A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Bibliothèque de la Faculté
de Théologie
Les Fontaines - CHANTILLY

S 55/84

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
Conventus S. S. Familiae
LANGENBOOM.

Digitized by Google

Digitized by Google

GRAND CATÉCHISME

DE LA

PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE

XII

Digitized by Google

CORBEIL. — IMPRIMERIE ÉD. CRÉTÉ.

Digitized by Google

GRAND
CATÉCHISME
DE LA
PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE
OU
EXPLICATION
PHILOSOPHIQUE, APOLOGÉTIQUE, HISTORIQUE
DOGMATIQUE, MORALE, CANONIQUE, ASCÉTIQUE ET LITURGIQUE
DE LA RELIGION
Suivant les Constitutions déjà promulguées du saint Concile du Vatican

TIRÉE DES MEILLEURS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES
ET APPUYÉE DE TRÈS NOMBREUX TÉMOIGNAGES DE L'ÉCRITURE, DES PÈRES
ET DES ÉCRIVAINS ÉCCLÉSIASTIQUES

Avec d'innombrables Traits historiques puisés aux sources les plus pures

Par P. GRENET, dit D'HAUTERIVE
Chevalier de l'Ordre de Pie IX,
Auteur de la *Somme du prédicateur*,
Traducteur des *Instructions familières* et des *Homélies* de RAINERI
et des *Meditations* du R. P. DUPONT.

Ouvrage approuvé par Mgr l'Évêque de Tarbes
Et honoré d'un Bref de S. S. Pie IX

TREIZIÈME ÉDITION

TOME DOUZIÈME

BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

PARIS
HIPPOLYTE WALZER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
7, RUE DE MÉZIÈRES, 7

1895

Digitized by Google

Digitized by Google

GRAND CATÉCHISME
DE LA
PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE

TROISIÈME PARTIE
CULTE
(SUITE.)

SECTION SECONDE.
DE LA PRIÈRE

LEÇON PREMIÈRE.
De la Prière en général.

1. Transition à la prière. — 2. Combien il est important de bien connaître cette matière. — 3. Définition et nature de la prière. — 4. Qu'elle est une grâce. — 5. Son excellence, et en quoi elle consiste. — 6. Différentes sortes de prières. — 7. Prière mentale. — 8. Oraisons jaculatoires. — 9. Oraison ou méditation, sa vertu. — 10. Prétextes qu'on allègue pour s'en dispenser et réfutations. — 11. Courte méthode d'oraison. — 12. Prière vocale, ses conditions, manière de la faire, ses avantages. — 13. Nécessité de la prière, niée par la plupart des hérétiques. — 14. Bases sur lesquelles elle repose : 1° précepte divin; — 15. 2° exemple du Sauveur; — 16. 3° nos besoins; — 17. 4° l'empire de Dieu sur nous; 18. 5° les bienfaits que nous avons reçus de lui. — 19. Commandement de la prière perpétuelle. — 20. Et comment on peut l'observer. — 21. Temps et

Digitized by Google

circonstances où il y a obligation particulière de prier. — 22. Des postures pour la prière. — 23. Lieux où l'on doit et peut prier. — 24. De ceux qu'oblige le devoir de la prière. — 25. Dispositions pour prier : — 26. justes, — 27. pécheurs repentants, — 28. infidèles et hérétiques, — 29. pécheurs obstinés. — 30. Qui il faut prier : Dieu, — 31. la sainte Vierge et les saints. — 32. Pour qui nous devons prier : — 33. Pour nous-mêmes; — 34. pour nos parents; — 35. pour nos pasteurs; — 36. pour les chefs de l'Etat; — 37. pour les fidèles catholiques; — 38. pour les pécheurs; — 39. pour les âmes du purgatoire; — 40. pour les hérétiques et les infidèles. — 41. Biens qu'il faut demander. — 42. A quelles conditions l'on peut demander les biens temporels. — 43. La prière doit se faire au nom de JÉSUS-CHRIST; — 44. en esprit et en vérité; — 45. avec humilité; — 46. avec attention; — 47. avec confiance; — 48. avec persévérance. — 49. Bonnes œuvres dont la prière doit être accompagnée. — 50. Effets de la prière : elle honore Dieu, — 51. nous fait avancer dans la pratique des vertus, — 52. nous obtient ce que nous demandons. — 53. L'efficacité de la prière se fonde sur la bonté et sur les promesses de Dieu, et sur les mérites de JÉSUS-CHRIST. — 54. Pourquoi souvent l'on n'est pas exaucé. — 55. Sujet des instructions suivantes. — TRAITS HISTORIQUES.

DEMANDE. — Quel est, après les sacrements, le moyen par lequel nous pouvons encore obtenir la grâce de Dieu ?

RÉPONSE — C'est la prière.

1. EXPLICATION. — Vous devez vous souvenir qu'après vous avoir exposé la doctrine catholique sur la grâce, et démontré l'absolue nécessité de ce secours divin, je vous ai dit que Dieu avait miséricordieusement mis à notre disposition deux moyens pour l'obtenir : les sacrements et la prière. Ayant donc terminé l'explication des sacrements, c'est de la prière qu'il nous reste maintenant à nous occuper. Ce sujet complètera l'enseignement de l'Église; puisqu'après avoir étudié dans les deux premières parties ce qu'il faut croire et ce qu'il faut pratiquer, nous connaîtrons tous les moyens propres à nous rendre possibles la croyance et la pratique des vérités et des préceptes de l'Évangile.

Digitized by Google

2. La prière! combien de fois n'en avons-nous pas déjà parlé! Et quoi de plus commun aux chrétiens que d'en parler entre eux! Et non-seulement ils en parlent, mais ils la pratiquent, peut-on dire, très-généralement. Cependant c'est encore une matière fort peu connue. Aussi, encore que la prière soit commune, néanmoins il s'en faut de beaucoup qu'elle le soit assez, et dans tous les cas, il est bien rare que l'on prie comme il faudrait.

Je me propose donc de vous donner dans cette leçon une idée exacte de la prière et de ses différentes espèces, de vous en faire connaître l'excellence, de vous en démontrer la nécessité, de vous en expliquer les conditions et de vous en exposer l'admirable efficacité.

Soyez attentifs, car la prière est ce que saint Liguori appelle le grand moyen de salut par excellence. Ce serait vainement, en effet, qu'on emploierait tous les autres tels que la méditation des maximes éternelles, l'assiduité à entendre la parole de Dieu, et même la fréquentation des sacrements, si l'on négligeait celui-ci, puisque le Seigneur a expressément déclaré qu'il n'accorde ses grâces, dans sa providence ordinaire, qu'à ceux qui prient. Comment, d'ailleurs, pourait-on user fructueusement de ces autres moyens sans recourir préalablement à la prière puisqu'ils exigent une préparation, et que cette préparation consiste surtout dans la prière, comme nous avons déjà eu tant de fois occasion de le dire? Voilà pourquoi saint Liguori n'a pas craint de poser cette règle générale que les adultes qui se sauvent n'y réunissent qu'au moyen de la prière, et que ceux qui ne prient pas comme il faut, se damnent infailliblement. Aussi assure-t-il qu'il était « véritablement affligé de ce que les prédicateurs et les confesseurs n'en parlent presque pas, et de ce que les ouvrages de piété, même les plus répandus, n'y insistent pas assez [1]. » Puis donc que, suivant l'obligation qui

[1] *De l'importance de la prière.* Introduction

Digitized by Google

m'en est imposée [1], je vais traiter devant vous cette matière capitale, je vous le répète, donnez-y toute votre attention.

D. — Qu'est-ce que la prière ?

R. — C'est une élévation de notre âme vers Dieu pour le louer, le remercier de ses bienfaits et lui demander ses grâces.

3. Expl. — Le mot *prière* se dit en latin *oratio* [2], et signifie proprement *demande*, *supplication*.

Mais suivant la définition théologique que vous venez de réciter, et qui est empruntée aux saints Pères [3], la prière ne consiste pas seulement dans les demandes, elle consiste aussi dans les louanges et les actions de grâces, comme l'enseigne l'apôtre saint Paul par ces paroles : *Obsecro fieri obsecrationes*, *orationes*, *postulationes*, *gratiarum actiones* [4]. Cette définition est conforme aussi à ce

[1] In officio et munere pastorali cum primis necessaria est ad salutem fidelis populi præceptio christianæ precationis, cujus vim ac rationem multos necesse est ignorare, nisi pia et fideli pastoris diligentia tradita sit : quamobrem præcipua parochi cura versari debet in eo, ut pii auditores intelligant, quid a Deo et quomodo orandum sit (Catech. conc. Trident. cap. 38, præamb.).

[2] Oratio, juxta grammaticos, omnis sermo loquentium est, cujus etymologiam sic explicant, oratio est oris ratio. In Scripturis autem sanctis difficile orationem juxta hunc sensum legimus, sed quæ ad preces et observationes pertinet (S. Hieron. *Epist.* cxxxix).

[3] Oratio est ascensio mentis in Deum (Joan. Damasc., *De orthod. Fid.*, lib. iii, c. 24). — Quid autem est oratio, nisi ascensio animæ de terrestribus ad cœlestia, inquisitio supernorum, invisibilium desiderium (S. Aug., serm. 230, *de Temp.*). — Oratio est conversio mentis in Deum per pium et humilem affectum (Id. lib. *de Spir. et anim.* cap. 50). — Oratio est familiaris conversatio et conjunctio hominis cum Deo (S. Joan. Climac. *Scal.* grad. 38).

[4] S. Tim., ii, 1. — Quatuor hæc conveniunt orationi partes, observationes, orationes, postulationes, et gratiarum actiones. Respondeo dicendum, quod ad orationem tria requiruntur, quorum primum est, ut orans accedat ad Deum quem orat, quod significatur nomine orationis ; quia oratio est ascensus intellectus in Deum. Secundo requiritur petitio quæ significatur nomine postulationis, sive petitio proponatur determinate, quod quidam nominant proprie postulationem, sive indeterminate, ut cum

Digitized by Google

qui est dit de Notre-Seigneur dans l'Évangile, qu'il passait les nuits en prière : *Erat pernoctans in oratione*[1]. Or il n'est pas vraisemblable qu'il passait tout ce temps uniquement occupé à présenter des demandes à son Père ; mais il est probable qu'il en consacrait aussi une partie à contempler ses divines perfections et à le remercier des faveurs qu'il en avait reçues comme homme : tous actes qui sont appelés du nom unique de prière, *in oratione*. Ainsi, toutes les fois que nous élevons notre âme vers Dieu, soit pour nous anéantir en sa présence et l'adorer, soit pour reconnaître sa suprême majesté et sa souveraine grandeur, soit pour glorifier ses divines perfections, soit pour célébrer et exalter son excellence, soit pour le remercier des bienfaits dont il ne cesse de nous combler, soit pour nous offrir et nous consacrer à lui comme à notre Maître absolu, soit pour détester nos péchés, soit

quis petit juvari a Deo, quod nominant supplicationem, sive solum factum narretur, secundum illud Joan. XI : Ecce quem amas infirmatur, quod vocant insinuationem. Tertio requiritur ratio impetrandi quod petitur : et hoc vel ex parte Dei, vel ex parte petentis. Ratio quidem impetrandi ex parte Dei, est ejus sanctitas propter quam petimus exaudiri, secundum illud Danielis IX : Propter temetipsum inclina, Deus meus, aurem tuam, et ad hoc pertinet obsecratio, quæ est per sacra contestatio : sicut cum dicimus, per nativitatem tuam libera nos, Domine. Ratio vero impetrandi ex parte petentis, est gratiarum actio, quæ de acceptis beneficiis gratias agentes meremur accipere potiora, ut in collecta dicitur. Et ideo dicit. Gloss. I. Timoth. II; quod in massa obsecrationes sunt quæ præcedunt consecrationem, in quibus quædam sacra commemorantur : orationes sunt in ipsa consecratione, in qua mens maxime debet elevari in Deum. Postulationes autem sunt in sequentibus petitionibus : gratiarum actiones, in fine. In pluribus etiam Ecclesiæ collectis hæc quatuor possunt attendi. Sicut in collecta Trinitatis, quod dicitur, omnipotens sempiterne Deus, pertinet ad orationis ascensum in Deum : quod dicitur, qui dedisti famulis tuis, etc. Pertinet ad gratiarum actionem ; quod dicitur, præsta quæsumus, etc., pertinet ad postulationem ; quod in fine ponitur, per Dominum nostrum, etc., pertinet ad obsecrationem. In collationibus autem Patrum (collat. 9, Isaac abbate cap. 11, et sequentibus), dicitur quod obsecratio est imploratio pro peccatis, etc. ; oratio cum aliquid Deo vovemus, etc. ; postulatio cum pro aliis petimus, etc. Sed primum melius est (S. Thom. *Sum. theol.*, 2, 2, q. , 83 art. 17).

[1] Luc. VI, 12.

Digitized by Google

pour lui témoigner notre confiance, soit pour lui exprimer notre amour, nous prions véritablement [1].

[1] Scire oportet fidelem populum, quot et quibus partibus ea constet oratio; id enim ad hujus officii perfectionem pertinere testatur Apostolus, qui, in Epistola ad Timotheum cohortans ad pie sancteque orandum, orationis partes diligenter enumerat. *Obsecro*, inquit, *primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus*. Quod vero subtilis quædam est harum differentia partium, si ejus explicationem auditoribus parochi conducere existimabunt, consulent inter cæteros sanctos Hilarium (*in Ps.* CXL) et Augustinum (epist. 59 *ad Paulin.*).

Sed quoniam duæ sunt præcipuæ partes orationis, postulatio et gratiarum actio, a quibus tanquam a capite manant reliquæ, minime eas permittendas duximus. Nam ad Deum accedimus, ut cultum ei ac venerationem adhibentes, vel ab eo aliquid impetremus, vel ipsi de beneficiis, quibus assidue ab ejus benignitate ornamur et augemur, gratias agamus. Utramque hanc maxime necessariam partem orationis, Deus ipse pronuntiavit ore Davidis, illis verbis (*Ps.* XLIX, 15) : *Invoca me in die tribulationis, eruam te et honorificabis me*. Quantum autem egeamus divinæ liberalitatis ac bonitatis, quis ignorat, modo summam hominum egestatem et miseriam intueatur? Quam vero sit propensa Dei voluntas in genus humanum, quam effusa in nos benignitas, omnes intelligunt, qui sensu oculorum et mente præditi sunt. Nam quocumque oculos conjicimus, quocumque nos cogitatione convertimus, nobis admirabilis lux divinæ beneficentiæ ac benignitatis oboritur. Quid enim habent homines, quod a Dei largitate profectum non sit? et si omnia sunt ejus dona ac munera bonitatis, quid est quod non omnes pro viribus beneficentissimum Deum laudibus celebrent et gratiarum actione prosequantur?

Sed utriusque officii et petendi aliquid a Deo, et ei gratias agendi, multi sunt gradus, quorum alius alio est altior atque perfectior. Ut igitur fidelis populus non solum oret, sed etiam optime fungatur illo munere orationis, proponent ei pastores summam perfectamque orandi rationem, et ad eam quam diligentissime poterunt hortabuntur. Sed quinam est optimus orandi modus et summus precationis gradus? Nempe is, quo pii et justi homines utuntur, qui freti veræ fidei stabili fundamento quibusdam optimæ mentis orationisque gradibus, in illum locum perveniunt, ex quo infinitam Dei potentiam, immensam benignitatem ac sapientiam contemplari possunt; ubi etiam in spem certissimam veniunt, se et quidquid petierint in præsentia, et illam inexplicabilium bonorum vim consecuturos esse, quæ pollicitus est Deus largiturum se iis qui divinum auxilium pie et ex animo implorarint.

His quasi duabus alis elata in cœlum anima, ardenti studio pervenit ad Deum, quem omni gratiarum et laudum honore prosequitur, quod summis ab eo beneficiis affecta sit : tum vero singulari adhibita pietate ac veneratione, quasi filius unicus carissimo parenti, quid sibi sit opus non dubitanter exponit.

Digitized by Google

Néanmoins il est bien vrai que, quand on parle de la prière, c'est plus communément dans le sens de demande.

Mais pour qu'une demande que l'on adresse à Dieu soit une vraie prière, il faut y être porté par l'esprit de charité. C'est la charité qui prie, dit quelque part saint Augustin ;

Quem precandi modum, effundendi voce, exprimunt divinæ litteræ ; inquit enim Propheta (*Ps.* CXLI, 3) : *Effundo in conspectu ejus orationem meam, et tribulationem meam ante ipsum pronuntio :* quæ vox eam vim habet ut nihil reticeat, nihil occultet, sed effundat omnia is qui ad orandum venit, fidenter confugiens in sinum amantissimi parentis Dei. Ad id enim nos doctrina cœlestis hortatur illis verbis (*Ps.* LXI, 9) : *Effundite curam illi corda vestra ;* et (*Ps.* LIV, 13) : *Jacta super Dominum curam tuam.* Hunc autem precationis gradum significat sanctus Augustinus, cum inquit in eo libro qui inscriptus est Enchiridion, cap. 7, quod fides credit, spes et charitas orat.

Alius est eorum gradus, qui mortiferis peccatis oppressi, fide tamen ea quæ mortua dicitur, nituntur sese erigere et ad Deum ascendere ; sed propter inter mortuas vires summamque fidei imbecillitatem, se altius a terra tollere non possunt. Verumtamen sua peccata recognoscentes, et eorum conscientia ac dolore cruciati, humiliter ac demisse ex illo maxime longinquo loco pœnitentes, scelerum a Deo veniam et pacem implorant. Horum oratio suum obtinet locum apud Deum ; nam eorum preces audiuntur, imo vero hujusmodi homines liberalissime misericors Deus invitat (*Matth.* XI, 28) : *Venite* inquit, *ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* Ex horum hominum numero fuit ille publicanus, qui cum oculos ad cœlum tollere non auderet, exiit tamen, inquit, e templo magis justificatus, quam pharisæus.

Est præterea eorum gradus, qui nondum fidei lucem acceperunt : verumtamen divina benignitate exiguum illorum naturæ lumen accedente, vehementer excitantur ad studium cupiditatemque veritatis ; quam ut doceantur, summis precibus petunt : qui si manent in voluntate, a Dei clementia eorum studium non repudiatur. Quod exemplo Cornelii centurionis comprobatum videmus. Nemini enim id est animo petenti clausæ sunt fores divinæ benignitatis.

Postremus est gradus eorum, quos non modo facinorum ac flagitiorum non pœnitentes, sed etiam sceleribus scelera cumulantes, tamen non pudet sæpe a Deo petere peccatorum veniam, in quibus volunt perseverare : qui tali statu ne ab hominibus quidem audere deberent, ut sibi ignoscerent postulare Horum oratio a Deo non auditur, sic enim de Antiocho scriptum est (*Mach.* IX, 13) : *Orabat autem hic scelestus Dominum, a quo non esset misericordiam consecuturus.* Quare vehementer hortandi sunt qui in gravi illa miseria versantur, ut abjecta peccandi voluntate, vere et ex animo se convertant ad Deum (CATECH. CONC. TRID. cap. 38, § 3).

Digitized by Google

et l'on se tait, ajoute-t-il, c'est-à-dire l'on ne prie pas, dès que l'on cesse d'aimer : *Tacebis, si amare destiteris.* Non qu'il soit nécessaire, pour demander à Dieu quelque bienfait, d'avoir la charité justifiante ; mais il est nécessaire d'avoir au moins la charité imparfaite, comme nous l'expliquerons dans une prochaine question.

Il en est de même des prières prises généralement. Les meilleures pensées ne sont que des spéculations qui ne méritent nullement le nom de prières chrétiennes, si elles ne sont jointes avec quelque bon mouvement du cœur, formé au moins par un commencement de charité.

D. — La prière, qui est un moyen d'obtenir la grâce, n'est-elle point elle-même une grâce ?

R. — Oui, la prière est une grâce que nous devons à la libéralité du Seigneur.

4. Expl. — Si l'on ne peut pas prier sans aimer Dieu, comme nous venons de le dire à la fin de la question précédente, il est bien évident que la prière est une grâce que Dieu nous fait, puisque nous ne pouvons pas l'aimer s'il ne crée lui-même en nous son amour. Et non seulement nous ne pouvons pas l'aimer sans son secours ; mais *nous ne sommes pas capables de former de nous-mêmes aucune bonne pensée*, dit saint Paul, *c'est Dieu qui nous en rend capables* [1]. Bien plus, *nul ne peut proférer dignement le nom de* Jésus, ajoute le même apôtre, *sinon par le Saint-Esprit* [2]. La prière est donc un don de Dieu. C'est d'ailleurs ce que lui-même déclare expressément, puisqu'il promet par la bouche d'un prophète d'accorder ce don à ses serviteurs : *Je répandrai*, dit-il, *sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem, l'Esprit de grâce et de prière* [3]. Saint Paul dit avec non moins de précision : *C'est l'Esprit qui vient en aide à notre infirmité; car ce qu'il faut demander, et comment il faut le demander, nous ne le savons pas ; mais l'Esprit prie lui-*

[1] II Cor. III, 5. — [2] I Cor. XII, 3. — [3] Zach. XII, 10.

Digitized by Google

même pour nous par des gémissements ineffables[1]. Et parce qu'en Dieu toutes les opérations sont communes aux trois Personnes, bien qu'il ne soit fait ici mention que de l'Esprit, cependant ce qui lui est attribué doit s'entendre aussi du Père et du Fils. « Ainsi, toute l'adorable Trinité concoure pour ainsi dire de concert, dit très-bien Guillois[2], à former dans le cœur de l'homme la prière, pour lui source de tout bien. Elle sort du sein éternel du Père, qui, pressé par son amour pour nous, veut bien nous permettre, malgré notre indignité, de nous adresser à lui et de nous entretenir avec lui, elle est le précieux fruit du sang, de la mort et des mérites de Jésus-Christ, sans lesquels elle ne saurait être d'aucune valeur ; c'est la prière de ses angoisses et de ses tourments ; c'est la prière qu'il adresse sans cesse pour nous à son Père, qui donne à la nôtre toute sa vertu[3] ; elle est l'effet de l'opération sanctifiante et de la charité du Saint-Esprit. Elle découle par conséquent du cœur de Dieu dans le cœur de l'homme comme de sa source unique ; et c'est principalement de la prière, ce don précieux et ineffable, qu'on peut dire avec un apôtre : *Toute grâce excellente, tout don parfait vient d'en haut, et descend du Père des lumières*[4]. »

D. — En quoi consiste l'excellence de la prière ?

R. — En ce que la prière met l'homme en communication avec Dieu.

5. Expl. — La prière, qui descend du cœur de Dieu dans le cœur de l'homme, remonte du cœur de l'homme jusqu'au cœur de Dieu. En sorte que la distance infinie qu'il y a entre le ciel et la terre, entre la majesté souveraine et l'infinie bassesse, entre Dieu et l'homme, se trouve comme supprimée. La prière est cette échelle mystérieuse que vit Jacob[5]. Posée sur la terre, elle

[1] Rom. VIII, 26. — [2] *Explic. du catéch.* III part. lec. 34. — [3] I Joan II, 1. — [4] Jac. I, 17. — [5] Gen. XXXIII, 22.

Digitized by Google

allait jusqu'au ciel, et des anges y montaient et en descendaient, nous représentant ainsi nos supplications s'élevant vers Dieu et les faveurs célestes descendant en nous.

Dans ce monde, nous regardons comme un grand honneur de parler aux puissances et d'avoir l'oreille des rois. Mais quel honneur incomparablement plus grand n'avons-nous pas dans la prière, où nous parlons, non pas à une puissance caduque, mais à une puissance éternelle, et où nous sommes écoutés avec complaisance non pas d'un roi mortel, mais du Roi immortel à qui tout obéit au ciel, sur la terre et jusqu'au fond des enfers ! « Qui ne sera point frappé d'étonnement et d'admiration, s'écrie ici saint Jean Chrysostome, à la vue d'une si grande bonté de notre Dieu envers nous, qui le porte à faire à des mortels l'honneur d'entrer en conversation avec lui, et de nous permettre de déposer nos vœux au pied de son trône ? Ne serait-ce pas une véritable démence de ne point comprendre la grandeur de cet honneur [1].

En s'occupant des choses d'ici-bas, quelle que soit d'ailleurs leur importance relative, l'homme s'abaisse ; il s'assimile en quelque sorte à la brute, puisqu'il se courbe sous le poids de la mortalité [2]. Mais il n'en est pas ainsi de l'homme qui prie : celui-là se relève et s'associe aux fonctions des anges et des élus, dont toute l'occupation est de prier Dieu. En sorte que celui qui passerait sa vie dans la prière, ferait ce qu'on fait dans le ciel, sauf qu'il ne jouirait pas de la vision béatifique.

Bien plus, non-seulement la prière nous met en communication avec Dieu lui-même, suivant ce que dit saint Paul, *qu'à force de contempler la gloire du Seigneur, nous nous transformons en la même image* [3]. Saint Jean Chrysostome explique très-heureusement cette vérité par la comparaison suivante : « Le misérable qu'un roi aurait

[1] *De orando Deo*, lib. I. — [2] S. Thom. *Sum. theol.* 2, 2, q. 83, a. 4, ad. 2. — [3] II Cor. III, 18.

Digitized by Google

admis dans son intimité, dit-il, finirait bientôt par quitter les habitudes grossières de sa première éducation, pour prendre les manières délicates et le langage épuré de la cour : or celui qui, par la prière, est admis dans l'intimité de Dieu, aura bientôt fait aussi de quitter les instincts grossiers de la nature corrompue, et de prendre des sentiments semblables à ceux qui dominent dans les cieux [1]. »

Nous pouvons donc à bon droit conclure par ces paroles de saint Grégoire de Nysse : « De toutes les choses qu'on estime, la prière est la plus estimable [2]. »

D. — Combien y a-t-il de sortes de prières ?

R. — Il y en a de deux sortes, la prière mentale et la prière vocale.

6. Expl. — Suivant les auteurs ascétiques, on peut compter plus ou moins de sortes de prières, selon qu'on étend ou qu'on restreint davantage le sens de ce mot. Car si l'on regarde comme des prières toutes les bonnes actions et tout ce qui sert à obtenir les grâces de Dieu, dans ce cas toutes les souffrances sont des prières, et le

[1] Serm. I *de Precat.*

[2] Lib. *de Orat. dom.* — Magna quippe dignitas orationis; mox ut ab ore processit, suscipiunt eam Angeli manibus suis, et offerunt DEO (S. Chrysol.). — Hac segregaris a pecoribus; hæc te Angelis jungit, hac brevi sane illorum reipublicæ, illorum vitæ, vivendique rationi, dignitati, nobilitati, sapientiæ, intelligentiæ adjungetur, qui omnem sibi vitam in precibus ponendam putavit (S. Joan. Chrysost. hom. LXIII).— In oratione DEUM alloquimur, et audimus, et quasi Angelicam vitam agentes inter Angelos conversamur (S. Franc. *opusc.*).— Honorabile est officium orandi, quia, qui orat, cum DEO loquitur; magnus honor est, loqui frequenter cum magno aliquo Principe, major cum Rege, multo fortius cum Rege Regum. Magna est orationis dignitas, quia ipse Deus et tota curia cœlestis intenta est audire orationes nostras, et delectantur in eis (Bellovac. *in spec. dist.* XXII).— Ad orandum movere nos debet cultus ejus nobilitas, quia non est officium rusticorum, ut fodere, arare, putare, etc. Sed est officium Filii DEI, et Matris ejus, et officium Sanctorum et Angelorum; Filius enim Dei, et Mater ejus hoc officium habuerunt, et exercuerunt, et Sancti ejus specialiter in terris idipsum exercent, et retinent in cœlis, ut orent ibi incessanter pro nobis (Idem, *ibid.*).

Digitized by Google

désir même de la justice est une prière continuelle dans les justes. Mais si l'on ne comprend sous le nom de prières que les bonnes pensées et les bons mouvements, on n'en doit distinguer que de deux sortes, comme le fait notre catéchisme. La première est la prière mentale, et la seconde la prière vocale. L'une et l'autre, à la vérité, sont une élévation de l'âme vers Dieu. Cependant il y a entre elles une différence essentielle, que les questions suivantes vont nous faire connaître.

D. — Qu'est-ce que la prière mentale ?

R. — C'est celle qui se fait uniquement par l'esprit, sans employer de paroles.

7. Expl — Le mot *mentale*, vient du latin *mens*, qui veut dire, *âme*, *esprit*. Qui dit prière mentale, dit donc prière simplement de l'âme ou de l'esprit. Cette prière est par conséquent tout intérieure, et rien n'en paraît au dehors. L'âme monte vers Dieu par son affection, sans que la bouche exprime ce qu'elle lui dit ou lui demande [1].

[1] Precationem multa cum attentione perficias (I. *Reg.* I). Quod sane hæc facit, dum non sermone prolixo, sed crebris ac frequentibus precibus adiit Deum. Deinde posteaquam Sacerdos illi occlusit os (nam hoc est, quod ait (*Ibid.* 13) : Observabat os ejus, et labia ejus movebantur, vox autem illius non audiebatur) : coacta est obedire Sacerdoti, et ab orando desistere. Et vox quidem illi interclusa est ; at non est exclusa fiducia, sed vehementius etiam cor clamabat intus. Nam illa potissimum est deprecatio, cum ab intimis voces sursum feruntur (hoc præcipue mentis est exercitatæ, non intentione vocis, sed animi fervore precationem absolvere. Sic oravit et Moyses (*Exod.* XIV, 15) : cui cum nihil voce resonaret, Deus tamen, *Quid*, inquit, *clamas ad me*. Homines quidem externam hanc vocem tantum audient, at Deus et ante hanc intus inclamante audit. Itaque fieri potest, ut etiam qui non clamant audiantur, ut per forum ambulans quis oret accuratissime, ut in concessu amicorum aliorumque, quidvis aliud agens vehementi clamore invocet Deum, clamore, inquam, interno, etiam si nihil faciat, quod a quoquam præsentium sentiatur. Quod sane tum hæc fecit mulier : Vox, inquit, illius non audiebatur, et exaudivit illam Deus. Tantus erat illius clamor internus ! (S. Joan. Chrysost. *de Ann.* hom. II.) — *Voce mea ad Dominum clamavi* (v. v.) : id est, non corporis voce, quæ cum strepitu verberati aeris prömitur ; sed voce cordis, quæ hominibus silet, Deo autem sicut clamor sonat. Qua voce Susanna exaudita est (*Dan.* XIII, 44.) : et de qua voce ipse Dominus præcipit, ut in

Digitized by Google

8. Si la prière mentale est un rapide élan du cœur vers Dieu, on lui donne le nom d'oraison *jaculatoire*, ce qui signifie qu'elle est comme un trait qu'on lance vers Dieu pour se rappeler à lui, soit qu'on veuille lui offrir l'hommage de ses adorations, soit qu'on veuille implorer son assistance. Les oraisons jaculatoires sont d'une pratique extrêmement facile, puisqu'il ne faut que dire dans son cœur : Mon Dieu ! je vous aime ! ou : Je vous bénis ! ou : Je vous adore ! ou : Venez à mon aide ! Elles sont très-recommandées par les maîtres de la vie spirituelle.

9. Mais si la prière mentale se prolonge, si l'esprit y fait diverses considérations pour émouvoir le cœur et entraîner la volonté, on l'appelle alors *oraison* ou *méditation*. Le sens du mot oraison est le même que celui de prière. Quant au mot méditation, il signifie réflexion sérieuse [1].

La prière mentale en tant qu'elle constitue l'oraison ou la méditation est plus recommandée qu'en tant qu'elle

cubiculis clausis, id est, in secretis cordis sine strepitu oretur (*Matth.* VI, 6). Nec facile quisquam dixerit hac voce minus orari, si nullus verborum sonus reddatur ex corpore : quoniam et silentes cum in cordibus oramus, si alienæ ab affectu orantis cogitationes intercurrant, nondum dici potest, *voce mea ad Dominum clamavi*. Neque hoc recte dicitur, nisi cum sola anima nihil carnis nihilque carnalium intentionum in oratione attrahens, loquitur Domino, ubi solus audit. Clamor autem etiam iste dicitur, propter vim ipsius intentionis (S. AUG. *Enarr. in Ps.* CXI, n. 4). — *In Psal.* V, n. 2. *Intellige clamorem meum* (v. 2). Bene ostendit quis iste sit clamor, quam interior de cordis cubili sine strepitu corporis perveniat ad Deum : quandoquidem vox corporalis auditur, spiritalis autem intelligitur. Quanquam hoc sit etiam exaudire Dei, non aure carnali, sed majestatis præsentia (Idem, *in Ps.* V, n. 2).

[1] Mentalis *oratio* subdividitur in semplicem *Cogitationem*, quæ est momentanea cujuspiam rei consideratio ; *Meditationem*, quæ est sedula et affectuosa rerum rimatio; et *Contemplationem*, quæ est inspectio rei sine discursu. De quibus sic loquitur Hugo de S. Vict. (l. III, *de Anim.*). « Cogitatione vaga incessu semper huc et illud divertit, sed meditatio destinata promotione semper in ulterior tendit : Contemplatio autem est libera mentis perspicacia in Sapientiæ speculo cum admiratione suspensa. Meditationis est perscrutari occulta, Contemplationis admirari perspicua. » (LOHNER, *Biblioth.* verb. *Oratio.*)

Digitized by Google

produit en nous impression plus profonde et partant plus durable. Voici en quels termes l'Écriture la prescrit : *Les paroles de la loi que je vous donne*, dit Dieu aux Israélites, *vous les méditerez et quand vous serez dans vos maisons, et quand vous voyagerez, et quand vous vous coucherez, et quand vous vous lèverez* [1]. Saint Liguori en expose le principal avantage de la manière suivante : « Le plus grand fruit de l'oraison mentale est de demander à Dieu les grâces nécessaires pour la persévérance et le salut. C'est surtout pour cela que l'oraison mentale est moralement nécessaire à l'âme pour se conserver dans la grâce de Dieu, parce que celui qui ne se recueille point pendant la méditation pour demander à Dieu son secours et la persévérance, ne le fera pas en d'autres temps. Sans la méditation, on ne pensera pas même au besoin qu'on a de demander des grâces, tandis qu'en méditant, on verra ses besoins, le danger, la nécessité de prier, on priera, et l'on obtiendra les grâces et le salut. Le P. Séguéri dit qu'au commencement, dans ses méditations, il s'occupait plus d'affections que de prière ; mais que connaissant ensuite la nécessité et l'immense utilité de la prière, il employait une grande partie du temps de ses longues oraisons mentales à prier [2].

[1] Exod. VI, 7. Cfr. Ps. XXXIII, XXXIV, LXXII, LXXVI, CXVIII, et al., Prov. IV 21, VI, 21 ; VIII, 33 ; Eccle. IV, 17 ; Eccli. VI, 28, 37, etc.

[2] *De l'importance de la Prière*, ch. 2. — Meditatio docet, quid et qualiter sit orandum, disponit et ordinat animum, et regulat mentem, et elevat cor in Deum (BELLOV. l. III, *spec.* p. 102, dist. 33). — Meditatio parit scientiam, scientia compunctionem, compunctio devotionem ; devotio perficit orationem : meditatio est frequens cogitatio, curiosa, et sagax obscura investigare, et occulta ad notitiam trahere. Scientia est, quando homo ad notitiam sui assidua meditatione illustratur : Compunctio est, quando ex consideratione malorum suorum cor interno dolore tangitur, (S. AUG. l. *de Spir. et Anim.* c. 10). — Ascendamus velut duobus quibusdam pedibus, Meditatione et Oratione. Meditatio siquidem docet, quid desit : oratio, ne desit, obtinet : meditatione agnoscimus imminentia nobis pericula, et oratione evadimus (S BERN. *serm.* XII *de S. Andrea*). — Lectio quasi solidum cibum ori apponit, meditatio masticat et frangit, oratio saporem acquirit Contemplatio est ipsa dulcedo, quæ jucundat, et

Digitized by Google

10. Cependant les chrétiens dans le monde négligent généralement ce devoir. Beaucoup même ne le connaissent pas du tout. Ceux qui le connaissent allèguent pour s'en dispenser que leurs occupations ne leur laissent pas le temps de l'accomplir. Comme si les autres devoirs devaient tous avoir le pas sur celui-ci. Quoi ! l'on ne pourrait pas donner, sur vingt-quatre heures dont chaque jour se compose, dix ou quinze minutes à la prière mentale, c'est-à-dire à la méditation pieuse de la loi de Dieu et de nos devoirs de chrétien [1] ? Mais je veux qu'en réalité, ce qu'il est pourtant presque impossible d'admettre, vous ne puissiez pas disposer de ces dix ou quinze minutes ; vous n'êtes pas pour cela dispensés de faire oraison, car vous pouvez très-bien méditer tout en vous livrant à vos travaux matériels.

D'autres assurent que c'est une pratique au-dessus de leur portée. Les personnes qui croient cela se font une fausse idée de la prière mentale. Qu'elles sachent donc que cette pratique n'offre, au contraire, rien de difficile, et qu'on fait une très-bonne oraison toutes les fois que le cœur se porte vers Dieu ; qu'on sent sa faiblesse et ses besoins ; qu'on est pénétré de douleur à la vue de ses péchés ; qu'on veut sincèrement les expier par la pénitence ; qu'on prend les résolutions et les mesures nécessaires pour changer de vie ; qu'on a un vrai désir de travailler à son salut ; qu'on demande à Dieu avec instances les grâces nécessaires pour cet effet ; qu'on le remercie de celles qu'il a déjà accordées ; qu'on lui fait une offrande sincère de toutes les actions de sa vie, et un sacrifice généreux de toutes les passions et inclinations

reficit, lectio in cortice, meditatio in adipe, oratio in desiderii postulatione, contemplatio in acceptæ dulcedinis delectatione (Idem, c. 1, *Scho. claust.*).

[1] Si te subtraxeris a superfluis locutionibus et otiosis circumitionibus, nec non a novitatibus et rumoribus audiendis, invenies tempus sufficiens et aptum pro bonis meditationibus insistendis (*de Imit. Christi*, l. v, cap. 20, n. 1).

Digitized by Google

opposées à sa loi. Or, nous le demandons, qu'y a-t-il en tout cela de difficile, et quel est le chrétien qui ne puisse pas faire oraison [1] ?

Il en est encore qui, après avoir d'abord pratiqué l'oraison mentale, l'abandonnent à cause des aridités et des distractions qu'elles disent y éprouver. Nous laisserons saint François de Sales leur répondre : « Lors même,

[1] *Circumivi*, inquit, et *immolavi in tabernaculo ejus hostiam jubilationis* (v. 6.). Circumeat animus tuus per universam creaturam : undique tibi clamabit creatura, Deus me fecit. Quidquid te delectarit in arte, artificem commendat : magisque si circumeas universa, consideratio concipit artificis laudem. Vides cœlos, magna opera Dei sunt. Vides terram, Deus fecit seminum numeros, diversitates germinum, multitudinem animalium. Circumi adhuc cœlos usque ad terram, nihil relinquas : undique omnia tibi resonant conditorem : et ipsæ species creaturarum, voces sunt quædam creatorem laudantium. Quis autem explicet universam creaturam ? quis illam explicet laudibus ? quis digne laudet cœlum et terram, mare, et omnia quæ in eis sunt ? Et ista quidem visibilia. Quis digne laudet Angelos, sedes, dominationes, principatus, et potestates ? Quis digne laudet hoc ipsum, quod in nobis viget, vegetans corpus, movens membra, sensus exerens, et memoria tam multa complectens, intellectus tam multa discernens, quis digne laudet ? At si in istis creaturis Dei sic laborat humanus sermo, in Creatore quid agit, nisi sola rectet sermone deficiente jubilatio ? *Circumivi, et immolavi in tabernaculo ejus hostiam jubilationis* (S. Aug. Enarr. II. *in Ps.* XXVI, n. 12). — Movere debet ad orationem, orandi facilitas, et inexcusabilitas, quia opus de facili potest fieri, et ita inexcusabile est, secundum quod in Psalmo dicitur : *Apud me oratio DEO vitæ meæ.* Ubi Glossa ait : apud justum semper est, quod dare potest, scilicet oratio, quam si non potest dare voce, potest eam semper dare mente, ut semper oret, bonum desiderando, et volendo (Bellovac. disp. XXXII). — Non infirmitate aut paupertate se potest excusare homo, cui si diceretur, jejuna, posset respondere : Non possum; quia infirmus sum. Si dicitur ei : fac eleemosynam, posset respondere, non possum, quia pauper sum : si dicitur, ora, non potest hoc dicere ; quia si non potest orare voce, potest orare corde, ipsa bona voluntas, et desiderium orandi, oratio est (Idem. *Ibid.*). — In orandis hominibus, et sumptu opus est, et servili adulatione, multoque et molesto ambitu : non enim solum recta ipsos dominos adire licet, et appellare de munere, sed frequenter necessum, ministros, dispensatores, curatos eorum pecuniis, et verbis, et omni denique pacto demulcere, quo vel ita tandem postulata accipias. Nihil istiusmodi in orando DEO; non ibi opus est interpretibus, neque tam ab intercessoribus, quam nostris ipsorum precibus, pro impetrandis muneribus exoratur (S. Chrysost., *in Psal.* I, 45). — Si nescis speculare alta et cœlestia, requiescere in passione Christi, et in sacris vulneribus ejus libenter habita (*De Imitat. Christi*, lib. III, c. 1, n. 4).

Digitized by Google

leur dit-il, qu'on ne s'occuperait pendant l'oraison qu'à chasser ou à repousser continuellement les distractions et les tentations, l'oraison n'en serait pas moins bien faite, pourvu que les distractions ne fussent pas volontaires. Le Seigneur se contentera de vos bonnes intentions. Une once d'oraison, faite au milieu des distractions et des dégoûts, vaut mieux que cent livres au milieu des consolations. Combien de courtisans vont cent fois l'année en la chambre du prince, sans espérance de lui parler, mais seulement pour être vus de lui et lui rendre leurs devoirs ! Si Dieu ne juge pas à propos de nous introduire à ses entretiens, demeurons dans l'antichambre et faisons-lui nos révérences. D'immobiles statues, placées dans les galeries des princes, ne laissent pas que de leur faire honneur. Si donc le Seigneur veut que nous soyons comme des statues en sa présence, contentons-nous de l'honorer comme des statues [1]. »

11. Bien que nous ne puissions pas traiter à fond de l'oraison mentale, nous voulons cependant rapporter ici la méthode qu'a tracée saint François de Sales pour la bien faire. Cette méthode a été approuvée par plusieurs Souverains Pontifes, beaucoup de saints l'ont suivie, et tous les jours une foule d'âmes pieuses en tirent un grand profit. En voici l'abrégé :

L'oraison mentale se compose de trois parties, savoir : l'entrée ou la préparation, le corps de l'oraison, et la conclusion.

Préparation. — Il y a trois choses à faire dans l'entrée de l'oraison :

1° Il faut nous mettre en la présence de Dieu par un acte de foi, croyant fermement que Dieu est partout, qu'il est dans le lieu où nous sommes et dans notre cœur ; ce qui nous engage à l'adorer et à nous tenir avec respect devant sa divine majesté.

[1] *Introd. à la vie dévote.*

Digitized by Google

2° Nous devons nous reconnaître indignes de paraître devant Dieu, à cause de nos péchés, lui en demander pardon par un acte de contrition, et nous unir à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST pour paraître devant son Père et le prier en son nom.

3° Il faut reconnaître que nous sommes, de nous-mêmes, incapables de faire oraison d'une manière utile à notre salut; et l'on doit demander l'assistance du Saint-Esprit pour la bien faire.

Ces divers actes ne demandent que très-peu de temps.

Corps de l'oraison. — Il contient trois parties :

1° Dans le premier point, il faut considérer le sujet de l'oraison, par rapport à Notre-Seigneur, faisant attention à ce qu'il a dit, fait ou pensé sur ce sujet, et lui rendre ensuite nos devoirs, en adorant ses sentiments, ses paroles, ses actions; les louant, les aimant, et remplissant notre cœur de sentiments de reconnaissance; à quoi on peut quelquefois ajouter des actes d'admiration, de joie ou de compassion, selon la nature du sujet. Et si l'oraison se faisait sur les perfections de Dieu, ou sur les personnes de la Très-Sainte Trinité, il faudrait les adorer et leur rendre les autres devoirs de religion.

2° Dans le second point, il faut considérer le sujet de notre oraison, par rapport à nous-mêmes, 1° examinant ce que nous devons faire ou éviter pour notre sanctification, et, afin de nous porter plus efficacement à embrasser la vertu et fuir le vice, il faut tâcher de convaincre notre esprit de notre devoir, par la considération des motifs et des raisons les plus capables de nous y engager; 2° il faut ensuite comparer notre conduite avec nos obligations sur ce sujet, et faire une sérieuse réflexion sur nous-mêmes, pour voir si nous avons été fidèles à notre devoir; et comme cette recherche nous fera connaître plusieurs défauts, il faut nous en humilier et faire des actes de contrition de nos fautes passées, de confusion de notre état présent, et de désir de mieux faire à l'avenir,

Digitized by Google

et produire les autres affections convenables aux considérations que nous aurons faites; 3° enfin, à la vue de nos chutes passées et de notre faiblesse présente, il faut recourir à Dieu et lui demander avec instance la grâce de mieux faire à l'avenir, employant, pour l'obtenir, les mérites de Notre-Seigneur, et l'intercession de la Très-Sainte-Vierge et des saints, etc.

3° Dans le troisième point, pour coopérer à la grâce que nous venons de demander à Dieu, il faut prendre de bonnes résolutions conformes au sujet de notre oraison, à notre attrait et à nos besoins : ces résolutions doivent être non-seulement générales, mais encore particulières pour le temps et les occasions présentes ; elles doivent être efficaces et nous porter à surmonter les obstacles, et à prendre tous les moyens convenables ; il faut enfin qu'elles soient accompagnées de défiance de nous-mêmes et de confiance en Dieu.

Les personnes qui savent lire se serviront utilement de quelque ouvrage composé dans le but de faciliter la pratique de l'oraison [1]. Quant à ceux qui ne savent pas lire, ils pourront toujours aisément méditer sur les fins de l'homme, la mort, le jugement, l'enfer et le paradis, et spécialement sur la mort, se figurant être à leur dernière heure, près d'entrer dans l'éternité. La vie et la passion de notre divin Sauveur leur fourniront aussi des sujets de méditation très-efficaces pour les faire avancer dans les voies de la sainteté.

Conclusion. — Elle comprend également trois choses :

1° Il faut remercier Dieu des grâces qu'il nous a faites dans l'oraison.

2° Lui demander pardon des fautes que nous y avons commises.

3° Le prier de bénir nos résolutions, la journée présente, notre vie et notre mort.

[1] Nous n'en connaissons pas de meilleure que les *Méditations sur les mystères de notre sainte Foi*, par le vénérable P. Du Pont.

Digitized by Google

On fait ensuite le bouquet spirituel, qui n'est autre chose que le choix de quelques bonnes pensées, ou de quelques saintes affections qui nous ont le plus touchés dans l'oraison, pour nous en ressouvenir de temps en temps dans la journée.

On finit en mettant ses résolutions et le fruit de son oraison sous la protection de la Très-Sainte Vierge, et l'on peut dire pour cet effet la prière : *Sub tuum præsidium confugimus*, etc.

D. — Qu'est-ce que la prière vocale?

R. — C'est celle qu'on exprime par des paroles.

12. Expl. — Le mot *vocale*, en latin *vocalis*, vient de *vox*, qui veut dire *voix*, *parole*. La prière vocale, par opposition à la prière mentale qui consiste dans des mouvements et dans des affections du cœur, est donc celle qui se fait de vive voix, au moyen de paroles [1].

Mais une chose essentielle qu'il faut remarquer, c'est que, quoique la prière mentale soit parfaite sans être unie à la prière vocale, la prière vocale au contraire ne peut pas être séparée de la prière mentale. Car ce ne sont pas les lèvres qui prient, mais le cœur ; ce n'est pas le corps qui monte vers Dieu, mais l'âme. La prière vocale qui n'est pas accompagnée de la prière mentale n'est pas une prière, mais une dérision et un mensonge, puisque les paroles expriment des sentiments qu'on n'éprouve pas. Irrité de semblables fausses prières que faisaient les Juifs, le Seigneur, par son prophète, disait d'eux avec amertume : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi* [2].

Il n'est pas nécessaire cependant de comprendre toujours les paroles que l'on prononce, pour que la prière

[1] Vocalis (oratio) subdividitur in *Publicam*, quæ nomine totius populi in Ecclesia a Sacerdotibus peragitur, quod sit, dum Horas Canonicas recitant. Et *Privatam*, quam singuli privatim quocumque loco peragunt, juxta monitum S. Pauli (I *Tim.* II, 8) : Volo ergo viros orare in omni loco (Lohner, *Biblioth.* verb. *Oratio*).

[2] Is, XXIX, 13.

Digitized by Google

mentale accompagne la prière vocale. Lorsqu'on prie ou qu'on chante les louanges de Dieu dans une langue qu'on ne connaît pas, il suffit de s'unir à l'Église et de demander à Dieu ce que l'Église lui demande par les paroles qu'elle prescrit. Une prière ainsi faite plaît à Dieu et l'honore autant que si celui qui la fait en comprenait tout le sens, puisqu'il se l'approprie par sa volonté et son désir [1].

Toutefois, lorsqu'on est en son particulier, il vaut mieux prier dans la langue que l'on connaît. On doit alors suivre avec attention le sens des formules que l'on récite, et tâcher que le cœur éprouve les sentiments qui y sont exprimés. C'est l'excellent conseil de saint Augustin. Si le Psaume prie, dit-il, priez ; s'il gémit, gémissez.

On ne voit nulle part que la prière vocale soit expressément commandée. Cependant il est de l'ordre que l'homme loue Dieu par les deux parties dont il est composé, c'est-à-dire qu'il le loue d'esprit et de corps; de plus, l'expérience atteste que les mots servent à fixer l'attention de l'esprit et à exciter les sentiments du cœur [2]. Enfin, la prière vocale contribue aussi à l'édification du prochain et au maintien du culte extérieur et public de la religion [3]. Aussi la voyons-nous en usage de tout temps,

[1] SUAREZ, *de Orat. voc.* cap. 5.

[2] Nonnumquam verbis et aliis signis ad augendum desiderium sanctum, nos ipsi acrius excitamus. Cogimur interdum vehementi animi cupiditate et pietate, verbis efferre sententiam ; nam exultante animo lætitia, par etiam est linguam exultare ; et vere decet nos cumulatum illud sacrificium facere et animæ et corporis : quem apostolorum orandi morem fuisse, ex Actis et ex Apostolo, multis locis, cognoscimus (S. AUG., *epist. ad Probam*, cap. 8).

[3] Bonum est, corde semper orare : bonum etiam, et sono vocis Deum spiritualibus hymnis glorificare. Nihil est, sola voce canere sine cordis intentione : sed, sicut ait Apostolus (*Ephes.* IV, 19). *Cantantes in cordibus vestris*, hoc est, non solum voce, sed et corde psallentes. Unde et alibi (I *Cor.* XIV, 15) : *Psallam spiritu, psallam et mente.* Sicut orationibus regimur, ita psalmorum studiis delectamur. Psallendi enim utilitas tristia corda consolatur, gratiores mentes facit, fastidiosos oblectat, inertes exuscitat, peccatores ad lamenta invitat. Nam quamvis dura sint carnalium corda, statim ut psalmi dulcedo insonuerit, ad effectum pietatis animum eorum inflectit. Deum Christianum non vocis modulatio, sed tantum verba

Digitized by Google

sous la loi de nature, sous la loi écrite et sous l'Évangile. C'est pourquoi les théologiens croient qu'on ne pourrait pas excuser de péché celui qui refuserait de prier de bouche et voudrait ne prier que de cœur [1].

D. — Est-il nécessaire de prier?

R. — Oui, c'est un de nos devoirs les plus essentiels.

13. Expl. — « Tous les hérétiques qui enseignaient l'erreur impie de la fatalité, de la nécessité absolue, ont rejeté, ou du moins ont dû rejeter conséquemment, la prière comme inutile; car si tout est prédéterminé par un décret absolu de Dieu, qui ne laisse point à l'homme la liberté d'agir ou de ne point agir, ni le choix du bien ou du mal, c'est en vain qu'on prierait Dieu pour obtenir des grâces qu'il n'aurait pas résolu de nous accorder. Les pélagiens avouaient l'utilité de la prière, mais ils en niaient la nécessité, selon saint Augustin, puisqu'ils prétendaient que l'homme peut, par ses seules forces, accomplir tous les commandemets et mériter le ciel. D'autres soutenaient que les fidèles ne doivent plus prier lorsqu'ils sont une fois parvenus à un état de perfection. Wiclef distinguait trois sortes de prières : la vocale, la mentale et la vitale, qui n'était autre chose, selon lui, que la pratique des bonnes œuvres; et de ces trois prières, ils croyaient que la troisième seule suffisait sans les deux autres. Luther enseignait que les justes pèchent, même en priant Dieu;

divina, quæ ibi dicuntur, debeant commovere: nescio tamen quo pacto modulatione canentis, major nascitur compunctio cordis. Multi enim reperiuntur, qui cantus suavitate commoti, sua crimina plangunt, atque ex ea parte magis flectuntur ad lacrymas, ex qua psallentis insonuerit dulcedo suavissima. Oratio in præsenti tantum vita pro remedio peccatorum effunditur: psalmorum autem decantatio, perpetuam Dei laudem demonstrat in gloriam sempiternam, sicut scriptum est (*Psal.* LXXXIII, 5): *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te.* Cujus operis ministerium quicunque fideliter intentaque mente exequitur, quodammodo angelis sociatur (S. Isidor, *de summo Bono*, lib. III, cap. 7).

[1] Suarez, *de Orat. voc.* cap. 6.

Digitized by Google

et en conséquence de son principe, que tout arrive par nécessité absolue, quelques luthériens rejetttent la prière comme entièrement inutile [1]. »

14. Cependant rien n'est mieux établi non-seulement que l'utilité de la prière, mais que son indispensable nécessité. C'est ce que je vais vous faire voir en vous exposant sur quelles bases repose la nécessité de la prière. Ces bases sont au nombre de cinq, savoir : le précepte divin, l'exemple de Jésus-Christ, nos propres besoins, l'empire absolu de Dieu sur nous, et le grand nombre de ses bienfaits à notre égard.

1° *Le précepte divin*. Ce précepte se trouve renfermé d'abord dans le premier commandement de Dieu, en plusieurs manières. « Premièrement, parce que l'amour de Dieu, tel qu'il est dans cette vie, est une prière ; car étant éloignés de Dieu, et ayant l'âme appesantie sous la corruption de la chair, et recevant de continuelles blessures par la concuspiscence qui habite dans nos membres, il est impossible que si l'amour de Dieu est dans notre cœur, il ne porte notre âme à désirer d'être plus unie à Dieu, et qu'il ne nous fasse gémir de nos misères et de nos péchés. Or, ce désir et ces gémissements inséparables de l'amour de Dieu dans cette vie, sont le fond et l'essence de la prière chrétienne.— Secondement, Dieu nous commande de l'aimer de tout notre cœur. Il nous commande de désirer la parfaite justice, et d'éviter le péché qui nous en éloigne ; et par conséquent il nous ordonne de pratiquer le principal des moyens pour acquérir cette justice et pour éviter le péché. Or la foi nous apprend que ce moyen principal est la prière, puisqu'après la première grâce que Dieu donne sans qu'on la lui ait demandée, il n'accorde les autres ordinairement qu'à ceux qui les lui demandent [2]. »

[1] Bougeaut, *Exposit. de la doctr. chrét.* IIe part., sect. III, cap. 9, art. 12.

[1] Nicole, *Instr. théol. et mor. sur l'Oraison dom.* I. Intr. ch. 2

Digitized by Google

Mais l'importance de la prière est telle qu'il n'a pas suffi à Dieu de nous la commander implicitement, il a voulu nous en faire un commandement formel et très-explicite. Voici en quels termes ce commandement est formulé : *Oportet semper orare* [1], c'est-à-dire, « il faut toujours prier. » Ces paroles sont du Sauveur lui-même, et il les a cent fois répétées. Remarquez-en l'énergie : *Il faut*, dit-il impérativement. La prière n'est donc pas simplement utile, elle est nécessaire; elle n'est pas un conseil, elle est un devoir.

C'est ainsi que les Apôtres ont compris les paroles de leur divin Maître. Aussi n'y a-t-il rien qu'ils recommandent avec plus de sollicitude que la prière, ni sur quoi ils reviennent et insistent plus souvent. *Soyez prudents*, dit saint Pierre, *et veillez dans la prière* [2]. Et saint Paul : *Priez sans relâche*, dit-il; *rendez grâces à Dieu en toutes choses, car telle est la volonté de Dieu en* JÉSUS-CHRIST *par rapport à vous tous* [3].

C'est aussi un commandement que l'Église a vu dans les paroles de JÉSUS-CHRIST que nous venons de rapporter. Sa croyance à cet égard nous est manifestée lorsqu'elle dit à Dieu, avant de réciter le *Pater* pendant le saint Sacrifice de la Messe : « Avertis par les *commandements* salutaires de JÉSUS-CHRIST et formés à son école divine, nous osons dire : Notre Père, etc. »

Appuyés sur ces données, les plus fameux théologiens n'ont pas hésité à avancer que c'est pécher contre la foi, que de nier que la prière soit nécessaire aux adultes pour se sauver [4].

15. 2° *L'exemple de* JÉSUS-CHRIST. Non content de nous avoir donné le commandement de la prière, le divin Sauveur, afin de nous mieux faire entendre encore la né-

[1] Luc. XVIII, 1 ; Marc. XIV, 38 ; Matth. VII, 7.
[2] 1 Petr. IV, 7. — [3] 1 Thess. V, 17.
[4] S. THOM. *Sum. theol.* 2, 2. q. LXXXIII, a. 3, ad 2; SUAREZ, *de Orat.* p. I. cap. 28 ; LESSIUS, *de Instit.* lib. II, c. 37, dub. III, n. 6 ; S. LIG. *op. cit.* ch. 1.

Digitized by Google

cessité de l'accomplir, a voulu joindre son exemple à ses paroles. Pour ne parler que de sa vie publique, nous le voyons, avant de commencer le cours de ses prédications, se retirer dans un désert, où il demeure quarante jours à jeûner et à prier. S'agit-il de choisir ses apôtres? Il passe en prière toute la nuit qui précède. Enfin le voilà parcourant la Judée, annonçant la bonne nouvelle aux foules qui se précipitent sur ses pas et guérissant les malades qu'on lui apporte. Après des journées aussi remplies de fatigues, le soir venu, il se retire à l'écart sur les montagnes, et passe les nuits en prière. Quand il prêchait à Jérusalem, le jardin des Oliviers était sa retraite favorite. C'est là que, dans son agonie, il prolongea sa prière jusqu'à l'arrivée du traître Judas et de la bande qu'il conduisait. Sur la croix, nous l'entendons plusieurs fois élever la voix vers son Père pour le prier. Ainsi, toute sa vie n'a été qu'une prière continuelle. Cependant il n'avait pas besoin de prier, puisqu'il avait en lui toute sagesse, toute science et toute puissance, et qu'en un mot il était Dieu. Si donc il a prié et tant prié, ce n'a été que pour nous servir de modèle en ce point comme en tous les autres.

16. 3° *Nos propres besoins*. Sans parler de nos besoins du côté du corps, nos besoins du côté de l'âme sont pour ainsi dire innombrables, tant pour résister au mal que pour connaître et pratiquer le bien, et y persévérer jusqu'au dernier jour. Car, dit un Père, le Seigneur, qui a pourvu les animaux de vitesse, de serres et d'ailes, chacun selon son espèce pour la conservation de leur être, a voulu former l'homme de manière que Dieu fût seul toute sa force, spécialement dans l'ordre du salut; en sorte que l'homme est absolument incapable de se sauver par lui-même, sans le secours divin [1].

C'est ce que Jésus-Christ nous a solennellement déclaré lorsqu'il a dit : *Sans moi, vous ne pouvez rien faire* [2]. Sur quoi saint Augustin observe justement que Jésus-Christ

[1] Auct. op. imp. hom. XVIII — [2] Joan. XV, 5.

Digitized by Google

n'a pas dit : *Vous ne pouvez* « rien achever » mais *rien faire ;* le Seigneur voulant nous faire comprendre par là que, sans son assistance, nous ne pouvons pas même commencer à faire le bien. L'apôtre saint Paul, fidèle interprète des enseignements du divin Maître, assure même que nous ne pouvons pas de nous-mêmes penser seulement au bien [1]. Si donc nous ne pouvons pas même penser au bien, bien moins encore pouvons-nous le désirer, le commencer et le faire. Cette vérité, qui s'appuie sur beaucoup d'autres passages de l'Écriture, a été définie par le concile de Trente, comme nous l'avons vu en parlant de la grâce.

Mais si, d'un côté, nos besoins sont donc sans nombre, et si de l'autre nous ne pouvons rien par nous-mêmes, mais seulement avec le secours de Dieu que nous obtenons par le moyen de la prière, comme nous le verrons bientôt, que s'ensuit-il de là, sinon que la nécessité de prier est pour nous aussi impérieuse que la nécessité même de nous sauver, puisque nous ne pouvons pas nous sauver sans prier ?

Ce raisonnement est celui de saint Thomas, qui dit en propres termes : « Pour se sauver, on doit combattre et vaincre [2] ; sans le secours de Dieu, on ne peut résister aux tentations ; or ce secours ne s'accorde qu'à la prière : donc, sans la prière il n'y a point de salut [3]. »

Aussi les théologiens, d'accord avec les Pères, enseignent-ils unanimement que la prière est nécessaire aux adultes, non-seulement de nécessité de précepte, ayant été commandée par Dieu, mais encore de nécessité de moyen, c'est-à-dire qu'ordinairement parlant le fidèle qui ne prie pas ne peut pas se sauver. Nous disons *ordinairement*, parce qu'il y a certains cas où Dieu accorde des grâces plus ou moins considérables sans qu'elles lui aient été demandées. Il en est de même des grâces premières, que nous recevons sans notre coopération, comme

[1] I Cor. III, 5. — [2] II Tim. II, 5. — [3] *Sum. théol.* III p. q. XXXIX, a. 5.

Digitized by Google

la vocation à la foi ou à la pénitence ; Dieu, dit saint Augustin, les accorde même à ceux qui ne prient point [1]. Mais le même saint tient pour certain que les autres grâces, et spécialement le don de la persévérance, ne sont accordées qu'à celui qui prie [2].

Ce n'est pas, dit saint Thomas, qu'il soit nécessaire de prier, pour que Dieu connaisse nos besoins ; mais il faut prier afin que nous comprenions nous-mêmes la nécessité de recourir à Dieu pour recevoir les secours nécessaires au salut, et que nous reconnaissions que Dieu est l'unique auteur de tous les biens que nous avons. Ainsi, comme le Seigneur a voulu que, pour être pourvus de pain et de vin, nous semions du grain, et nous cultivions la vigne, de même il a voulu que nous reçussions les grâces nécessaires au salut, par le moyen de la prière

Saint Liguori, empruntant aux Pères leurs plus heureuses comparaisons et leurs plus remarquables pensées, s'exprime de la manière suivante sur la nécessité de la prière par rapport à nos besoins : « Nous ne sommes, dit-il, que de pauvres mendiants, nous n'avons que ce que Dieu nous donne comme aumône [4]. Le Seigneur, dit saint Augustin [5], désire et veut nous dispenser ses grâces, mais il ne les accorde qu'à celui qui les demande. Il nous dit : Demandez, et l'on vous donnera ; ainsi, ajoute sainte Thérèse, celui qui ne demande point, ne reçoit point. Comme l'humidité est nécessaire aux plantes, pour qu'elles se conservent dans un état de vie et de fraîcheur, ainsi selon saint Jean Chrysostome [6], la prière nous est nécessaire pour nous sauver. Le même saint dit que, comme l'âme donne la vie au corps, de même la prière conserve la vie de l'âme. Celui qui néglige de prier tombe bientôt en péché. La prière est aussi appelée la nourriture de l'âme, parce que, comme le corps ne peut se soutenir

[1] Lib. de *Persevr.* cap. 5. — [2] *Ibid.*
[3] *Sum. théol.* III p. q. XXXIX, a. 5. ad I. — [4] Ap. S. LIG. *op. cit.*
[5] Ps. XXXIX, 18. — [6] *In Ps.* c. — [6] Hom. LXVII.

Digitized by Google

sans nourriture, ainsi l'âme, dit saint Augustin, ne peut conserver la vie sans la prière. Toutes ces comparaisons présentées par les saints Pères, nous marquent assez l'absolue nécessité de prier, pour obtenir le salut.

« La prière, continue saint Liguori, est l'arme la plus nécessaire pour nous défendre contre les attaques de nos ennemis. Celui qui ne prie point, dit saint Thomas, est perdu; et il assure qu'Adam est tombé, parce qu'il ne s'est point recommandé à Dieu, lorsqu'il fut tenté. Saint Gélase pense la même chose sur les anges rebelles. Saint Charles, dans une de ses lettres pastorales, nous fait remarquer qu'entre tous les moyens de salut que Jésus-Christ nous a recommandés dans l'Évangile, la prière tient la première place. Le Seigneur a voulu distinguer par là son Église des sectes, en l'appelant spécialement *maison de prière* [1]. Saint Charles conclut que la prière procure le principe, le progrès et la perfection de toutes les vertus, en sorte que dans nos doutes, nos misères et nos périls, nous ne pouvons avoir d'espérance qu'en élevant nos yeux vers Dieu, pour obtenir, par nos prières, de sa divine miséricorde, notre consolation et notre salut [2]. David ne connaissait point d'autre moyen pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, que de prier sans cesse le Seigneur de le délivrer de leurs piéges [3]. Aussi ne cessait-il de lui dire : Seigneur, tournez vos regards vers moi, soyez touché de ma misère, sauvez-moi. Je ne puis rien sans vous, et hors de vous je n'ai aucun secours à attendre [4].

» Comment pourrions-nous résister à nos puissants ennemis, et observer les divins préceptes, surtout depuis que le péché de notre premier père nous a rendus si faibles et sujets à tant d'infirmités, si nous n'avions pas le moyen de la prière pour obtenir du Seigneur la lumière et la force suffisantes? Luther blasphème en disant, qu'a-

[1] Matth. XXI, 13. — [2] II Par. XX, 12. — [3] Ps. XXIV, 15. — [4] Ps. XXIV, 14; et CXVIII, 146

Digitized by Google

près le péché d'Adam, l'observation de la loi de Dieu était impossible à l'homme. Jansénius prétendit aussi qu'il y avait des préceptes impossibles même aux justes, avec leurs forces actuelles : et jusque-là sa proposition aurait pu s'expliquer dans un bon sens ; mais elle fut justement condamnée à cause de ce qu'il ajouta, savoir, que l'homme ne recevait pas la grâce de Dieu, qui aurait rendu possible l'acccomplissement de ces préceptes. Il est vrai, dit saint Augustin [1], que l'homme, à raison de sa faiblesse, ne peut rempler quelques préceptes avec ses forces actuelles, et avec la grâce ordinaire commune à tous ; mais il peut bien obtenir par la prière le secours plus puissant dont il a besoin pour les observer. Ce texte du saint est devenu célèbre, il a été adopté et fait dogme de foi par le saint concile de Trente [2]. Le saint docteur ajoute [3] : Voyons comment l'homme peut faire ce qu'il ne peut point. Il veut dire que par la prière nous obtenons le remède de notre faiblesse, puisqu'en priant, Dieu nous donne la force de faire ce que nous ne pouvons point sans lui. Il n'est pas croyable, continue saint Augustin [4], que Dieu ait voulu nous imposer l'observance de la loi, et qu'il nous ait donné une loi impossible ; c'est pourquoi lorsque Dieu nous fait connaître notre impuissance pour observer tous ces préceptes, il nous avertit de faire les choses faciles avec la grâce ordinaire qu'il nous donne, et de faire les choses difficiles avec le secours plus abondant que nous pouvons obtenir par le moyen de la prière. Mais, dira-t-on, pourquoi Dieu nous a-t-il ordonné des choses impossibles à nos propres forces ? C'est précisément, reprend le saint, afin que nous obtenions par la prière le secours nécessaire pour faire ce que nous ne pouvons point par nous-mêmes [5]. La loi ne peut-être observée sans la grâce ; et Dieu nous a donné la loi afin que nous le suppliions sans cesse de nous donner la grâce pour

[1] *De Nat. et Grat.* cap. 49, n. 50. — [2] Sess. VI, c. 11. — [3] *De Nat. et Grat.* cap. 69, n. 83. — [4] *Ibid.* — [5] *In Ps.* CII.

Digitized by Google

l'observer. Ailleurs il dit [1], que nous devons nous servir de la loi ; mais à quelle fin ? afin que connaissant, par le moyen de la loi qui nous est impossible, notre impuissance à la remplir, nous obtenions par la prière le secours divin qui supplée à notre faiblesse. Le Seigneur sait, dit saint Bernard [2], combien la nécessité de prier sert à nous conserver dans l'humilité et la confiance. C'est pour cela qu'il permet que nous soyons attaqués par des ennemis supérieurs à nos forces, afin que par la prière nous obtenions de sa miséricorde le secours nécessaire pour résister. Remarquons spécialement qu'on ne peut résister aux tentations d'impureté, qu'en recourant à Dieu par la prière. La chair est une ennemie si terrible, que dans les assauts qu'elle nous livre, elle nous aveugle, nous fait oublier nos méditations et nos bons propos, nous fait perdre le respect pour les vérités de la foi, et la crainte des châtiments de Dieu ; celui qui ne recourt pas à Dieu est perdu. La seule ressource contre ces tentations est la prière, selon saint Grégoire de Nysse. Salomon l'avait déclaré avant lui [3]. La chasteté est une vertu que nous n'avons point la force de pratiquer, si Dieu ne nous l'accorde ; et Dieu n'accorde cette force qu'à celui qui la lui demande; mais en la demandant on est sûr de l'obtenir. Saint Thomas prononce, contre Jansénius, que nous ne devons point dire qu'il nous soit impossible d'observer le précepte de la chasteté, ou tout autre précepte [4], car, quoique nous ne puissions y réussir par nos propres forces, nous le pouvons néanmoins avec le secours de Dieu. Qu'on ne dise pas que c'est une injustice de commander à un boîteux de marcher droit. Non, ce n'est pas une injustice, dit saint Augustin [5], pourvu qu'on lui donne la manière de trouver un remède qui guérisse son infirmité ; après quoi c'est sa faute s'il continue à boîter.

[1] Serm. XIII, *de Verb. apost.* cap. 3. — [2] Serm. V, *de Quadr.*
[3] Sap. VIII, 21. — [4] *Sum. théol.* 1, 2 q. CCCIX, a. 4. ad 2.
[5] *De perf. Just.* cap. 3.

Digitized by Google

En un mot, ajoute le même saint docteur, celui-là ne saura jamais bien vivre, qui ne saura pas bien prier [1]. Et saint François d'Assise avait coutume de dire, que sans la prière on ne peut espérer rien de bon de la part d'une âme. C'est donc à tort que les pécheurs s'excusent en assurant qu'ils n'ont pas la force de résister aux tentations. Mais si vous n'avez pas cette force, leur répond l'apôtre saint Jacques, pourquoi ne la demandez-vous pas? Si vous ne l'ayez pas, c'est que vous ne la demandez pas [2]. Il n'y a point de doute que nous ne soyons trop faibles pour résister aux attaques de nos ennemis : mais il est certain aussi que Dieu est fidèle, dit l'Apôtre, et qu'il ne permet pas que nous soyons tentés au-delà de nos forces [3]. Nous sommes faibles, mais Dieu est fort : si nous lui demandons du secours, il nous communique sa force, et nous pouvons tout [4]. Il n'y a donc point d'excuse, dit saint Jean Chrysostome [5], pour celui qui tombe, parce qu'il néglige de prier; car s'il priait, il ne succomberait point [6]. »

[1] Hom. XLIII. — [2] Jac. IV, 2. — [3] I Cor. X, 13. — [4] Philipp. IV, 13. — [5] Serm. *de Moys.*

[6] *De l'importance de la Prière*, ch. 1. — Et quid attinet singulatim exponere, quibus rebus multipliciter, multisque modis peccatum humanæ vitæ commiscetur; cujus peccati nulla alia causa est, quam quod ad ea, quæ in manibus habent, et studiose tractant negotia, divinum etiam auxilium homines non simul adhibent et assumunt. Quod si oratio negotium præcesserit, peccatum adversus animam aditum non inveniet. Dei enim memoria in corde fixa atque fundata, irrita consilia adversarii manent, justitia sese mediam ubique controversiis interponente. Prohibet item agricolam a peccato, oratio in exiguo agri modo fructus multiplicans, ne postea amplius una cum plus habendi cupiditate peccatum ingrediatur; ita viator, ita qui expeditionem, vel nuptias parat : ita quicumque animum ad aliquod negotium adierit, si cum oratione quodlibet agat, prospero atque felici successu negotiorum a peccando abducetur, nullo adversario animam ad vitium trahente. Sin autem, relicto Deo, negotio totus intentus fuerit, omnino necesse est, ut a Deo remotus cum adversario prorsus versetur. Recedit autem a Deo qui per orationem sese Deo non conjungit. Ergo hoc prius oratione docendi estis, quod semper orare et non defatigari oporteat. Per orationem enim cum Deo esse contingit; at qui cum Deo est, ab adversario remotus est. Oratio pudicitiæ præsidium atque tutamen est, iræ moderatio, superbiæ sedatio atque repressio, injuriarum tenacis me-

Digitized by Google

A la vérité, nous recevons aussi la grâce de Dieu par les sacrements, comme nous l'avons démontré. Mais les sacrements ne sont alors que comme des canaux, et ce qui provoque l'écoulement de la grâce par ces canaux, c'est la prière. « Voilà pourquoi l'administration des sacrements est toujours accompagnée de prières, dit un catéchiste ; et ce n'est que par le mérite de nos prières, ou de celles de l'Église, que nous recevons de Dieu la grâce de participer aux sacrements. Ainsi c'est toujours la la prière qui est la source des grâces. C'est un principe certain, ajoute le même auteur, que Dieu n'accorde aucune grâce qu'aux prières. La source de toutes les grâces, c'est Jésus-Christ. C'est par un pur effet de sa miséricorde, sans aucune prière précédente, que Dieu a résolu d'envoyer Jésus-Christ aux hommes après leur péché. Mais il a voulu que les hommes aient longtemps soupiré après sa venue, qu'ils aient senti le besoin qu'ils en avaient, qu'ils l'aient longtemps demandé avant que de l'envoyer, Jésus-Christ est venu : il a formé son Église par ses prières et par les mérites de son sang ; et il n'ac-

moriæ expurgatio : invidiæ profligatio, injustitiæ sublatio, impietatis correctio. Oratio corporum robur est, abundantia domus, recta juris ac legum in civitate constitutio, regni vires, belli trophæum, pacis securitas, dissidentium conciliatio, conjunctorum conservatio. Oratio virginitatis sigillum est, matrimonii fides, viatoribus scutum, dormientium custos, vigilantium fiducia, agricolarum fertilitas, navigantium salus. Oratio reorum et causam dicentium patrona, nexorum ac vinctorum relaxatio atque solutio, fatigatorum requies, mœrentium consolatio, gaudentium animi delectatio, lugentium solatium, nuptias contrahentium corona, natalitii festi celebratio, morientium funus. Oratio, conversatio sermocinatioque cum Deo est : visum effugientium contemplatio : eorum, quæ concupiscuntur, certa fides ejusdem cum angelis honoris conditio, bonorum progressus et incrementum : malorum subversio, peccatorum emendatio, præsentium fructus, futurorum repræsentatio. Oratio Jonæ quidem cetum domum effecit : Ezechiam vero ex portis mortis ad vitam reduxit : tribus autem adolescentibus in ventum rorantem, flammam convertit : Israelitis, adversus Amalechitas trophæum erexit, et centum octogintaquinque millia Assyriorum una nocte gladio invisibili prostravit. Atque sexcenta præter hæc ex iis, quæ jam acciderunt, exempla licet invenire : quibus palam sit, nihil ex iis quæ per hanc vitam coluntur et in pretio sunt, orationi præstare (S. Greg. Nyssen., lib. *de Orat.*).

Digitized by Google

corde plus aucune grâce utile au salut qu'aux prières de cette Église et des fidèles qui sont dans l'Église. Et ceux qui sont déjà justifiés n'obtiennent l'augmentation des grâces et la persévérance dans le bien que par leurs prières jointes à celles de l'Église ; et c'est toujours JÉSUS-CHRIST, qui, par la vertu de son sang, donne le prix et le mérite à toutes ces prières. Rien n'établit plus invinciblement la nécessité de la prière, que ce principe qui est tiré de saint Augustin [1]. »

[1] POUJET *Institut. cathol.* p. III, sect. II, cap. 1, § 2.

Il est certain que dans la voie ordinaire, la rémission des péchés que Dieu donne aux âmes soit dans le Baptême soit dans la Pénitence, est toujours jointe à deux choses, sans lesquelles cette rémission ne s'opère point.

La première consiste dans les prières du corps des justes animés du Saint-Esprit, qui, par les gémissements ineffables que le Saint-Esprit forme dans les cœurs obtiennent efficacement de Dieu la justification des pécheurs : et c'est ce que saint Augustin appelle le gémissement de la colombe : *gemitum columbæ.*

La seconde est le ministère des Pasteurs, qui confèrent comme Ministres de Dieu cette rémission des péchés par l'administration des Sacrements du Baptême ou de la Pénitence, et qui appliquent et dispensent avec autorité ce que l'Église a obtenu.

On peut trouver une image sensible du concours de ces deux causes en ce qui est rapporté dans le livre d'Esther, de la délivrance des Juifs, que la malice d'Aman avait fait condamner à mort par le roi Assuérus.

Il fallut pour cela que la reine Esther obtint leur délivrance par ses prières, ensuite de la promesse qu'Assuérus lui fit de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait, quand même ce serait la moitié de son royaume.

Ce fut sur cette prière qu'Assuérus accorda la délivrance des Juifs par un édit public et solennel, qui est rapporté dans le livre d'Esther. Mais pour exécuter cet édit il fallut que les Gouverneurs des Provinces y tinssent la main, et qu'ils appuyassent les Juifs, selon l'ordre qui leur en est donné par cet édit même.

Voilà l'image de l'efficace des prières de l'Église, du ministère des Pasteurs, et de la suprême autorité de Dieu dans la rémission des péchés.

L'action du Saint-Esprit qui remet les péchés est jointe en même temps et au ministère des Pasteurs, qui donnent cette rémission par l'autorité de de Dieu, et aux prières de l'Église, qui l'obtient : et cela a donné lieu à deux manières différentes d'expliquer les chefs de l'Église.

Car les autres Pères comme saint Hilaire (Can. 16. *in Matth.*) saint Ambroise (liv. I. *de Pœnit.* cap. 2.) saint Chrysostome (liv. I. *de Sacerd.*)

Digitized by Google

17. 4° *L'empire absolu de Dieu sur nous.* Cette autre base de la nécessité de la prière n'est pas moins solide que les précédentes. Car s'il est certain que Dieu nous a fait un

Saint Grégoire le Grand (Homil. LXXVI. *in Evang.*) ayant considéré seulement que l'action ministérielle des Pasteurs faite par l'autorité de Dieu, est toujours suivie de la rémissisn des péchés dans les âmes bien disposées : et ne faisant pas une attention expresse à ces prières de l'Église qui l'obtient, quoiqu'ils les reconnaissent, n'ont attribué ce pouvoir de lier et délier qu'aux seuls Pasteurs, sans parler précisément de la nécessité des prières de l'Église ; parce qu'en effet le ministère et la dispensation des clefs n'appartient qu'aux Pasteurs.

.... Mais cela n'empêche pas, qu'en considérant d'un autre côté, qu'il ne se donne aucune grâce dans l'Église, qui ne soit obtenue par ses prières ; que c'est elle qui fléchit la misèricorde de Dieu, qu'il a établi cet ordre de sauver chaque particulier par les prières du corps entier : cela n'empêche pas, dis-je, qu'on ne puisse dire que c'est l'Église qui donne la rémission des péchés : parce qu'elle obtient efficacement cette rémission, et qu'on ne l'obtient point sans elle Ainsi l'on peut fort bien expliquer les chefs de l'Église de ces prières efficaces du corps vivant de l'Église animé du Saint Esprit.

Car comme c'est parler très-juste, que de dire que les juifs furent délivrès par les prières d'Esther ; que la résurrection du fils de la veuve de Naïm fut accordée à l'affliction de la mère, dont Jésus-Christ fut touché ; que ce furent Marthe et Marie qui obtinrent la résurrection de Lazare : c'est aussi une vérité très-solide, très-sainte et très-édifiante, que tous les pécheurs sont délivrés du joug du démon par les prières des membres vivants de l'Église.

Dieu leur dit, comme Assuérus fit à Esther, *Petite et accipietis* (*Matth.* VII et XXI, 22). Il ne se contente pas de le dire, il forme en eux par son Saint-Esprit ces prières mêmes, et il exécute comme Assuérus les désirs et les prières de l'Église son épouse, non-seulement en accordant aux pécheurs la rémission des péchés, quand ils reçoivent les Sacrements avec les dispositions requises ; mais en leur donnant même ces dispositions dans la vue de ces prières. Car c'est l'avantage que les prières de l'Église ont au-dessus même du ministère, que le ministère ne coopère qu'aux grâces données à ceux qui sont bien disposés, mais que les prières de l'Église obtiennent et les dispositions et les grâces. Les Ministres les confèrent, mais l'Église les obtient, comme Esther obtint la délivrance des Juifs, exécutée ensuite par les Satrapes et les Gouverneurs des Provinces.

....Un prince ne donnerait-il rien à son favori, lorsqu'il lui promettrait de lui accorder tout ce qu'il voudrait obtenir de lui ? Or, les prières que l'Église fait à Dieu sont fondées sur une promesse beaucoup plus grande, plus authentique, et qui a bien une autre étendue. Elle s'approche du trône de Dieu avec confiance, en se fondant sur les mérites de son époux. Elle lui expose les désirs qu'il a lui-même formés en elle, et qu'il n'a

Digitized by Google

commandement de la prière, que JÉSUS-CHRIST nous en a donné dans toute sa vie un constant exemple, et que nos besoins nous en rendent la pratique indispensable, il ne l'est pas moins que Dieu est notre principe et notre fin, notre créateur et notre conservateur, notre maître et notre bienfaiteur, et que tous ces titres lui donnent sur nous un empire absolu. Or, s'il est vrai que Dieu a sur nous un empire absolu, il s'ensuit nécessairement qu'étant des êtres raisonnables et libres, nous devons reconnaître cet empire. Mais comment? En lui rendant ce culte suprême qui fait l'objet de la vertu de religion, et dont le premier et principal acte, d'après la doctrine de saint Thomas, est la prière. *Oratio est præcipua inter actus religionis.*

C'est par la prière, en effet, que l'âme proclame la souveraineté de Dieu, car l'on ne prie que ce qui est au-des-

formés qu'afin de les exaucer. Le Saint-Esprit fait prier l'Église, et il exécute ce qu'il lui a fait demander.

Ainsi ces prières de l'Église sont quelque chose de très-grand, de très-réel, de très-efficace dans la religion chrétienne. C'est ce qui obtient la résurrection et la vie de tous les morts spirituels, et c'est la source par voie d'impétration de toutes les grâces qui se distribuent à tous les membres particuliers.

Il ne serait donc nullement étrange que saint Augustin eût attribué à ces prières, la rémission des péchés qui se donne dans le baptême et dans la Pénitence, et qu'il y eût fait consister ce que l'on appelle les clefs de l'Église, en tant qu'elles ont été données aux corps de l'Église : non en reconnaissant dans l'Église une autorité suprême de ministère, qui s'exerce en son nom par les Pasteurs ; mais en y reconnaissant une force d'obtenir de Dieu ce qu'elle lui demande par son Esprit.

Cette pensée ne serait point vaine, ni indigne de saint Augustin, comme ce n'est point une pensée vaine.... de dire que la reine Esther fut la cause de la délivrance de son peuple Et c'est pourquoi Mardochée, en l'exhortant à aller trouver le roi, se sert de ces paroles mêmes : Parlez au roi pour nous, et délivrez-nous de la mort, *loquere Regi pro nobis, et libera nos de morte* (*Esther*, xv, 3).

....C'est un don excellent du Saint-Esprit animant le corps de l'Église, remuant les cœurs de ceux qui le composent, et leur inspirant ce qu'il veut exécuter par son opération divine et toute-puissante. Il ne veut rien faire dans les cœurs des hommes, ni dans l'administration des Sacrements, qu'il ne l'ait fait obtenir à son Église par les prières qu'il forme en elle (NICOLE, *Traité de l'unité de l'Église*, liv. III, chap. 14).

Digitized by Google

sus de soi ; c'est par la prière qu'elle fait l'aveu de sa dépendance et de sa faiblesse, car lorsqu'on ne tient rien que de soi et qu'on n'a nul besoin, l'on ne prie pas; c'est par la prière qu'elle confesse la toute-puissance et la bonté divine, car l'on ne s'adresse qu'à ceux qui peuvent et sont disposés à nous assister ; c'est par la prière qu'elle témoigne à Dieu son amour; c'est par la prière qu'elle le remercie de ses bienfaits; c'est par la prière qu'elle implore le pardon de ses fautes. La prière est donc tout à la fois un acte d'adoration et d'humilité, un acte des vertus théologales, de foi, d'espérance et de charité, un acte de reconnaissance et de repentir, en un mot, un acte qui renferme en soi tous les autres actes du culte. Et voilà précisément pourquoi nous sommes obligés de prier, afin de reconnaître par cet acte excellent l'absolu domaine de Dieu sur nous.

Cependant combien de chrétiens qui, ne pouvant ignorer la grandeur, la souveraineté, la puissance et la majesté de Dieu, passent les jours, les semaines, les mois, les années entières sans lui rendre ni culte ni hommage, c'est-à-dire sans faire presque aucune prière ! Est-il un Dieu pour eux dans le monde ? Non, dit saint Paul, il n'y en a point : *Sine Deo in hoc mundo* [1]. Ils n'y sont cependant, ô Dieu ! que par votre puissance; ils n'y vivent que de vos bienfaits ; tout ce qu'ils ont, soit avantages de la nature, soit biens de la fortune, sont autant de présents de votre main libérale. Mais le dirai-je, Seigneur ? plus vous les rendez heureux, plus ils se rendent ingrats ; plus ils reçoivent de vous, et moins ils pensent à vous : *Sine Deo in hoc mundo*. Ils ont des amis qu'ils entretiennent, des protecteurs dont ils cultivent la bienveillance, des grands qu'ils honorent, des puissants qu'ils respectent, mais ils n'ont point de Dieu qu'ils glorifient et qu'ils prient : *Sine Deo in hoc mundo*. Le fils honore son père, dit Dieu par son prophète, le serviteur révère son maître ; mais où est

[1] Ephes. xi, 12.

Digitized by Google

l'honneur qu'on me rend en qualité de père et de maître : *Ubi est honor meus* [1] ?

Après les mauvais chrétiens qui oublient de prier, se placent les philosophes déistes qui affectent de ne pas prier.

« Prier, pensent-ils, lorsque l'enfant prie, lorsque le vieillard prie, lorsque la femme prie, lorsque ce qui est faible prie, n'est-ce point être faible ? Et ces hommes, qui veulent être forts, dédaignent la prière qui est la grande force de l'homme. Ils veulent être forts, ils ne sont que vains : ce qui est la pire faiblesse. Ils veulent n'avoir rien à demander à Dieu, comme s'ils avaient tout d'eux-mêmes, tout, dis-je, et même la vie ; on dirait cette parole des impies dans le poëme de Job : *Qu'est-ce que le Tout-Puissant, que nous lui obéissions ? et que nous sert de lui faire des prières* [2] ? Prier, c'est obéir, et le philosophe n'obéit qu'à lui-même : il ne prie pas, parce qu'il est orgueilleux, peu s'en faut qu'il ne faille dire parce qu'il veut être Dieu. Ici l'orgueil touche au délire. L'athée qui ne prie pas est conséquent, je ne sais pas concevoir le déiste qui dédaigne de prier ; la logique de l'un fait plus d'horreur, l'inconséquence de l'autre fait plus de pitié [3]. »

18. 5° *Le grand nombre des bienfaits que nous avons reçus de Dieu* nous rend encore la prière nécessaire, en tant qu'elle est une action de grâces. Car il n'est pas juste que celui qui reçoit ne remercie pas ; et le devoir de la reconnaissance est d'autant plus impérieux, que les bienfaits reçus sont plus nombreux et plus considérables. Vous pouvez juger par là non-seulement de l'obligation où nous sommes d'adresser à Dieu d'incessantes actions de grâces, mais encore de l'impossibilité où nous nous trouvons de le remercier jamais assez. Car qui pourrait compter les bienfaits dont Dieu nous a comblés et nous comble chaque jour ! Est-il un seul bien dont nous jouissons qui ne

[1] Malach. i,6. — [2] Job. xxi, 15.
[3] LAURENTIE, *Philosophie de la Prière*, ch. 17.

Digitized by Google

vienne de lui ? Est-il un seul mal dont nous avons été préservés qui n'ait été écarté de nous par sa main ? Qui nous a aimés de toute éternité, alors que nous n'étions pas encore ? Dieu. Qui a disposé dans l'espace, pour être notre demeure, ce monde immense, le ciel avec ses astres la terre avec sa parure de verdure et de fleurs qui se renouvelle sans cesse et ne vieillit jamais ? Dieu. Qui a formé notre corps et l'a animé d'un souffle de vie ? Dieu. Qui nous a rachetés alors que nous étions perdus pour jamais ? Dieu. Qui nous conserve à chaque instant l'existence ? Dieu. Qui nous rend la santé lorsque nous sommes malades ? Dieu. Qui fait croître et mûrir les moissons ? Dieu. Qui a fait le feu pour nous réchauffer en hiver et l'eau pour nous raffraîchir en été ? Dieu. Qui a créé les plantes et les animaux qui nous fournissent nos vêtements ? Dieu. Qui nous a donné un esprit pour comprendre, un cœur pour aimer ? Dieu. Qui nous a fait naître de parents catholiques ? Dieu. Qui nous a procuré le saint Baptême ? Dieu. Qui nous a fait instruire des vérités chrétiennes ? Dieu. Qui nous pardonne chaque jour nos péchés de faiblesse et de malice ? Dieu. Que de bienfaits généraux ! que de bienfaits particuliers ! que de bienfaits personnels ! Et ce ne serait pas un devoir pour nous de remercier Dieu et de le bénir ? Il n'y a personne qui oserait le penser, personne qui oserait le dire. La justice veut que l'on remercie celui qui nous donne un verre d'eau fraîche ; jugez si elle exige que l'on remercie Dieu. Ne manquons donc jamais de le remercier et de lui rendre grâces, toujours et partout, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, car cela est digne et juste, équitable et salutaire, comme nous le fait dire l'Église au saint Sacrifice de la Messe : *Gratias agamus Domino Deo nostro. Vere dignum et justum est, æquum et salutare.*

D. — Quand faut-il prier ?

R. — Notre-Seigneur nous commande de prier sans cesse.

Digitized by Google

10. Expl. — Maintenant que nous connaissons la loi de la prière, il nous faut examiner quand est-ce qu'elle oblige. Or Notre Seigneur nous déclare qu'elle oblige à tout moment et toujours : *Il faut toujours prier*, nous dit-il, *et ne jamais cesser* [1]. Et encore : *Veillez en priant toujours, afin que vous soyez jugés dignes d'éviter tous les maux qui arriveront et de paraître avec confiance devant le Fils de l'homme* [2]. Fidèles aux enseignements de leur divin Maître, les apôtres nous tiennent exactement le même langage : *Priez sans interruption* [3], nous dit saint Paul. Le précepte de la prière continuelle n'est donc pas douteux.

Mais alors même que ce précepte ne serait pas aussi positif et aussi formel, nous n'en devrions pas moins prier sans cesse et sans interruption. Pourquoi ? Parce que nous sommes sans cesse et continuellement en la présence de Dieu, que sans cesse et continuellement nous avons besoin de ses grâces, et que sans cesse enfin et continuellement il nous accorde de nouveaux bienfaits. Puis donc qu'il en est ainsi, nous devons adorer Dieu, l'invoquer et le remercier sans cesse ; or comme c'est là toute la prière, vous voyez que la seule loi naturelle nous obligerait, à défaut de la loi positive divine, à prier continuellement [4].

D. — Comment peut-on prier sans cesse ?

R. — On prie sans cesse en offrant de temps en temps

[1] Luc. xviii, 1. — Les messaliens ou euchytes (d'un mot hébreu qui signifie *prière*) prenaient à la lettre ces paroles du Sauveur ; *Il faut toujours prier*. De plus, ils prétendaient que la prière était l'unique moyen de salut, et suffisait pour être sauvé. Ils furent condamnés par plusieurs conciles particuliers et par le concile général d'Ephèse, tenu en 431. (*Dictionn. des Hérésies*, art. *Messaliens*).

[2] Luc. xxi, 36. — [3] Thess. v, 17.

[4] Oratio debet esse continua, ut sicut nunquam deficit pugna, sic nunquam cessemus petere misericordiam, nunquam miles existens in pugna, deponit arma ante obtentam victoriam : arma nostra sunt orationes (S. Bonav., serm. xxvii, *de Confess.*).

Digitized by Google

à Dieu toutes ses actions et toutes ses souffrances dans le dessein de lui plaire.

20. Expl. — En nous commandant de prier sans cesse et toujours, Notre Seigneur n'a pas entendu nous obliger à être constamment à genoux, les mains jointes, et des invocations à la bouche. L'obligation où nous sommes, d'autre part, de gagner notre vie à la sueur de notre front, c'est-à-dire de nous occuper à toutes sortes de travaux pour pourvoir à nos besoins naturels, ne nous permet pas de nous livrer constamment à cette sorte de prière. Bien plus, le commandement de la prière continuelle ne nous oblige même pas à une élévation toujours actuelle de notre âme vers Dieu, ce qui nous est également impossible tant que nous sommes ici-bas, à cause de l'infirmité de notre nature, et de l'attention que nous devons souvent donner aux choses temporelles.

Commet donc peut-on accomplir le commandement divin de la prière constante? On accomplit ce commandement en offrant de temps en temps à Dieu, dit notre catéchisme, toutes ses actions et toutes ses souffrances dans le dessein de lui plaire. Ainsi, par exemple, toutes les fois qu'on entend sonner l'heure, ou bien toutes les fois qu'on change d'occupation, ou bien toutes les fois qu'on se repose dans son travail, si l'on élève son cœur vers Dieu pour le bénir et l'invoquer, encore qu'ensuite on reprenne son travail, la prière qu'on a faite persévère, comme la pierre que lance un enfant continue à monter après qu'elle a quitté sa main.

Écoutons diverses explications des saints Pères sur ce sujet. Voici d'abord comment en parle saint Augustin : « La prière, dit-il, n'est autre chose que le désir du cœur ; et si vos désirs se soutiennent sans cesse, votre prière est continuelle. Car ce n'est pas en vain que l'Apôtre nous a dit de *prier sans cesse* ; et néanmoins nous ne pouvons pas sans cesse fléchir les genoux, lever les mains au ciel et

Digitized by Google

demeurer prosternés sur la terre. Il y a donc une autre prière continuelle. Cette prière, quelle est-elle ? Nos désirs. Quels que soient vos embarras et vos occupations, si au milieu de tout cela vous désirez le repos de la vie éternelle, votre prière n'est point interrompue. Voulez-vous donc ne jamais cesser de prier ? Ne cessez jamais de désirer [1]. »

Saint Basile montre comment on pratique la prière continuelle dans les diverses actions et circonstances de la vie : « La prière, dit-il, consiste aussi dans les actions que l'on fait dans tout le cours de sa vie suivant les règles de la vertu. « Soit que vous mangiez, dit saint Paul, soit que vous buviez, ou quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. » Assis à table, priez. Mangez-vous du pain ? rendez grâces à celui qui vous le donne. Buvez-vous du vin pour rétablir vos forces ? souvenez-vous que c'est Dieu qui vous l'a donné pour fortifier le cœur et vous soutenir dans les infirmités humaines. Êtes-vous rassasié ? n'oubliez pas que c'est par les bienfaits de Dieu. Vous habillez-vous ? songez que c'est Dieu qui vous donne de quoi vous vêtir, ajoutant même en cela le commode au nécessaire. Le jour est-il fini ? rendez grâces à celui qui vous a donné la lumière du soleil pour éclairer le travail du jour, et celle du feu pour y suppléer la nuit. La nuit même vous donne de nouvelles occasions de prier. Contemplez la beauté des astres, et priez le Seigneur du ciel, adorez le Créateur infiniment sage qui a tout fait et tout créé. C'est ainsi que vous pourrez prier sans cesse ; et ce ne seront pas des paroles seules qui composeront votre prière, ce seront toutes les actions de votre vie, qui sera par ce moyen une oraison perpétuelle e non interompue [2]. »

Saint Jean Chrysostome entre dans d'autres détails : « Il n'est aucun lieu ni aucun temps, dit-il, qui nous

[1] *Enarr. in Ps* XXXVII.
[2] Hom. *in martyr Julitt*

Digitized by Google

empêche de prier; car il n'est pas nécessaire pour prier de fléchir les genoux, d'élever les mains au ciel, de se frapper la poitrine; ayez l'esprit toujours fervent et le cœur plein de charité, et vous faites une excellente prière en allant, en venant, on peut ainsi prier partout et prier longtemps. L'artisan assis dans sa boutique en travaillant, le domestique qui vend et qui achète, qui monte et qui descend, peut prier de cette manière... Quelque part que vous soyez, vous pouvez porter un autel dans votre cœur pour y prier[1]. »

De tout cela, il résulte que le commandement de la prière continuelle, non-seulement n'est pas d'une exécution impossible, comme le disent certains chrétiens ignorants et relâchés, mais qu'il est au contraire aussi facile que doux de l'observer.

D. — N'y a-t-il pas des temps et des circontances où l'on doit particulièrement prier ?

R. — Oui, et c'est le matin et le soir, avant et après le repas, en assistant à la messe et aux offices, dans les dangers et les tentations, lorsque nous sommes sur le point de choisir un état de vie et à l'article de la mort.

21. Expl. — Les théologiens pensent communément que le chrétien qui passe une journée entière sans prier se rend coupable de négligence dans l'affaire de son salut, et que, par conséquent, il commet un péché. Or, s'il y a obligation étroite de faire tous les jours quelque prière particulière, quand convient-il mieux de le faire que le matin et le soir ? Aussi les chrétiens qui ont quelque souci de leur salut n'y manquent-ils jamais.

On prie le matin, 1° pour remercier Dieu de nous avoir donné l'être et la vie, et de nous avoir conservés jusque-là; 2° pour lui faire hommage de toute notre personne, lui offrir notre corps et notre âme avec soumission à sa divine volonté, et lui consacrer toutes nos pensées, nos

[1] *Hom. de Divers* de Orat. hom. II.

Digitized by Google

paroles et nos actions; 3° pour lui demander, soit la grâce générale de passer saintement la journée, soit diverses autres grâces particulières dont nous savons avoir besoin.

On prie le soir, 1° pour remercier Dieu des grâces qu'il nous à faites dans la journée ; 2° pour lui demander pardon de toutes les fautes que nous avons eu le malheur d'y commettre ; et 3° pour le prier de veiller pendant la nuit à la conservation de notre corps et de notre âme.

Et parce que des faveurs spéciales sont réservées à la prière de plusieurs personnes réunies dans un même esprit et un même cœur [1], tous les membres de chaque famille doivent, autant que possible, faire ensemble ces prières, surtout celle du soir, parce qu'il semble qu'on a généralement plus de commodités pour cela.

Outre le matin et le soir de chaque jour, il est d'autres temps et d'autres circonstances où l'on est encore particulièrement obligé de prier, savoir : avant et après le repas, en assistant à la messe et aux offices, dans les dangers et les tentations, lorsque nous sommes sur le point de choisir un état de vie, et à l'article de la mort. Mais comme nous avons eu occasion d'expliquer tout au long les prières qu'il faut faire dans ces diverses circonstances, nous croyons inutile d'y revenir ici.

Nous ajouterons toutefois qu'un chrétien qui a pleinement à cœur son salut ne se bornera pas à ces prières particulières, mais qu'il s'en imposera encore d'autres à certaines heures du jour, à l'exemple de David. Cet illustre et pieux roi se prosternait sept fois le jour devant Dieu [2], et il se levait encore la nuit pour l'adorer et le prier [3], c'est pour l'imiter que l'Église a distribué son office canonial en sept parties qui se récitent à sept heures différentes de la nuit et du jour, savoir : matines et laudes, avant le lever du jour ; prime, au lever du soleil ; tierce

[1] Matth. XVIII, 20.
[2] Ps. CXVIII, 164. — [3] Ps. CXVIII, 62.

Digitized by Google

à neuf heures ; sexte, à midi ; none, à trois heures ; vêpres avant le coucher du soleil ; et complies, quand le soleil est couché. Autrefois, les fidèles assistaient à ces offices autant qu'il leur était possible, surtout à laudes et à vêpres, parce qu'ils se trouvent au commencement et à la fin de la journée, et qu'on peut s'y rendre avant et après le travail. Mais si ce pieux usage n'existe plus aujourd'hui on ne saurait trop exhorter les chrétiens à suivre au moins autant que possible l'esprit de l'Église, en élevant leur cœur à Dieu sept fois par jour d'une manière plus attentive et plus solennelle [1].

[1] Post hæc quanquam Apostolus orare nos semper jubeat, et sanctis etiam ipse sit somnus oratio, tamen divisas orandi horas debemus habere : ut si forte aliquo fuerimus opere detenti, ipsum nos ad officium tempus admoneat. Horum tertiam, sextam, nonam, diluculum quoque et vesperam nemo est qui nesciat. Nec cibi sumantur nisi oratione præmissa : nec recedatur a mensa, nisi referatur Creatori gratia. Noctibus his terque surgendum, revolvenda quæ de Scripturis memoriter retinemus. Egredientes de hospitio, armet oratio; regredientibus de platea oratio occurrat antequam sessio ; nec prius corpusculum requiescat, quam anima pascatur. Ad omnem actum, ad omnem incessum manus pingat Domini crucem (S. Hieron. *Epist.* xviii, *ad Eustach.*). — Illæ statis temporibus præscriptæ orationes, negligendæ non sunt, quas observari in conventibus solemne est et quotidianum. Siquidem ea re a nobis necessario hujusmodi tempora delecta sunt, quod in eorum singulis peculiaris quædam Dei in nos beneficiorum est commemoratio. Ac matutinum quidem, ut primi animi et mentis nostræ motus consecrentur Deo. Neque ullius rei cura ante aditum ad nos demus, quam nos in cogitatione de Deo oblectaverimus : sicut scriptum est : *Memor fui Dei, et delectatus sum* (*Ps.* lxxvii, 4). Neque corpus prius ad functionem alicujus moveamus, quam illud fecerimus quod dictum est : *Orabo ad te, Domine, mane exaudies vocem meam. Mane adstabo tibi* (*Ps.* v, 4 et 5). Tertia vero hora, ut in ea ad orationem surgatur, fratresque omnes in unum congreguntur, licet diversis in locis, alii in aliis operibus sint occupati : idque ea re ut admoniti doni Spiritus quod circiter hanc ipsam horam Apostolis datum fuit, uno eodemque animo cuncti illum venerentur, ab eoque petant, ut et ipsi digni sint, qui sanctificationem suscipiant : simulque ut salutaris sibi doctrinæ, et recti itineris dux esse et auctor velit, illum imitantes qui dixit (*Ps.* l, 12 *et seq.*) : *Cor mundum crea in me Deus, et Spiritum rectum innova in visceribus meis. Ne projicias me a facie tua, et Spiritum sanctum tuum ne auferas a me. Redde mihi lætitiam salutaris tui, et Spiritu principali confirma me* : et alio in loco (*Ps.* cxlii, 10) : *Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam ;* atque ita denuo ad inter-

Digitized by Google

D. — En quelle posture faut-il se mettre pour prier?

R. — Il convient en général de se mettre à genoux, de joindre les mains et de baisser les yeux.

missa opera redeatur. Quod si sors aliquos vel propter operum, vel propter locorum naturam eo tempore abesse longius contigerit, quam ut una cum aliis præsto esse possint, et ubicumque fuerint, ea necessario ibi exequi debent, quæ communiter statuta sunt, nihil hæsitante omnino. *Quia ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo*, inquit Dominus, *ibi, in medio eorum sum* (*Matth.* XVII, 20). Porro sexta hora, Sanctorum exemplo, necessariam esse orationem judicavimus, apud quos est *vespere et mane et meridie narrabo et annuntiabo et exaudiet vocem meam* (*Ps.* LIV, 18). In qua quidem, ut liberemur ab incursu et dæmonio meridiano, nonagesimus etiam Psalmus recitetur. De nona vero, quod ea ad orationem nobis necessaria sit, id Apostoli ipsi declaraverunt in Actis, in quibus est, quod *Petrus et Joannes ascendebant in templum ad horam orationis nonam* (*Act.* III, 1). Completo vero jam die, pro iis omnibus quæ in ea data nobis fuerint, feliciterve nobis evenerint, gratiarum actio succedat : eorumque, quæ vel per consensum aut secus contra animi sententiam prætermissa sint, confessio : ac sicubi latens delictum aliquod admissum fuerit verbis operibusve aut etiam corde, pro his omnibus oratione adhibita veniam nobis a Deo comprecabimur. Siquidem ad similia peccata iterum evitanda, valde utilis est præteritorum consideratio. Idcirco David dicit, *Quæ dicitis in cordibus vestris, et in cubilibus vestris compungimini* (*Ps.* IV, 5). Tum autem primis se jam noctis intendentibus tenebris, sequitur petitio, ut quies, quam sumus capturi, inoffensa et ab omni perturbatione ac vitio libera sit : qua hora etiam necessario nonagesimus recitari Psalmus debet. De tempore autem dimidiæ noctis, quod id ad orationem necessarium sit, traditum nobis est a Paulo et Sila in Actis. Scriptum enim sic : *Circiter autem mediam noctem Paulus et Silas laudabant Deum* (*Act.* XVI, 25). Atque hoc quidem etiam concentor Psalmorum confirmat, sic dicens : *Media nocte surgebam ad confitendum tibi, super judicia justitiæ tuæ* (*Ps.* CXVIII, 62). Post intervertendum diluculum est, et ad orationem surgendum ; cavendumque ne dies nos in lectulo dormientes opprimat : et ille imitandus, qui dixit : *Prævenerunt oculi mei diluculum, ut meditarer eloquia tua* (*Ibid.* 148). Porro ex his omnibus, quæ diximus statis temporibus, nullum ab iis prætermitti debet, quorum vitæ præpositum est, ut quæ acturi sunt, omnia ad laudem Dei et Christi ejus referant ; atque utilis etiam, meo quidem judicio, hæc in orationibus et Psalmorum decantationibus, quæ certis temporibus fiunt, diversitas est atque varietas, ob eam causam, quod in perpetua similitudine et æqualitate rerum animo nescio quo modo torpedo quædam plerumque oboritur atque tædium, eaque re aliud agere vel futiles et vagas cogitationes aberrat. In vicissitudine autem varietateque cum psalmodiæ, tum singularum horarum rationis et studium ipsum renovatur, et attentio instauratur (S. BASIL., *Regul.* c. 37).

Digitized by Google

22. Expl. — Il semble que la nature elle-même commande cette posture pour prier, parce qu'elle favorise le recueillement et inspire des sentiments d'humilité c'est ainsi que priait saint Paul [1]. Il convient donc de la prendre lorsqu'on prie en particulier. Car si l'on est à l'église, il faut se tenir comme tout le monde, suivant les rubriques ou l'usage.

Mais lorsqu'on est en son particulier, on peut encore se mettre en différentes autres postures pour prier. On peut se tenir debout, principalement dans le temps pascal et tous les dimanches de l'année, en signe de joie à cause de la résurrection du Sauveur. C'est la pratique générale de l'Église. On peut aussi se prosterner, comme fit Jésus-Christ au jardin des Oliviers [2]. On peut prier assis, à l'exemple du prophète Élie [3]. On peut, en priant, lever quelquefois les mains et les yeux vers le ciel, à l'exemple de Moïse, de David et de Jésus-Christ [4]. On peut se tourner vers l'Orient, à l'exemple des premiers chrétiens, qui suivaient en cela la tradition des apôtres [5]. Enfin, c'est une pratique sainte que de se tourner vers l'église où repose le très-saint Sacrement, comme les Juifs se tournaient en quelque lieu qu'ils fussent, vers le temple de Jérusalem [6]. Mais il faut bien faire attention de n'attacher à ces différentes postures d'autre utilité que celle d'aider plus ou moins notre esprit à bien prier [7]. Autrement l'on

[1] Ephes. III, 14. — Cf. III Reg. VIII, 54; Dan. VI, 10. — Il y eut une secte d'hérétiques, appelés *agonicélites*, qui prétendaient que c'était une superstition de prier à genoux, mais que l'on devait prier debout. Ils furent condamnés par l'Eglise.

[2] Matth. XXVI, 39. — [3] III Reg. XVIII, 42. — [4] Exod. XVIII, 11; Ps. CXX, 1; Jean, XVII, 1.

[5] Tertull. *Apol.* cap. 16; S. Basil. *de Spir. S.* cap. 27; S. Jean Dam. *de orth. Fid.* lib. IV, cap. 13.

[6] Dan. VI, 10.

[7] Nam et orantes de membris sui corporis faciunt quod supplicantibus congruit, cum genua figunt, cum extendunt manus, vel etiam prosternuntur solo et si quid aliud visibiliter faciunt : quamvis eorum invisibilis voluntas et cordis intentio Deo nota sit, nec ille indigeat his indiciis, ut humanus ei pandatur animus : sed hinc magis seipsum excitat homo ad

Digitized by Google

tomberait dans cette ridicule hypocrisie frisant la superstition que les prophètes reprochaient aux Juifs, et qui irritait si fort le Seigneur [1].

Après avoir dit en quelles postures l'on peut se mettre pour prier, j'ajouterai que l'on ne doit pas faire les prières de précepte étant couché, à moins qu'on ne soit malade, ou qu'il ne s'agisse d'éviter quelque grave dommage. C'est ainsi que Monseigneur Gousset excuse « le soldat qui fait ses prières au lit, parce qu'il craint d'occasionner de mauvais propos en les faisant ostensiblement. » La raison pour laquelle on ne doit pas faire, étant couché, les prières auxquelles on est tenu, c'est que cette posture, outre qu'elle manque de dignité et de respect, favorise sensiblement la mollesse de l'esprit. Voilà pourquoi l'on ne doit prier dans cette position que lorsqu'on ne peut pas faire autrement.

D. — En quel lieu convient-il de prier ?

D. — Il faut autant que possible choisir un lieu retiré.

23. Expl. — Le lieu le plus propre à la prière est l'église, qui est appelée la maison de prière [2]. C'est pour cela que les prières publiques s'y font, et que même si l'on peut aisément y aller faire ses prières particulières, on ne doit pas y manquer. Là, Dieu nous regarde et prête une oreille particulièrement attentive à ce que nous lui demandons, ainsi qu'il l'a promis : *Erunt oculi mei aperti, et auris mea erecta ad orationem ejus qui oraverit in loco isto* [3]. Mais ce qui doit nous y attirer encore bien plus,

orandum gemendumque humilius atque ferventius. Et nescio quomodo, cum hi motus corporis fieri nisi motu animi præcedente non possint, eisdem rursus exterius visibiliter factis, ille interior invisibilis qui eos fecit augetur : ac per hoc cordis affectus, qui ut fierint ista præcessit, quia facta sunt crescit. Verumtamen si eo modo quisque teneatur, vel etiam ligetur, ut hæc de suis membris facere nequeat, non ideo non orat interior homo ante oculos Dei in secretissimo cubili, ubi compungitur, sternitur (S. Aug. lib. *de Cura pro mort. gerenda*, c. 5, n. 7).

[1] Is. L, 15 ; LVIII, 3.

[2] Matth. XXI, 13. — [3] II Paral. VII, 14.

Digitized by Google

c'est la présence substantielle du divin Sauveur, qui nous y attend et nous y appelle, et qui y offre pour nous à son Père le perpétuel sacrifice de lui-même. Comment pouvons-nous ne pas aller unir nos prières aux siennes, lorsque cela nous est possible ? Déposées de nos lèvres au pied de l'autel, et offertes à Dieu par l'Agneau immolé, rien ne saurait mieux en assurer le succès.

Un autre lieu très-favorable à la prière, c'est l'intérieur de nos maisons, ainsi que JÉSUS-CHRIST nous l'assure. Car c'est dans notre chambre, après en avoir fermé la porte, qu'il nous commande de faire habituellement notre prière [1]. Ce lieu a l'avantage d'assurer notre recueillement par la solitude qui nous entoure, et par conséquent de nous préserver de plusieurs distractions. De plus, n'étant vus et entendus que de Dieu seul, nous nous trouvons mieux à l'abri de l'esprit d'orgueil et d'ostentation, qui vicie plus de prières qu'on ne croit.

Enfin, lorsqu'on n'est pas libre de se retirer dans quelque endroit solitaire et silencieux, l'on peut prier partout où l'on se trouve, *orare in omni loco* [2], parce que le monde entier est un temple dont Dieu remplit toutes les parties de sa présence et de sa majesté. « Priez donc, vous dirai-

[1] Matth. VI, 5 et 6.

[2] I Tim. II. 8. — Ait Apostolus : *Volo viros orare in omni loco levantes puras manus :* et Dominus dicit in Evangelio : *Tu autem cum oras, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio ora Patrem tuum*; non tibi videtur esse contrarium, ut dicat Apostolus, in omni loco ora : et Dominus dicat : intra in cubiculum tuum, et ora ? sed non est contrarium, aliud Paulus videtur dicere, aliud Dominus. Numquid potuit Paulus contra Christi docere præcepta, non utique : qua ratione ? quia non contrarius, sed interpres est Christi; quid ergo ? potes utique orare, et in cubiculo tuo semper orare : habes ubique cubiculum tuum. Et si inter gentes, inter Judæos positus sis, habes tamen ibique secretum cubiculum tuum ? mens tua est, in populo licet positus, tamen in interiori homine arcanum tuum, secretumque conservas. Tu autem eum oras, intra in cubiculum tuum : bene addit, intra, nec sic ores, quomodo Judæus, cui dicitur, *populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me :* non ergo de labiis tantummodo tua procedat oratio : animo totus intende, intra in recessum pectoris tui (S. AMBR. *de Sacram.* lib IV, cap. 31

Digitized by Google

je avec saint Jean Chrysostome, non pas dans l'église seulement, mais hors de l'église. Peu importe le lieu, c'est le cœur que Dieu demande. Jérémie prie du fond de la citerne où il est plongé, et il est exaucé. Daniel reçoit les effets de la miséricorde du Seigneur dans la fosse aux lions, d'où sa voix s'élève jusqu'à lui. Le larron prie sur la croix, et le royaume du ciel lui est ouvert. Job prie sur son fumier, Jonas dans le ventre de la baleine, et leur voix monte jusqu'au Seigneur. Au milieu de vos occupations domestiques, en voyage, dans votre maison, partout, priez; vous portez avec vous votre temple. *Ne savez-vous pas*, dit l'Apôtre, *que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous* [1]? Dieu est partout; son immensité n'est bornée par aucun lieu, il suffit qu'on l'invoque, il répond: *Me voici* [2]. »

D. — Qui sont ceux qu'oblige le devoir de la prière?
R. — Tous ceux qui ont l'usage de la raison.

24. Expl. — Tous ceux qui ont l'usage de la raison sont obligés d'observer les commandements de Dieu, et de suivre l'exemple de Jésus-Christ, d'adorer Dieu et de lui rendre grâces, de vaincre leurs mauvais penchants et de faire le bien, en un mot, d'accomplir leur salut. Or, comme c'est par la prière que l'on fait tout cela, ceux qui ont l'usage de la raison sont donc tous obligés de prier. Ils y sont obligés par eux-mêmes, car c'est un devoir personnel; en sorte qu'on ne s'en acquitterait pas en faisant prier pour soi et en ne priant pas soi-même, comme une mère s'acquitte du devoir d'allaiter son enfant en les faisant allaiter par une autre femme. Seuls les petits enfants et les fous perpétuels sont dispensés de ce devoir. Nous disons les fous perpétuels; car ceux qui ont des intervalles lucides, sont obligés de prier dans ces

[1] I. Cor. III, 16.
[2] Is. LVIII, 9. — Apud Noel, *Nouv. explic. du Catéc de Rodez*, II p. 1, leç. 7 instr.

Digitized by Google

intervalles aussi bien que les autres hommes. Pour les enfants, encore qu'ils ne soient pas obligés de prier, l'on ne doit pas cependant négliger de les y habituer dès qu'ils en sont capables, c'est-à-dire dès qu'ils commencent à parler. Ce sera heureusement consacrer leur voix, et d'ailleurs l'on a souvent vu l'esprit de prière devancer dans les enfants l'usage de la raison.

D. — Dans quelle disposition faut-il être pour prier?

R. — Il faut aimer Dieu de tout son cœur, ou tout au moins avoir un commencement de haine contre le péché.

25. Expl. — Ceux qui se présentent devant Dieu pour lui offrir leurs prières se trouvent nécessairement dans l'une des cinq situations que voici : ou bien ils sont en état de grâce ; ou bien ils sont en état de péché, mais le détestent ; ou bien ils aiment leur péché, mais voudraient le haïr ; ou bien ils sont dans l'infidélité ou l'hérésie, mais cherchent de bonne foi la vérité ; ou bien ils sont pécheurs et veulent rester pécheurs.

26. Cela posé, nous disons et l'on conçoit très-bien que la disposition la plus parfaite pour prier, c'est l'état de grâce. Dans cet état, l'âme s'élève avec foi et confiance vers le Dieu qu'elle aime, répand sa prière en sa présence et lui expose ses tribulations, comme le faisait David justifié : *Effundo in conspectu ejus orationem meam, et tribulationem meam ante ipsum pronuncio* [1].

27. Le repentir, lorsqu'on a le malheur d'avoir la conscience chargée de quelque péché grave, est une disposition moins parfaite que la charité, mais suffisante pour se présenter devant Dieu avec confiance. Le Saint-Esprit l'a dit par la bouche du roi pénitent, Dieu ne repousse pas un cœur contrit et humilié : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies* [2]. La prière de ce jour pénètre le ciel et en fait descendre le pardon. Nous en trouvons une

[1] Ps. CXLI, 3. — [2] Ps. L, 19.

Digitized by Google

preuve dans la parabole du pharisien et du publicain. Ce dernier, dit JÉSUS-CHRIST, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel[1] ; mais il frappait sa poitrine en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. Je vous déclare, ajoute le Sauveur, que celui-ci s'en retournera justifié dans sa maison et non pas le pharisien[1].

Bien loin de repousser les pécheurs pénitents, Dieu les appelle à lui de la manière la plus touchante : *Venez à moi*, leur dit-il plein de compassion, *venez à moi, vous tous qui êtes affligés et courbés sous le poids de vos maux, et je vous soulagerai*[2]. Et lorsqu'ils viennent, il leur ouvre ses bras et son cœur avec une miséricordieuse tendresse, comme fit à son fils le père du prodigue.

Dieu ne repousse même pas la prière des pécheurs assez malheureux pour aimer leur péché, mais qui gémissent de leur servitude, et voudraient arracher leur cœur au mal pour le donner à Dieu. Cette disposition est sans doute très-imparfaite, cependant elle permet à celui qui en est animé de prier utilement. Car cette tendance de la volonté vers le bien, quoique peu sensible, est toutefois un commencement de conversion, formé par la grâce dans le cœur des plus grands pécheurs. Il ne faut pas que la crainte d'irriter Dieu par la prière leur fasse étouffer ces petites lueurs de grâce, dont les commencements ne sont presque rien, et qui peuvent néanmoins conduire à l'entière conversion, quand elles sont suivies. Ainsi tout pécheur qui prie avec humiliation et avec quelque commencement, ou au moins quelque désir de haine pour l'état de pécheur où il se trouve, prie utilement, quand cette prière ne servirait qu'à lui faire faire réflexion sur la misère de son âme.

28. En ce qui concerne les infidèles et les hérétiques qui sont de bonne foi, et prêts à embrasser la vérité dès qu'ils la connaîtront, Dieu écoute très-favorablement leur

[1] Luc. XVIII, 10 et seqq. — [2] Matth. XI, 28

Digitized by Google

prières, et ne manque pas de leur accorder les grâces dont ils ont besoin pour éviter la damnation et faire leur salut. Le centurion Corneille, dont il est parlé aux *Actes des Apôtres* nous en fournit un exemple remarquable. *C'était*, dit l'historien sacré, *un homme religieux et craignant Dieu avec toute sa famille. Il faisait beaucoup d'aumônes au peuples et priait Dieu incessamment. Or, un jour, vers la neuvième heure, il vit clairement dans une vision un ange de Dieu qui se présenta devant lui et lui dit : Corneille ! Il regarda l'ange, et tout saisi de frayeur il lui répondit : Seigneur, qu'y a-t-il ? Vos prières, lui dit l'ange, et vos aumônes sont montées devant Dieu et l'ont fait souvenir de vous. Envoyez donc présentement à Joppé, et faites venir un certain Simon, surnommé Pierre. Il est logé chez un certain Simon corroyeur, dont la maison est proche de la mer. C'est lui qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez*[1] *pour être sauvé.* Simon Pierre, invité par le centurion, vint en effet l'instruire avec toute sa maison, et il le baptisa. Voilà comment toute prière faite avec sincérité est favorablement écoutée de Dieu.

29. Mais les pécheurs attachés à leurs péchés, qui les aiment, les multiplient sans remords et veulent y persévérer jusqu'à la fin, ne sauraient prier Dieu avec sincérité, et voilà pourquoi, loin de les écouter favorablement, Dieu les considère avec colère et indignation. La prière de ces pécheurs est bien plutôt une insulte qu'un hommage, puisque le cœur uniquement rempli de dédain pour Dieu, ils osent lui demander non pas le pardon mais l'impunité. Qui ne voit, en effet, qu'une telle prière outrage à la fois la sainteté et la justice de Dieu : sa sainteté, puisqu'on lui demande de faire alliance avec le péché dans la personne du pécheur ; sa justice, puisqu'on le prie de ne pas châtier des pécheurs non repentants et résolus à commettre encore autant de crimes qu'ils pourront. C'était là la disposition d'Antiochus ; aussi sa prière ne fut-elle pas

[1] Act. Apost. x, 2-6.

Digitized by Google

écoutée, et il subit le châtiment qu'il méritait, avec un redoublement de sévérité pour son hypocrisie [1].

D. — Qui faut-il prier ?

R. — Nous ne pouvons demander qu'à Dieu seul les grâces dont nous avons besoin ; mais nous pouvons et devons prier la sainte Vierge, les anges et les saints, de les demander aussi à Dieu pour nous.

30. Expl. — Dieu seul est la source de toute grâce et de tout bien ; il en est la source et le maître souverain lui seul peut les dispenser. Voilà pourquoi nous ne pouvons demander les secours dont nous avons besoin qu'à lui seul. Et quand nous parlons de Dieu, nous entendons les trois personnes divines de l'adorable Trinité. Si l'on s'adresse à l'une d'elles en particulier, comme sa nature et sa puissance lui sont communes avec les deux autres, notre prière se rapporte à elle aussi bien qu'à celle à laquelle nous parlons spécialement ; et de même elles contribuent, tout autant que celle-ci, à nous accorder la grâce que nous demandons.

31. Mais si nous ne pouvons demander qu'à Dieu seul les grâces qui nous sont nécessaires, rien ne nous empêche de prier les saints de les demander aussi avec nous et pour nous à Dieu [2].

Et non-seulement nous le pouvons, mais nous le devons ; car « invoquer et prier les saints, dit le concile de Trente, est une chose bonne et utile [3]. » Or, il y a toujours quelque obligation de faire une chose qui est bonne et utile pour le salut. Mais saint Thomas [4] donne de ceci une

[1] II Mach. IX, 13 et seqq.

[2] Cf. t. V, p. 2. sect. 1, leç. 12.— Quo loco illud maxime cavendum est omnibus, ne quod Dei proprium est cuiquam præterea tribuant, immo verò, cum ad imaginem sancti alicujus quis dominicam orationem pronuntiat, ita tum sentiat se ab illo petere ut secum oret sibique postulet ea quæ dominicæ orationis formula continentur, et sui denique sit interpres et deprecator ad Deum ; nam eos hoc fungi officio docuit sanctus Joannes apostolus in Apocalypsi (Catech. conc. Trident. cap. 38, § 6).

[3] Sess. XXV. — [4] In IV, *Sent* dist. XLV, q. 3, a 2.

Digitized by Google

raison plus forte. Se demandant si nous devons prier les saints d'intercéder pour nous, il dit que l'ordre établi de Dieu veut que nous nous sauvions par le moyen des saints, en recevant par leur médiation, les secours nécessaires au salut. Et si on lui objecte qu'il semble inutile de recourir aux saints, vu que Dieu est infiniment plus miséricordieux et plus porté à nous exaucer, il répond que Dieu l'a voulu ainsi non par défaut de clémence, mais pour conserver l'ordre qu'il a généralement fixé, d'agir par le moyen des causes secondes. Ainsi, « quoiqu'on ne doive prier que Dieu seul comme auteur des grâces, conclut ici saint Liguori, nous sommes cependant encore obligés de recourir à l'intercession des saints, pour observer l'ordre que le Seigneur a établi par rapport à notre salut, savoir, que les inférieurs se sauvent en implorant le secours des supérieurs.

» Ce que nous disons de l'intercession des saints, ajoute le même pieux docteur, on doit le croire, à bien plus forte raison, de celle de la sainte Vierge, dont les prières sont certainement plus puissantes auprès de Dieu que celles de tout le paradis, puisque, selon saint Thomas[1]. les saints peuvent, à proportion des mérites qu'ils ont acquis, sauver beaucoup d'âmes. Mais JÉSUS-CHRIST, et sa sainte mère aussi, ont assez de mérites pour sauver tous les hommes. De son côté, saint Bernard [2] dit en parlant de Marie, que comme nous n'avons accès auprès du Père que par le moyen du Fils, qui est médiateur de justice, de même nous n'avons accès auprès du Fils que par le moyen de Marie, qui est médiatrice de grâce, et qui nous obtient, par son intercession, les biens que JÉSUS-CHRIST nous a mérités. Marie a reçu de Dieu deux plénitudes de grâces : la première a été l'incarnation du Verbe éternel dans son chaste sein ; la seconde est la plénitude des grâces que nous obtenons de Dieu par son interces-

[1] Ep. VIII. — [2] Serm. *in dom. int. oct. Assumpt.*

Digitized by Google

sion [1]. Ainsi, tout ce que nous recevons de bien du Seigneur nous vient par l'intercession de Marie. Et pourquoi cela? Parce que, répond encore saint Bernard, telle est la volonté du Seigneur. Saint Augustin enseigne que Marie est justement appelée notre Mère, parce qu'elle a coopéré par sa charité à nous faire naître à la vie de la grâce, comme membres de JÉSUS-CHRIST notre chef. Ainsi, comme Marie a coopéré par sa charité à la naissance spirituelle des fidèles, Dieu veut encore qu'elle coopère par son intercession à leur faire acquérir la vie de la grâce en ce monde, et la vie de la gloire en l'autre. C'est pour cela que l'Église veut que nous l'appellions notre vie, notre douceur et notre espérance [2].

« Saint Bernard, continue toujours saint Liguori, nous exhorte à recourir toujours à cette divine Mère, parce que ses prières sont certainement exaucées de son fils. Ce saint l'appelle « échelle », parce que, comme on ne monte au troisième échelon qu'en s'appuyant sur le second, et au second qu'en se servant du premier ; de même on n'arrive à Dieu que par le moyen de JÉSUS-CHRIST, et l'on n'arrive à JÉSUS-CHRIST que par le moyen de Marie. Il l'appelle ensuite « sa plus grande confiance, et tout le fondement de son espérance, » parce qu'il dit que Dieu veut que toutes les grâces qu'il nous accorde passent par les mains de Marie ; et, ajoute-t-il, toutes les grâces que nous désirons, nous devons les demander par le moyen de Marie, dont les prières ne sauraient jamais être rejetées. La même chose est enseignée par saint Ephrem [3], saint Ildefonse [4], saint Germain [5], saint Pierre Damien [6], saint

[1] S. BERN. serm. *de Aqua*.

[2] *De Symb, et catech.* lib. III, cap. 4.

[3] Nobis non est alia quam a te fiducia. Virgo sincerissima !

[4] Omnia bona quæ illic summa Majestas decrevit facere, tuis manibus voluit commendare, commissi quippe sunt tibi thesauri... et ornamenta gratiarum.

[5] Si nos deseruerris, quid de nobis fiet, o vita Christianorum !

[6] In manibus tuis sunt thesauri miserationum Domini

Digitized by Google

Antonin [1], saint Bernardin de Sienne [2], qui dit non seulement que toutes les grâces nous sont transmises par le moyen de Marie, mais encore que la sainte Vierge acquit, dès l'instant qu'elle fut faite Mère de Dieu une certaine juridiction sur toutes les grâces qui nous sont accordées. Saint Bonaventure est du même sentiment. C'est pourquoi les théologiens, fondés sur l'autorité de ces saints personnages, ont pieusement et justement soutenu l'opinion que Dieu n'accorde aucune grâce sans l'intercession de Marie. Sans doute, puisqu'il veut que nous recourrions aux saints, il lui sera encore plus agréable que nous nous servions de l'intercession de Marie, afin que par ses mérites elle supplée à notre indignité, comme le dit saint Anselme [3]. Quant à la dignité de Marie, saint Thomas [4] assure qu'elle est presque infinie. Ainsi il est évident que les prières de Marie sont plus puissantes auprès de Dieu que celles de toute la cour céleste [5]. »

De là concluons, non-seulement la nécessité de prier les saints, mais concluons aussi, encore une fois, la nécessité de la prière, puisque les grâces ne nous sont accordées que par ce moyen.

D. — Pour qui devons-nous prier ?

R. — Nous devons prier pour nous-mêmes, pour nos parents, pour nos pasteurs, pour les chefs de l'État, pour les fidèles catholiques, pour les pécheurs, pour les âmes du purgatoire, enfin pour les hérétiques et pour les infidèles.

[1] Qui petit sine ipsa duce, sine alis tentat volare.

[2] Tu dispensatrix omnium gratiarum ; salus nostra in manu tua est.. Per virginem a capite Christi vitales gratiæ in ejus corpus mysticum transfunduntur... A tempore a quo Virgo Mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem obtinuit in omni Spiritus sancti processione temporali ; ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam, nisi secundum ipsius piæ Matris dispensationem.. Ideo omnia dona, virtutes, et gratia, quibus vult, per ipsius manus dispensatur.

[3] *De Excel. Virg.* cap. 6. — [4] *Sum. théol.* I p. q. XXV, a. 6, ad 4

[5] *De l'import. de la Prière*, ch. 1. — Cfr. t. V, p. 2, sect. 1, lec. 12.

Digitized by Google

32. Expl. — La prière est un acte de charité envers ceux pour qui elle est faite, puisqu'elle appelle sur eux les bénédictions célestes. Voilà pourquoi, lorsqu'il s'agit de ceux pour qui l'on doit prier, il faut suivre l'ordre fixé pour la pratique de la charité elle-même. Or cet ordre consiste à se placer en premier lieu, et à placer ensuite les autres en commençant par ceux qui nous sont attachés ou qui sont plus chers à Dieu [1]. Et tel est précisément l'ordre suivant lequel notre catéchisme indique ceux pour qui l'on doit prier. — Nous devons donc prier :

33. 1° *Pour nous-mêmes.* Il n'est personne au bien de qui nous sommes plus intéressés qu'à notre propre bien je parle du bien éternel de l'âme, du salut. Nous devons donc prier pour nous-mêmes avant de prier pour les autres hommes, parce que Dieu veut que nous nous occupions de notre salut avant de nous occuper de celui des autres. Or, pour faire son salut, il faut croire la doctrine chrétienne, observer les commandements, pratiquer les vertus, éviter le péché. Mais d'un côté, l'on ne peut rien faire de tout cela sans la grâce ; et de l'autre, la grâce n'est accordée qu'à la prière. Voilà pourquoi nous devons prier premièrement pour nous-mêmes.

34. 2° *Pour nos parents.* Les mille liens de nature et d'affection qui nous attachent à nos parents, et qui font qu'ils nous sont aussi chers que nous-mêmes, nous obligent à invoquer Dieu pour eux après que nous l'avons invoqué pour nous. Quel est l'enfant qui pourrait ne pas désirer le salut de son père et de sa mère, et n'y pas travailler dans la mesure de son pouvoir ? Quel est le père, quelle est la mère qui pourrait voir son enfant tant aimé exposé aux plus redoutables périls, et ne pas adjurer Dieu d'aller à son secours ? Que chacun prie donc pour les siens après avoir prié pour soi : le mari pour sa femme, celle-ci pour son mari; les parents pour leurs

[1] Voyez t. v, p. 2, sect. 1, leç. 7.

Digitized by Google

enfants, les enfants pour leurs père et mère; les frères les uns pour les autres, et ainsi des autres parents.

35. 3° *Pour nos pasteurs.* Pour nos pasteurs, nos confesseurs et nos directeurs, qui nous administrent les sacrements de l'Église et nous aident à marcher dans la voie du salut. Puisqu'ils s'emploient à notre bien, nous devons nous employer pareillement au leur. C'est ce que nous montre la conduite de saint Paul, qui demande souvent aux fidèles, dans ses épîtres, de prier pour lui. Ils nous guideront d'ailleurs d'autant mieux qu'ils seront eux-mêmes plus saints, en sorte que c'est notre propre intérêt de prier pour eux. Disons donc avec la sainte Église, priant pour le Pape et pour l'évêque : « Donnez, Seigneur, à tous les pasteurs la grâce d'édifier par la parole et par l'exemple les fidèles qui leur sont soumis, afin qu'ils parviennent à la vie éternelle avec le troupeau confié à leurs soins. »

36. 4° *Pour les chefs de l'Etat.* Les bons princes maintiennent tout à la fois l'ordre public et le respect de la religion. Ce sont là des biens de premier ordre, et qui concourent grandement au salut des âmes et à la gloire de Dieu. Il faut donc prier pour que le Seigneur les éclaire sur les meilleurs moyens à prendre pour gouverner, et pour qu'il leur donne l'énergie nécessaire quand il s'agit de réprimer les révoltes des méchants et de châtier leurs méfaits.

Pour de semblables motifs, l'on doit prier aussi pour les magistrats. Parce qu'il est de l'intérêt commun que la justice triomphe toujours, chacun doit demander à Dieu que ceux qui l'administrent se conduisent dans leurs fonctions avec sagesse et intégrité.

37. 5° *Pour les fidèles catholiques.* C'est ici la famille sainte, qui marche autant qu'elle peut dans la voie des commandements, et réjouit Dieu par sa bonne volonté. Frères spirituels en Jésus-Christ par le baptême, nous devons nous entr'aider dans nos défaillances passagères,

Digitized by Google

dans nos épreuves et même dans nos efforts. Prions donc les uns pour les autres ; prions pour que les justes soient plus justes encore ; pour que ceux qui aiment Dieu l'aiment chaque jour davantage ; pour que les pénitents soient plus mortifiés, les vierges plus pures, les apôtres plus zélés, les éprouvés plus soumis, les combattants plus invincibles, toute la sainte Église militante plus unie à Dieu.

38. 6° *Pour les pécheurs*. Ils sont aussi nos frères et les enfants de l'Église. Comme les justes, ils ont participé aux sacrements et le sang de Jésus-Christ leur a été appliqué. Mais parce qu'ils ont foulé aux pieds ce sang divin, et que leur salut est plus compromis, ils sont dignes de plus de compassion, et nos prières par conséquent ne sauraient leur faire défaut. Prions donc pour eux comme Jésus-Christ nous le commande et suivant l'exemple qu'il nous en a donné. Il nous le commande lorsqu'il nous dit de prier pour ceux qui nous persécutent en nous calomniant [1], car ceux qui font cela offensent en même temps Dieu et sont des pécheurs. Il nous en donne l'exemple sur la croix. Certes, tous ceux qui avaient contribué à l'y attacher étaient assurément de grands pécheurs. Cependant la première parole que nous entendons sortir de sa bouche divine est un appel à la miséricorde en leur faveur. *Mon Père*, dit-il en s'adressant à Dieu, *pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font* [2].

A la vérité, il y a deux sortes de pécheurs, dont les uns veulent se convertir, et les autres veulent mourir dans leur péché. Pour les premiers, saint Jean nous donne l'assurance que les prières qu'on fait pour eux sont exaucées : *Si quelqu'un*, dit-il, *voit son frère commettre un péché qui ne va pas à la mort, qu'il prie et Dieu donnera la vie à ce pécheur*. Quant aux pécheurs obstinés et impénitents, qui veulent mourir dans leur péché, saint Jean n'ose pas assurer que la prière faite à leur intention sera

[1] Matth. v, 44. — [2] Luc. xxiii, 34.

Digitized by Google

exaucée : *Mais il y a un péché*, ajoute-t-il, *qui va à la mort ; ce n'est pas pour celui-là que je vous dis de prier* [1]. Cependant la charité veut qu'on ne laisse pas de prier même pour des impénitents, et qu'on s'efforce, par de longues instances et par les larmes, de fléchir la colère du Seigneur à leur égard. Ces pécheurs sont ceux que Dieu maudit dans l'Écriture, mais les saints Pères nous assurent que ces malédictions sont des menaces et non pas des sentences, puisqu'il y a possibilité de conversion et de salut tant qu'on est en cette vie. Prions donc même pour ces pécheurs, et avec d'autant plus de ferveur que leur salut est plus menacé. Combien, et des plus désespérés, qui ont été ramenés dans la voie du salut par les prières de l'archiconfrérie du très-saint et immaculé cœur de Marie !

39. 7° *Pour les âmes du purgatoire.* Elles aussi appartiennent à l'Église, et même d'une manière très-parfaite et très-assurée ; car elles ont la vie de la grâce, elles aiment Dieu et Dieu les aime. Mais parce qu'elles ont encore à satisfaire à la justice divine, elles sont retardées d'entrer au ciel et gémissent dans le lieu de l'expiation. C'est pourquoi nous devons prier Dieu d'abréger leurs peines et de les recevoir enfin dans son sein. Mais comme nous avons déjà plusieurs fois traité ce sujet, notamment en parlant de la communion des saints et du sacrifice de la messe, qu'il nous suffise de l'avoir rappelé ici.

40. 8° *Enfin pour les hérétiques et les infidèles.* Ceux-ci n'appartiennent pas à l'Église, mais ils sont néanmoins tout autant que nous les créatures de Dieu, et tout autant que nous aussi ils ont été rachetés au prix du sang de Jésus-Christ. Ces liens qui nous attachent à eux sont donc plus que suffisants pour nous faire désirer leur salut et pour nous porter à le demander à Dieu. Aussi c'est ce que l'Église a toujours fait dès le temps des apôtres, au témoignage de saint Augustin. Dans la suite, elle a con-

[1] Joan. v, 16.

Digitized by Google

sacré cette coutume d'une façon tout à fait remarquable et par une pratique tout à fait digne de sa maternelle charité. « Chaque année, au jour anniversaire de la mort de JÉSUS-CHRIST, le vendredi saint, après le récit de la passion de l'Homme-Dieu, se souvenant qu'il a souffert et qu'il est mort pour tous, elle fait retentir nos temples des plus touchantes supplications en faveur de tous. Elle prie pour les infidèles, afin que la foi leur soit donnée ; pour les idolâtres, afin qu'ils soient délivrés de leurs erreurs et de leur impiété ; pour les juifs, afin que le bandeau leur tombant des yeux, ils les ouvrent à la lumière de la vérité et reconnaissent leur Messie dans Celui que leurs pères ont crucifié ; pour les hérétiques, afin qu'ils reviennent à la sainte doctrine et qu'ils soient instruits de la vérité catholique ; pour les schismatiques, afin qu'ils cessent de déchirer les entrailles de l'Église, leur mère, et qu'ils s'unissent de nouveau à elle par les liens d'une véritable charité [1] » A l'exemple de l'Église, les vrais fidèles offrent sans cesse des prières pour toutes ces brebis qui sont hors du bercail du divin Pasteur. Diverses associations ont été fondées en cette vue, dont la principale est l'Œuvre de la propagation de la Foi, où l'aumône est unie à la prière. Il est très-désirable que tout le monde en fasse partie. Mais si l'on n'y est pas agrégé, l'on n'en doit pas moins prier pour tous ceux qui n'ont pas le bonheur d'appartenir à l'Église, afin que Dieu daigne les y appeler. Eh quoi ! tandis que des milliers d'apôtres catholiques donnent leur vie tout entière et souvent leur sang pour l'extension du règne de Dieu, nous ne donnerions pas nos prières ? Pourrions-nous dire après cela que nous aimons notre prochain ? Pourrions-nous même dire que nous aimons Dieu, en nous intéressant aussi peu à sa gloire [2] ?

[1] HALLEZ, *Plans d'Instr. sur la Prière*. Instr. 5e.

[2] Orate pro vita Nabuchodonosor regis Babylonis, et pro vita Baltassar filii ejus, ut sint dies eorum sicut dies cœli super terram ; et ut det Dominus virtutem nobis, et illuminet oculos nostros, ut vivamus sub

Digitized by Google

D. — Que devons-nous demander à Dieu dans nos prières ?

R. — Nous ne devons lui demander que des choses justes, principalement sa gloire et notre salut.

umbra Nabuchodonosor regis Babylonis, et sub umbra Baltassar filii ejus, et serviamus eis multis diebus, et inveniamur gratiam in conspectu eorum. Et pro nobis ipsis orate ad Dominum Deum nostrum : quia peccavimus Domino Deo nostro, et non est aversus furor ejus a nobis usque in hunc diem (*Bar.* I, 11-13). — Nos ergo in omni tempore sine intermissione ab diebus solemnibus, et cæteris quibus oportet, memores sumus vestri in sacrificiis quæ offerimus, et in observationibus, sicut fas est et decet meminisse fratrum (I *Mach.* XII, 11). — Orate pro persequentibus et calumniantibus vos : ut sitis filii Patris vestri, qui in cœlis est (*Matth.*, V. 44 et 45). — Et Petrus quidem servabatur in carcere. Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo (*Act.* XII, 5). — Orantes simul et pro nobis, ut Deus adaperiat nobis ostium sermonis ad loquendum mysterium Christi (*Coloss.*, IV, 3). — Fratres, orate pro nobis (I *Thess.*, V, 25). — Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus : pro regibus, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam et tranquillam vitam agamus, in omni pietate et castitate. Hoc enim bonum est, et acceptum coram Salvatore nostro Deo, qui omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire (I *Tim.* II, 1-4). — Nos pro salute Imperatorum Deum invocamus æternum, Deum verum, Deum vivum.... De pectore oramus pro omnibus Imperatoribus, vitam illis prolixam, imperium securum, domum tutam, exercitus fortes, senatum fidelem, populum probum, orbem quietum, et quæcumque hominis et Cæsaris vota sunt. Hæc ab alio rogare non possum, quam a quo scio me consecuturum ; quoniam et ipse est qui solus præstat (TERTULL. *Apol.* cap. 30). — Hos agite, boni Præsides, extorquete animam Deo supplicantem pro Imperatore. Adulati nunc sumus imperatori, et mentiti vota quæ diximus ad evadendam scilicet vim. Plane proficit ista fallacia. Admittis nos enim probare quodcumque defendimus. Qui ergo putaveris nihil nos salute Cæsarum curare, inspice Dei voces, litteras nostras, quas neque ipsi supprimimus et plerique casus ad extraneos transferunt.... Scitote ex illis præceptum esse nobis, ad redundantiam benignitatis, etiam pro inimicis Deum orare, persecutoribus nostris bona precari. Qui magis inimici et persecutores Christianorum, quam de querum majestate convenimus in crimen? Sed etiam nominatim atque manifeste, *Orate*, inquit, ***pro Regibus, et pro Principibus, Potestatibus, ut omnia tranquilla sint vobis.*** Cum enim concutitur imperium, concussis etiam cæteris membris ejus, utique et nos licet extranei a turbis, in aliquo loco casus invenimur (ID. *ibid.* cap. 31). — Lege expositorem ejus beatissimum Cyprianum, et quemadmodum exposuerit quod ibi dicitur (*Matth.* VI, 10) : ***Fiat voluntas tua, sicut in cælo et in terra***, diligenter attende, et obedienter intel-

Digitized by Google

41. Expl. — L'Oraison dominicale renferme toutes les choses qu'il faut demander à Dieu, et nous aurons bientôt occasion de les étudier en détail. Cependant il ne sera pas inutile de vous en donner ici une vue d'ensemble.

Saint Jean Damascène, définissant la prière, nous fournit la règle générale à suivre pour les demandes que nous devons présenter à Dieu. La prière, dit-il est une demande faite à Dieu de choses convenables et dignes de lui : *Oratio est petitio decentium facta Deo.*

Par où vous voyez aussitôt qu'il ne faut rien demander à Dieu d'injuste, rien de coupable, et même rien de futile. Si quelqu'un se présentait devant un roi juste et puissant, et lui demandait soit de couvrir quelque crime de sa protection, soit de consacrer quelque vol, soit de lui accorder une insignifiante bagatelle, comment pensez-vous que serait traité ce solliciteur ? Ce qui pourrait lui arriver de moins disgracieux serait d'être vivement et honteusement chassé de la présence du monarque. Mais nous n'assurons pas qu'il ne serait pas appréhendé et sévèrement puni pour l'insulte grossière dont il se serait rendu coupable. Il faut en dire autant de celui qui adresserait à Dieu des demandes aussi répréhensibles et aussi

lige : profecto docebit te orare pro infidelibus inimicis Ecclesiæ, secundum præceptum Domini discentis : *Orate pro inimicis vestris* (*Matth.* v, 44) : et hoc orare, ut fiat voluntas Dei, sicut in eis qui jam fideles sunt.... Nempe isti pro quibus inimicis Dominus nos jussit orare, et gloriosissimus Martyr sic exposuit, quod in oratione dicimus : *fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra* (*Matth.* vi, 18), ut ipsis etiam poscamus fidem, quam fideles habent (Saint Aug. *Epist.* ccxvii, c. 2, n. 61) — Oramus ut voluntas corrigatur, doctrinæ consentiatur, natura sanetur. (Id. *ibid.* l. iv, n. 13). — Jam vero ut perseverent in eo quod esse cœperunt, etiam pro seipsis orant fideles (Id. *ibid.*, n. 14). --- Orandum est pro omnibus sine ulla exceptione vel inimicitiarum, vel gentis, vel religionis ; nam sive hostis sit, sive alienus, sive infidelis, proximus est : quem quia Dei jussu amare debemus, sequitur ut preces quoque (quod amoris officium est), pro eo facere oporteat. Nam eo pertinet illa Apostoli cohortatio (I. *Tim.* ii, 1) : *Obsecro fieri orationes pro omnibus hominibus* (Catech. conc. Trident. cap. 38, § 5)

Digitized by Google

outrageantes. Non-seulement il ne serait pas exaucé, mais il s'attirerait justement la colère de Dieu. Assurément, quand JÉSUS-CHRIST a dit : *Tout ce que vous voudrez, vous le demanderez, et il vous sera accordé* [1], il n'a pu avoir en vue que les choses légitimes et bonnes.

Mais quelles sont les choses légitimes et bonnes qu'on peut demander, qu'on doit demander, et au sujet desquelles JÉSUS-CHRIST a pris l'engagement de nous exaucer ?

Ces choses sont, en premier lieu, la gloire de Dieu, car c'est surtout et avant tout pour sa gloire que nous avons tous été créés. Aussi la première demande du *Pater* a-t-elle pour objet précisément cette gloire de Dieu, car elle est ainsi conçue : *Que votre nom soit sanctifié*, ce qu'il faut entendre par béni et glorifié.

La seconde chose qu'il faut demander, c'est le salut de notre âme. Et cette seconde demande se confond encore en un sens avec la première ; car c'est surtout pour aimer et bénir Dieu dans le ciel, et lui rendre toute sorte de

[1] Joan. XV, 7. — *Ego ad Patrem vado, et quodcumque petieritis in nomine meo, hoc faciam* (*Joan.* XIV, 12 et 13). Sic ergo perrexit ad Patrem, ut non relinqueret indigentes, sed exaudiret petentes. Sed quid est, *quodcumque petieritis*, cum videamus plerumque fideles ejus petere, et non accipere? An forte propterea, quia male petunt? Nam hoc exprobravit Apostolus Jacobus dicens, *Petitis et non accepitis, eo quod male petatis, ut in concupiscentiis vestris insumatis* (*Jacob* IV, 3). Male ergo usurus eo quod vult accipere, Deo potius miserante non accipit. Proinde si hoc ab illo petitur, unde homo lædatur exauditus, magis metuendum est, ne quod posset non dare propitius, det iratus. An non videmus Israelitas malo suo impetrasse (*Num.* XI, 32), quod culpabili concupiscentia petierunt (S. AUG. *in Joan. Evang.* c. 14, tr. LXXIV, n. 1). Sane quædam quamvis in nomine ejus petamus, id est, secundum Salvatorem et secundum magistrum petamus : non tunc quando petimus facit, sed tamen facit. Neque enim quia et illud petimus, ut veniat regnum Dei (*Matth.* VI, 10), propterea non facit quod petimus quia non statim cum illo in æternitate regnamus : differtur enim quod petimus, non negatur. Verumtamen orantes tanquam seminantes non deficiamus, tempore enim propric metemus. Et simul petamus, quando bene petimus : quia et ad hoc pertinet, quod in eadem Oratione dominica dicimus : *ne nos inferas in tentationem* (*Ib d.* 13). Neque enim parva est tentatio, si contra tuam sit causam tua postulatio (Idem, *ibid.* n. 4).

Digitized by Google

gloire, que nous devons désirer de nous sauver et y travailler de toutes nos forces. Tels étaient les sentiments dont saint Augustin était animé, lorsqu'il disait à Dieu : « Qu'y a-t-il au ciel et que désiré-je sur la terre, sinon vous, ô le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité ? » Il faut donc demander à Dieu avec les plus grandes instances qu'il daigne nous sauver, afin qu'en même temps que notre bonheur sera complet, nous puissions lui en rendre d'éternelles actions de grâces.

A la demande du salut de notre âme nous devons ajouter la demande des secours et des grâces propres à nous en faciliter l'acquisition, comme la foi aux mystères et aux vérités de la religion, l'espérance dans les biens futurs qui nous sont promis, l'amour de Dieu et du prochain, la force d'accomplir toute la loi.

Il faut encore ajouter, à la demande du salut de notre âme, la demande d'être préservés de ce qui pourrait nous la faire perdre, c'est-à-dire du péché et des occasions prochaines et éloignées du péché. C'est ce que nous demandons quand nous disons dans l'Oraison dominicale : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal.*

Telles sont en général les choses que nous devons demander à Dieu avant toutes les autres, parce qu'elles ont pour objet les biens véritables de l'éternité.

D. — Pouvons-nous lui demander aussi les biens temporels ?

R. — Oui, pourvu que ce soit en vue des biens éternels.

42. Expl. — On peut dire d'une manière générale qu'on n'est pas obligé de demander les biens temporels, parce que Dieu les donne gratuitement et par surcroît à ceux qui s'efforcent d'obtenir de sa miséricorde les biens éternels : *Cherchez d'abord* dit Jésus-Christ à tous les hommes, *le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste*

Digitized by Google

vous sera donné avec[1]. Dans l'ancienne loi, le roi-prophète proclamait la même vérité, lorsqu'il disait n'avoir jamais vu, en toute sa vie, le juste abandonné et sa postérité chercher son pain[2]. Dieu s'est donc fait la loi d'accorder, sans qu'ils les lui demandent nécessairement, les choses matérielles nécessaires à ceux qui s'occupent avant tout de sa gloire et de leur salut.

Cependant on peut demander ces sortes de biens, puisqu'ils font l'objet de cette demande du *Pater : Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour*. Et à un certain point de vue on doit les demander, savoir, pour professer et reconnaître que Dieu en est le maître, tout autant que des autres biens. C'est de quoi la sainte Église nous a donné l'exemple, en introduisant dans sa liturgie un grand nombre d'oraisons et de collectes pour demander le beau temps, la pluie, la fertilité, le pain, la cessation de la guerre, l'éloignement des tremblements de terre, des pestes, des orages et des autres fléaux temporels[3].

Mais si l'on peut et si l'on doit, dans le sens qui vient d'être indiqué, demander les biens temporels, il faut observer en le faisant ces deux choses : premièrement, ne les demander qu'après les autres biens, c'est-à-dire les biens de l'âme, comme nous le font entendre les deux textes que nous venons de citer ; et secondement ne les

[1] Matth. VI, 33. — [2] Ps. XXXVI, 25.

[3] Hoc licet orare quod licet desiderare. Temporalia autem licet desiderare ; non quidem principaliter, ut in eis finem constituamus, sed sicut quædam adminicula quibus adjuvamur ad tendendum in beatitudinem ; inquantum scilicet per ea vita corporalis sustentatur, et in quantum nobis organice deserviunt ad actus virtutum, ut etiam Phil. dicit in I. *Eth.* Et ideo pro temporalibus licet orare. Et hoc est quod Aug. dicit ad Probam *Ep.* CXXI, c. 6 : Quod sufficientiam vitæ non indecenter vult, quisquis eam vult et non amplius : qua quidem non appetitur propter seipsam, sed propter salutem corporis et congruentem habitum persona hominis ut non sit inconveniens eis cum quibus vivendum est. Et c. 7 : Ista ergo cum habentur ut teneantur, cum non habentur, ut habeantur, orandum est (S. THOM. *Sum. theol.* 2, 2, q. 83, a. 2).

Digitized by Google

demander qu'autant que Dieu les jugera propres à nous rendre plus facile l'accomplissement de notre salut. Nous citerons, à l'appui de cette dernière condition, les paroles suivantes de saint Ignace de Loyola : « L'homme, dit l'illustre fondateur de la Compagnie de Jésus, a été créé pour louer, révérer et servir notre Dieu, et par ce moyen, sauver son âme ; quant aux autres choses qui sont sur la face de la terre, elles ont été créées pour l'homme, et afin de l'aider à atteindre sa fin. Par conséquent, l'homme ne doit en user qu'autant qu'elles lui sont utiles à sa fin, et il doit s'en dégager pour autant qu'elles y seraient un obstacle [1]. » Si donc l'homme est obligé dans certains cas de se dégager même des biens temporels, à plus forte raison doit-il ne pas les demander à Dieu [2].

[1] Ap. Hallez, *op. cit.* Instr. 4e, n. 47.

[2] Hinc licet colligere secundum illud summum et perfectum bonum, quomodo reliqua quæ dicuntur bona et optanda sint, et a parente Deo postulanda. Nam hæc corporis, quæ vocant et externa bona, ut sanitas, robur, pulchritudo, divitiæ, honores, gloria, quæ facultatem ac materiam sæpe dant peccato (quare fit ut non omnino pie ac salutariter petantur), erit illa petitio his præscribenda finibus, ut hæc vitæ commoda postulentur necessitatis causa, quæ precandi ratio refertur ad Deum. Licet enim nobis ea precibus petere, quæ et Jacob et Salomon postularunt. Ille enim in hunc modum (*Gen.* XXVIII, 20) : *Si dederit mihi panem ad vescendum et vestimentum ad induendum, erit mihi Dominus in Deum.* Salomon his verbis (*Prov.* XXX, 8) : *Tribue tantum victui meo necessaria.* Cum vero Dei nobis benignitate suppeditetur ad victum et ad cultum, par est nos illius Apostoli exhortationis recordari (I *Cor.* VII, 30) : *Qui emunt tanquam non possidentes, et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur : præterit enim figura hujus mundi.* Item (*Ps.* LXI, 11) : *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere ; quarum fructum et usum tantummodo nostrum esse,* sed ita ut cum cæteris communicemus, ab ipso doctore Deo didicimus. Si valemus, si reliquis externis et corporis bonis abundamus, eo illa nobis tributa esse meminerimus ut et facilius Deo inservire possimus, et proximo omnia ejus generis commodare. Ingenii autem bona et ornamenta, cujus generis sunt artes atque doctrinæ, petere licet ; sed ea tantum conditione, si nobis ad Dei gloriam et ad salutem profutura sunt. Quod autem omnino et sine adjunctione aut conditione optandum, quærendum, postulandum est, quemadmodum antea diximus, id Dei gloria est, et deinceps omnia quæ summo illi bono conjungere nos queant, ut fides, timor Dei, amor, de quibus plenius dicemus in explicatione petitionum (Catech. conc. Trid. cap. 38, § 1).

Digitized by Google

Mais au lieu de suivre ces deux règles, c'est le contraire que font beaucoup de chrétiens. Bien plus préoccupés des choses de ce monde que des choses de l'éternité, le principal et souvent l'unique objet de leurs prières, sont les avantages temporels. Avant de demander à Dieu la grâce de bien accomplir leurs devoirs, ils lui demandent celles de faire leurs ventes ou leurs achats dans de bonnes conditions. Avant de lui demander de les préserver du péché, ils lui demandent de préserver leurs récoltes de la gelée et de la grêle. Et ils demandent ces biens pour ces biens eux-mêmes et parce qu'ils les aiment, sans se soucier s'ils les aideront à mieux servir Dieu, ou s'ils ne les détourneront pas plutôt de lui. Bien plus, il n'est pas rare qu'ils les demandent précisément pour l'offenser. Combien de malades qui font des neuvaines pour recouvrer la santé, afin de pouvoir tirer vengeance d'un ennemi, ou achever quelque machination criminelle, ou assurer dans leur famille le fruit des rapines de toute une vie ! Combien qui demandent les richesses pour se livrer à la débauche, à la gourmandise, à l'orgueil, ou tout au moins à la paresse ! Combien qui demandent le succès dans leurs entreprises afin de pouvoir triompher des autres et les humilier. On n'ose pas s'avouer ouvertement ces abominables calculs, mais ils n'en existent pas moins au fond du cœur. Or n'est-ce pas là vouloir intéresser la bonté divine à notre perte et *faire servir Dieu à nos iniquités* [1], comme il le reprochait aux Juifs ? Dieu ne peut donc pas exaucer de pareilles prières. Il arrive cependant qu'il les exauce quelquefois, mais c'est alors le plus grand malheur qui puisse nous venir, et de semblables faveurs sont plus terribles que des malédictions.

Tous les chrétiens ne sont pourtant pas aussi pervertis, et il en est qui demandent les biens temporels avec des intentions droites. De ce nombre sont les parents qui prient Dieu de bénir leurs travaux, afin qu'ils puissent

[1] In Ps. XLIII, 24

Digitized by Google

pourvoir à la bonne éducation, à l'établissement de leurs enfants. Tels sont encore les jeunes gens, qui prient Dieu de les faire réussir dans leurs études, afin qu'ils puissent remplir les vues de leurs parents, être utiles à la société, et s'occuper à faire le bien. Et autres semblables. Mais ceux-ci encore doivent présenter leurs demandes à Dieu avec une grande soumission ; car la possession des biens temporels, quels qu'ils soient, les richesses, les talents, la santé, est toujours périlleuse ; et voilà pourquoi, tout en exposant à Dieu nos besoins, il faut le laisser entièrement libre de juger s'il nous est plus avantageux qu'il nous accorde ou qu'il nous refuse ce que nous lui demandons. « Lisez l'Écriture, dit excellemment saint Augustin : les démons sont exaucés, et l'Apôtre ne l'est pas. Les démons demandent d'entrer dans des pourceaux, et leur demande leur est accordée ; l'Apôtre demande d'être délivré de l'ange de Satan, et Dieu le lui refuse. Ainsi Dieu quelquefois exauce ceux qu'il veut damner, et il n'exauce pas ceux qu'il veut sauver [1]. » Ailleurs le même Père dit encore : « Lorsqu'on demande à Dieu quelque chose dont l'octroi serait pernicieux à celui qui le demande, il est bien plus à craindre d'être exaucé de Dieu dans sa colère, que d'être refusé dans sa miséricorde [2]. Soumission donc à la volonté et à la sagesse de Dieu dans toutes les faveurs temporelles que nous lui demandons, à cause, nous le répétons, des dangers dont elles ne sont jamais exemptes, et par conséquent du mal qui pourrait en résulter pour nous si elles nous étaient accordées en toutes circonstances [3].

[1] *In Ps.* LXXXV. — [2] Tract. LXXIII *in Joan.*

[3] Temporalibus quippe gaudent, bona æterna desiderare non norunt. Ad te perveniat oratio mea, ex desiderio æternorum tuorum beneficiorum excussa et jaculata : ad aures tuas emitto eam, adjuva eam ut perveniat, ne deficiat in itinere medio, et quasi collapsa corruat. Sed et si non mihi eveniunt modo bona quæ postulo, securus sum tamen quia postea venient. Nam et in delictis dicitur quidem rogasse Deum, et non exauditus bono suo. Desideria enim sæcularia incitaverant illum ad orandum, et in tribulationi

Digitized by Google

Voilà pourquoi, ordinairement parlant, il vaut mieux suivre la grande maxime que nous rappelions tout à l'heure, laquelle nous commande de chercher principale-

bus temporalibus positus, optaverat ut transirent tribulationes temporales... Et tamen hoc ipsum quod non exaudisti, non ad insipientiam mihi non exaudisti, sed magis ad sapientiam non exaudisti, ut intelligerem quid a te petere deberem. Ea enim petebam quæ malo meo fortassis acciperem. Petis divitias, o homo, quanti sunt eversi per divitias suas? Unde scis, utrum tibi tint profuturæ divitiæ? Nonne multi pauperes tutius latebant, divites facti mox, ut lucere cœperunt, præda fortioribus fuerunt? Quanto melius laterent, quanto melius nescirentur, qui cœperunt quæri, non propter quod erant, sed propter habebant? In his ergo temporalibus, fratres, admonemus vos, et exhortamur in Domino, ut non petatis aliquid quasi fixum, sed quod vobis Deus expedire scit. Quid enim vobis expediat omnino nescitis. Aliquando quod putatis obesse, hoc prodest. Ægri enim estis, nolite medico dictare quæ vobis medicamenta velit apponere. Si Doctor Gentium Paulus Apostolus dicit : *Quid enim oremus sicut oportet, nescimus* (*Rom.* VIII, 26), quanto magis nos? Qui tamen, cum sibi videretur prudenter orare, ut ab eo auferretur stimulus carnis, angelus Satanæ, qui eum colaphizabat, ne in magnitudine revelationum extolleretur, quid audivit a Domino? Numquid factum est quod volebat? Non, ut fieret quod expediebat. Quid ergo audivit a Domino? *Ter*, inquit, *rogavi Dominum, ut auferret eum a me; et dixit mihi : Sufficit tibi gratia mea ; nam virtus in infirmitate perficitur* (II *Cor.* XII, 8 et 9). Ego medicamentum ad vulnus posui : quando posuerim novi, quando auferendum sit novi. Non recedat ægrotus a manibus medici, non det consilium medico. Ita sunt ista omnia temporalia. Tribulationes sunt : si bene colis Deum, noveris quia novit quid cuique expediat : prosperitates sunt, magis cave, ne ipsæ corrumpant animum tuum, ut ab eo qui hæc dedit recedat (S. AUG. *in Ps.* LIII, n. 5). — Propter quod fiducialiter jam postulare potest qui ejusmodi est (id est, qui in lamentis pœnitentiæ aliquandiu perseverans, hilaritatem quamdam et fiduciam concepit indulgentiæ), tantum caveat, ne forte aut postulet non postulanda, aut minus postulet quæ a Deo sunt postulanda : aut ea tepide quærat, quæ toto affectu et omni tempore sunt quærenda. *Petitis, et non accipitis, ait Jacobus* (IV, 3) *eo quod male petatis, utpote in concupiscentiis vestris.* Sic agit omnis qui terrena quærit ultra necessitatem, qui mundialem gloriam sectatur aut voluptatem. Tale est etiam quod solent sæculares homines mortem inimicorum in orationibus postulare, cæteraque similia, quæ non oportet. At vero temporalia si defuerint, patenda quidem sunt, quantum necessitas humana requirit : sed juxta beati Gregorii (Homilia XXVII. *in Evangel.*) sententiam, non sunt hæc nimium requirenda. In qua genere etiam illa spiritualia sunt, sine quibus nihilominus salus constare potest, ut sermo scientiæ, gratia curationum, omniaque de quibus certum non habemus, quid expediat nobis : utpote si te fatiget tentatio, supplicandum quidem pro ea ut auferatur a te, sed non

Digitized by Google

ment le royaume de Dieu, et nous donne l'assurance qu'à cette condition le Seigneur satisfera à tous nos autres besoins. C'est ce dont Salomon fit l'expérience. Invité par le Seigneur à lui demander ce qu'il désirait, il répondit : « Seigneur, vous avez comblé de bienfaits David mon père, car vous m'avez fait asseoir sur le trône qu'il occupait; mais je ne suis encore qu'un enfant sans expérience. Je vous supplie donc de donner à votre serviteur un cœur docile et un jugement solide, afin que je puisse conduire le peuple innombrable que vous m'avez confié. Accordez-moi, Seigneur, la sagesse et l'intelligence nécessaires pour discerner entre le bien et le mal. » Cette demande de Salomon fut si agréable au Seigneur qu'il lui dit : « Parce que vous n'avez point désiré la gloire et les richesses, mais la sagesse pour discerner ce qui est juste, je vous accorde ce don précieux, et j'ajoute ce que vous n'avez point demandé : l'abondance et la gloire. Vous serez le plus puissant et le plus illustre des rois qui vous ont précédé et qui vous suivront [1]. » Je ne saurais présenter à votre imitation un exemple plus instructif.

D. — Comment faut-il prier pour être exaucé quand ce qu'on demande est juste ?

R. — Il faut prier : au nom de Jésus-Christ, en esprit et en vérité, avec humilité, avec attention, avec confiance et avec persévérance.

nimis obnixe, quoniam in talibus meminisse semper oportet Apostolicæ illius sententiæ (*Rom.* VIII) : *Nos enim quid oremus sicut oportet, nescimus* : et Deo magis committere, quam temere aliquid apud nos definire. Hæc autem sunt toto affectu et omni tempore postulanda : hæc sunt, pro quibus incessanter et quam obnixe poterunt, ad Deum clament desideria tua, ut habeas gratiam ejus bonam, et placere possis in oculis pietatis ipsius, et in eo vivas, et moriaris in ipso, ut gloriam ejus videre, ipso frui in perpetuum merearis. De his enim dictum est (I *Thessal.* V; *Lucæ* XVIII) : *Sine intermissione orate.* Unde et Propheta (*Psalm.* XXVI): *Exquisivi,* inquit, *te facies mea, faciem tuam Domine requiram.* Et alibi (Ibidem) : *Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ* (S. Bern. serm. *de quatuor Modis orandi*).

[1] III Reg. III, 6-13.

Digitized by Google

43. Expl. — Il ne suffit pas de savoir ce qu'on doit et ce qu'on peut demander, il faut encore connaître la manière de le demander, ou autrement les conditions de la prière. C'est ce que nous allons expliquer dans la présente question. Il faut donc prier :

1° *Au nom de* Jésus-Christ. Lorsqu'on sollicite auprès d'un grand du monde une faveur à laquelle on n'a aucun droit, il faut, pour l'obtenir, se recommander d'une personne en crédit auprès de ce grand ; et c'est en considération de cette personne que la faveur demandée nous est accordée. Il en est de même des grâces que nous demandons à Dieu : nous n'y avons personnellement aucun droit, et si l'on n'a égard qu'à nous seuls, elles ne nous sont dues à aucun titre. Si donc nous prions Dieu en notre nom alors même que nous lui demanderions les choses les plus justes et les plus légitimes, il nous répondrait qu'il ne nous connaît pas et ne nous doit rien.

Mais si nous n'avons pas nous-mêmes aucun droit aux grâces divines, nous y avons tous droit par Jésus-Christ, qui est en grand crédit auprès de Dieu dont il est le Fils unique et bien-aimé, et qui de plus nous a mérité par sa passion et par sa mort un trésor de grâces que nous ne pourrons jamais épuiser.

Voilà pourquoi cet aimable Sauveur, nous dévoilant un secret si merveilleux, nous invite à ne jamais prier qu'en son nom, si nous voulons être exaucés. Écoutez ces paroles, elles ont un accent particulier de tendre sollicitude : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom*, ajoute-t-il, parlant à ses apôtres, et peut-être ce reproche nous est-il aussi applicable. *Demandez donc et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite* [1].

Aussi l'Église, toujours fidèle à mettre en pratique les paroles du divin Maître, termine-t-elle invariablement

[1] Joan. xvi, 24.

Digitized by Google

toutes ses oraisons par cette conclusion : « Nous vous le demandons par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. » Conclusion aussi humble que consolante, observe Bossuet [1] : humble, parce qu'elle confesse notre impuissance ; consolante, parce qu'elle nous montre en qui est notre force. Et non-seulement l'Église emploie cette formule lorsqu'elle s'adresse directement à Dieu, mais encore lorsqu'elle interpose envers Dieu les intercessions et les mérites des saints, même ceux de la sainte Vierge ; par où elle confesse qu'il n'y a de mérite, ni de prière, ni de dignité dans les saints, à quelque degré de gloire qu'ils soient élevés, que par JÉSUS-CHRIST, et en son nom.

Faisons donc comme l'Église, suivant le conseil du divin Maître : soit que nous adorions Dieu, soit que nous le louions, soit que nous le remercions de ses bienfaits, soit que nous lui en demandions de nouveaux, que ce soit toujours au nom de JÉSUS-CHRIST, qui seul peut nous donner accès auprès de sa divine Majesté [2].

[1] *Médit. sur l'Évang.*

[2] Evigila igitur, homo fidelis, et vigilanter audi quod illic positum est, *in nomine meo*. Qui promisit ergo tam magnum beneficium, quid vocatur ? Utique Christus Jesus ? Christus significat regem, Jesus significat Salvatorem ; non utique nos salvos faciet, quicumque rex, sed rex salvator : ac per hoc quodcumque petimus adversus utilitatem salutis, non petimus in nomine Salvatoris. Et tamen ipse Salvator est, non solum quando facit quod petimus, verum etiam quando non facit : quoniam quod videt peti contra salutem, non faciendo potius se exhibet Salvatorem. Novit enim medicus, quid pro sua, quid contra suam salutem poscat ægrotus ; et ideo contraria poscentis non facit voluntatem, ut faciat sanitatem. Quapropter quando volumus ut faciat quodcumque petimus, non utcunque, sed in nomine ejus petamus, hoc est, in nomine Salvatoris petamus. Non ergo contra nostram salutem petamus .. Propterea non solum Salvator, sed etiam magister bonus, ut faciat quodcumque petierimus, in ipsa oratione quam nobis dedit, docuit quid petamus ; ut etiam sic intelligamus, non petere nos in nomine Magistri, quod petimus præter regulam ipsius magisterii. (S. AUG *in Joan. Evang.* c. 14, tr. LXXIII, n. 3). — Quando loquimur ad Deum deprecantes, non inde Filium separemus, et quando precatur corpus Filii, non a se separet caput suum : sitque ipse unus salvator corporis sui Dominus noster Jesus Christus Filius Dei, qui et oret pro nobis, et oret in nobis, et oretur a nobis. Orat pro nobis, ut Sacerdos noster : orat in nobis, ut caput nostrum : oratur a nobis, ut

Digitized by Google

44. 2° *En esprit et en vérité.* Cette deuxième condition de la prière nous est encore marquée par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST lui-même, lorsqu'il dit à la Samaritaine : *Le temps vient, et il est déjà venu où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité; car ce sont là les adorateurs que mon Père cherche. Dieu est esprit; il faut donc que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité* [1].

Mais qu'est-ce que prier en esprit et en vérité ? C'est mettre d'accord les sentiments de notre cœur avec les paroles de notre bouche. C'est adorer véritablement Dieu, lorsque les paroles qu'on prononce disent qu'on l'adore. C'est parce que la prière des Juifs manquait de cette qualité, que Dieu disait d'eux avec amertume : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi* [2].

Pour prier en esprit et en vérité, il faut prier avec un vif sentiment de la grandeur de Dieu et de notre petitesse, et avec un ardent désir d'obtenir ce que nous lui demandons. La prière, avons-nous dit, est une élévation de cœur vers Dieu ; si donc nous prions seulement du bout des lèvres, ce n'est pas une vraie prière que nous faisons, mais seulement un simulacre de prière. Or, Dieu ne s'est engagé à exaucer que les prières vraies, et non les apparentes. Aussi, était-ce une des conditions que JÉSUS-CHRIST exigeait des malades avant d'employer sa puissance pour les guérir : *Voulez-vous être guéri?* demandait-il au paralytique : *qu'il vous soit fait comme vous le voulez* [3].

Deus noster. Agnoscamus ergo et in illo voces nostras, et voces ejus in nobis... Oratus ergo in forma Dei, orat in forma servi. Ibi creator, ibi creatus, creaturam mutandam non mutatus assumens, et secum nos faciens unum hominem caput et corpus. Oramus ergo ad illum, per illum, in illo; et dicimus cum illo, et dicit nobiscum... Noli aliquid dicere sine illo, et non dicit aliquid sine te (IDEM. serm. *in Ps.* LXXXV, n. 1).

[1] Joan. IV, 24. — [2] Is. XXIX, 15.

[3] Joan. V, 6. — Clamor ad Dominum, qui sit ab orantibus, si sonitu corporalis vocis fiat, non intente in Deum corde : quis dubitet inaniter fieri ? Si autem fiat corde, etiam silente corporis voce : alium quemlibet hominem potest latere, non Deum. Sive ergo cum voce carnis, quando id opus est, sive cum silentio, ad Deum, cum oramus, corde clamandum est.

Digitized by Google

Cependant combien qui ne se présentent devant Dieu qu'avec la plus grande froideur et la plus triste indifférence ! « En vérité, dit saint Jean Chrysostome, quand nous prions, c'est avec tant de négligence que nous avons l'air de craindre d'obtenir ce que nous demandons ; nous sommes là comme des oisifs, qui n'ont rien à demander ni à désirer [1]. » Or, Dieu peut-il exaucer les prières ainsi faites ? Puisque nous ne désirons pas obtenir ce que nous demandons, pourquoi nous l'accorderait-il ?

Une marque que la plupart de nos prières ne sont pas sincères et vraies, c'est que nous ne faisons aucun effort dans le sens de ce que nous demandons. Ainsi, nous prions Dieu de nous délivrer du péché, et nous n'en fuyons pas les occasions ; que dis-je ? nous les recherchons. Donc nous ne désirons pas que Dieu nous délivre du péché, donc notre prière n'est pas sincère et véritable.

45. 3° *Avec humilité.* On prie avec humilité lorsqu'on se reconnaît comme si misérable, qu'à peine est-on digne d'être exaucé. Or, il est aussi juste et aussi utile de prier avec humilité, qu'il serait déraisonnable de prier avec orgueil et arrogance. En effet, « l'arrogance dans la prière, dit très-bien Guillois, ne serait pas seulement un vice, ce serait une contradiction, une démence. Car, qu'est-ce que prier ? C'est reconnaître son indignité, sa bassesse, son impuissance, son néant, en présence d'un Dieu infiniment pur, infiniment saint, infiniment grand, infiniment puissant ; c'est lui confesser ingénument qu'on n'est rien, qu'on n'a rien, qu'on ne peut rien de soi-même et de son propre fonds ; c'est se montrer intérieurement convaincu du nombre prodigieux de ses besoins et de ses misères ; c'est parler à Dieu comme un pauvre qui manque de tout

Est autem clamor cordis, magna cogitationis intentio : quæ cum est in oratione, magnum exprimit desiderantis et petentis affectum, ut non desperet effectum. Tunc porro in toto corde clamatur, quando aliunde non cogitatur (S. Aug. *in Ps.* cxviii, serm. 29, n, 1).

[1] Hom. xiii, *in Matth.*

Digitized by Google

et qui sollicite des secours proportionnés à son extrême indigence. Or, mes enfants, comment s'y prend un pauvre qui est dans la plus pressante nécessité et qui va demander l'aumône ? Se présente-t-il au riche sous l'appareil du faste et de l'arrogance ? Ah ! couvert de la plus affreuse misère, il fait contraster ses vils haillons avec les vêtements superbes du riche; sa misère avec son opulence; sa maigreur, sa faiblesse, ses plaies même, avec sa vigueur, sa force et son embonpoint ; arrivé là, il se jette à ses pieds, il embrasse ses genoux, il le prie de jeter un regard de compassion sur lui; il supplie, il conjure, il presse, jusqu'à ce qu'il ait obtenu ce qu'il demande. Voilà, mes enfants, la conduite que nous devons tenir à l'égard de Dieu, voilà les sentiments qui doivent nous animer quand nous le prions. Ainsi priait le roi-prophète, lorsqu'il s'écriait : *Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu, pour que vous daigniez vous souvenir de lui ! Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi, parce que je suis pauvre et infirme, parce que je suis un ver de terre et non pas un homme, parce que je suis un pécheur et que j'ai été conçu dans l'iniquité* [1]. — Ainsi priait le père des croyants, lorsqu'il disait à Dieu : *Je parlerai à mon Seigneur, quoique je ne sois que cendre et poussière* [2]. — Ainsi priait le prince des apôtres, quand il disait à Jésus-Christ : *Éloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur* [3]. — Ainsi priait le publicain, lorsque, se tenant à la porte du temple et se frappant la poitrine, il s'écriait : *O Dieu ! soyez propice à un indigne pécheur* [4]. — Ainsi priait l'enfant prodigue, lorsque, confus et touché de la douleur la plus amère à la vue de ses excès, il disait à son père : *Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis pas digne d'être appelé votre fils* [5]. — Telle était aussi la prière de cette femme pécheresse, qui, pénétrée d'un vif regret de ses crimes, vint se jeter aux pieds du Sauveur et les

[1] Ps. L, 7.— [2] Gen. XVIII, 27.— [3] Luc. V, 8.— [4] Luc. XVIII, 13.— [5] Luc. XV, 21.

Digitized by Google

arrosa de ses larmes, sans oser proférer un seul mot, se contentant de laisser parler sa douleur [1]. — Telle était aussi la prière de cet illustre pénitent, qui, tout absorbé dans l'abîme de son indignité, s'écriait plein de confusion : Je suis indigne de la lumière que je vois, de l'air que je respire, du pain que je mange; de l'eau que je bois, de la terre qui me porte, des vêtements qui me couvrent; je suis indigne de vivre parmi les hommes; je suis indigne de toute grâce, de toute consolation ; je suis indigne des flammes du purgatoire, et ce que je mérite, c'est le feu éternel de l'enfer. » Priez ainsi et vous serez exaucés. C'est l'humilité qui rend la prière recommandable [2]. *Le Seigneur*, dit le Psalmiste, *a regardé la prière des humbles, et il n'a point rejeté leurs demandes* [3]. *La prière de celui qui s'humilie*, est-il dit au livre de l'Ecclésiastique, *percera les nues, et elle ne s'en retournera pas d'auprès du trône de l'Eternel qu'il ne l'ait honorée d'un regard et d'un accueil favorables* [4].

Les personnes d'une vie régulière sont plus exposées que les autres à manquer d'humilité dans la prière. Parce qu'elles se voient exemptes de certains défauts communs à beaucoup d'autres chrétiens, et qu'elles s'adonnent à la pratique de certaines bonnes œuvres, elles s'imaginent être quelque chose, et que Dieu leur doit ses grâces. C'est là une illusion non moins profonde que préjudiciable. Que ces personnes se persuadent bien que, si vertueux qu'on soit, on ne mérite rien. Les saints qui sont dans le ciel, et jusqu'à la sainte Vierge, ne méritent rien par eux-mêmes, comme nous le disions tout-à-l'heure; à plus forte raison ceux qui, encore dans les combats d'ici-bas, ne sont pas dépouillés de toute imperfection, et même pèchent encore fréquemment. Se présenter

[1] Luc, VII, 37 et seqq.
[2] Humilitas orationem commendat (S. AMBR.).
[3] Ps. CI, 18.
[4] Eccli. XXXV, 21 — *Explicat. du catéch.* 3e part. leç. 35.

Digitized by Google

devant Dieu avec un esprit de suffisance, c'est se mettre dans le cas certain de ne rien recevoir de sa miséricorde, et de faire bientôt quelque chute profonde [1].

46. 4° *Avec attention.* Prier avec attention, c'est suivre avec l'esprit le sens des paroles qu'on prononce [2]. « Ce

[1] *Quoniam exaudivit pauperes Dominus.* Exaudivit pauperes, nec exaudivit pauperes, nisi essent pauperes. Vis exaudiri? Pauper esto. Dolor de te clamet, non fastidium (S. Aug. *in Ps.* LXVIII, n. 18).— *Iste inops clamavit, et Dominus exaudivit eum.* Docet te quomodo exaudiaris. Ideo non exaudiris, dives es. Ne forte clamabas, et non exaudiebaris, audi quare : *Iste inops clamavit, et Dominus exaudivit eum.* Inops clama, et exaudit Dominus. Et quomodo clamabo inops? Ut et si habes aliquid, non inde præsumas de viribus tuis · ut intelligas te indigentem, ut intelligas te tandiu esse pauperem, quamdiu non habes illum, qui facit te divitem (Idem, *in Ps.* XXXIII, v. 7, n. 11). Quomodo non vere humiliabitur (anima) in hac vera cognitione sui, cum se perceperit oneratam peccatis : mole hujus mortalis corporis aggravatam, terrenis intricatam curis, carnalium desideriorum fæce infectam, cæcam, curvam, infirmam, implicitam multis erroribus, expositam mille periculis, mille timoribus trepidam, mille difficultatibus anxiam, mille suspicionibus obnoxiam, mille necessitatibus ærumnosam, proclivem ad vitia, invalidam ad virtutes? Unde huic jam extollentia oculorum, unde levare caput? Nonne magis convertetur *in ærumna sua, dum configitur spina?* (*Ps.* XXX, 4). Convertetur, inquam, ad lacrymas, convertetur ad planctus et gemitus, convertetur ad Dominum, et in humilitate clamabit : *Sana animam meam, quia peccavi tibi* (*Ps.* XL, 5). Porro conversa ad Dominum recipiet consolationem, quia pater est misericordiarum, et Deus totius consolationis (S. Bern. serm. XLVI *in Cant.* n. 5). — Ego quandiu in me respicio, in amaritudine moratur oculus mensi si autem suspexero et levavero oculos ad divinæ miserationis auxilium, temperabit mox amaram visionem mei visio læta Dei, cui et dico : *Ad me ipsum anima mea conturbata est, propterea memor ero tui* (*Ps.* XLI, 7). Nec mediocris Dei visio, pium et deprecabilem experiri, sicut revera benignus et misericors est, et præstabilis super malitia : quippe, cujus natura bonitas, et cui proprium est misereri semper et parcere. Tali itaque experimento, et tali ordine salubriter innotescit Deus, cum prius se homo noverit in necessitate positum, et clamabit ad Dominum, et exaudiet eum, et dicet (*Ps.* XLIX, 15) : *Eruam te, et honorificabis me* (Idem, *ibid.* n. 6).

[2] Triplex est in oratione attentio procuranda : Prima ad verbum : Secunda ad sensum · Tertia ad objectum. Prima attentio procuranda est ad verbum, id est, vocalem prolationem, et formationem verborum, scilicet ne in eis homo aliquo modo erret maxime corrupte proferendo sanctissima verba Scripturæ sacræ. Secunda attentio debet esse ad verborum sensum, quæ in oratione proferimus. Tertia attentio debet esse ad objectum, id est, ad DEUM, quem oramus, et etiam ad rem, ob quam oramus. Bona

Digitized by Google

n'est pas prier, dit saint Cyprien, que de se laisser emporter par des pensées extravagantes et profanes dans le temps où l'on prie, comme s'il y avait quelque chose dont il fût permis d'être plus occupé que de ce qu'on dit à Dieu ! Et comment demandons-nous à Dieu qu'il nous écoute, si nous ne nous écoutons pas nous-mêmes ? Comment voulons-nous qu'il se souvienne de nous, si nous mêmes nous ne nous en souvenons pas [1]. »

Il n'y a pas de défaut plus commun dans la prière que le défaut d'attention. Beaucoup récitent des formules de prières, mais il y en a peu qui s'appliquent à comprendre ce qu'ils disent. Tout se borne à un mouvement machinal des lèvres [2]. Cependant c'est là un mal véritable. Car s'il s'agit de prières qu'on est obligé de faire, comme sont celles du matin et du soir, ou bien celles qui nous ont été imposées par notre confesseur, ou bien celles auxquelles on se serait obligé par vœu, en les faisant sans attention, c'est comme si on ne les faisait pas du tout, en sorte que le péché que l'on commet peut être quelquefois fort grave. Mais alors même qu'il s'agit de prières facultatives, outre qu'elles sont sans fruit, elles sont toujours quelque peu coupables, à cause du manque de respect qu'on y témoigne à Dieu. En sorte qu'il vaut certainement mieux ne pas faire ces sortes de prières que de les faire sans attention.

quidem est attentio prima : melior est secunda : tertia optima reputatur (S. Bern. ap Mansi, *disc.* xxviii, n. 2).

[1] *De Orat. Dom.*

[2] (David) velut evidentius exprimens affectum animi sui, ait, *vocem deprecationis meæ*, vitam deprecationis meæ, animam deprecationis meæ, non quod sonat in verbis meis, sed unde vivunt verba mea. Cæteri enim strepitus sine anima, soni dici possunt, voces non possunt. Vox proprie animatorum est, vivorum est. Quam multi autem deprecantur Deum, et non sentiunt Deum, nec bene cogitant de Deo ? Sonum deprecationis habere possunt, vocem non possunt, quia vita ibi non est. Hujus qui vivebat, quia Deum suum intelligebat, et a quo liberaretur videbat, et a quibus liberaretur sentiebat, ipsa erat vox deprecationis ejus. (S. Aug. *in Ps.* cxxxix, n. 10).

Digitized by Google

— Mais, dit-on, je voudrais bien prier avec attention ; malheureusement je ne puis contenir mes pensées qui vont à toutes sortes d'objets et me causent de continuelles distractions. — C'est en effet des distractions que vient toujours le défaut d'attention Examinons donc ce qu'il importe de savoir à ce sujet.

On distingue deux sortes de distractions : les volontaires et les involontaires. Parlons d'abord de ces dernières.

Les distractions sont involontaires quand elles nous déplaisent et nous peinent, et quand nous faisons notre possible pour les repousser aussitôt qu'elles surviennent et autant de fois qu'elles surviennent. Or ces distractions, bien loin de rendre nos prières coupables devant Dieu, les rendent au contraire plus efficaces, par la patience qu'elles nous font exercer et par la douleur qu'elles nous causent, selon ce beau mot de saint Augustin : Nos distractions mêmes, lorsque nous en avons de la douleur, deviennent une prière : *Si dolemus, oramus*. Les plus grands saints n'ont pas été exempts de ces sortes de distractions : *Seigneur*, disait David, *je me présente devant vous, parce que votre serviteur a trouvé son cœur pour prier* [1]. C'est qu'auparavant son cœur s'était échappé de lui : *Mon Dieu, mon cœur m'a délaissé* [2].

Mais les distractions sont volontaires quand on y donne lieu, quand on les recherche et les provoque, ou quand seulement on néglige de les repousser [3]. Alors, comme nous le disions tout à l'heure, elles rendent toujours la prière quelque peu coupable, selon cette parole de l'Écriture : *Oratio ejus fiat in peccatum* [4]. C'est ce qu'a aussi

[1] II Reg. VII, 27. — [2] Ps. XXXVII, 11.

[3] Voluntaria esse potest (distractio) vel in se vel in sua causa. *In se*, si aliud consulto et data opera cogitetur inter orandum. *In sua causa*, si illa mentis aberratio hinc orta sit, quod quis solis rebus exterioribus et transitoriis deditus, et mundi amore cautus semper extra se versetur (POUJET, *Instit. cathol.* p. III. sect. II, c. I, § 4).

[4] Ps. CVIII, 7.

Digitized by Google

reconnu un concile en disant : « Remuer les lèvres pour célébrer les louanges divines, tandis que l'esprit se promène à travers mille objets, n'est-ce pas tromper les hommes et se moquer de Dieu [1] ? » Or qui oserait dire qu'il est innocent de se moquer de Dieu [2] ?

Le moyen d'éviter les distractions, c'est de se préparer à la prière, comme d'ailleurs nous y exhorte l'Esprit-Saint : *Avant la prière*, nous dit-il, *préparez votre âme, et ne soyez pas comme un homme qui tente le Seigneur* [3]. Le Sauveur nous donne le même conseil lorsqu'il nous dit : *Quand vous priez, retirez-vous dans le lieu le plus secret de votre maison, fermez-en la porte, et priez alors votre Père qui est dans les cieux* [4]. Ce qui signifie bien évidemment que, pour prier, il faut s'y préparer. Mais en quoi consiste cette préparation ? Elle consiste, premièrement, en une grande pureté de cœur, en une mortification parfaite des passions et en une scrupuleuse fidélité à garder tous ses sens, soit intérieurs soit extérieurs : cette première partie de la préparation, les auteurs l'appellent la préparation

[1] Conc. de Trèves, 1549.

[2] Nimirum advertere potes in omnibus fere religiosis congregationibus viros repletos consolatione,... die ac nocte meditantes in lege Dei, crebro suspicientes in cœlum et puras manus in oratione levantes. Contra sane invenire est homines pusillanimes et remissos, deficientes sub onere, virga et calcaribus indigentes : quorum oratio sine cordis intentione, lectio sine ædificatione... Exsurgamus, obsecro, quicunque hujusmodi sumus, resarciamus animas, spiritum recolligamus, abjicientes perniciosam tepiditatem, et si non quia periculosa est, et Deo solet (ut interdum miserabiliter plangimus) etiam vomitum provocare : certe quia molestissima, plena miseriæ et doloris, inferno plane proxima, et umbra mortis jure censetur (S. Bern. *in Ascens. Dom.* serm. v, n. 6).

[3] Eccli. xviii, 23.

[4] Matth. vi, 6. — *Intra in cubiculum tuum, claude ostium tuum, et ora in occulto, et Pater tuus qui videt in occulto, reddet tibi* (*Matth.* vi, 6). Cum ergo intras cubiculum tuum, intras cor tuum. Aufer inde cupiditatum sordes, aufer labem avaritiæ, aufer labem superstitionum, aufer sacrilegia, et malas cogitationes : omnia, non dico adversus amicum, sed etiam adversus inimicum . aufer ista omnia, intra in cor tuum, et gaudebis ibi. Cum ibi cœperis gaudere, ipsa munditia cordis tui delectabit te, et faciet orare... Intra, munda omnia, leva oculos tuos ad Deum, et statim te exaudiet (S. Aug. serm. ii, n 8)

Digitized by Google

éloignée. Cette préparation ne se fait pas en effet juste au moment de la prière, mais dans tout le courant de la journée, ou pour mieux dire de toute la vie. L'autre partie de la préparation à la prière, qu'on appelle préparation prochaine, parce qu'elle a lieu immédiatement avant le moment de prier, consiste à se recueillir, à se mettre pieusement en la présence de Dieu, à écarter toute pensée étrangère, à désavouer en un mot d'avance toute distraction [1]. Le désaveu préalable des distractions rend

[1] Quando autem stamus ad orationem, Fratres dilectissimi, vigilare, et incumbere ad preces toto corde debemus. Cogitatio omnis carnalis et sæcularis abcedat, nec quidquam tunc animus, quam id solum cogitet quod precatur. Ideo et Sacerdos ante orationem præfatione præmissa, parafratrum mentes discendo : *Sursum corda :* ut dum respondet plebs, *habemus ad Dominum*, admoneatur nihil aliud se quam Dominum cogitare debere. Claudatur contra adversarium pectus, et soli Deo pateat, nec ad se hostem Dei, tempore orationis adire patiatur obrepit enim frequenter et penetrat, et subtiliter fallens preces nostras a Deo avocat, ut aliud habeamus in corde, et aliud in voce; quando intentione sincera Dominum debeat non vocis sonus, sed animus et sensus orare. Quæ autem segnitia est alienari et rapi ineptis cogitationibus et profanis, cum Dominum deprecaris ; quasi sit aliud quod magis debeas cogitare quam quod cum Deo loqueris ? Quomodo te audiri a Domino postulas, cum te ipse non audias? Vis esse Deum memorem tui cum rogas ; quando tu ipse memor tui non sis ? Hoc est, ab hoste in totum non cavere; hoc est, quando oras Deum, majestatem Dei negligentia orationis offendere : hoc est, vigilare oculis, et corde dormire; cum debeat christianus, et cum dormit oculis, corde vigilare, sicut scriptum est ex persona Ecclesiæ loquentis in Cantico canticorum : *Ergo dormio, et cor meum vigilat* (*Cant.* v, 1). Quapropter sollicite, et caute Apostolus admonet, dicens : *Instate orationi vigilanter in ea* (*Coloss.* iv, 2); docens scilicet, et ostendens, eos impetrare quod postulant de Deo posse, quos Deus videat in oratione vigilare (S. Cypr. *de Orat. Dom.*). — Jam vero de reverentia orationis, in eo quod lectum est in capitulo ipsius Regulæ, vos modo sollicitavit auctoritas, ex cujus occasione aliqua de oratione dicenda putavi (*Reg. saint Bened.* cap. 20). Illud tamen breviter dico ; nonnullos.... experiri interdum in oratione ariditatem, et hebetudinem quamdam mentis : ut solis orantes labiis, non satis attendant, neque quid dicant, neque cui loquantur pro eo quod velut ex consuetudine quadam cum minus digna reverentia et sollicitudine accesserunt. Quid enim aliud cogitare debet frater intrans ad orationem, quam propheticum illud : *Ingrediar in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei* (*Ps.* xli, 4). Omnino si quidem oportet nos orationis tempore curiam intrare cœlestem, illam utique curiam, in qua Rex Regum stellato sedet solio, circumdante innumerabili, et ineffabili beatorum spi-

Digitized by Google

celles qui surviennent involontaires, et partant exemptes de péché. Notre attention est jugée suffisante pour rendre notre prière méritoire devant Dieu, dit saint Thomas [1], lorsqu'ayant présidé au commencement de la prière, elle persévère moralement sans avoir été révoquée par une distraction pleinement consentie.

47. 5° *Avec confiance.* Quand on dit qu'il faut prier avec confiance, cela signifie qu'il faut prier avec la ferme foi que Dieu peut nous exaucer, et le ferme espoir qu'il le fera. La foi et l'espérance s'unissent donc ici pour former ce sentiment de confiance qui est l'une des condition de la bonne prière. Condition si essentielle, que sans elle on n'obtient rien, mais qu'avec elle on obtient tout.

rituum exercitu. Unde et ipse qui viderat, quia majorem numerum non invenit : *Millia*, ait, *millium ministrabant ei, et decies centena millia assistebant ei* (*Daniel*, VII, 10). Quanta ergo cum reverentia, quanto timore, quanta illuc humilitate accedere debet, a palude sua procedens, et repens ranuncula, vilis? quam tremebundus, quam supplex, quam humilis, quam denique sollicitus, et toto intentus animo majestati gloriæ, in præsentia Angelorum, in concilio justorum et congregatione sanctorum assistere poterit miser homuncio ? (S. BERN. serm. XXX *de Diversis*, n. 7). — In cunctis igitur actionibus nostris multa opus est animi vigilantia, sed præcipue in oratione. Etenim, sicut in Regula nostra legimus (S. BENED. cap. 29), licet hora omni et omni loco oculi Domini nos speculentur, maxime tamen in oratione. Licet enim semper videamur, sed tunc etiam præsentamus et ostendimus nos, quasi facie ad faciem cum Deo loquentes. Porro quamvis ubique sit Deus, in cœlo tamen orandus est, ibique orationis tempore cogitandus : ut mens nostra non oratorii tecto, non aeris spatio, non ipsa retardetur nubium densitate, juxta eam formam, quæ nobis a Christo tradita est, ubi ait : *Sic orabitis : Pater noster, qui es in cœlis* (*Matth.* VI, 9). Cœlum enim quadam prærogativa etiam sedes, sive thronus Dei vocatur : quia ad eam comparationem, qua Deum in cœlis Angeli sancti et electorum animæ vident, nos miseri, et peregrini super terram vix solum nomen habere videmur. Sic igitur oret qui orat, tanquam assumptus et præsentatus ei, qui sedet super excelsum thronum in Angelis, qui minime ceciderent · et elevatum in hominibus, quos suscitavit de pulvere inopes, et erexit de stercore pauperes (*Ps.* CXII, 7). Sic, inquam, semetipsum consideret, et sic attendat, tanquam præsentatum Domino majestatis ut dicat cum Abraham : *Loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis* (*Gen.* XVIII, 27) : et quia ego præcepto commonitus, sua institutione formatus, in te præsumo, Domine fons pietatis (Idem, *ibid.* n. 8).

[1] *Sum. théol.* l. II, q. II, a. 8.

Digitized by Google

C'est ce que nous atteste le divin Maître lui-même : *Tout ce que vous demanderez dans la prière avec foi*, dit-il, *vous l'obtiendrez* [1]. A quoi saint Augustin ajoute : « Mais si la foi défaille, il n'y a plus de prière [2]. » L'apôtre saint Paul avait aussi dit dans le même sens : *Comment invoquera-t-on celui en qui on ne croit pas* [3] ? Mais l'apôtre saint Jacques est plus explicite encore : *Si quelqu'un manque de sagesse*, dit-il, *qu'il la demande à Dieu, lequel en donne à tous abondamment ; mais qu'il la demande avec foi, sans aucune défiance ; car celui qui doute est semblable aux flots de la mer, qui sont emportés çà et là par la violence des vents. Il ne faut donc pas que celui-là s'imagine obtenir quelque chose du Seigneur* [4].

L'Écriture nous offre mille exemples à l'appui de cette vérité. Moïse, laissant le doute traverser un instant son esprit frappe deux fois le rocher, en présence d'Israël, et il est exclu pour jamais de la terre promise. Saint Pierre marche sur les eaux en hésitant, et dans l'instant même il enfonce. Le centenier, au contraire, se présente à Jésus avec la plus vive confiance : *Seigneur*, lui dit-il, *j'ai chez moi un serviteur alité et qui est très-malade. Et Jésus lui dit : J'irai, et je le guérirai. Et le centurion répondant, dit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit : mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri* [5]. Cette parole, Jésus la prononce, et à l'instant même le centenier, en récompense de sa foi, obtient l'effet de sa demande.

Ce qui fait qu'on n'obtient rien de Dieu sans la confiance, c'est parce que notre doute, soit sur sa puissance, soit sur sa miséricorde et sa générosité, le blesse au cœur et l'outrage. Au contraire, comme rien ne l'honore plus qu'une entière confiance dans ses infinies perfections, voilà pourquoi il s'empresse d'accorder tout ce qu'on lui demande avec confiance.

[1] Matth. XXI, 22. — [2] Epist. X. — [3] Rom. X, 14. — [4] Jac. I, 5-7. — [5] Matth. VIII, 5-8.

Digitized by Google

Pour s'exciter à prier avec confiance, on méditera avantageusement les vérités suivantes : « 1° Que Dieu peut faire tout ce que nous lui demandons ; qu'il peut nous guérir, quelque enraciné que soit notre mal [1]. 2° Que Dieu seul peut remplir nos besoins, et guérir nos faiblesses ; et qu'il ne fait cette grâce qu'à ceux qui prient [2]. 3° Qu'il veut nous faire miséricorde, et que les grâces déjà reçues de sa bonté sont un gage de celles que nous devons en attendre [3]. 4° Que quelque grands que soient nos crimes, il ne faut jamais désespérer ; parce que la puissance de Dieu est encore plus grande [4]. 5° Qu'il nous a promis de nous accorder tout ce que nous lui demanderions comme il faut [5]. 6° Que Jésus-Christ notre Sauveur nous soutient, et nous sert de médiateur et d'intercesseur [6]. 7° Qu'un grand nombre de pécheurs, aussi mé-

[1] Matth. VIII, 1 et seqq. — [2] Matth. VIII, 7 et seqq. — [3] Matth. XI, 28.

[4] Quemadmodum hic scriptum est, quia *beatus vir qui sperat in eum* (*Matth.* VII, 7), speremus omnes; quod pulsantibus aperturus est. Non enim hortaretur nos ut pulsaremus, si nollet aperire pulsantibus. Si enim aliquando contingit, ut qui disponebat semper claudere (*Luc.* XI, 8), tædio compulsus ad manum pulsantis contra dispositionem suam surgat et aperiat, ne diu pulsantem patiatur : quanto magis sperare debemus citius aperturum illum, qui ait, *Pulsate, et aperietur vobis* (*Ibid.* 9)? Pulso ergo nunc intentione cordis ad Dominum, ut dignetur nobis hoc mysterium revelare. Pulset mecum et charitas vestra intentione audiendi et humilitate orandi pro nobis (S. Aug. *in Ps.* XXXIII. *Enar.* I, n. 1). — Iste ergo Psalmus, sicut cautos facit eos qui non ceciderunt, sic desperatos esse non vult qui ceciderunt. Quisquis peccasti, et dubitas agere pœnitentiam pro peccato tuo, desperando salutem tuam, audi David gementem. Ad te Nathan Propheta non est missus, ipse David ad te missus est. Audi eum clamantem, et simul clama; audi gementem, et congemisce; audi flentem, et lacrymas junge; audi correctum, et condelectare. Si tibi non potuit intercludi peccatum, spes veniæ non intercludatur... *Miserere*, inquit, *mei secundum magnam misericordiam tuam* (v. I). Subveni gravi vulneri secundum magnam medicinam tuam. Grave est quod habeo, sed ad Omnipotentem confugio. De meo tam lethali vulnere desperarem, nisi tantum medicum reperirem... Ita plenus es adipe misericordiæ, ut ad te conversis, non solum quibuslibet peccatoribus, sed etiam impiis non sit desperandum (Idem, *Enarr. in Ps.* L, n. 5, 6, 18).

[5] Matt. VIII, 8; Joan. XVI, 23 et seqq.

[6] I Joan. II, 1.

Digitized by Google

chants que nous, ont été exaucés, et ont obtenu miséricorde [1]. 8° Que le Saint-Esprit prie lui-même en nous, et nous fait gémir pour suppléer à notre faiblesse; et que les cris de cet Esprit-Saint sont exaucés [2]. »

6° *Avec persévérance.* On prie avec persévérance, quand on prie sans se rebuter ni se lasser, jusqu'à ce qu'on ait obtenu ce que l'on demande.

La nécessité de prier avec persévérance se fonde sur deux raisons principales.

La première est que Jésus-Christ nous en fait un commandement, lorsqu'il dit : *Demandez, et vous obtiendrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira* [3]. Sur quoi saint Liguori fait les réflexions que voici : « Il semble, dit-il, que c'était assez de dire : *demandez*, sans ajouter : *cherchez, frappez.* Mais non ; le Seigneur a ajouté ces mots pour nous faire comprendre que nous devons, en priant, imiter les pauvres mendiants. Ils ne sont pas rebutés par les refus, ils font toujours de nouvelles instances ; si le maître de la maison ne paraît pas, ils frappent à la porte, et importunent jusqu'à ce qu'ils obtiennent. Ainsi Dieu veut qu'à leur exemple nous ne nous lassions pas de prier, et de lui demander la lumière et la force nécessaires pour faire le bien et nous sauver [4]. »

C'est précisément par deux paraboles semblables à cette comparaison, que Jésus-Christ nous a expliqué son commandement de la persévérance dans la prière.

[1] II Paral. XXXIII, 13; Luc. VII, 3; XV, 18 ; XVIII, 13 ; XXIII, 40, etc.

[2] Rom. VIII, 26 et 27. — Poujet, *Inst. cathol.*

[3] Luc. XI, 9. — Si ergo scire volumus quo modo hæc mandata quæsierit, vel quærenda sint, illud intueamur quod dicit magister bonus, et doctor, et dator : *Petite, et accipietis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis* (*Matth.* VII, 8) et paulo post : *Si ergo vos,* inquit, *cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester qui in cœlis est, dabit bona petentibus se?* (*Ibid.* 21). Ubi evidenter ostendit quod dixerat, petite, quærite, pulsate, nonnisi ad poscendi, hoc est, orandi instantiam pertinere (S. Aug. *in Ps.* CXVIII, *serm.* XIV, n. 2).

[4] *De l'importance de la Prière,* ch. 3, § 3.

Digitized by Google

Voici la première. *Il y avait*, dit le Sauveur, *dans une certaine ville, un juge qui ne craignait point Dieu, et qui ne se souciait point des hommes. Et il y avait aussi dans cette même ville une veuve qui venait souvent le trouver, en lui disant : Faites-moi justice de ma partie qui m'opprime injustement. Et il fut longtemps sans vouloir le faire ; mais enfin, comme cette veuve ne se rebutait point, et qu'elle le sollicitait toujours, il dit en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu, et que je ne me soucie point des hommes, néanmoins, parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice, de peur qu'à la fin elle ne vienne à me faire quelque affront. Vous voyez, ajoute le Seigneur, ce que dit ce juge iniqué. Et après cela vous croiriez que Dieu ne fera pas justice à ses élus qui crient à lui jour et nuit : et qu'il souffrira plus longtemps qu'on les opprime* [1] ?

L'autre parabole du Sauveur est celle de cette homme qui, visité par un ami, et n'ayant point assez de pain, s'en va chez son voisin au milieu de la nuit, le prie et le conjure de lui prêter trois pains. D'abord on lui refuse nettement. Allez, lui dit-on, il est bien temps de venir maintenant. L'autre ne se rebute point et frappe toujours plus fort. Retirez-vous, lui réplique-t-on, tout le monde est couché. Cet homme enfin importune tant, et presse si fort son voisin, que celui-ci se lève pour le contenter. Et bien, ajoute Jésus-Christ, *cet homme qui ne donne pas pour le respect de l'amitié, donne néanmoins pour se défaire de l'importunité du suppliant.* C'est pourquoi je vous dis : *Demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira. Car celui qui demande ; reçoit ; et celui qui cherche, trouve ; et l'on ouvre à celui qui frappe* [2].

La seconde raison pour laquelle nous devons prier avec persévérance, c'est que nous avons tous les jours de nouveaux besoins : besoins pour observer les commandements, besoins pour accomplir nos devoirs d'état,

[1] Luc. XVIII, 1-7. — [2] Luc. XI, 5-10.

Digitized by Google

besoins pour triompher de nos passions, besoins pour éviter le péché, besoins pour faire pénitence, besoins pour toutes nos actions [1]. Or, si nous avons tous les jours de nouveaux besoins, tous les jours nous devons demander à Dieu qu'il nous assiste de sa grâce, et par conséquent persévérer dans la prière, sans nous lasser ni nous rebuter jamais.

Une troisième raison que nous avons de persévérer dans la prière, c'est que souvent Dieu n'accorde précisément qu'à notre persévérance, ce que nous lui demandons. En sorte que, quoique disposé à nous être favorable, il ne nous accorde rien, parce que nous cessons de le prier s'il ne nous exauce pas aussitôt. C'est alors que justement il nous abandonne, en punition de notre témérité à fixer le jour et l'heure de ses miséricordes, comme eurent l'impiété de faire les habitants de Béthulie, assiégés par Holopherne. Dieu nous a promis, il est vrai, de nous exaucer ; mais il n'a pas promis de nous exaucer la première, ni la deuxième, ni la troisième fois que nous lui adresserions nos prières. Loin de là, le Saint-Esprit nous avertit, au contraire, de nous soumettre aux délais dont Dieu jugera à propos d'user à notre égard : *Sustine sustentationes Dei* [2].

Ordinairement donc, le Seigneur n'exauce pas nos prières aussitôt que nous les lui adressons. Mais pourquoi ? Les saints Pères donnent de cette conduite de Dieu plusieurs raisons. Quelquefois, disent-ils, il en agit ainsi pour lui-même et à cause de sa gloire ; car si nous ob-

[1] Liberum ergo arbitrium et ad malum et ad bonum faciendum confitendum est nos habere. Sed in malo faciendo liber est quisque justitia servusque peccati. In bono autem liber esse nullus potest, nisi fuerit liberatus ab eo qui dixit : si vos Filius liberaverit, tunc vere liberi eritis Nec ita ut cum quisque fuerit a peccati damnatione liberatus, jam non indigeat sui liberatoris auxilio sed ita potius ut ab illo audiens, *sine me nihil potestis facere*, dicat ei et ipse, *adjutor meus esto, ne derelinquas me*. Hæc sine dubio vera et prophetica et apostolica fides est (S. Aug. *De Corrept. et Grat.* cap. 3).

[2] Eccli. II, 2.

Digitized by Google

tenions aussitôt les grâces que nous lui demandons, nous pourrions croire qu'il nous les doit, tandis qu'elles ne sont que de purs dons de sa libéralité. D'autres fois, c'est à cause de ses faveurs mêmes, afin que nous les estimions davantage [1]; car l'on ne fait ordinairement que peu de cas de ce qui coûte peu et de ce que l'on nous donne aisément. Enfin, c'est très-souvent aussi à cause de nous-mêmes : soit pour éprouver notre foi et notre confiance ; soit pour punir notre tiédeur et le peu de ferveur de nos prières ; soit pour nous faire sentir plus vivement notre misère, nos faiblesses, nos besoins, et par là nous rendre plus humbles, plus circonspects, plus vigilants, et augmenter l'ardeur de notre empressement pour être guéris et délivrés [2].

C'est pourquoi ne murmurons jamais de sa conduite ; mais puisqu'il nous permet et même nous commande

[1] Cum Deus aliquando tardius dat, commendat dona, non negat (S. Aug. serm. III, *de Verb. Dom.*).

[2] Cum quanta suavitate plorat, in genitu qui orat (S. Aug. *in Ps.* CXXVII). — Oratio sanctorum quasi dilatione repellitur, ut tanquam ignis flatu repercussus inflammatur ardentius (idem, *in Ps.* LXXXVII). — Alio consilio Deus, cum sancti ejus adversariorum persecutionibus comprimuntur, cumque assiduis ut liberentur interpellationibus clamant, differt preces petentium ut merita patientium crescant : quatenus eo magis exaudiantur ad meritum quo citius non exaudiantur ad votum (S. Greg. *mor.* lib. XX, cap. 22). — Cavit his verbis (S. Chrysost. *homil. de Prof. Evan.*). — Si differt aliquando Dominus, non odio facit, nec te aversatur, sed differendo, diutius apud se conservare vult, sicuti et patres filios indulgentius amantes, quo illos diutius apud se detineant, quos desides vident, dedicta spera morantur aliquid daturi sed multi clamant ad Dominum pro divitiis acquirendis, damnisque evitandis, pro suorum salute, pro stabilitate domus suæ, pro felicitate temporali, pro dignitate sæculari, postremo etiam pro ipsa salute corporis ; pro his atque hujusmodi rebus multi clamant ad Dominum, vix quisquam propter ipsum Dominum (S. Aug. *in Ps.* LXXVI). — Facile quippe homini est, quodlibet desiderare a Domino, et ipsum Dominum non desiderare, quasi vero suavius esse possit, quod dat, quam ipse, qui dat. Cum igitur invocamus, et Dominus non exaudit dum clamamus, et non dicit (Rup. Abbas, l. IX, *de Virt. verbi Dei*, c. 8). Ecce adsum scire debemus sanctis Angelis invocationes atque clamores nostros Deo offerentibus resistere, et contradicere malos, habentes in manibus accusationes et jacula, quæ sunt peccata nostra.

Digitized by Google

d'être importuns, soyons-le, pourvu que ce soit avec humilité, à l'exemple de la Chananéenne. Cette mère affligée accourt au-devant de JÉSUS-CHRIST, pour lui demander la guérison de sa fille. Mais c'est en vain qu'elle le prie, il ne fait pas semblant de l'entendre. Elle cherche alors des protecteurs parmi les apôtres, et leur demande de parler pour elle à leur maître ; mais il leur répond durement qu'il n'est envoyé que pour les brebis d'Israël. Se rebute-t-elle de ses dédains ? Au contraire, elle s'obstine, elle se jette à ses pieds, elle élève sa voix douloureuse ; JÉSUS-CHRIST lui répond en maître, que le pain des enfants n'est pas pour de vils animaux. Cette femme humble ne s'offense pas de cette comparaison humiliante : Cela est vrai, réplique-t-elle ; mais les plus vils animaux profitent des miettes qui tombent de la table de leur maître. C'en est trop, JÉSUS-CHRIST même ne peut pas tenir contre une humilité si constante : *O femme*, s'écrie-t-il, *que votre foi est grande ! Qu'il vous soit donc fait comme vous le désirez* [1]. Quelle lutte et quel triomphe de la prière persévérante ! Remettons-nous souvent devant les yeux ce magnifique exemple, et apprenons-en à ne jamais nous décourager dans nos prières ; car Dieu finira toujours par nous exaucer, puisqu'il s'y est engagé : *Petite et dabitur vobis*; *pulsate et aperietur vobis.*

49. Pour assurer l'efficacité de la prière faite avec les six conditions que nous venons d'expliquer, les saints Pères veulent qu'on y joigne les bonnes œuvres, principalement le jeûne et l'aumône. « Ne vous présentez pas à la prière les mains vides, dit saint Cyprien. Une oraison que les œuvres de charité n'accompagnent pas est inefficace, stérile. *Tout arbre qui ne produit pas de fruit est coupé et jeté au feu.* De même les faveurs célestes ne sont pas pour une demande qui arrive là-haut sans le cortége des bonnes œuvres. *La prière est bonne*, dit encore l'Écri-

[1] Matth. xv, 22 et seq.

Digitized by Google

ture, *quand elle a pour cortége le jeûne et l'aumône* [1]. Car le même Dieu qui doit venir au jour du jugement, récompenser les aumônes et la charité, se montre, dès ce monde, prêt à écouter les demandes de celui qui joint la miséricorde à la prière. C'est ainsi que le centurion Corneille mérita d'être exaucé, parce que sa vie n'était qu'un long enchaînement d'oraisons et d'aumônes. Un ange lui apparut vers la neuvième heure : *Corneille*, lui dit-il, *ta prière et tes aumônes sont montées en présence de Dieu, et il s'est souvenu de toi.* Vous le voyez! les prières montent plus facilement vers le trône de Dieu, soutenues et portées par les bonnes œuvres. L'archange Raphaël rend un semblable témoignage à Tobie, cette homme d'oraison et de miséricorde : *Il est honorable de révéler et de confesser les œuvres de Dieu. Quand tu priais avec Sara, je présentais ta prière devant le trône et les splendeurs de Dieu; et parce que tu ensevelissais les morts, que tu laissais sans retard ton repas, et que tu cachais durant le jour les morts en ta maison, et que tu les ensevelissais la nuit, il a été nécessaire que la tentation t'éprouvât. Et maintenant le Seigneur m'a envoyé pour te guérir, toi et Sara, la femme de ton fils; car je suis l'ange Raphaël, l'un des sept qui assistent devant les splendeurs du Très-Haut* [2]. »

Le Catéchisme du Concile de Trente propose également, sur la nécessité du jeûne et de l'aumône pour assurer le bon effet de la prière, les frappantes réflexions que voici : « Le jeûne, dit-il, est de sa nature très-lié avec la prière, puisque l'on ne peut avoir l'estomac rempli et chargé de nourriture, sans avoir l'esprit appesanti, de manière à être incapable de penser à Dieu, et de s'appliquer à comprendre le sens de la prière. Quant à l'aumône, elle a aussi de grands rapports avec la prière. Quel est celui qui oserait se dire animé de la charité, si ayant les moyens de faire du bien à ceux qui ne vivent que de la charité du prochain, il ne vient point cependant au secours de ses

[1] S. Cypr. *de Orat. dom.* — [2] Tob. XII, 8.

Digitized by Google

frères ? ou comment celui qui manque de charité, oserait-il réclamer le secours divin ? à moins qu'en demandant pardon de son péché, il ne demande en même temps à Dieu de lui donner la charité [1]. »

Accompagnée de ces qualités et de ces œuvres, la prière produit les admirables effets que va nous faire connaître la question suivante.

D. — Quels sont les effets de la prière ?

R. — La prière bien faite honore Dieu, nous fait avancer dans la pratique de toutes les vertus, et nous obtient infailliblement ce que nous demandons.

50. Expl. — C'est ici la dernière question, mais non la moins intéressante, que nous avons à expliquer touchant la prière considérée en général. Car si parfois l'on aime les choses pour elles-mêmes, on les aime certainement plus souvent pour le bien et le profit qu'on en retire. D'après ce principe, comme ce sont surtout les avantages de la prière qui doivent nous la faire aimer et pratiquer, nous allons essayer d'en donner une complète et claire connaissance.

1° *La prière bien faite honore Dieu.* De sa nature, la prière est un acte de religion. Car nous n'y confessons pas seulement notre misère et nos besoins ; mais nous y reconnaissons aussi la souveraineté de Dieu sur nous, notre dépendance de lui, son pouvoir et sa volonté de nous secourir. Or ces protestations diverses sont un hommage dont Dieu daigne se tenir honoré, ainsi qu'il le déclare lui-même quand il dit par la bouche du prophète : *Invoquez-moi au jour de tribulation, et je vous délivrerai, et vous me rendrez ainsi honneur* [2]. Aussi l'Écriture compare-t-elle la prière à l'encens, qui est l'emblème du culte qu'on ne rend qu'à Dieu seul : *Que ma prière*, dit David s'adressant au Seigneur, *s'élève en votre présence comme la fumée de l'encens* [3].

[1] *Catéch. du conc. de Trente*, ch. 38, § 8.
[2] Ps. XLIX, 15. — [3] Ps. CXL, 2.

Digitized by Google

Ainsi le premier avantage de la prière est d'honorer Dieu. Or, c'est là une chose qui doit nous porter à prier le plus possible, si nous avons pour Dieu l'amour que nous lui devons ; car l'enfant qui aime son père n'a rien tant à cœur que de l'honorer le plus qu'il peut. D'un autre côté, il y a des chrétiens qui entreprennent des choses extrêmement difficiles pour procurer la gloire de Dieu, qui sacrifient à cela leur fortune, leurs affections et toutes leurs forces ; il en est d'autres à qui Dieu demande même la vie. Pour nous, Dieu se contente que nous lui adressions nos prières. Est-il donc possible que nous ne nous estimions pas heureux de pouvoir aussi aisément remplir envers Dieu le devoir que nous avons de l'honorer.

51. 2° *La prière nous fait avancer dans la pratique de toutes les vertus.* La prière est un commerce qui s'établit entre Dieu et nous. Or n'est-il pas d'expérience que l'on se rend semblable à ceux que l'on fréquente, vicieux s'ils sont vicieux, vertueux s'ils sont vertueux ? Dieu donc, avec qui nous entrons en communication par la prière, étant la source et le centre de toutes les vertus, nous devons comme nécessairement devenir vertueux en priant. « Quand une reine fait son entrée dans une ville, dit très-bien saint Jean Chrysostome, les richesses y affluent de toutes parts; ainsi quand une fois la prière entre dans une âme ; elle y est accompagnée de toutes les vertus [1]. »

Entrons dans quelques détails. La prière nous fait avancer en premier lieu, dans la vertu de foi. Car pour prier il faut croire, suivant cette remarque de l'Apôtre : *Comment invoquer celui en qui l'on ne croit pas* [2] ? Si donc il faut pratiquer la foi pour prier, plus on priera et plus on perfectionnera sa foi, par l'exercice qu'on en fera.

La prière nous fait avancer, en second lieu, dans la vertu d'espérance, par la même raison qu'elle nous fait avancer dans la vertu de foi. Mais elle nous y fait avancer encore d'une autre manière ; en ce que Dieu nous ayant

[1] *De Precat.* serm. II. — Cf. fol. 4 verso. — [2] Rom. X, 14.

Digitized by Google

plusieurs fois accordé ce que nous lui demandions, nous avons une plus forte confiance d'obtenir ce que nous lui demanderions encore.

La prière nous fait avancer, en troisième lieu, dans la vertu de charité, tant parce qu'en priant nous apprenons à connaître les infinies amabilités de Dieu, que parce que les bienfaits qu'il accorde à nos prières, font naître en nous une amoureuse reconnaissance toujours croissante.

Enfin, et pour ne pas nous étendre davantage, la prière nous fait croître dans la vertu d'humilité, parce que plus nous prions et plus nous recevons de grâces de Dieu, plus nous nous pénétrons de notre misère et de notre néant.

Avons-nous besoin de conclure, après cela, qu'un exercice aussi salutaire doit nous être particulièrement cher, et que nous devons nous y livrer le plus souvent que nous pouvons, et avec le plus de ferveur dont nous sommes capables ?

52. 3° *La prière nous obtient infailliblement ce que nous demandons.* Ce dernier effet de la prière dont j'ai à vous parler vous intéressera plus encore que les deux précédents, parce que c'est celui-là principalement que nous nous proposons dans nos prières ; on peut même assurer que c'est ici que converge l'intérêt de tout ce que nous venons de dire.

Pour nous convaincre de l'efficacité souveraine de la prière, il suffit de lire, dans les divines Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, les innombrables promesses que Dieu a faites à ceux qui prient. En voici quelques-unes : *Invoquez-moi*, dit-il, *et je vous exaucerai*[1]. *Invoquez-moi, et je vous délivrerai*[2]. *Demandez et vous recevrez ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira*[3]. Dieu *donnera des biens à ceux qui les demanderont*[4]. *Quiconque demande recoit ; celui qui cherche trouve*[5]. *Tout ce qu'ils demanderont mon Père le leur accordera*[6].

[1] Jerem. XXXIII, 3. — [2] Ps. XLIX, 15. — [3] Matth. VII, 7.
[4] Matth. VII, 11 — [5] Luc. XI, 10. — [6] Matth. XVIII, 19.

Digitized by Google

Tout ce que vous demanderez par la prière, croyez que vous le recevrez, et il vous arrivera[1]. *Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. Vous demanderez tout ce que vous voudrez, et vous l'aurez. En vérité je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera*[2].

Voilà, dis-je, quelques-unes des magnifiques promesses que Dieu nous a faites de nous exaucer quand nous le prions. Mais y est-il toujours fidèle ? Ce serait un crime d'en douter. Si Dieu n'était pas fidèle, ce serait ou parce qu'il ne peut pas nous exaucer ou parce qu'il ne veut plus, ayant changé de dessein. Or, qui oserait prononcer de pareils blasphèmes ? Dieu est fidèle, l'Écriture le proclame, et les faits l'attestent. Écoutez avec qu'elle force saint Jean Chrysostome démontre et la fidélité de Dieu et la force de la prière : « Dites-moi, je vous prie, écrit-il, de quelle manière Moïse sauvait le peuple d'Israël dans les combats ? Ne laissait-il pas les armes et l'armée aux mains de son disciple, tandis que lui-même n'opposait à la multitude des ennemis que ses prières ? Que nous apprenait-il par cet exemple ? Que la prière des justes est plus puissante que les armes, la cavalerie et les bataillons. C'est aussi dans les prières du prophète que toute l'armée des Israélites, c'est-à-dire des milliers de soldats, plaçaient leur confiance et l'espérance de la victoire. Pendant que Moïse priait, elle penchait de leur côté ; venait-il au contraire à interrompre sa prière, ils succombaient. Ainsi en sera-t-il de nous-mêmes : nous triompherons aisément du démon, si nous recourons fréquemment à la prière, et par une seule prière ; mais si nous sommes lâches et tièdes, nous donnerons l'avantage à cet odieux ennemi.

« C'est encore par la prière, et par une seule prière, que Moïse sauva un peuple qui s'était rendu coupable d'idolâtrie. Par la prière, il mérita de jouir de la présence

[1] Marc. XI, 23 — [2] Joan. XIV, 14; XV, 7; XVI, 23.

Digitized by Google

divine et obtint une infinité de grâces jusqu'à jouir d'une vie semblable à celle des habitants du ciel.

« La prière triomphe des ardeurs du feu ; elle dompte les lions ; témoin le prophète Daniel ; témoins les trois jeunes gens jetés dans la fournaise...

« C'est la prière qui engendra le saint prophète Daniel, sa mère était frappée de stérilité ; mais la prière corrigea soudain le vice de la nature. C'est la prière qui a produit un si beau fruit : c'est la prière qui a donné naissance à un prophète si illustre.

« Grâce à la prière bien plus qu'à la puissance de ses armes, qu'au nombre de ses lances et de ses javelots et qu'à la force de son épée, David remporta un nombre presque infini de victoires. C'est par elle qu'Ézéchias mit si promptement en fuite l'innombrable armée des Perses. Pendant qu'ils dressaient leurs machines pour abattre ses murs, lui, les rendait indestructibles par la prière. Aussi la guerre fut-elle éteinte par la prière et non par les armes ni au bruit des trompettes, sans qu'il en coûtât une goutte de sang aux assiégés, pendant même qu'ils goûtaient le repos. Une seule prière mit les ennemis en déroute. C'est à elle que les Ninivites durent leur salut. Leur prière calma aussitôt la colère du ciel et corrigea subitement les déréglements de leur vie. Oui, la prière a un tel pouvoir que, malgré les désordres honteux dans lesquels Ninive était plongée, à peine fut-elle entrée dans cette ville qu'elle y opéra un changement universel, introduisant avec elle la tempérance, la justice, la charité, la concorde, le soin des pauvres, en un mot toutes les vertus[1]. »

Telle est la force de la prière, tel est l'empressement de Dieu à l'exaucer, qu'il n'attend même pas toujours, pour le faire, qu'elle soit achevée. C'est ce qu'il assure lui-même en ces termes : *Avant même qu'ils élèvent la*

[1] *De Precat.* serm. II.

Digitized by Google

voix, je les exaucerai ; ils n'auront pas achevé de parler, que j'acquiescerai à leur prière [1].

Il y a plus, la puissance de la prière est telle, qu'elle l'emporte sur la puissance même de Dieu. C'est ce qu'atteste le Saint-Esprit lorsqu'il dit : *Par la prière, Dieu obéit à la voix de l'homme.* Saint Jean-Chrysostome ne craint pas de s'exprimer ainsi : « La puissance de la prière a une telle force qu'elle rend la parole de l'homme aussi puissante et même plus puissante que celle de Dieu ; car Dieu agit sur les créatures, l'homme agit sur Dieu ; l'homme n'a qu'à parler et à demander, et tout lui est accordé [3]. »

Ce n'est pas tout encore. Non-seulement Dieu nous accorde tout ce que nous lui demandons ; non-seulement il nous l'accorde contraint en quelque sorte par nos prières ; mais il nous accorde toujours plus que nous ne lui demandons. C'est ce qu'assure saint Liguori : « Soyons persuadés, dit-il, que lorsque nous demandons des grâces à Dieu, il nous donne toujours plus que nous ne lui demandons. Ainsi parle saint Jacques [4], pour nous apprendre que Dieu n'est pas, comme les hommes, avare de ses biens. Les hommes, quelque riches, pieux et libéraux qu'ils soient, quand ils font des aumônes, donnent presque toujours moins qu'on ne leur demande, parce que leurs richesses, quelque grandes qu'elles soient, sont néanmoins des richesses finies ; ainsi plus ils donnent, moins il leur reste. Mais Dieu, lorsqu'on le prie, donne à pleines mains, toujours plus qu'on ne lui demande, parce que ses richesses sont infinies ; plus il donne, plus il lui reste à donner. Vous, ô mon Dieu, s'écriait David [5], vous êtes bon et libéral envers ceux qui vous invoquent ; vos miséricordes sont si abondantes, qu'elles surpassent toutes demandes [6]. » Nous avons un touchant exemple

[1] Is. LXV, 24. — [2] Jos. X, 14
[3] Serm. I *de S. Andr.* — [4] Jac. I, 5. — Cf. Eph. III, 20. — [5] Ps. LXXXV, 5 — [6] *De l'importance de la Prière*, ch. 2.

Digitized by Google

de ceci dans la parabole de l'enfant prodigue. Il se serait estimé heureux d'être reçu par son père à titre de domestique. Mais que fait son père, sous lequel JÉSUS-CHRIST a voulu se dépeindre lui-même ? Il le réintègre aussitôt dans sa dignité primitive ; il lui met l'anneau au doigt, le revêt d'une tunique magnifique, en un mot, il le traite en enfant chéri.

53. Cette admirable efficacité de la prière se fonde : 1° *Sur la bonté de Dieu.* Dieu est infini dans toutes ses perfections ; il est infini par conséquent dans sa bonté, et infini est son désir de nous assister, pourvu que nous le lui demandions. Aussi nous invite-t-il à aller à lui avec les plus touchants accents. Venez, nous dit-il, enfants chéris, qui êtes accablés de toutes sortes de maux, venez à moi, ne perdez pas courage, et je vous assisterai : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* [1]. Or, une si grande bonté et un si vif désir de notre bonheur ne sont-ils pas un gage assuré que nos prières seront favorablement accueillies ? — Cette efficacité se fonde, 2° *sur les promesses de Dieu.* Nous venons de les rapporter tout à l'heure. Que si les hommes mettent leur honneur à tenir leurs promesses, et méprisent justement ceux qui ne les tiennent pas, peut-on dire que Dieu n'est pas lié par les siennes ? — Elle se fonde enfin, 3° *sur les mérites de* JÉSUS-CHRIST. Ces mérites sont infinis. Par eux, tout nous a été acquis, tout nous est dû. Et quand Dieu nous accorde ses grâces, il ne nous donne en quelque sorte, si j'ose ainsi parler, que ce qui nous appartient. Ainsi, ce n'est pas seulement parce que Dieu est bon qu'il nous exauce ; ce n'est pas seulement parce qu'il s'y est mille fois engagé ; c'est parce qu'il y est comme forcé, et que nous y avons droit. Qui pourrait encore, après toutes ces considérations, douter de l'effet de nos prières ?

54. — D'où vient alors, me demanderez-vous, que si souvent nous prions sans être exaucés ? Et comment con-

[1] Matth. XI, 28.

Digitized by Google

cilier la force nécessaire de la prière avec l'absence d'effet qu'ont la plupart du temps nos prières?— Cela vient, vous répondrai-je avec saint Augustin, ou de ce que nous prions avec de mauvaises dispositions, ou de ce que nous demandons des choses mauvaises en elles-mêmes ou mauvaises pour nous, ou de ce que nous demandons mal : *Aut mala petitis, aut mali petitis, aut male petitis.* Nous prions avec de mauvaises dispositions, si nous prions sans l'intention d'user des grâces de Dieu, et surtout avec l'intention explicite ou implicite d'en abuser. Nous demandons de mauvaises choses quand, soit par elles-mêmes, soit eu égard à notre faiblesse ou aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, ces choses nuiraient à notre âme et compromettraient notre salut. Enfin, nous demandons mal, quand nous prions sans les conditions qu'exige la bonne prière [1].

Prions, comme il a été expliqué dans cette leçon, avec une intention droite et juste, demandons des choses qui soient vraiment bonnes, demandons-les bien, et ayons l'assurance que Dieu nous exaucera : il n'y a pas d'exemple qu'il n'ait exaucé une prière ainsi faite.

55. Et parce que la grande et seule difficulté ici est de savoir les choses qu'il faut demander à Dieu, notre ignorance et notre aveuglement nous faisant souvent prendre pour bonnes des choses très-mauvaises et très-funestes, voilà pourquoi Notre-Seigneur a bien voulu nous indiquer les demandes que nous pouvons sûrement présenter à Dieu. Ces demandes composent la prière connue sous le nom d'*Oraison Dominicale*, et c'est à les expliquer que nous consacrerons nos prochaines instructions.

[1] At interdum fit ut quæ petimus a Deo non impetremus. Ita est ; sed tum maxime prospicit utilitati nostræ Deus, vel quod alia nobis majora et ampliora bona impertitur, vel quod nec necessarium nobis est, nec utile, quod petimus; immo vero fortasse supervacaneum id futurum sit, si dederit, atque pestiferum. « Quædam enim, inquit sanctus Augustinus (serm. XXXIII *de VerbD. om.*), negat propitius Deus, quæ concedit iratus.» Nonnunquam etiam fit ut adeo remisse ac negligenter oremus, ut ne ipsi quidem quod dicimus attendamus (CATECH. CONC. TRIDENT. cap. 38, § 2.)

Digitized by Google

TRAITS HISTORIQUES.

NATURE DE LA PRIÈRE. — *C'est une élévation au cœur vers Dieu.* — 1. — Saint Paul, ermite, était à genoux, la tête élevée, les mains étendues, vers le ciel. Saint Antoine, qui le trouva dans cette situation, crut d'abord qu'il était vivant, et se mit à prier dans la même attitude que lui. Mais, n'entendant aucun des soupirs qui s'exhalaient ordinairement de sa poitrine pendant la prière, il l'embrassa en pleurant : il avait compris que la prière, que son corps continuait encore par sa position sur la terre, avait élevé, avait transporté son âme dans les cieux. — Puisse notre prière nous élever de la sorte vers Dieu !

2. — Nous rencontrons un bel exemple de la véritable élévation d'un cœur pur et de mains innocentes vers Dieu dans la vie de saint Charles Borromée, archevêque de Milan. Un soir que selon sa coutume il était agenouillé avec tous les siens dans sa chapelle au pied de l'autel, et qu'on eut chanté l'antienne (c'était au temps pascal) : « Le temps est arrivé où je vais retourner vers celui qui m'a envoyé : que notre cœur ne se trouble pas et ne craigne rien, » des coups d'arquebuse dirigés contre lui se firent entendre à cet instant. Tout fut aussitôt en mouvement et la terreur s'empara de chacun. Charles lui-même atteint d'une balle dans le dos, était tombé au même moment à terre, mais il se releva aussitôt, leva les mains au ciel pour remercier Dieu de ce qui était arrivé. Quoiqu'il se crut mortellement blessé et que tous ceux qui l'entouraient palirent, que la musique et le chant cessèrent, il *n'interrompit point sa prière pour cela;* il ne donna pas l'ordre de rechercher l'assassin ou d'appeler un chirurgien, mais le visage souriant, le cœur calme et également attentif à la prière, il demeura devant l'autel jusqu'à ce que l'heure fût passée comme d'ordinaire; « que votre cœur ne se trouble pas et ne craigne rien. » Aussi Dieu se plut à le glorifier par un miracle, la balle ne fit que traverser son habit et fut arrêtée dans son mouvement impétueux par une force supérieure, de sorte que sans l'avoir blessé, elle tomba à terre. Sa prière était donc vraiment un encens qui s'élançait pieusement vers le ciel, *une élévation du cœur vers Dieu.* une prière pleine de confiance et de résignation, et qui devait attirer d'abondantes bénédictions.

C'est un entretien avec Dieu. — Saint François de Sales, évêque de Genève, expliquait un jour aux petits enfants les plaisirs que goûtaient nos premiers parents dans le paradis. « Un de leurs plus doux plaisirs, disait-il, était de pouvoir s'entretenir avec le bon Dieu lui-même, et d'oser lui parler comme à un père bien-

Digitized by Google

aimé, — Hélas! s'écria un petit garçon, c'est bien dommage qu'il n'en soit plus ainsi! J'aimerais tant de parler au bon Dieu, et ce serait si beau de pouvoir m'entretenir avec lui. » Le saint évêque se réjouit de cette interruption, et sourit en entendant les regrets de l'enfant, auquel il s'empressa de dire : « Soyez consolé, mon enfant! Si nous avons perdu le paradis à cause du premier péché, nous n'avons point perdu Dieu lui-même; partout il est près de nous, et à chaque moment et en tout lieu nous pouvons lui parler surtout par la prière. En priant nous entretenons un commerce avec Dieu, comme des enfants avec leur père bien-aimé, et, selon les paroles de l'Écriture, ce commerce avec Dieu n'a rien d'amer et sa société n'a rien de contrariant; au contraire, on n'y trouve que joie et douceur. »

Comparaison. — On a vu souvent des pigeons s'envoler d'un lieu à un autre, emportant une lettre qu'on leur avait attaché au cou : c'était là assurément un courier bien rapide. Cependant plus rapide encore est la prière, plus prompts sont nos soupirs : dans un clin d'œil ils parcourent les espaces qui les séparent du ciel, et vont déposer dans le cœur du Seigneur les angoisses du cœur des hommes.

EXCELLENCE DE LA PRIÈRE. — « Es-tu de l'ambre? disait un Perse qui avait trouvé, en sortant du bain, de la terre odorante; tu as un parfum si délicieux! — Non, je ne suis pas de l'ambre, je ne suis qu'un peu de terre ordinaire; mais j'ai été longtemps couchée sous les roses. »

C'est ainsi que l'homme est ennobli par son commerce confidentiel avec Dieu. (SCHMID, *Répert. du Cat.*)

DIFFÉRENTES SORTES DE PRIÈRES. — *Prière mentale.* — 1. — Malgré les nombreuses occupations qui assiégeaient saint François Xavier pendant qu'il était à Commorin, jamais il ne négligeait la prière. « Méditer, disait-il, est une œuvre excellente. » Il prenait sur les heures de la nuit afin de pouvoir se livrer à la prière. Mais où il éprouvait le plus de consolation et de joie, c'était dans les méditations qu'il faisait sur la vie et sur la passion de JÉSUS-CHRIST.

2. — Saint François de Borgia consacrait huit heures de la journée à la méditation intérieure : ses supérieurs ne lui en avait pas accordé davantage. Quand ces huit heures étaient écoulées il suppliait au nom de JÉSUS-CHIST, qu'on voulût bien lui accorder un peu de temps pour s'entretenir dans la prière intérieure. « Au nom de JÉSUS-CHRIST, disait-il encore un petit quart d'heure! »

3. — Saint François de Sales avait pour l'oraison une estime souveraine. « L'oraison, disait-il (*Introd. à la vie dév.* 2 p. ch. I).

Digitized by Google

mettant notre entendement en la clarté et lumière divine, il n'y a rien qui purge tant notre entendement de ses ignorances, et notre volonté de ses affections dépravées. C'est l'eau de bénédiction qui, par son arrosement, fait reverdir et fleurir les plantes de de nos bons désirs, lave nos âmes de leurs imperfections et désaltère nos cœurs de leurs passions. » Aussi chaque matin il y consacrait au moins une heure ; chaque soir il accompagnait la récitation du chapelet de la méditation des mystères, de manière à la faire durer aussi une heure; et, outre cela, tous les moments du jour qu'il pouvait dérober aux affaires, il les donnait à la méditation, sans compter les heures de la nuit qu'il prenait sur son sommeil pour se livrer à ce saint exercice, le plus noble comme le plus utile qui puisse occuper l'homme sur la terre.

4. — Une femme vertueuse apercevant un jour des arbres qui étaient en fleurs soupira et se dit en elle-même : « Pourquoi ô mon Dieu, suis-je seule sans fleurs dans le jardin de votre Église ? » C'est ainsi que cette pieuse femme faisait des moindres objets qu'elle apercevait le sujet de quelque méditation édifiante.

5. — Un jeune garçon disait un jour à son prère : « Je viens de voir voler l'hirondelle. En s'élevant de terre, elle agitait ses ailes; mais après avoir pris son essor, ses ailes sont restées immobiles et étendues et cependant elle avait la rapidité des flèches. — Mon fils, lui dit son père, il en est ainsi de l'homme qui s'adonne à la prière. Tout d'abord, lorsqu'il s'élève du terre à terre de la sensualité, de la vanité et des mauvaises habitudes, il est obligé de battre des ailes et de faire de grands efforts; mais, sitôt qu'il a trouvé Dieu, but de ses pieux désirs, et qu'il est arrivé sur les hauteurs de l'éternité, ses ailes, malgré ses efforts continuels, sont étendues et sans mouvement, et le transportent avec une rapidité surprenante dans le séjour de son repos éternel. (Th. Nelk.)

6. — Le chrétien le moins instruit, s'il a l'amour de Dieu, peut prier et faire oraison aussi bien que les plus grands savants eux-mêmes. Une femme vraiment pieuse, mais de la classe des esprits les plus simples, demeurait dans une communauté de religieuses, et elle avait souhaité d'être logée dans une espèce de grenier très-étroit, par cette seule raison qu'il avait une tribune qui donnait sur le chœur. Elle passait la journée à travailler; mais à l'exemple des anciens solitaires, en travaillant de ses mains, elle se rappelait avec attendrissement toutes les grâces dont Dieu l'avait comblée, depuis qu'elle était au monde. « Je les compte l'une après l'autre, dit-elle avec simplicité; je trouve dans ces réflexions un charme inexprimable; ces pensées m'occupent sans cesse. Du reste, ajouta-t-elle avec humilité, je ne sais pas méditer

Digitized by Google

comme les religieuses; je les vois dans leur chœur faire oraison; pour moi je n'en sais point faire; je ne sais que repasser dans ma mémoire les bienfaits de Dieu. » Et, lorsque cette belle âme avouait avec naïveté sa prétendue incapacité de faire oraison et qu'elle donnait tant de louanges à celle des religieuses, on voit que l'Esprit de Dieu avait appris à cette humble chrétienne une manière de prier, qui la rendait infiniment agréable à ses yeux.

7. Saint Ignace voyageait avec plusieurs de ses compagnons, chacun d'eux portait sur ses épaules un petit sac renfermant ce qui lui était le plus nécessaire ; un bon chrétien s'aperçut qu'ils étaient fatigués, et fut excité intérieurement à les soulager en se chargeant de leur fardeau; il leur offrit ses services, et les conjura d'accepter l'offre qu'il leur faisait, comme s'il leur eut demandé une bonne grâce; ils se rendirent à ses instances. Quand ils furent arrivés dans l'hôtellerie où ils devaient se reposer, cet homme qui les avait suivis, voyant que ces bons Pères se mettaient à quelque distance les uns des autres pour prier, se mit à genoux à leur exemple, et il demeura dans cet état tant que les Pères prièrent. L'espace de temps qu'on avait fixé de donner à l'exercice de l'oraison s'étant écoulé, ils se levèrent, et quelle ne fut pas leur surprise de voir que cet homme, sans lettres et peu instruit, avait prié comme eux pendant un temps considérable! Ils la lui témoignèrent. « Qu'avez-vous fait durant tout ce temps-là? » lui demandèrent-ils. Sa réponse les édifia beaucoup, il leur répondit: « Je n'ai fait autre chose que de dire : « Ceux qui prient si dévotement sont des saints, et je suis leur bête de charge; Seigneur, j'ai l'intention de faire ce qu'ils font, je vous dis tout ce qu'ils vous disent. » Ce fut dans la suite de ce voyage sa prière ordinaire, et il parvint dans cette voie à un sublime degré d'oraison (*Heureuse année*).

8. — Un prêtre, à qui on avait dit qu'un jeune homme de la plus haute piété avait le don d'oraison dans un degré éminent, l'interrogea sur la manière dont il méditait; il lui répondait : « C'est sur la passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST que je fais presque toujours ma méditation, et c'est dans mon cœur que je la fais. Je m'imagine toujours, avant de commencer, que j'ai au-dedans de moi JÉSUS-CHRIST et la sainte Vierge. Je m'adresse à Marie, à qui je donne habituellement le nom de ma bonne mère, et lui fais différentes questions auxquelles il me semble entendre qu'elle répond : ce qui excite mon amour pour son divin Fils, à qui je parle le plus respectueusement et le plus amoureusement que je puis. Le temps que j'ai destiné pour méditer s'écoule sans que je m'en aperçoive, et il arrive souvent que je ne puis perdre

Digitized by Google

de vue, pendant toute la journée, l'état où j'ai considéré, le matin, mon aimable Sauveur. » Le prêtre, ravi de ce que lui disait ce jeune homme, lui demanda quelles étaient les questions qu'il faisait à la sainte Vierge. Il le satisfit en ajoutant : « Quand j'ai salué la sainte Vierge, je lui dis : Ma bonne Mère, quel est celui que je vois proche de vous, tout couvert d'horribles plaies et tout en sang? Quand ce serait le plus scélérat des hommes, pourrait-on n'être pas touché de compassion! — C'est JÉSUS-CHRIST, mon fils, me répond-elle. — Quoi? c'est votre Fils, le Fils unique de Dieu fait homme en vous! Qu'est-ce qui l'a mis en cet affreux état? » Elle me répond : « Ce sont les hommes, c'est vous, ce sont vos péchés. — Quoi! c'est moi qui ai traité ainsi le Fils de Dieu! Voilà ce que j'ai fait en péchant! Oh! que je suis coupable! Mais qui est-ce qui a porté JÉSUS-CHRIST à souffrir ainsi? Ne pouvait-il pas me punir et ne pas souffrir? » Elle me répond : « Il a souffert très-volontairement : c'est pour vous empêcher d'être précipité dans l'enfer qu'il a voulu souffrir jusqu'à cet excès ; ce qui l'a déterminé à souffrir pour vous et à votre place, c'est l'amour, et uniquement l'amour : il vous a aimé, et il s'est livré pour vous, afin de vous délivrer de l'esclavage du péché et de l'enfer, et de vous obtenir une place dans le ciel ; il vous a mérité, par ses souffrances, les grâces dont vous avez besoin pour y arriver. — O ma très-bonne mère! dites-moi ce que je dois faire, je suis prêt à tout. » Elle me répond : « Allez demander pardon à mon Fils, votre Seigneur, des péchés que vous avez commis ; témoignez-lui votre reconnaissance de ce qu'il a fait pour vous de si grandes choses ; offrez-vous entièrement à lui par amour; promettez-lui de lui obéir et de l'imiter ; suppliez-le de venir sans cesse à votre secours. » Je vais alors à JÉSUS-CHRIST, et je fais tout ce que la très-sainte Vierge m'a conseillée. » (*Heureuse Année.*)

9. — Saint François de Sales ne s'affligeait point des désolations, des aridités et des délaissements intérieurs, quand il en éprouvait. Il disait un jour à sa chère fille en Notre-Seigneur, sainte Jeanne-Françoise : « Je n'ai pas coutume de réfléchir si j'ai des consolations ou des désolations. Quand le Seigneur me donne de bons sentiments, je les reçois avec un profond respect et avec simplicité; et, s'il ne m'en donne pas, je ne m'en occupe point, et je me tiens toujours devant Dieu avec une grande confiance, comme un petit enfant d'amour. »

10. — Sainte Thérèse raconte, avec cette candeur qui règne dans toute l'histoire de sa vie, le dégoût et l'ennui qu'elle eut plus d'une fois à surmonter dans ses méditations. « Il m'est, dit-elle, arrivé quelquefois, durant plusieurs années où je consacrais une

Digitized by Google

heure à l'oraison de souhaiter avec tant d'ardeur d'en voir arriver la fin, que j'étais plus attentive à écouter quand l'horloge sonnerait, qu'à poursuivre le sujet de ma Méditation ; et il n'y a point de pénitence, quelque rigoureuse qu'elle fut, que je n'eusse souvent préférée à la peine que je ressentais, lorsqu'il fallait me retirer pour prier. La tristesse que j'éprouvais alors en entrant dans l'oratoire était si grande, que j'avais besoin, pour m'y résoudre, de tout le courage que Dieu m'a donné, et que l'on dit aller beaucoup au delà de mon sexe, quoique j'en aie fait un si mauvais usage. Mais enfin Notre-Seigneur m'assistait ; car, après m'être fait cette violence, je me trouvais dans un plus grand calme, et dans une jouissance plus douce et plus paisible que bien des fois où j'avais senti de l'attrait pour la prière. »

11. — Si les saints ont été éprouvés par de cruelles et désolantes aridités, d'autres fois aussi, ils ont trouvé dans l'exercice de la méditation des douceurs inexprimables. Celles qu'y goûtait saint Philippe de Néri étaient si grandes que, ne pouvant se soutenir, il se couchait par terre et s'écriait : « C'en est assez, Seigneur, c'en est assez; je vous prie de suspendre un peu le torrent de vos consolations. Éloignez-vous de moi, Seigneur, éloignez-vous de moi ; je suis un homme mortel, et par conséquent incapable de supporter une telle abondance de célestes délices. Je me meurs, mon Dieu, si vous ne me secourez. » On l'entendait aussi dire souvent : « O mon Dieu, puisque vous êtes si aimable, pourquoi ne m'avez-vous donné qu'un cœur pour vous aimer? Pourquoi, du moins, ce cœur est-il si petit et si étroit ! » On croit, et le saint lui-même en était persuadé, qu'il serait mort d'un excès de joie, si, dans ces circonstances, Dieu n'eût modéré ou retiré ses consolations. (GODESCARD.)

Prière vocale. — L'Écriture en fournit des exemples sans nombre, et que nous croyons inutile de rapporter ici.

1. — Un poète persan, Saadi, fit dans sa première jeunesse un voyage en compagnie de quelques hommes sages et honnêtes. Une fois, comme ils avaient voyagé pendant toute la nuit, ils s'arrêtèrent vers le matin au bord d'une forêt. L'aurore matinale réveillait les parfums endormis des fleurs printanières, et le rossignol faisait entendre son chant. Tout à coup l'un des voyageurs disparaît, et bientôt l'on entendit derrière le feuillage la voix d'un homme qui priait. Lorsqu'il revint, le jeune Saadi lui demanda pourquoi il avait prié tout haut. « Contemplez, mon jeune ami, répondit cet homme pieux, contemplez cette aurore matinale qui ouvre vers le ciel son œil naissant, ces nuages qui brillent comme la figure d'un homme en prière, ces arbres et ces roses du printemps qui semblent le remercier en étendant vers lui leurs

Digitized by Google

branches et leurs feuilles; écoutez le chant du rossignol, le murmure des abeilles : tous louent et célèbrent à leur manière la gloire du Seigneur. J'ai voulu associer ma voix à la leur, pour exprimer à Dieu mon admiration et mon amour. » Ces paroles firent impression sur le jeune homme. Depuis ce moment-là, il comprit l'inscription de feu de l'aurore, le doux souffle du vent, le suave parfum des fleurs, le chant joyeux des oiseaux, et louait souvent le Seigneur qui avait fait toutes ces choses de rien. (*Die Eigenschaften Gottes*, ap. Schmid. *Rép. du Cat.*)

2. — Charles et Lina avaient pour leurs parents une affection sans bornes, et ceux-ci, à leur tour, le leur rendaient avec usure. Autrefois, les deux enfants étaient si appliqués à l'étude, qu'ils laissaient souvent leur déjeûner, et retournaient immédiatement à leurs livres; mais depuis quelque temps, dès qu'ils avaient mangé leur soupe, ils couraient s'amuser au jardin, et c'est seulement après qu'ils se mettaient au travail. Leurs parents en furent affligés, car ils crurent que leurs enfants avaient perdu tout amour pour l'étude. Leur père leur demandait souvent pourquoi ils allaient de si bonne heure au jardin ; mais les deux enfants se contentaient de se regarder l'un l'autre et ne répondaient rien. La mère résolut un jour de les suivre, afin de s'assurer ce qu'ils pouvaient toujours faire au jardin. Le lendemain, Charles et Lina étant allés comme de coutume sous le berceau de verdure, la mère les suivit doucement, et s'arrêta à l'endroit où il fut possible de les entrevoir à travers le feuillage. Mais quel doux spectacle que celui qui s'offrit à ses yeux ! Elle vit les deux enfants agenouillés au milieu du berceau de verdure et élevant leurs petites mains vers le ciel. Lina répétait chacune des paroles prononcées par Charles. La mère, tremblante de joie, écouta et entendit clairement toute la prière de ces deux pieux enfants : « O Jésus ! disaient-ils, vous avez tendrement aimé votre sainte mère; nous aussi, il n'y a personne que nous aimions plus que notre brave père et notre vertueuse mère. C'est pourquoi accordez-leur de vivre longuement, et faites que nous puissions toujours être heureux au milieu d'eux. Ainsi soit-il. » La mère pleurait de joie. Elle courut aussitôt auprès de son mari pour lui faire part de la scène touchante qui s'était passée dans le feuillage, et tous deux se sentirent aussi heureux que s'ils eussent été au ciel (Schmid, *op. cit.*)

Prière particulière. — 1. — Moïse pria seul lorsqu'il passa sans boire ni manger quarante jours et quarante nuits sur la montagne.

2. — Lorsqu'il n'était encore qu'un petit enfant, et qu'il gardait les troupeaux, David était déjà animé de pieux sentiments, et

Digitized by Google

pendant qu'il était obligé de veiller la nuit à côté de son troupeau, il se réjouissait dans le Seigneur.

3. — Lorsque Elie se trouvait près du ruisseau nommé Caritte, il vivait dans un désert calme et solitaire, loin de la société des hommes, uniquement occupé de choses divines, et méditant dans son cœur sur les voies admirables de sa Providence.

4. — La bienheureuse vierge Marie était retirée dans une chambre solitaire, et priait avec zèle devant le Seigneur, lorsque l'ange Gabriel, envoyé de Dieu, s'approcha d'elle et lui envoya la joyeuse nouvelle qu'elle deviendrait la Mère du Sauveur.

5. — Le plus bel exemple en ce genre est celui que nous a donné le divin Sauveur. Il passa plusieurs nuits dans la solitude et la retraite, uniquement occupé à prier. Sur la montagne des Olives, il s'éloigna de ses disciples, et même de ses amis les plus dévoués. Privé de tout commerce avec les hommes et vivant dans le plus profond isolement, il fit à genoux cette prière à son Père céleste : « Mon Père, que votre volonté se fasse, et non la mienne. »

6. Lorsque l'apôtre saint Paul se fut converti, on le transporta dans la maison d'un homme qui s'appelait Judas où il passa trois jours en prières, sans s'asseoir, sans boire ni manger.

Prière publique. — 1. — Les prières que les enfants d'Adam offraient au Seigneur étaient en quelque sorte des prières publiques, auxquelles prenaient part non-seulement les enfants d'Adam, mais encore leurs parents.

2. — De même il est probable que l'holocauste que Noé, après sa délivrance, offrit au Seigneur en actions de grâces, fut offert en commun par toute sa famille.

3. — Le culte public que Moïse prépara sur l'ordre du Seigneur signifiait évidemment que les Israélites ne devaient pas seulement adorer Dieu en particulier, mais qu'ils devaient encore le faire publiquement.

4. — David veillait aussi à ce que Dieu fût adoré publiquement, et voilà pourquoi il fit porter l'arche d'alliance comme en triomphe sur la montagne de Sion, dans une magnifique tente qu'il fit dresser dans ce but, où les prêtres et ce saint roi chantèrent le cantique suivant composé pour cette solennité : « Témoignez à Dieu de saints transports de joie, vous tous les habitants de la terre; chantez des cantiques en son honneur, que toute la terre proclame sa grandeur. »

5. — Salomon construisit un temple magnifique, afin d'engager tous les Israélites à célébrer et adorer publiquement le Seigneur.

6. — Lorsque Esdras eut réuni tout le peuple pour renouveler

Digitized by Google

l'alliance qu'ils avaient faite avec le Seigneur, et qu'il eut célébré les louanges du Très-Haut, tous répondirent : « Amen, amen, » levèrent les mains, inclinèrent la tête contre terre, et adorèrent le Seigneur.

7. — Le divin Sauveur, après la dernière scène chanta avec ses apôtres les psaumes d'actions de grâces, comme c'était l'usage après le repas.

8. — Quand Jésus-Christ fut remonté au ciel, les apôtres s'assemblerent dans le cénacle avec la très-sainte Vierge, et prièrent ensemble jusqu'au jour de la Pentecôte.

9. — Saint Elzéon, homme riche et craignant Dieu, avait fait pour sa maison quelques règles à l'observation desquelles il tenait extrêmement. Entre autres prescriptions, il y en avait une qui statuait que tous les membres de la famille assisteraient tous les jours, sans exception, à la messe, et se réuniraient tous les soirs pour consacrer la fin de la journée à méditer et à s'occuper de l'affaire de leur salut.

10. — Il existe à Labsa, capitale du Thibet, une coutume bien touchante. Sur le soir, au moment où le jour touche à son déclin, tous les Thibétains cessent de vaquer aux affaires et se réunissent, hommes, femmes et enfants, conformément à leur âge et à leur sexe, dans les principaux quartiers de la ville et sur les places publiques. Aussitôt que les groupes sont formés, tout le monde s'accroupit par terre et l'on commence à chanter des prières lentement et à demi-voix. Les concerts délicieux qui s'élèvent du sein de ces réunions nombreuses produisent dans la ville une harmonie immense, solennelle, et qui agit fortement sur l'âme. La première fois que nous fûmes témoins de ce spectacle, disent les missionnaires qui racontent ce fait, nous ne pûmes nous empêcher d'établir un douloureux rapprochement entre cette ville païenne, où tout le monde priait en commun, et nos cités d'Europe, où l'on rougirait de faire en public le signe de la croix. (Gabet et Huc. *Voyage dans le Thibet.)*

Prières d'actions de grâces. — Dimanche dernier, 11 octobre 1874, ont eu lieu, par ordre de la reine Victoria, dans toutes les églises anglicanes, des actions de grâces solennelles pour remercier Dieu de la bonne moisson de cette année. A Saint-Paul de Londres, la cérémonie a été des plus imposantes : le maître-autel était couvert de gerbes, de fruits et de fleurs, disposés de la façon la plus pittoresque. Il est fâcheux que certains pays catholiques se laissent donner de pareilles leçons et semblent n'avoir aucun souci d'en profiter (*The Tablet*).

Nécessité de la prière. — *Pour remercier et honorer Dieu.* — 1. — Lorsque Moïse et le peuple d'Israël eurent heureusement

Digitized by Google

passé la mer Rouge, et qu'ils eurent vu de leurs propres yeux leurs ennemis ensevelis sous les flots, ils adressèrent à Dieu des chants de louanges : « Chantons des hymnes au Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa grandeur et sa gloire, et qu'il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier. Jéhovah est ma gloire et mon chant de louanges, car il a été mon sauveur. Il est mon Dieu, je veux le glorifier » (*Exod.* XV).

2. — La réponse de la sainte Vierge à la salutation d'Élisabeth fut un hymne de louanges : « Mon âme, louez le Seigneur, et vous, mon esprit, tressaillez d'allégresse en Dieu mon Sauveur, etc. » (*Luc.* I, 46).

3. — Il est dit des premiers chrétiens de Jérusalem qu'ils chantaient des cantiques de louanges au Seigneur (*Act.* II, 47). — Et saint Paul écrivait aux Éphésiens (v. 19) : « Ne vous laissez point aller aux excès du vin, d'où naissent les dissolutions ; mais remplissez-vous du Saint-Esprit, vous entretenant de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, chantant et psalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur, rendant grâces en tout temps et pour toutes choses à Dieu le Père, au nom de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. »

4. — Saint Alexandre, mort en 430, fonda, sur les bords de l'Euphrate, un couvent de quatre cents moines, qu'il partagea en quatre chœurs, dont cent devaient successivement, le jour et la nuit, louer et bénir le Seigneur par le chant des psaumes.

Pour obtenir ce dont on a besoin. — 1. — Un jeune homme, nommé Paces, se retira dans le désert de Sceté pour s'y consacrer selon l'usage de son temps aux rigueurs d'une vie austère. Après avoir persévéré pendant plusieurs années et goûté les douces consolations que procure le commerce avec Dieu, il fut visité par des pensées étranges et de sombres doutes. Des images affreuses et impures venaient s'offrir sans cesse à son esprit pour le tourmenter, et lui rendirent la vie tellement insupportable qu'il tomba dans le désespoir. Au lieu d'invoquer Dieu et de lui demander son assistance et sa grâce, il forma le dessein insensé de chercher la mort partout où il pourrait la rencontrer. Il sortit donc de sa cellule et alla se placer à l'entrée d'une caverne qu'il savait être le repaire de féroces hyènes, afin d'être saisi et déchiré par elles le soir quand elles sortiraient pour chercher leur proie. Ces animaux carnassiers ne se firent pas longtemps attendre ; furieuses et dévorées par la faim elles s'élancèrent de leur retraite, mais à peine furent-elles arrivées près du jeune homme qu'elles se traînèrent comme des chiens caressants jusqu'à ses pieds et se mirent à les lui lécher. Tout hors de lui à la vue de ce spectacle merveilleux et reprenant de nouveau courage, le soli-

Digitized by Google

taire reprit ses vêtements et s'en retourna joyeux dans sa cabane pour y attendre avec patience des temps meilleurs. Néanmoins il continua de négliger la prière. Or, les pensées sinistres et infernales, les rêves dégoûtants d'une imagination surexcitée revinrent avec plus de violence que jamais. Il quitta de nouveau sa pauvre demeure et parcourut comme un insensé le désert afin d'y rencontrer la mort; il trouva enfin une vipère venimeuse étendue paisiblement dans le sable brûlant. Il la saisit dans la main, la secoua et la tirailla de toutes manières, mais elle ne remua point et refusa de mordre. Levant alors les yeux au ciel, le solitaire s'écria d'une voix irritée : « Qui es-tu donc, Seigneur! d'ordinaire tu es si généreux pour envoyer la mort à des milliers d'hommes qui la redoutent et la fuient, et d'autres fois tu en es avare et tu la refuses aux rares individus qui la désirent et la cherchent. » — Et une voix se fit entendre et lui dit : « Pourquoi nourris-tu la folle prétention de vouloir vaincre par tes propres forces les noires et sinistres tentations qui assombrissent ton âme? Reconnais ton impuissance, appelle Dieu à ton secours, mets en lui ta confiance, et tu vaincras. » — Ce jeune homme se retira, suivit le conseil qu'il venait de recevoir et retrouva la paix. — Cette légende renferme de salutaires enseignements. Ainsi, lorsque quelqu'un a la prétention d'être secouru de Dieu, assisté de sa grâce et sauvé, sans avoir recours à la prière, il exige un miracle plus grand que celui dont il vient d'être parlé; il prétend recevoir sans avoir demandé; il veut trouver sans se donner la peine de chercher; il faut qu'on lui ouvre les portes sans qu'il ait frappé; il exige que sans sa coopération, sans aucun effort de sa part, il soit admis dans le royaume de la vie. Cela ne se peut; « car celui-là seulement qui demande, recevra. » (DELARBRE, *Cat. prat.*)

2. — Une famille d'artisans, très-pauvres déjà, se voyait sur le point de perdre son unique soutien, le fils aîné. Le père était mort, la mère était affaiblie par la misère et infirme, les autres enfants, au nombre de six, étaient encore petits et incapables de se suffire à eux seuls. L'aîné, dis-je, était tombé gravement malade, et malgré les soins dont on l'avait entouré, son état avait empiré chaque jour. La famille désolée était donc toute en pleurs, lorsqu'une parente vint s'informer de la santé du malade. Après qu'on lui eut appris tout ce qu'on avait fait, mais inutilement : « N'avez-vous pas songé à demander à Dieu sa guérison? demanda-t-elle. — Hélas! non, répondit la mère désespérée. Dieu nous abandonne. Si vous ne demandez rien à Dieu, répliqua doucement la parente, vous ne pouvez accuser Dieu de vous abandonner. Croyez-moi, priez. M. le curé disait précisément di-

Digitized by Google

manche dernier que dans tous nos besoins il faut nous adresser à Dieu qui ne manque jamais d'exaucer une prière fervente et humble. » Et ce disant la brave femme se mit à genoux près du lit du malade. Tout le monde en fit autant. Je ne dirai pas avec quelle ardeur la pauvre mère demanda la santé de son fils. Le soir on recommença: et le lendemain au grand étonnement du médecin, le malade était hors de danger. Quelques jours après, il reprit ses travaux.

3. — Le grand Albuquerque, conquérant des Indes orientales, dans une violente tempête qui menaçait de briser son navire, prit un tendre enfant entre ses bras, et, l'élevant vers le ciel en le présentant à Dieu : « Grand Dieu ! s'écria-t-il, si vous êtes irrité contre nous, pécheurs et coupables, du moins ayez pitié de cette innocence créature, et, en vue de son innocence, daignez apaiser votre colère et nous faire miséricorde ! » A l'instant même la tempête s'apaisa à la grande joie de tous ceux qui se trouvaient dans le vaisseau et qui ne s'attendaient plus qu'à la mort. (*Hist. des Indes.*)

Pour vivre heureusement. — Un vieux pêcheur se présenta un jour à la cellule d'un abbé, avec un seau sur la tête, et en sortit un superbe poisson qu'il déposa à ses pieds et dont il lui fit cadeau. L'abbé et ses disciples considérèrent le poisson qui se débattait sur le plancher, se tournait et se tordait en agitant violemment la queue. « Ah! pauvre bête, s'écria l'un des disciples, comme tu te tourmentes! On voit qu'il réclame son élément naturel ; il n'est bien nulle part et ne peut vivre que dans l'eau. — Ainsi en est-il de nous autres hommes, dit l'abbé. Nous aussi, nous sommes mal à notre aise, nous nous agitons, nous nous débattons en vain, quand nous ne sommes pas dans notre élément. Nous n'appartenons pas à la terre, mais au ciel. Néanmoins, nous pouvons déjà être heureux dès ce monde, en vivant en Dieu, par la foi, par l'espérance et par la charité. (Ap. SCHMID, *op. cit.*)

ZÈLE POUR LA PRIÈRE ET PRIÈRE PERPÉTUELLE. — 1. — Saint Louis roi de France, consacrait chaque jour plusieurs heures aux pratiques de religion ; et, comme on lui reprochait d'y employer trop de temps, il répondit avec douceur : « Les hommes sont étranges! On me fait un crime de mon assiduité à la prière ; on ne dirait mot si j'employais les heures que j'y donne à jouer aux jeux de hasard, à courre la bête fauve, ou à chasser aux oiseaux. » Ayant acquis de Baudoin II, empereur de Constantinople, la sainte couronne d'épines de Notre-Seigneur, ainsi que plusieurs autres reliques, pour les placer honorablement, il fit bâtir dans son palais, à Paris, une chapelle célèbre, connue depuis

Digitized by Google

sous le nom de Sainte-Chapelle. C'était le lieu ordinaire où le saint roi vaquait aux exercices de piété, y passant quelquefois les nuits en prières. On l'eût pris pour un ange prosterné devant le Très-Haut, lorsqu'il était au pied des autels, tant son recueillement était profond. Mais le temps qu'il donnait à l'oraison, ne fut jamais au préjudice de son peuple. Louis était trop convaincu que toute piété qui nuit à l'accomplissement de ses devoirs, est une piété fausse (*Hist. de France*).

2. — Alfred le Grand, roi et législateur d'Angleterre, un des plus grands princes qui aient honoré le trône, dans la distribution qu'il fit de son temps, trouva le moyen de vaquer à tout, aux affaires, à l'étude et à la prière. Il divisa les vingt-quatre heures du jour en trois parties égales, l'une pour les exercices de piété, l'autre pour le sommeil, la lecture et la récréation, et la troisième pour les soins de son royaume. Comme il n'y avait point encore d'horloges, il fit faire six cierges qui brûlaient chacun quatre heures, et ses chapelains l'avertissaient tour à tour, lorsque l'un des quatre était consumé. A la fleur de son âge et au plus haut point de sa gloire, il avait fait vœu de garder fidèlement cette distribution de temps, et il n'y manqua jamais. Ce grand roi mourut l'an 900, regretté comme un père et comme un héros par son peuple. Jamais prince n'eut plus d'affabilité pour ses sujets et plus de valeur contre leurs ennemis, et peut-être n'y eut-il jamais de preuve plus frappante de ce que peut la religion sur les rois et les peuples, pour la gloire et la prospérité des États. Un historien, Henri Spelman, transporté d'une espèce d'enthousiasme, le peint ainsi : O Alfred ! la merveille et l'étonnement de tous les siècles ! si nous réfléchissons sur sa piété, nous croirons qu'il a toujours vécu dans un cloître ; si nous pensons à ses exploits guerriers, nous jugerons qu'il n'a jamais quitté les camps; si nous nous rappelons son savoir et ses écrits, nous estimerons qu'il a passé toute sa vie dans un collége ; si nous faisons attention à la sagesse de son gouvernement et aux lois qu'il a publiées, nous serons persuadés que ces objets ont été son unique étude. » (*Biographie universelle.*)

3. — Au milieu des embarras du trône, Stanislas, roi de Pologne et plus tard duc de Lorraine, savait se ménager le temps dont il avait besoin pour offrir ses hommages au Roi des rois. et il ne donnait pas moins de deux heures par jour à ses exercices de piété. Il composa et rassembla dans un même volume manuscrit différentes prières pour son usage. « Selon que le temps me permettra, dit-il, de prolonger mon oraison, je jetterai un coup d'œil, le matin, sur les affaires que j'aurai à traiter pendant la journée. Je réfléchirai sur ce que j'aurai à faire, et plus

Digitized by Google

encore sur ce que j'aurai à éviter... Le soir, pour me préparer une heureuse nuit, j'aurai soin de me tourner vers Dieu, de lui marquer ma reconnaissance, de lui demander ses lumières pour reconnaître mes fautes, d'en faire tous les jours la recherche par un examen, quelque court qu'il soit, de lui en demander pardon, et de former la résolution de les éviter avec le secours de sa grâce. » Quelle sagesse, quelle piété dans ce règlement de vie! Que n'est-il adopté et suivi par tous les chrétiens! Bientôt leur conduite serait entièrement différente de ce qu'elle est. (*Dictionn. d'Educat.*)

4. — Chaque fois que saint Ignace de Loyola entendait l'heure, il se recueillait de nouveau et élevait son âme vers Dieu.

5. — Saint Thomas d'Aquin faisait souvent des aspirations vers le ciel, pendant qu'il mangeait, qu'il étudiait, toutes les fois qu'il entrait dans sa cellule ou en sortait.

6. — Sainte Zite, qui était une servante, avait coutume de dire : « Que la main soit au travail, mais que le cœur soit à Dieu! »

7. — Sainte Catherine de Sienne, religieuse du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, était fille d'un teinturier de Sienne, en Toscane : elle naquit en 1347. Dieu lui inspira dès son bas âge un désir ardent de se donner à lui et de se consacrer à son service; il lui inspira, en même temps, une dévotion particulière pour la sainte Vierge, sous la protection de laquelle elle voua sa virginité à Jésus-Christ dès l'entrée de sa huitième année. Elle aimait dès lors à vivre retirée, à parler peu et à prier beaucoup ; et la délicatesse de son corps n'empêchait pas qu'elle ne le macérât par des abstinences volontaires et par d'autres petites austérités secrètes. Ses parents, s'apercevant de cette grande inclination qu'elle avait pour la solitude, crurent devoir s'y opposer; car ils la destinaient pour le monde. Ils tâchèrent de lui ôter toutes ces pensées de dévotion, et, pour y mieux réussir, ils résolurent de lui procurer dans leur maison assez d'occupation pour qu'elle n'eût plus tant de temps à donner à la prière et à ses autres dévotions, qui demandent du repos et du loisir. Ce fut dans cette vue qu'ils renvoyèrent leur servante, et qu'ils mirent Catherine en sa place pour faire les offices les plus bas et les plus pénibles de leur ménage. Dieu lui fit la grâce de bien user de cette mortification; se trouvant ainsi humiliée devant ses sœurs, elle souffrait leurs insultes avec beaucoup de patience et de douceur. Elle ne fut sensible qu'à la perte de sa chère solitude; mais elle en fit une intérieure dans le cœur, où elle se regarda au milieu de ses occupations extérieures comme étant toujours seule avec Dieu Depuis, quand le monde l'attaquait, elle n'en souffrait aucun dé-

Digitized by Google

rangement ; parce que, disait-elle, elle s'enfermait dans le cabinet intérieur de son cœur, où elle se consolait avec son céleste époux.

8. — Une dame de la cour du roi Louis XIII, mademoiselle de Martignat, s'arracha à toutes les délices et aux espérances de la fortune et du monde pour entrer au couvent de la Visitation, sous la direction de sainte Chantal. Sa vie ne fut, dans cette communauté, qu'une prière perpétuelle. Elle la passait, pour ainsi dire, tout entière à genoux ; encore les journées étaient-elles trop courtes pour satisfaire cette soif de prier qui s'était éveillée en elle à son entrée dans le cloître. Souvent on prenait l'innocent plaisir de ne pas l'avertir à l'heure du dîner : alors elle demeurait, sans s'en apercevoir, prosternée devant le Saint-Sacrement jusqu'à une heure de l'après-midi, bien qu'elle y fût depuis le matin. Le soir, elle sortait la dernière de la chapelle, lorsque la sœur qui éteignait les lumières et fermait le chœur venait lui frapper un petit coup sur l'épaule. A l'âge de soixante-quinze ans, elle restait plus de sept heures à genoux par jour. Et que faisait-elle, dans ces longues heures qu'elle passait ainsi prosternée ? Elle répandait son cœur dans d'intarissables prières, pour elle, pour ses sœurs de la communauté, pour l'Église, pour les pécheurs, pour les âmes du purgatoire. Tous les jours elle disait les litanies du Saint-Sacrement, afin d'obtenir de Dieu son amour. Le jeudi, elle avait un souvenir spécial des âmes qui paient en purgatoire leurs irrévérences envers l'Eucharistie. Une si belle vie était l'édification de toute la maison. La mère de Martignat parvint rapidement à une éminente sainteté. (Bougaud, *Histoire de sainte Chantal.*)

9. — Sainte Germaine Cousin, canonisée le 27 juin 1867, par le pape Pie IX, naquit à Pibrac, au diocèse de Toulouse, de parents pauvres. Dès son enfance, elle fut visitée par les souffrances, et entra généreusement dans les voies ardues et épineuses de la vertu. Comme elle souffrait d'une inflammation de gorge, elle fut chassée par une méchante marâtre, et réduite, pour gagner son pain de chaque jour, à garder les brebis. Cette pieuse fille profita de ce genre de vie pour faire d'admirables progrès dans la sainteté. Seule au milieu de la solitude des champs ou du silence des forêts, elle pouvait plus aisément renoncer aux vanités du monde, et s'attacher entièrement au Seigneur. Brûlante d'amour pour Dieu, elle faisait de la prière sa constante occupation pendant qu'elle menait paître les troupeaux dans les champs, ou qu'elle exécutait les travaux de son sexe.

10. — En secourant un pauvre cholérique qui rejetait toujours ses couvertures, une sœur le menaçait tout doucement de se fâ-

Digitized by Google

cher s'il n'était pas plus sage. « Pourquoi se fâcher, répondit le malade d'une voix tranquille et pénétrée, moi je ne me fâche jamais, et ça va bien tout de même. Quand le service est pénible, au lieu de jurer, je prie Dieu, ça ne vaut-il pas mieux? Depuis six mois que je suis au service, je n'ai jamais manqué mes prières. Souvent aussi, dans la journée, je prie le bon Dieu, et je suis content. Aussi, quand monsieur le curé est venu pour me confesser, j'ai dit : Je veux bien, mais je n'avais presque pas de péchés .. » Il succomba bientôt, tout content d'aller voir le bon Dieu!

11. — Quelques solitaires qu'on appelait *Euchites* ce qui signifie *priants*, vinrent visiter l'abbé Lucius. « De quels ouvrages manuels vous occupez-vous? leur demanda ce saint homme. — Nous ne travaillons pas, mais nous prions sans cesse suivant le précepte de l'Apôtre. — Vous ne mangez donc pas? — Oui sans doute. — Et lorsque vous mangez, qui prie alors pour vous? A cette question ils ne surent que répondre. « Pardonnez-moi, mes frères, leur dit le pieux abbé, si je vous avertis que vous ne faites pas ce que vous dites. Je veux vous faire voir comment, en travaillant des mains, je prie sans cesse. Je m'assieds après avoir invoqué le secours de Dieu, puis je trempe dans l'eau quelques feuilles de palmier dont je fais des cordes, et durant ce temps je prie en disant : « Ayez pitié de moi, Seigneur, selon l'étendue de votre miséricode, et daignez effacer tous mes péchés, selon la grandeur et la multitude de vos bontés. Eh bien! je vous le demande, est-ce prier ou non. » Tous l'affirmèrent. Puis il continua : « Quand je travaille ainsi toute la journée, en priant de bouche ou de cœur, je gagne quelque argent, dont je dépose deux pièces à la porte pour les pauvres et dont j'emploie le reste pour me nourrir. Or, celui qui reçoit ces deux pièces de monnaie prie pour moi pendant que je mange ou que je dors et de cette manière je remplis le précepte de l'Ecriture, *en priant continuellement*.

CIRCONSTANCES OU L'ON DOIT PARTICULIÈREMENT PRIER. — *Le matin.* — 1. Le vénérable Jean Climaque dit : « Donnez à Dieu les prémices de la journée, car la journée entière appartiendra à celui qui en a pris le premier possession. »

2. — Quand saint François d'Assise entendait le matin chanter les oiseaux, il disait aux frères de son ordre : « Nos petits frères ailés louent maintenant leur Créateur, et lui chantent un cantique de reconnaissance pour le nouveau jour qu'ils ont vu luire. Nous laisserions-nous confondre par les oiseaux? »

3. — Saint Albert, patriarche de Jérusalem, déclarait que la prière du matin est la première et principale occupation; car ce-

Digitized by Google

lui qui ne commence pas la journée avec Dieu, comment pourrait-il la continuer et l'achever avec lui?

4. — Un pieux solitaire avait coutume de dire qu'il savait déjà le matin s'il travaillerait pendant la journée avec succès ou non. S'il faisait avec attention sa prière au matin, tout allait à merveille; mais s'il avait mal fait sa prière, rien ne lui réussissait. La prière du matin est donc la consécration, l'inauguration de toute la journée, et celui qui ne prie pas le matin, ne fera rien ou que fort peu qui soit béni de Dieu.

5. — Overberg avait l'habitude, avant que le domestique qui venait l'éveiller ne quittât la chambre, de se soulever dans son lit, puis d'en descendre de suite. « C'est à Dieu et non à la sensualité qu'on doit offrir le premier sacrifice, avait-il coutume de dire : lorsqu'on commence avec Dieu, il va bien pendant le reste du jour; il en est des premières impressions et de la première direction de l'âme au matin, comme de celles de la première jeunesse; celles-ci sont d'ordinaire décisives pour toute la vie, celles-là pour toute la journée. »

6. — Un général examinait un jour un caporal. Pour se convaincre de la ponctualité avec laquelle il s'acquittait des fonctions de son grade, il lui demanda : « Par quoi commencez-vous la journée? — Par la prière, mon général. » On aperçut un rire moqueur sur les lèvres de plusieurs hommes quand ils entendirent cette réponse. Mais convaincu qu'un bon chrétien est un bon soldat, le général en finit là pour son examen et recommanda au capitaine cet homme franc qui venait de lui donner une réponse aussi remarquable. (*Souvenir d'un aumônier militaire.*)

Le soir. — 1. — C'est un saint devoir imposé par la reconnaissance, de faire aussi chaque jour notre prière du soir : « Quand vous donnez à un pauvre mendiant un morceau de pain pour manger le soir, dit saint Bernard, il ne quitte pas la porte de votre demeure, sans vous avoir remercié. Et Dieu vous a nourri tout le jour, non-seulement le soir, mais aussi le matin et à midi, et vous voulez vous mettre au lit sans avoir remercié votre bienfaiteur? — Votre domestique et votre servante vous souhaitent la bonne nuit, et vous les en remerciez. Et quand il s'agit de Dieu qui peut non-seulement vous souhaiter mais vous accorder une bonne nuit, vous ne lui donnez ni un salut, ni un signe de gratitude. Quelle conduite étrange et inconcevable! Qu'il faut avoir des sentiments bas dans le cœur!

2. — Gotthold, un grand savant, faisait tous les jours sa prière du matin et du soir avec une grande ferveur et il ressentit les heureux effets de cette pieuse pratique. Aussi la recommandait-

Digitized by Google

il à d'autres en leur disant : Si vous priez chaque matin et chaque soir, eh bien ! je vous promets ce qui est vrai . comme le matin et le soir font un jour, et qu'un jour joint à l'autre forme les mois, l'année, toute la vie, la prière du matin se relie à celle du soir, celle du soir à celle du matin, et cette suite de prières devient comme une chaîne qui rattache votre vie à celui qui en est la source, au principe de toute force et de toute paix, au Dieu de grâce et de vérité ; et avant que des années et des mois se soient passés dans cette vie d'ordre et de piété, vous serez comme un prêtre du Très-Haut, comme un disciple de Notre-Seigneur et un enfant de Dieu, durant toute votre vie. »

3. — Laudon, feld-maréchal des armées autrichiennes, un des plus grands capitaines du dix-huitième siècle, qui accomplissait avec tant d'exactitude les devoirs du catholicisme par lui embrassé, après avoir quitté le protestantisme, ne craignit pas d'établir la prière du matin et du soir au camp de Dubitza.

4. — Charles XII, cet Alexandre du Nord, faisait réciter dans son camp la prière deux fois le jour, à sept heures du matin et à quatre heures du soir. Il ne manqua jamais d'y assister et de donner à ses soldats l'exemple de la piété. Et le prince qui se conduit ainsi était luthérien ! Et l'historien qui rapporte ce trait, est un philosophe, c'est Voltaire lui-même ! Quel sujet de confusion pour un vrai chrétien !

Avant et après le repas. — 1. — Chez les Romains, lorsque le maître de la maison se mettait à table, il prenait une coupe de vin et en versait quelques gouttes à terre ; ces libations se faisaient en l'honneur de la Providence. En tout temps les chrétiens faisaient une prière à Dieu avant et après leur repas, pour le remercier de la nourriture qu'ils avaient prise ou allaient prendre. De notre temps cet acte de reconnaissance si naturel est regardé par quelque personne du grand monde comme une mode surannée. Mais que s'en suit-il ? C'est que les inférieurs qui, à l'exemple des supérieurs, sont devenus ingrats envers Dieu, le deviennent aussi envers ces derniers. — Ne négligeons donc pas la prière avant et après le repas ; nous la devons à Dieu.

2. — Aloïs Klars, professeur à Prague et fervent catholique, n'omettait jamais de faire la prière avec sa famille et ses domestiques lorsqu'il se trouvait des protestants. « Dieu, disait-il, nous a béni pendant tout le jour, au vu et au su de tout le monde ; pourquoi aurions-nous donc honte de l'en remercier en présence de tout le monde ? »

3. — Le pieux roi Alphonse d'Aragon apprit un jour, à son grand étonnement, que ses pages ne voulait pas entendre parler de la prière qui se fait avant et après le repas, et qu'ils l'omet-

Digitized by Google

taient avec la plus grande indifférence. C'est pourquoi il résolut de les humilier en recourant à quelque adroit stratagème et de les faire changer de conduite. Un jour les pages reçurent en commun l'invitation d'assister au dîner du roi. Qu'on se figure la joie de ces jeunes gens en apprenant cette nouvelle ! Ravis d'être l'objet d'une pareille distinction, ils mirent leurs plus beaux habits, et, à l'heure marquée, ils entrèrent joyeux dans la salle du festin. On les plaça dans un coin, non loin du roi, et, selon l'ancienne coutume, aucun d'eux ne songea à faire sa prière d'avant le repas. Cette fois, Alphonse omit lui-même de la faire. Pendant le festin, et sans se faire annoncer, un mendiant entre tout-à-coup, se place sans plus de façons à la grande table, boit et mange à cœur joie. Etonnés d'une impudence aussi grossière, les pages jettent sur le roi des regards interrogateurs, et épient le moment où il leur fera signe de mettre à la porte cet hôte singulier. Mais le roi, qui avait fait entrer ce malheureux, le regardait manger avec un visage sévère et plein de calme. Lorsqu'enfin le mendiant eut suffisamment apaisé sa faim et qu'il eut bu à satiété, il se leva et partit sans remercier et sans même s'incliner devant le souverain. « Eh bien ! demanda le roi, que dites-vous de cet homme ? — C'est un homme infâme, s'écrièrent les convives d'une voix unanime ; jamais on n'a vu son pareil en insolence et en effronterie. « Le roi se levant alors et jetant sur les pages un regard sévère, il leur dit d'une voix imposante : « Vous n'êtes pas moins insolents et effrontés que ce mendiant ; vous et lui, vous vous ressemblez comme deux gouttes d'eau. Pouvez-vous nier, en effet, que jusqu'ici vous ne vous soyez comportés avec autant d'ingratitude et d'impudence envers Dieu que vous l'avez vu faire aujourd'hui envers moi ? Tous les jours vous mangez à la table du Père céleste, et vous vous nourrissez de ses dons; mais comme ce mendiant, vous vous mettez à table sans prier et en sortez sans remercier. Fi ! rougissez-en au fond de votre âme et que cette leçon vous profite à l'avenir ? » Nos jeunes étourdis se glissèrent hors de la salle, et jamais à l'avenir ils n'oublièrent plus de faire leur prière d'avant et d'après le repas.

4.—« Je crois, mon vieux, que tout ce qui est chez vous prie, » disait un jeune moqueur à un paysan qui, assis dans un coin de la chambre avec une écuelle de soupe, faisait avec une grande dévotion sa prière d'avant le repas. « Tout n'est pas exact dans ce que vous dites là, monsieur, dit le paysan; j'ai dans ma maison deux petits porcs qui, comme vous, ne prient jamais. »

5. — Les journaux anglais ont rendu compte du grand banquet donné à Londres le 27 juillet 1874, par le lord-maire. Nous leur empruntons le récit du cérémonial religieux qui a été observé dans ces repas officiels.

Digitized by Google

« Lorsque les convives eurent pris place, M. Herker, maître des cérémonies, cria d'une voix forte :

« Mylords, ladys et gentlemens, le lord-maire vous invite à vous « lever pour dire les actions de grâces. »

» Alors est apparu, en costume ecclésiastique, le chapelain de Sa Seigneurie, qui a dit la prière, et dix chantres de la chapelle de Saint-Paul ont exécuté un chœur d'un admirable effet.

» Le lord-maire était debout, les mains jointes, les yeux baissés, et tous les convives se tenaient dans cette religieuse attitude.

» Les actions de grâces étant dites, le repas a commencé. »

Si un journal français racontait que, dans un banquet officiel donné dans une de nos préfectures, M. le préfet s'est levé et avec lui toute l'assistance, a fait le signe de la croix, et a récité le *Benedicite* les mains jointes et les yeux baissés, les impies ricaneraient... Mais les catholiques ? Plusieurs trouveraient que ce préfet est étonnant.

O libéralisme, vous n'êtes point né d'aujourd'hui ! Et votre principe de la séparation de l'Église et de l'État a depuis longtemps corrompu notre jugement et vicié nos mœurs.

S'il n'est point étrange qu'un lord protestant rende grâces à Dieu de la nourriture que lui a préparée la toute-bonne et toute-puissante Providence, pourquoi cet acte de piété et de reconnaissance serait-il étrange de la part d'un préfet catholique ?

Est-ce que le catholique pourrait prendre avec Dieu des libertés qu'il ne conviendrait point au protestant de prendre ?

Ou bien, le protestant serait-il l'inventeur du *Benedicite*, et le catholique rougirait-il de lui emprunter un acte de piété qui n'aurait pu germer spontanément dans son cœur trop aride ?

Mais c'est le contraire qui est arrivé. Le protestant, en se détachant du sein de la sainte Église, a emporté avec lui quelques-unes des bonnes habitudes que lui avait fait contracter sa Mère, et il les a conservées : ainsi le repos du Dimanche, ainsi le *Benedicite* et les grâces.

Il les a conservées et il les pratique, et le monde qui les voie pratiquer ne s'en étonne pas et ne trouve rien à redire.

Tandis que ce même monde a étouffé ces mêmes choses sous le rire chez les peuples catholiques.

Pourquoi cette différence ? Pourquoi abolir ici et conserver là ? C'est que le monde — j'entends le monde au mauvais sens du mot — le monde a l'esprit de Satan qui est son père, *vos ex patre diabolo estis*, et il sait que si le protestantisme a pu emporter l'esprit, la piété chez lui n'est qu'un corps sans âme. Mais, chez les catholiques, l'Esprit-Saint, qui est comme l'âme de l'Église

Digitized by Google

vivifie toutes choses. C'est lui « qui prie en nous et avec nous par des gémissements ineffables, » qui donne à tous nos actes de religion un caractère divin et un mérite infini.

Il importait donc au démon de nous enlever nos œuvres de religion, tandis qu'il pouvait les laisser aux protestants. Il y est parvenu, auprès de quelques-uns du moins, par son ministre le monde.

Le monde a arraché à une partie du peuple catholique la sanctification du Dimanche par la tyrannie du travail, et le *Benedicite* par la tyrannie du sourire et de la raillerie.

Il nous appartient de réagir contre le monde et par cette réaction de sauver nos frères de la tyrannie de l'impiété.

Faisons ouvertement le signe de la croix au commencement et à la fin de nos repas, quelque part que nous les prenions, et combattons par tous les moyens qui sont en notre pouvoir le travail du Dimanche.

De quoi aurions-nous peur? Un signe de croix fait en public dénote un franc chrétien, c'est-à-dire, un homme qui a sur l'impie ou sur l'incrédule, supériorité d'intelligence ou de moralité. Et pour le travail du Dimanche, il tue chez nous les âmes et les corps : Honneur donc à qui le combattra.

L'esprit libéral entré dans les âmes catholiques comme le venin le plus subtil et le plus meurtrier, a demandé aux cœurs généreux que le respect humain n'avait pu faire fléchir, de ne point afficher leur piété en public pour ne pas offenser les dissidents! Et cette piété qui ne *s'affichait* plus au dehors est bientôt tombée en désuétude dans le sanctuaire des familles, pour déserter enfin les âmes elles-mêmes.

Ce même esprit libéral a demandé de ne pas imposer le repos dominical à qui n'en voulait point! Et il a fini par imposer le travail aux consciences les plus chrétiennes.

Le prêtre qui écrit ces lignes connaît un pauvre ouvrier qui, chaque jour, se prive de déjeûner pour accourir à l'église faire un quart-d'heure d'adoration, et qui, le Dimanche, est condamné au travail!

Au son de la cloche. — Il existe dans l'Église catholique une belle coutume qui parle vivement au cœur. Elle consiste à nous avertir, trois fois le jour, de penser avec reconnaissance au grand bienfait de l'incarnation du Fils de Dieu et de ne pas oublier en même temps la Vierge immaculée qui nous a apporté le salut du monde. Les paroles de cette prière sont aussi anciennes que l'Écriture elle-même, car elles lui sont empruntées et divisées en trois versets : 1° L'ange du Seigneur a annoncé à Marie, et elle a reçu du Saint-Esprit; 2° Marie dit : Voici la servante du Sei-

Digitized by Google

gneur; qu'il me soit fait selon votre parole; 3° Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. — Le Turc se tourne trois fois le jour du côté de la Mecque pour remercier son prophète Mahomet du don de la foi musulmane; et nous, chrétiens, nous catholiques, que de raisons n'avons-nous pas de nous découvrir le front, de lever au ciel nos regards et notre cœur reconnaissants pour bénir l'amour infini de celui qui s'est fait homme pour nous! Quelle honte pour un chrétien, qui rougit de dire cette prière si belle, si admirable! — L'*Angelus*, quant au sens et aux paroles dont il est composé, est très-ancien; comme nous l'avons dit, il est aussi ancien que l'Évangile lui-même auquel il a été emprunté. Mais l'usage de le réciter, comme on le fait aujourd'hui, date depuis environ cinq cents ans. En l'année 1300, le pape Jean XXII ordonna de donner le soir un signe par la cloche pour engager les fidèles à honorer la reine des cieux par la récitation de trois *Ave Maria*. Il accorda une indulgence de dix jours pour toutes les fois qu'on pratiquerait cette dévotion. Dans le concile de Lavaur (en Languedoc) tenu en 1368, il fut prescrit qu'on inviterait également les fidèles à pratiquer cette dévotion au lever du soleil et de donner un signal par la cloche; on accorda trente jours d'indulgence à ceux qui réciteraient alors l'*Angelus*. Enfin, en 1458, au temps d'une cruelle guerre avec les Turcs, le pape Calixte III prescrivit qu'on sonnât aussi l'*Angelus* à midi dans toute la chrétienté. Benoît XIII, afin d'étendre et de faire pratiquer cette dévotion, accorda de nombreuses et importantes indulgences à tous ceux qui diraient attentivement et avec un esprit recueilli l'*Angelus*, se confesseraient et communieraient tous les mois en ayant soin d'amender leur vie.

Avant toute entreprise. — 1. — Lorsque Cambyse, gouverneur des Perses, envoya son fils Cyrus, qui devint plus tard si célèbre, à Astuage son grand-père, il lui dit : « O mon fils! n'oubliez jamais que vous ne devez rien entreprendre avant d'avoir invoqué l'Etre suprême. Des prières ferventes doivent toujours précéder toutes vos actions, soit publiques, soit privées, et dans tous les événements, efforcez-vous de connaître la volonté des dieux. Notre esprit est enveloppé d'épaisses ténèbres, et l'erreur pénètre plus facilement dans notre âme que la vérité. La lumière des dieux n'est, au contraire, obscurcie par aucun nuage; ils connaissent le passé et le futur aussi clairement que le présent, et quand on les invoque, leur éternelle sagesse conduit les pensées des hommes. » Combien ces avis sages et paternels d'un païen sont instructifs pour ces chrétiens tièdes qui se livrent aux entreprises les plus périlleuses et aux travaux les plus importants sans jamais les recommander à Dieu.

Digitized by Google

2. — Quand les Apôtres eurent à élire un remplaçant à Judas, ils adressèrent cette prière au Seigneur : *O vous, Seigneur, qui connaissez les cœurs de tous les hommes, découvrez-nous celui que nous devons choisir* (*Act.*, I, 24).

3. — Un historien du temps d'Henri IV dit de ce prince que « tout le temps de sa vie, il n'entreprit aucune chose que premièrement il n'eût imploré l'assistance de Dieu, et qu'il ne lui en eût remis l'événement entre les mains. J'ai appris depuis peu de jours, ajoute-t-il, d'un homme de très-grande condition qui l'accompagnait pour l'ordinaire dans les chasses, que jamais on ne lançait le cerf qu'il n'ôtât son chapeau, et ne fît le signe de la croix ; puis il piquait son cheval et suivait le cerf. »

Dans tous nos pressants besoins. — Lorsque le père Alvarez était recteur dans un très-pauvre collége, il recevait à tout moment la visite de l'économe de la maison, tout soucieux, parce qu'il ne savait plus comment subvenir aux dépenses de la maison. « Comment pouvez-vous donc être si inquiet, lui dit un jour Alvarez ; avez-vous déjà confié au Seigneur notre Dieu, les embarras où vous vous trouvez ? Sur sa réponse : Je n'ai pas encore eu le temps de prier, il le quitta en lui disant : « La prière doit se faire avant tout. Allez dans votre chambre pour y prier, puis revenez ici. Croyez-vous donc que ce troupeau est sans maître ? il a un maître, sachez-le bien, aux yeux duquel il n'est pas tellement sans valeur qu'il veuille le laisser périr. Allez en paix, et rappelez-vous que l'existence et la marche de la maison ne dépendent pas de votre administration seule. »

Surtout à la mort. — Quand on annonça au prince de Condé sa mort prochaine, il demeura un moment dans le silence, et tout à coup : « O mon Dieu, dit-il, vous le voulez, que votre volonté soit faite ; je me jette entre vos bras ; donnez-moi la grâce de bien mourir. » Dans cette courte prière, vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa Providence, la confiance en sa grâce, en toute sa piété. Sa confession fut humble et pleine de componction. Il ne lui fallut pas longtemps pour la préparer. La meilleure préparation pour celle des derniers temps, c'est de ne les attendre pas. A la vue du Saint-Viatique, qu'il avait tant désiré, il s'arrête sur ce doux objet, il se souvient des irrévérences dont, hélas ! on déshonore ce divin mystère ; il se souvient de toutes les fautes qu'il avait commises, et, trop faible pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur, pour en demander pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété et la même présence d'esprit. Avec

Digitized by Google

quelle foi priait-il sans cesse le Sauveur des âmes, en baisant la croix, que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement! Il se fit répéter trois fois les prières des agonisants, et il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses médecins : « Voilà, dit-il, maintenant mes vrais médecins ; » il montrait les ecclésiastiques, dont il écoutait les avis, dont il continuait les prières, les psaumes toujours à la bouche, la confiance toujours dans le cœur. (BOSSUET, *Orais fun.*)

PRIÈRE FAITE A L'ÉGLISE. — 1. — Une pauvre mère était retenue dans son lit par une maladie qui l'avait frappée. Ses trois enfants entouraient son chevet et pleuraient amèrement. Frédéric, l'aîné d'entre eux, qui faisait ses études dans la ville voisine et qui se trouvait en vacances, dit à sa mère : « Il y a en ville un docteur réputé au loin pour son habileté et qui ne manquera pas de vous guérir. Allons le trouver, dit-il à ses frères : quelle ne sera pas notre joie de voir notre mère rendue à la santé ! » Lina qui était de deux ans plus jeune que lui, émit aussi son sentiment : » Ma marraine connaît des remèdes à l'infini et déjà elle a guéri un grand nombre de personnes ; elle ne se refusera certainement pas à nous rendre ce service, et notre mère sera guérie ! » Louise, qui n'était âgée que de six ans, et qui commençait seulement à fréquenter l'école, fut d'un avis différent : « Allons à l'église, dit-elle, pour y prier le bon Dieu de rendre la santé à notre mère ; si les secours des hommes nous sont inutiles, celui de Dieu ne saurait être invoqué en vain. » La mère prenant à son tour la parole : « Oui, mes enfants, dit-elle, faites cela, allez à l'église, et priez Dieu de me rendre la santé. Le docteur et le pharmacien sont pour nous trop coûteux ; d'ailleurs j'ai déjà vainement essayé de quelques remèdes, et je sais que si telle médecine est avantageuse à quelques personnes, elle est complétement inutile, ou plutôt dangereuse à une foule d'autres. Il n'y a que le Tout-Puissant qui puisse infailliblement me guérir. Comme il rendit la santé à la belle-mère de Pierre, ainsi il me la rendra. » Les enfants partirent pour l'église, s'agenouillèrent devant l'autel et prièrent longtemps en versant des larmes pour leur bonne mère. Qui pourrait décrire la joie qu'ils éprouvèrent, lorsque, de retour à la maison, leur mère leur annonça qu'elle se sentait sensiblement soulagée. Effectivement, elle ne tarda pas à recouvrer assez de forces pour vaquer à ses affaires domestiques, et bientôt sa guérison fut complète. Dès qu'elle fut revenue en santé, elle se rendit à l'église avec ses enfants et rendit grâces au ciel du bienfait signalé qu'elle en avait reçu.

2. — « Nos intéressants néophytes, écrivait le P. Bourrassa,

Digitized by Google

aiment la prière. Je vais vous en citer un exemple entre mille dont j'ai été témoin. Un soir je m'entretenais avec nos hommes dans l'espèce de sacristie qui nous servait de logement, j'entendis tout à coup une voix d'enfant qui semblait partir du lieu saint. Il était environ dix heures et demie du soir. Curieux de savoir ce que ce pouvait être, je regarde à travers les fentes de la cloison, et j'aperçois deux petits enfants qui paraissaient avoir de huit à dix ans; le plus jeune, modestement agenouillé en face de l'autel, faisait sa prière, tandis que l'autre, debout à côté de lui, veillait à ce qu'il s'acquittât bien de ce devoir sacré. La prière finie, le jeune Mentor fait baiser la terre à son petit élève, et l'accompagne jusqu'à la porte de la chapelle, lui présente de l'eau bénite avant de le laisser sortir, et revient ensuite se mettre à genoux près du sanctuaire pour y continuer sa prière, qui dura encore assez longtemps; après quoi il se retira pour aller prendre son sommeil, qui dut être bien doux après une telle action. A ce touchant spectacle, je ne pus retenir mes larmes; le souvenir de ces deux innocentes créatures ne pourra plus s'effacer de mon esprit; il me semble les voir encore, offrant à ce Dieu qu'ils ne connaissaient que depuis quelques jours, l'hommage d'un cœur pur et ingénu (*Annales de la Propagation de la foi*, tom. XVII).

POUR QUI NOUS DEVONS PRIER. — *Pour tous les hommes.* — Lorsque le martyr saint Paul, condamné en même temps que les vierges Thea et Valentine, fut sur le point d'être décapité, il pria le bourreau, qui déjà brandissait le glaive, d'attendre encore quelques instants. La demande lui fut accordée. Il se mit alors à prier à haute voix, d'abord pour les chrétiens, afin que Dieu leur fut favorable et leur accorda la paix; ensuite pour les Juifs, afin qu'ils arrivassent à Dieu par JÉSUS-CHRIST, et ensuite pour les Samaritains. Il pria aussi pour les pays ensevelis dans l'erreur et l'ignorance afin que Dieu daignât se faire connaître à eux Il pria pour le peuple qui l'entourait et pour le juge qui avait prononcé sa sentence, pour l'empereur et enfin pour le bourreau, afin que Dieu ne leur imputât pas à péché les tourments qu'ils lui faisaient endurer. Tous les assistants étaient émus de compassion en voyant cet homme si plein de bonté qu'on allait mettre à mort : mais lui conserva son calme et son sang-froid, et présenta tranquillement sa tête au bourreau. C'était le 23 juin de l'année 308.

Pour nos parents. — 1. — David, priant pour son fils Salomon, futur roi d'Israël, disait : « Donnez à mon fils un cœur droit, afin qu'il garde et accomplisse toutes vos lois, tous vos commandements et toutes vos ordonnances. »

Digitized by Google

2. — Sainte Hélène sur le point de mourir, priait encore Dieu pour son fils, l'empereur Constantin le Grand; elle mourut en tenant ses mains dans les siennes.

3. — Sainte Geneviève pria pour sa mère Gérentia qui avait perdu la vue, et, puisant de l'eau à une fontaine où elle avait coutume de mener boire des troupeaux, elle la bénit et la porta à sa mère afin qu'elle se lavât les yeux. Et, chose miraculeuse, au bout de vingt et un mois la mère recouvrit la vue.

4. — Lorsque le fils de sainte Monique, saint Augustin, eut abandonné la vraie foi pour entrer dans la secte des Manichéens, Monique ne cessa de prier pour que Dieu éclairât son enfant. Elle s'adressa à un saint évêque pour le prier de parler à son fils. L'évêque la consola et lui dit : « Laissez-le et contentez-vous de prier pour lui, Dieu saura bien fixer l'heure de sa conversion. Allez et priez sans relâche, il est impossible que le fils de tant de larmes périsse. »

5. — Un Missionnaire des colonies anglaises passant un jour auprès d'une salle d'école, y entendit un jeune esclave nègre qui faisait la prière suivante : « Seigneur JÉSUS, disait-il, je vous remercie de ce que vous avez envoyé dans ma patrie un grand vaisseau, et dans ce grand vaisseau de méchants hommes chargés de m'emmener et de me conduire ici, pour y entendre parler de vous et apprendre à vous connaître. Et maintenant Seigneur JÉSUS, j'ai encore une grande grâce à vous demander, je vous prie de m'envoyer d'autres méchants hommes sur un autre grand vaisseau, afin qu'ils emmènent aussi mon père et ma mère et les conduisent dans ce pays, afin qu'eux aussi entendent les missionnaires et apprennent à vous aimer! « Telle fut la prière de ce jeune nègre. — Quelques jours après, le missionnaire l'aperçut sur le rivage de la mer, portant ses regards au loin, et suivant de l'œil les vaisseaux qui arrivaient. « Que regardes-tu, Thomas ? demanda le missionnaire au nègre. » — « Je regarde, répondit l'enfant, si JÉSUS a exaucé ma prière. » Deux années durant, on vit l'enfant aller tous les jours, chaque fois qu'il était libre, se mettre en observation sur le bord de la mer, et examiner chaque vaisseau qui abordait. Le missionnaire le voyant un jour revenir triomphant et chantant de joie : « Eh bien! Thomas, lui dit-il, qu'est-ce qui te rend si joyeux ? — Oh! répondit le nègre, JÉSUS a exaucé ma prière, mon père et ma mère sont arrivés dans ce vaisseau ! » Combien une prière si filiale ne doit-elle pas être agréable au Seigneur!

6. — Moïse pria pour sa sœur qui était infectée de la lèpre, et fut exaucé.

7. — Lorsque sainte Dorothée vit que ses deux sœurs Christe

Digitized by Google

et Calliste étaient devenues infidèles au divin Sauveur, et s'étaient laissé entraîner au culte des idoles, elle s'écria en versant des larmes : « Seigneur, vous qui avez dit : Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, montrez votre miséricorde à ceux que le démon nous a arrachés : ramenez à votre bercail ces brebis égarées, et faites que leur exemple puisse en exciter d'autres à retourner à vous après vous avoir quitté. » Les deux sœurs firent pénitence, rentrèrent dans le sein du Christianisme et consentirent à être brûlées dans une chaudière de poix bouillante. Leurs dernières paroles furent : « Seigneur JÉSUS, ayez égard à notre repentir et accordez-nous notre pardon.»

Pour ceux qui nous sont attachés de quelque manière que ce soit. — 1. — JÉSUS, qui avait prévu d'avance que Pierre serait tenté de le renier, disait à celui-ci : « J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas. » Et, lorsque le Sauveur eut pris congé de ses disciples, il pria encore pour eux, ainsi que pour tous ceux qui, un jour, croiraient en lui.

2. — Lorsque saint Pierre était en prison, toute la communauté chrétienne pria pour lui.

3. — Saint Jacques disait (v, 16) : *Priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez sauvés, car la prière assidue du juste peut beaucoup.* Et saint Jean (I Joan. v, 16) : *Si quelqu'un voit son frère commettre un péché, qu'il prie.* Et l'apôtre saint Paul (Pilipp. I, 8 et 9) : *Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de* JÉSUS-CHRIST; *ce que je lui demande, c'est que votre charité croisse de plus en plus en lumière et en toute intelligence.*

4. — Les apôtres priaient pour ceux à qui ils avaient confiés le soin des pauvres.

Pour ceux qui sont dans la peine. — 1. — Daniel priait avec ferveur pour le peuple captif d'Israël. (*Dan.* IX.)

2. — Lorsque Néhémias apprit que les murs de Jérusalem étaient renversés, et les portes incendiées, et que ses habitants, détestés des peuples voisins, vivaient dans la crainte continuelle de se voir surpris par l'ennemi, et n'étaient jamais sûrs de leur vie, il adressa cette prière au Seigneur : « Seigneur, Dieu du ciel, qui êtes fort grand et terrible, qui gardez votre alliance et conservez votre miséricorde à ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements, ayez, je vous prie, l'oreille attentive et les yeux ouverts, pour exaucer la prière que je vous offre maintenant pendant le jour et pendant la nuit, pour les enfants d'Israël, vos serviteurs. »

3. — Le grand prêtre Onias pria pour Héliodore, lequel avait été sévèrement châtié par le Seigneur, parce qu'il avait voulu

Digitized by Google

voler le temple, et à sa prière le Seigneur lui fit grâce de la vie. (II *Mach.* III, 33.)

4. — L'apôtre saint Paul pria pendant la tempête pour tous ceux qui se trouvaient avec lui sur le vaisseau.

Pour nos ennemis. — 1. — Le plus bel exemple en ce genre est celui du divin Sauveur qui, sur la croix, priait pour ses ennemis : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*

2. — Lorsque les Juifs opiniâtres se furent précipités avec fureur sur saint Étienne, le premier martyr de JÉSUS-CHRIST, et pendant que les pierres qu'ils lui lançaient retombaient sur eux, le saint se jeta à genoux et s'écria à haute voix : *Seigneur, ne leur imputez pas à péché.*

3. — Lorsque l'apôtre saint Jacques le Mineur fut précipité du pinacle du temple, les dernières paroles qu'il prononça furent celles-ci : « Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font.

4. — Sainte Julie, suspendue à une croix, le visage couvert d'une pâleur mortelle, et toute ruisselante de sang, s'écriait à haute voix : « O mon Sauveur, daignez accepter le sacrifice de ma vie et ayez pitié de mes assassins ! »

6. — Saint Eucher, l'un des disciples de saint Pierre, étant arrivé à Trèves pour y annoncer l'Évangile, il voulut, conformément au désir de quelques chrétiens, adresser un discours au peuple réuni sur la place publique, où se trouvaient encore une foule de statues dédiées aux divinités païennes. Les prêtres des idoles, avertis de ce dessein, engagèrent quelques hommes du peuple à tuer à coups de pierres saint Eucher et ses compagnons, Valérius et Malerne, et à traîner leurs cadavres hors de la ville. Lors donc qu'Eucher se présenta et voulut commencer de parler à la foule rassemblée, il aperçut plusieurs individus qui se tenaient prêts à lui jeter des pierres, et levaient déjà la main pour le frapper. A cette vue, le saint élevant les yeux et les mains au ciel, pria avec larmes le Dieu tout-puissant, non pas de le délivrer du danger de mort qui le menaçait, mais d'avoir pitié de ces infortunés, de leur ouvrir le cœur et l'intelligence, afin qu'ils reconnussent la vérité et arrivassent à la vie éternelle. L'aspect de ce saint homme qui se montrait si plein de confiance et d'amour, non moins que l'énergie de ses paroles, et sans doute aussi une force supérieure, retinrent le bras de ces hommes méchants. Ils restèrent longtemps immobiles, écoutèrent son discours, et la parole de Dieu trouva accès dans leurs cœurs. (Ap. SCHMID, *op. cit.*)

QU'IL FAUT SE RECOMMANDER AUX PRIÈRES DES AUTRES. —

Digitized by Google

1. — Lorsque les Israélites, en punition de leurs murmures contre le Seigneur, se virent poursuivis par des serpents venimeux, ils accoururent auprès de Moïse et lui dirent : *Priez donc pour nous, que Dieu daigne éloigner de nous ces serpents.* (*Deut.* XXI, 7.)

2. — Lorsque les fils d'Israël allèrent combattre contre les Philistins, ils dirent à Samuel : *Ne cessez pas d'intercéder pour nous auprès du Seigneur notre Dieu, afin qu'il nous délivre de nos ennemis.* (I *Reg.* VII, 8.)

3. — Avant de se rendre auprès du roi, Esther dit à Mardochée : *Réunissez tous les Juifs, et priez pour moi en jeûnant pendant trois jours et trois nuits.* (*Esth.* IV, 16.)

4. — De même, lorsque Judith voulut s'acquitter de sa dangereuse mission auprès d'Holopherne, elle dit à ceux qui l'entouraient : *Priez pour moi, afin que le Seigneur m'affermisse dans ma résolution. Je ne demande d'autre secours de vous que celui de vos prières.* (*Judith*, VIII.)

5. — Le roi Sédécias envoya un messager au prophète Jérémie, pour le conjurer de prier Dieu pour lui et pour son peuple. (*Jérém.* XXXVII.)

6. — Dans ses épîtres, saint Paul se recommande souvent, lui et ses œuvres aux prières des fidèles. Il écrit (*Rom.* XV, 30) : *Je vous en prie, mes frères, aidez-moi par vos prières à échapper heureusement aux mains des infidèles de la Judée, afin que les services que je rends aux chrétiens de Jérusalem tournent entièrement à leur avantage.* Le même apôtre exhorte aussi les chrétiens d'Ephèse (IV, 3) à prier pour lui, afin que la doctrine qu'il annonce soit accueillie partout. Il agit de même à l'égard des fidèles de Thessalonique. (II *Thess.* III, 1.)

7. — Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, écrivit à sainte Cadburge, abbesse, une lettre où on lit ce qui suit : « Au reste, je vous prie instamment de vouloir bien, comme déjà vous me l'avez promis depuis longtemps, prier pour moi, afin que le Rédempteur et le Sauveur de tous les hommes délivre mon âme des nombreux dangers qui me menacent de toutes parts, et fasse que vos efforts produisent les fruits du Saint-Esprit. »

BIENS QU'IL FAUT SURTOUT DEMANDER. — 1. — Le saint roi David faisait surtout cette prière (*Ps.* I) : *Créez en moi, ô mon Dieu, un cœur pur, et rétablissez-le nouveau un esprit droit au fond de mes entrailles. Ne me rejetez pas de devant votre face, et ne retirez pas de moi votre Esprit-Saint.*

2. — Le divin Sauveur adressait cette prière à son Père céleste : *Mon Père, glorifiez-moi de cette gloire que j'avais auprès de vous avant que le monde fût.*

Digitized by Google

3. — Saint Siméon Stylite, n'étant encore qu'un jeune berger, se rendit un jour à une chapelle située dans un lieu solitaire et construite sur le tombeau d'un saint. Arrivé là, il se jeta à genoux, et, les yeux dirigés vers le Ciel, il pria du plus profond de son cœur. Voici quelle fut sa prière. Il demanda au Seigneur de lui accorder le salut de son âme, de lui servir de guide dans la voie du salut, de lui faire connaître sa volonté et de lui donner les forces de l'accomplir. Il ne cessa de renouveler sa demande pendant sept jours, qu'il passa dans un jeûne continuel et au milieu de la plus fervente prière : il fut exaucé.

4. — Benjamin Franklin faisait tous les jours la prière suivante : « Père compâtissant, guide miséricordieux, faites que je continue à marcher dans les voies de la sagesse, qui seules peuvent conduire au vrai bonheur. Affermissez-moi dans la résolution de remplir fidèlement ce que m'ordonne votre sagesse. Acceptez les œuvres de charité que j'exerce envers vos autres enfants comme la seule compensation que je puisse vous rendre pour la bénédiction que vous continuez à m'envoyer. »

— Voyez plus haut nos 4, 5, 7.

DEMANDE DES BIENS TEMPORELS. — 1. — Lorsque Sennachérib, assiégeant la ville de Jérusalen se moquait du vrai Dieu, le pieux roi Ezéchias fit cette prière au Seigneur : « Sauvez-nous des mains de Sennachérib, afin que tous les royaumes de la terre reconnaissent que vous êtes le Seigneur et le Dieu unique. »

2. — Le même roi Ezéchias obtint par la prière la guérison de sa maladie. En ces jours-là, dit l'Ecriture, Ezéchias fut malade jusqu'à la mort, et le prophète Isaïe, fils d'Amos, vint le trouver et lui dit : Mettez ordre à votre maison, car vous ne vivrez pas davantage et vous mourrez. Mais Ezéchias tourna le visage vers la muraille, et pria le Seigneur, disant : Souvenez-vous, Seigneur, je vous prie, de quelle manière j'ai marché devant vous, dans la vérité et avec un cœur parfait, et que j'ai fait ce que j'ai cru vous être agréable. Ezéchias versa ensuite une grande abondance de larmes. Et avant qu'Isaïe eût franchi la moitié du vestibule, le Seigneur lui dit : Retournez et dites à Ezéchias, chef de mon peuple : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de David votre père. J'ai entendu votre prière et j'ai vu vos larmes, et vous allez être guéri ; vous irez dans trois jours au temple du Seigneur et j'ajouterai encore quinze années aux jours de votre vie. Alors Isaïe dit aux serviteurs du roi : Apportez-moi des figues. Ils les lui apportèrent et les placèrent sur l'ulcère du roi, et il fut guéri (IV *Reg.* xx).

3. — Le divin Sauveur, dans la prière qu'il fit au jardin des Oliviers, nous apprend tout à la fois, et qu'il est permis de de-

Digitized by Google

mander à Dieu d'éloigner de nous les maux temporels, et qu'on ne doit cependant le faire qu'en se soumettant à la volonté de Dieu.

4. — Saint Cyprien nous apprend qu'au temps des persécutions un évêque, étant fort malade, demanda à Dieu qu'il lui plût de le laisser encore dans ce monde. Il se présenta alors à lui un jeune homme si plein de majesté et de lumière, qu'il eût été malai é de le voir à tout autre qu'à une personne qui allait quitter la vie. Ce jeune homme lui dit d'un ton qui témoignait assez son indignation : « Vous appréhendez la persécution, et vous ne voulez pas néanmoins sortir de ce monde ? que voulez-vous donc que je fasse ? » C'est ainsi, continue saint Cyprien, que le Seigneur voyant que nous craignons plutôt de souffrir en ce monde, que nous n'avons envie d'aller à lui, ne consent pas à nos désirs, et cela pour notre avantage. En voyant un évêque, qui demandait sa guérison, en être si sévérement repris, apprenons que ce qui nous est vraiment utile, c'est de faire la volonté de Dieu et non pas la nôtre.

5. — Saint Quintien, évêque de Rodez, ayant été obligé de quitter son siége épiscopal pour échapper à la fureur des Goths, maîtres de la ville, se retira en Auvergne. Ce pays était en proie à la famine et à une sécheresse désolante. Le saint prélat, couvert d'un cilice, se prosterne devant le Seigneur et lui adresse les prières les plus ferventes. Une pluie abondante tombe bientôt du ciel et vient combler tous les vœux.

6. — Comme il se faisait un grand nombre de miracles sur le tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, un aveugle s'y fit conduire. Sa foi était vive, sa confiance ferme. Il conjure le saint de lui obtenir la grâce de pouvoir admirer la beauté du ciel, de la terre et des créatures, en lui ouvrant les yeux du corps. A peine sa prière est finie, que ses yeux s'ouvrent. Il reprend le chemin de son pays, avec la joie la plus parfaite. Mais avant d'arriver chez lui, il éprouve un remords et se dit à lui-même : « Quoi ! malheureux ! tu as obtenu la vue du corps, qui te fera peut-être perdre la vie de l'âme ; tu n'as pas demandé ce miracle pour la plus grande gloire de Dieu et ta sanctification ! » Il revient de nouveau auprès des reliques de saint Thomas, et fait ainsi sa prière : « Grand saint, si vous prévoyez que la vue que j'ai reçue de mon Dieu, par votre intermédiaire, puisse être nuisible à mon salut, ôtez-la moi. » Il fut exaucé, et se retira aveugle.

CONDITION DE LA PRIÈRE. — Il faut la faire :

Au nom de JÉSUS-CHRIST. — 1. — Le célèbre commentateur Benoît Fernandez nous raconte un remarquable exemple sur la fidélité avec laquelle le Seigneur accomplit la promesse qu'il a

Digitized by Google

faite à ceux qui prieraient au nom de JÉSUS (*Joan.* XVI, 23). Un Mahométan, sorti du centre de la Barbarie, s'était enfui de ces contrées pour se retirer dans un château portugais, fidèle aux inspirations de la grâce qui le poussait à embrasser le christianisme. Le soleil versait alors sur la terre ses plus ardents rayons; seul au milieu d'un désert immense, marchant sur le sable brûlant, sans eau pour se désaltérer, le jeune homme, épuisé par une soif desséchante, s'étendit sur le sable, attendant tranquillement que la mort vînt le délivrer. Tout à coup il se rappelle que souvent il avait entendu dire à un esclave chrétien, que l'invocation du nom de Jésus était un moyen d'être secouru dans les plus grandes perplexités. A peine se fut-il efforcé de prononcer ce nom aussi distinctement que ses forces le lui permettaient, qu'il se sentit la langue et le palais rafraîchis. Il fut complétement délivré de la soif ardente qui le tourmentait ; ses forces se rétablirent et il put continuer sa route avec un nouveau courage. Depuis ce moment, il eut toujours à sa disposition un moyen de salut prompt et facile, car chaque fois qu'il invoquait le nom de JÉSUS il retrouvait les mêmes secours. C'est ainsi qu'il arriva sain et sauf à la forteresse d'où il se rendit à Lisbonne pour y recevoir le baptême. (*Veith's Homelit. Vortrœge.*)

2. — Parmi les Ibériens qui habitent aujourd'hui le Kurdistan, vivait, au quatrième siècle, une esclave chrétienne. Il était d'usage, chez ces barbares, lorsqu'un enfant était malade, de le porter de maison en maison et de demander si personne ne connaissait quelque moyen de le guérir. Un jour, en semblable occurrence, on alla consulter cette esclave chrétienne qui répondit : « Je ne connais aucun remède terrestre pour sauver cet enfant, mais le Dieu que j'adore rend, quand il lui plaît, la santé à ceux même qui ont déjà renoncé à tout espoir de vivre. » — Elle plaça l'enfant malade sur son lit, prononça sur lui le nom de JÉSUS, et, chose remarquable, quelques instant s'étant écoulés, l'enfant était rendu à sa mère en parfaite santé. La nouvelle de cette guérison miraculeuse parvint jusqu'aux oreilles de la reine qui souffrait aussi cruellement d'une maladie. Elle se fit aussitôt porter auprès de cette esclave, et après que celle-ci eût prononcé sur elle le nom de JÉSUS, elle se trouva aussi complétement guérie. Plus tard, le roi lui-même ayant échappé, en invoquant le Dieu des chrétiens, à un grave danger qui menaçait ses jours, la reconnaissance lui fit embrasser, lui et tout son peuple, le christianisme. La postérité, mue par une pieuse reconnaissance, a donné à cette esclave qui avait tant contribué à la glorification du nom de JÉSUS et à la propagation de la religion chrétienne, le nom de

Digitized by Google

Christiana. La mémoire de cette sainte se célèbre le 15 décembre. (BER. *Berc.*, *Hist. de l'Egl.*)

3. — Le saint martyr Julien ayant été, par ordre du préfet Marcien, battu par tout le corps avec un bâton noueux, l'un des amis du préfet qui se trouvait présent fut atteint dans l'œil avec une telle violence par le bâton qu'on brandissait pour frapper le saint, qu'à l'instant même il perdit son œil. A cette vue, Julien dit au préfet, qui attribuait cet accident à quelque opération magique de la part des chrétiens : « Appelez les principaux prêtres des idoles, et commandez-leur d'invoquer les faux dieux, pour qu'ils rendent à leur adorateur l'œil qu'il vient de perdre. Si leur prière reste infructueuse, à mon tour j'invoquerai le nom de mon Seigneur JÉSUS-CHRIST, et je rendrai à ce malheureux non-seulement la vue corporelle, mais encore la vue spirituelle. » — Marcien se rendit à la demande. Un grand nombre de prêtres des idoles furent appelés et entrèrent au temple. Mais dès qu'ils eurent commencé à invoquer leurs divinités, les statues des idoles tombèrent à terre et furent réduites en pièces. Julien de son côté fit le signe de la croix sur l'aveugle, prononça le nom de JÉSUS-CHRIST, et sur-le-champ son œil fut rétabli à sa place. Et non seulement l'aveugle recouvra la lumière du corps, mais encore celle de l'intelligence, et confessa publiquement JÉSUS-CHRIST.

4. — Un jeune officier suédois avait eu le malheur d'être fait prisonnier par les Russes. Quoique possesseur, chez lui, d'une brillante fortune, il dut pendant tout le temps que dura sa captivité vivre dans la dernière nécessité, car on ne pouvait rien lui envoyer. Lorsqu'il lui fut permis de sortir, il s'en alla désolé dans une forêt, pour y ouvrir son cœur au Dieu tout-puissant, au père de la miséricorde et de l'amour. Un paysan Tartare, apercevant de loin ce jeune homme si tourmenté par le malheur, eut la pensée d'examiner ce qu'il allait faire. — L'officier tomba à genoux devant le Seigneur, éleva les mains au ciel, et le pria de l'arracher à son extrême misère. Lorsqu'il eut prié, il sentit dans son cœur la persuasion intime qu'il allait être exaucé. Plein de courage et merveilleusement consolé, il allait retourner chez lui, lorsque le Tartare s'approche de lui et lui demande qui il est. L'officier lui raconte son histoire. Mais qu'est-ce à dire, demanda le Tartare ; naguères tu étais si triste, et maintenant que tu as prié te voilà tout à fait joyeux ? Ton Dieu t'a-t-il donc donné quelque chose ? Je n'ai encore rien reçu, répondit le jeune homme, mais Dieu m'a fait clairement comprendre qu'il avait exaucé ma prière. Or, bien que maintenant je n'aie encore rien, je suis néanmoins assuré qu'il viendra à mon secours. Car ce Dieu du ciel

Digitized by Google

et de la terre, qui est le seul vrai Dieu, a un fils appelé JÉSUS-CHRIST, par lequel il veut bien se montrer favorable à tous les hommes. Quiconque croit de tout son cœur en ce fils, et prie Dieu en son nom, Dieu exauce réellement par amour pour ce fils. » Peu de temps après, l'officier reçut un billet de banque de mille francs. Apprenant cette nouvelle, le Tartare, qui était aussi très-pauvre, se dit en lui-même : « Puisqu'il existe un Dieu qui nous a tous créés, pourquoi ne m'aiderait-il pas aussi ? » Et, dans sa noble simplicité, il tombe à genoux et fait cette prière : « Grand Dieu ! toi qui as créé le ciel et la terre, j'ai appris que tu avais un Fils et que, par amour pour lui, tu te montrais favorable à tous les hommes et exaucais tous ceux qui t'invoquent en son nom. Je te prie donc, au nom de ton Fils JÉSUS-CHRIST, de me venir en aide dans ma nécessité et mon indigence. » Les affaires du Tartare ayant effectivement pris une meilleure tournure, content de l'expérience qu'il venait de faire, il se mit à la recherche de l'officier qui lui apprit comment Dieu l'avait secouru, et lui raconta à son tour comment il l'avait prié et en avait été soulagé. « C'est vraiment heureux, ajouta-t-il, que je sache quelque chose de ce vrai Dieu. Désormais je veux l'adorer et le respecter dans la personne de son Fils. » L'officier lui donna encore sur Dieu et sur les institutions fondées par JÉSUS-CHRIST, des renseignements plus étendus. Le Tartare devint un bon chrétien, et se convainquit tous les jours davantage que Dieu ne délaisse jamais ceux qui l'invoquent au nom de son divin Fils. *(Lebens bilder, Augsbourg*, 1841.)

5. — La parabole suivante nous donne un bel exemple de la manière dont le Père céleste se plaît à nous exaucer toutes les fois que nous l'en prions au nom de JÉSUS. Un jour, deux individus se présentèrent au roi, pour lui exposer leur situation. Tous deux avaient la même demande. Ils attendaient avec impatience dans la salle d'audience l'arrivée du roi, pour lui présenter leurs supplications. Enfin le roi paraît. L'un des deux solliciteurs présenta modestement et avec des expressions choisies l'objet de sa demande. Cependant le roi fixant sur lui un regard sérieux : « Comment, lui dit-il, toi que je ne connais même pas, oses-tu venir ici sans lettre de recommandation ? Ne connais-tu personne de ma cour royale qui puisse te recommander et intercéder auprès de moi en ta faveur ? » Confus et comme frappé de la foudre à ces paroles, le suppliant fut forcé de répondre négativement. « Je ne puis donc exaucer ta prière, reprit le roi, puisque tu m'es complétement inconnu et que tu n'as aucun ami qui se soit chargé de me présenter ta demande. » — Le second présenta sa requête en termes simples, en ajoutant seulement ces paroles :

Digitized by Google

« Hélas ! je ne suis pas digne, ô grand roi, que vous preniez en considération ma demande, mais votre *fils unique*, que vous aimez tendrement, m'a envoyé ici avec l'assurance que vous m'accorderiez tout ce que je vous demanderais *en son nom*. Au nom de votre fils chéri, je vous prie donc de vouloir bien m'accorder l'objet de ma demande. Exaucez-moi, non par égard pour ma chétive personne, mais pour l'amour que vous portez à votre fils. Je ne suis pas digne que vous m'exauciez, mais c'est votre propre fils qui vous en conjure. » Le roi sourit gracieusement en entendant prononcer le nom de son fils, et, sans difficulté, il lui accorda ce qu'il avait sollicité.

Voyez d'autres exemples, tome III, p. 338 et suiv.

En esprit et en vérité. — 1. — Les saints priaient avec tant de ferveur, qu'on les a vus quelquefois comme hors d'eux-mêmes, et transportés dans le sein de Dieu. On rapporte de saint Dominique, dans le temps où il donnait une mission à Castres, qu'il fut un jour invité à dîner par l'abbé de Saint-Vincent. Son sermon fini, il resta à prier dans l'église, sans penser au soin de son corps, comme cela lui arrivait ordinairement. L'heure du repas venue, l'abbé l'envoya chercher par un clerc. Celui-ci prit la route de l'église, où il savait devoir le trouver plutôt que partout ailleurs. Il l'y trouva effectivement ; mais il était ravi en extase, sans mouvement et élevé de plusieurs coudées. Il le considéra longtemps en cet état, et n'osa s'approcher de sa personne que lorsque, étant revenu à lui, il fut redescendu doucement à terre !

2. — Un serviteur de Dieu ayant écrit à Jean Gerson, pour le prier de lui indiquer la manière dont il fallait prier, celui-ci lui répondit : « Il y a déjà quarante ans que je m'applique à la prière avec tous les soins possibles, mais je n'ai pas encore trouvé de moyen plus efficace, pour bien m'acquitter de cette action, que de me prosterner en face de mon Dieu, comme un enfant délaissé ou comme un misérable mendiant, privé de la vue et dépouillé de tout, ou comme le plus vil criminel de la terre. »

Avec humilité. — La pénitente Thaïs, dont nous avons raconté déjà la conversion, demandant un jour à saint Paphunce de lui indiquer une méthode pour bien prier, reçut cette réponse : « Votre bouche, souillée par les discours licencieux que vous proférez, ne mérite pas de prononcer le nom de JÉSUS. Toute votre prière doit donc consister uniquement dans ces paroles : « Vous « qui m'avez créée, ayez pitié de moi ! » Et en récitant cette prière, vous vous mettrez à genoux. » Pendant trois années, elle observa fidèlement cette pratique ; jamais elle ne se hasarda de prononcer le nom de Dieu, mais, ne cessant de se remettre devant les yeux le nombre et l'énormité de ses péchés, elle priait Dieu de lui faire grâce et miséricorde.

Digitized by Google

Avec attention. — 1. — Cassien, qui vivait dans le cinquième siècle avec les solitaires de l'Égypte et de la Thébaïde, en rapporte ce qui suit : « Lorsque ces saints hommes, dit-il, s'assemblent pour la prière, tout le monde garde un si profond silence que, bien qu'il y ait un grand nombre de personnes, on croirait néanmoins qu'il n'y a dans l'église que celui qui se lève pour chanter les psaumes au milieu des autres. On n'entend personne cracher, ni tousser, ni se moucher; ils évitent avec le plus grand soin le moindre bruit qui pourrait troubler ou distraire quelqu'un de leurs frères. » (CASS., lib. II, cap. 10 et 11.)

2. — Saint Jean Climaque, abbé du Mont-Sinaï, rapporte qu'ayant un jour remarqué un religieux qui priait avec une attention si grande qu'on aurait dit qu'il parlait à quelqu'un, il voulut en savoir la raison. « Mon père, lui dit ce religieux, ma coutume est, au commencement de l'office, de rappeler toutes mes pensées et de leur crier, après les avoir ainsi assemblées : « Venez toutes adorer JÉSUS-CHRIST, notre Roi et notre Dieu, et vous prosterner devant lui. » (IV. *Grad.*)

3. — Saint Dominique faisait ses prières avec tant de recueillement qu'un jour, une pierre s'étant détachée de la voûte de l'église et lui ayant frôlé l'oreille, son attention n'en fût nullement troublée. Il en réveillait la ferveur par différentes postures, se tenant tantôt à genoux, tantôt debout, tantôt prosterné à terre, tantôt les mains jointes, tantôt étendues en forme de croix ou élevées vers le ciel. Il ne demanda jamais à Dieu aucune grâce particulière qu'il ne l'obtînt, tant sa prière était fervente.

4. — L'empereur Charles-Quint étant un jour en prière, on vint lui annoncer qu'un ambassadeur étranger demandait à lui parler seulement pendant quelques instants, ajoutant qu'il avait à lui annoncer des choses de la plus haute importance. Mais l'empereur refusa de l'entendre et se contenta de dire : « Je suis occupé à des affaires encore infiniment plus sérieuses; car je suis en audience auprès du Roi des rois. »

5. — Sainte Luitgarde avait coutume de dire qu'il fallait, pour prier avec attention, imiter le patriarche Abraham. Lorsqu'il allait immoler son fils, il laissa au pied de la montagne son âne, ses serviteurs et tout ce qui n'était pas nécessaire au sacrifice, et il dit : « Lorsque nous aurons prié, nous reviendrons à vous. » Imitant cet exemple, sainte Luitgarde laissait de côté toutes les occupations et les soins de la famille, afin de pouvoir se livrer, sans distraction, à la prière; et elle sentait alors son cœur tout enflammé de l'amour de Dieu. — La même sainte disait encore que pour bien prier, il fallait aussi imiter les Israélites. Lorsqu'ils sortirent de l'Égypte, ils virent tous leurs ennemis périr au mi-

Digitized by Google

lieu des flots de la mer Rouge, parce qu'ils voulaient les empêcher d'offrir, dans le désert, des sacrifices au vrai Dieu. Voilà pourquoi nous avons de l'eau bénite à la porte de nos églises. Elle est destinée à noyer, pour ainsi dire, toute pensée vaine et inutile qui nous distrairait dans la prière.

6. — Celui qui était chargé de la conduite spirituelle de saint Louis de Gonzague, lui faisant rendre compte de son intérieur, l'interrogea sur l'article des distractions. « Avez-vous souvent des distractions pendant l'oraison, » lui demanda-t-il ? Après s'être examiné quelques instants, il répondit : « Si on réunit celles que j'ai eues, dans le cours de six mois, j'en ai eu environ pendant l'espace de temps qu'il faut pour dire un *Ave Maria.* » C'est une chose bien admirable; mais il faut savoir qu'il ne négligeait rien pour tarir en lui la source des distractions. Il s'appliquait continuellement à mortifier tous ses sens et il n'occupait jamais son esprit que de pensées propres à le perfectionner dans la piété et dans les sciences de son état.

7. — Il faut être parvenu à un haut degré de sainteté pour pouvoir se rendre à soi-même cet heureux témoignage, qu'on n'a pas de distractions dans ses prières. Tel se flatte d'en être exempt, dont la prière n'est peut-être qu'une distraction continuelle. Saint Bernard, étant un jour en voyage, fut atteint par un homme de la campagne; il lia avec lui conversation et la fit bientôt tomber sur un sujet religieux, afin d'être utile à son compagnon de voyage; et il lui demanda, entre autres choses, s'il aimait bien le bon Dieu. Ce à quoi il répondit incontinent : « Je m'en flatte, et je l'aime de tout mon cœur. — Le priez-vous bien, poursuit le saint, le priez-vous avec attention ? — Oh ! jamais je n'ai de distraction, » repartit-il. Saint Bernard vit bien que cet homme ne comprenait pas ce que c'était que d'être distrait; et, touché de son ignorance, voici l'expédient qu'il employa pour l'éclairer. « Eh bien ! mon ami, lui dit-il, convenons d'une chose : si vous êtes en état de réciter le *Pater* sans distraction, je vous donne le cheval sur lequel je suis monté. » Aussitôt voilà notre homme qui commence le *Pater,* plein de confiance que le cheval était à lui; mais il n'était pas encore à moitié qu'il s'arrêta, et, s'adressant au saint, il lui demande : « Me donnerez-vous aussi la bride ? » Saint Bernard lui dit : « Ni l'un ni l'autre, puisque vous voilà distrait. » Alors cet homme ouvrit les yeux et comprit qu'il avait ignoré jusque-là ce que c'était que prier avec attention.

8. — On raconte de saint Macaire qu'il vit un jour en songe deux ermites qui priaient avec zèle, non-seulement quand ils étaient prosternés devant Dieu, mais encore pendant leurs travaux. De la bouche de l'un sortaient quelques jets de flammes

Digitized by Google

qui voltigeaient vers le ciel, tandis que la bouche de l'autre vomissait tout un incendie qui atteignait jusqu'au ciel. Or, voici comment saint Macaire expliqua cette vision : « Le premier de ces deux ermites est la figure de ceux qui, au milieu d'une foule de distractions, ont cependant beaucoup de pieuses pensées et de bonnes dispositions; et le second nous offre une image de ceux que rien de terrestre ne peut plus éloigner de Dieu, qui se conforment à ce commandement du Seigneur : *Priez sans cesse*, et dont le cœur est constamment uni à Dieu. »

Avec confiance. — 1. — Grandes étaient la foi et la confiance de cette femme qui, malade déjà depuis douze ans, toucha le vêtement de Jésus, et dit en elle-même : *Si je touche son vêtement, je serai guérie.* Sur quoi Jésus lui dit : *Prenez courage, ma fille, votre foi vous a sauvée.* (*Matth.* IX.)

2. — Quelle n'était pas aussi la foi du lépreux lorsque, appelant Jésus, il lui dit : *Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir!* Jésus, étendant sa main, le toucha en prononçant ces paroles : *Sois guéri, je le veux.* Et le lépreux fut guéri. (*Matth.* VIII.)

3. — Non moins parfaite était la confiance des chrétiens réunis à Jérusalem, lorsqu'ils priaient pour Pierre en prison, et déjà condamné à mort. Ils priaient sans interruption, et comme ils avaient perdu toute espérance du côté de la terre, ils mirent tout leur espoir dans le Seigneur, et ils ne furent pas confondus. (*Act. Apost.* XII.)

4. — Une pauvre veuve disait un matin à ses cinq enfants « Chers enfants, je ne puis ce matin rien vous donner à manger. Il n'y a ni pain, ni farine, ni un seul œuf dans la maison. Priez donc le bon Dieu qu'il vienne à notre aide. Car il est riche et puissant, et c'est lui-même qui a dit : « Invoquez-moi dans le besoin, et je vous sauverai! » Or, l'un d'eux, à peine âgé de six ans, se rendit à jeun, à l'école, l'âme navrée de tristesse. Il passe devant la porte d'une église, et comme elle était ouverte, il y entre et se met à genoux devant l'autel. Ne voyant personne dans l'église, il fit à haute voix cette prière : « Excellent père qui êtes dans le ciel, nous autres enfants n'avons plus rien à manger. Notre pauvre mère n'a pas de pain, pas de farine, pas même un œuf. Donnez-nous donc quelque chose à manger, afin que nous ne mourrions pas de faim avec notre mère. Oh! oui, aidez-nous! Vous êtes riche et puissant, vous pouvez facilement nous secourir, et vous nous l'avez promis. » Ainsi pria le jeune écolier dans sa naïveté enfantine, puis il partit pour la classe. De retour à la maison, il aperçut sur la table une grande miche de pain, une écuelle pleine de farine et une corbeille remplie d'œufs :

Digitized by Google

« Dieu soit béni! s'écria-t-il en sautant de joie, le Seigneur a exaucé ma prière. Dis donc, bonne maman, est-ce un petit ange qui a apporté tout cela par la fenêtre? — Non répondit la mère : mais Dieu n'en a pas moins exaucé ta prière. Lorsque tu étais agenouillé au pied de l'autel, une pieuse dame, qui était près de là assise derrière un pilier, a entendu ta prière, et c'est elle qui nous a envoyé tout cela. Elle est l'ange dont Dieu s'est servi pour nous assister. Remerciez donc tous le bon Dieu, mes enfants, et souvenez-vous de l'appeler toujours ainsi avec confiance à votre secours.

5. — On lit dans l'histoire grecque qu'un sénateur de l'aéropage ayant repoussé avec quelque violence un oiseau qui s'était jeté dans son sein pour se sauver d'un vautour qui le poursuivait, son action parut si basse, si indigne à tous ses collègues, qu'ils le chassèrent de leur corps, comme l'ayant déshonoré par cette dureté, qui leur parut avoir quelque chose d'inhumain et de cruel. Combien plus elle aurait excité leur juste indignation, si au lieu d'un vil oiseau il se fut agi de donner asile à un enfant, à un homme, à son propre fils? Que ne pouvons-nous, mes enfants, vous faire sentir par nos paroles tout ce que nous sentons nous-même au récit de cet événement! Quoi donc! un procédé indigne de l'homme serait-il digne de Dieu? ce Dieu de bonté que tous les chrétiens s'accordent à nommer par excellence *le bon Dieu*, mériterait-il cet adorable nom s'il était capable d'user envers eux, ses enfants, d'une dureté plus odieuse que celle dont usa ce sénateur envers un vil animal? Lorsque, exposé aux attaques du tentateur, aux poursuites du vautour infernal, ils viennent par la prière se réfugier dans le sein du Père céleste, s'il les rejetait alors et leur refusait sa protection, ne se déshonoserait-il pas étrangement lui-même? A-t-on vu qu'en pareil cas il le leur avait refusé? Non, non, jamais cela n'est arrivé ni n'arrivera. Parcourez tous les siècles, *considérez*, vous dirons-nous avec le Sage, *tout ce qu'il y a eu d'hommes parmi les nations et sachez que nul de ceux qui ont espéré au Seigneur n'a été confondu. Quel est l'homme qui soit demeuré ferme dans les commandements de Dieu et qui en ait été abandonné? Quel est celui qui l'ait invoqué et qui ait été méprisé de lui? Il protége tous ceux qui le cherchent dans la sincérité de leur cœur* (GUILLOIS).

Avec persévérance. — 1. L'Écriture est pleine d'exemples de persévérance dans la prière. Nous avons cité celui de la Chananéenne, qui est l'un des plus beaux. Saint Jérôme aime à citer celui de cet exemple qui, lorsque JÉSUS se rendait à Jéricho, lui criait de loin, le long du chemin, d'avoir pitié de lui. On lui ordonna de ne plus crier, de garder le silence. Mais il ne fit que

Digitized by Google

crier plus fort : *Fils de David, ayez pitié de moi !* « Voilà comment doit se conduire, dit saint Jérôme, tout homme qui veut obtenir par la prière ce qu'il désire ; il doit continuer de prier et ne pas cesser ; car on est souvent exaucé au moment où l'on croyait n'avoir plus rien à attendre. »

2. — Saint Jean Chrysostome nous excite d'une manière plus vive et plus pressante encore à la persévérance dans la prière, par l'exemple de ce paralytique qui, pendant trente-huit ans, resta étendu près de la piscine, frissonnant et tremblant comme un roseau le long du rivage. Animé d'un saint zèle, l'illustre Père nous adresse cette apostrophe : « Rougissons, chrétiens, soyons remplis de confusion, mes frères ! Le paralytique attendit trente-huit ans dans l'espoir de recouvrer la santé ; et quoique son désir demeurât sans être exaucé, non à cause de sa négligence, mais à cause de l'empressement des autres qui tâchaient de le précéder, néanmoins il ne perdit pas courage ; il ne se fatigua point d'attendre et ne désespéra point d'obtenir cette grâce. Et nous, lorsque nous avons prié tout au plus dix jours sans être exaucés, nous devenons tièdes, nous nous décourageons et nous cessons de prier. »

3. — Mais c'est le Sauveur qui, sur la montagne des Oliviers, nous a aussi donné, en cette matière, le plus bel exemple. Lorsqu'il eut passé la première heure en prière, et qu'il se sentit de nouveau attristé, il pria une seconde fois et avec plus de ferveur que la première. Après avoir consacré entièrement la deuxième heure à la prière, il fut en proie à de nouvelles angoisses, et ses souffrances ayant atteint le dernier degré, il se mit à prier une troisième fois, avec plus d'insistance et de force qu'auparavant. Si donc le Sauveur ne se lassait pas de prier jusqu'à ce qu'il fût exaucé, comment nous, misérables pécheurs, pouvons-nous perdre patience et dire : J'ai déjà prié, et cela ne m'a servi à rien ?

4. — Le jour de la Visitation 1873, Caroline Essertaux, de Niort, agée de trente-trois ans, a conquis sa guérison avec une foi et une persévérance admirables, par trois pèlerinages à la miraculeuse piscine de Lourdes. Infirme depuis dix ans, Caroline Essertaux était à l'hôpital de Niort. Deux fois déjà elle avait visité Lourdes en allant aux eaux de Baréges, où l'avait envoyée l'administration de l'hospice. Mais comme elle en était toujours revenue en plus mauvais état, on avait décidé qu'elle n'y retournerait plus. Cependant elle ne désespérait pas d'obtenir du ciel sa guérison, puisque les hommes l'abandonnaient. Et comme elle avait fait vœu d'aller se laver une troisième fois dans la source merveilleuse, la charité vint à son aide. Arrivée à la sainte

Digitized by Google

grotte dans une petite voiture, à la suite des pèlerins niortais, on l'y descendit. Et voilà qu'à peine elle y était qu'on l'entend s'écrier : « Je suis guérie ! » En effet, la guérison était aussi complète que soudaine : ses jambes retournées sous elle, et tellement serrées contre ses chairs qu'elles y avaient pénétré, s'étaient allongées ; elle y voyait à peine, elle voit ; son corps ne porte même plus les traces des plaies dont il était couvert !

Avec soumission à la volonté de Dieu. — Guillaume de Lyon raconte qu'un anachorète, qui avait planté des légumes dans son petit jardin, demandait instamment de la pluie, prétendant qu'elle était nécessaire au développement de ses jeunes plantations. Et voilà qu'il plut. Bientôt après il demanda un temps sec et serein, et son désir fut encore exaucé. Il avait ainsi obtenu pendant longtemps la température qu'il souhaitait pour son jardin ; mais à sa grande surprise, tout ce qu'il avait planté ne produisit rien. D'abord il s'imagina que c'était une année généralement stérile ; mais quand il visita plus tard un autre anachorète et vit comment tout avait les plus belles apparences dans l'enclos qu'il cultivait, il s'en plaignit et lui dit : « J'avais cependant toujours le temps à mon souhait. » Mais l'autre lui répliqua : « Mon ami, je crois que Dieu vous a puni parce que vous lui avez prescrit le temps qu'il devait vous envoyer et parce que vous avez négligé de vous soumettre à sa sainte volonté. »

LA PRIÈRE NOUS CONSOLE ET NOUS FORTIFIE. — 1. — JÉSUS, dans le jardin des Oliviers, nous fait voir combien la prière est consolante pour ceux qui souffrent. Au comble de l'abattement et de la tristesse, il prie, et aussitôt un ange du ciel arrive et le fortifie. — Nous aussi nous voulons prier quand nous serons dans la détresse, et l'ange consolateur ne manquera pas de nous apparaître. Ou Dieu ne tardera pas à nous délivrer de nos souffrances, ou, ce qui est un bienfait plus précieux encore, il versera dans notre cœur la force et le courage de les supporter avec fermeté et grandeur d'âme.

2. — Lorsque Paul et Silas étaient en prison, bien qu'il fût déjà minuit, ils ne laissèrent pas de prier le Seigneur, et leur prière fut exaucée. Et malgré leurs blessures, leurs douleurs, leurs liens et leurs chaînes, ils se sentirent merveilleusement soulagés. Ne pouvant plus contenir leur joie, ils chantèrent les louanges de Dieu avec une telle énergie de voix, que tous les prisonniers les entendirent.

3. — Un pieux chrétien, interrogé un jour par l'un de ses amis qui lui demandait comment il faisait pour être si content dans sa pauvreté, fit la réponse suivante : « Le moyen que j'emploie pour dissiper ma tristesse, c'est la prière : Quand je suis

Digitized by Google

inquiété par quelque souci, je vais dans ma chambre, j'élève mes pensées vers Dieu, et je lui dit : « Dieu bon, vous qui êtes mon Père, et qui nourrissez tant de milliers de créatures qui vous appartiennent, pourriez-vous me laisser périr, moi et les miens ? Pendant que je travaille avec tant d'amour, et au milieu de tant de fatigues pour le soutien de ma famille, pourriez-vous, excellent Père, ne pas vous inquiéter de vos enfants et les oublier ? Non; une mère oubliât-elle son nouveau-né, vous, Seigneur, ne l'oublieriez jamais. Si, sur la terre, un père sait donner de bonnes choses à son enfant, combien plus ne donnerez-vous pas tout ce que vous avez de bon à ceux qui vous en prieront dans toute la piété et la confiance de leur cœur ? » Aussi, quand je me représente vivement combien Dieu est bon et puissant, avec quel amour il conserve et protége tout ce qui vit, la sérénité renaît aussitôt dans mon âme, et je me dis que Dieu, la bonté par excellence, ne saurait m'abandonner. »

LA PRIÈRE NOUS OBTIENT TOUT CE QUE NOUS DEMANDONS. — 1. — Agar, se voyant repoussée, elle et son enfant, implora l'assistance du Seigneur, et le Seigneur leur envoya un ange qui leur montra une source pour se rafraîchir.

2. — Jacob, craignant le ressentiment de son frère Esaü, implora le Seigneur, et le Seigneur toucha le cœur de ce frère aigri, au point qu'il oublia sa colère, et, se jetant au cou de Jacob qu'il haïssait naguère si vivement, l'embrassa et pleura de joie.

3. — Lorsque les Israélites combattaient avec les Amalécites, Moïse priait, en levant les mains au ciel, et lorsque Moïse élevait les mains, Israël triomphait ; et lorsqu'il les abaissait un peu, Amalec l'emportait.

4. — Frappé d'épouvante lorsqu'il apprit que le roi avait ordonné de massacrer tous les juifs, Mardochée fit cette prière au Seigneur : « Seigneur, Seigneur, Roi tout-puissant, tout est en votre pouvoir. Personne ne saurait résister à votre volonté, si vous voulez sauver Israël. Exaucez ma prière. Changez notre tristesse en joie. Conservez-nous la vie, afin que nous louions votre nom. Ah ! Seigneur, ne fermez pas la bouche de ceux qui chantent vos louanges. » Le Seigneur sauva Israël.

5. — Lorsque Timothée, général des Syriens, arriva avec une armée innombrable et se prépara à conquérir la Judée, Judas Machabée se couvrit la tête de cendres, revêtit un habit de deuil, et implora le secours du Seigneur. Et voilà qu'au moment où le combat était le plus violent, les ennemis virent apparaître au ciel cinq hommes étincelants montés sur des chevaux aux freins d'or. Ces cinq hommes servirent de chefs aux Israélites : deux se pla-

Digitized by Google

cèrent à côté de Judas Machabée, le protégèrent de leurs armes et le conservèrent sain et sauf. Ils lancèrent au contraire contre l'ennemi des flèches et des éclairs qui l'aveuglèrent et jetèrent la confusion dans ses rangs. Il perdit 20,500 fantassins et 600 cavaliers, et le général ne parvint qu'à grand'peine à s'échapper.

6. — Si vous voulez savoir combien a été puissante la prière d'Etienne, jetez avec moi les yeux sur ce jeune homme qui s'appelait Saul, et qui gardait les vêtements de ceux qui lapidaient Etienne, le lapidant ainsi pour ainsi dire lui-même par les mains de tous les autres. Le fils de perdition a été exterminé, et le vase d'élection a été mis à sa place, à Saul persécuteur de l'Église, a été substitué Paul, apôtre des Gentils. Si Étienne n'avait prié de même, l'Église n'aurait pas eu de Paul. Mais Paul s'est élevé de terre, parce qu'Étienne prosterné en terre a prié pour lui. (S. AUG. Serm. IV *de Sanctis*.)

7. — Saint Benoît avait une sœur nommée Scholastique, qui vivait dans un monastère à quelque distance du Mont-Cassin. Un jour il vint rendre visite à cette sœur. Après avoir passé la journée à louer Dieu en commun, ils mangèrent ensemble sur le soir. Pendant qu'ils étaient à table, Scholastique fit cette prière à son frère : « De grâce, ne me quittez pas cette nuit, afin que nous parlions de la joie céleste jusqu'à demain. — Que dites-vous ? répondit le saint, il m'est impossible de passer la nuit hors du monastère. » Le temps était d'une sérénité parfaite. La sainte affligée de ce refus, mit ses mains jointes sur la table et appuya sa tête dessus ; puis fondant en larmes, elle pria le ciel de s'intéresser en sa faveur. A peine sa prière était-elle finie qu'il survint un orage accompagné d'éclairs et de violents coups de tonnerre. Saint Benoît ne pouvant s'en retourner s'en plaignit en disant : « Que Dieu vous le pardonne, ma sœur, qu'avez-vous fait ? — Je vous avais prié, répondit-elle, et vous ne m'avez pas entendu ; j'ai prié le Seigneur, et il m'a exaucée. (S. GRÉG. *Dial.*)

8. — Dans le temps que l'empereur Marc-Aurèle faisait la guerre contre les Sarmates, son armée s'engagea dans un pays plein de bois et de montagnes : les soldats romains y étaient extrêmement incommodés de la faim et de la soif, sans pouvoir se retirer, car les Barbares, qui étaient en plus grand nombre, les entouraient de toutes parts, et ils n'avaient d'autre espérance que la mort, dans l'extrémité où ils étaient réduits. Il y avait dans l'armée romaine un grand nombre de soldats chrétiens ; ils se mirent à genoux et firent à Dieu de ferventes prières : ils levaient les mains vers le Ciel, d'où ils attendaient tout secours. Les ennemis s'en étonnaient ; mais ils furent bien plus surpris de ce

Digitized by Google

qui arriva : il se forma tout à coup de grands nuages et il tomba une pluie extraordinaire. Les soldats romains levaient la tête et la recevaient dans leurs bouches, tant la soif les pressait ; ils remplirent leurs casques, burent abondamment et abreuvèrent leurs chevaux. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est qu'en même temps, il tombait sur les ennemis une grêle épouvantable, mêlée de foudres. On voyait, du côté des chrétiens qui avaient prié, tomber une douce pluie qui leur donnait la force et la vie ; tandis que l'on voyait, du côté des infidèles et des barbares, le feu qui les consumait, en même temps que la grêle les écrasait. Plusieurs se jetaient du côté des Romains pour échapper à la mort, au point que Marc-Aurèle en eut pitié ; ce fut alors que l'armée romaine lui donna le nom d'empereur pour la septième fois. Tout le monde reconnut cet événement comme un miracle accordé aux prières des chrétiens, au point qu'on leur donna le nom de *légion fulminante*. On voit encore à Rome un monument de ce prodige, dans les bas-reliefs de la colonne Antonine, faite en ce même temps. Les Romains y sont représentés les armes à la main contre les Barbares, que l'on voit étendus par terre avec leurs chevaux, et sur eux tombe une pluie mêlée d'éclairs et de foudres. On dit qu'à cette occasion Marc-Aurèle écrivit des lettres où il témoignait que son armée, près de périr, avait été sauvée par les prières des chrétiens.

9. — Augustin, qui n'était encore que catéchumène, ayant quitté la profession qu'il exerçait d'enseigner la rhétorique, alla passer des jours de repos à la campagne pendant les vacances, où il fut affligé d'un violent mal. Dans l'extrémité de la douleur, ne sachant plus de quel côté se tourner, il lui vint dans l'esprit de demander les prières de tous ceux de ses amis qui se trouvèrent auprès de lui, afin qu'il plût à Dieu de le soulager, lui qui est le seul auteur de la santé du corps aussi bien que celle de l'âme. Comme le mal était un abcès qui ne lui laissait pas même la liberté de parler, il écrivit sur des tablettes ce qu'il désirait d'eux, et le leur donna à lire : « Nous n'eûmes donc pas, dit-il, plutôt mis les genoux en terre pour implorer par nos prières le secours de votre miséricorde, ô mon Dieu, que ma douleur s'évanouit. Je ne fus jamais si épouvanté, je l'avoue ; car je n'avais encore éprouvé rien de semblable. Cet effet, si peu naturel, grava dans mon cœur, plus profondément que jamais, le souverain pouvoir que vous avez sur toutes choses, et me donna lieu de chanter les louanges de votre saint nom avec de grands sentiments de joie et de foi. » (S. Aug., *Confess.*, l. ix, c. 4.)

8. — Au couvent des Filles du bon-Pasteur, à Aix-la-Chapelle, se trouvait une fille de mauvaise vie, mais de la pire

Digitized by Google

espèce, quoiqu'elle fût entrée librement comme les autres pénitentes dans notre maison pour s'amender. Parfois cette femme était assaillie par de violents désirs de retourner à son premier état, et les pieuses sœurs avaient toutes les peines du monde à la calmer de nouveau. Un soir l'idée lui prend tout d'un coup de quitter la maison et d'aller retrouver les viles créatures au milieu desquelles elle avait passé une partie de sa vie. Une sœur lui signifie qu'elle est libre de quitter le couvent à tout heure de la journée mais non si tard dans la soirée, parce que le règlement défendait d'ouvrir la porte et de laisser sortir quelqu'un dans la rue, qu'elle n'a qu'à prendre patience jusqu'au lendemain matin où on la laisserait partir sans obstacle. Mais sans faire attention à ces paroles, elle s'élance vers la porte, exigeant à grands cris qu'on la laisse sortir. La sœur la conjure de la manière la plus charitable de prendre patience ; c'est en vain ; prise comme d'un accès de rage, elle cherche au milieu de cris et de vacarme à retirer avec violence les verroux. Alors la sœur se laissant tomber à genoux sur la froide pierre, supplie la miséricorde divine d'avoir pitié de cette malheureuse et de calmer ses sauvages désirs. Plus elle se montrait furieuse, et plus ardemment priait la sœur ; elle prie une heure, puis une seconde heure, enfin depuis huit heures jusqu'à onze de la nuit, et cela sur le pavé de la cour, au milieu d'une froide nuit d'hiver. Enfin l'obstination de la malheureuse est brisée ; vaincue par la prière, elle se jette sur la pierre pour unir ses supplications à celles de la pieuse religieuse, et depuis cette époque elle est une des meilleures pénitentes. Quels miracles de la grâce n'opère pas la prière faite avec piété et foi pour le salut du prochain ! Elle ressemble en effet au feu qui amollit l'acier le plus dur et le met en fusion. Lorsque tous les moyens employés pour la conversion d'un pécheur n'ont abouti à rien, lorsqu'il repousse opiniâtrement toutes les bonnes leçons et les avis, lorsqu'il se rit même des châtiments les plus terribles, bien souvent la prière qu'une âme vertueuse adresse pour lui au Ciel, le ramène à la pénitence et le sauve de la damnation.

9. — La Cour spéciale d'Avellino, dont les jugements sont sans appel, venait de condamner à mort un nommé Pellegrino Ruocco, ainsi que deux autres coupables. La sentence leur ayant été intimée, on ne songea plus qu'à les disposer à bien mourir. Elle devait s'exécuter le lendemain, 19 août 1832. Ce misérable avait dans la ville une tante qui lui portait une grande affection. La funeste nouvelle lui parvint presque aussitôt ; et sur-le-champ, de compagnie avec quelques autres personnes pieuses, elle se rend à l'église et y fait de ferventes prières pour son malheureux

Digitized by Google

neveu. C'était un jour de fête, et la foule qui les entendait prier tout haut, ne put se défendre de les désapprouver. Comment, disait-on, demander la grâce d'un criminel après que la sentence a été prononcée ? Ne valait-il pas mieux la prévenir ? Eh ! quel moyen maintenant d'obtenir cette grâce ? Ainsi raisonnait le peuple ; mais la bonne tante pensait autrement. Persuadée que rien n'est impossible au Seigneur, elle rentre chez elle et continue de demander à Dieu avec larmes la grâce du malheureux. Il lui semble alors entendre une voix qui lui dit : Va, pars pour Naples ; jette-toi aux pieds du roi, et la grâce te sera accordée. Comme elle ne savait pas d'où pouvait lui venir cette invitation, elle poursuivit sa prière. Plus elle priait, plus cette voix se faisait entendre. Mais lorsqu'elle commença à y voir quelque chose de surnaturel, une difficulté l'arrêta : il lui paraissait que jamais elle ne viendrait à bout d'une pareille entreprise. Néanmoins la lumière divine l'emporta : le voyage est décidé ; elle part d'Avellino vers les six heures trois quarts du même jour, et après avoir couru trente milles, elle arrive dans la capitale vers le milieu de la nuit. Le lendemain matin, elle fit sa supplique et obtint une audience. Mais le roi n'était visible qu'à deux heures environ de l'après-midi, et la sentence devait s'exécuter à Avellino le même jour à cinq heures. N'importe, Dieu peut tout. Déjà, contre toute espérance humaine, la grâce est accordée ; les formalités vont se remplir, et s'il faut un miracle pour que la grâce arrive avant l'exécution, Dieu le fera. La sainte femme repart pour Avellino en remerciant Dieu et en le priant encore que la grâce arrive à temps. Cependant le roi ne se ressouvint qu'à quatre heures, c'est-à-dire une heure seulement avant l'exécution, et du pardon qu'il a accordé, et des lettres de grâce qui n'ont pas été expédiées. Il fait chercher la supplique ; on ne peut la retrouver. Il veut du moins se rappeler les noms des trois coupables, car la grâce avait été sollicitée et obtenue pour tous les trois également ; mais, quoi qu'il fasse, le nom d'un seul vient se retracer à sa mémoire, et c'est celui de Pellegrino Ruocco. Sur-le-champ, sans autre formalité, il ordonne à l'un de ses officiers de porter au télégraphe l'expression de sa volonté royale ; et l'oubli des noms amenant celui des personnes, Pellegrino Ruocco est le seul aussi dont il se souvient d'avoir prononcé la grâce. Il était temps qu'elle arrivât. Déjà, dans Avellino, tout était en mouvement pour l'exécution de la sentence ; les criminels, tirés de prison, s'avançaient vers le lieu du supplice ; ils y arrivaient. Au même instant la dépêche télégraphique paraît. C'est un ordre du roi, mais l'expression n'en est pas claire. Elle porte un seul mot : que l'on suspende. Le directeur de l'obser-

Digitized by Google

vatoire flotte irrésolu. Cependant il s'agit des condamnés, il n'y a pas un instant à perdre; il laisse un suppléant; il arrive sur la place, et de par le roi, il commande un sursis. La chose était si extraordinaire que l'officier de justice refusait de se rendre à cet avis; et l'on était encore à discuter avec chaleur, quand le suppléant accourt, apportant en termes clairs et précis la grâce tout entière. Pellegrino est pardonné. On n'avait véritablement prié Dieu que pour lui. Le malheureux se trouvait déjà sur l'échelle. On lui apprend son bonheur, et il tombe, accablé sous le poids de sa joie. Il revient peu après à lui; la liberté, l'honneur, la vie, tout lui était rendu... Qui n'admirerait la toute puissante efficacité de la prière.

10. — A Poitiers, en 1857, la supérieure d'un ordre très-austère, mais très-pauvre, se trouvait dans l'obligation de payer le lendemain une somme de 3,000 francs, et elle n'en avait pas le premier sou. Il s'agissait cependant de l'existence même de la communauté. Le soir, après que les sœurs furent couchées, elle se rend à la chapelle, se prosterne en présence du tabernacle et expose à Notre-Seigneur l'extrémité où elle se trouve. « O mon Dieu, disait-elle, vous savez que nous voulons votre gloire en tout, que nous sommes vos petites et indigentes servantes : nous oublierez-vous dans nos besoins? » Puis, saisie d'un mouvement de foi, elle se lève, monte les degrés de l'autel, et frappant du doigt le tabernacle : « M'entendez-vous, Seigneur? dit-elle : il est temps d'exaucer ma prière! » Au même moment, on sonne à la porte, bien qu'il fût une heure indue; la supérieure va ouvrir elle-même, et voit un domestique en livrée qui lui remet une bourse : « Voici, Madame, 3,000 francs qui vous avaient été promis et qu'on vous envoie... On demande en retour une petite prière devant Dieu. » Le Seigneur ne saurait donc abandonner ceux qui mettent en lui leur confiance.

11. — Un jeune homme était à Paris pour y faire son droit. Élevé chrétiennement, il n'avait pas sacrifié aux idoles du monde. Mais Paris a tant de séductions ! On était au mardi-gras. Un ami presse l'excellent jeune homme de se départir de sa rigidité de mœurs. Il lui représente la foule courant aux plaisirs, à la folie, et lui observe que sa conduite contraste singulièrement avec ce mouvement universel de la grande ville. Notre jeune chrétien est ébranlé ; il suit machinalement le mauvais conseiller ; encore quelques pas, et sa vertu aura fait naufrage. Mais arrivé à la porte du lieu réprouvé où on le mène, un mouvement de retour l'arrête soudain ; une barrière semble élevée devant lui ; ses bons instincts le retiennent; il laisse l'odieux ami et rentre chez lui sain et sauf, et confirmé, en quelque sorte, dans

Digitized by Google

la pratique du bien. Qu'est-il arrivé ? Sa sœur, une âme sainte, séparée de lui par une longue distance, s'était rappelée les dangers excessifs de Paris pendant les trois jours des Quarante-Heures, et elle avait prié ardemment devant le Saint-Sacrement, pour que l'ange gardien de son frère le protégeât d'une manière spéciale. Son invocation avait été exaucée. (*Semaine religieuse de Cambrai*, 27 sept. 1873.)

POURQUOI SOUVENT NOS PRIÈRES NE SONT PAS EXAUCÉES. — 1. — Lorsque Louis XI, roi de France, dont la piété pleine de bigoterie et de singularité ne se faisait remarquer d'ordinaire que par des pratiques superstitieuses, fut atteint d'une maladie grave, il envoya de riches présents à l'église de Saint-Eutrope, afin qu'on y priât pour lui. Il demanda à l'abbé de ce couvent de lui mettre sous les yeux la prière de l'Église que l'on récitait pour lui pendant la sainte Messe ; et comme il vit qu'on y demandait pour lui la santé du corps et le salut de l'âme, il en exprima son mécontentement. « Demandons l'un après l'autre, dit-il, et chaque chose à son temps. On ne doit pas exiger trop d'une seule fois du bon Dieu. Pour le moment il suffit de le prier pour la santé du corps; et quant à l'âme, il se rencontrera bien une autre circonstance où nous pourrons prier pour elle. » Que de chrétiens ressemblent à ce roi, ils ne prient que pour obtenir des biens temporels; le salut de leur âme et les biens célestes cela n'est qu'une chose accessoire pour eux. Qu'y a-t-il d'étonnant alors, si Dieu ne les exauce pas ?

2. — Saint Dominique racontait un jour à l'un de ses amis que Dieu avait exaucé chaque fois sa prière. Cet ami lui répondit : « Eh bien ! priez Dieu que Réginald prenne l'habit de votre nouvel ordre. » Or ce Réginald était un savant distingué de son temps qui ne songeait à rien moins qu'à entrer dans un couvent. Dominique se mit donc à prier instamment Dieu, et voilà que le lendemain matin, lorsque tous les frères de l'ordre étaient réunis au chœur et chantaient les paroles de cette hymne : « A peine le soleil est-il levé que nous supplions Dieu dans nos prières de nous préserver de tous les dangers qui pourraient nous nuire. » Réginald se présenta et demanda humblement qu'on voulût bien le recevoir dans l'ordre. — Mais, diront plusieurs, d'où vient que nous ne ressentons pas cette puissance de la prière ? — Nous répondons : C'est parce que vous n'êtes pas justes. Car le Seigneur a dit aux impies et aux pécheurs par la voix de son prophète Isaïe : « Lorsque vous tendrez les mains vers moi, je détournerai les yeux ; vous redoublerez vos prières et je n'écouterai point, car vos mains sont pleines de sang. Lavez-vous, purifiez-vous, faites disparaître de devant mes yeux la ma-

Digitized by Google

lice de vos pensées ; cessez de commettre l'injustice. Apprenez à faire le bien, aimez la justice, relevez l'opprimé, protégez l'orphelin, défendez la veuve. » *(Isaï.* I, 15-17.) Il faut donc que nous priions, *comme il faut*, si nous voulons devenir participants des fruits de la prière.

Digitized by Google

LEÇON DEUXIÈME.

DE L'ORAISON DOMINICALE EN GÉNÉRAL ET DE SON PRÉAMBULE :

Pater noster, qui es in cœlis.

1. La plus excellente formule de prière est l'*Oraison dominicale.* Pourquoi on l'appelle ainsi. — 2. Tradition sur le lieu où elle a été prononcée. —3. Différence entre le texte de saint Matthieu et le texte de saint Luc. — 4. Texte de saint Matthieu et texte de saint Luc. Concordance. — 5. Que l'excellence de l'Oraison dominicale consiste en ce qu'elle est divine dans son Auteur, — 6. courte, -- 7. complète, — 8. simple, -- 9. sublime,—10. efficace.--11. Obligation de la connaître et de la réciter. — 12. Sa division en trois parties : préambule, demandes, conclusion. — 13. Explication du préambule : *Notre Père, qui êtes aux cieux.* -- 14. Du triple mode dont Dieu est notre Père : par création, -- 15. par conservation, — 16. par adoption. -- 17. Raisons pour lesquelles JÉSUS-CHRIST nous fait donner à Dieu le nom de Père, en commençant à le prier : 1° pour exciter en nous des sentiments d'amour et de confiance ; — 18. 2° pour nous rappeler les devoirs que ce titre nous impose. -- 19. Que l'on dit : *Notre* Père, et non : *Mon* Père, 1° pour nous rappeler que nous sommes tous frères, — 20. 2° et que nous devons nous entr'aider en toute chose. — 21. Fraternité socialiste. — 22. Que la fraternité ne peut exister que par l'Évangile. — 23. Pourquoi l'on ajoute : *Qui êtes aux cieux.* Dieu présent partout.—24. Mais particulièrement au ciel.—25. Conséquences pratiques. — 26. Conclusion. - TRAITS HISTORIQUES.

DEMANDE. — Quelle est la plus excellente prière que nous puissions adresser à Dieu ?

RÉPONSE. — C'est le *Pater*, ou l'*Oraison dominicale*, ainsi appelée parce qu'elle nous a été enseignée par Notre-Seigneur.

Digitized by Google

1. Explication. — Maintenant que nous avons une juste idée de ce que c'est que la prière, que nous en connaissons la nécessité, et que nous savons la manière de la bien faire et les admirables effets qu'elle produit, il nous reste à apprendre qu'elle est la meilleure formule à employer.

Or, la meilleure formule à employer pour prier Dieu, ou autrement, pour parler comme notre catéchisme, la plus excellente prière que nous puissions faire, c'est le *Pater* ou l'*Oraison dominicale*. On donne à cette prière le nom de *Pater*, parce que c'est par ce mot qu'elle commence. On l'appelle aussi spécialement en français, et pour la même raison, le *Notre Père*. Mais le nom qui lui convient le mieux est celui d'*Oraison dominicale*, parce que ce nom exprime qu'elle nous vient de Jésus-Christ, qui en est l'auteur. L'adjectif *dominicale* vient en effet du latin *dominica*, qui veut dire *seigneuriale* ou *du Seigneur*. Qui dit oraison dominicale, dit donc oraison du Seigneur, oraison qui nous a été enseignée par le Seigneur.

C'est par les mêmes raisons qu'on appelle *Credo* l'abrégé des vérités de la foi, parce que c'en est le premier mot ; et mieux *Symbole des Apôtres*, parce que ce sont les apôtres qui l'ont rédigé.

2. Suivant une ancienne tradition, Notre-Seigneur aurait prononcé les paroles du *Pater* précisément près de la grotte où les apôtres composèrent plus tard le *Credo*, avant de se séparer. Cette grotte est située à peu de distance de Jérusalem, et l'emplacement où parla Notre-Seigneur, serait encore marqué aujourd'hui par les ruines d'une chapelle [1]. Ainsi la profession de foi et la prière des chrétiens auraient été composées presque au même lieu.

[1] Guillois, III, p. leç. 36. — Sur la demande du cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, trois sœurs carmélites françaises viennent de partir (octobre 1873) pour fonder un couvent de leur ordre en ce lieu. Cet établissement doit se faire dans une maison bâtie par madame la princesse de la Tour-d'Auvergne.

Digitized by Google

Les saints Évangiles ne contredisent pas cette tradition; mais ils nous apprennent que Notre-Seigneur a enseigné la divine prière dont nous parlons dans deux circonstances. Une fois publiquement à la foule des Juifs, dans son célèbre sermon de la montagne [1]. Et une autre fois en particulier à ses seuls apôtres, qui lui demandaient de leur apprendre à prier comme l'avait fait Jean-Baptiste à ses disciples [2].

3. D'après le récit des évangélistes, Notre-Seigneur ne se serait même pas exprimé tout à fait de la même manière dans ces deux circonstances. L'apôtre saint Matthieu le fait parler avec plus de détails, et saint Luc avec plus de précision. Mais sauf cette différence de forme, le fond est le même dans les deux écrivains sacrés. Saint Matthieu ne fait pas dire au Sauveur plus de choses que saint Luc, et saint Luc lui en fait dire autant que saint Matthieu. C'est le sentiment des Pères et de tous les commentateurs, que Ludolphe le Chartreux exprime très-justement par ces paroles : *Quod Matthæus dicit explicite, Lucas complectitur implicite* [3]. Cette divergence qui existe entre saint Matthieu et saint Luc au sujet de l'Oraison dominicale, existe entre le même saint Matthieu et saint Marc au sujet des béatitudes. Tandis que le premier en compte huit, le second n'en compte que quatre ; mais il n'est pas difficile de voir que les quatre béatitudes de saint Marc, comprennent parfaitement les huit béatitudes de saint Matthieu, et c'est ce qu'on n'a jamais contesté. De même nul ne conteste que les cinq demandes qui forment l'Oraison dominicale dans saint Luc ne renferment les sept demandes qui se trouvent dans saint Matthieu. Toutefois c'est du texte de ce dernier évangéliste que l'on se sert universellement dans l'Église.

D. — Récitez l'Oraison dominicale.

[1] Matt. VI, et seqq. — [2] Luc. XI, 2 et seqq. — [3] *Vit Christi.*

Digitized by Google

P. — Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

4. Expl. — L'Oraison dominicale, telle que vous venez de la réciter, est empruntée à l'évangéliste saint Matthieu [1]. C'est, comme nous venons de le dire, le seul texte universellement usité dans l'Église ; c'est celui qui se récite à la messe ; c'est par conséquent celui que nous expliquerons dans cette leçon et les suivantes.

Mais parce que je vous ai parlé tout à l'heure du texte quelque peu différent de saint Luc, je crois devoir pour votre instruction vous le rapporter. Le voici : *Père, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ; et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; et ne nous laissez pas succomber à la tentation* [2].

Les demandes supprimées ici sont la troisième et la septième, l'une relative à l'accomplissement de la volonté divine, et l'autre relative à la délivrance de tout mal. Or, vous pouvez juger maintenant par vous-mêmes que la troisième est comprise dans les deux premières, et la septième dans la sixième. Il semble même que saint Matthieu n'a fait lui-même qu'une seule demande des deux dernières qu'il énonce ; car il ne dit pas *et* délivrez-nous du mal, il dit *mais* délivrez-nous du mal ; continuant ainsi la même phrase et nous la donnant comme ne formant que le complément de la demande qui précède, *ut sciat unusquisque*, dit saint Augustin, *in et se liberari a malo, quod non infertur in tentationem* [3].

[1] Matth. vi, 9-13. — Excepté le mot *quotidien* qui appartient à S. Luc. Saint Mathieu porte à la place le mot *supersubstantiel*. Voy. plus loin, la quatrième demande. — [2] Luc. xi, 2-4. — [3] *Enchir.* cap 116.

Digitized by Google

L'omission de plusieurs mots du préambule et du mot final *amen*, atteint moins encore, on le conçoit, l'essence de la divine prière, qui par conséquent, nous le répétons, est en substance absolument la même chez les deux écrivains sacrés.

D. — En quoi consiste l'excellence de l'Oraison dominicale ?

R. — En ce que cette prière nous vient de JÉSUS-CHRIST, qu'elle est à la fois courte et complète, simple et sublime, et d'une admirable efficacité.

5. EXPL. — 1° L'excellence de l'Oraison dominicale consiste en ce que cette prière nous vient de JÉSUS-CHRIST. C'était de leurs parents et des prophètes que les hommes autrefois apprenaient à prier Dieu. Et encore que les prières qui leur étaient ainsi enseignées eussent été souvent composées par l'ordre et sous l'inspiration d'En-Haut ; cependant, parce qu'elles avaient passé par l'esprit et par les lèvres d'un simple mortel avant d'arriver jusqu'à eux, on ne saurait nier qu'elles avaient perdu leur première perfection et leur première force. Mais à nous, chrétiens, ce ne sont plus les patriarches, ce ne sont plus les prophètes, ce n'est plus Moïse ni David, ce n'est plus Élie ni Jean, c'est le Fils unique de Dieu qui nous a appris la prière que nous devons adresser au Seigneur. Quelle ne doit donc pas être la perfection de cette prière divine pure de tout mélange humain, et quelle ne doit pas être par conséquent notre estime pour elle ! Si l'on recherche les pensées des grands hommes, si on les admire et si l'on en fait des oracles, quelle admiration et quel respect ne devrons-nous pas avoir pour l'une des plus parfaites conceptions non d'un génie humain, mortel, étroit, grossier, mais du Dieu infiniment grand, infiniment puissant, infiniment sage, infiniment beau, infiniment sublime ! Que peuvent être, à côté de cet ouvrage divin, les élucubrations de nos pauvres philosophes bornés, que l'on

Digitized by Google

proclame admirables aujourd'hui, et dont les enfants riront demain !

6. 2° L'excellence de l'Oraison dominicale consiste en ce qu'elle est très-courte [1]. Il ne faut même pas une minute pour la réciter. Or cette brièveté de l'Oraison dominicale fait qu'elle s'accommode admirablement à notre faiblesse et à nos besoins.

Elle s'accommode au peu de capacité du grand nombre. Quelque ingrate que puisse être la mémoire, il n'est personne qui ne puisse apprendre par cœur l'Oraison dominicale. Si cette prière était longue, combien de personnes qui ne pourraient jamais la savoir ! Supposez que Jésus-Christ nous ait appris une prière dans le genre de celle des litanies des saints, n'y a-t-il pas beaucoup de personnes pour qui l'apprendre serait au-dessus de leurs forces ? Et, comme ces personnes sont le plus souvent celles qui ne savent pas lire, elles ne pourraient donc jamais réciter la prière du Seigneur. Mais le divin Sauveur, qui connaissait le peu d'étendue de nos capacités, nous a enseigné une prière qui ne les dépasse pas, et que tous peuvent apprendre, puisque tous doivent la réciter, comme nous le verrons plus loin.

La brièveté de l'Oraison dominicale s'accommode encore très-bien au peu de temps dont le grand nombre

[1] Sacra Scriptura testatur, quod *verbum abbreviatum fecerit Dominus super terram*. Hoc multipliciter verum est, sed et hic locum habet. Primo ergo, verbum abbreviatum fecit, quia ipsum æternum Patris Verbum quodammodo se abbreviat, in assumpta carne per Incarnationis mysterium. Secundo, quia ipsum Verbum, et ejus caro ultra se adhuc abbreviare videtur, dum carnem et divinitatem concludit in Eucharistia sub panis specie. Tertio, quia omnia legis sacrificia abbreviat in unico missæ sacrificio ; et in illo victimas omnes consummat, et ita verum est quod ait Isaias : *Consummationem et abbreviationem Dominus faciet in medio omnis terræ*. Quarto, omnes leges et præcepta abbreviat in duplici charitatis præcepto, quando quidem in illo et ab illo *lex pendet et prophetæ*. Postremo, dicamus verbum abbreviatum fecisse Dominum super terram, quando nobis sermonem hunc et verbum breve tradidit, in quo omnia nobis necessaria sapientia sua complexus est (Marchant, *Hortus Pastor*. lib. II, tr. 3, lect. 1, p. 4).

Digitized by Google

peut disposer. Condamnés à pourvoir à nos besoins par un travail opiniâtre, si nous étions obligés de faire de longues prières déterminées, ou nous violerions ce précepte, ou nous tomberions dans la plus profonde indigence ainsi que ceux à qui nous devons le pain et l'entretien. Mais Notre-Seigneur a su concilier la nécessité de la prière avec la nécessité du travail, en nous enseignant une formule de prière si courte, qu'il n'est personne, si accablé d'occupations qu'il soit, qui ne puisse la réciter même plusieurs fois chaque jour, pour peu qu'il le veuille. Que personne donc n'allègue qu'il n'a pas le temps de prier ; avec l'Oraison dominicale, tout le monde peut s'acquitter de cet indispensable devoir ; et ceux qui ne le font pas sont tout à fait inexcusables.

Enfin, la brièveté de l'Oraison dominicale s'accommode même, hélas ! à notre peu de goût pour prier, ce qui vient plutôt de notre faiblesse que de notre malice. Depuis la révolte de notre premier père, nous sommes sous l'empire des sens, et notre esprit ne peut que difficilement s'y soustraire. Si, par un violent effort, nous parvenons à le rendre à lui-même, cette victoire est de courte durée, et bientôt notre pensée et notre cœur sont de nouveau occupés par des objets sensibles. Voilà pourquoi la prière, qui est un entretien de l'âme avec Dieu, est presque toujours un travail qui nous fatigue et qui nous ennuie vite. Le divin Maître connaissant donc notre triste état de décadence, qui ne nous permet pas de converser longuement avec Dieu, encore qu'il soit le meilleur des pères, le plus tendre des amis et le plus généreux des bienfaiteurs, nous a enseigné une prière si courte, qu'avec un peu de bonne volonté nous pouvons la réciter tout entière attentivement, sans fatigue et sans ennui. Quelle admirable condescendance, et combien ne doit-elle pas nous animer à faire au moins de notre mieux la courte prière que notre divin Sauveur nous a enseignée, et à la répéter souvent !

Digitized by Google

Et ne croyez pas que la répétition d'une même formule de prière soit une chose inutile ou superstitieuse, comme certains hérétiques l'ont avancé avec impiété. Non, mais c'est au contraire une chose très-salutaire, parce que cela sert à nous mieux faire goûter ce que nous disons, à nous pénétrer davantage de nos misères et de nos besoins, et par conséquent à rendre notre humilité plus profonde et nos supplications plus ardentes. La répétition d'une même formule de prière est si peu superstitieuse, que nous voyons JÉSUS-CHRIST lui-même adresser trois fois à Dieu celle-ci : *Père, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi* [1]. Dans l'Ancien Testament, David répète dans un même psaume jusqu'à vingt-sept fois, *parce que sa miséricorde est éternelle* [2]; et dans un autre, qui n'a que cinq versets, il répète onze fois, *louez* [3]. A l'imitation d'aussi parfaits modèles, les saints passaient des heures et souvent des nuits entières à répéter une courte prière. Celle que saint Augustin redisait mille fois le jour, était : « Seigneur, que je me connaisse et que je vous connaisse. » Celle de saint François d'Assise : « Qui êtes-vous, Seigneur, et qui suis-je ? » Ou bien : « Mon Dieu et mon tout. » On sait d'ailleurs que toute l'occupation des esprits célestes est de répéter à jamais : *Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées, toute la terre est pleine de sa gloire* [4].

Ne croyez pas non plus, d'après la brièveté de la prière que JÉSUS-CHRIST nous a enseignée et ces paroles qu'il nous a dites : *Quand vous priez, ne parlez pas longuement, comme font les païens* [5], qu'il condamne les prières longues, absolument parlant. Oui sans doute, il condamne les prières longues faites comme les font les païens, c'est-à-dire sans ferveur et même sans attention, et avec la croyance que c'est la multitude des paroles qui constitue la vertu de la prière. Mais bien loin de condamner les

[1] Matth. XXVI, 37 et seqq. — Marc. XIV, 39. — [2] Ps. CXXXV — [3] Ps. CL. — [4] Is. VI, 3. — [5] Matth. VI, 7.

Digitized by Google

longues prières faites avec les conditions que nous avons expliquées dans notre dernière leçon, lui-même nous invite par son exemple à en faire, puisque souvent il passait les nuits entières à prier.

7. 3° L'excellence de l'Oraison dominicale consiste en ce qu'elle est très-complète dans sa brièveté. Nous y demandons à Dieu tout ce qu'on peut lui demander. Il n'y a aucun bien qu'on doive demander à Dieu qui n'y soit compris ; et si l'on demande à Dieu quelque chose qui ne s'y trouve pas, ce quelque chose est nécessairement un mal. On peut bien à la vérité, dit saint Augustin, se servir pour parler à Dieu d'autres expressions ; mais on ne peut pas lui présenter d'autres demandes justes que celles qui sont renfermées dans l'Oraison dominicale, parce que nous le répétons, cette prière les renferme toutes : *non licet tibi aliud petere, quam quod ibi scriptum est* [1]. JÉSUS-CHRIST y a tout prévu, les intérêts de Dieu, les nôtres et ceux du prochain, les besoins de l'âme et ceux du corps, les biens du temps et ceux de l'éternité [2]. C'est pourquoi

[1] Epist. CXXI, *ad Prob.*

[2] Vobis ergo verba necessaria sunt, quibus commoneamur et inspiciamus quid petamus, non quibus Dominum, seu docendum seu flectendum esse credamus. Cum ergo dicimus : *Sanctificetur nomen tuum*, nos ipsos admonemus desiderare, ut nomen ejus, quod semper sanctum est, etiam apud homines sanctum habeatur, hoc est, non contemnatur ; quod non Deo sed hominibus prodest ; et in eo quod dicimus : *Adveniat regnum tuum*, quod seu velimus, seu nolimus utique veniet, desiderium nostrum ad illud regnum excitamus, ut nobis veniat, atque nos in eo regnare mereamur. Cum dicimus *Fiat voluntas tua sicut in cœlo, et in terra* nobis ab illo precamur ipsam obedientiam, ut sic a nobis fiat voluntas ejus, quemadmodum fit in cœlestibus al angelis ejus. Cum dicimus : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie ;* per id quod dicitur, *hodie*, significatur hoc tempore, ubi vel illam sufficientiam petimus, a parte quæ excellit, id est, nomine panis totam significantes ; vel sacramentum fidelium, quod in hoc tempore necessarium est, non tamen ad hujus temporis, sed ad illam æternam felicitatem assequendam. Cum dicimus : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*, nos admonemus et quid petamus, ut accipere mereamur. Cum dicimus : *Ne nos inferas in tentationem*, nos admonemus hoc petere, ne deserti ejus adjutorio alicui tentationi vel consentiamus decepti, vel cedamus affli-

Digitized by Google

saint Cyprien [1] nous déclare que de prier autrement que JÉSUS-CHRIST nous a enseigné, c'est non-seulement une ignorance, mais une faute. Aussi saint Augustin appelle-t-il l'Oraison dominicale la forme et le modèle des saints désirs, *formâ desideriorum* [2].

Voulez-vous par exemple, ajoute ailleurs le grand docteur africain [3], demander avec le sage que Dieu soit glorifié parmi toutes les nations [4]? Récitez cette première demande de l'Oraison dominicale : que votre nom soit sanctifié. Si vous dites, avec David : Dieu des vertus, convertissez-nous, et montrez-nous votre face [5] ce n'est autre chose que de dire : que votre règne arrive. Prier le Seigneur de diriger vos pas selon sa parole [6], c'est le prier de nous faire accomplir sa volonté comme elle est accomplie dans le ciel. Celui qui dit : ne me donnez ni la pauvreté ni les richesses [7]; que dit-il autre chose, sinon : Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour? Et celui qui s'écrie : Souvenez-vous, Seigneur, de David et de toute sa douceur [8], et que je n'aie pas tiré vengeance de ceux qui m'ont fait du mal [9]; que crie-t-il, sinon : Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés? Parcourez ainsi

cti. Cum dicimus : *Libera nos a malo*, nos admonemus cogitare, nondum nos esse in eo bono, ubi nullum patiemur malum. Et hoc quidem ultimum, quod in dominica Oratione positum est tam late patet, ut homo Christianus in qualibet tribulatione constitutus in hoc gemitus edat, in hoc lacrymas fundat, hinc exordiatur, in hoc immoretur, ad hoc terminet orationem. Iis enim verbis res ipsas memoriæ nostræ commendari oportebat (S. AUG. *Epist.* CXXI, *ad Probam*, cap. 11, n. 21). — Nam quælibet alia verba dicamus, quæ affectus orantis, vel præcedendo format, ut clareat; vel consequendo attendit, ut crescat; nihil aliud dicimus, quam quod in ista dominica Oratione positum est, si recte et congruenter oramus. Quisquis autem id dicit, quod ad istam Evangelicam precem pertinere non possit, etiamsi non illicite orat, carnaliter orat : quod nescio quemadmodum non dicatur illicite, quandoquidem Spiritu renatos, nonnisi spiritaliter decet orare (Idem, *ibid.* cap. 12, n. 22).

[1] *De Orat. dom.* — [2] Serm. XIII, *de Diversis.* — [3] S. AUG. *Epist.* CXXX, cap. 12. — [4] Eccli. XXXVI, 4.

[5] Ps. LXXIX, 4. — [6] Ps. CXVIII, 133. — [7] Prov XXX, 8. — [8] Ps. CXXXII, 1. — [9] Ps. VII, 5.

Digitized by Google

toutes les formules de prières saintes, et vous n'y trouverez rien que l'Oraison dominicale ne contienne. Car elle renferme, par l'énergie et la richesse de ses expressions, tout ce que les prophètes ont dit, tout ce que les séraphins peuvent dire au Seigneur. De là vient que cette divine prière convient aux justes comme aux pécheurs, qu'elle peut fournir aux plus saints des élans d'amour, aux tièdes des aiguillons pour exciter leur ferveur, aux pécheurs des motifs de repentir, aux désespérés des motifs de confiance. Elle est un acte de foi, puisqu'on y reconnaît Dieu comme l'auteur de tous les biens; un acte d'espérance, puisqu'on croit que l'on obtiendra ce qu'on demande; un acte de charité, puisqu'on a fait passer les intérêts de Dieu avant ses propres intérêts [1]. C'est donc avec raison que Tertullien l'appelait l'abrégé de l'Évangile *breviarium totius Evangelii* [2], et

[1] Ex fidei confessione quæ breviter in symbolo continetur, nascitur spes bona fidelium, cui charitas sancta comitatur. Sed de iis omnibus quæ fideliter sunt credenda, ea tantum ad spem pertinent, quæ oratione dominica continentur. *Maledictus enim omnis*, sicut divina eloquia testantur, *qui spem ponit in homine;* quo maledicti vinculo et ille innectitur, qui spem ponit in ipso. Ideo nonnisi a Domino Deo petere debemus quidquid operamus nos vel bona operaturos, vel pro bonis operibus adepturos. Comes autem fidei et spei charitas adjungatur necesse est. Nam qui recte amat, procul dubio recte credit et sperat (S. Aug. *Enchirid.*, cap. 114). — Qui vero non amat, inaniter credit, etiamsi sint vera quæ credit; inaniter sperat, etiamsi ad veram felicitatem doceantur pertinere quæ sperat; nisi et hoc credat ac speret, quod sibi petenti donari possit ut amet. Quamvis enim sperare sine amore non possit, fieri tamen potest ut id non amet, sine quo ad id quod sperat non potest pervenire. Tamquam si operet vitam æternam (quam quis non amat?) et non amet justitiam, sine qua nemo ad illam pervenit. Ipsa est autem fides Christi quam commendat Apostolus, *quæ per dilectionem operatur* (Gal. 4), et quod in dilectione nondum habet, petit ut accipiat, quærit ut inveniat, pulsat ut aperiatur ei. Fides namque impetrat quod lex imperat. Porro fides, spes et charitas ad Deum perducunt orantem, hoc est, credentem, operantem, desiderantem, ut quæ petat a Domino in dominica Oratione consideran tem (Idem, *epist.* cxxx).

[2] Brevitas ista (*Istius Dom. orationis...*) quantum substringitur verbis, tantum diffunditur sensibus. Neque enim propria tantum orationis officia complexa est, venerationem Dei, aut hominis petitionem, sed omnem pene sermonem Domini, omnem commemorationem disciplinæ, ut

saint Cyprien, le sommaire de toute la doctrine céleste, *cœlestis doctrina compendium*. Et puisqu'elle convient à tous les états, que notre conclusion ici soit d'y être tous et toujours fidèles, le matin, le soir, dans la joie, dans la douleur, dans les succès, dans les revers, dans la paix, dans la tentation, pour louer Dieu, pour le remercier, pour demander son assistance, en notre nom, au nom des vivants et au nom des morts.

8. 4° L'excellence de l'Oraison dominicale consiste en ce qu'elle est parfaitement simple. Simple dans les mots, qui sont tous communs et usuels. Simple dans le sens des mots, qui sont toujours pris au naturel et non au figuré. Simple dans la tournure des phrases, qui sont courtes, qui marchent droit, sans incidentes, sans métaphores. Aussi les esprits les moins cultivés et les moins pénétrants comprennent-ils très-bien toute cette divine prière, et s'y complaisent-ils mieux qu'en aucune autre. C'est à la réciter nombre de fois que l'humble villageoise ignorante emploie le temps du saint sacrifice de la messe; et qui oserait dire qu'elle n'y assiste pas très-dévotement et très-fructueusement? C'est à la réciter que le vieillard épuisé consacre les restes de son intelligence affaiblie. Elle ne plaît pas moins au jeune âge, dont la raison s'éveille en l'apprenant.

Or, il est évident qu'une si parfaite et si aimable sim-

revera in oratione breviarium totius Evangelii comprehendatur. incipit a testimonio Dei et merito fidei, cum dicimus : *Pater qui in cœlis es.* Nam et Deum oramus, et fidem commendamus, cujus meritum hæc est appellatio, Scriptum est, *Qui in eum crediderint, dedit eis potestatem et filii Dei vocentur* (*Joan.* I, 12). Quam frequentissime Dominus Patrem nobis pronuntiavit Deum; imo et præcepit, ne quem in terris patrem vocemus, nisi quem habemus in cœlis (*Matth* XXIII, 9). Itaque sic odorantes etiam præceptum obimus. Felices qui patrem agnoscunt... Dicendo autem patrem, Deum quoque cognominamus. Appellatio ista et pietatis et potestatis est. Item in Patre Filius invocatur. *Ego* enim, inquit, *et Pater unum sumus* (*Joan.* X, 30). Ne mater quidem Ecclesia præteritur : siquidem in Filio et Patre mater recognoscitur, de qua constat et patris et filii nomen (TERTUL. lib. *de Orat.*).

Digitized by Google

plicité rend l'Oraison dominicale très-excellente, puisqu'elle devient accessible par ce caractère à tous les esprits. Et cela était nécessaire ; car la grande majorité des hommes n'est pas composée de savants et de philosophes, mais de gens que la nécessité du travail matériel a condamnés à l'ignorance. Cette simplicité convient aux savants eux-mêmes ; car ce n'est pas en pénétrant l'essence des choses par l'effort de l'esprit que l'on plaît à Dieu, mais bien en lui offrant et en lui soumettant son cœur.

9. 5° L'excellence de l'Oraison dominicale consiste dans sa sublimité et dans sa fécondité. Par une merveilleuse habileté propre à Dieu seul, et qui consiste à unir dans une même chose des qualités qui nous paraissent incompatibles, notre divin Sauveur, tout en composant l'Oraison dominicale avec une très-parfaite simplicité, n'a pas laissé que d'y cacher des trésors infinis de science et de sagesse. Aussi l'ignorant en comprend ce qu'il lui suffit d'en comprendre ; mais ce serait faussement que le penseur prétendrait avoir pénétré tous les mystères qu'elle renferme. Beaucoup de grands esprits, ce que nous appelons des génies dont le regard de l'âme va aussi loin dans les choses intellectuelles que le regard de l'aigle va loin dans les choses sensibles, se sont exercés à sonder tout ce que contient la divine prière du Seigneur. Tous y ont découvert des vérités et des beautés nouvelles, aucun n'a jamais pu aller jusqu'au fond, épuiser le trésor, tarir la source. Expliquée et commentée dans toutes les chaires chrétiennes depuis dix-neuf siècles par des milliers de prédicateurs, elle le sera encore par des milliers d'autres jusqu'à la fin du monde, et jusqu'à la fin du monde ils y trouveront des leçons nouvelles appropriées aux misères et aux besoins de chaque époque.

10. 6e L'excellence de l'Oraison dominicale consiste en ce qu'elle est la plus efficace de toutes les prières. D'où vient son efficacité ? Elle vient de son propre mérite et du mérite de celui qui nous l'a apprise.

Digitized by Google

L'Oraison dominicale est efficace par son propre mérite, parce qu'il n'y a pas de prière qui soit aussi éloquente et aussi bien faite qu'elle. Celui qui l'a composée savait mieux que personne ne l'a jamais su comment doivent parler des pécheurs, et comment l'on doit parler à Dieu. Il l'a donc faite de la manière la plus convenable qui puisse être. Assurément, si quelqu'un indique à une autre personne comment elle doit lui demander ce qu'elle a besoin de lui, la formule indiquée aura plus de vertu qu'aucune autre. Or c'est précisément ce qui a lieu relativement à l'Oraison dominicale. « Celui que vous devez prier, dit saint Pierre Chrysologue, vous dresse lui-même votre requête, et les demandes auxquelles il avait l'intention de répondre ; le roi, pour vous inspirer plus de confiance et vous témoigner son amour, a bien voulu faire l'office d'avocat et vous dicter en personne la demande qu'il devait exaucer : *Ipsum se legit in precibus, qui rogatur* [1]. »

L'Oraison dominicale est efficace en second bien par le mérite de celui qui nous l'a apprise. Celui qui nous l'a apprise, c'est Jésus-Christ, le Fils divin et éternel du Père. Or, dit saint Cyprien, si nous avons la promesse que tout ce que nous demanderons à Dieu au nom de son divin Fils Jésus-Christ nous sera accordé ; à combien plus forte raison ne l'obtiendrons-nous pas, si non-seulement nous le demandons au nom de Jésus-Christ, mais en empruntant la prière même qu'il a composée [2] ! Quel encourage-

[1] Mgr Pichenot, *Le Pater*, instr. 1.

[2] Evangelica præcepta, Fratres dilectissimi, nihil sunt aliud, quam magisteria divina, fundamenta ædificandæ spei, firmamenta corroborandæ fidei, nutrimenta fovendi cordis, gubernacula dirigendi itineris, præsidia obtinendæ salutis : quæ dum dociles credentium mentes in terris instruunt, ad cœlestia regna perducunt. Multa et per Prophetas servos suos dici Deus voluit, et audiri ; sed quanto majora sunt, quæ Filius loquitur, quæ Dei sermo, qui in Prophetis fuit, propria voce testatur : non jam mandans, ut paretur venienti via, sed ipse veniens, et viam nobis aperiens et ostendens ; ut qui in tenebris mortis errantes improvidi et cæci prius fuimus, luce gratiæ illuminati, iter vitæ duce et rectore domino tenere-

Digitized by Google

ment à votre prière, ajoute le Père de Grenade, que de savoir que JÉSUS-CHRIST composa cette prière ! Avec quelle foi pourront arriver en présence du Père éternel, ceux qui sont pasteurs des demandes rédigées par son Fils bien-aimé ! Oui, elle doit être bien reçue, cette supplique où Dieu trouve et reconnaît la pensée, l'expression, et comme l'accent de son Fils chéri, en qui il a mis toutes ses complaisances, et qu'il exauce toujours à cause du respect qui lui est dû [1]. Ce n'est plus nous en quelque sorte qui prions, c'est JÉSUS-CHRIST qui prie en nous par notre bouche.

Mais examinons maintenant en quoi consiste l'efficacité directe de l'Oraison dominicale. Elle consiste, en premier lieu, en ce qu'elle possède la vertu d'effacer les fautes vénielles que nous commettons chaque jour, et que les justes eux-mêmes ne peuvent entièrement éviter. Tel est

mus. Qui inter cætera salutaria sua monita, et præcepta divina, quibus populo suo consuluit ad salutem, etiam orandi ipse formam dedit; ipse quid precaremur monuit et instruxit. Qui fecit vivere, docuit et orare, benignitate ea scilicet, qua et cætera dare, et conferre dignatus est; ut dum prece et oratione, quam Filius docuit, apud Patrem loquimur, facilius audiamur. Jam prædixerat horam venire (*Joan.* IV. 24) : quando veri adoratores adorarent Patrem in spiritu et veritate, et implevit quod ante promisit; ut qui Spiritum, et veritatem de ejus satisfactione percepimus, de traditione quoque ejus vere et spiritaliter adoremus. Quæ enim potest esse magis spiritalis oratio, quam quæ a Christo nobis data est, a quo nobis et Spiritus sanctus missus est ? Quæ vera magis apud Patrem precatio, quam quæ a Filio, qui est veritas (*Joan.* XIV, 6), de ejus ore prolata est ? ut aliter orare, quam docuit, non ignorantia sola sit, sed et culpa; quando ipse posuerit, et dixerit : *Rejicitis mandatum Dei, ut traditionem vestram statuatis* (*Marc.* VII, 8). Oremus itaque, fratres dilectissimi, sicut magister Deus docuit. Amica et familiaris oratio est Deum de suo rogare; ad aures ejus ascendere Christi oratione. Agnoscat Pater Filii sui verba. Cum precem facimus, qui habitat ipse sit et in voce. Et cum ipsum habeamus apud Patrem advocatum pro peccatis nostris (I *Joan.* III, 1); quando peccatores pro delictis nostris petimus advocati nostri verba promamus. Nam cum dicat, quia, *quodcumque petierimus a Patre in nomine ejus, dabit nobis* (*Joan.* XVI, 23) quanto efficacius impetramus quod petimus in Christi nomine, si petamus ipsius oratione ? (S. CYPR. *de Orat. dom.*).

[1] Mgr PICHENOT, *le Pater*, instr. 1.

Digitized by Google

l'enseignement unanime des Pères et des docteurs de l'Église. Le pardon des fautes vénielles s'obtient principalement ici, disent-ils, par la protestation qu'on fait de pardonner à ceux qui nous ont offensés. L'Oraison dominicale est donc le remède quotidien de nos fautes quotidiennes, et comme un baptême nouveau qui nous rend purs tous les jours [1]. Ce n'est pas tout, l'efficacité de l'Oraison dominicale consiste encore en ce qu'elle peut nous guérir et nous sanctifier, nous guérir si nous sommes pécheurs, en amollissant nos cœurs et en les disposant à une véritable conversion [2], nous sanctifier, si déjà nous sommes justes, en nous procurant une augmentation de grâce.

Excellente par son divin auteur, excellente par sa brièveté, excellente par sa plénitude, excellente par sa simplicité, excellente par sa sublimité et par sa fécondité, excellente enfin par son efficacité, l'Oraison dominicale est la reine de toutes les prières. « Les apôtres en avaient conçu une si haute idée, qu'ils offraient au commencement les saints mystères avec cette seule prière, comme nous l'apprenons de saint Grégoire [3]. C'était toute la

[1] Propter ipsa peccata humana et tolerabilia, et tanto crebriora quanto minora, constituit Deus in Ecclesia tempore misericordiæ prærogandæ quotidianam medicinam, ut dicamus : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris ;* ut his verbis tota facie ad altare accedamus, et his verbis tota facie corpore Christi et sanguine communicemus (S. Aug. serm. xvii ex hom. 50). — Quoniam victuri sumus in isto sæculo, ubi quis non vivit sine peccato, ideo remissio peccatorum non est in sola ablutione sacri Baptismatis, sed etiam in Oratione dominica et quotidiana. In illa invenietis quasi quotidianum Baptismum vestrum (Idem, serm. ccxiii).

[2] De quotidianis autem brevibus levibusque peccatis, sine quibus hæc vita non ducitur, quotidiana fidelium oratio satisfacit. Eorum est enim dicere : *Pater noster qui es in cœlis,* qui jam Patri tali regenerati sunt ex aqua et Spiritu. Delet omnino hæc oratio minima et quotidiana peccata. Delet et illa a quibus vita fidelium etiam scelerate gesta, sed pœnitendo in melius mutata discedit, si quemadmodum veraciter dicitur : *Dimitte nobis debita nostra,* quoniam non desunt quæ dimittantur ; ita veraciter dicitur : *Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris,* id est, si fiat quod dicitur (S. Aug. *Enchirid.* cap. 71).

Mos apostolorum fuit ut ad ipsam dominicam solummodo orationem

Digitized by Google

messe. Et il ne faut point douter, dit un savant père jésuite [1] que si chacune des demandes de cette prière divine était prononcée avec l'attention, l'affection et les sentiments de piété qu'elle mérite, elle seule n'égalât tout ce grand appareil de prières que le Saint-Esprit, dans les siècles suivants, a inspirées à l'Église, pour l'honneur de cet adorable mystère [2]. » C'est donc celle-là que nous devons avoir le plus de joie, le plus de goût, le plus d'intérêt à répéter. C'est aussi celle que nous avons le devoir rigoureux de connaître et de dire, comme la question suivante va nous l'apprendre.

D. — Y a-t-il obligation pour les chrétiens de connaître et réciter l'Oraison dominicale ?

R. — Oui, les saints conciles nous en font un devoir rigoureux.

11. Expl. — Il n'est pas plus permis aux chrétiens d'ignorer l'Oraison dominicale, qu'il ne leur est permis d'ignorer le symbole des apôtres et les commandements divins. S'ils ignorent le symbole des apôtres, ils ne savent pas ce qu'il faut croire ; s'ils ignorent les commandements, ils ne savent pas ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter ; s'ils ignorent l'Oraison dominicale, ils ne savent ni ce qu'il faut espérer de Dieu ni ce qu'il faut lui demander.

Aussi les saints conciles ont-ils fait un devoir aux pasteurs de l'Église d'avertir les fidèles, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, qu'ils sont tenus d'apprendre la prière du Seigneur et de la réciter très-souvent, et que

oblationis hostiam consecrarent (S. Greg. lib. vii, *epist.* lxiii). — Apostoli missam auxerunt, dum super panem et vinum verba, quæ Dominus dixerat, et orationem dominicam dixerunt (Hug. a S. Vict. *de Off. Eccl.* lib. ii, cap. 2). — Sic docuit (Christus) apostolos suos, ut quotidie in corporis illius sacrificio credentes audeant loqui, Pater noster qui es in cœlis (S. Hieron. *Dialog. contr. Pelag.* lib. iii).

[1] Théoph. Raynaud, *de prima Missa*, sect. ii, cap. 4.

[2] Floriot, *Morale chrétienne*, 2. tr. pr. art. 10.

Digitized by Google

quiconque ne le fait pas, ne peut être catholique [1]. Nous avons déjà aussi eu occasion de dire que tout adulte qui ne sait pas l'Oraison dominicale ne peut être admis à la réception des sacrements. Dans les premiers siècles de l'Église, on l'apprenait aux catéchumènes après le symbole, avant qu'ils reçussent le baptême.

Et non-seulement il faut savoir par cœur et réciter souvent l'Oraison dominicale, mais il faut de plus en bien comprendre le sens. La raison en est que nous ne sommes pas de simples machines à paroles, mais des êtres intelligents qui doivent se rendre compte de ce qu'ils disent. Si nous ne comprenions pas l'Oraison dominicale, nous ne prierions pas en la récitant, puisque ce ne serait pas notre cœur qui demanderait, mais seulement nos lèvres, et que la prière des seules lèvres n'est pas une prière, comme nous l'avons expliqué.

Obéissons donc au commandement que l'Église nous fait de bien connaître et de bien comprendre l'Oraison dominicale. Ne serait-il pas honteux pour des chrétiens de ne pas connaître une aussi belle prière ? Que les mères s'empressent de la faire dire à leurs enfants dès qu'ils commencent à bégayer, afin qu'ils en goûtent les suavités aussitôt que se lèveront dans leur jeune âme les premières lueurs de la raison.

Mais obéissons surtout à son commandement de réciter souvent cette divine prière, puisqu'il n'y a pas de circons-

[1] Commonendi sunt fideles omnes a minimo usque ad maximum, ut orationem dominicam et symbolum discant; et dicendum est eis, quod his duabus sententiis omne fidei christianæ fundamentum incumbit. Et nisi quis has duas sententias et memoriter tenuerit, et ex toto corde crediderit, et in oratione sæpissime frequentaverit, catholicus esse non poterit (SEXTA SYNOD. c. 7). — (Orationem dominicam) ignorare nulli Christiano licet (CONC. REMENS. II, can. II. an. 813). — Symbolum, quod est signaculum fidei, et orationem dominicam discere semper admonerent sacerdotes populum christianum; et ut disciplinam condignam habeant qui hæc discere negligunt, sive in jejunio; sive in alia castigatione (CAPITULAR. lib. V, cap. 161). — Quod presbyteris prævidendum sit ut omnes qui christiano nomine censentur orationem dominicam et Symbolum memoriter teneant intelligant (*Ibid.* cap. 170).

Digitized by Google

tances où il ne convienne de la dire, comme nous l'avons expliqué dans la question précédente. C'est ce qu'avait très-bien compris et ce que pratiquait fidèlement le philosophe Montaigne, dont je me plais à citer les remarquables paroles : « Ie ne sçais si ie me trompe, dit-il ; mais puisque, par une faveur particulière de la bonté divine, certaine façon de priere nous a este prescrite et dictee mot à mot par la bouche de Dieu, il m'a tousiours semblé que nous en debvions avoir l'usage plus ordinaire que nous n'avons ; et, si i'en estois creu, à l'entrée et à l'issue de nos tables, à nostre lever et coucher, et à toutes actions particulières auxquelles on a accoutumé de mesler des prieres, ie vouldrois que ce feust le Pate-nostre que les chrestiens y employassent, si non-seulement, au moins tousiours. L'Église peult estendre et diversifier les prieres, selon le besoing de nostre instruction ; car ie sçais bien que c'est tousiours mesme substance et mesme chose : mais on debvroit donner à cella-là ce privilege, que le peuple l'eust continuellement en la bouche : car il est certain qu'elle dict tout ce qu'il faut, et qu'elle est très-propre à toutes occasions. C'est l'unique priere de quoy ie me sers partout, et la repete au lieu d'en changer: d'où il advient que ie n'en ay (aucune) aussi bien en mémoire que celle-là [1]. » Trouverons-nous trop dur ou indigne de nous d'imiter le philosophe Montaigne ? Nous serions dans ce cas aussi peu sages que peu chrétiens.

Sachons encore qu'en imitant Montaigne nous imiterions aussi les prêtres du Seigneur, nos vrais modèles, qui ne peuvent s'acquitter de leur obligation de prier sans réciter au moins de quatorze à quinze fois par jour l'Oraison dominicale. Les fidèles ne sont pas tenus sans doute de la réciter autant de fois ; mais s'ils la récitent soit autant soit plus de fois encore, Dieu ne sera pas ingrat envers eux, nous pouvons leur en donner l'assurance.

[1] Ap. BLATEAU, *Catéch. cath.* IV, p. ch. 3.

Digitized by Google

D. — Combien distingue-t-on de parties dans l'Oraison dominicale ?

R. — On y distingue trois parties, le préambule, les demandes et la conclusion.

12. Expl. — Cette division de l'Oraison dominicale en trois parties n'est pas arbitraire, mais elle repose sur la rédaction même de cette divine prière. Car tout en elle n'est pas invocation, ni tout n'est pas demande. Mais il y a un préambule, par lequel on indique que c'est à Dieu qu'on parle ; ensuite des demandes au nombre de sept [1],

[1] Septenarium ille petitionum numerus beatitudinibus evangelicis et septem donis Spiritus sancti respondet. « Si enim timor Dei est, quo beati sunt pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum, petamus ut sanctificetur in hominibus nomen Dei, timore casto permanente in sæcula sæculorum, si pietas est, qua beati sunt mites, quoniam ipsi hæreditate possidebunt terram, petamus ut veniat regnum ejus, sive in nos ipsos, ut mitescamus, nec ei resistamus; sive de cœlo in terras in claritate adventus Domini, quo nos gaudebimus, et laudabimur, dicente illo, Matth. xxv : *Venite, benedicti Patris mei, accipite regnum quod vobis paratum est ab origine mundi.* In Domino enim, inquit Propheta Ps. xxxiii, *laudabitur anima mea; audiant mites et jucundentur.* Si scientia est, qua beati sunt qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur; oremus ut fiat voluntas ejus sicut in cœlo et in terra; quia cum corpus tamquam terra, spiritui tamquam cœlo, summa et tota pace consenserit nos lugebimus; nam nullus alius hujus temporis luctus est, nisi cum adversum se isto confligunt, et cogunt nos dicere : *Video aliam legem in membris meis repulsantem legi mentis meæ,* Rom. vii, et luctum nostrum lacrymosa voce testari : *Miser ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Si fortitudo est, qua beati sunt qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur, oremus ut panis noster quotidianus detur nobis hodie, quo fulti atque sustentati, ad plenissimam illam saturitatem venire possimus. Si consilium est, quo beati sunt misericordes quoniam ipsorum miserebitur, dimittamus debita debitoribus nostris, et oremus ut nobis nostra dimittantur, si intellectus est quo beati sunt mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt, oremus non induci tentationem, ne habeamus duplex cor, non appetendo simplex bonum, quo referamus omnia quæ operamur, sed simul temporalia et terrena sectando. Tentationes enim de ipsis rebus quæ graves et calamitosæ videntur hominibus, non in nos valent, si non valeant illæ quæ blanditiis earum rerum accidunt, quas homines bonas et lætandas putant. Si sapientia est qua beati sunt pacifici, quoniam ipsi filii Dei vocabuntur, oremus ut liberemur a malo; ipsa enim liberatio liberos nos faciet, id est, filios Dei ut spiritu adoptionis clamemus : *Abba, Pater,* Rom. viii. » (S. Aug. *de Serm. Dom. in monte,*

Digitized by Google

dont les trois premières se rapportent plus spécialement à Dieu et à la vie éternelle et les quatre autres à nous-mêmes et à la vie présente [1], et qui comprennent tout ce

cap. 11). — Dicamus ergo primo has septem petitiones, esse velut *septem crines Samsonis nostri*, et sponsi nostri Christi, quos sponsæ in sui memoriam reliquit, ut quoties se cum illis sponsa repræsentarit, ejus cor ad amorem moveat, et quod petit impetret, nec ab illo rejici possit. Dicamus secundo, esse *septem spicas speciosas et fœcundas de culmo uno*, de Christi corde pullulantes, de quibus granum electum sufficienter colligere possunt animæ, ad famem omnem depellendam. Hæc enim oratio mire mentem reficit. — Dicamus tertio, esse *septem cornua Agni*, in quibus nostra consistit fortitudo, quibus ventilare possumus et expugnare omnes hostes, omnemque eorum fortitudinem conterere. Dat enim hæc oratio virtutem contra omnes tentationes mundi, carnis, dæmonis et inferni. — Dicamus quarto esse *septem oculos* cordis nostri, quibus elevat intuitum suum ad æterni Patris domum; et quibus simul prospicit sibi, contra pericula, circumstantias et occasiones peccatorum, ut eas caveat. — Dicamus postremo, esse tamquam *libellum Agni*, septem petitionibus, quasi *septem clausulis et sigillis* comprehensum, quem nobis Agnus ipse tradidit et aperuit, vultque illo nos cibare, vult illum nos ruminare (MARCHANT, *Hortus pastor*, lib. II, cap. 1, n. 2).

[1] *Sanctificetur nomen tuum, veniat regnum tuum, fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* Tres istæ petitiones sunt propter vitam humanam : semper enim sanctificatum in nobis debet esse nomen Dei, semper in regno ejus esse debemus, semper voluntatem ejus facere debemus. Hoc in æternum erit. Panis quotidianus modo est necessarius. Jam ab hoc articulo cætera quæ oramus, ad præsentis vitæ necessitatem pertinent. Panis quotidianus in hac vita necessarius est : dimitti debita nostra in hac vita necessarius est. Nam cum ad illam veniemus, debita finimus. In hac terra tentatio est, in hac terra periculose navigatur, in hac terra per rimas fragilitatum subintrat aliquid, quod debeat sentinari. Cum autem facti fuerimus æquales Angelis Dei, absit ut dicamus, absit ut rogemus Deum, ut dimittat debita nostra, quæ nulla erunt. Hic ergo panis quotidianus, hic ut debita dimittantur, hic ut non intremus in tentationem : quia in illa vita tentatio non intrat : hic ut liberemur a malo ; quia in illa vita malum nullum, sed bonum sempiternum permanebit (S. AUG. serm. LVI, *in Matth.* c. VI, *de Orat. Dom.* cap. 14, n. 19). — Tres ergo petitiones, *Sanctificetur nomen tuum ; veniat regnum tuum ; fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra*, æternæ sunt. Quatuor autem sequentes ad istam vitam pertinent. *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Numquid quotidie petituri sumus panem quotidianum, quando ad illam satietatem venerimus ? *Dimitte nobis debita nostra :* numquid in illo regno dicemus, quando debita non habebimus ? *Ne nos inferas in tentationem :* Numquid tunc dicere poterimus, quando nulla erit tentatio ? *Libera nos a malo :* numquid dicemus, quando nullum erit unde liberemur ? Quatuor

Digitized by Google

que Dieu peut nous accorder, tout ce dont nous pouvons avoir honnêtement besoin, comme nous l'avons expliqué; et enfin une courte conclusion, encore qui n'est autre

ergo ista propter vitam nostram quotidianam nobis necessaria sunt, tria vero illa propter æternam. Sed omnia petamus, ut ad illam perveniamus, et hic rogemus, ne ab illa separemur (Idem. serm. LVIII, alias 42. inter homil. 50, *in Matth.* cap. VI, *de Orat. dom.* cap. 10, n. 12). — Sed harum septem petitionum consideranda et commendanda distinctio est. Nam cum vita nostra temporaliter nunc agatur, atque speretur æterna, et cum æterna priora sint dignitate, quamvis temporalibus prius actis ad illa transeatur : trium primarum petitionum impetrationes quamquam in hac vita, quæ isto sæculo agitur, exordium capiant : nam et sanctificatio nominis Dei ab ipso humilitatis Domini adventu agi cœpit; et adventus regni ejus, quo in claritate venturus est, non jam finito sæculo, sed in fine sæculi manifestabitur; et perfectio voluntatis ejus sicut in cœlo et terra, sive justos et peccatores cœlum et terram intelligas, sive spiritum et carnem, sive Dominum et Ecclesiam, sive omnia simul, ipsa perfectione nostræ beatitudinis, et ideo sæculi terminatione complebitur. Tamen omnia tria in æternum manebunt : nam et sanctificatio nominis Dei sempiterna erit, et regni ejus nullus est finis, et perfectæ nostræ beatitudini æterna vita promittitur. Permanebunt ergo ista tria consummata atque cumulata in illa vita, quæ nobis promittitur (Idem, *de Serm. Dom. in monte sec. Matth.* lib. II, cap. 10, n. 36). — Reliqua vero quatuor quæ petimus, ad temporalem istam vitam pertinere mihi videntur. Quorum primum est, *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Hoc ipso enim quod dictus est quotidianus panis, sive spiritalis significetur, sive in sacramento aut in victu isto visibilis, ad hoc tempus pertinet quod appellavit hodie : non quia spiritalis cibus non est sempiternus ; sed quia iste qui quotidianus dictus est in Scripturis, sive in strepitu sermonis, sive quibusque temporalibus signis exhibetur animæ : quæ omnia tunc utique non erunt cum *omnes erunt docibiles Deo* (*Isai.* LIV, *Joan.* VI, 45), et ipsam ineffabilem lucem veritatis, non motu corporum significantes, sed puritate mentis haurientes. Nam fortasse et propterea panis dictus est, non potus, quia panis frangendo atque mandendo in alimentum convertitur; sicut Scripturæ aperiendo et disserendo animam pascunt : potus vero paratus, sicuti est, transit in corpus : ut isto tempore panis sit veritas cum quotidianus panis dicitur; tunc autem potus, cum nullo labore disputandi et sermocinandi, quasi frangendi atque mandendi, opus erit, sed solo haustu sinceræ et perspicuæ veritatis. Et peccata nunc nobis dimittuntur, et nunc dimittimus : quæ harum quatuor reliquarum secundæ petitio est, tunc autem nulla erit venia peccatorum ; quia nulla peccata. Et tentationes temporalem istam vitam infestant : non autem erunt, cum perfectum erit quod dictum est : *Abscondes eos in abscondita vultus tui* (*Ps.* XXX, 21). Et malum a quo liberari optamus, et ipsa liberatio a malo nunc utique vitam pertinet, quam et justitia Dei mortalem meruimus, unde ipsius misericordia liberamur (Idem, *ibid.* n. 37).

Digitized by Google

chose qu'un vœu récapitulatif pour que Dieu nous accorde tout ce que nous avons imploré de sa bonté dans les sept demandes.

D. — Récitez le préambule de l'Oraison dominicale ?

R. — « Notre Père, qui êtes aux cieux. »

13. Expl. — Ces paroles sont effectivement celles qui forment le préambule de l'Oraison dominicale. On dit qu'elles en forment le préambule, parce qu'elles sont une préparation à la prière plutôt qu'une prière même. Le mot préambule veut dire proprement, avant d'entrer en matière. C'est ainsi que, quand on se présente chez une personne pour demander une chose quelconque, on commence par la saluer et par lui dire quelques paroles de respect. C'est le préambule. Vient ensuite la requête. Jésus-Christ a suivi la même marche dans la rédaction de la prière qu'il nous a apprise. En nous présentant devant Dieu, au lieu de lui demander tout de suite les grâces dont nous avons besoin, nous lui adressons d'abord quelques paroles respectueuses, propres à le bien disposer en notre faveur. Ces paroles sont un préambule. Or le préambule de l'Oraison dominicale consiste dans ces mots : *Notre Père, qui êtes aux cieux.* Ces paroles vont-elles à leur but, c'est-à-dire sont-elles propres à bien disposer le cœur de Dieu à notre égard et à nous bien disposer nous-mêmes ? Les questions suivantes vont nous montrer leur multiple convenance, et nous faire voir qu'il était impossible d'en choisir de plus opportunes, de plus heureuses, de plus efficaces.

D. — Comment Dieu est-il notre Père ?

R. — Dieu est notre Père parce qu'il nous a créés et nous conserve, et surtout parce qu'il nous a adoptés pour ses enfants par Jésus-Christ.

14. Expl. — 1° Dieu est notre Père parce que c'est lui qui nous a créés. C'est ce que savent les plus petits en-

Digitized by Google

fants, car c'est l'une des premières vérités qui leur sont apprises par leurs mères. Mais nous-mêmes, comment savons-nous que c'est Dieu qui nous a créés ? Nous le savons par le témoignage très-certain de l'Écriture sainte, qui nous représente le Seigneur formant de ses mains divines le premier homme dans le paradis terrestre, le formant, dis-je, à son image et à sa ressemblance.

Mais ne croyez pas que Dieu ait seulement créé le premier homme, et qu'il nous ait créés tous en lui. Non, là ne s'est pas bornée l'œuvre de Dieu ; mais tous les hommes nés d'Adam ne sont nés de lui que par l'action de Dieu : *Pater usque modo operatur*. Car quand l'homme engendre un homme, il ne produit pas tout entier l'homme engendré. Il ne produit pas la matière, qui ne peut pas être produite par la génération ; ni la forme qui n'est pas engendrée. Il est seulement, dit saint Thomas [1], la cause immédiate de la combinaison qui suit immédiatement l'union de l'âme et du corps, laquelle constitue l'homme. C'est pourquoi la mère des Macchabées disait à ses enfants: *Je ne sais comment vous avez été formés dans mon sein, car ce n'est point moi qui vous ai donné l'âme, l'esprit et la vie, ni qui ai joint tous vos membres pour en faire un corps, mais c'est le Créateur du monde* [2]. Saint Augustin disait pareillement à Dieu, au sujet de son fils qu'il avait eu par la fornication : « Tu l'as créé, et ton œuvre était bonne, car je n'avais rien de commun avec cet enfant. »

Ainsi, pour ne parler que du corps, et à plus forte raison s'il s'agissait de l'âme, c'est Dieu qui nous crée tous, et nos parents ne sont que les instruments libres dont il se sert ; car c'est lui et lui seul qui fournit toute la substance non-seulement de l'âme, mais du corps, qui la dispose et la forme, en un mot qui nous donne l'être, la vie et le mouvement. Sous ce premier rapport, Dieu est donc véritablement notre Père. Et encore que cette paternité ne soit pas immédiate, elle n'en est pas moins infiniment

[1] *Sum. theol.* I, p. q, 8. a. 2 et 4. — [2] II Macch. VII, 22.

Digitized by Google

plus noble et plus parfaite que la paternité humaine. On voit même, par ce que nous venons de dire, qu'elle est la seule véritable paternité [1].

15. 2° Dieu est notre Père parce qu'il nous conserve. Après que Dieu nous a créés par le ministère de nos parents, il nous conserve par le ministère de mille autres créatures, et principalement par la puissance de son bras. « De même que si le soleil retirait un seul instant sa lumière, toute clarté disparaîtrait subitement ; ou de même que si un poids, suspendu dans l'espace, cessait un seul instant d'être retenu, il ferait une chute immédiate ; de même, dit saint Grégoire, si Dieu retirait sa main un seul instant, tout rentrerait dans le néant [2]. » De là, cette parole de l'Apôtre : *Il soutient tout par la puissance de sa parole* [3]. Il est en effet très-sûr qu'il maintient tout l'équilibre de la création par sa puissance, par sa parole, par son ordre : un simple signe lui suffit. Aussi peut-on très-exactement lui appliquer ces paroles dont Élisée acclamait Élie, lorsqu'il fut enlevé au ciel : *Mon père, mon père, vous qui étiez char et guide d'Israël* [4] ! Car Dieu est véritablement notre Père, et comme le char qui porte le monde entier et qui soutient toutes les créatures du monde. C'est pour cela que le prophète Isaïe dit du règne du Christ : *Il portera sur son épaule la marque de sa principauté* [5]. Sous ce second rapport encore, Dieu est donc rigoureusement notre Père, puisque lui seul nous conserve la vie qu'il nous a donnée.

16. 3° Mais c'est surtout parce qu'il nous a adoptés pour ses enfants par Jésus-Christ, dit notre catéchisme, que Dieu est notre Père, à nous chrétiens. En tant qu'il nous a créés et qu'il nous conserve, Dieu est le Père de tous les hommes et de toutes les créatures aussi bien que le nôtre. Mais en tant qu'il nous a adoptés, nous chré-

[1] S. Thom. *Sum. theol.* I. p. q. 33. a. 3.
[2] *Mar.* lib. XVI, cap. 18. — [3] Hebr. I, 3. — [4] IV Reg. XI, 12.
[5] Is. IX, 6

Digitized by Google

tiens, pour ses enfants, il est notre Père en particulier d'une manière infiniment plus parfaite.

Pour entendre le mystère de cette divine adoption, n'allez pas la comparer avec les adoptions qui se font parmi les hommes. Ceux-ci n'adoptent un fils que tardivement, et parce que la nature ne leur en a pas donné. Ce n'est pas l'amour qui les pousse, c'est le besoin et la nécessité. D'ailleurs en adoptant ce fils, ils ne lui communiquent rien d'eux-mêmes, ils lui transmettent seulement certains droits civils. Ce fils leur reste étranger par la nature, ils ne peuvent pas le faire leur, ils ne sont pas son père, et lui n'est pas leur enfant.

Bien différente en effet est l'adoption magnifique dont nous avons été l'objet de la part de Dieu. Au lieu d'avoir été décidée tardivement, elle l'a été de toute éternité ; et la cause en est un amour très-pur, très-tendre et très-généreux, non le chagrin ni la nécessité. Écoutez l'apôtre saint Paul nous dévoilant ces vérités sublimes : *Ceux que Dieu a connus dans sa prescience*, dit-il, *il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût l'aîné entre plusieurs frères* [1]. *Il nous a élus en Jésus-Christ*, ajoute ailleurs le même apôtre, *avant la création du monde, par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant ses yeux ; nous ayant prédestinés par un pur effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfants adoptifs par* JÉSUS-CHRIST, *afin que la louange et la gloire ne soient données à sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé* [2].

Mais comment cette adoption précieuse, décidée en Dieu pour ainsi dire dès l'éternité par le seul motif de son amour, s'accomplit-elle dans le temps ? Elle s'accomplit par une renaissance spirituelle qui a son principe et son image dans l'incarnation divine du Verbe. En effet, comme JÉSUS-CHRIST a deux naissances, l'une éternelle

[1] Rom. VIII, 29.— [2] Eph. I, 4-6.

Digitized by Google

dans le sein de son Père, l'autre temporelle dans le sein de sa mère ; ainsi nous avons aussi deux naissances, l'une naturelle dans le sein de nos mères, l'autre surnaturelle dans le sein de l'Église. Or c'est par notre naissance surnaturelle, qui est une vraie régénération, que nous devenons les enfants adoptifs de Dieu, et non pas par notre naissance naturelle, qui nous fait ennemis de Dieu et esclaves de Satan [1].

Pénétrons plus avant dans ce mystère. Notre régénération spirituelle, disons-nous, s'accomplit dans le sein de l'Église, à l'imitation de l'incarnation du Verbe, qui s'est accomplie dans le sein de l'auguste vierge Marie. L'Église est donc par rapport à nous, fils adoptifs de Dieu, ce que Marie est par rapport au Fils substantiel de Dieu. L'une et l'autre sont en effet vierges et mères tout ensemble ; toutes deux sont épouses, l'une de saint Joseph, l'autre de Jésus-Christ ; et toutes deux ont conçu du Saint-Esprit.

C'est ce qui se passe au Baptême, qui pour cette raison est nommé par l'Apôtre un bain de renaissance, *lavacrum regenerationis* [2], parce que c'est dans ce sacrement qu'étant lavés de nos péchés nous renaissons, et que Dieu nous adopte pour ses enfants. Ce qui est si véritable que les Pères de l'Église n'ont pas craint de comparer l'eau baptismale avec le sein de la Vierge. Voici comment en parle le grand saint Léon : « Chacun, dit-il, reçoit une naissance spirituelle en sa régénération. L'eau du baptême est au nouveau chrétien, ce qu'est à Jésus-Christ le sein de la Vierge ; et le même Esprit qui l'a remplie, remplit pareillement cette sainte fontaine [3]. »

De ces paroles de saint Léon et de ce que nous avons dit plus haut, il suit donc enfin que notre régénération est l'œuvre du Saint-Esprit lui-même, comme le fut l'incarna-

[1] Non facit generatio, sed regeneratio christianos (S. Aug., *de Peccat. merit.*, lib. III, cap. 9).
[2] Tit. III, 8. — [3] Serm. IV *de Nativ.*

Digitized by Google

tion du Verbe, et que ce divin Esprit fait tous les jours dans le sein de l'Église ce qu'il fit une fois seulement dans le sein de Marie. En effet, comme dans le sein de la Vierge, ayant pris une partie de son sang très-pur il en fit un homme, lequel au même instant se trouvant uni à la personne du Verbe est devenu Fils de Dieu par nature ; ainsi dans le sein de l'Église il prend la vertu et l'esprit du sang de JÉSUS-CHRIST et le verse dans l'âme du baptisé, et en fait un enfant de Dieu par adoption et par grâce. En sorte, dit excellemment saint Augustin que la même grâce qui a fait JÉSUS-CHRIST fait aussi le chrétien; et que le même Esprit qui a fait naître le Fils unique, fait renaître les enfants adoptifs [1].

Voilà donc surtout comment Dieu est notre Père et comment nous sommes ses enfants. Il est si parfaitement notre Père de cette manière, que nous seuls parmi tous les hommes avons le droit de lui donner ce titre. Aussi ne lisons-nous pas dans l'Écriture, comme le remarque fort justement saint Augustin [2], qu'il ait été fort commandé aux Israélites d'appeler Dieu leur Père en le priant, quoiqu'ils fussent son peuple choisi ; mais on leur faisait en-

[1] *De Præd. sanct.* cap. 15. — FLORIOT, *Morale chrét.*, liv. I, sect. 1, art. 1. *passim.*

[2] Nusquam tamen invenitur præceptum populo Israel, ut diceret, *Pater noster*, aut ut oraret Patrem Deum ; sed Dominus eis insinuatus est, tamquam servientibus, id est, secundum carnem adhuc viventibus. Hoc autem dico, cum mandata Dei acceperint, quæ observare jubebantur : nam Prophetæ sæpe ostendunt eumdem Dominum nostrum, etiam Patrem eorum esse potuisse, si ab ejus mandatis non aberrarent : sicuti est illud, *Filios genui, et exaltavi, ipsi autem spreverunt me* (*Isai.* I, 2) : et illud, *Ego dixi, Dei estis, et filii Excelsi omnes* (*Psalm.* LXXXI, 6) : et illud, *Si Dominus sum, ubi est timor meus? et si pater sum, ubi est honor meus?* (*Malach.* I, 6). Et alia permulta, ubi arguuntur Judæi, qui filii esse peccando noluerunt : exceptis eis quæ in Prophetia dicuntur de futuro populo christiano, quod Patrem Deum esset habiturus, secundum illud Evangelicum : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri* (*Joan.* I, 12) ; Apostolus autem Paulus dicit, *Quamdiu hæres parvulus est, nihil distat a servo* (*Galat.* IV, 1) ; et spiritum adoptionis nos accepisse commemorat (*Ibid.* 6), *in qua clamamus : Abba Pater* (S. AUG. *de Serm. Dom. in monte*, lib. II, cap. 8, n. 18).

Digitized by Google

tendre qu'ils devaient l'appeler Seigneur, comme étant encore en état de servitude et vivant selon la chair. C'est Jésus-Christ, en venant au monde, qui a *donné le pouvoir d'être fait enfants de Dieu à ceux qui croient en son nom* [1] ; d'être faits enfants de Dieu, remarquez-le bien, dit saint Jean, et non pas seulement d'être appelés enfants de Dieu : *Ut filii Dei nominemur et simus* [2].

D. — Pourquoi Jésus-Christ nous fait-il donner à Dieu le nom de Père en commençant à le prier ?

R. — C'est tout à la fois pour exciter en nous des sentiments d'amour et de confiance, et nous rappeler les devoirs que nous impose notre titre d'enfants de Dieu.

17. Expl. — Lorsqu'on se présente à un prince pour solliciter une faveur, dit saint Augustin, il est important de commencer par lui adresser quelques paroles propres à raffermir notre courage et à nous gagner son cœur. Or c'est précisément d'après ce principe que Notre Seigneur nous fait donner à Dieu le titre de Père. Il aurait pu nous le faire invoquer sous un autre titre qui exprimât mieux sa grandeur, sa majesté, sa toute-puissance, comme par exemple sous celui de Créateur ou sous celui de souverain Maître. Mais il ne l'a pas fait, parce que ces noms, au lieu de nous inspirer de la confiance, nous auraient donné de la crainte [3]. De son côté, Dieu n'aurait pas été porté d'une manière aussi forte à nous exaucer par ces titres que par celui de Père. C'est donc avec raison que Jésus-Christ nous a commandé de donner à Dieu ce nom de préférence

[1] Joan. I, 12.

[2] Joan. III, 1. — Licet tres Personas *Patrem* vocemus, quia adoptionis spiritum in nobis pariunt, tamen etiam specialiter hic titulus Filio convenit : quia in cruce nos tot doloribus peperit, ut essemus filii lucis, filii gratiæ, filii salutis, filii adoptionis, qui antea eramus filii iræ et perditionis, filii tenebrarum et æterni ignis. Adde quod ipse nos tamquam filios propria pascit substantia de visceribus paternis deprompta, proprio nutrit sanguine (Marchant, *Hortus Past.*, lib. II, tr. III, lec. 1, pr. 2).

[3] *Catéch. du conc. de Trente*, ch. 39, § 1.

Digitized by Google

à tout autre. Mais examinons plus en détail les motifs pour lesquels il convient que nous appelions Dieu notre Père, et que notre catéchisme énonce d'une manière assez complète.

1° C'est afin d'exciter en nous, dit-il, des sentiments l'amour et de confiance.

Et d'abord des sentiments d'amour. S'il est nécessaire d'aimer Dieu en tout temps, il l'est bien plus lorsqu'on le prie, puisque l'amour est une partie de la prière elle-même. Or, quoi de plus propre à réveiller notre amour pour Dieu que ce titre de Père que nous lui donnons, lequel nous rappelle cette ineffable bonté qui, d'enfants du diable que nous étions, nous a élevés à cette éminente et heureuse qualité d'enfants de Dieu qui nous joint à son Fils, qui nous rend ses membres et qui nous donne droit à son héritage, puisque si nous sommes enfants, dit l'Écriture, nous serons aussi héritiers : *Si filii et hæredes* [1] ? Mettez dans la bouche du chrétien tout autre titre qu'il vous plaira, aura-t-il la même efficacité pour nous faire aimer Dieu ? On aime un maître, on aime un guide, on aime un bienfaiteur, on aime un sauveur ; mais il n'est personne qu'on aime comme un père vraiment digne de ce nom. C'est donc justement que Notre Seigneur nous fait appeler ainsi Dieu pour nous porter à l'aimer.

C'est aussi le nom le plus propre à nous inspirer une grande confiance. Si Jésus-Christ nous eût commandé d'appeler Dieu notre Maître, notre roi, notre juge, peut-être aurions-nous pu craindre qu'il ne nous écoutât pas, ou du moins qu'il ne nous écoutât pas avec une suffisante bienveillance. Mais en nous commandant de l'appeler notre Père, il veut que nous ayons en lui toute la confiance qu'un enfant a en son père. Et comme la confiance d'un enfant en son père est sans limite, parce qu'il en obtient toujours ce qu'il lui demande de juste, alors même qu'il a cent fois démérité de l'obtenir, ainsi notre con-

[1] Rom. VIII, 17.

Digitized by Google

fiance en Dieu, qui est notre Père, doit être sans bornes, quelque coupables que nous soyons. Vous connaissez l'histoire de l'enfant prodigue. Il reconnaissait être indigne du nom de fils ; mais le père n'avait pas perdu le droit de lui être bon ; et à peine son fils coupable lui eut-il dit : *Père*, qu'il lui ouvrit ses bras, lui donna tout ce dont il avait besoin sans même en être prié, et voulut qu'on célébrât son retour par un splendide festin. Telle est la confiance que JÉSUS-CHRIST a voulu que nous ayons, en nous faisant appeler Dieu *Notre Père!*

18. 2° Il a voulu que nous l'appelions ainsi, afin que ce nom nous rappelât les devoirs qui nous sont imposés par notre titre d'enfant de Dieu.

Le premier de ces devoirs est de travailler à répondre, par notre vie, à laquelle nous avons été élevés, et de prendre garde par dessus tout de déshonorer un tel Père par une conduite indigne de lui. Quel est celui qui, après avoir dit à Dieu : *Notre Père*, s'il se pénètre bien du sens de ce mot, voudra commettre une action lâche ou vile ? Et quel est au contraire celui qui ne voudra pas accomplir quelque bien ? et c'est parmi les hommes l'un des plus puissants motifs de vertu que la pensée de l'honneur paternel. C'est donc pour nous détourner du mal et nous porter au bien que JÉSUS-CHRIST a voulu que nous nous souvinssions souvent de notre principal titre de noblesse, en disant quand nous prions : *Notre Père.* Notre Père étant parfait en toute chose, c'est par conséquent à la perfection que son souvenir doit nous faire tendre ainsi que du reste le commandement nous en a été imposé : *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait* [1].

[1] Matth. v, 48. — Quanta autem Domini indulgentia, quanta circa nos dignationis ejus et bonitatis ubertas, qui sic nos voluerit orationem celebrare in conspectu Dei, ut Deum Patrem vocemus, et ut est Christus Dei Filius, si et nos Dei Filii nuncupemur? Quod nomen nemo nostrum in oratione auderet attingere, nisi ipse nobis sic permisisset orare. Meminisse itaque, fratres dilectissimi, et scire debemus, quia quando Patrem Deum dicimus, quasi filii Dei agere debemus, ut quomodo nos nobis

Digitized by Google

Un autre devoir qui nous est imposé par notre titre d'enfants de Dieu, c'est de faire le bien plutôt par l'amour de la justice que par la crainte du châtiment. Assurément placemus de Deo Patre, sic sibi placeat et ille de nobis. Conversemur quasi Dei templa, ut Deum in nobis constet habitare. Nec sine degener actus noster a Spiritu, ut qui cœlestes ac spiritales esse cœperimus, nonnisi spiritalia et cœlestia cogitemus, et agemus; quia et ipse Dominus Deus dixit (I *Reg.* II, 30) : *Eos qui clarificant me, clarificabo, et qui me spernit, sperneiur.* Beatus quoque Apostolus Paulus in epistola sua (I *Cor.* VI, 20) posuit : *Non estis nostri; empti enim estis pretio magno : clarificate et portate Deum in corpore vestro* (S. CYPR. *de Orat. Dom.*). — Magnum est, dilectissimi, hujus muneris sacramentum, et omnia dona excedit hoc donum, ut Deus hominem vocet filium, et homo Deum nominet Patrem. Per has enim appellationes sentitur et discutitur, quis ad tantam altitudinem ascendat affectus. Nam si in progenie carnali et stirpe terrena claris parentibus genitos vitia malæ conversationis obscurent, et ipso majorum suorum lumine soboles indigna confunditur, in quem exitum venient, qui propter amorem mundi a generatione Christi non metuunt abdicari? Si autem ad humanam pertinet laudem, ut Patrum decus in prole resplendeat : quanto magis gloriosum est ex Deo natos in auctoris sui imaginem refulgere? Et illum in se, qui illos generavit, ostendere, dicente Domino : Sic luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est (S. LEO. serm. 6. *in nativ. Dom.*). — *Notre Père qui êtes aux cieux.* O Seigneur, mon Dieu, qu'il paraît bien que vous êtes le Père d'un tel Fils ; et que votre Fils fait bien connaître qu'il est le Fils d'un tel Père ! soyez éternellement béni ! Vous laisser appeler par nous du doux nom de père, quelle faveur, ô mon Dieu ! accordée à la fin de l'oraison, elle serait encore excessive ; et c'est dès le début que, comblant tous nos désirs, vous nous donnez cet incomparable gage de votre amour. A cette seule vue, notre esprit devrait rester ravi, et notre cœur, livré à de tels transports, qu'il nous fut impossible de proférer une parole... Oh ! qu'à juste titre, l'âme devrait ici rentrer en soi, et s'élever au-dessus d'elle-même ; afin d'apprendre de ce fils adorable, quel est ce lieu où il nous dit qu'habite son Père *qui est dans les cieux !* Quittons la terre, mes filles, et après avoir compris l'étendue de cette céleste faveur, sachons l'estimer assez pour ne plus habiter ce misérable exil. — O Fils de Dieu, ô mon adorable maître, comment dès la première parole, nous donnez-vous tant de biens à la fois?... Comment, obligeant en quelque sorte votre Père éternel à nous reconnaître pour ses enfants, nous donnez-vous, en son nom, tout ce qui se peut donner? votre parole ne pouvant être sans effet, vous avez imposé à votre Père l'obligation de l'accomplir, ce qui, certes, n'est pas pour lui une petite charge. Car, étant notre Père, il faut qu'il nous supporte et nous pardonne toutes nos offenses, quelque grandes qu'elles soient, pourvu qu'à l'exemple de l'enfant prodigue, nous retournions à lui, pénétrés d'un vrai repentir. En outre, étant le meilleur et le plus tendre des pères, parce qu'en lui en

Digitized by Google

il y a du bon dans la crainte, même servile, c'est-à-dire celle qui procède uniquement de la vue des châtiments, car c'est d'elle qu'il est dit qu'elle est le commencement de la sagesse. Comme le fer du chirurgien tourmente le malade pour le guérir, ainsi la crainte servile tourmente le pécheur pour le convertir. Mais cette crainte ne doit entrer dans le cœur que pour y faire entrer après elle la charité, et n'y point demeurer ; elle y doit entrer comme fait l'aiguille garnie de soie dans une étoffe que l'on brode ; pour que la soie entre, il faut que l'aiguille entre et sorte d'abord. Mais nous le répétons, la crainte servile ne doit pas demeurer plus longtemps dans le cœur. Servir Dieu par ce motif serait le servir comme faisaient les Juifs, qui n'avaient reçu que l'esprit de servitude. Pour nous qui avons reçu l'esprit d'adoption [1] et qui sommes véritablement les enfants de Dieu, nous devons le servir par le motif de l'amour, et comme des enfants servent leur père. Le serviteur travaille parce qu'on le paye ; l'enfant travaille parce qu'il aime son père. Encore une fois, travaillons comme des enfants, voilà quelle leçon nous devons puiser dans ce premier mot de l'Oraison dominicale : *Père.*

D. — Pourquoi JÉSUS-CHRIST nous fait-il dire : *Notre Père*, et non pas : *mon Père ?*

R. — C'est pour nous rappeler que nous sommes tous frères et que nous devons nous entr'aider.

19. EXPL. — Quand nous faisons quelque prière de nous-mêmes, nous pouvons dire à Dieu, *mon Père,* comme nous lui disons plus communément, mon Dieu, mon Seigneur, mon Sauveur, mon Maître. Toutefois il est à propos de remarquer que plusieurs auteurs pensent qu'il ne con-

trouve tout bien parfait, il doit nous consoler dans toutes nos peines, nous donner une place à sa table, enfin nous rendre avec vous participants de sa gloire, et héritiers de son royaume (SAINTE THÉRÈSE, sa *Vie* et ses *Écrits*, par le P. Marcel de Bouix).

[1] Rom. VIII, 15.

Digitized by Google

vient proprement qu'à JÉSUS-CHRIST de dire à Dieu *mon Père* ; car cette manière de s'expliquer désigne la paternité naturelle ; or JÉSUS-CHRIST seul a Dieu pour Père par nature, et nous par adoption seulement. Aussi voit-on qu'en parlant à Dieu JÉSUS-CHRIST lui dit toujours *mon Père* comme par exemple au jardin des Oliviers : *Pater mi ;* tandis qu'en parlant de Dieu aux hommes il dit partout : *Notre Père.* Nulle part cette distinction des deux sortes de paternités n'est aussi bien marquée que dans les paroles de JÉSUS-CHRIST à Magdeleine après sa résurrection : *Allez trouver mes frères,* lui dit-il, *et dites-leur : Je retourne vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu* [1]. D'après ces paroles, il semble en effet bien certain que JÉSUS-CHRIST se réserve à lui seul le droit de dire à Dieu : Mon Père, parce qu'il est son seul Fils par nature. Mais quoi qu'il en soit, lorsque nous récitons l'Oraison dominicale, nous ne devons y rien changer, et dire au pluriel : *Notre Père... donnez-nous notre pain... pardonnez-nous nos offenses... ne nous laissez pas succomber à la tentation... délivrez-nous du mal.* En nous faisant ainsi parler, JÉSUS-CHRIST a voulu nous rappeler deux autres grandes vérités, savoir, que nous sommes tous frères, et que par conséquent nous nous devons entr'aider en toute chose.

1° *Nous sommes tous frères.* Nous le sommes en premier lieu par nature. Tous nous avons été pétris en Adam de la même argile, tous nous n'avons qu'une seule origine. Le riche et le pauvre sont donc frères par nature, comme le savant et l'ignorant. De ce côté, l'égalité est parfaite. De prétendus philosophes ont prétendu qu'il y avait diverses races d'hommes, notamment que les nègres ne venaient pas de la même souche que les blancs. Or, il n'en est rien, et les nègres sont aussi parfaitement nos frères que les blancs. Un seul a été à l'origine, et tous ceux qui sont sur la terre descendent de cet homme, et tous par

[1] Joan. XX, 17

Digitized by Google

conséquent sont frères [1]. Le dogme de l'unité de l'espèce humaine est un dogme chrétien.

Mais ce n'est pas seulement comme hommes et dans l'ordre de la nature que nous sommes tous frères, c'est encore et surtout comme chrétiens et dans l'ordre surnaturel. Après être tous sortis des mains du même Créateur, nous avons tous été rachetés par le même Sauveur; tous nous avons été appelés à cette divine adoption dont je vous parlais tout à l'heure, laquelle, en même temps qu'elle reserre nos liens avec Dieu qui devient notre Père d'une manière plus parfaite, resserre par là même aussi nos liens avec tous les chrétiens, qui deviennent pareillement nos frères d'une manière plus parfaite qu'ils ne le sont par la nature.

Même Père par nature, même Père par la grâce, même héritage promis, mêmes moyens pour le mériter, telle est la véritable et complète fraternité chrétienne. C'est dans ce sens que JÉSUS-CHRIST nous a dit : *Vous êtes tous frères* [2]. C'est cette même fraternité que proclamait saint Paul lorsqu'il écrivait aux premiers fidèles : *Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en* JÉSUS-CHRIST : *car vous tous qui avez été baptisés en* JÉSUS-CHRIST, *vous vous êtes revêtus de* JÉSUS-CHRIST. *Il n'y a plus de juif ni de gentil, plus d'esclave ni d'homme libre ; vous êtes tous une même chose en* JÉSUS-CHRIST .

[1] Voyez tom. II, p. 270-276. — [2] Matth. XXIII, 8.

[3] Gal. III, 26-28. — Sicut enim corpus unum est, et membra habet multa ; omnia autem membra corporis, cum sint multa, unum tamen corpus sunt : ita et Christus. Etenim in uno spiritu omnes nos in unum corpus baptizati sumus, sive Judæi, sive Gentiles, sive servi, sive liberi : et omnes in uno Spiritu potati sumus. Nam et corpus non est unum membrum, sed multa. Si dixerit pes : quoniam non sum manus, non sum de corpore ; num ideo non est de corpore ? Si totum corpus oculus : ubi auditus ? Si totum auditus : ubi odoratus? Nunc autem posuit Deus membra, unumquodque eorum in corpore sicut voluit. Quod si essent omnia unum membrum, ubi corpus ? Nunc autem multa quidem membra, unum autem corpus. Non potest autem oculus dicere manui : Opera tua non indigeo ; aut iterum caput pedibus : Non estis mihi necessarii : sed multo magis quæ videntur membra corporis infirmiora esse, necessariora

Digitized by Google

On remarquera que cette fraternité, basée sur l'ordre de la nature et sur celui de la grâce, ne l'est pas moins

sunt. Et quæ putamus ignobiliora membra esse corporis, his honorem abundantiorem circumdamus : et quæ inhonesta sunt nostra abundantiorem honestatem habent. Honesta autem nostra nullius egent : sed Deus temperavit corpus, ei, qui deerat, abundantiorem tribuendo honorem, ut non sit schisma in corpore, sed idipsum pro invicem sollicita sint membra. Et si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra : sive gloriatur unum membrum congaudent omnia membra. Vos autem estis corpus Christi, et membra de membro. Et quosdam quidem posuit Deus in Ecclesia, primum apostolos, secundo prophetas, tertio doctores, deinde virtutes, exinde gratias curationum, opitulationes, gubernationes, genera linguarum, interpretationes sermonum. Numquid omnes apostoli? numquid omnes prophetæ? Numquid omnes doctores? numquid omnes virtutes? Numquid omnes gratiam habent curationum? numquid omnes linguis loquuntur? numquid omnes interpretantur? Æmulamini autem charismata meliora (I *Cor.* XII, 12-31) — Fratres mei, nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri JESU CHRISTI gloriæ. Etenim si introierit in conventum vestrum vir aureum annulum habens in veste candida, introierit autem et pauper in sordido habitu, et intendatis in eum qui indutus est veste præclara, et dixeritis ei ; Tu sede hic bene; pauperi autem dicatis : Tu sta illic; aut sede sub scabello pedum meorum; nonne judicatis apud vosmetipsos, et facti estis judices cogitationum iniquarum? Audite, fratres mei dilectissimi, nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, et hæredes regni, quod repromisit Deus diligentibus se? Vos autem exhonorastis pauperem (*Jacob.* II, 16). — Et quoniam quod vocamur ad æternam hæreditatem, ut simus Christi cohæredes, et in adoptionem filiorum veniamus (*Rom.* VIII, 23), non est meritorum nostrorum, sed gratiæ Dei, eamdem ipsam gratiam in orationis principio ponimus, cum dicimus, *Pater noster*. Quo nomine et charitas excitatur; quid enim charius filiis esse debet quam pater? Et supplex affectus, cum homines dicunt Deo, *Pater noster :* et quædam impetrandi præsumptio, quæ petituri sumus ; cum priusquam aliquid peteremus tam magnum donum accepimus, ut sinamur dicere, *Pater noster*, Deo. Quid enim jam non det filiis petentibus, cum hoc ipsum ante dederit, ut filii essent? Postremo quanta cura animum tangit, ut qui dicit, *Pater noster* tanto Patre non sit indignus. Si enim quisquam plebeius Senatorem grandioris ætatis ab eo ipso patrem vocare permittatur sine dubio trepidabit, nec facile audebit, cogitans humilitatem generis sui, et opum indigentiam, et plebeiæ personæ vilitatem : quanto ergo magis trepidandum est appellare Patrem Deum, si tanta est labes, tantæque sordes in moribus, ut multo justius eas a sua conjunctione Deus expellat, quam ille Senator cujusvis mendici egestatem. Quandoquidem ille hoc contemnit in mendico, quod et ipse potest rerum humanarum fragilitate devenire : Deus autem in sordidos mores nunquam cadit. Et gratias misericordiæ ipsius, qui hoc a nobis exigit, ut Pater noster sit : quod nullo sumptu, sed sola bona

Digitized by Google

sur l'ordre social et civil. Ici apparaissent des différences qui sont pour la plupart le fait de la liberté humaine. Mais ces inégalités, loin de détruire la fraternité, ne sont destinées dans les desseins de Dieu qu'à la faire mieux paraître et à lui donner plus de relief [1]. C'est ce qui arrive si, non contents de nous souvenir que nous sommes tous frères, nous réduisons en pratique l'autre vérité que JÉSUS-CHRIST a voulu nous rappeler en nous faisant dire : *Notre* Père, et qui est que,

voluntate comparari potest. Admonentur etiam hic divites, vel genere nobiles secundum sæculum, cum Christiani facti fuerint, non superbire adversus pauperes et ignobiles : quoniam simul dicunt Deo, *Pater noster :* quod non possunt vere ac pie dicere, nisi se fratres esse cognoscant (S. AUG. *de Serm. Dom. in monte*, lib. II, cap. 4, n. 16).

[2] In hac tanta materia salutaris orationis, monere et hortari debet parochus omnes omnis ætatis, generis, ordinis, ut communis hujus fraternæ necessitudinis memores, comiter et fraterne se gerant, neque se aliis alii præferant insolentius. Nam etsi in Ecclesia Dei diversi sunt officiorum gradus ; tamen illa varietas graduum et munerum fraternæ necessitudinis conjunctionem minime tollit. Quemadmodum in hominis corpore varius usus et diversa functio membrorum nihil agit, quamobrem hæc vel illa corporis pars membri munus et nomen amittat. Propone tibi eum qui regia sit potestate : an is igitur, si fidelis est, frater non est omnium qui christianæ fidei communione continentur ? Maxime, quid ita ? quia non est Deus alius is ex quo divites et reges nati sunt, ab eo a quo pauperes et qui in regnum potestate sunt, exstiterunt ; sed unus Deus, et parens, et Dominus omnium. Itaque una spiritualis ortus omnium nobilitas, una dignitas, unus splendor generis, cum omnes ex eodem fidei sacramento nati simus filii Dei, et ejusdem hæreditatis cohæredes. Nec vero alium Christum Deum habent copiosi et potentes homines, alium tenuiores et infimi ; non aliis sacramentis sunt initiati, nec aliam hæreditatem regni cœlestis expectant. *Fratres sumus omnes*, et, ut inquit Apostolus ad Ephesios (V, 30), *membra sumus corporis Christi, de carne ejus et de ossibus ejus.* Quod idem in epistola ad Galatas significat Apostolus (III, 26) : *Omnes filii Dei estis per fidem in Christo Jesu ; quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis : non est Judæus, neque Græcus, non est servus, neque liber ; non est masculus, neque femina : omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.*

Hæc autem accurate versanda res est pastoribus animarum, et scienter illis in hac sententia commemorandum ; est enim accommodatus locus non minus ad confirmandos et excitandos inopes et abjectos homines, quam ad coercendam deprimendamque arrogantiam locupletum atque potentium. Cui hominum incommodo uti mederetur, urgebat Apostolus fraternam hanc charitatem et inculcabat fidelium auribus (CATECH. CONC. TRID. cap. 39, §. 2)

Digitized by Google

20. 2° *Nous devons nous entr'aider en toute chose.* Les premiers chrétiens s'acquittaient si bien de ce devoir qui découle de la fraternité humaine et chrétienne, et ils s'aimaient si parfaitement, que saint Luc a pu écrire d'eux qu'ils n'avaient tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme, et que ce que chacun possédait appartenait à tous[1]. Au rapport de Tertullien, les païens étaient frappés d'étonnement et d'admiration à la vue d'un spectacle si nouveau, et ils s'écriaient : Voyez donc comme ils s'aiment ! Ils n'ont pas assez de leurs pauvres, ils adoptent encore les nôtres. Dans tous les siècles, la fraternité chrétienne a produit les mêmes œuvres, et le nôtre n'est pas de ceux qui en ont le moins produit. Comptez, si vous le pouvez, ces hôpitaux, ces maisons de refuge, ces associations de charité, ces écoles populaires, ces congrégations, ces confréries : tout cela a été inspiré par la fraternité chrétienne pour l'assistance et le soulagement des membres besoigneux de la grande famille humaine.

Mais il ne suffit pas que la masse des chrétiens accomplisse les devoirs de la fraternité chrétienne. Jésus-Christ nous fait dire : *Notre Père*, en commençant sa divine prière, précisément afin que chacun de nous les accomplisse, et que nul n'oublie de le faire. Y sommes-nous donc fidèles ? Prions-nous les uns pour les autres ? Nous pardonnons-nous nos offenses ? Consolons-nous ceux qui sont dans la peine ? Assistons-nous ceux qui sont dans le besoin ? Instruisons-nous les ignorants ? En un mot, accomplissons-nous toutes les œuvres de miséricorde qui sont en notre pouvoir ! C'est un examen qu'il faut faire souvent. Car si nous étions indifférents aux intérêts et au bien-être de notre prochain, si surtout nous avions de la haine contre quelqu'un, nous n'aurions pas le droit de dire : *Notre Père :* car ce serait outrager la nature et la grâce, puisque tout en reconnaissant les hommes pour nos frères, nous ne les traiterions que comme des étran-

[1] Act. IV, 32.

Digitized by Google

gers et même des ennemis. « De deux choses l'une, dit un saint Père : ou nous regardons le prochain comme notre frère, et alors comment pouvons-nous l'abandonner et à plus forte raison l'outrager ? Ou nous ne le regardons que comme un étranger, et comment osons-nous dire à Dieu : *Notre Père?* Car ce mot *notre* suppose que nous ne sommes pas seuls [1]. »

Il est néanmoins à propos de faire observer ce que disent ici les Pères, que celui de tous nos devoirs de fraternité qui nous est spécialement recommandé par Notre-Seigneur lorsqu'il nous fait dire : *Notre Père*, c'est celui de prier les uns pour les autres [2].

[1] Ap. Pioger, *Trésor de la Prédic.* tom. IV, p. 559. — Obsecro itaque vos ego vinctus in Domino, ut digne ambuletis vocatione, qua vocati estis, cum omni humilitate, et mansuetudine, cum patientia, supportantes invicem in charitate. Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis. Unum corpus, et unus spiritus sicut vocati estis in una spe vocationis vestra. Unus Deus et Pater omnium, qui est super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis (*Ephes.* IV, 1-6).

[2] Ante omnia pacis doctor atque unitatis magister, singillatim noluit et privatim precem fieri, ut quis cum precatur, pro se tantum precetur. Non enim dicimus, Pater meus qui es in cœlis; nec, Panem meum da mihi hodie : nec dimitti sibi tantum unusquisque debitum postulat; aut ut in tentationem non inducatur, atque a malo liberetur, pro se solo rogat. Publica est nobis et communis oratio : et quando oramus, non pro uno, sed pro toto populo oramus; quia totus populus unum sumus. Deus pacis et concordiæ magister, qui docuit unitatem, sic orare unum pro omnibus voluit, quomodo in uno omnes ipse portavit. Hanc orationis legem servaverunt tres pueri in camino ignis inclusi; consonantes in prece, et spiritus consensione concordes. Quod declarat Scripturæ divinæ fides, et dum docet quomodo oraverint tales, dat exemplum quod imitari in precibus debeamus, ut tales esse possimus. *Tunc illi tres*, inquit (*Daniel*, III, 51), *quasi ex uno ore hymnum canebant, et benedicebant Dominum.* Loquebantur quasi ex uno ore, et nondum illos Christus in carne visus docuerat orare, et idcirco orantibus fuit impetrabilis et efficax sermo; quia promerebatur Dominum pacifica, et simplex, et spiritalis oratio. Sic et Apostolos cum discipulis post ascensum Domini invenimus orasse. *Erant*, inquit, *perseverantes omnes unanimes in oratione cum mulieribus et Maria, quæ fuit Mater Jesu, et fratribus ejus (Act.* I, 14). Perseverabant in oratione unanimes; orationis suæ et instantiam simul et concordiam declarantes. Quia Deus, *qui inhabitare facit unanimes in domo* (*Ps.* LXVII, 7), non admittit in divinam et æternam domum, nisi eos apud quos est unanimis oratio. *Sic*, ait, *orate : Pater noster qui es in cœlis* (*Matth.* VI,

Digitized by Google

Mais « n'allons pas croire, dit Raineri, que nous perdons quelque chose en priant pour les autres au lieu de ne prier que pour nous seuls. Cela est vrai quand nous prions les grands de ce monde, dont il faut d'autant moins espérer que le nombre des solliciteurs est plus grand, car leur générosité et leur puissance ont des bornes. Mais il

9). Homo novus, renatus et Deo suo per ejus gratiam restitutus, *Pater*, primo in loco dicit, quia filius esse jam cœpit : *in sua*, inquit, *propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem eum receperunt, dedit illis potestatem, ut filii Dei fierent, his qui credunt in nomine ejus* (*Joan.* I, 11 et 12). Qui ergo credidit in nomine ejus, et factus est Dei filius ; hinc debet incipere, ut et gratias agat, et profiteatur se Dei filium, dum nominat Patrem sibi esse in cœlis Deum. Contestetur quoque inter prima nativitatis suæ verba renuntiasse se terreno et carnali patri, et Patrem solum nosse se et habere cœpisse qui sit in cœlis, sicut scriptum est (*Deut.* XXXIII, 9) : *Qui dicunt patri et matri. Non novi te, et filios suos non agnoverunt; Hi custodierunt præcepta tua, et testamentum tuum servaverunt.* Item Dominus in Evangelio suo præcepit, ne vocemus nobis patrem in terra, quod sit scilicet nobis *unus Pater, qui est in cœlis* (*Matth.* XXIII, 9). Et discipulo qui mentionem defuncti patris fecerat, respondit, *Sine, mortui mortuos suos sepeliant* (*Matth.* VIII, 22. *Luc.* XI, 60). Dixerat enim patrem suum mortuum cum sit credentium Pater vivus. Nec hoc solum, fratres dilectissimi, animadvertere et intelligere debemus, quod appellemus Patrem, qui sit in cœlis; sed conjungimus et dicimus, *Pater noster*, id est, eorum qui credunt, eorum qui per eum sanctificati, et gratiæ spiritalis nativitate reparati, filii Dei esse cœperunt. Quæ vox Judæos etiam perstringit et percutit, qui Christum sibi per Prophetas annuntiatum, et ad se prius missum, non tantum, infideliter spreverunt, sed et crudeliter necaverunt : qui jam non possunt Patrem Deum vocare, cum Dominus eos confundat, et redarguat; dicens (*Joan.* VIII, 44) : *Vos de diabolo patre nati estis, et concupiscentias patris vestri facere vultis. Ille enim homicida fuit ab initio, et in veritate non stetit, quia veritas non est in illo.* Et per Isaiam Prophetam Deus clamat indignans (*Isai*, I, 2 et seqq.), *Filios generavi et exaltavi; et ipsi autem me spreverunt. Agnovit bos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui, Israel autem me non cognovit, et populus meus me non intellexit. Væ gens peccatrix, et populus plenus peccatis, semen nequam filii scelesti. Dereliquistis Dominum, et in indignationem misistis illum sanctum Israel.* In quorum exprobationem Christiani quando oramus, *Pater noster* discimus : quia noster esse cœpit, et Judæorum, qui eum reliquerunt, esse desiit ; nec peccator populus potest esse filius; sed quibus remissa peccatorum datur, eis filiorum nomen adscribitur; eis et æternitas repromittitur, Domino ipso dicente (*Joan.* VIII, 34 et 35) : *Omnis qui facit peccatum, servus est peccati : servus autem non manet in domo in æternum, filius autem manet in æternum* (S. CYPR. *de Orat. dom.*).

Digitized by Google

n'en est pas ainsi de Dieu, à qui il ne coûte pas plus d'en écouter et d'en exaucer mille qu'un seul. Aussi, quand nous prions pour les autres, nous nous faisons une juste idée de Dieu, en reconnaissant qu'il pense à tous les hommes, qu'il les pourvoit et en prend soin. Par conséquent, une telle prière est beaucoup plus agréable à Dieu et beaucoup plus avantageuse pour nous-mêmes. La raison, c'est qu'elle est animée de l'esprit de charité fraternelle. Si nous prions seulement pour nous, nous ne sommes poussés à le faire que par intérêt privé et par l'amour de nous-mêmes ; mais quand nous prions pour les autres, c'est l'amour du prochain qui nous y porte. Et comme cette vertu plaît beaucoup au Seigneur, nous nous rendons ainsi plus capables et plus dignes d'être exaucés de lui en ce que nous lui demandons pour nous-mêmes. Mais nous y trouvons de plus un avantage réciproque ; car si nous prions pour les autres, les autres prient aussi pour nous ; et si les autres profitent de nos prières, nous profitons nous-mêmes aussi des prières des autres [1]. »

21. Faut-il parler de cette fraternité que prennent les ennemis de l'Église, et qu'ils inscrivent pompeusement quand ils le peuvent au front de nos monuments et sur tous leurs papiers? On l'a fort justement peinte en l'appelant la fraternité de Caïn et d'Abel. C'est une abominable hypocrisie. « Voyez-les ! dit Mgr Pichenot ; ils viennent à vous couverts de peaux de brebis, mais ils ne sont au fond que des loups ravisseurs ; leurs discours sont plus doux que le miel, et dans leur main ils cachent un poignard ; ils ont dit : La paix ! la paix ! et ils ne rêvent que de noirs complots : non, ils ne sont pas, non, ils ne peuvent pas être véritablement frères. En dehors de la religion et de l'Évangile, la nature abandonnée à elle-même depuis la chute est toujours froide, égoïste, sans entrailles ; elle n'a rien surtout de généreux, d'universel, et il faut tous les motifs et tous les encouragements de la

[1] *Instr. fam.* II p. instr. 11

Digitized by Google

foi, toutes les ardeurs de ce feu que JÉSUS-CHRIST est venu apporter sur la terre, toutes les ressources de la grâce, pour nous réunir dans tous les liens de la paix. Il y a tant de misère dans l'homme ; les caractères sont quelquefois si difficiles, la corruption si odieuse, l'ingratitude si noire, que, pour pardonner, pour supporter, pour aimer, on a besoin de Dieu, de son précepte et de ses secours [1]. »

22. Ce que nous apprend la saine philosophie, que la fraternité ne peut exister en dehors de l'Évangile et basée sur la seule nature, est attesté par l'histoire. Vainement en chercherait-on la trace au sein du paganisme. Après avoir altéré la notion du vrai Dieu, après avoir dégradé la divinité, pouvait-il avoir plus d'égards pour l'homme et ne pas aussi mépriser et fouler aux pieds sa dignité ? Aussi voit-on les peuples professer les uns pour les autres une profonde aversion, et se traiter mutuellement de barbares. Au sein de chaque nationalité, pour quelques hommes libres qui luttent entre eux, il y a des troupeaux d'esclaves traités avec plus de brutalité que les animaux eux-mêmes, et égorgés en masse pour servir de spectacles à leurs maîtres. Le peuple juif lui-même, pourtant dépositaire de la vraie foi, ne connaît pour ainsi dire pas la fraternité, au moins à l'égard des nations voisines, avec lesquelles il n'entretient aucun rapport, suivant la défense qui lui en a été faite par son législateur. Il fallait que JÉSUS-CHRIST vînt. Et de même qu'il n'appartenait qu'à lui seul de réconcilier le ciel avec la terre, ainsi il n'appartient aussi qu'à lui seul de réconcilier les hommes entre eux, et de ressusciter dans le monde le dogme pour ainsi dire anéanti de la fraternité. Nous avons vu les suites de son œuvre là où il a triomphé. Mais partout où sa parole n'a pas pénétré, comme là où elle a été étouffée, la fraternité est encore ou est devenue une chose inconnue.

[1] *Le Pater*, instr 12.

Digitized by Google

D. — Pourquoi JÉSUS-CHRIST nous fait-il encore dire à Dieu, en le priant : *Qui êtes aux cieux*, puisque Dieu est partout ?

R. — C'est principalement pour nous rappeler que la gloire de Dieu brille surtout dans les cieux, et pour élever nos pensées vers l'héritage qui nous y attend.

23. EXPL. — Il est très-vrai que Dieu est partout [1]. Il est partout présent non à la manière des corps, ce qui serait impossible, mais à la manière des esprits. Il remplit le ciel et la terre, et il est tout entier dans chaque point de l'espace occupé par le ciel et par la terre [2]. C'est ce que lui-même déclare par la bouche d'un de ses prophètes : *Est-ce que je ne remplis pas le ciel et la terre* [3] ? dit-il. Mais le ciel et la terre ont des limites, et Dieu n'en

[1] Si verba illa : *qui es*, profundius considerare velimus, inveniemus illa contineri proprium nomen Dei de quo dicit Moyses : *qui est, misit me ad vos.* Nam Dominus ei dixerat : *Ego sum qui sum, hoc est nomen meum.* Et virtute hujus nominis Moyses tanta patravit in Ægypto, ita ut dicant aliqui in virga Moysis hæc verba nominis Dei circumexarata fuisse. Et propterea dicitur Exod. : *Moyses tenebat virgam Dei*, ut explicat Abulensis. Deus ergo habet hoc nomen solus sibi proprium, *qui est*, quia solus habet, esse a se, et independens, infinitum, immutabile, illimitatum, æternum, sine principio, sine fine; non antiquatur, non variatur, non senescit, semper fuit, semper est, semper erit, imo potius in illo non est *præteritum* aut futurum, sed semper præsens esse; *Cœli peribunt et mutabuntur sicut vestimentum*, inquit Psalmista : *tu autem idem ipse es.* Nec angelus ergo nec homo vocari potest : *qui est;* quia ex nihilo est, et ad nihilum tendit sine Deo sustentante; et ipsa vita hominis fumus est, ventus, vapor, somnium, imago, imo umbra est, et nihil est : *Parce mihi, Domine*, inquit Job, *nihil enim sunt dies mei. Substantia mea tamquam nihilum ante te*, inquit David. Alii legunt : *Substantia mea et duratio mea quam nihilum est*, punctum tantum est, momentum et nunc. Hinc Dominus loquens ad B. Catharinam Sennensem initio revelationum suarum, dixit : « Ego sum qui sum, tu es qui non es : hoc si attendas, omnes laqueos inimici franges. » Imo, quilibet debet ita sentire (MARCHANT, *Hortus Pastor.* lib. II, tr. III, lect. 1, pr. 2).

[2] Deus manet intra omnia, ipse extra omnia; ipse super omnia, ipso infra omnia; superior est per potentiam, inferior per sustentationem; exterior per magnitudinem, interior per subtilitatem. Sursum regens, deorsum continens, extra circumdans, interius penetrans (S GREGOR. hom. VIII in *Ezech.*)

[3] Jer. XXIII, 24.

Digitized by Google

pas ; en sorte que Dieu n'est pas moins présent au-delà de la terre et au-delà des cieux qu'il n'est présent sur la terre et dans le ciel : *Où irai-je, Seigneur, pour me dérober à votre connaissance?* s'écrie un autre prophète. *Où fuirai-je pour éviter vos regards? si je monte au ciel, vous y êtes; si je pénètre jusqu'au centre de la terre, vous y êtes encore. Quand j'aurais des ailes et que prenant l'essor dès le point du jour, j'irais faire ma demeure au-delà des mers, ce serait encore votre main qui m'y conduirait, c'est elle qui me soutiendrait dans ma course* [1]. La saine raison enseigne la même vérité, car elle ne comprendrait que quelque chose pût exister sans lui. Aussi les païens eux-mêmes, qui avaient tant réduit l'héritage des vérités éternelles révélées, avaient-ils conservé celle-ci tout en défigurant : *Omnia Jove plena sunt*, disaient-ils.

24. Mais s'il est très-vrai que Dieu est partout présent, il n'est pas moins très-vrai qu'il est présent au ciel d'une manière particulière, c'est-à-dire, par sa puissance et par sa gloire. Et le ciel dont il s'agit ici n'est pas cette voûte azurée et constellée qui s'arrondit sur nos têtes. Ce ciel matériel, si beau qu'il soit, n'est que l'image du ciel véritable, image infiniment imparfaite et infiniment loin de la vérité. Quelle différence n'y a-t-il pas entre un portrait et la personne qu'il représente! En le regardant, vous n'avez même pas la physionomie exacte de l'original. Mais alors même que, par un art au-dessus des forces de l'homme, le portrait serait l'exacte représentation du sujet, il ne serait toujours qu'un portrait, c'est-à-dire rien de ce qu'est la personne représentée. Or plus grande encore est la différence qui existe entre l'image du ciel que nous voyons, et le ciel véritable que nous ne voyons pas. Car le portrait et la personne représentée se ressemblent toujours en ce qu'ils sont tous deux des choses matérielles. Mais le vrai ciel n'a rien de matériel. Au lieu de la lumière grossière qui nous éclaire ici-bas, c'est la gloire de

[1] Ps. CXXXVIII, 7-10.

Digitized by Google

Dieu qui resplendit dans ce séjour fortuné. Pour astres, ce ciel a les neuf chœurs des anges et les innombrables foules des bienheureux. C'est là que le Seigneur a dressé son trône : *Dominus in cœlo paravit sedem suam* [1]. C'est là que JÉSUS-CHRIST s'est élevé le jour de son Ascension ; là que Marie a été triomphalement emportée par les anges dans son Assomption; là que sont reçues les âmes justes après la mort.

Or voilà le ciel où Dieu est présent d'une manière toute spéciale, car ce ciel c'est lui-même [2]. Et voilà où JÉSUS-CHRIST a voulu élever nos pensées, en nous faisant dire : *Notre Père qui êtes aux cieux.* Il a voulu que nous lui présentassions nos adorations et nos requêtes là où il tient sa cour royale, là où il reçoit les hommages de ses serviteurs, là où il a rassemblé et où il comble d'inexprimables délices ceux de ses enfants qui l'ont servi avec fidélité et constance, là enfin où il tient apprêté l'héritage de bonheur et de joie qu'il nous destine si nous l'aimons jusqu'à notre dernier soupir [3].

[1] Ps. CII, 19.

[2] Le ciel c'est Dieu qui n'a d'autre demeure que lui-même. L'infini ne peut habiter que l'infini. Il est partout parce qu'il ne peut se localiser nulle part; il est un tout parce qu'il embrasse tout ce qui est; il est toujours parce que l'immuable éternité est lui-même. Il est lui-même le paradis et la demeure des saints. Voilà le ciel. Pour s'élever à lui, l'homme doit donc passer du fini à l'infini, du créé à l'incréé, de lui-même à Dieu. Mais Dieu n'est l'infini que parce qu'il est l'infini de tout bien, de toute vérité, de toute beauté, de toute perfection et de toute vertu. Vous ne vous élevez donc vers le ciel ou vers Dieu qu'autant que vous vous élevez réellement vers le bien suprême, la vérité absolue, l'amour infini, la beauté souveraine et que vous y aspirez de toutes les puissances de votre cœur, de votre âme et de votre esprit. C'est alors seulement que vous exprimez en vous-même la pensée renfermée dans ces mots : *qui êtes aux cieux.* Mais alors aussi vous ne devez plus appartenir en réalité à la terre, mais au ciel; vous êtes passé par toute la vie de votre âme, du temps dans l'éternité, de la création en Dieu, car l'effet de cette divine prière, quand elle est faite comme elle doit l'être, c'est de porter en elle son accomplissement, et d'être exaucée en même temps qu'elle est dite. (L'abbé GABRIEL, *le Christ et le monde*, pag. 48.)

[3] Utatur ergo voce novi Testamenti populus novus, ad æternam hæreditatem vocatus et dicat : *Pater noster qui es in cœlis;* id est, in sanctis

Digitized by Google

25. Rien n'était plus propre pour nous faire bien prier que de nous rappeler ces pensées. Car s'il est nécessaire de prier avec confiance, il l'est aussi de prier avec respect et humilité, et de plus avec un grand détachement des biens terrestres, que nous sommes trop portés à demander à Dieu, encore qu'ils nous soient si souvent funestes. Or, après nous avoir inspiré de la confiance en Dieu en nous le faisant appeler *notre Père*, il nous inspire tout à la fois des sentiments de respect et d'humilité, en nous le faisant considérer comme monarque souverain, par ces paroles que nous ajoutons, *qui êtes aux cieux*. Celui à qui je m'adresse, semble-t-il nous faire dire, trône au plus haut des cieux, qui est sa demeure, d'où il

et justis. Non enim spatio locorum continetur Deus; sunt enim cœli excellentia quidem mundi corpora, sed tamen corpora, quæ non possunt esse nisi in loco; sed ei in cœlis tamquam in superioribus mundi partibus) locus Dei esse creditur, melioris meriti sunt aves, quarum vita est Deo vicinior. Non autem scriptum est : Prope est Dominus excelsis hominibus, aut eis qui in montibus habitant; sed scriptum est (*Ps.* XXXIII, 19. *Prope est Dominus obtritis corde;* quod magis pertinet ad humilitatem, sed quemadmodum terra appellatus est peccator, cum ei dictum est (*Gen.* III, 19) : *Terra es, et in terram ibis;* sic cœlum justus e contrario dici potest. Justis enim dicitur (I *Cor.* III, 17) : *Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos.* Quapropter si in templo suo habitat Deus, et sancti templum ejus sunt; recte dicitur : *qui es in cœlis,* qui es in sanctis. Et accommodatissima ista similitudo est, ut spiritaliter tantum interesse videatur inter justos et peccatores quantum corporaliter inter et cœlum et terram (S. AUG., *de Serm. Dom. in monte,* lib. II, cap. V, n. 17). — Et ideo qui visibilibus adhuc pulchritudinibus dediti sunt, nec possunt aliquid incorporeum cogitare; quoniam necesse est cœlum præferant terræ : tolerabilior est opinio eorum, si Deum, quem adhuc corporaliter cogitant, in cœlo potius credant esse quam in terra : ut cum aliquando cognoverint dignitatem animæ cœleste etiam corpus excedere, magis eum quærant in anima, quam in corpore etiam cœlesti; et cum cognoverint quantum distet inter peccatorum animas et justorum, sicut non audebant, cum adhuc carnaliter saperent, eum in terra collocare, sed in cœlo; sic postea, meliori fide vel intelligentia magis eum in animis justorum, quam in peccatorum requirant. Recte ergo intelligitur, quod dictum est, *Pater noster qui es in cœlis,* in cordibus justorum esse dictum, tamquam in templo sancto suo. Simul etiam ut qui orat, in se quoque ipsos velit habitare quem invocat : et cum hoc affectat, teneat justitiam; quo munere invitatur ad inhabitandum animum Deus (Idem *Ibid.* n. 15).

Digitized by Google

gouverne toute chose, les mondes et les astres, où il commande à d'immenses multitudes d'esprits très-nobles qui s'empressent de lui obéir, et où toutes les créatures les plus saintes s'occupent à chanter ses louanges [1]. Pour moi qui traîne péniblement sur cette terre de boue le fardeau de l'existence humaine, que suis-je autre chose qu'une pauvre créature, indigne assurément de paraître devant une telle majesté ?

Ces mêmes paroles, *qui êtes aux cieux*, contribuent puissamment à nous détacher des faux biens d'ici-bas ; car notre esprit, en s'élevant dans ce ciel que je vous montrais tout à l'heure, admire les biens qui s'y trouvent, et n'a plus que du mépris pour ceux qui nous environnent. Et ainsi, au lieu de demander des avantages et des succès temporels, nous ne demandons plus que les secours dont nous avons besoin pour mériter notre héritage éternel. Saint Paul, qui, par un merveilleux privilége de Dieu avait vu le ciel de ses yeux mortels, ne pouvait plus en détacher sa pensée. L'entretien que j'ai avec moi-même, disait-il, est tout dans les cieux : *Nostra conversatio in cœlis est* [2]. C'est pourquoi, encore que JÉSUS-CHRIST soit ici-bas toute ma vie, cependant ce me sera un gain de mourir, parce qu'alors j'entrerai dans mon héritage : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum* [3].

[1] Vidi Dominum super solium excelsum et elevatum, et ea quæ sub ipso erant, replebant templum. Seraphim stabant super illud ; sex alæ uni et sex alæ alteri ; duabus velabant faciem ejus, et duabus velabant pedes ejus et duabus volabant. Et clamabant alter ad alterum : Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus exercituum ; plena est omnis terra gloria ejus (*Is.* VI, 1-3). — Fui in spiritu : et ecce sedes posita erat in cœlo, et supra sedem sedens ; et qui sedebat, similis erat aspectui lapidis jaspidis et sardinis, et iris erat in circuitu sedis similis visioni smaragdinæ. Et in circuitu sedis sedilia viginti quatuor et super thronos viginti quatuor seniores sedentes, circumamicti vestimentis albis, et in capitibus eorum coronæ aureæ. Et de throno procedebant fulgura et voces et tonitrua ; et septem lampades ardentes ante thronum, qui sunt septem spiritus Dei. Et in conspectu sedis tamquam mare vitreum simile crystallo (*Apoc.* IV, 3-6).

[2] Philip. III, 20.

[3] Philip. I, 21. — Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus,

Digitized by Google

26. Ces diverses réflexions doivent vous convaincre de plus en plus de ce que je vous disais en commençant cette leçon, que l'Oraison dominicale est la première, la plus excellente et la reine de toutes les prières. Le préambule, que nous venons d'expliquer en nous bornant à dire les choses essentielles, est à lui seul un acte très-parfait de louange, puisque nous y pratiquons les trois vertus théologales de foi, en appelant Dieu *Père*, de charité, en disant le mot *notre*, ce qui indique qu'on l'aime et qu'on aime le prochain, et d'espérance, en ajoutant *qui êtes aux cieux*, puisqu'il est de droit que l'enfant, s'il ne s'en rend pas indigne, obtienne en héritage le patrimoine de son père [1]. Récitons donc dans ces sentiments ce beau, ce tendre, ce sublime préambule, et soyons assurés que Dieu ne refusera pas d'exaucer les demandes que nous lui adresserons ensuite, et dont je vous expliquerai la première dans notre prochaine leçon.

TRAITS HISTORIQUES.

EXCELLENCE DE L'ORAISON DOMINICALE. — *Sa brièveté et sa douceur.* — 1. Surius rapporte de saint Hugues, évêqu de Grenoble, qu'il récitait très-souvent chaque jour l'Oraison dominicale. Étant tombé malade, il ne fit autre chose, pendant toute une nuit, que de la répéter. « Cela vous fatigue ! dit le domestique qui le gardait. — Non, répartit le saint évêque ; la récitation d'une si belle prière me fait au contraire un très-grand bien. »

2. — Saint Jacques Alemannus, de l'ordre de Saint-François,

cum recordaremur Sion : in salicibus in medio ejus, suspendimus organa nostra quia illic interrogaverunt nos, qui captivas duxerunt nos, verba cantionum : et qui abduxerunt nos : Hymnum cantate nobis de canticis Sion. Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena? Si oblitus fuero tui Jerusalem, oblivioni detur dextera mea. Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui ; si non proposuero Jerusalem, in principio lætitiæ meæ (*Ps.* CXXXVI, 1-6). — Et si corpus nostrum adhuc in Babylonia teneatur, cor nostrum ad Hierusalem præmittatur (S. AUG.).

[1] *Pater* in quem credimus, *noster* quem diligimus, *qui es in cœlis* de quibus operamus; hæc enim tria faciunt orationem dignam, motus fidei, charitatis et spei (HUGO, card. *in Luc.* cap. XI)

Digitized by Google

adressait à Dieu et à ses saints de nombreuses et fréquentes prières. Cependant il avouait que nulle prière ne lui était plus agréable que le *Pater*, et il lui semblait, pendant qu'il la récitait, que sa bouche était remplie de miel et d'un nectar divin.

3. — Saint Robert, enfant de cinq ans, récitait, lorsqu'il était couché, le *Pater* jusqu'à ce qu'il s'endormît. Il avait une si haute estime pour cette prière, qu'il en parlait même en dormant.

4. — Beaucoup de personnes pieuses ont coutume de réciter le *Pater* trente-trois fois chaque jour, en l'honneur des trente-trois années de la vie du Sauveur, et cette pratique s'appelle *Couronne du Sauveur*. Ces oraisons sont comme autant de fleurs qui tressent la couronne placée sur sa tête. Bénis soient du Seigneur ceux qui lui offrent cette couronne précieuse!

Sa plénitude. — 1. Le *Pater* de saint François d'Assise : « NOTRE PÈRE infiniment saint, notre Créateur, notre Sauveur, notre Consolateur, QUI ÊTES AUX CIEUX : dans les anges, dans les saints; qui les illuminez afin qu'ils vous connaissent, et qui les embrasez de votre amour; car, Seigneur, vous êtes leur lumière et leur amour, vous les remplissez en les rendant souverainement heureux, étant le bien suprême et éternel, de qui viennent tous les biens et sans lequel il n'y en a aucun. QUE VOTRE NOM SOIT SANCTIFIÉ : faites-vous connaître à nous par l'abondantes lumières, afin que nous puissions découvrir l'étendue de vos bienfaits, la durée des biens que vous nous avez promis, la hauteur de votre Majesté, et la profondeur de vos jugements. QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE, afin que vous régniez en nous par votre grâce, et que vous nous fassiez parvenir à votre royaume, où l'on vous voit face à face, où l'on vous aime parfaitement, où l'on goûte les joies de votre délicieuse compagnie, et où l'on jouit éternellement de vous. QUE VOTRE VOLONTÉ SE FASSE SUR LA TERRE COMME DANS LE CIEL, afin que nous vous aimions de tout notre cœur, ne nous occupant que de vous; de toute notre âme, vous désirant toujours; de tout notre esprit, rapportant à vous toutes nos intentions, et cherchant votre gloire en toute chose; de toutes nos forces, consumant à votre service, pour l'amour de vous, tout ce qu'il y a de puissance dans nos corps et nos âmes; afin que nous aimions notre prochain comme nous-même, nous efforçant d'attirer tous les hommes à votre amour, nous réjouissant du bien qui leur arrive comme du nôtre, compatissant à leurs maux, et n'offensant personne en quoi que ce soit. DONNEZ-NOUS AUJOURD'HUI NOTRE PAIN QUOTIDIEN; c'est votre Fils bien-aimé, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST; nous vous le demandons, afin que vous nous rappeliez l'amour qu'il nous a témoigné, ce qu'il a dit, fait et enduré pour nous, que vous nous

Digitized by Google

donniez l'intelligence de toutes ses merveilles, et que vous nous le fassiez révérer. REMETTEZ-NOUS NOS DETTES; par votre ineffable miséricorde, par la vertu de la Passion de votre Fils bien-aimé, par les mérites et l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie et de tous vos élus. COMME NOUS LES REMETTONS NOUS-MÊMES A NOS DÉBITEURS; ce qui ne serait pas bien remis de notre part, faites-nous la grâce, Seigneur, de le remettre entièrement, afin que, pour l'amour de vous, nous aimions sincèrement nos ennemis, et que nous intercédions pour eux auprès de vous avec ferveur; que nous ne rendions à personne le mal pour le mal, et qu'en vous, nous rendions service à tous. ET NE NOUS INDUISEZ PAS EN TENTATION, cachée, manifeste, subite, mortelle. MAIS DÉLIVREZ-NOUS DU MAL passé, présent et à venir. Ainsi soit-il. »

2. — Le *Pater* de la jardinière. — M. de Flammenville, évêque de Perpignan, rencontra un jour une bonne jardinière qu'il interrogea sur la manière dont elle servait et priait le Seigneur. Quel fut son étonnement et son admiration lorsqu'il l'entend réciter cette paraphrase également pieuse et naturelle de l'Oraison dominicale! Il avoua qu'il n'avait jamais entendu personne prier si bien Dieu.

Notre Père qui êtes aux cieux. Que je suis heureuse, ô mon Dieu, de vous avoir pour père, et que j'ai de joie de songer que le ciel doit être un jour ma demeure! Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, de ne point dégénérer de la qualité de vos enfants; ne permettez pas que je fasse rien qui me prive d'un si grand bonheur.

Que votre nom soit sanctifié. Mon Dieu, je ne suis qu'une pauvre femme, et par conséquent hors d'état par moi-même de pouvoir sanctifier votre saint nom; mais je désire, de tout mon cœur, qu'il soit sanctifié par toute la terre.

Que votre règne nous arrive. Je désire, ô mon Dieu, que vous régniez dès à présent dans mon cœur par votre grâce, afin que je puisse régner éternellement avec vous dans la gloire.

Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. Mon Dieu, vous m'avez condamnée à gagner ma vie par le travail de mes mains; j'accepte, Seigneur, cette heureuse condition, et je ne voudrais pas la changer en une autre contre votre adorable volonté.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Mon Dieu, je demande trois sortes de pain: celui de votre divine parole pour m'apprendre ce que je dois faire; celui de la sainte Eucharistie, qui fortifie mon âme, et celui qui m'est nécessaire pour nourrir et substanter mon corps; et je vous promets, mon Dieu, après

Digitized by Google

avoir pris ce qui me sera nécessaire, d'assister du reste ceux qui pourront en avoir besoin.

Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Seigneur, je sais que j'ai offensé plusieurs personnes ; je leur en demande pardon de tout mon cœur ; mais, pour ceux qui m'ont offensée, je leur pardonne. Je vous prie, mon Dieu, de leur faire tout le bien que je souhaite à moi-même.

Ne nous induisez point en tentation. Seigneur, vous voyez de combien d'ennemis je suis entourée, et qu'il m'est difficile, sans votre grâce de ne pas succomber à leurs suggestions ; je vous la demande de tout mon cœur.

Mais délivrez-nous du mal. Je vous demande, ô mon Dieu, la grâce de me délivrer du plus grand de tous les maux, qui est le péché, qui seul peut me faire perdre votre grâce.

Ainsi soit-il. Je vous demande, ô mon Dieu, par ce mot, l'accomplissement de toutes les demandes que je viens de vous faire. (*Journée du chrétien.*)

Sa sublimité et sa fécondité. — Un prêtre de l'Oratoire, le P. Amaury, ayant rencontré, dans le cours de ses missions, un jeune berger aux environs d'une ville où il allait exercer son ministère, se sentit intérieurement pressé de l'instruire et de le porter à Dieu, et ce fut lui-même qui reçut plus d'instruction qu'il n'en donna. Le bon Père parut avoir besoin de quelque repos ; il s'arrêta, et toujours missionnaire, c'est-à-dire parlant de Dieu en toute occasion, il fit au jeune homme quelques questions sur le catéchisme, et fut fort étonné de trouver, dans cette âme simple un grand fonds de science chrétienne. Alors il l'exhorte à prier Dieu tous les matins, et à réciter tous les jours son chapelet, lui demandant s'il en avait un.

— Assurément, mais dans tout le jour je ne puis l'achever, et depuis quelque temps je n'en dis que quelques paroles.

— Comment cela ? Et quelle distraction vous empêche de continuer votre prière ?

— Ce ne sont pas des distractions ; mais on m'a recommandé, en le récitant, de penser sérieusement à ce que je disais : je le fais, et je suis tellement touché que je passe des heures entières sur les mêmes paroles.

L'oratorien, plus étonné encore du don de la prière qu'il trouvait dans ce bon villageois que du fonds d'instruction qu'il avait déjà admiré, fut touché d'une sainte curiosité de connaître la conduite de Dieu sur cette belle âme, et comment elle excellait dans ce genre de prière que l'on appelle Oraison, qui n'est autre chose qu'une prière réfléchie et attentive, dans laquelle on se pénètre plus vivement des vérités de la religion. Le berger lui dit avec

Digitized by Google

simplicité : « Mon Père, je me mets en présence de Dieu, je fais le signe de la croix et je dis : *Notre Père qui êtes dans les cieux.* » A cette seule pensée que Dieu est mon Père, je sens d'abord combien je dois l'aimer, m'intéresser à sa gloire, mettre mon bonheur à lui obéir, désirer que son règne s'établisse dans mon cœur, craindre surtout de l'offenser, et mettre en lui toute ma confiance. Tels sont les devoirs si doux qui naissent de cette qualité de Père. Comme JÉSUS-CHRIST nous a appris à dire à Dieu, *notre Père*, je ne sépare point Dieu, JÉSUS-CHRIST et les hommes ; je me les représente sous ces douces images : les hommes comme enfants de Dieu et mes frères. Ainsi, mes devoirs envers Dieu et envers les hommes me semblent si étendus et si doux à remplir, que je ne me lasse pas de m'en occuper. Il faut cependant poursuivre cette belle prière, et, sans me détacher de ces consolantes paroles, *notre Père*, lorsque je dis, *qui êtes aux cieux*, je me sens porté à ne rien demander à notre Père céleste que ce qui peut me conduire plus sûrement au ciel, où il règne dans sa gloire. Quand je réfléchis encore que moi, qui ne suis qu'un pauvre petit berger, auquel personne ne pense dans ce monde, j'ai un père dans le ciel qui m'aime avec tendresse, qui a un royaume éternel et qui veut me le donner, et qui, pour m'en assurer la possession, a livré son propre Fils à une mort cruelle, alors je ne me sens pas de joie ; il me semble être d'avance dans le ciel aux pieds de ce bon Père, et je ne puis que lui dire, dans les transports de ma reconnaissance et de mon amour : O mon Dieu ! que vous êtes bon ! »

Le Père Amaury, charmé de ces réflexions et de mille autres qu'il ne nous a point racontées, assure qu'il n'a jamais fait une rencontre aussi heureuse, d'autant plus que ce bon villageois avait, en lui parlant, le visage d'un ange, et paraissait pénétré d'amour pour Dieu et ravi d'une sainte joie, fruit de ses pieuses considérations.

Son efficacité. — 1. — Saint Jordan de Saxe savait expliquer, par des comparaisons aussi justes que saisissantes, les vérités religieuses aux gens du monde qui le consultaient. « Maître ! » lui dit un jour un laïque, « le notre Père a-t-il, dans la bouche de ceux qui n'en comprennent pas tout le prix, autant de mérite que dans la bouche des prêtres qui en saisissent parfaitement toute la portée ? — Assurément, lui répondit le saint, de la même manière qu'une pierre précieuse ne perd rien de sa valeur, en passant dans les mains de celui qui ne sait pas ce qu'elle vaut.

2. — Un prêtre devait préparer un condamné à mort ; voici la conversation qui s'engagea entre eux : « Savez-vous prier ? — Non. — Connaissez-vous quelques mots de l'Écriture Sainte ? — Non, je n'ai rien appris — Ne savez-vous pas quelque prière par

Digitized by Google

cœur? — Oui, le Notre Père. » Le prêtre le lui fit réciter et l'expliqua. Quand il dit avec un sentiment de profonde pitié ces mots : *Notre Père*, il vit que le cœur endurci du criminel commença à s'amollir, mais quand il lui eut expliqué la cinquième demande : *Pardonnez-nous nos offenses*, le malheureux fut touché et surpris comme s'il eût entendu pour la première fois cette prière, et le cœur brisé de repentir mais rempli de confiance dans la miséricorde paternelle de Dieu, il alla paisiblement au-devant de la mort.

3. — Un autre prêtre fut appelé pour préparer un cordonnier à prêter serment devant les juges. L'ecclésiastique, qui connaissait notre homme et savait qu'il ne pouvait guère se fier à sa bonne foi, se fait exposer d'abord toute la chose en détail, puis regardant fixement le cordonnier : « Voulez-vous prêter serment? lui dit-il. — Oui, » fut la réponse. Mais dans ce oui, dans le regard inquiet des yeux et dans ces lèvres comprimées à dessein, il découvre aisément que cet homme était prêt à faire un parjure, comme il l'avait craint. « Pense bien à ce que tu vas faire! lui dit-il, car le Dieu trois fois saint est près de toi! » Mais l'autre n'en persiste pas moins à vouloir jurer. Cependant plus le prêtre s'efforçait de parler à sa conscience et de le remuer par la parole de Dieu, plus le cordonnier devenait indifférent et obstiné dans son dessein. — Une soudaine anxiété saisit le ministre de Dieu; il ne sait plus que dire, toute parole semble expirer sur ses lèvres, et cependant il voit devant lui un homme tout disposé à commettre un faux serment, à profaner le nom de Dieu. Tout à coup une idée lui prend, il ne sait comment; il élève les mains et récite sur le pécheur d'une voix tremblante d'émotion, un *Notre Père*. Et le cordonnier frappé comme d'un coup de foudre, est là plus pâle qu'un cadavre, frissonnant de tous ses membres; il veut parler, mais sa voix est comme étouffée dans sa gorge. Tout à coup il s'écrie : « Non, non, je ne jure pas. » Et le prêtre dit : « Mon Dieu, je vous remercie » — Qui préserva ce malheureux d'un parjure? l'Oraison dominicale. — Telle est la vertu et l'excellence de cette prière.

Sur le titre de Père que nous donnons a Dieu. — 1. — Notre plus beau titre de gloire est celui d'enfants de Dieu, et nous devons le préférer à tout. Moïse avait été sauvé des eaux du Nil et adopté par la fille de Pharaon : « Mais lorsqu'il fut devenu grand, dit saint Paul, c'est-à-dire lorsqu'il eut atteint l'âge où il pouvait espérer les plus grands avantages et les plus beaux emplois de la cour, il renonça à sa qualité de fils adoptif de la fille de Pharaon, et il aima mieux être affligé avec le peuple de Dieu que de jouir du plaisir si court qui se trouve dans le péché.

Digitized by Google

Il ne pouvait, en effet, rester plus longtemps à la cour sans être obligé d'en suivre les maximes, et la religion, sans être obligé de contribuer, pour sa part, à l'exécution des édits injustes portés contre sa nation; et, de plus, il eût résisté à la vocation et à l'inspiration divines, s'il avait manqué de secourir ses frères dans l'extrême besoin où ils se trouvaient. Il jugea donc que c'était pour lui un plus grand bonheur de participer avec le peuple juif aux souffrances de Jésus-Christ, que de posséder tous les trésors de l'Égypte, parce qu'il envisageait la récompense, c'est-à-dire la béatitude éternelle promise à tous les vrais fidèles. Il quitta donc l'Egypte, sans craindre la fureur du roi; et il demeura ferme et constant comme s'il eût vu l'Invisible, c'est-à-dire Dieu en personne, lui promettre visiblement sa protection, et le secourir contre le tyran, oppresseur de son peuple. »

Dieu ne nous commande pas, comme à Moïse, de renoncer à l'espérance d'un trône, de quitter un grand royaume, de nous exposer volontairement aux persécutions d'un puissant roi. Il veut seulement que nous ne fassions rien d'indigne de l'honneur que nous avons d'être ses enfants. On n'appartient plus au Seigneur, on brise tout lien avec lui, quand on se souille par quelque action honteuse.

2. — Sainte Domnina ne pouvait assez méditer et admirer la bonté et la miséricorde infinie du Père céleste envers les hommes; chaque fois qu'elle voyait écrit ou qu'elle entendait prononcer le nom de Dieu, un torrent de larmes s'échappait de ses yeux. Cette amie et cette servante privilégiée du Seigneur employait souvent l'Écriture sainte pour ses méditations. Un jour qu'elle lisait dans son petit livre, son pieux confesseur remarqua que le nom de Dieu, qui revenait souvent, était presque chaque fois humecté de larmes, et à peu près entièrement effacé. En ayant demandé l'explication à la sainte, elle lui répondit avec l'accent d'une sainte animation : « Comment, révérend Père, pouvez-vous me faire cette question? Y a-t-il sur la terre et dans le ciel quelque chose de plus suave, de plus sublime, de plus aimable que l'excellent nom de notre bon Père ? Pourrais-je jamais l'entendre prononcer, pourrais-je jamais le prononcer moi-même — ce nom sacré — sans me rappeler aussitôt la bonté et l'amour infini de Dieu, cette bonté et cet amour par lesquels il m'a créée et rachetée, par lesqu'els il m'a comblée de si abondantes bénédictions, par lesquels il me donne journellement de nouvelles forces, me procure la nourriture et le vêtement, par lesquels enfin il me soutient et me dirige avec un soin si paternel? Eh quoi! le nom du meilleur des pères ne mériterait pas que je l'arrose des larmes brûlantes de

Digitized by Google

mon amour, de ma reconnaissance, de ma joie et de mon filial dévouement ? »

3. — Un juif étant entré dans un temple des Perses, vit qu'ils adoraient le feu sacré. « Comment, dit-il au prêtre, vous adorez le feu ? — Nous n'adorons pas le feu, répondit le prêtre ; nous le considérons seulement comme un symbole du soleil et de sa bienfaisante lumière. — Vous honorez donc le soleil comme votre divinité ? reprit le juif ; vous ne savez donc pas que, lui aussi, n'est qu'un présent du Tout-Puissant ? — Nous le savons, repartit le prêtre ; mais l'homme sensible a besoin de signes extérieurs pour comprendre le Très-Haut. Or, le soleil n'est-il pas l'image de la Lumière incompréhensible, éternelle, qui conserve et fait prospérer toute chose ? — Votre peuple met-il une distinction entre la lumière terrestre et Dieu, la lumière éternelle ? ajouta le juif ; et l'Écriture sainte ne défend-elle pas d'ailleurs de faire aucune image et d'employer aucune similitude ? — Quel nom donnez-vous donc à l'Être suprême ? reprit le Perse. — Nous l'appelons Jehovah Adonaï, c'est-à-dire le Seigneur qui est, qui a été et qui sera. — Votre expression est grande et magnifique, mais elle est terrible. » En ce moment, un chrétien s'avançant : « Nous, dit-il, nous l'appelons, Abba-Père. » A ces mots, le juif et le païen se regardent avec étonnement : « Votre expression, s'écrient-ils, est à la fois la plus simple et la plus sublime ! Mais qui vous donne, le courage d'appeler de ce nom l'Éternel ? » Le chrétien : « Personne, sinon lui, le Père lui-même ! » Puis il leur fit connaître à tous deux le mystère de la manifestation du Père par le Fils, et l'œuvre de réconciliation que ce dernier était venu opérer sur la terre. Et lorsqu'ils eurent été instruits, ils crurent, et élevant les yeux vers le ciel : « Père ! Père bon et aimable, » s'écrièrent-ils dans leur saint enthousiasme et animés d'une pieuse ferveur ! Puis tous trois se donnèrent la main et s'appelèrent mutuellement du nom de frères. (KRUMMACHER.)

4. — Lorsque saint François d'Assise, surnommé le Séraphique, désirant faire approuver la constitution de son ordre par le Pape, voulut la lui présenter, le Souverain Pontife demanda à saint François avec quoi il prétendait nourrir ses religieux. Le saint homme de Dieu lui répondit : « Nous avons, il est vrai, une mère qui est très-pauvre, mais notre Père a des richesses immenses. » Le pape Honorius lui ayant fait remarquer qu'il aurait à essuyer bien des contradictions s'il ne voulait vivre que d'aumônes, et lui ayant conseillé d'accepter des propriétés et des héritages, le saint répondit : « J'ai confiance en JÉSUS-CHRIST, et j'espère que, lui qui nous a donné la vie et promis la gloire éternelle du ciel, et qui nous la donnera, voudra bien aussi ne pas nous priver de ce

Digitized by Google

qui, sur cette terre, nous est absolument indispensable pour la nourriture et le vêtement de notre corps. »

5. — Il est rapporté, dans la vie de saint Dominique, qu'un certain nombre de religieux de son ordre, qui s'étaient détournés des saintes règles qu'il leur avait laissées, chantaient, un jour de fête, ces paroles : « Priez pour nous, saint Dominique notre père. » On entendit une voix du ciel qui leur répondit : « Je ne suis point votre père, et vous n'êtes point mes enfants, vous ne suivez pas la route que je vous ai tracée ni les exemples que je vous ai donnés. » — Lorsque nous disons : *Notre Père,* Dieu ne pourrait-il pas nous dire, comme saint Dominique à ses disciples : Je ne suis point votre Père et vous n'êtes point mes enfants; vous êtes les enfants de Sodome et de Gomorrhe, puisque vous vous livrez aux infamies des habitants de ces villes ; vous êtes les enfants de Satan, puisque vous êtes orgueilleux comme lui et que vous suivez toutes ses suggestions.

6. — Un jour que sainte Mechtilde demandait au Seigneur ce qu'elle devait croire surtout de son ineffable bonté, le Seigneur lui répondit : « Ma fille, croyez d'une foi très-ferme qu'après votre mort je vous recevrai comme un père reçoit son enfant bien-aimé, qu'aucun père n'a jamais partagé avec autant de fidélité et de justice avec son fils unique, son héritage comme je vous communiquerai mes biens et mon héritage. Quiconque croira cela fermement et avec une humble charité de ma miséricorde sera heureux. » Et le Seigneur lui dit encore : « Il m'est très-agréable de voir que les hommes se confient en ma bonté et présument de ma miséricorde, car quiconque se confiera humblement en moi et aura une vraie foi en moi-même, je l'assisterai en cette vie, et après la mort je lui ferai du bien au delà de tout mérite. » (LOUIS DE BLOIS, *Trésor spirituel*, ch. 11.)

7. — Une pieuse enfant avait adressé à Dieu de nombreuses et ferventes prières pour qu'il daignât accorder à ses parents de vivre longtemps sur la terre. Cependant, à peine était-elle arrivée à sa onzième année, qu'elle perdit sa mère, et peu après son père. Souvent, pendant la maladie de ce dernier surtout, la pauvre enfant avait versé des larmes amères auprès de son chevet: mais le père avait toujours tâché de la consoler en lui disant : « Mon enfant, sois toujours honnête et laborieuse, et mets ta confiance en Dieu ! il ne manquera pas de te tenir lieu de père. » Comme notre jeune amie était pieuse et diligente, elle trouva quelques bonnes âmes qui l'employèrent à de légers travaux, et lui donnèrent en retour la nourriture et le vêtement. Parvenue à l'âge de seize ans, elle entra en service chez un homme profondément chrétien et possesseur d'une grande fortune. Elle aima le travail

Digitized by Google

et la modestie, s'abstint de toute indiscrétion, fut fidèle, retenue et observée dans tout son maintien, et souvent on lui entendait répéter : « Je n'ai plus ni père ni mère, mais Dieu me servira de père pourvu que je reste une brave et honnête fille. » Ces dispositions plurent tellement à son maître, que tous les ans, outre ses gages convenus, il lui donnait encore plusieurs pièces d'argent, et finit par lui promettre que, aussi longtemps qu'il vivrait, il aurait soin d'elle comme de sa propre enfant. Il tint parole, et jamais la pieuse orpheline n'eut à déplorer les rigueurs de la mauvaise fortune.

8. — Un pauvre orphelin répandait des larmes abondantes sur la tombe de son père. Jetant çà et là ses yeux baignés de pleurs, ils vinrent s'arrêter sur une croix où était peint un ange; d'une main il indiquait le ciel, et dans l'autre il tenait écrite cette belle prière : *Notre père qui êtes aux cieux.* Ces paroles, comme un rayon céleste, descendirent subitement dans l'âme du pauvre orphelin et en chassèrent les ténèbres profondes qui l'enveloppaient. Après avoir essuyé ses larmes, ranimé par ces consolantes paroles, il joignit ses mains et se mit à réciter cette prière : « Se peut-il, grand Dieu du ciel, que je vous aie sitôt oublié! Vous me restez encore pour me servir de père; je ne vous ai point perdu. Vous avez rappelé mon père vers vous, et maintenant vous allez prendre sa place. Vous aimez encore plus les enfants des hommes, que ne les aiment leurs pères selon la chair. Vous nous avez donné pour frère votre propre Fils, et, par lui, nous avons été admis au nombre de vos enfants; c'est pourquoi, vous, mon Père, qui êtes dans les cieux, ne m'abandonnez pas, moi qui suis votre pauvre enfant, soyez et restez dès maintenant mon père. » Ainsi pria l'orphelin; il fut consolé, et le Père céleste prit soin de lui, il ne devint pas, à la vérité, un homme riche, mais, ce qui vaut infiniment mieux, il vécut heureux et content; la joie et le bonheur du cœur, tels furent ses richesses et ses trésors, qu'il sut constamment conserver. Il aimait encore à se rappeler, à un âge avancé, combien il avait été autrefois consolé sur la tombe de son père par les premières paroles du *Pater*, et souvent on l'entendait parler aux autres de cette circonstance mémorable de sa vie.

9. — Un père de famille portait en plein air un rosier qui, au printemps, avait poussé de magnifiques bourgeons. « Mais, mon père, s'écria son fils, c'est vraiment dommage pour ce beau rosier! De grâce, laissez-le dans la serre, où il aura chaud et pourra pousser des bourgeons plus magnifiques encore. Au dehors, exposé à la froidure et à l'inclémence de l'air, il ne manquera pas de geler et de périr. — Tu te trompes, mon enfant, lui

Digitized by Google

répondit le père; il périrait plutôt s'il était toujours aussi délicatement entretenu qu'il l'est maintenant : il faut qu'il s'habitue de bonne heure à braver toutes les rigueurs de la température. Alors il deviendra fort, et ses bourgeons se développant produiront de superbes fleurs. » — Il en est ainsi de vous autres hommes. Quand l'enfant est dans ses premières années, on le couche dans un lit bien tendre et bien chaud; mais une fois qu'il a un peu grandi, on lui fait prendre l'air et le soleil. A mesure que les années s'écoulent, on l'habitue insensiblement à un genre de vie plus austère, afin qu'un jour il puisse supporter les revers de la vie. Si votre mère vous avait toujours tenus renfermés dans une chambre bien chaude, et vous eût préservés de toute goutte d'eau froide, vous sentiriez-vous si bien aujourd'hui, quand le vent se joue dans votre chevelure, que les vagues du ciel s'amoncellent autour de votre corps, ou que vous êtes inondés par la pluie? — Eh bien, telle est aussi l'éducation que le Père céleste donne à ses enfants. Il ne vous serait pas avantageux d'être toujours heureux. Un bonheur sans mélange nous enivrerait d'orgueil; et les plus belles vertus, la patience, la confiance, la bienfaisance, ne pourraient prospérer sans les douleurs.

10.— Dans un village vivaient autrefois deux époux qui se préoccupaient fort peu de Dieu et de la vie future. Ils avaient un enfant auquel, loin de lui donner de bons exemples, ils enseignaient toute sorte de penchants pervers. Dieu eut pitié de cet enfant, et lui envoya une maladie qui lui causa la mort; de là des murmures contre Dieu de la part des parents, de ce qu'il leur avait ravi ce précieux enfant qu'ils aimaient tant. Dans le mécontentement et le chagrin que leur occasionna cette perte, ils allèrent demander au curé de l'endroit pourquoi Dieu avait permis qu'ils fussent ainsi affligés. Le curé, respectable vieillard aux cheveux blancs, leur fit cette réponse : « Consolez-vous, mes chers amis, et ne murmurez pas ainsi contre le bon Dieu, qui vous veut tant de bien. S'il vous a enlevé votre cher enfant, il ne l'a fait que par amour pour vous Il veut avoir près de lui au ciel quelqu'un de votre famille. Or, pour ce qui vous concerne personnellement, vous en avez donné des preuves, votre dessein n'est pas d'aller au ciel, et voilà pourquoi Dieu vous a ravi votre enfant. Écoutez à ce propos la parabole que je vais vous conter. Il existait jadis un excellent berger. Après avoir préparé dans son étable une nourriture succulente pour ses brebis, il ouvrit la porte de l'étable, mais les brebis ne voulurent pas entrer, et ce fut en vain qu'il y employa tous les efforts. Tout à coup, il enlève un agneau du milieu du troupeau, le porte dans l'étable, et toutes les brebis de le suivre sur le champ. — Cet excellent pasteur,

Digitized by Google

vraiment père de son troupeau, c'est JÉSUS-CHRIST ; l'étable ouverte, c'est le ciel ; et l'agneau, c'est votre enfant, Dieu emporte devant nous les agneaux, c'est-à-dire les enfants, afin que les parents soient forcés de courir après eux. »

11. — Déjà sur la terre tout père de famille vraiment sage et aimant, quand son enfant est malade, lui fait préparer des remèdes, et lui présente même la médecine la plus amère, ne cessant de le presser, de le prier et de l'encourager qu'il n'ait pris la potion désagréable ; car le père sait que sans cette médecine, sans cette amertume qui ne fait que passer rapidement à la bouche, l'enfant souffrira beaucoup et mourra peut-être. Il n'y aurait qu'un homme déraisonnable qui pût en faire des reproches au père et lui dire : « Ne tourmentez donc pas ainsi votre enfant ! » L'amertume qu'il fait goûter à l'enfant est pour ce dernier le plus grand bienfait. Or, voilà comment se comporte envers nous notre Père céleste lorsqu'il nous envoie des souffrances. Chaque douleur est une médecine pour l'âme, et lui procure une vie éternelle. (SCHMID, *Répert. du catéch.*)

FRATERNITÉ CHRÉTIENNE. — 1. — La généreuse hospitalité de l'Orient nous est connue par ce que la sainte Écriture nous raconte d'Abraham et de Loth, qui accueillirent un jour trois anges revêtus de la forme humaine. Un autre jour cependant, Abraham ayant méconnu la loi de la fraternité, Dieu l'en reprit d'une manière touchante. — Le patriarche avait reçu la visite d'un adorateur du feu. Il l'avait accueilli dans sa maison avec tous les égards possibles, l'avait gardé pendant la nuit et lui avait donné à plusieurs reprises des marques de sa charité fraternelle. Mais ayant appris le matin que son hôte, au lieu d'adorer le vrai Dieu, adorait le soleil, il en avait été irrité et avait chassé l'étranger de sa maison. Or, la nuit suivante, Dieu lui cria : « Abraham ! Abraham ! » Et celui-ci répondit : « Parlez, Seigneur, que me voulez-vous ? — Où est cet étranger que vous avez reçu hier dans votre maison ? — Je l'ai chassé de ma demeure, Seigneur, répondit Abraham, parce qu'il ne vous adore pas. — Quoiqu'il ne m'adore pas, je le supporte néanmoins et je lui donne la pluie et le soleil. »

2. — Saint Aidan fut, à cause de sa science et de la noblesse de son cœur, recherché et aimé du roi Osvin, qui le combla d'honneurs et de distinctions.

Un jour, le roi lui fit présent de son meilleur cheval, après l'avoir harnaché magnifiquement. Le saint homme allait entreprendre un lointain voyage pour prêcher l'Evangile, et devait voyager souvent au travers des forêts pleines de dangers.

Le saint était parti depuis plusieurs jours et chevauchait à

Digitized by Google

travers la campagne, lorsqu'il rencontra un pauvre auquel un malheur avait enlevé tous ses biens, et qui se trouvait réduit à la plus affreuse misère. Le malheureux lui fit une description touchante de sa détresse, et le pria de venir à son secours. Le saint, n'ayant plus rien pour donner à ce pauvre, descendit de son cheval et le lui abandonna. A cette nouvelle, le roi entra dans un violent courroux, et fit des reproches à l'évêque d'avoir donné à une mendiant un cheval qu'il avait cherché exprès pour lui : « Prince, lui répondit le saint, un cheval vous serait-il plus cher qu'un pauvre qui cependant est un enfant de Dieu ? »

Confus de cette réponse, le roi demanda pardon au saint, et dès ce moment il eut encore pour lui plus d'affection et de respect qu'il n'en avait eu jusqu'alors.

3. — La princesse de Gallitzin raconte dans ses mémoires le fait suivant : « Je rencontrai sur le pont de Wezel un vieil invalide boîteux, qui me demanda l'aumône et auquel je donnai un demi-florin. Je m'aperçus qu'il courut plein de joie, clopin clopant, vers un pauvre aveugle assis sur un banc, et avec lequel il partagea son aumône. Je le rappelai et lui dit : « Mon brave homme, est-ce là votre frère ou quelqu'un de votre famille ? — Non, dit-il, il n'est pas mon frère selon le sang, mais il est mon frère en JÉSUS-CHRIST; il a été autrefois mon compagnon d'armes dans la guerre, et maintenant il l'est comme infirme. Il n'est pas en état de mendier, parce qu'il ne voit pas, avantage que j'ai encore ; il est donc juste que je recueille aussi des aumônes pour lui. » — Avec quel plaisir je lui remis alors une pièce d'or ! — Or, si nous, qui sommes méchants, nous nous sentons touchés à la vue de la charité et de la fidélité que se vouent certaines personnes, combien plus Dieu ne verra-t-il pas avec complaisance comment les hommes s'aiment entre eux, se soutiennent fraternellement et prient les uns pour les autres.

4. — Un chrétien voyant saint Fructueux aller au martyre, crut devoir se recommander particulièrement à ses prières. « A Dieu ne plaise, lui dit ce saint homme, que je prie pour vous seul : la prière du chrétien est pour toute l'Église catholique. »

5. — Le grand évêque d'Antioche, saint Ignace, fut envoyé à Rome pour être dévoré par les bêtes : c'étaient les affreux spectacles que les empereurs donnaient aux Romains pour leur plaire, tant, avant la prédication de l'Évangile, la nature avait été altérée dans l'homme ! Le saint martyr donc, avant d'entrer dans l'amphithéâtre, pria pour toute l'Église et pour la conversion de l'empire persécuteur des chrétiens.

Digitized by Google

6. — Saint Polycarpe, avant de monter sur le bûcher, demanda pour lui-même la persévérance, et il termina sa prière en faisant des vœux pour l'Église entière.

NOTRE PÈRE QUI ÊTES AUX CIEUX. — 1. — Injustement chassé de son église et de son pays par l'impératrice Eudoxie, saint Jean Chrysostome disait : « Partout où je vais, je vois le ciel au-dessus de moi ; c'est là qu'habite mon Père ; c'est de là qu'il me prodigue, encore aujourd'hui, ses soins paternels. En tout temps, je prie mon *Père qui êtes aux cieux.* »

2. — Saint François d'Assise, voulant se consacrer entièrement au Seigneur, alla s'enfermer dans l'église de Saint-Damien. Son père vint l'y trouver ; et, comme il lui était impossible de le déterminer à revenir avec lui, il l'accabla d'injures et de coups, et il ne s'apaisa que lorsque son fils lui eut promis de faire, en présence de l'évêque, une renonciation à tous ses biens. François accepta la proposition et remit tout ce qu'il pouvait posséder dans le moment ; et il ajouta qu'il voulait être disciple de JÉSUS-CHRIST, et qu'en cette qualité il était prêt à tout souffrir pour l'amour de lui. Lorsqu'il fut avec son père devant l'évêque d'Assise, il fit la renonciation demandée, par un acte que les lois prescrivaient en pareil cas ; puis, emporté par la ferveur de son zèle, il se dépouilla de ses propres habits, en disant à son père, avec autant de douceur que de tranquillité : « Jusqu'ici, je vous ai appelé mon père sur la terre ; mais j'ai bien raison de dire maintenant : *Notre Père, qui êtes aux cieux*, dans lequel j'ai mis tout mon trésor et toute mon espérance. » L'évêque fut attendri jusqu'aux larmes, à la vue d'une telle ferveur.

3. — Un pieux chrétien avait coutume de réciter l'Oraison dominicale avec la plus grande attention et la confiance la plus entière. Il arrivait à ces dispositions de la manière suivante : « Lorsque je récite le *Pater*, disait-il, je pense d'abord à mon père défunt, qui était si bon et m'accordait si volontiers ce que je demandais. Alors je me représente toute la terre comme la maison paternelle, et tous les hommes qui habitent l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique sont à mes yeux comme mes frères et mes sœurs ; puis je crois voir Dieu assis sur un trône d'or, étendant la main droite sur la mer et jusqu'aux extrémités du monde et tenant la main gauche remplie de grâces et de dons, tandis que la cîme des montagnes fume au loin, et alors je commence : *Notre Père, qui êtes aux cieux.* »

4. — Un père de famille était retenu à la ville par d'importantes affaires, tandis que la mère et les enfants vivaient loin de lui à la campagne. Un jour ce père envoya à ses enfants une grosse malle toute pleine de magnifiques objets, et leur écrivit les

Digitized by Google

lignes suivantes : « Chers enfants, si vous êtes bons et sages, vous pourrez bientôt venir auprès de moi. Ici, où je demeure, je conserve une foule de choses bien plus précieuses encore. » La joie des enfants fut à son comble. « Que notre père est bon, se dirent-ils entre eux, comme il nous aime et les beaux cadeaux qu'il nous a faits ! Nous ne voulons pas manquer de lui être bien reconnaissants et de faire tout ce qu'il nous conseille dans sa lettre. Quelle joie nous aurons un jour lorsque nous reverrons ce bon père ! » — « Chers enfants, leur dit à son tour la mère, le père que vous avez sur la terre est assurément très-bon pour vous ; mais plus grande encore est la bonté du Père céleste envers tous les hommes. Il est vrai que maintenant nous ne voyons pas encore le bon Dieu, comme vous voyez présentement votre père ; mais Dieu fait luire pour nous le soleil, la lune, les étoiles, et fait croître les fruits, les fleurs et les récoltes. C'est par ces riches cadeaux qu'il nous fait connaître son amour pour nous. La sainte Écriture, dont je vous ai déjà lu et raconté une foule de choses, est en quelque sorte une lettre qu'il nous a écrite pour nous faire connaître sa volonté et nous promettre le ciel. Là-haut nous attendent des bienfaits et des jouissances plus grandes que tout ce que le monde pourrait nous donner. — Nous voulons donc, répondirent les enfants, aimer Dieu avec une nouvelle ardeur, faire sa volonté et espérer au ciel, où nous verrons Dieu face à face, et où notre bonheur surpassera tout ce qu'on peut imaginer.

5. — « Comment se fait-il, demandait un petit garçon à son père, que les paons passent toujours la nuit sur le sommet des arbres ou sur tout autre endroit élevé ? — Le bon Dieu, répondit le père, a donné ces instints de sécurité à plusieurs oiseaux ; car quand ils passent la nuit sur le sommet des arbres, ils n'ont rien à redouter des renards et autres animaux carnassiers qui, comme on le sait, rôdent partout pendant la nuit pour chercher une proie. » — « Voilà comment nous-mêmes devons agir, ajouta la pieuse mère. Nous devons nous mettre en garde contre la bassesse des sentiments, fuir les plaisirs de la terre, et diriger notre pensée vers le ciel et vers Dieu. Alors, les tentations auxquelles nous sommes exposés sur la terre ne pourront que difficilement nous nuire. »

6. — Tous les saints, depuis le commencement du monde, se sont toujours considérés sur la terre comme des voyageurs qui avaient à y demeurer peu de temps, et ont regardé le ciel comme leur patrie, où ils devaient demeurer éternellement. Quand Dieu ordonna à Abraham de sortir de son pays pour aller dans la terre qu'il lui montrerait, il ne lui donna aucun lieu fixe, où il pût faire sa demeure ; aussi, ce saint patriarche étant parti sans

Digitized by Google

savoir où il allait, ne posséda pas un pouce de terre, si ce n'est un sépulcre, qu'il acheta dans le pays qui lui avait été promis. Son fils Isaac et son petit-fils ne demeurèrent comme lui dans cette terre étrangère, que comme des voyageurs sous des tentes, sans y rien posséder, parce qu'ils désiraient une meilleure patrie, qui est la patrie céleste. C'est ainsi que le Seigneur, qui a voulu être appelé le Dieu de ces patriarches, a fait voir à tous les fidèles, dont Abraham est le père, en quelle disposition ils doivent être en cette vie présente ; qu'ils ne doivent point s'y plaire, mais soupirer après leur véritable patrie, où leur père céleste les attend pour les y rendre heureux. Plusieurs chrétiens, dans la suite des siècles, ont imité le détachement de ces saints patriarches, et, vivant dans l'attente de la béatitude que nous espérons, ils n'ont recherché, dans cette vie, ni repos ni établissement. N'est-ce pas ainsi qu'ont vécu les disciples des apôtres, qui quittaient tout et vendaient tout ce qu'ils avaient, pour le donner aux pauvres? Combien a-t-on vu de milliers d'hommes, qui sont sortis des villes et ont renoncé au commerce du monde, pour se retirer dans les déserts et les solitudes, vivant dans la contemplation de Dieu, et du travail de leurs mains pour assister les pauvres! Ceux qui demeurent dans les villes et dans l'usage des biens temporels, doivent aussi se considérer comme des voyageurs et des étrangers dans ce monde, et *en user comme n'en usant point*, dit le grand Apôtre (SACY, *Heb.* XI.)

Digitized by Google

LEÇON TROISIÈME.

PREMIÈRE DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE

Sanctificetur nomen tuum.

1. Pourquoi l'on demande en premier lieu la sanctification du nom de Dieu. — 2. Ce qu'il faut entendre par le nom de Dieu. — 3. Sanctifier le nom de Dieu veut dire l'honorer. — 4. Gloire intérieure et extérieure de Dieu. — 5. Dieu n'a pas besoin que nous l'honorions, mais c'est nous qui avons besoin d'honorer Dieu. — 6. Devoir d'honorer Dieu. — 7. Qu'on s'acquitte de ce devoir : 1° en se réjouissant de la gloire que Dieu se rend à lui-même; — 8. 2° en le glorifiant par une vie sainte; — 9. 3° en travaillant à le faire glorifier par les autres. — 10. Moyens de faire glorifier Dieu : paroles dites à propos; — 11. bon exemple; — 12. prière; — 13. aumônes pour les missions. — 14. On demande à Dieu que son nom soit sanctifié pour faire entendre que nous ne pouvons pas le sanctifier par nos seules forces. — 15. Quelle sera la récompense de ceux qui auront sanctifié le nom de Dieu. — 16. Vice opposé à la première demande de l'Oraison dominicale. — TRAITS HISTORIQUES.

DEMANDE. — Récitez la première demande de l'Oraison dominicale.

RÉPONSE. — *Que votre nom soit sanctifié.*

1. EXPLICATION. — Dans notre dernière leçon, nous avons expliqué les paroles que JÉSUS-CHRIST nous fait dire pour nous préparer à la prière. Ces paroles sont : *Notre Père qui êtes aux cieux*. Le but de JÉSUS-CHRIST, en nous les mettant à la bouche, a principalement été, comme nous l'avons dit, de détacher nos cœurs des choses de la terre, de les élever vers le ciel qui est notre héritage, et de les remplir d'une parfaite confiance en Dieu. Après

Digitized by Google

nous avoir ainsi mis en présence de Dieu par ce court mais très-touchant préambule, JÉSUS-CHRIST, nous fait passer aux demandes que nous devons lui adresser.

La première de ces demandes est celle que vous venez de réciter. Elle se rapporte à Dieu lui-même, et a pour objet immédiat la sanctification de son très-saint nom. La raison ponr laquelle cette demande vient en premier lieu, c'est que la prière étant l'interprète des désirs du cœur, l'on doit commencer par demander ce que l'ordre de la justice veut que nous commencions par désirer. Or, qu'est-ce que la vraie justice veut que nous désirions avant tout? N'est-ce pas le bien de Dieu, qui n'est autre chose que sa glorification ? Le bien du créateur ne doit-il pas être préféré au bien de la créature ? Il est sans doute parfaitement légitime de nous occuper de nos intérêts et de ceux de notre prochain ; mais nous devons faire passer avant les intérêts de Dieu. Tel est l'ordre de la justice, que l'on violerait en agissant autrement.

En agissant autrement, on violerait aussi la charité. Car la charité ne nous oblige pas seulement à aimer Dieu par-dessus toute chose, mais encore avant toute chose. Or ne serait-ce pas une marque que nous n'aimons pas Dieu avant toute chose, si nous ne pensions à ce qui l'intéresse qu'après que nous avons pensé à ce qui nous intéresse nous-mêmes?

Enfin l'on violerait les devoirs de la gratitude. Les premiers vœux de celui qui a été comblé de biens ne sont-ils pas toujours pour son bienfaiteur ? Et qui a jamais reçu d'un homme autant de biens que nous en recevons chaque jour de Dieu ?

Voilà donc pourquoi Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST veut que nos premiers vœux soient pour Dieu. Cela est juste, cela est d'un fils bien né et d'un bon cœur, ajoutez que c'est de plus notre propre avantage. Car qui ne sait que Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité par ses créatures, et que c'est quand celles-ci s'oublient le plus

Digitized by Google

pour lui qu'il les comble de faveurs plus abondantes et plus précieuses ? N'est-ce pas ce que JÉSUS-CHRIST nous a donné clairement à entendre quand il a dit : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît* [1], et encore : *Celui qui voudra sauver son âme la perdra, mais celui qui la perdra à cause de moi la sauvera* [2] ?

D. — Que faut-il entendre par le nom de Dieu dont nous demandons la sanctification ?

R. — Il faut entendre Dieu lui-même.

2. EXPL. — Cette expression, *le nom de Dieu*, est très-fréquemment employée dans l'Écriture. La sainte Vierge, dans son cantique d'actions de grâces, dit : *Le nom de Dieu est saint* [3] ; David dit de même dans un de ses psaumes : *Le nom du Seigneur est saint et terrible* [4] ; le saint patriarche Job dit pareillement : *Que le nom du Seigneur soit béni* [5]. Que signifie donc cette expression complète ? Elle ne désigne rien autre chose que Dieu lui-même. C'est ce que nous apprend le Saint-Esprit au livre de l'Exode. Dieu, y est-il rapporté, voulant envoyer Moïse vers le roi Pharaon pour demander la délivrance de son peuple, ce saint homme, par défiance de lui-même, faisait tout son possible pour s'en excuser. Cependant, ne pouvant plus résister, il dit enfin à Dieu : Seigneur, vous m'envoyez vers ce prince, et me commandez de lui parler de votre part ; s'il me demande votre nom, que lui répondrai-je ? Alors le Seigneur lui dit : *Je suis celui qui suis. Voici ce que vous direz à Pharaon : Celui qui est m'a envoyé* [6]. « Celui qui est, » voilà le nom de Dieu, et pour l'éternité : *Hoc est nomen meum in æternum* [7].

Mais comment le nom de Dieu n'est-il autre chose que Dieu lui-même ? C'est que Dieu étant un être infini,

[1] Luc. XII, 31. — [2] Luc. IX, 24. — [3] Luc. I, 49. — [4] Ps. CX, 9. — [5] Job, 21. — [6] Exod. III, 44. — [7] II Par. XXXIII, 4

Digitized by Google

éternel, immuable, immense, immortel, tout bon, tout sage, tout puissant, infiniment parfait, il lui faut un nom qui renferme toutes ces excellentes perfections. Et parce que l'Être de Dieu est infini, et ses perfections infinies, il lui faut un nom qui comprenne tout son être et tous ses divins attributs, c'est-à-dire un nom infini. Or un nom infini, c'est un être infini qui n'est autre que Dieu ; et par conséquent, le nom de Dieu c'est Dieu même. Et Dieu a raison de dire à celui qui lui demande quel est son nom : *Je suis celui qui suis ;* comme s'il voulait dire : Mon nom n'est autre que moi-même.

Ainsi, quand la divine Écriture nous dit que le nom de Dieu est terrible, qu'il faut invoquer son saint nom, qu'il faut l'adorer et mettre en lui toute notre confiance, que ce nom est notre gloire, notre espérance, notre bien ; toutes ces expressions n'ont pas d'autre signification sinon qu'il ne faut craindre que Dieu seul, que seul il mérite d'être invoqué, adoré, et que seul il peut satisfaire nos désirs et nous procurer le vrai bonheur. Semblablement, quand nous disons : *Que votre nom soit sanctifié*, la prière que nous faisons à Dieu est que lui-même soit sanctifié.

D. — Qu'est-ce que la sanctification du nom de Dieu ?
R. — C'est sa glorification.

3. Expl. — Le mot sanctifier a deux sens principaux dans l'Écriture. Tantôt il veut dire, purifier des taches des péchés, rendre saint. C'est dans ce sens que Notre Seigneur fait dans l'Évangile cette prière pour ses élus : *Mon Père, sanctifiez ceux que vous m'avez donnés dans votre vérité*[1]. Et tantôt il signifie glorifier, honorer, reconnaître quelqu'un pour saint et le traiter comme tel : *Souvenez-vous*, dit le Seigneur, *de sanctifier le jour du sabbat*[2], c'est-à-dire de le respecter et de le traiter comme on respecte et comme on traite ce qui est saint.

[1] Joan. XVII, 17. — [2] Exod. XX, 8.

Digitized by Google

Or, dans lequel de ces deux sens doit se prendre le mot sanctifier, quand nous disons à Dieu : *Que votre nom soit sanctifié?* Ce ne peut être dans le premier ; car ce serait comme si nous disions : Seigneur, nous vous demandons de vous purifier de vos péchés et de devenir saint. Dieu étant la pureté et la sainteté même, quelle injure ne lui ferions-nous pas en lui tenant un pareil langage !

C'est donc dans le second, c'est-à-dire en tant qu'il signifie honorer et glorifier. Car l'on conçoit que le nom de Dieu, c'est-à-dire Dieu lui-même, encore une fois, puisse être honoré et glorifié. Quand donc nous adressons à Dieu cette demande : *Que votre nom soit sanctifié*, c'est comme si nous lui disions : Seigneur, soyez connu, soyez honoré, soyez loué, soyez glorifié [1].

D. — Dieu a-t-il donc besoin que nous le glorifions ?

R. — Non, mais c'est nous-mêmes qui avons besoin de le glorifier, car c'est notre bien et notre devoir.

4. Expl. — L'on distingue en Dieu deux sortes de gloire, l'une intérieure et l'autre extérieure.

[1] Le nom de Dieu, c'est son essence, sa nature même. Or cette essence c'est la sainteté. La sainteté c'est l'harmonie complète dans la vie, l'ordre absolu. Or en quoi consiste cet ordre dans le rapport de l'homme à Dieu ? En ce que celui qui par lui-même n'est rien, soit absolument soumis à celui qui par lui-même est tout, en ce que celui dont l'origine est le néant soit dans la dépendance absolue de l'être infini, qui est le principe, la loi et la fin de son être. Le nom de Dieu est sanctifié quand tout est dans cet ordre immuable qui fait tout sortir de lui, ramène tout à lui, voit et aspire tout à lui ; quand nous mêmes et tous les êtres ne faisons rien qui n'ait Dieu pour principe, pour règle et pour but ; quand nous n'avons d'amour que pour aimer Dieu en lui-même et dans ses créatures ; de pensée que pour penser à Dieu et ne connaître en tout que Dieu ; de volonté et d'action que pour vouloir et opérer tout en Dieu et pour Dieu. Le nom de Dieu est sanctifié quand toutes les créatures aimantes, intelligentes et libres, dans la dépendance absolue de leur être, confessent en fait qu'elles ne sont par elles-mêmes que néant, et que Dieu, Etre absolu, est l'unique source, l'unique loi, l'unique fin de tout. Alors tout étant de Dieu, en Dieu et par Dieu, la sainteté en l'ordre universel est partout (Guillois, *Explic. du Catéch.* III p. leç. 37).

Digitized by Google

La gloire intérieure de Dieu est sa propre félicité, dont la source est en lui-même. Et cette gloire est infinie, parce qu'elle n'est autre que lui-même. D'où il suit qu'elle ne peut jamais être accrue ni diminuée, Dieu étant immuable. Ce n'est donc pas la gloire intérieure de Dieu que nous demandons dans l'Oraison dominicale, non plus que son augmentation, puisque cette gloire est invariable et ne dépend de nous en aucune sorte.

Il n'en est pas de même de la gloire extérieure de Dieu. Cette gloire consiste dans la connaissance que les créatures intelligentes, c'est-à-dire les anges et les hommes, peuvent avoir de son essence et de sa grandeur infinie, et dans la louange qu'ils lui en donnent. On appelle cette gloire extérieure, parce qu'elle lui vient du dehors. Et parce que tout ce qui n'est pas Dieu est variable, mais susceptible de plus et de moins, ainsi la gloire extérieure de Dieu peut être plus ou moins grande et plus ou moins parfaite. Dès lors on conçoit que nous pouvons faire des vœux pour celle-ci, et prier Dieu par conséquent qu'il soit glorifié, ce que nous ne pouvons pas faire en ce qui concerne sa gloire intérieure.

Pour vous faire bien saisir la différence qu'il y a entre la gloire intérieure de Dieu et sa gloire extérieure, je les comparerai à la gloire même de l'homme. Lorsqu'un artiste, par exemple, a produit une œuvre supérieure à celles de tous ses rivaux, il a le sentiment de sa valeur, et c'est ce qu'on peut appeler sa gloire intérieure. Cette gloire lui cause une joie intime qui ne dépend pas de l'approbation ou du dédain des hommes. Que si le public, après cela, reconnaît son mérite et lui en donne des louanges, voilà sa gloire extérieure, qui peut être plus ou moins grande, selon que la connaissance que l'on aura de sa supériorité sera plus ou moins parfaite, et que le public voudra le reconnaître. Car le public peut, ou ignorer cette supériorité, ou la méconnaître, ou la nier ; mais cela n'empêche pas que la supériorité soit réelle, et

Digitized by Google

que celui qui a conscience de la posséder n'en jouisse. Et de même que les louanges des hommes n'ajoutent rien à cette supériorité prise en elle-même, de même leur indifférence ou leur hostilité n'en peuvent rien ôter. Ainsi en est-il de la gloire de Dieu. En tant que cette gloire est en lui-même et est lui-même, nous n'y pouvons rien ; mais en tant que les perfections divines sont susceptibles d'être connues des hommes, ceux-ci peuvent les connaître plus ou moins, et plus ou moins aussi les louer.

5. Cette distinction bien établie, nous disons : Puisque Dieu est infiniment, complétement et parfaitement heureux par sa gloire intérieure, comme nous venons de le voir plus haut, il n'a donc aucun besoin de la gloire qui peut lui venir des créatures. Mais si, n'ayant pas besoin de cette gloire, il nous enseigne néanmoins à la souhaiter et à la demander, c'est donc qu'il nous est nécessaire à nous-mêmes de la lui rendre. Cela est, en effet, absolument nécessaire et absolument indispensable, et voici comment saint Augustin le démontre : « Quand vous demandez à Dieu que son saint nom soit sanctifié, disait-il aux fidèles d'Hippone, il semble que c'est plutôt pour lui que vous priez que pour vous-mêmes. Car c'est sa gloire que vous souhaitez et non pas la vôtre. Mais pour dire le vrai, c'est pour vous-mêmes que vous priez et non pour Dieu. Ce que vous demandez en disant : *Que votre nom soit sanctifié*, c'est votre propre bien et votre propre avantage, et non celui de Dieu. Car vous demandez que le nom de Dieu, qui est toujours saint en lui-même, soit sanctifié en vous. Qu'est-ce à dire, soit sanctifié ? qu'il soit réputé saint dans vous, qu'il ne soit pas méprisé, mais honoré dans votre personne. Vous voyez donc que ce que vous désirez est votre propre bien ; car si vous méprisez le nom de Dieu, vous faites un grand mal qui tombe sur vous-mêmes et non pas sur Dieu [1]. »

[1] Serm. 48, *de diversis*, cap. IV, n. 4. — Dicimus *sanctificetur nomen tuum* : non quod optemus Deo, ut sanctificetur orationibus nostris ; sed

Digitized by Google

6. Voilà comment Dieu n'a aucun besoin que nous l'honorions et le glorifions, et en même temps comment nous avons nous-mêmes besoin de l'honorer et de le glorifier. Car c'est notre bien, et en même temps notre devoir, dit notre catéchisme, devoir très-rigoureux, puisque glorifier Dieu consiste principalement à garder toute sa loi, comme nous le verrons bientôt. Devoir très-noble, puisque c'est celui qu'accomplissent dans le ciel les anges et les saints, *disant sans relâche le jour et la nuit : Saint, saint, saint, le Seigneur, Dieu tout-puissant, qui est, qui a été et qui sera à jamais*[1]. Devoir enfin si étendu que, quoi que nous fassions pour nous en acquitter, jamais nous ne ferons assez. Car Dieu est digne d'une gloire infinie, et tous nos hommages sont nécessairement finis. A la vérité, Dieu ne demande de nous que ce que nous pouvons faire ; cependant il n'en est pas moins vrai qu'en faisant tout ce que nous pouvons, nous ne glorifions pas Dieu autant qu'il mérite de l'être.

D. — Comment pouvons-nous sanctifier le nom de Dieu ?

quod petamus ab eo, ut nomen ejus sanctificetur in nobis. Cæterum a quo Deus sanctificetur, qui ipse sanctificat? Sed quia ipse dixit (*Levit.* xx, 7). *Sancti estote, quoniam et ego sanctus sum*, id petimus et rogamus, ut qui in baptismo sanctificati sumus, in eo quod esse cœpimus perseveremus, et hoc quotidie deprecamur. Opus est enim nobis quotidiana sanctificatione : ut qui quotidie delinquimus, delicta nostra sanctificatione assidua repurgemus. Quæ autem sit sanctificatio, quæ nobis de Dei dignatione confertur, Apostolus prædicat dicens (I *Cor.* vi, 9, 10 et 11) : *Neque fornicarii, neque idolis servientes, neque adulteri, neque molles, neque masculorum appetitores, neque fures, neque fraudatores, neque ebriosi, neque maledicti, neque raptores, regnum Dei consequentur. Et hæc quidem fuistis, sed abluti estis, sed justificati estis in nomine Domini Jesu Christi, et in Spiritu Dei nostri*. Sanctificatos nos dicit in nomine Domini Jesu Christi, et in Spiritu Dei nostri. Hæc sanctificatio, ut in nobis permaneat oramus : et quia Dominus et judex noster sanato a se et justificato comminatur jam non delinquere, ne quid ei deterius fiat, hanc continuis orationibus precem facimus, hoc diebus ac noctibus postulamus, ut sanctificatio et vivificatio, quæ de Dei gratia sumitur, ipsius protectione servetur (S. Cypr. *de Orat. dom*).

[1] Apoc. iv, 8.

Digitized by Google

R. — Nous le pouvons de trois manières : en nous réjouissant de la gloire que Dieu se rend à lui-même, en le glorifiant par une vie sainte, et en travaillant à le faire glorifier par les autres.

7. Expl. — 1° *En nous réjouissant de la gloire que Dieu se rend à lui-même.* — Il est constant que les trois personnes divines se rendent mutuellement gloire, honneur et louange, suivant ce que dit l'apôtre saint Jean : *Il y en a trois qui se rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe et l'Esprit-Saint*[1].

Le Père aime son Fils, et par affection il lui donne la gloire qui lui appartient. C'est ce que le Fils se plaît à reconnaître : *Mon Père*, dit-il, *qui m'a envoyé, a lui-même rendu témoignage de moi*[2]. Et il lui a donné un nom, dit l'Apôtre, qui est au-dessus de tout nom, et qui ne peut être attribué à personne autre qu'à lui[3]. Le Fils se complaît en cette gloire, qui est la plus grande de toutes les gloires du monde que lui donne son principe éternel ; c'est pourquoi il dit : *Ce n'est pas moi qui cherche ma gloire, mais c'est mon Père, car c'est mon Père qui me glorifie*[4]. Le Père a effectivement bien fait paraître qu'il aime à glorifier son Fils, lorsque sur les bords du Jourdain et au sommet du Thabor, il proclame sa qualité et sa grandeur, en disant : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection*[5]. Et ce Fils divin nous dévoile que non-seulement son Père l'a glorifié dans le temps, mais qu'il l'a glorifié à jamais et de toute éternité : *Père*, lui dit-il dans sa prière après la dernière cène, *glorifiez-moi maintenant en vous-mêmes de cette gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût*[6].

Ce que nous disons du Père, qu'il glorifie son Fils, doit se dire du Fils à l'égard de son Père. De toute éternité, il le loue et le glorifie, comme il l'a loué pendant son

[1] Joan. v, 7. — [2] Joan. v, 37. — [3] Philip. ii, 9. — [4] Joan. viii, 50. — [5] Matth. iii, 17; xvii, 5. — [6] Joan. xvii, 5.

Digitized by Google

passage sur la terre, ainsi que lui-même en rend témoignage. *Je vous ai glorifié sur la terre*, dit-il à son Père ; *j'ai achevé l'ouvrage dont vous m'aviez chargé... J'ai fait connaître votre nom aux hommes*[1]. La glorification réciproque est même exprimée en termes très-formels : *Glorifiez votre Fils*, dit encore JÉSUS-CHRIST à son Père, *afin que votre Fils vous glorifie*[2].

Il en faut dire également autant du Saint-Esprit à l'égard du Père et du Fils, car il honore, il loue et il glorifie et le Père et le Fils. Et ainsi les trois Personnes divines, qui nous ont fait sans nous, ont aussi des louanges sans nous. Au reste, Dieu est lui-même sa propre gloire, comme nous l'avons déjà dit ; gloire que le cœur ne peut concevoir, ni la langue des hommes exprimer. Et cette gloire demeure éternellement. Elle est avant le commencement des siècles et durera au-delà des siècles.

Si donc, sachant que Dieu se sanctifie, c'est-à-dire s'estime, s'aime et se glorifie lui-même, nous en éprouvons de la consolation et de la joie, pensant que cette gloire que Dieu se rend est digne de lui et qu'elle répare les défauts de celle qui lui vient de nous, nous commençons par là même à le glorifier, par le bon mouvement de notre cœur qui prend à cette gloire autant de part qu'il peut.

8. 2° *En le glorifiant nous-mêmes par une vie sainte.* — De même qu'un fils glorifie ou déshonore son père, selon que sa conduite est irréprochable ou digne de mépris, ainsi nous glorifions Dieu ou nous le déshonorons, selon que notre vie est sainte ou criminelle. Et parce que la vie est toute criminelle quand les pensées, les paroles et les actions sont répréhensibles ; et qu'elle est sainte au contraire quand nos pensées, nos paroles et nos actions sont conformes à la loi divine ; pour glorifier Dieu par une vie sainte, il faut donc le glorifier tout à la fois par nos pensées, par nos paroles et par nos actions.

Or nous glorifions Dieu par nos pensées quand, non

[1] Joan. XVII, 4 et 6. — [2] Joan XVII, 1.

Digitized by Google

contents de les détourner de tout mal, nous nous plaisons à la méditation des vérités de notre sainte foi ; quand nous contemplons le Seigneur en lui-même et à travers les créatures ; quand nous admirons ses perfections infinies ; quand nous nous perdons dans les abîmes de sagesse et de science qu'il recèle en lui ; quand nous concevons de lui, par ces considérations, une grande idée et une haute estime ; quand nous nous plaisons au souvenir de ses grâces ; quand notre volonté s'attache à l'observation de sa loi ; quand notre cœur s'élève vers lui par un sentiment d'amour très-pur, très-soumis, très-dévoué ; quand enfin et surtout nous nous réjouissons par la pensée qu'il y a des chrétiens meilleurs que nous, qui font plus de bien que nous, desquels Dieu reçoit plus de gloire que de nous, et qui suppléent ainsi à notre extrême insuffisance.

Si nos pensées glorifient Dieu, nos paroles le glorifient aussi facilement, *car la bouche*, dit le Sauveur, *parle de l'abondance du cœur* [1]. Nous glorifierons Dieu par nos paroles en ne prononçant jamais son saint nom qu'avec respect et gravité ; en racontant volontiers les merveilles de sa puissance et les miracles de sa grâce : en récitant avec une pieuse attention les formules des prières orales ; en chantant des cantiques et des psaumes soit à l'église soit même chez nous ou dans les champs pendant notre travail. Marie a fait éclater les louanges du Seigneur par des paroles qui seront redites jusqu'au dernier jour du monde. *Mon âme glorifie le Seigneur*, s'est-elle écriée dans un transport d'amour et de reconnaissance, *car il a fait en moi de grandes choses et son nom est saint* [2]. Dans le ciel, le bonheur des anges et des bienheureux consiste à louer à jamais le Dieu tout-puissant : *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te* [3]. Mais souvenez-vous ici que, pour que nos paroles glorifient Dieu, il faut qu'elles soient l'expression du cœur. Des

[1] Matth. XII, 34. — [2] Luc. I, 46 et 49. — [3] Ps. LXXXIII, 5.

Digitized by Google

paroles qui ne viennent pas de plus loin que des lèvres n'honorent pas Dieu, comme nous l'avons expliqué en parlant des qualités de la prière.

Mais ce qui donne le plus de gloire à Dieu, ce sont nos bonnes actions. Car elles manifestent la force de sa grâce, qui nous les fait accomplir, puisque sans elle nous ne pouvons en accomplir aucune. Elles manifestent aussi sa bonté, qui daigne venir à notre secours malgré les nombreuses ingratitudes dont nous nous sommes rendus coupables, afin de nous aider à mériter le ciel. Elles manifestent sa fidélité, puisqu'elles sont un signe qu'il nous a assistés, suivant la promesse qu'il nous a donnée de le faire toutes les fois que nous le lui demanderions comme il faut. Puis donc qu'il résulte de nos bonnes œuvres tant de gloire pour Dieu, nous devons les multiplier le plus que nous pouvons, afin de donner à Dieu toute la gloire dont nous sommes capables, regrettant encore de ne pouvoir lui en donner davantage. Multiplions, dis-je, nos bonnes œuvres : et celles qui se rapportent plus directement à Dieu, comme les prières, les visites à l'église, l'assistance à la sainte messe et aux autres offices, la confession de notre foi dans les temps de persécution [1] ; et celles qui se rapportent plus directement à la mortification de nos passions et à la sanctification de notre âme, comme la rupture des liaisons criminelles, la fuite des occasions dangereuses, la privation de certaines choses même li-

[1] Sanctificatur nomen Dei maxime dum pro illo persecutiones patiuntur christiani et ærumnas ac mortem, et dum pro gloria Dei sanguinem fortiter fundunt. Nulla enim major est laus Dei, quam martyrium pro ejus nomine subire, hoc est sacrificium illi gratissimum quo nomen ejus sanctificatur. De illo interpretatur Augustinus, et alii illud psalmi : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo.* Intelligit enim de calice passionis et mortis, de quo Dominus dixit : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum?* Quem dicit Augustinus accipere martyres, et illum bibere, et sic nomen Dei invocare et sanctificare, dum capitis sui imitantur passionem, pro eo tolerando mortem. Unde et subditur : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* Pretiosa utique oblatio, pretiosum sacrificium (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 3, n. 7).

Digitized by Google

cites, le jeûne, l'abstinence, les veilles ; et celles enfin qui se rapportent plus directement au prochain, comme les aumônes, la visite des malades, le pardon des injures, la réconciliation des ennemis. Et pour tout dire en un mot, nous devons glorifier Dieu par nos œuvres en accomplissant toute la loi, et en l'accomplissant dans toute sa perfection. Car c'est seulement ainsi que, nous rendant selon notre pouvoir les imitateurs de Dieu, il sera vraiment glorifié en nous.

9. 3° *En travaillant à le faire glorifier par les autres.* — Pour remplir le devoir que nous avons de glorifier Dieu, il ne nous suffit pas de nous réjouir de la gloire qu'il se donne et de le glorifier nous-mêmes par nos pensées, par nos paroles et nos actions, il faut encore travailler à le faire glorifier par les autres hommes. Telle est l'étendue que comporte cette première demande de l'Oraison dominicale que nous expliquons : *Que votre nom soit sanctifié.* Ces paroles sont en effet générales ; et par cela même qu'elles ne disent pas : que votre nom soit sanctifié par toutes les créatures capables de lui donner de la gloire, c'est-à-dire par nous-mêmes et par tous les autres hommes, David nous fournit un magnifique commentaire de ces paroles lorsqu'il dit : *Que les rois de la terre avec tous leurs sujets, que tous les princes et les juges du monde, que les jeunes hommes et les vierges; que les vieillards et les adolescents louent le nom du Seigneur, car son nom seul est grand* [1].

[1] Ps. CXLVIII, 11 et 12. — Sanctificatur nomen Dei, dum nos mutuo excitamus ad hanc laudem. Imo, et creaturas ipsas irrationales ad laudem sui Creatoris invitamus, sicut faciebant pueri Babylonici in fornace per illud suum canticum : *Benedicite omnia opera Domini Domino.* Sic et ipse David glorificare cupiens nomen Domini, videnque suam insufficientiam, invocat cœlum empyreum, omnes angelos et cœlestes spiritus; invocat etiam cœlum stelliferum, firmamentum, solem, lunam, stellas : præterea descendit ad elementa, invocans ignem, aerem, nivem, grandinem, ventum et volucres. Deinde adhuc infra descendens, invocat montes, colles, arbores, cum omnibus fructibus et foliis ; ac terram cum omnibus suis animalibus, etiam usque ad dracones et serpentes ; denique et abyssos

Digitized by Google

10. Mais que faut-il faire pour que les autres glorifient Dieu ? Il faut en premier lieu les y porter par de sages paroles dites à propos. Il faut par conséquent les instruire lorsqu'ils sont ignorants ; il faut les modérer lorsqu'ils sont emportés ; il faut les exciter lorsqu'ils sont nonchalants. Et ne croyez pas que ces divers offices regardent seulement les prêtres ; ils regardent tous les chrétiens, ils les obligent tous, parce que Jésus-Christ a mis dans la bouche de tous indistinctement cette demande : *Que votre nom soit sanctifié.* Ils regardent surtout les parents, les maîtres et chefs de maison, qui seraient tout à fait inexcusables principalement s'ils laissaient ceux qui sont sous eux insulter et blasphémer Dieu sans les reprendre. Mais en général, reprendre les blasphémateurs ne suffit pas ; car ne pas blasphémer n'est pas glorifier Dieu, et notre devoir est de porter notre prochain à le glorifier par les mêmes actes que nous le glorifions nous-mêmes. L'amour que nous devons à Dieu et l'amour que nous devons à notre prochain nous y obligent également. Car si nous aimons Dieu, nous devons faire tous nos efforts pour que tous les hommes lui rendent gloire ; on ne concevrait pas un fils qui se contenterait d'honorer son père, sans se soucier s'il est ou non honoré de ceux qui l'entourent. De même, si nous aimons vraiment notre prochain, nous les porterons par tous les moyens à notre disposition, non pas seulement à éviter le malheur de blasphémer Dieu, mais à goûter la joie de le glorifier.

11. Que si nous n'avons pas le droit de parler, comme sont en général les enfants et les inférieurs, ou si notre

cum suis aquis, ut laudent nomen Domini. Tunc rediens et dirigens vocem suam ad animas rationales, convocat omnis generis, conditionis et status, ætatis et sexus : *Reges terræ et omnes populi, principes et omnes judices terræ, juvenes et virgines, senes cum junioribus, laudent nomen Domini, quia exaltatum est nomen ejus solius.* Deinde videns se ulterius progredi non posse, elevans vocem clamat et concludit : *omnis spiritus laudet Dominum* ; id est : quidquid animam habet omnem vitam, spiritum et omnem vocem, in hoc unicum impendat, ut glorificetur nomen Domini (Marmant, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 3, pr. 1).

Digitized by Google

parole est inefficace, nous avons pour porter les hommes à glorifier Dieu un moyen plus fort que la parole, et c'est le bon exemple. Quand des chrétiens sont humbles, modestes, doux, affables, miséricordieux, charitables, bienfaisants à tout le monde, ils gagnent les cœurs par leurs vertus, touchent et convertissent les méchants, qui admirent en eux les effets de la vraie religion, et ainsi Dieu est glorifié. Qu'est-ce qui attirait au commencement de l'Église tant d'infidèles à la foi de Jésus-Christ, sinon la sainteté et le bon exemple des premiers chrétiens ? Aussi la première et principale exhortation que les apôtres faisaient aux nouveaux convertis après qu'ils les avaient baptisés, était qu'ils édifiassent le prochain par leur bonne vie, et que leurs actions fussent irréprochables. *Conduisez-vous parmi les gentils*, leur disait saint Pierre, *d'une manière pure et sainte, afin qu'au lieu qu'ils médisent de vous, comme si vous étiez des méchants, les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire les portent à rendre gloire à Dieu au jour qu'il daignera les visiter par sa grâce* [1]. De son côté, saint Paul ne recommandait rien tant aux nouveaux chrétiens, sinon *qu'ils eussent soin de se conduire d'une manière qui soit digne de l'Evangile de* Jésus-Christ [2], et de la doctrine qu'ils avaient embrassée. *Soyez irréprehensibles et sincères*, ajoutait-il, *afin qu'étant enfants de Dieu vous soyez sans tache au milieu d'une nation dépravée et corrompue, parmi laquelle vous brilliez comme des astres dans le monde* [3]. C'est ainsi que nous contribuons à la sanctification du nom de Dieu dans les astres ; notre sainteté est une émanation et un rejaillissement de la sainteté de Dieu, qui par ce moyen est reconnu et adoré de tous les hommes. Les grandes vertus que nous pratiquons par sa grâce sont comme autant de voix qui font retentir de toute part ses perfections infinies. Ainsi nous accomplissons cet ordre que Jésus-Christ nous a donné lorsqu'il a dit : *Que votre lumière luise devant les hommes,*

[1] I Petr. II, 12. — [2] Philip. I. 27. — [3] Philip. II, 15.

Digitized by Google

afin que voyant vos bonnes œuvres ils glorifient votre Père qui est dans le ciel[1].

Saint Jean Chrysostome fait sur cet important sujet plusieurs réflexions remarquables que je veux vous rapporter. « Celui qui pratique les vertus, dit-il, quoiqu'il soit caché et ne dise mot, instruit néanmoins ceux qui le voient et ceux qui ne le voient pas ; les uns par sa vie exemplaire, les autres par sa réputation. Et ainsi il se fait de grands trésors de mérites pour l'éternité, et s'attire des grâces immenses non-seulement par ses vertus et par ses bonnes œuvres, mais encore par la bonne vie de ceux qui sont excités par son exemple à glorifier Dieu. Un homme de cette sorte loue et glorifie Dieu par une infinité de bouches et de langues. Car il n'a pas seulement pour témoins de sa vie ceux qui le connaissent et qui l'admirent, et avec lui le Seigneur qu'il sert, mais encore ceux qui ne le connaissent pas et qui sont instruits de sa sainteté par le rapport que les autres leur en font, et ceux mêmes qui habitent des terres et des régions très-éloignées du lieu où il est. Que dis-je ? non-seulement ses amis, mais même les ennemis qui pourraient haïr sa personne, révèrent et honorent en lui une si éminente vertu. Car la vertu d'elle-même est si puissante qu'elle ferme la bouche à ses plus grands ennemis. Et comme ceux qui ont mal aux yeux n'oseraient les ouvrir pour voir les rayons du soleil, ainsi l'iniquité n'oserait regarder la vertu en face : aussitôt que celle-ci commence à paraître, celle-là se détourne et lui cède la victoire[2]. » Saint Grégoire de Nysse exprime de semblables pensées d'une manière non moins forte et non moins vive : « Quel est l'homme assez étranger à tout sentiment de justice et d'humanité, s'écrie-t-il, pour que, à la vue d'une conduite pure, vertueuse, irréprochable, signalée par la tempérance, par la sagesse, par la fermeté à résister aux assauts des passions, aux amorces de la volupté, aux séductions de la mollesse

1 Matth. v, 16. — 2 Hom. XII, *in Gen.*

Digitized by Google

et de la sensualité, à tous les mouvements de l'orgueil, n'usant de ses biens qu'autant que le besoin l'exige, luttant contre la chair, faisant consister dans la vertu seule et toutes les richesses, et toute la puissance, il ne s'empresse pas de glorifier le saint nom qu'il voit invoqué par de telles mœurs [1] ? » Telle est l'efficacité d'une sainte vie pour porter les autres hommes à glorifier Dieu.

Mais si nous devons avoir du zèle pour porter les autres par nos saints exemples à glorifier Dieu, nous devons en avoir bien plus pour éviter de les porter par nos mauvais exemples à le déshonorer. Ce serait un des plus grands malheurs qui puissent nous arriver. « Ceux qui vivant mal, se donnent comme chrétiens, dit saint Augustin, non-seulement font injure pour leur compte à Jésus-Christ ; mais ils sont ceux dont il est écrit, que c'est à cause d'eux que le nom de Dieu est blasphémé [2]. » Le divin Sauveur enseigne expressément d'eux qu'il leur aurait été plus avantageux de ne pas venir au monde, ou d'être jetés au fond de la mer avec une pierre au cou aussitôt après leur naissance, car ils travaillent directement à entraver et à détruire l'œuvre que Jésus-Christ est venu accomplir ici-bas, c'est-à-dire le salut de tous les hommes. Comme donc les justes sont la bonne odeur de Jésus-Christ, ainsi les pécheurs sont la mauvaise odeur de Jésus-Christ. Et tandis qu'il est loué dans les bons, il est blasphémé dans les méchants. En un mot, les mauvais chrétiens, selon la doctrine des Pères, sont à tout égard la honte, et l'opprobre de Jésus-Christ, et parce qu'ils le déshonorent en eux-mêmes, et parce qu'ils le font blasphémer dans les autres, et parce que cet aimable Maître rougira d'eux devant son Père, et parce que le démon, qu'ils auront suivi sans qu'il ait rien fait

[1] Tract. *de Orat. dom.*

[2] Tract. L, *in Joan.* — Nomen Dei per vos blasphematur inter gentes (*Rom.* II, 24). Cfr. Ingressi sunt ad gentes, ad quas introierunt, et polluerunt nomen sanctum meum : cum diceretur de eis, populus Domini iste est, et de terra ejus egressi sunt (*Ezech.* XXXVI, 20)

Digitized by Google

pour eux, triomphera de lui, qu'ils auront abandonné encore qu'il ait donné pour eux son sang et sa vie [1].

12. Enfin, nous pouvons encore travailler à la sanctification du nom de Dieu par les autres hommes au moyen de la prière Alors même que les deux premiers moyens réussissent, il ne faut pas négliger celui-ci, parce que l'efficacité en est plus sûre et plus étendue. La prière assurera d'ailleurs les fruits produits par nos paroles et par nos bons exemples [2].

A plus forte raison, faut-il employer le moyen de la prière, lorsque les autres ne réussissent pas. Vous avez parlé, et l'on ne vous écoute pas ; vous donnez de bons exemples, on ne les suit pas. Tout en continuant à mener une vie qui soit une prédication muette, priez avec ferveur, avec confiance et sans vous lasser, et vous lasserez Dieu qui finira par ramener à lui les pécheurs. C'est ce

[1] Quæ omnia quandocumque ipse considero, terribilis me quidam cum mentis consternatione horror invadit, metuentem scilicet, ne si aliud agendo in rebus vanis animum occupavero, a Dei charitate dejectus, Christo dedecor sim. Qui enim assidue nunc suis nos artificiis circumvenire, et mundialis hujus vitæ illecebris inescant omni conatu efficere studet, ut datorum nobis a Deo beneficiorum, Deique ipsius memoriam ex animis nostris evellat. Is ubi hinc migraverimus, cum animarum nostrarum exitio nobis insultans, contemptionem Domino nostram contumeliose exprobrabis, et defectione ab ipso nostra, gloriandi quasi materia adversus illum utetur, cum nos ipse neque creavit, neque pro nobis mortem subierit, sibi tamen, spretis Dei præceptis, obsequentes habuerit. Equidem illam ego futuram adversus Dominum contumeliosam exprobrationem, et insolentem hostis gloriationem, graviora esse status, quam gehennæ supplicia (S. Basil. *Reg.* etc.).

[2] In sanctificatione igitur perseverantiam, hoc est, ut in sanctificatione perseveremus, nos ab eo petere iste doctor (sanctus Cyprianus) intelligit, cum sanctificati dicimus, *Santificetur nomen tuum*. Quid est enim aliud petere quod accipimus, nisi ut id quoque nobis præstetur, ne habere desinamus? Sicut ergo sanctus, cum Deum rogat, ut sanctus sit, id utique rogat, ut sanctus esse permaneat : ita utique et castus, cum rogat, ut castus sit : continens, ut continens sit ; justus, ut justus ; pius, ut pius ; et cætera quæ contra Pelagianos dona esse defendimus, hoc sine dubio petunt, ut in eis perseverent bonis, quæ se accepisse noverunt. Quod si accipiunt, profecto et ipsam perseverantiam magnum Dei donum, quo cætera dona ejus conservantur, accipiunt (S. Aug. *de don. Persever.* c. 2, n. 4).

Digitized by Google

que fit sainte Monique à l'égard de son mari et de son fils, et elle eut la joie de les voir tous deux glorifier Dieu. A son exemple, prions pour ceux de notre maison qui pourraient avoir le malheur de vivre loin de Dieu, afin qu'il les change et les amène à le glorifier avec nous. Prions même pour les justes, afin qu'ils deviennent plus justes encore et rendent plus de gloire à Dieu. Prions pour tous ceux qui n'ont plus la foi afin qu'elle leur soit rendue; pour tous ceux qui croyant bien se conduisent mal, afin que leur vie soit mise d'accord avec leur foi ; pour tous ceux qui chancellent, afin qu'ils soient affermis ; pour les prêtres, afin qu'ils soient zélés ; pour les fidèles, afin qu'ils soient dociles. Ainsi toutes les voix chrétiennes, partant d'un cœur tout entier à Dieu, s'uniront pour ne former qu'une seule louange au Seigneur.

Mais pour que le nom de Dieu soit vraiment sanctifié sur la terre comme il est sanctifié dans le ciel, ainsi que nous le demandons quand nous disons : *Sanctificetur nomen tuum*, il ne faut pas oublier de prier pour les hérétiques, pour les schismatiques et pour les infidèles, d'autant moins que les deux autres moyens dont il a été question tout à l'heure ne sont généralement pas susceptibles d'être employés. Vous ne pouvez pas en effet aller faire connaître aux infidèles le vrai Dieu, ni les édifier par votre conduite. Il est très-rare aussi que vous puissiez le faire à l'égard des hérétiques et des schismatiques. Mais vous pouvez prier pour eux tous ; et le pouvant, vous le devez. En ne le faisant pas, ce serait une marque que vous n'aimez ni Dieu ni votre prochain. Priez donc et prions tous pour que Dieu envoie des apôtres à ceux qui sont aveuglés par les erreurs des hérésies, et à ceux qui gémissent dans les ombres du paganisme et de l'idolâtrie. Prions pour que tous soient amenés à la vérité et à la lumière, pour que tous croient en un seul Dieu et en son Fils JÉSUS-CHRIST, pour que tous fassent les œuvres

Digitized by Google

de la foi, pour que tous en rendant gloire à Dieu soient sauvés, afin qu'ils continuent à le glorifier dans les siècles.

13. Et si nous avons vraiment l'amour de Dieu et du prochain, à nos prières nous devons joindre quelques aumônes, afin de fournir aux nécessités des missionnaires et des missions. Ceux-ci donnent leur vie ; ne donnerons-nous pas quelques sous pour les nourrir et les vêtir, pour acheter des objets de piété aux nouveaux frères qu'ils nous gagnent en JÉSUS-CHRIST, pour concourir à leur bâtir des églises et à donner à leurs enfants une éducation chrétienne ? Tout cela, c'est glorifier et faire glorifier par les autres le saint nom de Dieu. Et celui qui, pouvant faire tout cela ne le fait pas, encore une fois se ment à lui-même et ment à Dieu, c'est-à-dire n'est pas vraiment sincère lorsqu'il prononce ces paroles : *Sanctificetur nomen tuum.* Soyons donc tous, vous dirai-je en terminant, soyons tous de la *Propagation de la foi*, qui a été organisée par quelques pauvres ouvrières de Lyon précisément pour prier pour la conversion des infidèles et pourvoir aux besoins de ceux qui les évangélisent. C'est le moyen facile d'accomplir un grand devoir [1].

[1] *Magnificate Dominum mecum.* Nolo solus magnificare Dominum... Aurigam perditi homines amant, et quisquis amaverit aurigam aut venatorem, vult ut totus populus cum illo amet... et christianus non clamat in Ecclesia, ut ametur cum illo veritas Dei ?... Si amatis Deum, rapite omnes ad amorem Dei, qui vobis junguntur, et omnes qui sunt in domo vestra... Ergo rapite quos potestis, hortando, portando, rogando, disputando, rationem reddendo, cum mansuetudine, cum lenitate (S. AUG. *in Ps.* XXXIII, *Enarr.* II, n. 6 et 7). — Ut hæc petitiones quam vim habeant et quid valeant planius intelligatur, pastoris erunt partes monere fidelem populum, verba illa, sicut in cœlo et in terra, ad singulas referri posse primarum trium postulationum : ut sanctificetur nomen tuum sicut in cœlo et in terra ; item, adveniat regnum tuum sicut in cœlo et in terra ; similiter, fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra. Cum autem petimus ut sanctificetur nomen Dei, id sentimus ut augeatur sanctitas et gloria divini nominis. Quo loco parochus animadvertet ac docebit pios auditores non id dicere Salvatorem, ut eodem modo sanctificetur in terra, quo et in cœlo, id est, ut amplitudine terrestris sanctificatio cœlestem exæquet ; hoc enim fieri nullo pacto potest, sed ut ex charitate, ex intimo animi studio

Digitized by Google

D. — Pourquoi JÉSUS-CHRIST nous fait-il demander à Dieu la sanctification de son nom, puisque c'est nous qui devons le sanctifier ?

R. — C'est pour nous faire entendre que nous ne pouvons pas le sanctifier par nous-mêmes, mais que nous avons besoin pour cela du secours de Dieu.

14. EXPL. — Il semble en effet que c'est à ceux-là qui doivent faire une chose, qu'il faut le demander. Puis donc que c'est aux hommes à glorifier Dieu, JÉSUS-CHRIST, semble-t-il, aurait dû simplement leur en faire le commandemement, et non pas leur mettre dans la bouche cette prière à Dieu : *Que votre nom soit sanctifié*. Mais JÉSUS-CHRIST n'en a pas agi ainsi ; et parce qu'il est la souveraine sagesse, nous devons croire qu'il a eu pour cela quelque raison considérable. Les saints Pères nous en font du moins connaître une qui est très-grave et très-suffisante. JÉSUS-CHRIST, disent-ils, nous fait demander à Dieu que son nom soit sanctifié, quoique ce soit par vous qu'il doive l'être, parce que si lui-même ne nous y aide pas, nous ne voulons, ni ne savons, ni ne pouvons de nous-mêmes le sanctifier comme il faut. Cette doctrine résulte de ce qu'enseigne saint Paul, que *nous ne sommes pas capables de former de nous-mêmes aucune bonne pensée, comme de nous-mêmes, mais que c'est Dieu qui nous en rend capables*[1]. En effet, si nous ne sommes

id agatur. Etsi verissimum illud est, sicuti est divinum nomen per se sanctificatione non egere, cum sanctum et terribile sit, quemadmodum ipse Deus suapte natura sanctus est, neque ei ulla sanctitas qua ab omni æternitate præditus non fuerit, possit accedere; tamen quod in terris longe minori honore afficitur quam par est, nonnunquam etiam maledictis et nefariis vocibus violatur ; propterea cupimus ac petimus ut laudibus, honore, gloria celebretur ad exemplum laudum, honoris et gloriæ quæ illi in cœlo tribuuntur, id est, ut sic honor et cultus in mente, in animo, in ore versetur, ut omni veneratione et intima, et externa prosequamur, omnique celebritate excelsum, purum et gloriosum Deum ad imitationem supernorum ac cœlestium civium complectamur (CATECH. CONC. TRIDENT. cap. 40, § 2).

[1] II Cor. III, 5.

Digitized by Google

pas même capables de former une bonne pensée, bien moins encore sommes-nous capables de faire aucune action. Mais sanctifier le nom de Dieu est une bonne action ; nous ne pouvons donc pas le sanctifier si nous sommes abandonnés à nos propres et seules forces, et voilà pourquoi nous demandons à Dieu que son nom soit sanctifié, lui faisant entendre par là qu'il vienne à notre secours afin que nous le sanctifions, comme c'est notre devoir.

Ces mots : *Que votre nom soit sanctifié*, expriment donc tout à la fois un vœu et une prière. Ils expriment le vœu filial que le nom de Dieu soit sanctifié par lui-même et par toutes les créatures, de la manière que nous avons expliquée dans la question précédente. Et ils expriment la prière que Dieu nous donne les secours nécessaires pour que nous sanctifions ce nom adorable autant que le comporte notre nature. Par ces explications, vous comprenez que JÉSUS-CHRIST n'aurait nullement atteint le but qu'il se proposait en nous commandant simplement de sanctifier le nom de Dieu ; mais qu'il l'a au contraire très-heureusement et très-pleinement atteint en nous faisant prononcer ces paroles si pleines de sens : *Que votre nom soit sanctifié.*

D. — Quelle sera la récompense de ceux qui auront glorifié le nom de Dieu ?

R. — C'est qu'ils seront à leur tour glorifiés de Dieu.

15. EXPL. — Glorifier le nom de Dieu, c'est, comme nous l'avons vu, connaître Dieu et accomplir sa loi, et faire tous ses efforts pour que les autres hommes pareillement connaissent Dieu et accomplissent sa loi. Glorifier Dieu n'est donc faire autre chose que ce que JÉSUS-CHRIST est venu faire sur la terre ; puisque lui-même nous déclare, d'un côté, qu'il n'est pas venu renverser la loi, mais l'accomplir [1] ; et de l'autre, que c'est en faisant con-

[1] Matth. v, 17.

Digitized by Google

naître aux hommes le nom de Dieu, qu'il a accompli l'ouvrage dont il avait été chargé [1]. En dernière analyse, glorifier Dieu n'est donc autre chose que suivre JÉSUS-CHRIST et s'associer à son œuvre. Or, si JÉSUS-CHRIST a été glorifié de son Père précisément pour avoir accompli ces choses, l'on peut légitimement conclure que nous serons aussi glorifiés de Dieu si nous faisons ce qu'il a fait. Mais JÉSUS-CHRIST n'a pas voulu que nous fussions réduits à tirer cette conséquence; il nous a donné l'assurance formelle et directe que notre récompense serait semblable à la sienne : *Si quelqu'un*, a-t-il dit expressément, *se fait mon ministre, mon Père l'honorera* [2]. Déjà dans l'ancienne loi Dieu avait dit avec non moins de précision : *Je glorifierai quiconque m'aura glorifié* [3]. Quel encouragement à sanctifier le nom de Dieu ! Souvent l'on s'occupe à honorer les hommes, et l'on ne reçoit en récompense que l'indifférence, le dédain ou même le mépris. Soyons plus sages ; honorons Dieu, et nous en serons honorés.

Et en quoi consistera cet honneur ? Il consistera en ce que Dieu ne permettra pas que nous soyons les esclaves du démon ; mais il nous fera triompher de lui, et nous donnera à porter pendant toute l'éternité son propre nom [4], c'est-à-dire qu'il se communiquera à nous, et que nous jouirons de lui dans une allégresse sans fin.

S'appuyant sur cette doctrine, l'Église, quand une âme arrive au terme de cette vie mortelle, la recommande à Dieu par le zèle qu'elle a eu de le glorifier et de le faire glorifier [5]. Heureuse alors l'âme pour qui ce témoignage sera l'expression de la vérité ! Que cette prière : *Sanctifi-*

[1] Joan. XVII, 4 et 6. — [2] Joan. XII, 26. — [3] I Reg. II, 30.

[4] Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, et foras non egredietur amplius : et scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei novæ Jerusalem, quæ descendit de cœlo a Deo meo, et nomen meum novum (*Apoc.* III, 12).

[5] Zelum Dei in se habuit (RIT. ROM. *Ordo commend. animæ*).

Digitized by Google

cetur nomen tuum, soit donc sans cesse sur nos lèvres, et que toute notre vie y réponde fidèlement.

D. — N'y a-t-il pas un vice qui est directement opposé à cette première demande de l'Oraison dominicale?

R. — Oui, c'est l'orgueil, qui voudrait ravir à Dieu sa gloire pour se l'attribuer.

16. Expl. — Nous ne pouvons nullement glorifier Dieu par nos seules forces, comme nous l'avons démontré tout à l'heure; et quand nous réussissons à lui rendre quelque peu de gloire, c'est qu'il nous en a fait la grâce. Cependant l'orgueilleux, par un aveuglement volontaire qui lui est particulier, ne veut pas voir la main de Dieu qui l'assiste; et au lieu de rendre à Dieu la gloire qui lui appartient véritablement et uniquement, il se l'attribue à lui-même. Ainsi, toutes les fois qu'il fait quelque bien, au lieu de reconnaître qu'il n'a été que l'instrument de Dieu, il se persuade et se flatte qu'il y a suffi tout seul, et que Dieu n'y est pour rien. Bien loin donc de glorifier Dieu, puisqu'il ne le peut pas, l'orgueilleux ravit à Dieu sa gloire pour s'en parer, comme le voleur ravit au voyageur son manteau pour s'en couvrir. Et non-seulement il s'attribue en lui-même la gloire de Dieu, mais il se l'attribue encore en présence des hommes, et s'efforce de leur persuader qu'elle est bien à lui. C'est à quoi tendent toutes ses actions, toutes ses paroles, et souvent même son silence [1].

[1] Scriptura dicit : *Dominus superbis resistit* tanquam sua contumelia propulsator veluti quoddam suscipit adversus superbiam speciale certamen tanquam dicat : Meus iste adversarius est, qui me lacessit, mihi debetur ista congressio (S. Ambr. serm. x). — *Gloriam meam*, Dominus ait, *alteri non dabo;* et superbus : Ego, inquit, eam licet non dederis, usurpabo (S. Bern. serm. iv *de Nativ.*). — Terret me apostolus, qui et ipse territus dicit : *Parco autem ne quis existimet supra id quod videt in me, aut aliquid audit ex me.* Quam pulchre dixit : *Parco!* Non parcit sibi arrogans, qui vel sibi arrogat quod est, vel mentitur de se quod non est (Idem. Epist. lxxxvii).

Digitized by Google

Or, il n'y a rien de plus opposé à la première demande de l'Oraison dominicale, disons-nous, que de pareils sentiments. Et c'est ce qu'il est à peine besoin de démontrer. En effet, par cette demande, nous formons le vœu que toutes les créatures glorifient Dieu, et nous le prions de nous faire la grâce de le glorifier nous-mêmes et de le faire glorifier par les autres hommes. C'est là clairement reconnaître le droit de Dieu à toute gloire et notre impuissance à rien faire de bien qui ne vienne de lui. L'orgueilleux au contraire, nous venons de le voir, croit que le bien qu'il fait, il le fait par ses propres forces, et par conséquent il s'en attribue tout le mérite, au lieu de le reporter à Dieu. L'orgueilleux est donc animé de sentiments opposés à ceux qui sont exprimés par cette prière à Dieu : *Que votre nom soit sanctifié*, c'est-à-dire soit glorifié. S'il fait des vœux, et il en fait de très-nombreux et très-ardents, c'est pour qu'il soit lui-même glorifié, et non pas Dieu ; s'il parle, c'est pour se louer et non pour louer Dieu ; s'il travaille, c'est pour s'attirer les regards et l'attention des hommes, et non pour que les hommes connaissent, louent et aiment Dieu.

L'orgueil est si opposé à cette prière : *Que votre nom soit sanctifié*, que celui qui en est infecté ne peut la réciter sans mentir audacieusement. Car tandis qu'il dit du bout des lèvres à Dieu : *Que votre nom soit sanctifié*, que l'on vous connaisse, qu'on admire vos perfections, que toute la terre vous loue et vous aime, il dit dans le fond de son cœur et par ses œuvres : Que ce soit moi dont le nom soit connu, que ce soient mes qualités que l'on admire, que ce soit moi que loue toute la terre. Il faut donc que l'orgueilleux prenne son parti, ou de demeurer menteur, ou de ne pas faire cette prière. Un chrétien ne peut embrasser ni l'un ni l'autre de ces deux partis. Qu'il renonce donc à son orgueil, et alors il pourra dire en toute vérité, dans la joie filiale de son cœur affranchi : *Notre Père... que votre nom soit sanctifié.*

Digitized by Google

TRAITS HISTORIQUES.

Sur la profanation du saint nom de Dieu, voyez divers traits, tome V, pag. 143-152.

NE PAS TRAITER LE SAINT NOM DE DIEU SANS RESPECT. — 1. — Les Orientaux avaient coutume de dire : « Vous ne devez pas même écrire le nom de votre ami sur l'anneau que vous portez à votre doigt, de peur qu'il ne devienne trop vulgaire. » — Pareillement, nous ne devons pas prononcer le nom de Dieu dans toute occasion insignifiante, mais éviter plutôt tout ce qui peut s'opposer à la glorification de ce nom divin. Toutefois, de même qu'un serviteur ne mérite pas d'être appelé fidèle par cela seul qu'il ne parle pas mal de son maître, de même il ne suffit pas que nous nous abstenions de faire peu de cas du nom de Dieu. Nous devons le glorifier.

2. — Henri IV se trouvant un jour à table avec quelques personnes qui s'émancipaient, il leur dit : « Soyons tant bons compagnons que nous voudrons ; mais il faut que l'honneur de Dieu marche devant partout ; et quand il y va de son respect, il faut mettre bas toute risée et gausserie. »

DEVOIR DE GLORIFIER LE SAINT NOM DE DIEU. — *Par nos actions.* — 1. — Saint François d'Assise avait tant de respect pour les noms sacrés de Dieu et de JÉSUS-CHRIST, qu'il mettait dans un lieu désert toutes les choses sur lesquelles ils étaient écrits ou gravés.

2. — Le célèbre docteur Clarke ne prononçait jamais le nom de Dieu qu'avec un air de recueillement et de respect profond. Il disait que c'était de Newton qu'il avait pris insensiblement cette coutume, laquelle devrait être celle de tous les hommes. Newton, en effet, Bayle et plusieurs autres savants distingués, ne prononçaient jamais le nom de Dieu sans courber et sans se découvrir la tête, comme nous le faisons en prononçant le saint nom de JÉSUS.

3. — Burner, historien de Robert de Boyle (illustre Irlandais mort à Londres en 1691), dit de lui : « Je n'ai jamais connu personne qui eût un plus profond respect pour le Créateur du ciel et de la terre. Il ne prononçait jamais le saint nom de Dieu sans faire une pause remarquable dans ses discours. »

4. — Un gentilhomme qui n'avait point d'enfants eut volonté de faire travailler à une belle et grande croix d'or garnie de pierres précieuses, pour l'offrir à Notre-Seigneur et en faire présent à l'Église. A cette fin, il s'adressa à un orfèvre, qui à son tour chargea de ce travail un jeune ouvrier qu'il avait chez lui et

Digitized by Google

qui était très-habile dans son art Comme donc cet ouvrier s'occupait à faire cet ouvrage, considérant un jour la libéralité de ce gentilhomme qui dépensait tant pour cette croix, il dit en lui-même : Si celui-ci offre à Notre-Seigneur une si grande somme d'argent, pourquoi ne lui offrirais-je pas aussi ce que je pourrai gagner par son moyen? Ensuite il supputa ce qui pourrait lui être dû à raison de son travail, et ayant emprunté une pareille somme, il l'employa à l'augmentation de cette croix. Quand elle fut achevée, le gentilhomme voulut la faire peser avant d'y mettre les pierreries, et il trouva qu'elle pesait plus que ce qu'il avait ordonné d'y mettre, ce qui lui fit craindre et soupçonner que ce jeune homme n'eût usé de quelque tromperie; si bien qu'il le menaça, pensant qu'il avait falsifié l'or. Mais le jeune homme lui répondit : Monsieur, celui qui seul voit le fond des cœurs sait fort bien que je n'y ai pas fait de fraude, mais que, voyant la libéralité dont vous usiez à l'endroit de Notre-Seigneur, j'ai été porté à lui offrir le peu que je pouvais espérer de mon salaire, afin d'avoir part avec vous à cette bonne œuvre, s'il plaît à Dieu de recevoir ce petit don que je lui fais, comme il reçut les deux deniers de la bonne veuve de l'Évangile. Le gentilhomme tout ravi de ces paroles lui dit : Est-il bien vrai, mon fils, que ç'ait été là ta pensée? Oui, certes, répondit le jeune homme. Alors le gentilhomme lui dit : Puisque tu as offert à Jésus-Christ tout ce que tu avais en ton pouvoir, et que tu as voulu avoir part avec moi à cette bonne œuvre, dès ce jour même je te prends pour mon fils et te déclare pour tel. En effet, il le mena dans sa maison et le fit héritier de tous ses biens. Dieu nous fasse la grâce qu'à l'exemple de ce jeune homme nous imitions les actions vertueuses de notre prochain, et que, quand nous verrons faire des bonnes œuvres aux autres, nous soyons portés à en faire de même, afin que nous puissions tous de compagnie en avoir le salaire qui nous a été préparé par notre Père céleste, dont le nom soit sanctifié et loué éternellement. (César de Bus, *Instr. fam. sur le Catéch. rom.* 3. p. leç. 2.)

Par une vie sainte. — 1. -- Un respectable vieillard du désert se rendit un jour à Alexandrie, ville immense d'Égypte, pour y visiter un ami malade qu'il désirait voir une dernière fois avant qu'il mourût. Dès son entrée en ville, quelques habitants l'ayant aussitôt reconnu à son costume pour un ermite chrétien, on se moqua de lui sur les places publiques, parce qu'il professait la doctrine de Jésus-Christ, et on lui fit essuyer toutes les injures imaginables. L'ermite resta aussi calme, aussi doux et aussi paisible que si on ne lui eût rien fait. Quelques-uns entre autres lui demandèrent avec ironie « si Jésus-Christ avait aussi fait des

Digitized by Google

miracles! » Un passant, qui probablement était chrétien, leur répondit : « JÉSUS-CHRIST n'eût-il fait d'ailleurs aucun miracle, c'en est déjà un très-grand et qui contribue singulièrement à la gloire de Dieu, de voir ce pieux vieillard qui croit en lui, supporter si patiemment toutes vos injures, et conserver sa tranquillité au milieu de vos blasphèmes. »

2. — Pour sanctifier le nom du Seigneur, il n'est pas nécessaire de faire des choses extraordinaires, il suffit de faire toutes ses actions en union avec JÉSUS-CHRIST et en vue de lui plaire. On ne lit pas que saint François de Sales et autres grands saints aient affligé continuellement leur chair par de rudes pénitences; ils sont parvenus à la sainteté, par l'application qu'ils apportaient à sanctifier toutes leurs actions; ils faisaient tout ce qu'ils croyaient que le Seigneur demandait d'eux, le plus parfaitement qu'ils pouvaient.

3. — Le serviteur de Dieu, Berchmans, qui travaillait continuellement à devenir un saint, en rapportant toutes ses actions à Dieu, et en les faisant avec la plus grande pureté d'intention, avait pris pour devise cette sentence écrite sur un papier qu'il regardait souvent : « La plus grande pénitence, c'est la vie commune. »

4. — Une des résolutions que prenait tous les matins, au milieu et à la fin du jour, un fervent chrétien, c'était d'agir toujours selon Dieu, en Dieu et pour Dieu. — *Selon Dieu* : Je ne ferai rien contre la volonté de Dieu, et je ferai tout conformément à cette sainte volonté. — *En Dieu*, en état de grâce, et faisant en sorte que la grâce actuelle soit le principe de toutes mes actions. Pour être en grâce, je m'exciterai à la contrition parfaite, avant mes actions principales; et, afin que la grâce actuelle soit le principe de mes actions, je demanderai à Dieu cette grâce avec ferveur, avant de passer d'un exercice à un autre. — *Pour Dieu* : Je ne veux agir que par un motif surnaturel, pour la gloire de Dieu, pour plaire à Dieu, par amour pour Dieu, en la présence de Dieu, avec beaucoup de ferveur, m'unissant alors à JÉSUS-CHRIST, lorsqu'il faisait une action semblable à celle que je ferai.

En le confessant par le martyre. — 1. — A Sateleon, ville d'Arménie, vivait à l'époque de l'empereur Galère, ce féroce persécuteur des chrétiens, un citoyen jouissant d'une grande considération. Il était revêtu d'une fonction importante, car c'est lui qui était chargé de la haute surveillance des prisonniers. Eustrate, tel était son nom. C'était un homme distingué par sa vertu et sa piété; mais il manquait du courage suffisant pour confesser publiquement sa foi. Lorsqu'il apprit que Lysias, gouverneur d'Arménie, arrivait à Sateleon, sa patrie, pour surveiller l'ordonnance

Digitized by Google

d'un sacrifice qui devait être offert publiquement aux dieux, et qu'il ferait mettre à mort quiconque refuserait d'y prendre part, Eustrate se retira dans la chambre la plus secrète de sa maison, s'y mit à genoux, et versant des larmes ne cessait d'adresser à Dieu cette demande : « Seigneur, donnez-moi le courage de glorifier votre nom ! » Sa prière fut exaucée. — La grâce du Seigneur le remplit d'une telle force qu'il se laissa brûler volontairement, trop heureux de pouvoir ainsi contribuer, autant qu'il était en lui, à la glorification du saint nom de Dieu.

2. — Les saints martyrs Gurias et Samonas confessèrent joyeusement et publiquement leur foi en présence du tribunal du gouverneur Antonin; puis élevant les mains au ciel, ils firent cette prière : « Dieu et Sauveur, jamais nous ne vous renierons; nous combattrons plutôt jusqu'à la fin pour votre honneur et pour la gloire de votre nom. — Donnez-nous la force de souffrir, afin que, même au milieu des tourments les plus horribles, nous confessions la vérité de votre sainte doctrine en face de nos ennemis, et que le sceau de vos élus et de vos soldats brillant sur notre front puisse contribuer à la glorification de votre nom auguste. »

3. — Pendant que saint Alaise, évêque de Sébaste, était horriblement maltraité par Agricola, gouverneur païen, sept femmes chrétiennes arrivèrent et recueillirent pieusement le sang qui coulait encore de ses plaies, et ruisselait jusqu'à terre. Leur tendre commisération ne tarda pas à être récompensée. Accusées auprès du gouverneur à cause de leur fermeté à confesser le nom de Jésus-Christ, elles furent prises avec deux petits enfants et menées au gouverneur, qui leur ordonna de sacrifier aux dieux, sous peine de perdre la vie. S'y étant refusées, elles furent jetées dans les flammes; mais elles y demeurèrent intactes. Alors, le juge les condamna à être décapitées, ce qui fut loin d'ébranler leur constance. Leur cœur brûlait d'impatience de pouvoir sacrifier leur vie pour la gloire du nom de Dieu. Leur dernière prière fut : « Gloire soit à vous, Seigneur notre Dieu, qui nous avez jugées dignes d'être immolées pour vous comme un agneau ! Recevez nos âmes dans votre sein ! »

4. — Edmond Campian, condamné à la peine capitale comme traître à sa patrie sous le règne d'Élisabeth d'Angleterre, mais en réalité parce qu'il avait prêché la religion catholique, rendit grâces à Dieu et récita, comme le chant du cygne, d'une voix suave, l'hymne où le nom de Dieu est sanctifié, *Te Deum laudamus*. Produit en spectacle en présence de la ville entière de Londres, disons mieux, de l'Angleterre presque entière accourue pour le voir, il disait : « Nous sommes devenus le spectacle du monde, des anges et des hommes. On vient regarder ici ma pendaison et l'écartè-

Digitized by Google

lement de mon corps condamné à périr comme ennemi de la patrie. Je suis le spectacle du monde. Mais vous, Seigneur, vous savez mon innocence, vous savez que je n'avais aucune autre chose en vue que votre gloire, la vraie foi et le salut de l'Angleterre; si j'avais eu d'autres desseins, j'eusse accepté les grands honneurs et les richesses que m'offraient ceux qui me condamnent à mort. Il viendra, Elisabeth, il viendra le jour qui révèlera les secrets des ténèbres et les mystères des cœurs. Alors vous verrez qui vous a le plus sincèrement aimée, de mes compagnons et de moi, qui pour vous et pour votre salut, nous sommes exposés à tant de périls et de labeurs, à la mort; ou de vos ministres, qui n'attendent pas autre chose de vous que des biens et des dignités, qui vous adulent dans votre hérésie et vous poussent au meurtre de tant de saints qui ont soif de votre salut. J'ai prié et je prie Dieu que ma mort, que je souffre volontiers, soit l'expiation de vos péchés, vous obtienne le pardon, la foi et la félicité éternelle, que je voudrais pouvoir vous acheter au prix de la mort que vous me faites endurer. »

Devoir de faire glorifier le nom de Dieu par les autres. — 1. — Tout barbare et cruel qu'il était, Nabuchodonosor, frappé du dernier étonnement lorsqu'il entendit le chant du sacré cantique des trois jeunes Hébreux qu'il avait fait jeter dans la fournaise, les en fit sortir, et commanda à tout son peuple d'adorer le Dieu que ces jeunes hommes adoraient, par un édit solennel conçu en ces termes : « Que tout homme, de quelque peuple, de quelque tribu et de quelque langue qu'il puisse être, qui aura proféré un blasphème contre le Dieu du ciel, périsse, et que sa maison soit détruite ; parce qu'il n'y a point d'autre Dieu qui puisse sauver que celui-là. » En même temps, pour mieux rendre gloire à Dieu, il publia et envoya aux peuples voisins l'écrit suivant : « Le roi Nabuchodonosor à tous les peuples et à toutes les nations, quelque langue qu'ils parlent dans toute la terre, que la paix s'établisse en vous de plus en plus ; le Dieu Très-Haut a fait des prodiges et des merveilles dans tout mon royaume. J'ai donc résolu de publier ses prodiges, parce qu'ils sont grands, et ses merveilles, parce qu'elles sont étonnantes ; car son royaume est un royaume éternel, et sa puissance s'étend dans la suite de tous les siècles. » (*Dan.* III, 17.)

2. — Quelque grande que fût la clémence de saint Louis, ce saint roi se crut obligé de faire paraître de la sévérité contre la misérable habitude de blasphémer. Ce fut un des vices dont l'extirpation lui coûta le plus. Ayant donc fait dresser une ordonnance contre les blasphémateurs, il fit assembler tous les grands de sa cour dans la grande salle du palais ; puis, toutes les portes étant

Digitized by Google

ouvertes, il fit faire la lecture de son ordonnance. Il prononça ensuite un discours également fort et touchant pour en recommander l'exécution, et il protesta que le premier qui y manquerait serait puni sans miséricorde. Ses menaces ne furent pas vaines ; car, quelques jours après, il fit percer, avec un fer chaud, la langue d'un bourgeois de Paris qui avait blasphémé Plusieurs en murmurèrent dans la ville ; il se trouva des gens de la lie du peuple, qui, parmi diverses injures, osèrent vomir des malédictions contre le roi. On l'en avertit ; mais il ne voulut pas qu'on les punît, disant qu'il leur pardonnait, parce qu'ils n'avaient offensé que sa personne. Une autre fois, il dit à ce même sujet : « Plût à Dieu qu'en me faisant percer la langue d'un fer chaud, je pusse bannir le blasphème de mon royaume ! » Et comme, quelque temps après, on lui souhaitait mille bénédictions pour un ouvrage public qu'il avait fait faire : « J'aime encore mieux dit-il, les malédictions que l'on me donna, quand je fis percer la langue du blasphémateur. » (JOINVILLE, GUILL. DE NANGIS, etc., en sa *Vie*.)

3. — Le grand docteur de l'Église, saint Ambroise, ne croyait pas qu'il fût au-dessous de sa dignité de rompre aux petits le pain de vie. Vieillard, il déclarait qu'il était encore disposé à se charger de l'instruction de la jeune Paule, fille de la pieuse Læta. Il affirmait qu'il se croirait plus honoré de former une servante et une épouse du Seigneur, que d'être le héraut de la vaine science du monde. Tant il avait à cœur que le nom de Dieu fût sanctifié, même par les plus petits !

4. — Des amis du pape Pie V, âgé et infirme, lui conseillaient de donner plus de soins à sa santé et de modérer son zèle dans le soin des affaires : « Quel homme, répondit-il, plus que moi, qui suis pape, doit s'intéresser à ce que le nom de Dieu soit sanctifié ? Ce n'est pas en vue de mon utilité particulière que la Providence m'a élevé sur le siége de Pierre ; mais afin que je m'applique, avant tout, à ce que le nom de Dieu soit de plus en plus connu et glorifié. »

5. — La devise que saint Ignace avait continuellement à la bouche : *Tout à la plus grande gloire de Dieu*, est une preuve suffisante du zèle qu'il avait pour que le nom de Dieu fût honoré et connu par toute la terre ! C'est à lui qu'on est redevable de la fondation de la célèbre Société de Jésus, dont le but capital est de travailler à répandre et à perpétuer de plus en plus la connaissance et le culte du vrai Dieu.

6. — La célèbre chancelier de l'Académie de Paris, Jean Gerson, ne dédaignait pas d'apprendre le catéchisme aux petits enfants. Il le faisait avec le même zèle qu'il déployait lorsqu'il

Digitized by Google

parlait à des hommes instruits. Il recommandait à tous de s'adonner à ce ministère, parce qu'il n'est rien qui contribue davantage à la glorification du nom de Dieu.

7. — Un prêtre de l'Ordre de Saint-François, nommé Alphonse, qui avait travaillé avec succès à la glorification du nom de Dieu parmi les Indiens, prit la résolution de se retirer dans la solitude pour ne plus s'occuper que de lui-même et se préparer à bien mourir. — Pendant plusieurs jours, comme il était agenouillé devant son crucifix, il lui sembla que le Sauveur lui faisait des reproches de ce qu'il se dérobait au travail pour ne plus songer qu'à lui-même. Ces réflexions émurent profondément le cœur d'Alphonse, et il adressa cette prière au Seigneur : « O mon Sauveur, je vous redirai ces paroles de Saint Martin : Je ne refuse pas de travailler ; je reconnais ma froideur et ma lâcheté ; oui, je veux retourner auprès de ces pauvres Indiens et continuer à leur annoncer le nom de Dieu ; car l'occupation principale de toute ma vie doit être de travailler à la glorification du nom de Dieu. »

8. — Chacun peut, dans sa sphère et dans la position où il se trouve, contribuer à la gloire du saint nom de Dieu. Pour cela il n'est pas nécessaire d'être prêtre ou savant. Le père et la mère de famille peuvent, comme ceux qui ont reçu une instruction plus approfondie, instruire les ignorants, ramener ceux qui se sont égarés dans les sentiers de l'erreur, le tout pour la gloire du nom de Dieu. C'est ainsi que faisait la reine Blanche. Non-seulement elle s'efforçait d'instruire de son mieux son fils dans la connaissance de Dieu et des choses du ciel, mais elle se chargeait encore des enfants d'autrui, leur faisait des catéchismes, et tâchait d'initier ces jeunes cœurs à la connaissance du saint nom de Dieu et à leur en inspirer un profond respect.

9. — Une mère voyageait un jour avec sa fille, âgée de quatre ans, enfant pieuse et craignant Dieu, et qui avait déjà de grandes connaissances sur Dieu et la religion. Un jour, elles mangeaient à la table commune de l'aubergiste. A la partie supérieure étaient assis deux jeunes messieurs qui proféraient, avec une effronterie et une grossièreté sans égales, les plus horribles imprécations. La bonne fille, commençant bientôt par s'inquiéter, jeta ses regards autour d'elle afin de voir si personne n'aurait le courage de prendre la parole pour défendre son Dieu ; mais tout le monde gardait le silence, bien que, sans doute, il se trouvât dans la société des personnes à qui un tel langage déplaisait. Enfin, ne pouvant plus se contenir, elle se leva, et, s'approchant d'eux, elle leur tint ce langage plein d'une douce sévérité : *Cela n'est pas bien, on ne parle pas ainsi du bon Dieu.* La rougeur monta

Digitized by Google

au front des deux blasphémateurs, ce qui depuis longtemps ne leur était arrivé. Un vieillard qui se trouvait présent, prenant alors la parole, lui dit : « Oui, ma chère enfant, tu as raison, ce n'est pas ainsi que l'on parle du bon Dieu. »

10. — Un honorable épicier du diocèse de Valence (Drôme) consacre toutes les années, à la Propagation de la Foi, le fruit de ses économies et de ses privations. En 1872, il a versé dans la caisse de la sainte œuvre six mille neuf cents francs, se contentant pour vivre de quatre cents francs. En huit ans, il a donné quarante-sept mille deux cents francs (*Revue des Biblioth. parois.* Avignon, 23e ann., nº 38).

11. — Nous trouvons un exemple édifiant du zèle pour la conversion des pécheurs, dans l'ordre des Dames du Bon-Pasteur. Il fut fondé en 1640, par le père Eudes de Caen, en Normandie, alors que les mœurs du peuple français étaient tombées dans un grand état de corruption par suite de la guerre des Huguenots. Pendant longtemps, cet ordre resta restreint dans les limites de cette localité, jusqu'à ce qu'enfin, en 1829, la comtesse de la Potherie de Neuville daigna s'en occuper. Son dessein était de l'implanter à Angers; mais étant morte avant d'avoir pu y parvenir, son œuvre fut poursuivie par son digne fils, le comte de Neuville. Avec la permission de l'évêque, il fit venir quelques femmes de Caen à Angers et leur bâtit une maison. Cette œuvre fut bientôt accueillie à l'unanimité, surtout par la noblesse de France. Plusieurs dames de qualité donnèrent à l'ordre toute leur fortune, et s'y consacrèrent elles-mêmes au Seigneur. Ces motifs et les services signalés de cet institut firent qu'en très-peu de temps il se répandit avec une rapidité remarquable. Depuis 1833, la congrégation des Dames du Bon-Pasteur a été introduite dans dix-sept villes de France. Elle possède même une maison à Rome. A la vue d'une extension aussi prompte, le saint Père éleva, en 1835, la supérieure d'Angers au grade de supérieure générale de l'ordre.

Cet ordre a un double but; d'une part, il est, pour le jeune sexe, un refuge contre les séductions du siècle, de l'autre, il sert de maison de correction et d'amendement pour les filles perdues ou celles que différents malheurs ont égarées dans le monde. Les bâtiments sont distribués de telle sorte, que tout rapprochement entre les différentes classes de personnes y est absolument impossible; ainsi l'innocence s'y trouve séparée de la corruption avec une délicatesse plus grande que cela n'a lieu d'ordinaire dans la société civile. Les différentes parties du bâtiment portent le nom du saint auquel elles sont particulièrement dédiées. La première division porte le nom de *Classe sainte*

Digitized by Google

Anne, et est destinée aux jeunes filles encore innocentes, dont la vertu court risque d'être exposée à de grands dangers à cause du scandale de leurs parents, et vu l'impossibilité où elles sont de pouvoir s'établir, ou pour d'autres motifs analogues. La deuxième classe, appelée *Classe de sainte Madeleine*, est destinée à recevoir les filles que la sédution, la légèreté ou la pauvreté a entraînées au dérèglement, et à les ramener à une conduite morale et chrétienne. Traitées avec tous les égards et les ménagements qu'inspire la charité chrétienne, on les habitue, par un travail entremêlé de prières et de chants, à une vie pieuse et active. Puis, après s'être complétement amendées, elles sont rendues à leurs familles ou bien on leur procure quelque établissement honnête et sortable. La troisième classe, connue sous le nom de *Classe de saint Michel*, reçoit de jeunes personnes qui ont été condamnées par l'autorité à entrer dans des établissements pénitentiaires. On s'efforce, par tous les moyens possibles, à faire en sorte que les jours de leur captivité deviennent pour elles des jours de pénitence et de salut; elles sont élevées, instruites, habituées au travail et à des occupations utiles. Les Dames du Bon-Pasteur ont, en outre, un établissement destiné à l'éducation des filles d'une condition plus élevée, qui veulent recevoir une culture et une éducation plus soignées. — Cet établissement porte le nom d'*Institut de Marie*. (D'après *l'Univers* de 1839.)

PRIER POUR QUE LE NOM DE DIEU SOIT GLORIFIÉ.—1.—Josué, affligé de ce que les Israélites avaient été vaincus par le roi de Haï, et s'étaient laissés aller au découragement, se jeta la face contre terre devant l'arche du Seigneur, en s'écriant : « Que dirai-je, Seigneur, ô mon Dieu, en voyant Israël prendre la fuite devant ses ennemis? Les Chananéens et tous les habitants du pays l'entendront dire; et, s'unissant ensemble, ils nous envelopperont, et extermineront votre nom de dessus la terre; et alors, que deviendra la gloire de votre grand nom? » (*Jos.*, VII, 7-9.)

2.— Elie ayant offert sur la montagne du Carmel un sacrifice au Seigneur, il s'approcha de l'autel et fit à haute voix cette prière : « Seigneur, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, faites voir aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israël, et que je suis votre serviteur, et que c'est par votre ordre que j'ai fait toutes ces choses Exaucez-moi, Seigneur, exaucez-moi, afin que ce peuple apprenne que vous êtes le Seigneur Dieu, et que vous avez de nouveau converti leur cœur. » (III. *Reg.*, XVIII, 36 et 37.)

3. — Ezéchias, ce pieux roi d'Israël, présenta au Seigneur la lettre que lui avait écrite l'imple Sennachérib, roi des Assyriens,

Digitized by Google

lettre remplie de blasphèmes contre Dieu, et lui adressa avec beaucoup de ferveur la prière suivante : « Seigneur, Dieu d'Israël, vous qui avez créé le ciel et la terre, vous qui êtes le Dieu de tous les rois du monde, prêtez l'oreille et écoutez, ouvrez les yeux, Seigneur, et considérez ; écoutez toutes les paroles de Sennachérib, qui a envoyé ses ambassadeurs pour blasphémer devant nous le Dieu vivant. Il est vrai, Seigneur, que les rois Assyriens ont détruit les nations, qu'ils ont ravagé toutes leurs terres, et qu'ils ont jeté leurs dieux dans le feu, et les ont exterminés, parce que ce n'était point leurs dieux, mais des images de bois et de pierre, faites par la main des hommes. Sauvez-nous donc maintenant, Seigneur notre Dieu, des mains de ce roi, afin que tous les royaumes de la terre sachent que c'est vous seul qui êtes le seigneur Dieu. » (IV *Reg.* XIX, 16-19).

4. — Lorsque saint François-Xavier se trouvait dans le royaume de Travancore, les Badages, peuple sauvage et féroce, firent irruption dans le pays, et, en haine du nom chrétien, y exercèrent d'immenses ravages. L'effroi et la terreur étaient partout. Le saint apôtre, regardant cette affaire comme la cause de Dieu, se prosterna à terre, et, répandant d'abondantes larmes, pria Dieu en lui représentant que la gloire de son nom y était intéressée; que ces barbares voulaient détruire ses serviteurs, que pourtant il s'était engagé à défendre et à protéger : que les nouveaux chrétiens n'eussent pas sujet de se repentir de s'être donnés à lui, puisqu'ils se voyaient dans ce danger pour cela seulement qu'ils étaient siens; enfin, que les barbares ne pussent pas se vanter de pouvoir plus avec leurs armes que les fidèles avec la protection de JÉSUS-CHRIST. Ayant ainsi prié, il se leva, et plein de confiance et d'un saint courage, il marcha, un crucifix à la main, à la rencontre des ennemis auxquels il commanda, au nom de Dieu, de s'en retourner. Les infidèles, saisis à la vue d'une terreur panique, s'enfuirent aussitôt en désordre. (*Les Miracles de saint François Xavier*, par le P. BARTOLI.)

5. — Le bienheureux Nicolas de Flüe, ermite, avait coutume de faire cette prière : « Seigneur Dieu ! que votre nom et celui de votre Fils bien-aimé soit glorifié partout et toujours, comme il est honoré et glorifié par ceux de vos amis et de vos élus qui, sur cette terre, ont répandu pour notre nom leur sang innocent. Faites, Seigneur, Dieu de miséricorde, que votre nom magnifique soit sanctifié en nous et par nous, que votre cœur n'oublie jamais de rendre à votre Majesté la louange et la gloire qui lui sont dues, mais que nous travaillions avant tout et toujours à les répandre en nous et hors de nous. » (*Sa vie*, par le vénérable Pierre Canisius.)

Digitized by Google

6. — En 1836, fut fondée dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, en l'honneur du sacré et immaculé Cœur de Marie, une société qui se proposait de travailler, par ses prières et ses bonnes œuvres, à la conversion des pécheurs. Le 2 avril 1838, le page Grégoire XVI l'éleva à l'état d'Archiconfrérie et lui accorda de nombreuses indulgences. Par exemple : indulgence plénière le jour de la réception, à l'heure de la mort, le dimanche de la Septuagésime et à plusieurs fêtes du Seigneur et de la sainte Vierge, le jour anniversaire de son baptême, pour ceux qui réciteront journellement la Salutation angélique pour la conversion des pécheurs. Le Saint-Père accorda en outre une indulgence de cinq cents jours aux membres de l'Archiconfrérie et aux autres fidèles qui assisteront à la messe qui se dit le samedi en l'honneur du Sacré-Cœur de Marie, dans l'église de l'Archiconfrérie ou autre confrérie y annexée (dont il existe actuellement un très grand nombre) et qui prieront pour la conversion des pécheurs.

RAPPORTER TOUTE GLOIRE A DIEU. — 1. — Parlant des actions d'éclat que nous faisons, et cela s'applique aussi à nos bonnes œuvres, le roi David s'écriait : *Ne nous en donnez point, Seigneur, ne nous en donnez point la gloire, mais donnez-la à votre nom.* (*Ps.* CXIII, 9.)

2. -- L'apôtre saint Paul donnait aux premiers chrétiens le conseil que voici : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* (I. *Cor.* X, 13.)

3. — « Quelle que soit l'œuvre que vous fassiez, dit saint Jean Chrysostome, elle renferme deux choses : l'honneur et la récompense. L'honneur et la gloire appartiennent à Dieu ; la récompense appartient à vous. Si vous enlevez au Seigneur Dieu ce qui lui revient, c'est-à-dire l'honneur des bonnes œuvres, il vous enlèvera à son tour tout ce qui vous revient. Laissez donc à Dieu ce qui est sien, l'honneur, et il vous laissera ce qui est vôtre, la récompense. »

4. — Lorsque les bourreaux, se précipitant sur sainte Eulalie avec fureur, lui arrachèrent les muscles avec des harpons de fer, et que son sang jaillissait par torrents, ses dernières paroles furent : « Mon Jésus, c'est avec le fer et l'acier qu'ils ont gravé dans mon corps la victoire que vous venez d'obtenir, et votre saint nom brille sur mon cœur dans la pourpre de mon sang! »

5. -- Un général fameux, qui déjà avait gagné de nombreuses batailles, mais qui, en revanche, poussé par le désir de la victoire, avait porté le ravage dans de magnifiques campagnes, ayant été vaincu, s'enfuit gravement blessé dans une forêt voi-

Digitized by Google

sine, et fut accueilli, lui et son palefrenier, dans la hutte d'un pauvre ermite. Tous deux, général et palefrenier, se trouvaient à la porte de la mort. L'ermite, pieux veillard aux cheveux et à la barbe d'argent, tâchait de les consoler : « Hélas! demandait le palefrenier, en soupirant et en versant des larmes, est-ce que, moi aussi, je pourrai entrer au ciel? Je n'ai rien fait que soigner et nourrir les chevaux de mon maître ; je ne suis qu'un pauvre et indigne serviteur. Mais mon maître, ah! lui, certainement il ira au ciel ; car il a fait beaucoup de choses; il a vaincu dans une foule de combats, il a accompli des actes pour lesquels le monde ornait sa tête illustre des lauriers de la victoire. » Quant à l'ermite, jetant sur le héros des regards attristés : « Pourquoi, lui dit-il, avez-vous fait tout cela? — Pourquoi? pour la gloire de mon nom, pour devenir ce que je suis, un héros? répondit le général. — C'est donc pour satisfaire votre ambition que vous avez répandu le sang de vos frères, et porté la désolation dans la demeure paisible de tant de milliers d'hommes? voyez-vous votre domestique! c'est là un homme d'une grande simplicité ; mais ce qu'il a fait vaut mieux devant Dieu que toutes vos grandes et vos frivoles conquêtes. Ainsi parla l'ermite, puis il se mit à prier pour les deux mourants. (SCHMID, *Répert. du catéch.*)

6. — Un roi construisit autrefois un temple magnifique en l'honneur du Très-Haut. Personne d'autre que lui ne put contribuer à l'érection de cet édifice ; il voulut le construire en puisant uniquement dans son propre trésor. Et c'est effectivement ce qui eut lieu. Le temple était achevé, il était beau et superbe, et rien n'y manquait. Le roi fit ensuite construire une grande table de marbre, sur laquelle il fit graver en lettres d'or une inscription indiquant que c'était lui seul qui avait bâti cette église et que personne d'autre n'y avait contribué. Mais il arriva que vingt-quatre heures après qu'on eût érigé la pierre, l'inscription fut changée pendant une nuit, et au lieu du nom du roi on en trouva un autre : celui d'une pauvre femme. Et c'est ainsi qu'il fut publié partout que c'était elle qui avait fait construire ce splendide édifice. Le roi, vivement contrarié, fit effacer le nom de la femme et graver de nouveau le sien; mais voilà qu'au bout d'une nuit le nom de la pauvre femme se retrouva de nouveau sur la pierre, et chacun put y lire qu'elle était la fondatrice de l'église. Le nom du roi y fut gravé pour la troisième fois, et une troisième fois il disparut pour être remplacé par celui de la femme. Le prince ne pouvant alors s'empêcher d'y voir le doigt de Dieu, s'humilia devant lui, fit rechercher la pauvre femme et l'appela devant son trône. Elle se présenta non sans éprouver une violente frayeur : « Femme, lui dit le roi, il se passe des choses prodigieuses : au nom de Dieu

Digitized by Google

et sur votre vie, dites-moi la vérité. Ne savez-vous pas que j'avais défendu que personne contribuât à la construction de ce temple ? malgré cette défense, auriez-vous peut-être donné quelque chose ?» La femme, tombant à genoux aux pieds du roi : Miséricorde, mon seigneur et mon roi, s'écria-t-elle, je veux tout vous avouer. Je suis une pauvre femme qui gagne péniblement ma vie à filer ; j'ai justement de quoi ne pas mourir de faim. Il me restait cependant une petite pièce d'argent que j'aurais volontiers offerte à Dieu pour la construction du temple, mais, seigneur, comme je craignais votre ressentiment, je l'ai consacrée à acheter une botte de foin que j'ai répandue sur la voie pour les bœufs qui traînaient les pierres du temple ; et ils l'ont mangé. Voilà ce que j'ai cru pouvoir faire sans transgresser vos ordres. » Le roi, touché de ce récit, comprit que Dieu avait approuvé les humbles sentiments de cette femme, et avait été plus satisfait de sa modeste aumône que de sa fastueuse munificence. Il fit un riche présent à la pauvre femme, et accepta noblement le châtiment infligé à sa vanité. (Id. *ibid.*)

7. — Un jeune garçon plein de zèle, qui aimait Dieu de tout son cœur, demandait un jour à son ami « comment il devait faire pour donner aux autres le bon exemple ? » Celui-ci répondit par la frappante comparaison que voici : « La meilleure manière d'édifier les autres, dit-il, consiste à se comporter comme les bougies qui brûlent à l'Église sur les autels. Elles brûlent toutes pour Dieu, et cependant leur lumière brille devant les hommes. Celui qui veut luire devant les hommes sans brûler pour Dieu, celui-là le monde l'appelle aussitôt un hypocrite et se scandalise de sa conduite. Quant à celui qui brûle pour Dieu, il brille par le fait même pour les hommes, et par conséquent il est tout à fait inutile qu'il dise qu'il veut luire pour eux. Et comme il sent, dans son humilité, combien il devrait encore brûler davantage pour Dieu, il est probable qu'il ne lui viendra jamais à la pensée qu'il est l'unique et la plus belle lumière de la maison du Seigneur. » (Id. *ibid.*)

Digitized by Google

LEÇON QUATRIÈME.

DEUXIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Adveniat regnum tuum.

1. — Pourquoi la demande de l'avénement du règne de Dieu occupe le second rang. — 2. Signification du mot *règne*. — 3. De quelle importance est l'avénement du règne de Dieu. — 4. Principaux règnes de Dieu que l'on distingue : règne naturel sur toute la création ; — 5. règne temporel par le triomphe de l'Église ; — 6. règne spirituel dans nos âmes par la grâce ; — 7. règne éternel sur les élus dans la gloire. — 8. Qu'il faut demander ces quatre sortes de règnes de Dieu, pourquoi et comment : règne naturel, — 9. règne temporel, — 10. règne spirituel, — 11. règne éternel. — 12. Grande estime que nous devons avoir des biens que nous sollicitons dans cette demande. — 13. Avec quel vif désir nous devons les demander. — 14. Désir du jugement. — 15. Désir de la mort. — 16. Comment l'amour de la vie peut être coupable. — 17. Manière de s'en détacher. — TRAITS HISTORIQUES.

DEMANDE. — Récitez la deuxième demande de l'Oraison dominicale.

RÉPONSE. — *Que votre règne arrive.*

1. EXPLICATION. — Si nous aimons Dieu comme de vrais et tendres enfants, ainsi que nous y oblige ce titre de *Père* que nous lui donnons, nous devons désirer et demander tout ce qui constitue son bien. Or ce qui constitue le bien de Dieu, ce n'est pas seulement la sanctification de son nom, c'est encore l'avénement de son règne. En vain le nom sacré de Dieu serait-il connu de

Digitized by Google

toute la terre et honoré par tous les hommes ; si son règne ne s'étendait pas aussi loin et même plus loin que son nom est vénéré, son bien serait incomplet, puisqu'ayant tout fait il ne serait pas roi de tout. Voilà pourquoi Notre Seigneur, après nous avoir fait demander la sanctification du nom de Dieu, nous fait demander aussitôt l'avénement de son règne, par ces paroles : *Que votre règne arrive*. Le bien complet de Dieu exige même une troisième chose, l'accomplissement de sa volonté, et c'est précisément ce qui fait l'objet de la troisième demande de l'Oraison dominicale ; mais nous n'avons pas à nous en occuper dans la présente leçon. Il est à peine besoin d'ajouter que le bien de Dieu, dont nous parlons, est son bien extrinsèque, et non pas son bien intrinsèque ; ce qu'il faut entendre suivant ce que nous avons dit, dans la leçon précédente, de sa gloire intrinsèque ou intérieure et de sa gloire extrinsèque ou extérieure.

D. — Que veut dire ici le mot *règne ?*

R. — Il veut dire domination et gouvernement.

2. Expl. — Le mot règne vient de régner. Appliqué à un roi, l'on dit qu'il règne lorsqu'il a des sujets auxquels il commande souverainement, et qu'il gouverne suivant les lois, pour le bien commun de la société. Or, c'est dans ce sens que nous désirons et que nous demandons à Dieu que son règne arrive ; c'est-à-dire que sa domination s'étende sur toutes les créatures libres et qu'il les gouverne par sa volonté souveraine. Et de même qu'un roi ne règne véritablement et complétement dans son royaume que quand tous ses sujets lui sont soumis, ou que toute infraction connue aux lois est châtiée : de même le règne de Dieu n'est ou plutôt ne sera parfait que quand tous les hommes le reconnaîtront pour leur souverain Roi ou subiront le châtiment de leur révolte.

D. — L'avénement du règne de Dieu est-il d'une grande importance ?

Digitized by Google

R. — Il est d'une telle importance que c'est à cela qu'aboutit toute la religion.

3. Expl. — Le catéchisme du concile de Trente [1] fait cette observation, que le but unique de l'Évangile est d'amener le règne de Dieu. C'est en effet ce qui résulte d'une foule d'enseignements de notre divin Sauveur lui-même. De quelle manière ouvre-t-il le cours de ses prédications ? *Faites pénitence*, dit-il aux foules qui le suivent, *car le royaume des cieux approche* [2]. Le premier mot de son admirable discours de la montagne rappelle et confirme cette vérité : *Bienheureux les pauvres d'esprit*, dit-il, *car le royaume des cieux est à eux* [3]. Veut-il s'arracher aux populations de la campagne de Capharnaüm qui le retiennent, il leur dit : *Il faut que j'aille annoncer le royaume de Dieu à d'autres villes, car c'est pour cela que j'ai été envoyé* [4]. Lorsqu'il envoie ses douze apôtres prêcher l'Evangile, il leur tient ce discours : *Allez, prêchez, disant que le royaume des cieux approche* [5]. Nous l'entendons pareillement dire à cet homme qui voulait aller ensevelir son père : *Laissez les morts ensevelir leurs morts ; pour vous, allez, annoncez le royaume de Dieu* [6]. Enfin, pendant les quarante jours qu'il conversa avec ses disciples après sa résurrection, ce fut surtout *du royaume de Dieu qu'il les entretint* [7]. Lorsqu'il s'adresse à la foule avide de l'entendre, ce qu'il recommande de chercher avant tout, c'est le royaume de Dieu : *Quærite primum regnum Dei* [8]. Or c'est ce qu'il est lui-même venu faire sur la terre, et ce qu'il nous a si souvent et si vivement recommandé de chercher, qu'il nous enseigne à demander à Dieu par ces paroles : *Adveniat regnum tuum.* En revenant tant de fois et dans de pareils termes sur ce sujet, Jésus-Christ nous a fait clairement entendre que

[1] Cap. XLI, § 1. — [2] Matth. IV, 17. — [3] Matth. V, 3. — [4] Luc. IV, 43. — [5] Matth. X, 7. — [6] Luc. IX, 60.
[7] Act. I, 3. — [8] Matth. VI, 33.

Digitized by Google

c'est un point tout à fait capital. Les explications qui vont suivre achèveront de le démontrer.

D. — Ne distingue-t-on pas plusieurs sortes de règnes de Dieu ?

R. — Oui, l'on distingue son règne naturel sur toute la création, son règne temporel par le triomphe de l'Église, son règne spirituel dans nos âmes par la grâce, et son règne éternel dans la gloire sur les élus.

4. Expl. — 1° *Le règne naturel de Dieu sur toute la création* consiste dans le pouvoir qu'il a sur l'existence de toutes les choses, lesquelles, venant de lui et ne subsistant que par lui, dépendent complétement de lui et sont gouvernées souverainement par lui, soit directement soit au moyen de causes secondes. *Toute la terre est en effet dans sa main* [1], dit le Prophète ; c'est-à-dire, même les choses cachées dans les profondeurs de la terre et dans toutes les parties du monde les plus secrètes. C'est de ce règne que parle Mardochée dans cette prière qu'il adresse à Dieu : *Seigneur Dieu, Roi tout-puissant, toutes les choses sont en votre pouvoir, et il n'y a rien qui puisse résister à votre volonté. Vous êtes le Maître de tous, et rien ne résiste à votre majesté* [2]. C'est de ce même règne qu'il faut entendre cette autre prière de David : *Votre règne, Seigneur, est de tous les siècles ; votre domination sur toute génération et sur toute descendance* [3]. Le règne naturel de Dieu consiste encore dans cette Providence spéciale qu'il étend sur les justes pour pourvoir à leurs besoins ; c'est à ce règne que se rapportent les paroles suivantes de David : *Le Seigneur me gouverne, et rien ne me manquera* [4] ; et ces autres du prophète Isaïe : *C'est le Seigneur notre Roi qui nous sauvera* [5].

2° *Le règne temporel de Dieu par le triomphe de son Église* consiste dans le gouvernement de ceux qui em-

[1] Ps. xciv, 4. — [2] Esth. xiii, 9.
[3] Ps. cxliv, 13. — [4] Ps. xxii, 1. — [5] Is. xxxiii, 22.

Digitized by Google

brassent la foi apportée ici-bas par JÉSUS-CHRIST. Plus cette foi fait de conquêtes, c'est-à-dire plus l'Église triomphe, et plus le règne temporel de Dieu s'étend. Au contraire, le règne temporel de Dieu diminue en proportion des défections qui se font dans l'Église, soit par l'incrédulité, soit par l'hérésie. Sans doute, Dieu ne cesse pas de régner par son règne naturel sur ceux qui ne veulent pas croire à sa parole, qui la rejettent et la blasphèment ; ceux-là sont toujours dans sa main [1] ; c'est de lui qu'ils viennent et par lui qu'ils subsistent ; mais il ne règne pas sur eux par la soumission de leur esprit ; ils ne veulent pas de lui pour roi, le règne de Dieu dont il s'agit se borne donc aux fidèles qui forment son Église. C'est de ce règne que parle saint Paul quand il dit du Verbe incarné qu'il faut qu'il règne [2], en triomphant du monde, de la chair et du démon, qui sont les ennemis de ce règne. En sorte que ce règne ne se maintient que par des combats continuels, jusqu'à ce que JÉSUS-CHRIST ait réduit sous ses pieds tous ceux qui voudraient le détruire ; ce qui aura lieu quand le nombre des élus sera complet. Alors le règne temporel de Dieu fera place à son règne éternel [3]. Nous y reviendrons tout à l'heure.

6. 3° *Le règne spirituel de Dieu dans nos âmes par la*

[1] Luc. XIX, 14. — [2] I Cor. XV, 25.

[3] De hoc regno intelligit Bernardus illud : ***Dabit ei Dominus sedem David, et regnabit in Domo Jacob*** ; quasi significetur regnatus in Ecclesia et animabus justis spirituali quodam regno, cujus imaginem gerebat solium David. Non enim temporalis ille thronus Davidis potest intelligi, quia in illo nunquam sedit Christus, imo fugit, cum regem eum vellent constituere. Recte vero *domus Jacob* dicitur Ecclesia et congregatio justorum et perfectorum in fide Jacob. 1° Quia Jacob luctator interpretatur, et sic Ecclesia militans recte domus Jacob dicitur, quæ continuo luctatur contra adversarias potestates, oportetque eam esse prius domum Jacob, ut postea fiat domus Israel, hoc est, domus videns Deum : quod erit quando ex militante fiet triumphans. 2° Ecclesia dicitur domus Jacob qui primus ædificavit domum et altare Deo, et primus fuit domum Dei consecrans. De qua dixit : *Hic domus Dei est, et porta cœli.* Et id fecit in loco peregrinationis suæ. Ubi figura erat Ecclesiæ adhuc peregrinantis et ad cœlum contendentis (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 4, pr. 4).

Digitized by Google

grâce est celui par lequel il gouverne intérieurement les hommes de bonne volonté. Dieu donne sa grâce à tous les hommes pour qu'elle les guide ; mais tous les hommes ne se laissent pas guider par la grâce. Or, Dieu règne spirituellement dans les âmes de ceux qui se laissent gouverner par sa grâce, c'est-à-dire qui en suivent les mouvements et les impulsions ; mais il ne règne pas dans les âmes de ceux qui méprisent sa grâce et ne se laissent pas gouverner par elle. C'est ce règne que désignait JÉSUS-CHRIST lorsqu'il disait : *Le règne de Dieu est au-dedans de vous*[1]. Car quoique Dieu règne par la foi en tous ceux qui font partie de l'Église, cependant il règne d'une manière particulière en ceux qui, étant membres vivants de l'Église, vivent de la vie de JÉSUS-CHRIST lui-même qui en est le chef. Et même il ne se peut pas faire que Dieu règne plus parfaitement en nous qu'en cette manière, puisque vivant de sa vie, nous ne faisons rien que ce qu'il fait lui-même en nous. Et cela va si loin que, comme le servir c'est le faire régner en nous, l'Église dit que le servir c'est régner nous-mêmes[2], tellement la vie que nous puisons en lui identifie notre action avec la sienne. Nous régnons en servant Dieu, parce qu'en servant Dieu et en le faisant régner en nous, nous nous rendons les maîtres de nos mauvaises passions, c'est-à-dire que nous régnons sur elles[3].

[1] Luc. XVII, 21.

[2] Cui servire regnare est (*Missa pro pace*. Post comm.).

[3] In qua Dei regia potestate, etsi præcipua ratione sun in hac vita ii, quos diximus, sancti ac pii homines ; tamen monuit Pilatum ipse Christus Dominus, *regnum suum non esse ex hoc mundo* (*Joan.* XVIII, 36), hoc est, minime ex hoc mundo, qui et conditus est et interiturus, ortum habere : nam eo quem diximus modo dominantur imperatores, reges, respublicæ, duces, omnesque ii qui, vel expetiti ac delecti ab hominibus, præsunt civitatibus atque provinciis ; vel per vim et injuriam dominatum occupaverunt. Christus autem Dominus *constitutus est rex a Deo* (*Ps.* II, 6), ut ait Propheta ; cujus regnum, ex Apostoli sententia, justitia est ; inquit enim (*Rom.* XIV, 15) : *regnum Dei est justitia et pax, et gaudium in Spiritu sancto*. Regnat autem in nobis Christus Dominus per virtutes intimas, fidem, spem, charitatem : quibus virtutibus regni quodammodo

Digitized by Google

7. 4° *Le règne éternel de Dieu dans la gloire sur ses élus* n'est autre chose que le règne de Dieu dans le ciel où les anges et les saints lui rendent éternellement leurs louanges comme à leur Roi. C'est ce règne ou royaume — car ces deux mots ont le même sens dans l'Écriture — que JÉSUS-CHRIST promet à ses élus par ses paroles qu'il leur adressera au jour du jugement : *Venez les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde* [1]. C'est de ce règne encore qu'il parlait, lorsqu'il dit à Nicodème que nul n'y peut entrer s'il ne renaît auparavant de l'eau et du Saint-Esprit [2]. C'est aussi dans ce royaume que le bon larron priait JÉSUS expirant de daigner l'admettre [3]. Saint Paul en parle également lorsqu'il écrivit aux Éphésiens que *ni les fornicateurs, ni les impudiques, ni les avares n'auront part à l'héritage du royaume de* JÉSUS-CHRIST *et de Dieu* [4].

partes efficimur et Deo peculiari quadam ratione subjecti, ad ejus cultum ac venerationem consecramur ; ut quemadmodum dixit Apostolus (*Gal.* II, 20) : *Vivo autem, jam non ego ; vivit vero in me Christus*, ita nobis dicere liceat : Regno ego, jam non ego, regnat vero in me Christus (CATECH. CONC. TRIDENT. cap. 41, § 4).

[1] Matth. XXV, 34. — [2] Joan. III, 3. — [3] Luc. XXIII, 42.

[4] Ephes. V, 5. — Sequitur in oratione : *Adveniat regnum tuum.* Regnum etiam Dei repræsentari nobis petimus; sicuti et nomen ejus ut in nobis sanctificetur postulamus. Nam Deus quando non regnat ? aut apud eum quando incipit, quod et semper fuit, et esse non desinit ? Nostrum regnum petimus advenire a Deo nobis repromissum, Christi sanguine et passione quæsitum ; ut qui in sæculo ante servivimus, postmodum Christo dominante regnemus, sicut ipse pollicetur, et dicit (*Matth.* XXV, 34) : *Venite, benedicti patris mei, percipite regnum, quod vobis paratum est ab origine mundi.* Potest vero, fratres dilectissimi, et ipse Christus esse regnum Dei, quem venire quotidie cupimus cujus adventus, ut cibo nobis repræsentetur, optamus. Nam cum resurrectio ipse nostra sit, quia in ipso resurgemus : sic et regnum Dei potest ipse intelligi, quia in illo regnaturi sumus. Bene autem regnum Dei petimus, id est, regnum cœleste, quia est et terrestre regnum. Sed qui renuntiavit jam sæculo, major est et honoribus ejus, et regno ; et ideo qui se Deo et Christo dedicat, non terrena, sed cœlestia regna desiderat (S. CYPRIAN., *de Orat. dom.*). — Deinde sequitur *Adveniat regnum tuum.* Sicut ipse Dominus in Evangelio docet, tunc futurum esse judicii diem, cum Evangelium prædicatum fuerit in omnibus gentibus; quæ res pertinet ad sanctificationem nominis Dei. Non

Digitized by Google

Ce règne éternel de Dieu est la consommation de son règne temporel par le triomphe de l'Église et de son règne spirituel dans nos cœurs par sa grâce. Il suppose et nécessite ces deux règnes précédents, car pour que Dieu règne éternellement en nous, il faut qu'il y ait régné pendant notre séjour sur la terre ; et pour qu'il règne ici-bas en nous par sa grâce sanctifiante, il faut que nous appartenions à son Église, au moins par la foi et la charité. Ces deux premiers règnes de Dieu dans le temps amènent

enim et hic ita dictum est, *Adveniat regnum tuum*, quasi nunc Deus non regnet. Sed forte quis dicat, *adveniat* dictum esse in terram. Quasi vero non etiam ipse nunc regnet in terra, semperque in ea regnavit a constitutione mundi. *Adveniat* ergo accipiendum est, manifestetur hominibus. Quemadmodum enim etiam præsens lux absens est cæcis, et eis qui oculos claudunt : ita Dei regnum, quamvis nunquam discedat de terris, tamen absens est ignorantibus. Nulli autem licebit ignorare regnum Dei, cum ejus Unigenitus non solum intelligibiliter, sed etiam visibiliter in homine Dominico (*Lege* Deo *ex* I. *Retract.* cap. 19, n. 5), de cœlo venerit judicaturus vivos et mortuos. Post quod judicium, id est, cum discretio et separatio justorum ab injustis facta fuerit, ita inhabitabit justos Deus, ut non opus sit quemquam doceri per hominem, sed sint omnes, ut scriptum est, *Docibiles Deo* (*Isai.* CIV, 3. *Joan.* VI, 45). Deinde beata vita omni ex parte perficietur in sanctis in æternum, sicuti nunc cœlestes Angeli sanctissimi atque beatissimi, solo Deo illustrante, sapientes et beati sunt : quia et hoc promisit Dominus suis (*Matth.* XVII, 30) : *in resurrectione erunt*, inquit, *sicut Angeli in cœlis* (S. AUG. *de Serm. Dom. in monte*, lib. II, cap. 6, n. 20). — *Veniat regnum tuum*. Petamus, non petamus, venire habet. Habet quidem regnum Deus sempiternum. Quando enim non regnavit ? Quando regnare cœpit ? Quando regnum ejus initium non habet, nec finem habebit. Sed ut sciatis, quia et hoc pro nobis oramus, non pro Deo (non enim sic dicimus, *veniat regnum tuum*, quasi optantes, ut regnet Deus) : regnum ipsius nos erimus, si in illum credentes in eo profecerimus. Omnes fideles redempti sanguine Unici ipsius, erunt regnum ipsius. Venturum est autem ipsum regnum, cum facta fuerit resurrectio mortuorum : tunc enim venit ipse. Et cum resurrexerint mortui, dividet eos, sicut ipse dicit, et ponet alios ad dexteram, alios ad sinistram. Dicet eis, qui ad dexteram erunt; *Venite, benedicti patris mei, percipite regnum (Matth.* XXV, 34). Hoc est, quod optamus et rogamus, quando dicimus, *veniat regnum tuum*, ut nobis veniat. Nam si nos reprobi fuerimus, illud regnum aliis venturum est, non nobis : si autem in eo numero fuerimus, qui pertinent ad membra Unigeniti Filii ejus, nobis veniet regnum ejus (IDEM., *serm.* LVII *in Matth.* VI, *de Orat. Dom.* cap. 5, n. 5).

Digitized by Google

certainement son règne dans l'éternité, lequel seul sera parfait et complet, tandis que les deux autres ne sont jamais exempts de quelque défaut. « Ce royaume, dit saint Augustin, c'est-à-dire la société des élus avec le chef qui est JÉSUS-CHRIST, sera pour jamais soumise à Dieu par cette béatitude à laquelle ils seront admis, c'est-à-dire par la contemplation de la souveraine vérité, sans qu'il s'y trouve jamais aucune résistance de la part des facultés de l'esprit, et de la part des mouvements du corps, nul dans cette vie bienheureuse n'aimant plus sa propre puissance, nul dans cet état n'ayant plus de volonté propre, tous étant assujettis parfaitement à la sainte volonté de Dieu, Dieu sera toutes choses en tous [1] » comme leur éternelle récompense, de la même manière qu'il aura été ici-bas toutes choses en tout par sa grâce. « Et ne vivant plus désormais que de la vie de Dieu, ajoute ailleurs le même Père, enrichis même de ses biens infinis et jouisssant pleinement de ses plaisirs éternels, leurs appétits seront tous rassasiés, ils ne désireront rien davantage, étant tous remplis de ce bien souverain qui leur suffira, et qu'ils possèderont éternellement [2]. »

D. — Quel est celui de tous ces règnes dont nous devons demander l'avénement ?

R. — Nous devons demander qu'ils viennent tous [3].

[1] Lib. LXXXIII, q. 69.

[2] Lib. *contr. serm. Arian.* cap. 37.

[3] Nous demandons : 1° Le règne de Dieu sur l'individu ; nous reconnaissons Dieu, 1° pour roi de nos pensées : qu'il s'en empare pour les tourner à la recherche de la vérité ! Il règne sur nos pensées, quand nous les fixons dans la méditation de ses perfections, quand nous les renfermons dans les limites de sa parole, dans les bornes de la foi... 2° Nous le reconnaissons pour roi de nos affections. Ce n'est pas seulement la première place, c'est le trône de nos cœurs qu'il exige... ; il occupe un rang exceptionnel..., et de ce rang à celui qu'occupent les créatures, il y a une distance, un abîme infranchissable... Il faut donc l'aimer de préférence à toute créature, quelle qu'elle soit... 3° Pour le roi de nos volontés. L'homme impose souvent silence à ses affections les plus chères ; il ferme ses yeux aux plus pures lumières de l'intelligence et de la raison, pour

Digitized by Google

8. Expl. — 1° En ce qui concerne le règne naturel de Dieu sur toute la création, nous ne pouvons pas, à la vérité, demander proprement qu'il vienne, puisqu'il est établi dès le commencement du monde, et qu'il est même si inséparable de l'être de Dieu, que Dieu ne peut l'abdiquer ni y renoncer : à plus forte raison ne pouvons-nous pas nous-mêmes nous y soustraire. Mais nous pouvons et nous devons demander que ce règne vienne à la connaissance de tous les hommes, c'est-à-dire qu'il soit connu de ceux

obéir à une vile créature. Il sacrifie la plus noble de ses facultés à des penchants vicieux, c'est une lâcheté, une infamie... Mais qu'il les gouverne pour les soumettre à la volonté de Dieu, c'est alors qu'il les annoblit par le plus saint et le plus légitime usage... La concupiscence nous attire sans cesse vers les sens; ce n'est qu'en se faisant violence qu'on peut résister; mais les droits de Dieu sont souvent méconnus; les passions règnent à sa place, et l'homme devient coupable et malheureux...

2° Règne de Dieu sur la famille. L'homme n'est pas fait pour l'isolement; la famille est l'élément de son existence et de son bonheur; dès lors, le règne de Dieu doit s'étendre sur la famille; entre les époux, pour cimenter et sanctifier leur union, leur apprendre à supporter les peines de leur état; entre les parents et leurs enfants, pour établir d'une part la force du commandement et la douceur de l'autorité, de l'autre le respect de cette autorité, la confiance, la promptitude de l'obéissance... Entre les frères, le règne de Dieu c'est l'amour, l'encouragement, les secours mutuels; c'est en Dieu, comme dans un centre commun, que les liens deviennent plus étroits, les sentiments plus purs; les devoirs se pratiquent sans contrainte, tout devient aimable à ceux qui se soumettent à ses lois. Heureuse la famille sur laquelle Dieu règne ainsi! Et qu'elle diffère de celle où le seul intérêt des voluptés grossières rapproche les époux, où l'unique intérêt des besoins physiques rattache les enfants aux auteurs de leurs jours!

3° Règne de Dieu sur la société. Les familles réunies forment les nations. Souvent aveuglées par l'orgueil et un sot esprit d'indépendance, elles s'irritent contre le règne de Dieu, elles effacent son nom de leurs codes, arrachent ses étendards de leurs édifices publics, enlèvent son image de leurs prétoires (*Ps.* XCVIII)... Ah! plutôt que ne l'appellent-elles, que ne le célèbrent-elles, ce règne qui leur ferait goûter la paix et le bonheur? La loi règne seule, disent certains hommes, mais il n'y a pas de loi sans Dieu, qui dit loi, dit obligation morale, conscience. Sans Dieu, point d'obligation morale. La loi n'est plus alors qu'un frein pour arrêter le coursier indocile, un éperon pour hâter sa marche, mais dont le cheval indompté ne tiendra aucun compte... (Mgr Graveran, *Canevas de Conférences*. Confér. 170).

Digitized by Google

qui l'ignorent, comme sont les idolâtres, et reconnu de ceux qui le combattent, comme sont les incrédules et les athées. Ah ! si tous les hommes reconnaissaient théoriquement et pratiquement le règne souverain de Dieu sur toutes les créatures, il en est bien peu qui s'obstineraient à ne pas désirer et demander les autres sortes de règnes.

Entendue dans ce sens, la demande du règne de Dieu ne se confond pas avec la demande que son nom soit glorifié. La demande que Dieu soit connu et reconnu comme le maître et le roi de la création, n'est qu'une préparation à la demande qu'il soit glorifié. On ne glorifie pas nécessairement même ceux qui sont dignes de nos louanges. Mais comme il faut connaître avant de glorifier, voilà pourquoi nous devons faire cette prière : *Que votre règne arrive,* même en tant qu'elle signifie : Que votre règne naturel soit connu et reconnu de tous les hommes.

9. 2° Nous devons demander le règne temporel de Dieu par le triomphe de son Église. Ce règne a été prophétisé par le roi David lorsqu'il a dit en parlant de JÉSUS-CHRIST, fondateur en chef de l'Église : *Il régnera d'une mer à l'autre, et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre* [1]. Le prophète Isaïe avait aussi vu ce triomphe de la divine Épouse de JÉSUS-CHRIST. S'adressant à l'Église qui devait naître, il lui disait : *Les nations marcheront à la lumière, et les rois à la splendeur de ton aurore. Lève tes regards autour de toi, et vois : tous s'assemblent et viennent à toi. Il te viendra des fils des contrées lointaines, et tes filles se lèveront à tes côtés* [2]. Enfin le même prophète Isaïe disait encore, contemplant la future fécondité de l'Église : *Elargis l'enceinte de ton pavillon ; développe les voiles de tes tentes, allonge les cordages, affermis les pieux, car tu pénètreras à droite et à gauche, parce que tu seras gouvernée par celui qui t'a faite* [3]. Quand donc nous disons à Dieu, *adveniat regnum tuum*, nous ne lui demandons pas

[1] Psal. LXXI, 8. — [2] Is LX, 3 — [3] Is. LIV, 2, 3 et 5

Digitized by Google

autre chose que l'accomplissement de ces prophéties, c'est-à-dire que l'accomplissement de ces prophéties soit hâté, comme les saints de l'ancienne loi demandaient que la venue du Christ fût accélérée.

Comment pourrions-nous ne pas émettre de tels vœux et adresser à Dieu cette prière? JÉSUS-CHRIST est venu pour sauver tous les hommes. Mais combien qui se perdent parce qu'ils ne le connaissent pas, ou parce qu'ils résistent à la vérité connue! Combien qui gémissent encore dans les ténèbres de l'idolâtrie! Combien qui sont aveuglés par la fumée de l'hérésie et de l'incrédulité! Ne soyons donc pas indifférents au malheureux sort de ces abandonnés et de ces égarés. Disons souvent à Dieu : *Que votre règne arrive;* c'est-à-dire : Faites, Seigneur, que la bonne nouvelle de l'Évangile soit connue de tous ceux qui jusqu'ici l'ont ignorée ; envoyez-leur des apôtres pour qu'ils étendent jusqu'à eux votre règne. Envoyez-en pareillement aux hérétiques et aux schismatiques, pour désiller les obscurités qui les empêchent de voir la vérité et les retiennent loin de vous. Que tous, guidés par vos ministres saints et soutenus par leurs anges [1], entrent dans l'arche

[1] Non desunt ad regnum Christi tuendum et dilatandum milites ducesque strenui. Hinc Zacharias dicit (I, 8-10) : *Vidi per noctem, et ecce vir ascendens super equum rufum, et post eum equi rufi varii et albi. Et dixi quod sunt isti, Domine mi? Et responsum est mihi : Isti sunt quos misit Dominus, ut perambulent terram.* Ascensor ille equi rufi Michael archangelus est qui olim synagogæ, nunc Ecclesiæ Christi custos est et defensor, duxque præcipuus, qui, sicut in cœlo bellavit contra Luciferum, etiam nunc in terra ei obsistit, donec perfectum Dei et Christi regnum in ejus ultimo adventu compleatur. *Equo insidere dicitur*, ut celeritas ejus ad omnia jussa Dei peragenda indicetur, et quia equus animal est ad bellum aptissimum. *Et rufus dicitur*, quasi sanguineo colore perfusus, ut significetur ultionem sumpturus de Dei hostibus. Post eum vero equi rufi, varii et albi sunt angeli custodes variorum regnorum qui dicuntur perambulare terram, quia provincias sibi commissas perlustrant et illarum curam habent. Possunt etiam per equos varios, rufos, nigros, albos, varii ordines in Ecclesia intelligi, qui pro imperio Christi contra regnum satanæ et peccati depugnant, et in omnes mundi partes dispersi in hoc incumbunt, ut opera diaboli dissolvant, et contra errores et hæreses dimicent pro regis Christi gloria, tamquam validi bellatores. Et licet diversis vestibus et colo-

Digitized by Google

de salut qui est l'Église, afin que vous régniez sur tous comme c'est votre droit, et que les âmes rachetées du sang de JÉSUS-CHRIST cessent de se perdre dans les eaux du double déluge de l'ignorance et de l'erreur.

10. 3° Nous devons encore demander le règne spirituel de Dieu dans nos âmes par sa grâce. Car comme il a le droit de régner en nous, si par notre malice il n'y règne effectivement pas, il se trouve frustré de son droit, que pourtant il possède et comme Créateur et comme Sauveur. Ne pouvant donc faire que Dieu règne présentement en nous par sa gloire, ce qui est notre fin dernière, nous devons désirer et le prier qu'au moins il y règne par sa grâce, qu'il soit le Roi de nos cœurs, qu'il y domine, qu'il nous gouverne, qu'il dispose de nous selon son bon plaisir, et non le démon par le péché [1]. « L'âme très-pure,

ribus induantur, eodem tamen animo, iisdem votis, iisdem armis sub uno rege et imperatore militant, et regni ejus pomeria dilatant, usque ad ignotas etiam regiones. (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, cap. 4, pr. 1).

[1] Sicut vero Christus habet regnum suum fundamentum in amore Dei et contemptu sui, fundamentum in humilitate, caritate, aliisque virtutibus, sic et habet princeps tenebrarum regnum suum, in hoc mundo longe lateque diffusum, per quod in animas tyrannidem exercet per peccatum et concupiscentiam, pravasque passiones. Ad hoc regnum spectat quisquis concupiscentiæ, quisquis peccato servit, quia hoc modo principi huic mancipium se facit, et ejus obsequitur voluntati. Plane diffusum est hoc regnum satanæ, quia ubique diffusum est peccatum. Hoc scilicet est regnum tenebrosum, regnum Ægypti, regnum Babylonis, et confusionis, ubi continuum bellum et tumultus, timor et conscientiæ remorsus, nulla pax, sed continua tyrannis et initium quoddam regni infernalis. Habet vero Satan in hoc regno principes varios et exercitus fortes, quibus totum mundum pene opprimit, ut dilatet regnum suum. Nam Christo adversans, per totum orbem innumeros mittit dæmones ad nocendum, tamquam ministros regni hujus, qui nullis civitatibus et locis, nullis personarum generibus parcunt, sed omnibus insidiantur, ut regno huic tenebroso eos subjiciant. Sunt vero aliquot tyranni præcipui cum exercitu grandi, *cum curribus Pharaonis, et fortitudine Ægypti ac viribus Babylonis*. De quibus Joannes : *Omne quod est in mundo, aut est concupiscentia carnis, aut concupiscentia oculorum, aut superbia vitæ*. Ubi tres designat velut duces exercitus Satanæ, ad imperium ejus totum per orbem proferendum, nimirum *Superbiam, Luxuriam, Avaritiam*, cum dæmonibus qui his vitiis præsidere dicuntur. *Superbia* ergo magnum exercitum habet in quo cohortes ducunt ambitio, vana gloria, præsumptio, jactantia,

Digitized by Google

dit Cassien, témoigne par cette seconde demande combien vivement elle désire que le règne de Dieu, son Père arrive, je veux dire celui par lequel JÉSUS-CHRIST règne tous les jours dans les saints. Ce qui se fait lorsqu'après avoir chassé le démon de nos cœurs par l'extinction et la ruine des vices qui font horreur, Dieu commence à régner souverainement en nous par la bonne odeur des vertus ; lorsqu'après avoir surmonté l'impureté, la chasteté reprend la place ; lorsque la douceur succède à la colère et à l'esprit de vengeance ; enfin lorsque l'orgueil étant exterminé, l'humilité commence à établir son trône dans notre âme [1]. » Voilà comment le règne de Dieu s'établit peu à peu ici-bas dans le cœur des fidèles.

Les paroles suivantes d'un autre ancien auteur nous feront mieux encore comprendre toute l'économie de cette demande : *Que votre règne arrive*, en tant qu'elle est un appel du règne spirituel de Dieu dans nos cœurs : « Autre chose est, dit-il, être roi, et autre chose régner. Tel règne qui n'est pas roi, parce qu'il a usurpé le royaume où il règne. Et tel est roi légitime qui ne règne pas toujours, parce qu'encore que la couronne lui appartienne, il a des sujets rebelles qui ne veulent pas le reconnaître. Or, JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur est Roi de tous les hommes, parce que l'empire du monde lui appartient par le droit de sa naissance. Cependant il ne règne pas dans tous, et l'on ne peut pas dire que tous les hommes soient son royaume, puisque tous ne lui obéissent pas.

obstinatio, inobedientia, invidia, impatientia, hæresis. *Luxuria* quoque magnum et fortem ducit exercitum et sub se milites varios habet et capitaneos : fornicationem, adulterium, stuprum, incestum, ebrietatem, gulam, immunditiam, ingluviem, impudicitiam, etc. *Avaritia* denique in suo exercitu tribunos habet, furtum, rapinam, sacrilegium, fraudem, mendacium, oppressionem, usuram, simoniam, etc. Hic omnes pessimi milites et militum præfecti totum se per orbem dispergunt, et regnum satanæ terra marique proferunt, et adaugent, et opprimere ac conculcare regnum Domini et Salvatoris nostri JESU CHRISTI omnia via conantur. (MARCHANT, *Hortus Pastor*. tr. III, lect. 4, pr. 1).

[1] *Coll.* V, cap. 19.

Digitized by Google

Ainsi Dieu ne règne pas dans les impies, mais le démon, auquel ils se sont assujettis, et dont ils font la volonté. D'où vient que saint Paul appelle les démons les princes des ténèbres de ce monde ; il ne dit pas simplement qu'ils sont les princes de ce monde, mais les princes des ténèbres de ce monde. Car les démons ne sont pas les seigneurs ni les princes du ciel et de la terre, mais ils gouvernent les ténèbres de ce monde, c'est-à-dire les méchants, que l'Écriture nomme les ténèbres du monde, comme les saints sont appelés la lumière du monde. Il a été un temps, dit l'Apôtre, que vous n'étiez que ténèbres; mais maintenant vous êtes devenus lumière par la grâce de Notre-Seigneur, parce que comme Dieu est connu et manifesté en ce monde dans les justes, ainsi il est caché et obscurci dans les pécheurs. Il est bien vrai que Dieu a puissance sur les méchants, et qu'il pourrait les perdre s'il voulait, comme il pourrait anéantir les démons eux-mêmes. Mais de même que le démon, encore qu'il soit sous le pouvoir de Dieu, n'est cependant pas le royaume de Dieu parce qu'il ne veut pas lui être soumis ; de même tous les pécheurs, bien qu'ils soient sous la main et la puissance de Dieu, ne sont pas le royaume de Dieu, parce qu'ils ne veulent pas s'assujettir à lui. Le royaume est juste et légitime, alors seulement que le roi consent à avoir les hommes sous soi et à les gouverner, et que les hommes réciproquement consentent à lui être soumis et à lui obéir comme à leur roi. Mais le démon est un tyran et non pas un roi, parce qu'il force les hommes à faire sa volonté malgré eux. Que demandons-nous donc, lorsque nous disons à Dieu : *Que votre règne arrive* ? Nous demandons qu'il détruise en nous l'empire de Satan, et qu'il se rende le Maître et le Roi de notre cœur [1]. »

[1] Auctor *op. imperf.* ap. S. Joan. Chrysost, hom. xiv, *in Matth.* vi. — Quid cum dicimus, *veniat regnum tuum*, non aliud poscimus, nisi ut veniat et nobis, quod esse venturum non dubitamus omnibus sanctis? Ergo et hi, qui jam sancti sunt, quid orant, nisi ut in ea sanctitate, quæ illis

Digitized by Google

Destruction de l'empire de Satan en nous, établissement en nous du règne de Dieu, voilà donc ce que signifie dans toute son étendue cette prière : *Que votre règne arrive*, appliquée à nous-mêmes en cette vie, et voilà par conséquent ce que nous devons encore demander. C'est ce que nous aurons si, en la récitant nous entrons dans les sentiments dont était animé saint Bernard lorsqu'il en faisait ce beau commentaire : « Venez, Seigneur Jésus, disait-il, ôtez les scandales de votre royaume qui est mon âme, afin que vous régniez en elle, vous qui y avez droit. L'avarice, en effet, est venue et elle revendique une place pour elle; la jactance veut y dominer; l'orgueil veut y être roi; la luxure dit : je règnerai ; l'ambition, la colère, l'envie, combattent en moi pour me posséder et pour savoir à qui j'appartiendrai de préférence. Pour moi, je résiste tant que je puis, et je réclame mon Seigneur Jésus; je le veux pour mon Dieu, je le choisis pour mon maître. Venez donc, Seigneur, et dispersez par votre vertu vos

data est, perseverent ? Neque enim aliter eis veniet regnum Dei, quod non aliis, sed his qui perseverant usque in finem, certum est esse venturum (S. Aug. *de Dono persever.* cap. 2, n. 5). — Optamus etiam venire regnum ejus : veniet etsi nolumus : sed optare et orare, ut veniat regnum ejus, nihil est aliud, quam optare ab illo, ut dignos nos faciat regno suo ne forte, quod absit, veniat, et non nobis veniat. Multis enim non est venturum, quod tamen venturum est. (Idem, serm. lxiii, cap. 2, n. 3). — Et hoc quod quotidie petimus in oratione, cum dicimus Deo, *adveniat regnum tuum*. Regnum hoc nondum ex toto pervenit in nos, quotidie tamen paulatim adventat, sensimque in die magis ac magis dilatat terminos suos, in his dumtaxat, quorum per Dei adjutorium, interior homo renovatur de die in diem. In quantum ergo regnum gratiæ dilatatur, in tantum peccati potestas minuitur ; in quantum vero minus est adhuc, propter corpus mortis, quod aggravat animam, et ob necessitatem verendæ inhabitationis utique deprimentis sensum, multo cogitantem ; necesse habent etiam qui perfectiores in hac mortalitate videntur, confiteri et dicere : *In multis offendimus omnes, et si dixerimus quia peccatum non habemus nos ipsos seducimus et veritas in nobis non est.* Quapropter erunt et ipsi sine intermissione dicentes, *adveniat regnum tuum*, quod non erit vel in ipsis consummatum. Quousque peccatum non solum non regnet in eorum mortali corpore ; sed nec si omnino, nec esse possit, in immortali jam corpore (Idem, *de Grat. et lib. arb.*).

Digitized by Google

ennemis, et vous règnerez en moi, parce que c'est vous seul qui êtes mon Roi et mon Dieu [1]. »

11. 4° Enfin nous devons demander le règne éternel de Dieu dans la gloire sur ses élus : nous devons demander ce règne, parce que c'est celui-là qui mettra le comble à la gloire extrinsèque de Dieu; le règne par l'Église et le règne par la grâce ne sont que des moyens pour amener le règne dans la gloire. Or, si nous devons désirer et demander ces deux premiers règnes, à plus forte raison devons-nous désirer et demander le troisième, qui est le but final de Dieu dans la création.

Nous disons que le règne éternel de Dieu sur ses élus mettra le comble à sa gloire. Alors en effet il aura triomphé de ses ennemis en nous, c'est-à-dire du démon et du péché, et son règne sur tout notre être sera absolument parfait. Ici bas, mille choses différentes nous ravissent plus ou moins à lui ; mais alors il sera le seul et unique maître de notre cœur, de notre affection, de notre âme ; alors nous serons entièrement à lui par notre mémoire, par notre intelligence, par notre volonté, par toutes nos facultés, par tout ce que nous sommes. Aussi le prophète David assure-t-il qu'alors seulement nous plairons pleinement à Dieu et que lui-même se plaira pleinement en nous : *Placebo Domino in regione vivorum* [2].

Voilà pourquoi les saints soupirent avec tant d'ardeur après la venue de ce règne. Remplis d'amour pour Dieu, et ne pouvant néanmoins s'empêcher de l'offenser chaque jour en mille manières, leur unique souhait est de mourir au plus tôt, afin d'entrer dans l'heureuse liberté des enfants de Dieu, et de laisser régner sans partage en eux un si bon Maître. *Hélas !* s'écriait David, *que la demeure de ce monde me semble longue !* Ne finira-t-elle jamais, et *resterai-je toujours avec les habitants de Cédar* [3]. *O Seigneur des vertus !* s'écriait-il encore, *que vos demeures sont*

[1] Ap. MARCHANT, *Hort. Past* lib. II, tr. III, cap. 4, pr. 4. — [2] Ps. CXIV 9. — [3] Ps. CXIX, 5.

Digitized by Google

aimables! Mon âme languit et se consume par l'extrême désir qu'elle a d'entrer dans le palais du Seigneur [1]. Écoutez maintenant la plainte profonde de l'apôtre saint Paul : *Nous qui possédons les prémices de l'esprit*, dit-il *nous soupirons et nous gémissons en nous-mêmes, attendant l'effet de l'adoption divine qui sera la rédemption et la délivrance de nos corps* [2]. *Malheureux que je suis*, s'écrie-t-il, dans un autre endroit, *qui me délivrera de ce corps de mort* [3] *!*

Il semble qu'en demandant à Dieu que son règne éternel arrive, nous ne prions que pour lui seul. Il n'en est pas ainsi, et notre prière ne tourne pas moins à notre avantage qu'à l'avantage de Dieu, puisque la gloire qui résulte pour Dieu de son règne sur nous dans le ciel est inséparable du bonheur qui résulte pour nous de son règne parfait et éternel en nous. De là vient que les Pères, en expliquant cette prière, enseignent qu'on peut indifféremment avoir en vue, en la prononçant, le règne de Dieu sur nous en notre béatitude. Car ce règne de Dieu sera notre béatitude, et notre béatitude sera le règne de Dieu sur nous. Désirer le règne de Dieu pour nous ou le désirer pour Dieu est donc la même chose, pourvu toutefois que ce soit par le mouvement de la charité ; car nous ne désirons le règne de Dieu pour nous qu'afin de lui être parfaitement unis et assujettis. Ainsi la charité nous rapporte à Dieu, et non pas Dieu à nous.

La conduite des saints appuie cette doctrine. Saint Augustin s'excitait au désir du règne éternel de Dieu par la contemplation de la vie bienheureuse des élus : « O vie que Dieu a préparée à ses amis, s'écriait-il, vie qui seule mérite proprement ce nom, vie heureuse, vie assurée, vie tranquille, vie belle, vie pure, vie sainte ; vie qui ne connaît point de mort ni de tristesse ; vie sans défaut, sans douleur, sans anxiété, sans corruption, sans trouble et sans changement ; vie toute pleine d'agrément et de grandeur ; où il n'y a aucun ennemi qui attaque, où rien ne

[1] Ps. LXXXIII, 4. — [2] Rom. VIII, 23. — [3] Rom. VII, 24.

Digitized by Google

sollicite au péché, où il y a un amour parfait sans aucune crainte, où le jour est éternel, où tous ont un même esprit, où Dieu est vu face à face, et où l'âme est rassasiée de ce pain de vie, sans craindre aucune disette : que j'ai de plaisir à contempler ta splendeur, et que tes biens charment les désirs de mon cœur ! Plus je te considère, plus je suis languissant de ton amour [1]. »

En résumé nous devons demander le règne éternel de Dieu sur ses élus, tant parce que ce règne mettra le comble à la gloire de Dieu que parce qu'il mettra le comble à notre bonheur. Cette gloire et ce bonheur sont, nous le répétons, le but final de Dieu dans la création ; ils doivent donc être aussi le but final de nos vœux et de nos prières [2].

D. — Avec quels sentiments faut-il faire cette prière : *Que votre règne arrive ?*

R. — Il faut la faire avec une grande estime des biens que l'on demande et un vif désir de les obtenir.

12. Expl. — 1° *Il faut la faire avec une grande estime des biens que l'on demande.* Ces biens, nous venons de le voir dans les questions précédentes, sont : la reconnaissance de la souveraineté de Dieu par tous les hommes, l'extension de l'Église, le règne de Dieu en nous par sa

[1] *Méditat.*, cap. 22.

[2] Et quidem tanta vis et copia cœlestium munerum hac postulatione (*adveniat regnum tuum*) continetur, ut omnia complectatur quæ ad corpoream et spiritualem vitam tuendam sint necessaria. Quem autem regio nomine dignum dicemus, cui ea curæ non sint quæ regni salutem contineant ? quod si sunt homines de regni sui incolumitate solliciti, quanta Regem regum omnium cura et providentia tueri credendum est, ad vitam et salutem hominum ? Hac igitur regni Dei petitione comprehensa sunt omnia quibuscumque in hac peregrinatione vel exilio potius indigemus, quæ concessurum se Deus benigne pollicetur, nam statim illa subjunxit (*Matth.* VI, 33) : *Et hæc omnia adjicientur vobis.* Quibus omnino declaravit se eum esse regem qui generi hominum copiose omnia largeque suppeditat ; in cujus infinitæ benignitatis cogitatione infixus David cecinit (*Ps.* XXII, 1) : *Dominus regit me, et nihil mihi deerit* (Catech. conc Trident cap. 11, § 2).

Digitized by Google

grâce et son triomphe dans le ciel. Pour comprendre quelle estime il faut avoir pour ces biens, examinons en peu de mots quelle en est leur excellence.

Et d'abord, la connaissance de Dieu par tous ceux qui l'ignorent, et la reconnaissance de sa souveraineté par ceux qui la nient ou la dédaignent, sont-ce des biens vulgaires ? Il suffit de dire que ce sont des biens de Dieu. Quels biens sont des biens en présence de ceux de Dieu ? Et quels biens estimera-t-on si on n'estime pas les biens de Dieu ? Mais alors même qu'on n'aurait d'estime pour aucun bien, pourrait-on n'en pas avoir pour ceux de Dieu ? Peut-il nous être indifférent que Dieu soit connu et adoré, ou qu'il soit ignoré, dédaigné et blasphémé ? Les philosophes païens avaient tant, non pas seulement d'estime, mais d'admiration pour l'essence et la souveraineté de Dieu, qu'ils appliquaient tout leur génie, pendant leur vie entière, à pénétrer un peu plus avant dans cette connaissance sublime. Et nous qui savons aujourd'hui mille fois mieux qu'eux ce qu'est Dieu, sans cependant le connaître parfaitement, ce qui est impossible aux créatures, nous pourrions ne pas considérer comme un des plus grands biens, que ceux qui l'ignorent ou le méconnaissent soient amenés à confesser son existence et sa souveraineté ? Nous serions moins sages que les païens, qui avaient pour ces biens, comme nous venons de le dire, plus d'estime que pour tous les autres.

Plus grand encore, et par conséquent plus digne d'estime est le bien qui consiste dans le règne de Dieu par l'extension de son Église. Car tandis qu'il n'a coûté à Dieu, pour fonder son règne naturel, qu'un acte de sa toute-puissance, l'établissement de son règne par l'Église a coûté à son Fils unique tout son sang. Il fallait donc qu'il attachât lui-même un grand prix à ce règne, pour l'établir à si grand prix. En donnant son Fils dans ce but, il a donné en effet ce qu'il avait de plus cher. Or, si nous estimons une chose en proportion de ce qu'elle a coûté,

Digitized by Google

nous devons avoir pour le règne temporel de Dieu par l'Église une estime sans bornes, puisque Dieu n'a pas jugé que ce fût l'acheter à trop haut prix que de l'acquérir en sacrifiant la vie de son Fils unique, dont le prix est sans nul doute infini.

Le règne de Dieu en nous par la grâce ne doit pas nous être moins cher. JÉSUS-CHRIST, voulant nous donner une idée de sa valeur, emploie la comparaison suivante : *Le royaume de Dieu*, dit-il, *est semblable à un trésor caché dans un champ. Celui qui le découvre, le cache de nouveau, et joyeux de la découverte, il s'en va vendre tous ses biens et achète ce champ* [1]. Ce royaume de Dieu aussi précieux qu'un trésor, c'est la grâce, ou le règne de Dieu en nous. Et de même que l'estime qu'on a pour un grand trésor fait qu'on sacrifie volontiers tout le reste pour l'acquérir, ainsi devons-nous avoir pour le règne de Dieu en nous par la grâce une telle estime, qu'auprès de ce bien tous les autres ne nous paraissent plus qu'un pur néant. Saint Paul, qui jugeait du prix de la grâce comme on en doit juger, disait : *Je perds volontiers toutes choses, j'estime toutes choses comme du fumier, afin de gagner* JÉSUS-CHRIST [2]. Le Sauveur compare encore la grâce de Dieu à une perle précieuse, digne d'être acquise au prix des plus grands travaux et des plus larges sacrifices [3]. Or nous ne voyons rien de plus propre que ces comparaisons à nous faire concevoir l'estime souveraine dont est digne le règne spirituel de Dieu dans nos cœurs. Par ce règne nous sommes délivrés de la tyrannie du démon, des désirs insatiables de nos passions, des agitations du péché, des troubles du remords. Par ce règne nous goûtons le calme de l'esprit, le repos du cœur, la paix de la conscience, suivant ce que JÉSUS-CHRIST a dit : *Tollite jugum meum super vos, et invenietis requiem animabus vestris* [4]. Mais ce qui, plus que tout cela encore, doit nous faire

[1] Matth. XIII, 44. — [2] Philip. III, 8. — [3] Matth. XIII, 46. — [4] Matth. XI, 29.

Digitized by Google

estimer le règne de Dieu en nous par sa grâce, c'est qu'il est, comme nous en avons déjà fait la remarque, la préparation nécessaire à son règne éternel par la gloire.

Que dirons-nous enfin de ce règne éternel de Dieu sur les élus dans le ciel, pour vous faire entrevoir l'estime dont il est digne ? Saint Paul, qui en avait été témoin, déclare que *l'œil de l'homme n'a point vu, ni son oreille entendu, ni son cœur compris ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment* [1]. Toutefois l'Écriture nous le représente sous diverses images dont je veux vous rapporter les principales. Pour Isaïe, ce règne est un repos délicieux : *Mon peuple*, dit-il parlant au nom de Dieu, *se reposera dans une paix agréable, dans des demeures d'assurance, et dans une riche et abondante tranquillité* [2]. Pour saint Jean, c'est un festin de noces : *Réjouissons-nous*, dit-il, *et donnons-lui gloire*, c'est-à-dire à Dieu, *parce que le temps des noces de l'Agneau est venu* [3]. Mais Jésus-Christ en parle comme d'une joie accomplie, parce que l'on peut dire que le repos n'est doux et le festin agréable que quand il s'y ajoute la joie. D'un autre côté, la joie, qui ne peut être remplacée par rien, remplace à elle seule tout le reste, la joie exprime donc un bonheur plus complet qu'aucune autre chose. Voilà pourquoi, parlant du juste qui mérite d'être reçu au ciel, Notre Seigneur lui dit : *Entre en la joie de ton Seigneur* [4]. Sur quoi je vous ferai observer encore, pour une plus grande intelligence de ce mystère, et toujours d'après l'Écriture, que la joie qui constitue le règne éternel de Dieu sera donnée en *une mesure bonne, pressée, comblée et débordante* [5], comme dit Jésus-Christ, la mesure sera bonne, parce qu'elle sera juste et selon le mérite de chacun, suivant cette parole de saint Paul : *Il rendra à chacun selon ses œuvres* [6]. Elle sera pressée, parce qu'elle excèdera toute sorte de mérite, ainsi que le dit encore le même Apôtre : *Les souffrances*

[1] I Cor. II, 9. — [2] Is. XXXII, 18. — [3] Apoc. XIX, 7. — [4] Matth. XXV, 21. Luc. VI, 38. — [6] Rom. III, 6.

Digitized by Google

de cette vie ne sont point comparables à la gloire à venir [1]. Elle se répandra par-dessus les bords, c'est-à-dire qu'elle sera si grande et si excellente qu'on ne pourra ni l'exprimer ni la comprendre. Enfin, cette joie sera éternelle, comme nous l'apprend JÉSUS-CHRIST lorsqu'il dit : *Personne ne vous ôtera votre joie* [2]. Déjà le prophète Isaïe avait dit aussi, parlant aux justes : *Vous vous réjouirez et vous tressaillerez d'allégresse pour toute l'éternité* [3]. Or, après tous ces traits, qui ne constituent pourtant qu'une esquisse infiniment imparfaite du règne éternel de Dieu sur les élus, nous le demandons néanmoins : est-il un bien qui mérite plus notre estime que ce règne ? Non, on n'en saurait pas concevoir, puisqu'il est tout à la fois, comme nous l'avons déjà expliqué plus haut, la souveraine gloire extrinsèque de Dieu et le souverain bonheur de l'homme.

13. Et maintenant après avoir fait voir de quelle estime sont dignes les biens que l'on demande dans cette prière : *Que votre règne arrive,* montrons qu'il faut,

2° *Les solliciter avec un vif désir de les obtenir.* — Relativement au *règne naturel* de Dieu et surtout à son *règne temporel par l'Église*, le désir dont il s'agit emporte nécessairement un concours effectif pour les étendre. Celui qui dirait à Dieu : *Que votre règne arrive*, sans désirer vivement que ceux qui ne sont point dans l'Église y entrent, ne ferait pas cette prière comme il le doit, puisque l'extension du règne de Dieu par l'extension de l'Église est un des biens les plus dignes d'estime et partant les plus désirables ; mais il se tromperait grandement si, croyant désirer l'extension du règne de Dieu, il n'y donnait aucun concours. Il est de toute certitude que ce qu'on désire vivement, on s'emploie à le réaliser. Nous n'avons pas besoin de donner des exemples. En conséquence de ces principes, un catholique qui adresse à Dieu cette prière : *Que votre règne arrive*, est obligé, s'il prie

[1] Rom. VIII, 18. — [2] Joan. XVI, 22. — [3] Is. LXV, 18.

Digitized by Google

sincèrement, de faire pour la gloire et le triomphe de l'Église ce qui dépend de lui, au moins obéir à ses préceptes et édifier le prochain par de bons exemples. Que s'il a quelque pouvoir, il doit l'employer pour procurer à l'Église la liberté dont elle a besoin pour remplir sa mission ; s'il s'en servait pour l'entraver, il se rendrait coupable d'une grande faute, puisqu'au lieu de travailler à l'avénement du règne de Dieu, ce serait le règne du démon dont il favoriserait le retour.

Relativement au *règne de Dieu dans nos cœurs par sa grâce*, le désir avec lequel nous devons le demander implique nécessairement aussi notre concours, qui consiste ici à détruire en nous le règne du démon par le péché avant et afin que Dieu vienne y établir le sien par sa grâce. Se figure-t-on un chrétien demandant à Dieu que son règne vienne en lui, et s'abandonnant en même temps à l'esclavage du démon ? Sa prière est-elle autre chose qu'une insolente dérision ? Peut-il dire qu'il prie avec un vif désir d'obtenir ce qu'il demande ? Et Dieu peut-il l'exaucer ? Que doit-il donc faire pour prier avec vérité et tout à la fois pour obtenir l'effet de sa prière ? Il doit, disons-nous, se soustraire à l'esclavage du démon, en détruisant en lui le règne du péché. Et de même que l'on fait régner en soi le péché lorsque, sentant s'élever dans son cœur les mouvements de quelque passion vicieuse, comme la colère, l'orgueil, l'impureté, l'avarice, on les entretient, on les nourrit, on les fait dominer en soi ; de même on détruit en soi le règne du péché lorsque l'on combat ces mouvements, qu'on y résiste, qu'on n'y consent pas, qu'on en triomphe, qu'on les chasse. A la vérité, la victoire sur le péché demande de notre part de grands efforts ; c'est une lutte sans trève qu'il faut soutenir contre la concupiscence, qui est une racine de corruption toujours vivante que nous portons en nous, c'est-à-dire une inclination puissante à aimer les choses basses, dont le démon se sert pour nous surprendre et nous faire tom-

Digitized by Google

ber dans les piéges qu'il nous tend dans toutes les créatures. Cependant il est indispensable de soutenir cette lutte et de remporter cette victoire ; sans cela, le règne de Dieu ne viendra pas en nous. Mais d'autre part, comme nous ne pouvons pas vaincre nos ennemis par nos seules forces, voilà pourquoi nous disons à Dieu : *Que votre règne arrive*. C'est-à-dire que, résolus à ne pas laisser régner en nous le péché, mais reconnaissant notre faiblesse, nous lui demandons de venir dans notre cœur par sa grâce afin de nous aider soit à en chasser le péché soit à empêcher qu'il n'y entre pour que lui seul en demeure le maître en y régnant sans partage : *Que votre règne arrive.*

Enfin, relativement au *règne éternel de Dieu sur ses élus dans la gloire*, nous n'en devons pas demander l'arrivée avec un moins vif désir. Et qu'on ne prétende pas que notre prière soit inutile ici, par la raison que ce règne de Dieu arrivera infailliblement. « Il est vrai qu'il viendra, dit saint Augustin, soit que nous le voulions ou ne le voulions pas. Mais souhaiter et demander à Dieu qu'il arrive, c'est souhaiter et demander à Dieu qu'il nous en rende dignes, de crainte qu'il n'arrive sans que ce soit pour nous. Car il y en a plusieurs pour lesquels Dieu ne viendra pas, quoiqu'il doive arriver. Qui sont ceux pour lesquels il ne viendra pas ? Ceux auxquels il sera dit : *Allez, maudits, au feu éternel, qui a été préparé pour le démon et pour ses ministres* [1]. De toutes les menaces de Notre-Seigneur, il n'y en a pas de plus formidable que celle-ci : *Plusieurs viendront de l'Orient et de l'Occident, et auront leur place dans le royaume du ciel avec Abraham, Isaac et Jacob ; mais les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures* [2]. Qui sont ces enfants du royaume qui en seront rejetés ? Ce sont les mauvais chrétiens. Par le Baptême, ils sont devenus les enfants de Dieu, et le royaume du ciel leur a été promis en héritage. Mais leur malice fait qu'ils en seront exclus. Tremblons à cette me-

[1] Serm. IX et XLVIII, *de Diversis*. — [2] Matth. VIII, 11 et 12.

Digitized by Google

nace, et vivons de telle sorte que quand nous demandons à Dieu que son règne vienne, qu'il vienne pour nous. « Qu'est-ce que cela veut dire, demande saint Augustin, qu'il vienne pour nous ? Cela veut dire que nous n'en soyons pas exclus, qu'il nous trouve bons et dignes d'y avoir entrée [1]. » Que si, persévérant dans notre malice, nous osons dire à Dieu : *Que votre règne arrive*, c'est une sorte d'imprécation contre nous-mêmes que nous prononçons ; car en demandant que le règne de Dieu nous arrive, comme Dieu ne règne sur les méchants qu'en les châtiant, nous demandons par conséquent que Dieu nous jette en enfer et qu'il tire enfin de nous une juste vengeance. Ainsi nous devons demander la venue du règne de Dieu sur ses élus avec une grande instance et un vif désir de ce bien suprême, mais en même temps avec un cœur dégagé du péché.

14. Et parce que le règne de Dieu sur ses élus ne peut avoir lieu qu'après le jugement, le désir de ce règne implique le désir du jugement. Aussi l'Apôtre représente-t-il ce désir comme le caractère des vrais chrétiens, lorsqu'il dit : Jésus-Christ, *comme juste juge, me rendra la couronne de justice ; et non-seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui aiment son avénement* [2]. Le même Apôtre dit ailleurs que nous devons tous vivre *dans l'attente de la béatitude que nous espérons, et de l'avénement du grand Dieu, et notre Sauveur* Jésus-Christ [3]. La marque des justes de l'ancienne Loi, c'est qu'ils désirent le premier avénement de Jésus-Christ *utinam dirumperes cœlos* [4]. La marque des justes de la Loi nouvelle, c'est qu'ils désirent le second. C'est pourquoi saint Paul dit que toutes les créatures gémissent et soupirent comme les femmes qui sont en travail d'enfant, dans l'espérance d'être renouvelées et délivrées de la servitude de la mort [5].

[1] Serm. LVIII, cap. 2. — [2] II Tim IV, 8. — [3] Tit. II, 13. — [4] Is. LXIV, 1.

[5] Scimus enim quod omnis creatura ingemiscit, et parturit usque adhuc, non solum autem illa, sed et nos ipsi primitias spiritus habentes, et ipsi intra nos gemimus (*Rom.* VIII, 22)

Digitized by Google

Loin donc de redouter le jugement, l'obligation où nous sommes de dire à Dieu cette prière : *Que votre règne arrive*, nous crée cette autre obligation de le désirer. Toutefois ce désir peut commencer et commence effectivement le plus souvent par la crainte. Voici comment saint Augustin en explique la naissance, le développement et le perfectionnement : On lit dans l'Écriture, dit-il, que *la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse*[1]. Quand donc un homme a commencé de craindre le jour du jugement, il commence à se corriger par sa crainte. Il veille contre ses ennemis, c'est-à-dire contre ses péchés. Son âme commence à revivre, et il commence à mortifier ce qu'il a de terrestre et de charnel, et à pratiquer ce commandement de l'Apôtre : *Mortifiez vos membres qui sont sur la terre*[2]. Par ces membres, l'Apôtre entend l'avarice, l'impureté et les autres passions vicieuses. A mesure que celui qui commence à craindre le jour du jugement mortifie ses inclinations et ses mauvais désirs, qui sont comme autant de membres par lesquels ses ennemis invisibles le combattent et le tourmentent, les membres célestes et spirituels de son âme se fortifient et agissent. Et j'entends par ces membres célestes toutes les bonnes œuvres qu'il exerce dans la crainte de ce jugement. Par ces exercices de vertu, il commence à désirer ce qu'il craignait seulement. Car il craignait dans ce commencement que Jésus-Christ ne vînt et ne le trouvât digne d'être condamné. Et dans la suite, il désire qu'il vienne parce qu'il espère que ce divin Juge le trouvera digne d'être couronné. C'est ainsi qu'une âme, comme une chaste épouse de Jésus-Christ, commence à désirer la venue de son Époux céleste : elle renonce à toutes les affections par lesquelles elle lui avait été infidèle ; et la foi, l'espérance et la charité font en elle un si merveilleux changement, et un renouvellement si parfait, qu'elle devient une nouvelle créature, et que d'adultère qu'elle était

[1] Ps. cx, 10. — [2] Coloss. iii, 5.

Digitized by Google

elle entre dans un état de virginité. Alors elle ne regarde plus le jour du jugement qu'avec une confiance tranquille, et elle n'a plus à se combattre quand elle dit dans sa prière : Seigneur, *que votre règne arrive* [1]. »

15. Le désir du règne éternel de Dieu sur ses élus dans le ciel implique également le désir de la mort, puisqu'on ne peut pas plus être reçu dans la gloire sans être mort qu'on ne le peut sans être jugé. Sans doute, ce désir ne doit pas venir de notre impatience à supporter les maux de cette vie, car alors il serait un péché ; mais il doit être soumis à la volonté de Dieu. Toutefois, il doit nous faire préférer notre délivrance par la mort, à l'état de servitude où nous sommes avant la mort, ce qui exclut au moins les désirs volontaires d'une longue vie. Voilà pourquoi les saints, sans vouloir mourir avant l'heure fixée par la divine Providence, néanmoins s'éloignaient des compagnies séculières, cherchaient la retraite et gardaient le silence, mourant ainsi au monde et à eux-mêmes, et commençant à vivre de la vie des anges et à goûter par avance autant qu'il se peut en ce monde combien Dieu est doux. Tels sont les sentiments que nous devons nous efforcer de faire naître en nous-mêmes, si nous voulons dire avec le saint désir qu'elle comporte cette prière : *Que votre règne arrive*. Plus nous aimerons Dieu, plus ce désir deviendra grand ; et plus ce désir deviendra grand, plus nous aurons de dégoût de la vie et des choses présentes. Alors nous serons consumés de la sainte nostalgie de la Jérusalem céleste, comme les Juifs exilés à Babylone, l'étaient de la Jérusalem terrestre [2].

[1] Tr. IX, *in epist. Joan.*

[2] Contrarium sibi est ut quæramus in sæculo diu vivere qui petimus regnum Dei velociter advenire (S. CYPRIAN. *de Orat. Dom.* — Hoc gratissimi servi est, neque inhærere præsentibus, neque magnum aliquid quæ videntur putare, sed ad Patrem semper urgeri, semperque in futura gestire : quod certe de optima oritur conscientia, et mente terrenis omnibus exuta (S. JOAN. CHRYSOST. hom. XX). — Quid tantopere vitam istam desideramus, in qua quanto diutius quis fuerit, tanto majore oneratur sarcina

Digitized by Google

16. Insistons sur ces vérités. La vie est un bien créé, l'amour de ce bien n'est donc pas un mal nécessairement. Loin de là, il est louable d'aimer la vie, si l'on en use principalement pour procurer la gloire de Dieu. Mais si l'on aime la vie sans rapport à Dieu et simplement par cupidité, l'on pèche, et plus ou moins gravement selon le degré auquel on l'aime. C'est pourquoi saint Augustin dit, que ce n'est pas assez d'être exempt de l'avarice de l'argent ; mais qu'il faut éviter aussi l'avarice de la vie ; et il appelle cette dernière avarice, une avarice horrible, une avarice terrible [1]. Ainsi, comme l'on est obligé de haïr en soi toute cupidité et toute avarice, il faut haïr en soi l'amour de la vie qui n'a pas Dieu en vue. Cette disposition est si essentielle au chrétien, que sans elle il ne peut être regardé comme tel. Que les païens soient attachés à cette vie, cela se comprend, puisqu'ils ignorent les grands mystères, qui suivent la mort ; mais que les chrétiens, qui connaissent ces mystères, aiment cette vie misérable comme étant leur fin dernière, c'est déshonorer et abjurer le saint Évangile de Jésus-Christ [2]. Aussi,

peccatorum ? Ipse Dominus ait, *Matth.* VI : *Sufficit diei malitia sua.* Et Jacob, *Genèse*, XLVII, dixit : *Dies annorum vitæ meæ quas habeo centum triginta minimi et mali.* Non quia dies mali, sed quia nobis accessu dierum malitia incrementa cumulantur. Nullus enim dies sine nostro peccato præterit. Unde egregie Apostolus ait, *Philip.* I : *Mihi enim vivere Christus est, et mori lucrum ;* aliud ad necessitatem vitæ referens, aliud ad mortis utilitatem... Christus enim Rex noster est et ideo quod Rex jubet, deserere non possumus et contemnere. Quantus imperator terra hujus in peregrinis locis aut honoris species aut muneris alicujus causa jubet degere ? Numquid hi inconsulto Imperatore discedunt ? Et quanto amplius est divinis parere quam humanis ? Vivere ergo sancto Christus est, et mori lucrum. Unde apostolus quasi servus, non enim refugit vitæ obsequium, et quasi sapiens lucrum mortis amplectitur. Lucrum est enim evasisse incrementa peccati, lucrum fugisse deteriora, et ad meliora transisse. Et addit : *Dissolvi enim et cum Christo esse multum melius ; permanere autem in carne magis necessarium propter vos.* Aliud melius, aliud necessarium. Necessarium propter fructum operis, melius propter gratiam et copulam Christi (S. Ambr. lib. *de Bono mortis*, cap. 2)

[1] Serm. XXV, *de Divers.*

[2] Frustra igitur homines mortem timent, quasi finem naturæ. Nam si recolamus quod Deus mortem non fecerit ; sed postquam lapsus homo in

d'après les Pères et les théologiens, les âmes saintes elles-mêmes, mais qui ont témoigné trop peu de désir pour le règne éternel de Dieu, sont-elles sévèrement punies de leur froideur dans le purgatoire, où Dieu les laisse gémir pendant longtemps loin de lui.

flagitium est prævaricationis et fraudis, sententia eum comprehenderit, ut in terram suam terra remearet, inveniemus mortem finem esse peccati, ne quo esset vita diuturnior, eo fieret culpa numerosior. Passus est igitur Dominus subintrare mortem, ut culpa cessaret. Sed ne iterum naturæ finis esset in morte, data est resurrectio mortuorum; ut per mortem culpa deficeret, per resurrectionem autem perpetuaretur natura. Ideoque mors hæc transitus universorum est. Opus est ut constanter transeas. Transitus autem a corruptione ad incorruptionem, a mortalitate ad immortalitatem, a perturbatione ad tranquillitatem. Non igitur nomen te mortis offendat, sed boni transitus beneficia delectent. Quid est enim mors, nisi sepultura vitiorum, virtutum suscitatio? (S. Ambr. lib. *de Mortalitat.* cap. 4). — Sed et aliqui sunt *filii hominum gravi corde* ad terrena depressi, qui sunt instar filiorum Gad. Hi cum ad terram promissionis ambularent, in monte Galaad figere voluerunt domicilium, contenti ejus fertilitate, *pro nihilo habentes terram desiderabilem*, nihil prætendentes ad promissionis terram. Sic aliqui cuperent in hoc mundo inter ejus voluptates degere, et omni jure quod ad æternam habent hæreditatem cedere parati, si modo certitudinem haberent de terrenæ hujus voluptatis fruitione. Hi videntur in affectu discere, ut Deus servet sibi suum paradisum, se autem contentos sorte sua in terra : *Cœlum cœli Domino servetur, terram autem det filiis hominum* Epicurei homines sola voluptate fœculenta contenti, talpæ solam terram comedentes et terrena sapientes. De his recte usurpamus illud Genesis XLIX : *Issachar asinus fortis accubans inter terminos, vidit terram quod optima, et supposuit humerum suum ad portandum : factusque est tributis serviens.* Hoc peccatoribus et mundanis hominibus recte accommodatur. Fortes sunt ad onera sæculi, et gravissimos mentis et corporis perferendos labores : ad jejunia autem et satisfactiones et jugum Christi imbecilles. *Accubant inter terminos*, quia si eorum opera consideres, nec prorsus Christiani sunt, quia toti in rebus sæculi, nec tamen a Christianismo abhorrent, Deum colunt et sacris intersunt. Quia ergo nec toti sunt intra terminos Dei, nec intra terminos sæculi, accubare dicuntur inter terminos. *Accubant*, quia præsentia complectuntur, futura non quærunt. Placet illis desidia, et laboriosa ac difficilis visa est via sanctorum. *Terram* judicant optimam, quia in cœlis conservatio eorum non est. Et sponte *supponunt* humeros ad portandum, et tributis molestissimis diaboli, mundi, et carnis, non annuis, sed quotidianis, deserviunt Hi nesciunt quam præclara sit hæreditas illa regni cœlestis, in splendore divinæ visionis, in dulcedine divini amoris, in consortio divinitatis, in solatio societatis, in magnitudine exsultationis. Quia noverat Jacob pulchritudinem Rachelis, ideo tam desiderans illam a

Digitized by Google

Que si vous êtes attachés à la vie, non pour la vie elle-même, mais par la crainte que vos actions ne puissent subsister à la lumière des jugements de Dieu, cet attachement n'est pas mauvais, mais seulement imparfait [1]. Encore faut-il que votre crainte vous porte à quitter le péché, comme saint Augustin nous l'expliquait tout à l'heure. Autrement, ce serait faussement que vous croiriez craindre les jugements de Dieu ; vous ne craindriez en réalité que de ne pouvoir plus pécher, et votre amour de la vie serait essentiellement criminel. Car ne pas tra-

patre requirebat sibi sponsam assumere, et qui differebatur, æstus magnos interius persentiscebat, interim lubenter servitutem etiam annis quatuordecim passus fuit : noctu diuque perferens frigoris et æstus vicissitudinem, ut tandem illam potiretur, *et videbantur ei pauci dies præ amoris magnitudine.* Figura hic electorum, qui instar Jacob luctantur adhuc in hoc mundo contra vitam, et serviunt, lubenterque omnia hujus mundi adversa perferunt pro *Rachel* quæ interpretatur *visio Dei;* et nihil æstimant omnia hæc mundi adversa tolerare, præ affectus et amoris magnitudine, omnia opera eorum parva vis videntur, respectu illius inæstimabilis gloriæ. Norunt ergo ipsi pulchritudinem Rachel, pro qua serviunt tota vita præsenti, per septem annos designata, norunt pulchritudinem et abundantiam illius regni in omnibus bonis affluentis. De quo verificari potest illud Isaiæ : *Tunc videbis et afflues, et mirabitur, et dilatabitur cor tuum.* Tunc videbis divinum illum vultum ; et afflues omnibus bonis ; et mirabitur cor tuum, abyssum gloriæ et divinitatis, ac bona illa æterna ; et dilatabitur cor tuum per lætitiam et exultationem (MARCHANT, *Hortus Pastor.* lib. II, tr. III, lect. 4, pr. 2).

[1] Sunt enim homines, qui cum patientia moriuntur : sunt autem quidam perfecti, qui cum patientia vivunt. Quid dixi ? Qui adhuc desiderat istam vitam, quando illi venerit dies mortis, patienter tolerat mortem : luctatur adversum se, ut sequatur voluntatem Dei ; et hoc potius agit animo, quod eligit Deus, non quod eligit voluntas humana ; et ex desiderio vitæ præsentis fit lucta cum morte ; et adhibet patientiam et fortitudinem ut æquo animo moriatur : iste patienter moritur. Qui autem desiderat, sicut dicit Apostolus (*Philip.* I, 23), *dissolvi et esse cum Christo,* non patienter moritur ; sed patienter vivit, delectabiliter moritur. Vide Apostolum patienter viventem, id est, cum patientia hic non amare vitam ; sed tolerare. *Dissolvi,* inquit, *et esse cum Christo multo magis optimum; manere autem in carne necessarium propter vos.* Ergo fratres, date operam, intus agite vobiscum, ut desideretis diem judicii. Aliter non probatur perfecta charitas, nisi cum cœperit ille dies desiderari. Ille autem eum desiderat, qui fiduciam habet in illo, cujus conscientia non trepidat in charitate perfecta atque sincera (S. AUG *in epist Joan.* c. 4, tr. 9, n. 2).

Digitized by Google

vailler à se mettre en état de désirer la mort, c'est désirer ne pas mourir ; désirer ne pas mourir, c'est désirer que le règne éternel de Dieu ne vienne pas ; et désirer que le règne éternel de Dieu ne vienne pas, c'est vouloir pécher toujours [1]. Osez donc dire à Dieu, avec ces dispositions : *Que votre règne arrive.*

17. Réfléchissez aux misères de la vie présente, et contemplez la gloire et le bonheur du ciel ; renoncez au péché qui vous cause tant de tourments, et aimez Dieu qui vous comble de tant de biens [2]. Et avant qu'il soit long-

[1] Vita morte amarior, etiam impio. « Gravius est enim ad peccatum vivere, quam in peccato mori ; quia impius quamdiu vivit, peccatum auget ; si moriatur, peccare desinit. Plerique criminum suorum absolutione lætantur. Si emendaturi sunt, recte ; si perseveraturi in eis, stulte ; quia longe illis plus damnatio profuisset ne incrementa facerent peccatorum. » (S. Ambr. *de Bono mortis*, cap. 7).

[2] Quid ergo oramus et petimus ut adveniat regnum cœlorum, si captivitas terrena delectat ? Quid precibus frequenter iteratis rogamus et poscimus ut acceleret dies regni, si majora desideria et vota potiora sunt servire isthic diabolo, quam regnare cum Christo ? Ejus est mortem timere, qui ad Christum nolit ire, qui non credat cum Christo incipere regnare. Scriptum est enim, justum ex fide vivere. Si justus es et fide vivis, si vere in Deum credis, cur non cum Christo futurus, et de Domini pollicitatione securus, quod ad Christum voceris, amplecteris ; et quod diabolo careas, gratularis ? *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace*, inquit sanctus Simeon, probans scilicet atque contestans tunc esse servis Dei facem, tunc tranquillam quietem, quando de istius mundi turbinibus extracti, sedis et securitatis æternæ potum petimus, quando expuncta hac morte ad immortalitatem venimus. Illa est enim nostra pax, illa fida tranquillitas, illa stabilis et firma et perpetua securitas. Cæterum quid aliud in mundo quam pugna adversus diabolum quotidie geritur, quam adversus jacula ejus et tela conflictationibus assiduis dimicatur ? Cum avaritia nobis, cum impudicitia, cum ira, cum ambitione congressus est ; cum carnalibus vitiis, cum illecebris sæcularibus assidua et molesta luctatio est. Obsessa mens hominis et nudique diaboli infestatione volutata, vix occurrit, singulis, vix resistit. Si avaritia prostata est, exsurgit libido ; si libido compressa est, succedit ambitio ; si ambitio contempta est, ira exasperat, inflat superbia, vinolentia invitat, invidia concordiam rumpit, amicitiam zelus abscindit. Cogeris maledicere, quod divina lex prohibet ; compelleris jurare, quod non licet. Tot persecutiones animus quotidie patitur, tot periculis pectus urgetur, et delectat hic inter diaboli gladios diu stare : cum magis concupiscendum sit et optandum ad Christum subveniente velocius morte properare, ipso in-

Digitized by Google

temps, vous ne craindrez plus ni le jugement ni la mort, mais vous soupirerez après votre délivrance, et vous ai-

struente nos et dicente : *Amen, amen dico vobis, quoniam vos plorabitis et plangetis, sæculum autem gaudebit : vos tristes eritis, sed tristitia vestra in lætitiam veniet.* Quis non tristitia carere optet? Quis non ad lætitiam venire festinet? Quando autem in lætitiam veniat nostra tristitia, Dominus denuo ipse declarat dicens : *Iterum videbo vos, et gaudebit cor vestrum, et gaudium vestrum nemo auferet a vobis.* Cum ergo Christum videre, gaudere sit, nec possit esse gaudium nostrum, nisi cum viderimus Christum : quæ cæcitas animi, quare dementia est, amare pressuras et pœnas et lacrymas mundi, et non festinare potius ad gaudium quod nunquam possit auferri? Hoc autem fit, fratres dilectissimi, quia fides deest ; quia nemo credit vera esse quæ promittit Deus qui verax est, cujus sermo credentibus æternus et firmus est... Si in Christum credimus, fidem verbis et promissis ejus habeamus ; et non morituri in æternum, ac Christum, cum quo et victuri et regnaturi semper sumus, lata securitate veniamus. Quod iterum morimur, ad immortalitatem morte transgredimur ; nec potest vita æterna succedere, nisi hinc contigerit exire ; non est exitus iste, sed transitus et temporali itinere decurso ad æterna transgressus. Quis non ad meliora festinet?... Ejus est in mundo diu velle remanere, quem mundus oblectat, quem sæculum claudicus atque decipiens illecebris terrenæ voluptatis invitat. Porro cum mundus oderit Christianum ; quid amas eum qui te odit, et non magis sequeris Christum qui te redemit et diligit (S. Cyprian. lib. *de Mortalitate*). — Exules enim sumus et plane ejus loci incolæ in quo habitant dæmones, quorum odium in nos nulla ratione mitigari potest ; nam sunt infestissimi et implacabiles in genus humanum. Quid domestica intestinaque prælia quæ inter se corpus et anima, caro et spiritus assidue gerunt? quibus perpetuo timendum est ne concidamus : timendum autem, imo vero statim concideremus, nisi propugnaculo divinæ dexteræ defenderemur. Quam vim miseriarum cum sentiret Apostolus (*Gal.* v, 17; *Rom.* vii, 24) : *Infelix*, inquit, *ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Hæc infelicitas nostri generis quamquam per se cognoscitur, tamen ex conditione reliquarum naturarum et creatarum rerum facilius intelligi potest. In iliis sive rationis, sive etiam sensus expertibus raro fieri videmus ut aliqua natura a propriis actionibus, a sensu vel motu insito declinet sic, ut a proposito et constituto fine deflectat. Hoc apparet in bestiis agrestibus, nantibus, volucribus, ut res declaratione non egeat. Quod si cœlum suspexeris, nonne verissimum id esse intelligis, quod a Davide dictum est (*Psal.* cxviii, 89) ; *In æternum, Domine, verbum tuum permanet in cœlo.* Nempe illud continenti motu et perpetua conversione fertur, ut ne minimum quidem a præfinita divinitas lege discedat. Si terram et reliquam universitatem consideres, facile videas, aut nulla, aut exigua ex parte deficere. At miserrimum hominum genus sæpissime labitur raro, quæ recte sunt cogitata, persequitur ; plerumque susceptas bonas actiones abjicit atque contemnit : quæ modo placuerat optima

Digitized by Google

merez à répéter avec un sentiment d'inexprimable supplication : *Notre Père... que votre règne arrive.*

TRAITS HISTORIQUES.

HÉRÉSIE DU RÈGNE FUTUR DU SAINT-ESPRIT. — 1. — Selon Pierre-Michel Vintras, le règne dont nous demandons à Dieu l'avénement dans l'oraison dominicale, était celui du Saint-Esprit. Ce règne était ainsi formulé par un des sectaires : « Le Seigneur va représenter la Trinité divine par le partage en trois temps de la durée totale du monde, et ces temps porteront chacun leur caractère distinctif. Le premier un caractère de foi et de crainte : ce sont les temps du Père. Le deuxième, un caractère de grâce et d'espérance : ce sont les temps de JÉSUS-CHRIST. Le troisième, un caractère de charité et d'amour : ce sont les temps du Saint-Esprit. » (*Livre d'or*, pag. 2.)

L'idée d'un troisième règne attribué au Saint-Esprit fut émise dès les premiers siècles, et dès les premiers siècles elle fut condamnée. Elle a reparu de nos jours, et quelques esprits fanatisés l'adoptèrent avec empressement. Mais pour flétrir et stigmatiser cette folie, ne suffit-il pas de la montrer reproduite à plusieurs reprises par les hérétiques, et réprouvée chaque fois qu'elle osait se relever? C'était au troisième siècle, le rêve de Montan, qui annonçait que l'Ancien Testament était comme l'enfance de la vérité; que le christianisme en était comme la jeunesse; mais que l'âge mûr consisterait dans le temps du Paraclet (du Saint-Esprit), où allait se réaliser toute justice et toute vertu. L'Église ne tarda pas à foudroyer cette illusion, que saint Augustin appelle un délire.

Cette coupable invention fut renouvelée au treizième siècle, en

sententia, subito displicet, et illa rejecta ad turpia consilia sibique perniciosa delabitur. Quænam igitur est hujus inconstantiæ miseriæque causa? Contemptio plane divini afflatus; claudimus enim aures Dei monitis : oculos tollere nolumus ad ea quæ nobis lumina divinitus præferuntur, nec cœlestem patrem salutariter præcipientem audimus. Quare hic incumbendum erit parochis, ut et miserias oculis subjiciant fidelis populi, et commemorent causas miseriarum, et remediorum vim ostendant : quorum omnium illis facultas non deerit, comparata ex viris sanctissimis Joanne Chrysostomo et Augustino, maxime vero ex iis quæ in symboli expositione posuimus; nam nam cognitis, quis erit e facinorosorum hominum numero, quin adjumento Dei gratiæ præeuntis, Evangelico illo prodigi filii exemplo conetur exsurgere et erigere se, atque in cœlestis regis patrisque conspectum venire? (CATECH. CONC. TRIDENT., cap. 44, § 3.)

Digitized by Google

partie d'abord par Ségarel, de Parme, qui prétendait que sa secte devait remplacer l'Église sous le nom de congrégation spirituelle, et plus pleinement encore par Dulcin ou Doucin, fanatique de Navarre, qui se vanta d'être envoyé du ciel pour annoncer aux hommes le règne de la charité. Les disciples disaient : « Que le règne du Père avait duré depuis l'origine du monde jusqu'à JÉSUS-CHRIST; que celui du Fils avait fini l'an 1300; et que le règne du Saint-Esprit commençait sous la direction de Doucin. » Régnier, évêque de Verceil, s'opposa nettement aux rêveries de ce fanatique, dont la secte s'éteignit par la mort de son auteur, arrivée en 1307.

Vinrent bientôt d'autres fanatiques, les uns s'appuyant sur l'autorité de Joachim et d'un livre intitulé l'Évangile Éternel comme les *fratricelles;* les autres connus sous le nom d'*hommes d'intelligence;* dont le chef était un certain Gilles Le Chantre, laïque sans lettres, qu'assistait le frère Hildervissen, de l'ordre des Carmes. Les erreurs de ces derniers furent condamnées, l'an 1412, par le célèbre Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai. « Ils soutiennent, dit ce grand évêque, que le temps de l'ancienne loi a été le temps du Père; celui de la nouvelle loi, le temps du Fils; et qu'à présent c'est le temps du Saint-Esprit. »

Les adeptes de Pierre-Michel Vintras ont été condamnés par le Saint-Siége et par plusieurs conciles provinciaux tenus en 1849 et 1850. « Ces insensés, disent les Pères du concile de Paris, osent entreprendre de former un nouveau collége d'apôtres composé de laïques, et annonçent dans l'Église de JÉSUS-CHRIST un troisième règne, qu'ils ne craignent pas d'appeler le règne du Saint-Esprit... Nous réprouvons et condamnons les erreurs, les fables et les folies mentionnées ci-dessus. (GUILLOIS, *Expl. du Catéc.* 3. p. lec. 37.)

RÈGNE DE DIEU DANS LES AMES PAR LA GRACE. — *L'établir en soi-même.* — 1. — Le Sauveur, interrogé un jour par les pharisiens qui lui demandaient quand viendrait le royaume de Dieu, leur répondit (*Luc.*, XVII, 29) : « Le royaume de Dieu ne vient pas d'une manière visible aux sens; on ne peut pas dire : Il est ici, il est là; *le royaume de Dieu est dans vous-mêmes.* » — Le Seigneur voulait dire par là, que notre cœur est le siége du royaume de Dieu, et que les vertus et l'esprit chrétien qui doivent y fleurir, sont les caractères de son règne spirituel. — C'est dans ce sens que le Sauveur, donnant le nom de royaume de Dieu aux sentiments de vertu et de charité chrétienne qui doivent régner dans le cœur de l'homme, il le compare à un levain qu'on mêle dans trois parts de farine pour qu'il se communique entièrement à toutes trois. On peut comparer à ces trois parts de farine, les

Digitized by Google

trois principales facultés de l'homme, l'intelligence, le sentiment et la volonté, dans lesquelles le royaume de Dieu doit venir totalement s'établir. Par l'intelligence, l'homme parvient à la connaissance de la loi du royaume de Dieu; par le sentiment ou par le cœur, il arrive à l'amour de cette loi; et par la volonté, il l'accomplit (SCHMID, *Catéch. histor.*)

2. — C'était afin d'obtenir ce règne de la grâce divine que le vénérable serviteur de Dieu, Louis de Grenade disait souvent cette prière : « Voyez, Seigneur, combien de maîtres, ou plutôt, combien de tyrans veulent nous dominer, le démon avec sa malice, le monde avec ses pompes, la chair avec ses voluptés, et notre propre volonté avec sa concupiscence. Tous ces tyrans nous oppriment; ils font violence à votre règne; ils s'efforcent continuellement de renverser votre empire et nous pressent vivement de faire leur volonté. Levez-vous donc, ô céleste Roi! renversez cette odieuse ambition; rétablissez l'ordre, et ne souffrez pas que cette cruelle tyrannie s'introduise jamais dans votre royaume? Effrayez ces despotes, repoussez vos ennemis, et ceux qui vous haïssent fuiront devant vos regards. Commandez, mon divin maître; régnez et gouvernez seul, que le trône de votre règne soit reconnu de nous!... Habitez seul mon cœur, et que votre règne occupe seul mon âme! Faites, ô mon Dieu, que désormais je ne pense plus qu'à votre règne, et que je ne cherche plus rien autre! » — Peut-on prier avec plus d'ardeur? Pourrait-on expliquer d'une manière plus précise et plus belle ces paroles : « *Que votre règne, le règne de la grâce nous arrive?* »

3. — « Père, aujourd'hui le maître d'école nous a de nouveau raconté des choses magnifiques; c'était à ravir d'admiration ! » Ainsi venaient de parler au retour de l'école les enfants de Selmiar, Alexis et Catherine. « Eh bien! dit le père, racontez-moi à votre tour ce que vous avez entendu de si beau et de si admirable. » A ces mots, Alexis débuta ainsi : « L'instituteur a parlé des richesses de la toute-puissance et de la bonté éternelles de Dieu; il a dit que le bon Dieu a en réserve des trésors pour l'homme, non-seulement dans les entrailles de la terre, mais encore dans les abîmes de la mer, et que, dans ses profondeurs les plus reculées, il se trouve quantité de coquillages remplis de magnifiques pierreries. — Et aussi, ajouta Catherine, que les plongeurs descendaient dans la mer à plusieurs centaines de pieds de profondeur pour y pêcher quelques perles. » Le père, qui profitait de la moindre occasion pour développer dans ses enfants le sentiment des choses divines, répondit : « Rien de plus vrai que tout ce que vous a dit l'instituteur. Le plongeur se précipite dans la mer, sans faire attention aux vagues qui l'enve-

Digitized by Google

loppent de toute part. Or, s'il fait preuve de tant d'intrépidité et ne craint pas d'exposer sa vie pour gagner une perle, qui peut-être ne vaut que quelques francs, que ne devons-nous pas faire, chers enfants, pour devenir possesseurs de cette perle qui surpasse en valeur tous les trésors de la terre et de la mer, et de laquelle il est écrit : « Le royaume des cieux est semblable à une perle pour la possession de laquelle on doit tout sacrifier? » — Cher père, demandèrent les enfants, quelle est la chose que nous devons surtout donner pour entrer en possession de cette pierre précieuse? — « Cet objet infiniment précieux, répondit le père, réclame de vous le sacrifice le plus grand et le plus pénible! Il faut que vous sacrifiez votre volonté orgueilleuse et obstinée, afin que vous accomplissiez en toute humilité et obéissance, joyeusement et librement, la volonté de Celui qui règne en souverain et en maître dans le royaume des cieux, et qui a dit : Quiconque veut être mon disciple doit renoncer à soi-même et me suivre. » — Très-chèr père, demandèrent de nouveau les enfants, si le plongeur fait des choses si difficiles, s'il expose ses jours pour un objet périssable, comment ne ferions-nous pas ce qui est beaucoup plus facile, renoncer à notre volonté propre, quand il s'agit de gagner le royaume des cieux? — « Eh bien! mes chers enfants, repartit le père, quand vous aurez fait ce qui semble si léger, vous aurez par là même accompli ce qu'il y a de plus difficile. Car, une fois que nous aurons assujetti notre volonté à la volonté de Dieu, nous ferons volontiers aussi le sacrifice de notre vie, et nous mourrons plutôt que de devenir infidèles à la vertu et à la vérité, qui sont ici-bas le royaume de Dieu sur la terre. » (Fr. G. Schwœbl.)

Travailler et prier pour l'établir dans les autres. — 1. — Saint François Xavier ne s'efforçait pas seulement de convertir les païens au christianisme, mais il cherchait encore à sauver les âmes de tant de chrétiens de nom qui, quoique appartenant au royaume extérieur de Dieu, laissent dominer dans leur intérieur le règne du péché. Il accourait dans les maisons des habitants de Goa, se rendait auprès des ouvriers qui travaillaient aux fortifications, visitait dans leurs cabanes les habitants de la campagne, montait même sur les vaisseaux amarrés sur le rivage de la mer. — Il travailla pendant plusieurs semaines avec un acharnement et une patience infatigables à la conversion d'un soldat qui, quoique baptisé, vivait néanmoins en païen. Sa charité était très-ingénieuse à trouver des moyens pour établir le royaume de Dieu dans le cœur des hommes.

2. — Saint Vincent de Paul déploya un zèle extraordinaire

Digitized by Google

pour l'affermissement du royaume de Dieu. Comme il avait été longtemps curé d'une paroisse près de Paris, il opéra par ses prédications pleines d'onction et son assiduité à entendre les confessions un nombre incalculable de conversions. En 1617, aidé de cinq prêtres enflammés du même zèle que lui, il commença à prêcher l'Évangile dans les campagnes qui avoisinent Brisse. Ses tentatives furent bénies du ciel; ce fut là le commencement et comme la base de l'œuvre des missions dont il obtint l'approbation du pape Urbain VIII, en 1633, et qui fit, de tant de chrétiens relâchés, de fervents disciples de JÉSUS-CHRIST.

3. — Sainte Magdeleine de Pazzi recommandait très-souvent aux religieuses de son ordre de prier avec ardeur pour la conversion des pécheurs et l'avancement des chrétiens dans la vertu, ajoutant que cela était infiniment agréable au Seigneur et très-utile, non-seulement au salut du prochain, mais encore à celui de notre âme.

4. — Sainte Thérèse passait des nuits entières à prier et à conjurer le Seigneur de changer le cœur des hommes froids et indifférents dans l'affaire de leur salut. Pendant les quarante années qu'elle consacra plus particulièrement à la prière, elle ne demanda rien avec plus d'instance, que l'agrandissement et l'affermissement du royaume de Dieu dans le cœur des hommes.

5. — Saint François Séraphique avait établi cette belle coutume dans les couvents d'Espagne. A neuf heures du soir, un frère parcourait le couvent, et s'en allait frappant aux portes de toutes les cellules, et criait aux frères qui s'y trouvaient, de réciter un *Pater* pour les âmes de ceux qui voulaient se coucher avec un péché mortel sur la conscience.

6. — Un paysan se plaignait de ne pouvoir affermir le règne de Dieu comme il l'aurait voulu. « Si seulement il m'était donné de prêcher, disait-il, j'attirerais à Dieu ceux qui en sont éloignés ! — Mon ami, lui dit son respectable curé, je vous donne l'assurance que vous ne pouvez mieux prêcher aux gens, jeunes et vieux, ni le faire d'une manière plus savante, plus persuasive, qu'en leur donnant le bon exemple. Le bon exemple est le plus infaillible moyen de propager le royaume de Dieu. »

7. — Nous lisons dans le dernier compte-rendu de l'œuvre de la *Propagation de la Foi* (1874), dans le diocèse de Valence :

11 à 12,000 fr. nous sont remis presque régulièrement chaque année par le canton du Bourg-du-Péage. Cette rente annuelle nous est fournie par deux habitants de ce canton. L'un d'eux qui se cache sous le voile de l'anonyme et dont nous devons respecter la modestie, nous apporte à chaque exercice la somme de 5,000 fr.; l'autre, qui nous est bien connu sous le titre d'*épi-*

Digitized by Google

cier de la Drôme, toujours fidèle à un passé déjà long, nous paie un tribut annuel de 6,000 fr. au moins. En neuf ans, il a versé 53,000 fr., une véritable fortune qu'il a placée, comme on voit, à l'abri des voleurs et des révolutions.

8. — Un missionnaire, appelé pour les exercices d'une mission dans une paroisse difficile, demanda au curé s'il n'avait pas, parmi ses âmes pieuses, quelque pauvresse, admise à la communion fréquente, et sur la piété de laquelle il pût compter.

« Il y a habituellement sous le porche de l'église, une mendiante bien âgée, qui ne sait dire que son chapelet, et qui est paisible, souriante et soumise sous la main de Dieu qui la frappe. »

On la fit venir.

« Écoutez, lui dit le missionnaire, entrez à l'église, et pendant que je prêcherai, mettez-vous là-bas, à genoux contre ce pilier ; puis, tout le temps de mon sermon, récitez votre chapelet à mon intention. »

La mendiante obéit, et, chaque soir, le prédicateur la voyait à la place indiquée, égrenant pieusement son chapelet.

La mission eut un magnifique succès.

« Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, dit le religieux au curé, mais votre pauvre mendiante ; pendant que je parlais, elle ouvrait les cœurs par ses prières, et y faisait pénétrer ma parole avec la grâce. »

Courage donc, âmes qui vous sentez accablées sous le poids de votre « inutilité ! » Semez, semez des prières. La semence divine ne peut jamais se perdre.

RÈGNE TEMPOREL DE DIEU PAR LE TRIOMPHE DE L'ÉGLISE. — 1. — Sur un milliard cent quatre-vingt quatre millions d'hommes qui habitent le globe, deux cent millions seulement sont catholiques. Combien ne reste-t-il pas au règne temporel de Dieu à s'agrandir !

2. — Dès que la Samaritaine, auprès de la fontaine de Jacob, eût été instruite par JÉSUS et désaltérée par l'eau vive — de sa sainte doctrine, — elle courut en toute hâte à la ville et avertit ses concitoyens de se rendre aussi en ce lieu pour y entendre les paroles du Sauveur.

3. — Saint Grégoire le Thaumaturge demanda au lit de la mort, combien il y avait encore de païens dans la contrée de Néocésarée. On lui répondit qu'il y en avait encore « dix-sept. » — A ces mots, le mourant célébra la bonté divine et la remercia de la bénédiction qu'elle avait accordée à ses infatigables travaux; car au moment où il était monté sur le siége épiscopal, il n'y avait que « dix-sept » chrétiens. Tout le reste était païen.

Digitized by Google

4. — Un jour sur la place publique à Rome, pendant qu'on offrait à vendre quelques esclaves, un respectable ecclésiastique vient à passer. Ces esclaves étaient de superbes jeunes hommes, éblouissants de fraîcheur, à la figure d'un doux incarnat, à la chevelure longue et ondoyante, aux yeux d'azur, à la taille svelte et dégagée. L'ecclésiastique, dont la pensée était toujours dirigée vers les choses célestes, demanda si ces jeunes gens étaient chrétiens, ou bien s'ils étaient encore enlacés dans les liens du paganisme. « Ce ne sont pas des chrétiens, répondirent les marchands; car tous, tant que nous voici, nous sommes encore païens. — Oh! combien il est triste, répondit en soupirant l'ecclésiastique, avec une si belle figure d'avoir une âme qui n'est pas encore éclairée par la connaissance de Dieu et par sa grâce, et qui se trouve encore sous la puissance du prince des ténèbres! » Ayant demandé en outre de quel pays de la terre ils étaient : « Ce sont des Anglais, lui répondirent les marchands. — En vérité, repartit le prêtre, puisqu'ils ont une figure si angélique, ce serait dommage qu'un jour ils ne dussent pas être admis au ciel dans la compagnie des anges! » Dès ce moment, l'ecclésiastique conçut le dessein de faire en sorte que le royaume de Jésus-Christ fût propagé dans ce pays. Ce digne ecclésiastique s'appelait Grégoire; il avait exercé autrefois la charge de préteur, magistrat qui remplissait les fonctions de grand juge. Comme prêtre, le souverain Pontife lui avait remis entre les mains les affaires les plus importantes. Volontiers il serait parti pour l'Angleterre, afin d'y annoncer l'Évangile, si les habitants de Rome, qui lui étaient infiniment attachés, et qui auraient vu avec peine son départ, ne l'eussent détourné de son dessein. Au bout de quelques années, Grégoire fut élevé à la dignité de souverain pontife, et sut diriger l'Église avec tant de sagesse et d'énergie, que c'est avec justice qu'on lui donna le nom de « Grégoire le Grand. » Tout accablé qu'il fût par la multiplicité des affaires, il ne laissa pas de s'occuper de la conversion des Anglais. Il y envoya le célèbre prieur d'un monastère fondé par lui, nommé Augustin, qui mérita comme lui le surnom de « Docteur de l'Église. » Augustin partit avec quelques compagnons que lui adjoignit Grégoire. Ce dernier avait fait en sorte que les esclaves dont la vue lui avait donné la pensée d'annoncer le royaume de Dieu aux Anglais, fussent rendus à la liberté, instruits dans la religion chrétienne et dans la langue des Romains, afin qu'on pût les employer comme truchements dans l'œuvre de la conversion des Anglais. — Ces hommes apostoliques partirent donc pour l'Angleterre et y annoncèrent l'Évangile. Le Seigneur bénit leur pieuse entreprise. Le roi Éthelbert, dont l'épouse

Digitized by Google

Berthe, princesse royale de France, était une fervente chrétienne, embrassa le christianisme, et une foule de ses sujets suivirent son exemple.

5. — Alexandre de Rhodes vint au monde à Avignon en 1591. Animé de bonne heure de ce zèle ardent et généreux qui fait les martyrs et les apôtres, il s'arracha dès l'âge de dix-huit ans aux douceurs et aux espérances du foyer domestique, et vint à Rome revêtir les livrées de la Compagnie de JÉSUS, et se disposer, dans le recueillement de la prière et de l'étude, aux périlleux labeurs des missions étrangères. En 1618, il s'embarquait à Lisbonne, et faisait voile vers le Japon ; mais durant son voyage, qui ne dura pas moins de quatre ans et demi, le Japon avait fermé ses portes à la religion catholique, et quand il aborda à Macao, il reçut de ses supérieurs l'ordre d'entrer immédiatement en Cochinchine. Deux ans après, il dut se rendre au Tong-King, où la foi de JÉSUS-CHRIST n'avait pas encore été prêchée, et il put évangéliser ce royaume pendant trois ans et deux mois. Cependant le succès immense de ses prédications finit par exciter contre lui la haine des Bonzes et des Mandarins, et en vertu d'un décret sanctionné par l'autorité royale, il fut banni des terres du Tong-King et traîné comme un vil criminel jusque sous les murs de Macao. En 1639, il retourna en Cochinchine au moment où la persécution commençait à sévir contre ses néophytes. Seul missionnaire pour plus de quarante mille chrétiens disséminés sur un territoire aussi vaste que le territoire de la France, il sut pendant dix ans tenir tête à l'orage, sans cesse ballotté entre l'exil et la prison ; et, après avoir vu glorieusement périr au milieu des supplices les catéchistes formés par ses soins, il fut à son tour chargé de chaînes et condamné à mort. Les puissants qu'il y avait autour du trône intercédèrent pour lui ; en leur considération, le roi commua sa peine en un exil perpétuel.

Voyant alors qu'il n'y avait plus pour lui moyen de continuer sa mission, l'infatigable apôtre résolut d'aller évoquer au centre même de la catholicité des continuateurs de son œuvre et des imitateurs de son zèle, et il se mit en route pour l'Europe, traversant à pied, comme il le dit lui-même, *porté sur les ailes de la Providence*, la Chine, la presqu'île de Malacca, le nord de l'Hindoustan, le Mogol, la Perse, le pays des Mèdes, les deux Arménies et l'Asie Mineure. Enfin, après trois ans et demi de dangers, de fatigues et de voyages, il arriva à Rome ; mais il ne tarda point à s'arracher à l'affection du pape Innocent X, qui voulait à tout prix poser la mître sur son front vénérable, et il se dirigea vers Paris pour fonder dans cette capitale la célèbre *Congrégation des missions étrangères*. Lorsqu'il eut assis sur des bases solides cette

Digitized by Google

nouvelle pépinière d'ouvriers évangéliques, il songea lui-même à de nouveaux travaux, et sentant sa jeunesse se renouveler comme celle de l'aigle, suivant l'expression de l'Écriture, il demanda et obtint d'aller planter en Perse la croix de JÉSUS-CHRIST. Six ans après, il mourait à Ispahan, plein de jours et de mérites.

6. — Saint François de Sales, évêque de Genève, fut aussi un de ceux qui travaillèrent avec le plus d'énergie et d'ardeur à la diffusion du royaume de Dieu parmi les hommes. Entre autres choses, il avait entrepris la conversion des habitants calvinistes du Chablais et du pays de Gex. Accompagné seulement de son cousin Louis, il parcourut, au milieu de dangers et de difficultés nombreuses, ces contrées marécageuses et sauvages, qu'habite une population d'un caractère grossier et vindicatif, et commença, appuyé uniquement sur le secours du ciel, l'œuvre de ses missions. Il serait trop long de décrire les misères, les revers et les persécutions de toute sorte, auxquels ils furent en butte. Mais l'amour triompha, et leur dévouement pour la conversion des hérétiques fut richement récompensé. On porte communément à soixante-dix mille le nombre des protestants que cet évêque fit rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, par ses prédications, par la sainteté de sa vie, et, avant tout, par sa patience céleste et sa longanimité.

7. — Une pauvre fille aveugle apporte un jour à un ecclésiastique qui voulait se rendre dans les Indes orientales, pour y annoncer l'Évangile aux peuples païens, douze francs pour l'aider à faire ce voyage. L'ecclésiastique surpris de recevoir une si grande somme d'une pauvre fille, lui dit : « Veuillez me faire connaître, mon enfant, comment il se fait que vous avez tant d'argent ? Vous êtes pauvre, et comme vous êtes privée de la vue, vous ne pouvez rien gagner. — Monsieur, répondit l'aveugle, soyez sans inquiétude, j'ai acquis cet argent par des moyens honnêtes. Je gagne mon pain de chaque jour en tressant des corbeilles, et, comme je suis aveugle, je puis aussi bien travailler sans lumière qu'avec de la lumière. Or, je sais certainement que l'hiver dernier les autres filles du village qui jouissent de la vue ont acheté pour plus de douze francs de chandelles pour tresser leurs corbeilles, n'en ayant pas eu besoin, je vous prie d'accepter cet argent pour le consacrer au noble but que vous vous proposez. »

8. — Un corsaire américain s'était emparé, il y a quelques années, dans le canal d'Irlande d'un navire chargé de houille. Le chef des flibustiers y descendit dans la cajute pour y inspecter sa prise. Il y trouva une petite boîte, ayant une fente dans le couvercle sur lequel étaient inscrits ces mots : *pour les missions.*

Digitized by Google

Il demanda ce que cela signifiait. L'Irlandais tremblait pour la destruction de son navire qui était sa propriété, car à cette époque les Américains avaient l'habitude de brûler les vaisseaux capturés, et il répondit avec un profond soupir : « Désormais tout est fini. Mes pauvres camarades et moi nous avions l'habitude de déposer, chaque dimanche, dans cette tirelire quelques sous pour les pauvres missionnaires catholiques qui vont prêcher l'Évangile aux idolâtres, afin de les aider dans ce rude labeur. — C'est très-beau, dit l'Américain, et vraiment cela me plaît. » Après une courte pause il tendit la main au maître de la chaloupe en lui disant : « Je ne toucherai pas à un cheveu de votre tête et vous conserverez votre bâtiment. » Il se retira et laissa l'Irlandais continuer tranquillement sa route. Si un homme raisonnable trouva tant de goût dans ce sacrifice chrétien pour la propagation de la Foi, qu'il en fait l'éloge en le récompensant, combien plus le Père céleste ne doit-il pas le voir d'un œil de complaisance et le récompenser un jour richement dans le ciel ? Imitons donc l'exemple de ces bons et courageux Irlandais, et donnons chaque semaine, surtout le dimanche, au moins quelques centimes pour soutenir l'œuvre si admirable et si salutaire des Missions. Alors nous pourrons dire avec succès : *Que votre règne nous arrive!*

9. — Le Collége de la Propagande, fondé à Rome par Urbain VIII en 1627, est destiné aux jeunes gens des nations étrangères et surtout des nations orientales, qui se disposent à l'état ecclésiastique. Par ordre d'Alexandre VII, tous les élèves de la Propagande s'obligent par serment à n'embrasser aucun ordre régulier sans la permission du Saint-Siége, à entrer dans les ordres sacrés sur l'avis de la congrégation de la Propagande et à prêcher l'Évangile dans leur pays. Ces jeunes gens, envoyés la plupart par les missionnaires, ne dépensent rien, ni pour leur voyage, ni pour leur entretien, ni pour leur éducation, ni pour leur retour : la charité apostolique se charge de tous les frais. L'étude des sciences sacrées et profanes enseignées par des maîtres habiles occupe tous leurs moments. Depuis sa fondation, la Propagande a été une pépinière de missionnaires zélés, de vicaires apostoliques, d'évêques, d'archevêques et de martyrs.

La fête patronale de la maison est l'Épiphanie. Ce jour-là, les prêtres des différents rites de l'Orient et de l'Occident qui se trouvent à Rome, viennent offrir le saint Sacrifice dans le cénacle d'où partent incessamment les apôtres de toutes les nations. Vous voyez successivement à l'autel un prêtre grec, arménien, copte, maronite, syriaque, avec leurs ornements et leurs cérémonies variées, mais dont le fond est le même. L'office achevé, ils se

Digitized by Google

réunissent dans une même salle pour célébrer ensemble les agapes ou repas de charité.

Pour compléter le spectacle, aux agapes succède la fête des langues. En présence des cardinaux et d'une docte assistance, les jeunes élèves de la Propagande viennent célébrer les mystères de l'Épiphanie dans les langues de tous les peuples. On entend tour à tour l'hébreu, le syriaque, le samaritain, le chaldéen, l'arabe, le turc, l'arménien, le persan, le sabéen, le grec, le péguan, le tumoul, le kurde, le géorgien, l'irlandais, l'écossais, l'illyrien, l'espagnol, le portugais, le français, l'albanais, le copte, l'éthiopien et le chinois de toutes les espèces. C'est vraiment comme au jour de la Pentecôte à Jérusalem, où se trouvaient des *hommes de toutes les nations qui sont sous le ciel, proclamant en leur langue la grandeur de Dieu.* Les assistants voient avec attendrissement ces enfants de diverses parties du monde, venus de cinq à six mille lieues de leur berceau pour se préparer à l'apostolat et au martyre, à prêcher par toute la terre l'unité de foi, d'espérance et de charité dans la diversité des langues, et à sceller cette prédication de leur sang.

10. — Le monde sortait d'une tempête révolutionnaire; pendant vingt-cinq ans, la guerre générale avait embrassé la chrétienté et troublé les mers. Les communications régulières des deux continents étaient rompues ; aucun pavillon ne protégeait plus le navire qui portait le prêtre et la civilisation avec lui. D'ailleurs, les derniers événements du dix-huitième siècle avait détruit l'ancienne et bienfaisante opulence de l'Église. Les fondations nombreuses, les colléges, les domaines affectés par la munificence des princes à l'entretien des missions avaient disparu; l'argent manquait pour assurer le passage du missionnaire et sa subsistance au lieu de sa destination. Mais rien n'avait plus souffert que le clergé lui-même, décimé par la persécution. Les générations nouvelles réparaient lentement ses rangs éclaircis et le zèle, en se multipliant lui-même, était encore loin de suffire aux exigences du ministère et aux besoins des peuples. La suppression des ordres religieux chez plusieurs nations catholiques avait fermé ces cloîtres et ces écoles où s'étaient formées les plus fortes milices de l'apostolat. Le christianisme semblait avoir assez à faire de relever les ruines de la foi et la discipline chez lui, sans aller fonder ailleurs. Les vieux missionnaires qui survivaient encore, épuisés de fatigues, sentaient approcher leur fin sans voir ceux qui recueilleraient l'héritage de leurs fatigues, et, à mesure que l'un d'eux mourait, les néophytes, après avoir enterré leur père spirituel, attendaient en vain qu'un autre vînt prendre sa place auprès de l'autel abandonné. La désolation de ces pauvres

Digitized by Google

églises en était venue à cet excès de rester ignorées de ceux même dont la pitié aurait voulu les secourir. Avec la Compagnie de Jésus, avait fini la publication des lettres édifiantes qui excita si longtemps la piété de l'Europe par le spectacle des travaux commencés pour la conversion de la Chine et des touchantes fêtes célébrées au milieu des sauvages du Canada. Maintenant, les chrétiens de l'Europe ignoraient ce qu'étaient devenus leurs frères d'Orient et d'Occident, et l'on ne trouvait plus ce sentiment d'unité qui anime la famille catholique, et qui ne permet pas qu'on touche à un seul de ses membres, sans que tous les autres en soient émus.

Mais il y avait cachées dans l'obscurité quelques âmes pieuses qui brûlaient de zèle pour la gloire du saint nom de Dieu, et rêvaient le moyen de le faire connaître davantage dans le monde entier... *Que votre règne arrive!* En 1822, dans la ville éminemment religieuse de Lyon, d'obscurs catholiques pour la première fois se réunirent, rassemblèrent de modestes aumônes glanées dans les ateliers, les comptoirs, et se trouvant dépositaires d'environ vingt-deux mille francs, constituèrent « *l'Œuvre de la propagation de la foi en faveur des missions des deux mondes.* » Assurément, la sagesse humaine aurait pu secouer la tête et les montrer au doigt. — Pour eux, ils avaient cru faire une chose que Dieu ne refuserait pas de bénir, parce qu'elle supposait charité, humilité, confiance; car la modicité de l'offrande témoignait d'une pieuse ardeur qui ne savait plus attendre, et d'une impuissance évidente qui ne pouvait se faire illusion en même temps qu'elle compromettait, pour ainsi dire, par l'immensité de ce qu'elle lui laissait à faire, l'invisible associé dont on provoquait le concours. Ils se souvinrent encore de l'huile de Sarepta et des cinq pains du désert, et ils pensèrent qu'un jour aussi il leur serait donné de distribuer un peu de pain aux peuples errants qui attendent la parole, et de rafraîchir les lèvres des prophètes nouveaux qui l'annoncent.

Les fondateurs se hâtèrent de placer leur œuvre, leur sainte entreprise sous la protection du souverain Pontife Pie VII, alors régnant; ils sollicitèrent en sa faveur l'assentiment authentique du chef de l'Église, et le supplièrent de vouloir bien le reconnaître et l'approuver publiquement en la dotant des faveurs spirituelles dont les successeurs de saint Pierre sont les dépositaires et les gardiens. Le Saint-Père exauça leurs vœux, et par rescrit du 15 mars 1823, il accorda les indulgences qui lui étaient demandées. Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX, ne se sont pas montrés moins bienveillants envers elle, et ont ajouté encore aux grâces dont elle était déjà enrichie. L'exemple du Pontife

Digitized by Google

suprême a déterminé la coopération efficace de l'épiscopat. Les évêques de presque toutes les contrées ont élevé la voix en sa faveur, partout elle a été recommandée comme la première des œuvres. Ses succès ont repondu à de tels encouragements, et c'est ainsi qu'aujourd'hui elle compte des associés nombreux, non-seulement en France, mais dans la Belgique, l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas et les divers États de l'Allemagne. Les îles Britanniques, l'Espagne et le Portugal y prennent part; le Levant, l'Amérique, les Indes mêmes, lui fournissent des auxiliaires. En même temps, ses aumônes se sont étendues d'une extrémité de la terre à l'autre, et ses annales publient incessamment les récits de la conversion des infidèles, et de ceux de nos frères séparés qui rentrent dans le sein de l'Église.

Telle est, en abrégé, l'histoire de l'Œuvre de la propagation de la foi. Quant à son utilité et à son mérite, nous ne croyons pas être téméraires en affirmant qu'ils se rattachent à l'excellence même de la mission du Sauveur du monde. Car cette mission qu'il avait reçue de son Père, le Sauveur l'a transmise à ses Apôtres; et à la voix des Apôtres, des contrées nombreuses se sont converties. Mais ce ministère sacré de la parole n'a pas été circonscrit dans les limites de quelques siècles ou de certains lieux. Voilà pourquoi la chaîne des hommes apostoliques n'a jamais été interrompue dans l'Église; pourquoi de nos jours, comme dans les premiers temps du christianisme, des prêtres que le zèle de la maison de Dieu consume, se dévouent pour aller jusqu'aux extrémités du globe éclairer de la lumière véritable ceux qui « *sont encore dans les ténèbres et s'asseoient à l'ombre de la mort.* »

Aider ces nouveaux apôtres selon la mesure de ses forces, c'est participer à leurs travaux, à tout ce qu'ils entreprennent pour sauver les âmes; c'est être associé, par conséquent, au grand ouvrage de la rédemption. Et c'est précisément ce que font ceux qui s'agrégent à l'œuvre de la propagation de la foi; ils ne quittent ni leur patrie, ni leurs familles, mais ils accompagnent le missionnaire de leurs vœux, tandis que par le moyen de l'aumône, ils lui facilitent l'accomplissement de sa sublime et laborieuse vocation.

Or, cette œuvre n'est pas telle que les nations chrétiennes puissent n'y concourir qu'avec négligence ou l'abandonner indifféremment; « car si les riches, dit un pieux évêque, sont dans la pensée de la foi débiteurs envers les pauvres de leur superflu, les peuples catholiques aussi n'ont reçu des trésors de grâces et de lumieres qu'à la charge d'en faire part à ceux qui sont moins privilégiés. »

Digitized by Google

Et qui pourrait dire dans quel abîme de maux vivent les hommes que le flambeau de la foi n'éclaire pas encore? Pour eux, tout est Dieu dans le monde, à l'exception de Dieu même. Comme les païens de l'antiquité, ils adorent des simulacres grossiers de bois et de pierres, quelquefois même des animaux malfaisants. Avec de telles croyances, on conçoit ce que peuvent être les mœurs. Partout où s'étend l'empire de celui qui fut homicide dès le commencement, une sombre terreur domine les âmes, la crainte la plus servile est le seul lien des sociétés, la justice est vénale, le vol presque universel. Des excès honteux souillent les familles et les sanctuaires; les sentiments les plus naturels s'éteignent, l'égoïsme domine les âmes, et les cœurs ne sont plus accessibles qu'à de brutales ou d'horribles émotions.

L'œuvre de la propagation de la foi a donc pour but de coopérer, par des prières et des aumônes, à l'extension de la religion catholique par toute la terre.

Pour y contribuer, il suffit de deux choses bien simples 1° appliquer une fois pour toutes à cette intention le *Pater* et l'*Ave* de sa prière du matin ou du soir; 2° donner en aumône pour les missions un sou par semaine. *Que votre règne arrive!*

11. — Une des plus belles institutions établies pour travailler à l'extension du royaume de Dieu, c'est l'*Œuvre de la Sainte-Enfance*. — Comme les païens qui vivaient avant Jésus-Christ exposaient, vendaient et même assassinaient leurs enfants, nous voyons encore la même chose de nos jours dans plusieurs contrées païennes, nommément en Chine. Dans cet immense pays, chaque père a le droit de tuer son enfant nouveau-né. Un père peu fortuné, qui croit ne pouvoir nourrir facilement les autres enfants qui naîtront, fait noyer dans un seau d'eau l'enfant qui vient de naître, ou le fait jeter dans un fleuve ou bien encore l'expose sur la rue abandonné de tout secours. Dans la ville de Pékin, des charrettes parcourent par ordre de l'autorité les rues de la ville pour enlever les enfants qui y ont été exposés pendant la nuit, et les jeter tous pêle-mêle, ceux mêmes qui respirent encore, dans une énorme fosse. Mais souvent, avant l'arrivée des charrettes, les chiens et les pourceaux qui circulent par troupes nombreuses les ont déjà à moitié ou totalement dévorés. Pendant l'espace de trois ans seulement, neuf mille sept cent douze enfants ont été ainsi enlevés et précipités dans les fosses, sans compter ceux qui ont été fracassés sous les pieds des chevaux, ceux qui ont servi de pâture aux animaux immondes, ou qui ont été jetés à l'eau par leurs propres parents. Les missionnaires catholiques regardent comme un de leurs principaux devoirs de rechercher ces pauvres enfants délaissés ainsi par leurs

Digitized by Google

parents dénaturés, et de les porter dans des maisons où ils les baptisent, les élèvent et pourvoient à leur subsistance. Souvent aussi, les Chinois vendent leurs enfants plus âgés, surtout les fumeurs d'opium, pour en retirer quelque argent. La manie de fumer de l'opium est une passion furieuse chez les Chinois; ils vendent tout ce qu'ils possèdent, femmes et enfants. Ils vont fréquemment trouver leurs missionnaires et leur offrent leurs enfants, en leur déclarant que, s'ils ne les achètent, ils les noieront ou les vendront aux Mahométans qui font en Chine un grand commerce d'esclaves. Les missionnaires les recueillent pour obvier à un plus grand mal; mais les enfants qu'ils adoptent ainsi, soit en les achetant, soit en les ramassant dans la rue, leur occasionnent des dépenses considérables, car ils sont obligés de les nourrir et de les élever. Afin de subvenir à leur détresse, ils ont tourné leurs regards vers leurs frères de l'Europe pour les engager à leur venir en aide dans l'œuvre magnifique du rachat des enfants et contribuer à leur donner une éducation chrétienne. C'est au noble et généreux évêque de Nancy, monseigneur de Forbin Janson, qu'on doit l'institution connue sous le nom d'Œuvre de la Sainte-Enfance. Confiée à la protection spéciale de l'enfant JÉSUS et placée sous le patronage de la divine Mère de Dieu, elle n'a pas tardé à opérer les plus merveilleux effets et à se répandre dans tous les pays civilisés. Les parents chrétiens y font inscrire leurs enfants et envoient tous les mois ou annuellement une somme déterminée pour chacun d'eux, afin d'attirer, en coopérant ainsi à la délivrance de ces pauvres enfants de la Chine, la bénédiction de Dieu sur leurs propres enfants. On voit souvent ceux-ci eux-mêmes se priver d'une partie des objets destinés à leurs amusements pour en donner la valeur à leurs petits protégés des contrées païennes. D'autres vident leur bourse d'épargne, et, au lieu d'en employer l'argent à se procurer les divertissements de leur âge, le donnent à l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Ils demandent aussi, ces pieux enfants, dans leur prière, la bénédiction et la grâce du Seigneur pour le salut de leurs pauvres frères et sœurs de la Chine.

12. — Il y a quelque temps, un bataillon, en garnison à Gap, se rendait sur le mont Bayard pour faire l'exercice à feu. Arrivé à Chauvet, il s'arrêta quelques moments; les militaires profitèrent de ce temps de repos pour visiter la petite église de la commune, qui est en construction, mais dont les travaux se trouvent suspendus faute de fonds. Touchés de la situation précaire des pauvres habitants de Chauvet, qui ne comptaient plus sur l'achèvement de leur église, les officiers, sous-officiers et soldats du bataillon se sont immédiatement cotisés pour venir

Digitized by Google

en aide aux dépenses de construction; ils ont fait construire une chaire, ont acheté un lustre et tout ce qui sert à l'ornement des autels; enfin pour mettre le comble à leur générosité, ils ont voulu se joindre aux ouvriers et faire eux-mêmes l'office de maçons, de menuisiers, de charpentiers. Le commandant du bataillon et son adjudant-major prirent une part active à cette œuvre de bienfaisance. Le maréchal de camp Auvray, ayant appris ce qui venait de se passer, en félicita hautement le bataillon et voulut aussi joindre son offrande à la sienne (22 octobre 1844). — Ces hommes ne dirent donc pas seulement de bouche : « Que votre règne nous arrive, » mais ils ont mis leurs vœux en pratique. Voilà ce que nous pourrons faire également et sans beaucoup de peine en prenant part à l'*Œuvre des églises pauvres*, destinée à procurer aux églises de campagne, bien souvent dépourvues des objets les plus nécessaires, tout ce qu'il faut pour célébrer dignement les offices divins; Dieu ne peut que bénir de telles offrandes. Quand il s'agit de l'embellissement ou de la reconstruction des églises et des autels, qu'on se garde bien de se montrer avare, et qu'on ne vienne pas dire avec l'ancien satyrique Perse :

« Dites, prêtres, pourquoi [illegible] le tant d'or? »

car de nos jours il y a encore des gens qui reculent d'effroi en voyant les sacrifices que s'impose la piété des fervents catholiques pour la beauté de leurs temples; ils font mille lamentations et des récriminations comme si cette prétendue prodigalité ne pouvait produire que des malheurs. On devrait bien leur rappeler l'exemple de leurs partisans dans l'antiquité, celui de Léonidas qui avertit Alexandre, roi de Macédoine, de ne pas brûler trop d'encens, et auquel l'illustre capitaine, quand il eut conquis le pays des Sabéens, envoya tout un vaisseau chargé de grains d'encens, lui faisant savoir en même temps, que pour ne pas avoir lésiné sur l'encens qu'il offrait aux dieux, ceux-ci l'avaient récompensé en lui donnant le pays de l'encens.

RÈGNE ÉTERNEL DE DIEU SUR SES ÉLUS DANS LA GLOIRE. — 1. — Jean Mosch avait renoncé au siècle dans le monastère de saint Théodose, au diocèse de Jérusalem. Lorsqu'il y demeurait, son abbé l'envoya en Égypte pour quelques affaires. Il fit ce voyage vers l'an 580. Il y avait alors, dans le désert de la Libye, un solitaire nommé Léon, qui était de la Cappadoce. On en disait tant de bien et on exaltait tellement ses vertus, que Jean résolut de l'aller voir. Il alla donc le visiter, et le trouva tel qu'on le lui avait dépeint. Il remarqua qu'il était fort humble et fort charitable, qu'il aimait la retraite et le silence, qu'il était pauvre de cœur et

Digitized by Google

très-détaché des choses de la terre. Il soupirait après le bonheur du ciel, et, pour marquer l'espérance qu'il avait de l'obtenir, il disait souvent : « Je règnerai un jour. » Jean et d'autres qui ne comprenaient pas le sens de ces paroles lui disaient en vain que la Cappadoce n'avait point produit jusqu'alors de personnages qui eussent porté la couronne. Il ne pouvait s'empêcher de leur dire : « Je règnerai un jour, » et de faire voir par là qu'il vivait dans l'attente de la gloire éternelle. Aussi était-il véritablement du nombre de ceux que l'Évangile nomme *les enfants du royaume*, qui ont du goût pour les choses d'en haut, et vivent déjà dans le ciel par le désir qu'ils ont de régner avec JÉSUS-CHRIST dans les siècles des siècles. (*Prat. spirit. Prolog.*)

2. — Saint Athanase raconte de saint Antoine qu'on le voyait toujours si content que chaque jour semblait être pour lui une fête. Si quelque étranger, venant dans le désert pour le voir, l'eût trouvé parmi un grand nombre de moines, il l'eût distingué aussitôt de tous les autres, et l'eût connu en admirant la joie et la bonté qui reluisaient sur son visage. Un de ses disciples lui ayant un jour demandé la cause de cette joie inaltérable, et pour ainsi dire toujours croissante : « Je suis heureux, répondit le saint, parce que je songe que chaque jour me rapproche du moment où j'irai goûter Dieu dans le ciel. Je travaille incessamment à me corriger de mes défauts, et lorsque j'y réussis, j'en bénis Dieu avec joie en me disant que c'est encore un pas de fait vers Dieu et vers le ciel, ce royaume dont je ne cesse de demander à Dieu la venue. »

3. — Saint Adelar faisait souvent cette prière : « Seigneur, soyez à mes côtés! C'est pour vous que vous m'avez créé! Je vous appartiens tout entier! Néanmoins, aussi longtemps que je serai sur la terre, je ne serai jamais avec vous que d'une manière très-imparfaite. Je m'écrie donc, dans toute l'ardeur de mon cœur : Oh! ne tardez pas, appelez-moi à vous! Placez-moi bien près de vous! Je ne suis pas, à la vérité, digne d'une telle faveur; je vous le demande cependant, afin que j'obtienne la grâce de la demander encore avec plus d'instance et d'ardeur. »

4. — Saint Eucher, évêque de Trèves, était à la tête de son troupeau depuis vingt-trois ans et avait atteint une haute vieillesse, lorsque, pendant une nuit, il eut en dormant une merveilleuse apparition. Un ange entouré d'une lumière surnaturelle, se présenta devant lui et lui dit : « Eucher, vous avez, selon l'ordre du Seigneur, fidèlement travaillé pendant les heures de la journée et soutenu vaillamment votre combat sur la terre, entrez maintenant dans le repos qui vous est promis, et recevez l'impérissable couronne du triomphe. » Ce rêve causa une indi-

Digitized by Google

cible joie au saint évêque, et fut pour lui au moment de la mort, un grand sujet de consolation. — Dieu veuille qu'à la fin de nos jours notre conscience puisse nous rendre le même témoignage!

5. — Le jeune Colomban, neveu et disciple de l'abbé de ce nom, étant tombé malade, désirait vivement mourir. Un anges environné d'une éclatante lumière, lui apparut et lui dit : « Les prières, les larmes, les gémissements de votre abbé en vue d'obtenir votre guérison, sont pour vous un empêchement de mourir et d'entrer au ciel. » Une âme terrestre en eût été ravie de joie. Il en fut autrement du jeune et pieux religieux, qui se plaignait à son abbé en termes pleins de tendresse, disant en répandant des larmes : « Pourquoi me retenez-vous dans cette vallée de misères et m'empêchez-vous d'aller au ciel? » Saint Colomban, profondément ému, cessa de demander la guérison de son neveu et de s'opposer ainsi à son bonheur. Alors le saint jeune homme, ayant reçu les sacrements, embrassa ses frères, et s'endormit dans le Seigneur. Il prenait possession du royaume de son père. (*Chronique de l'Ordre de Saint-Augustin.*)

6. — Six mois avant son trépas, saint Nicolas de Tolentin entendait chaque nuit les concerts des anges. Sachant que sa fin approchait, il était transporté de la plus vive allégresse, au point d'oublier les souffrances de sa dernière maladie. Il disait avec l'Apôtre : *Je désire d'être affranchi* de ce corps *et d'être avec* JÉSUS-CHRIST. Ses religieux voyant se refléter sur son front l'ivresse des consolations qui inondaient son âme, ne purent s'empêcher de lui dire : « Qu'est-ce donc, mon Père, qui vous oblige d'être si joyeux! » Il répondit : « Mon Seigneur Jésus, accompagné de sa glorieuse mère et de notre père saint Augustin, me convie par ces paroles : *Courage, bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Seigneur.* » Le saint prononça cette prière : *Seigneur, je remets mon âme entre vos mains*, et son âme s'envola au royaume des cieux. (*Sa vie*, SURIUS.)

7. — Saint Grégoire de Tours raconte, au livre VIII de son *Histoire de France*, que saint Salvi, abbé, après de grandes austérités, passa à l'autre vie, au milieu des pleurs de ses religieux et des larmes de sa mère. Le matin venu, et après l'accomplissement des préparatifs des funérailles, le corps remua dans le cercueil, les joues se colorèrent, et Salvi se réveilla comme d'un lourd sommeil, les mains et les yeux levés au ciel, disant : « O Dieu miséricordieux, que m'avez-vous fait? pourquoi permettre que je retourne dans les ténèbres de la maison de ce monde? » J'eusse préféré votre miséricorde dans le ciel à la vie malheureuse de ce monde? » A la grande stupéfaction de tous les siens, il se lève

Digitized by Google

de la bière et passe trois jours sans boire ni manger. Le troisième jour, rassemblant ses religieux et sa mère, il dit : « Mes bien-aimés, écoutez et comprenez que tout ce que vous voyez en ce monde n'est rien, et que Salomon a eu raison de dire avec un accent prophétique : *Tout n'est que vanité.* Heureux celui qui peut agir ici-bas de manière à mériter la vision de la gloire de Dieu dans le ciel ! » Après avoir dit ces choses, ses frères lui demandèrent de raconter ce qu'il avait vu : « Quand, il y a quatre jours, vous m'avez vu rendre le dernier soupir, deux anges vinrent prendre mon âme et la porter dans les hauteurs des cieux. Il me semblait voir bien bas au-dessous de moi ce monde plein d'hommes, le soleil, la lune, les nuages et les astres. Nous arrivâmes devant une porte plus brillante que le soleil, et je fus introduit dans une demeure où le pavé était de l'or et de l'argent le plus pur, la lumière ineffable, la grandeur inénarrable. Elle était envahie par une multitude de tout sexe, formant un bataillon dont on ne pouvait apprécier la longueur et la largeur. Moi, pauvre pécheur, j'y étais salué avec affabilité par des hommes revêtus d'habits sacerdotaux ou séculiers ; c'étaient, me disaient mes deux angéliques compagnons, les martyrs et les confesseurs qui remplissaient là un service extrêmement glorieux. On m'assigna une place où je fus aussitôt entouré d'un parfum tellement suave que, ranimé par cette suavité, je ne désirais plus ni nourriture ni breuvage. Cependant, j'ouis une voix qui disait : « Qu'il soit renvoyé dans le monde, parce qu'il est nécessaire à nos églises. » On entendait distinctement la voix, mais on ne pouvait voir celui qui parlait. Pour moi, prosterné sur le pavé, je versais des larmes abondantes et je disais : « Hélas ! hélas ! Seigneur, Seigneur, pourquoi m'avoir montré toutes ces choses si je devais en être frustré ? Vous me rejetez de devant votre face pour retourner dans ce siècle fragile et m'exposer à ne pouvoir revenir ici. Je vous en conjure, Seigneur, ne me privez pas de votre miséricorde, permettez-moi de demeurer ici, de peur que je ne commette quelque péché et que je me perde » Et la voix qui parlait me dit : « Allez en paix, je serai votre gardien jusqu'à ce que je vous ramène ici. » Alors je fus délaissé par mes compagnons, et je m'en retournai en pleurant par la porte que j'avais franchie peu auparavant et je revins ici. »

8. — Saint François Xavier, ayant baptisé dans les Indes un enfant qui mourut peu de temps après, on l'entendit s'écrier plein de joie, qu'il se trouvait assez récompensé des courses pénibles et lointaines qu'il avait faites dans les Indes, d'avoir pu envoyer un ange de plus au ciel.

Voyez d'autres exemples, tom III page 789-793.

Digitized by Google

LEÇON CINQUIÈME.

TROISIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.

1. Rapport de la troisième demande avec les deux premières. — 2. Ce que c'est que la volonté de Dieu. — 3. Deux sortes de volonté en Dieu. — 4. Volonté de bon plaisir. — 5. Volonté de signe. — 6. Manière de faire la volonté de bon plaisir divin : 1° en voulant les événements favorables. — 7. 2° En voulant les événements malheureux. — 8. La complète conformité de notre volonté à celle de Dieu constitue notre perfection. — 9. Elle fait aussi notre bonheur. — 10. 3° En voulant même les événements criminels. — 11. Pourquoi Dieu permet le péché. — 12. Fruits que nous devons retirer de nos propres péchés. — 13. Fruits que nous devons retirer des péchés des autres. — 14. Manière de faire la volonté divine de signe : en accomplissant toute la loi évangélique. — 15. Que pour l'accomplir il faut la connaître. — 16. et l'avoir dans le cœur. — 17. Que la volonté de Dieu se fait toujours. — 18. Nous lui demandons qu'elle se fasse par nous et non contre nous. — 19. Que nous ne pouvons faire la volonté de Dieu sans qu'il nous y aide. — 20. Tous donc, justes, aussi bien que pécheurs, nous devons adresser à Dieu cette demande. — 21. Motifs de demander à Dieu que sa volonté se fasse : biens qu'on perd en ne la faisant pas ; — 22. maux qu'on s'attire;—23. exempl du Sauveur;—24. exemple des saints. — 25. Que ces mots : *sur la terre comme au ciel*, s'appliquent aux trois premières demandes. — 26. Diverses interprétations que les Pères en donnent. — 27. Interprétation commune : que nous devons faire la volonté de Dieu ici-bas comme les anges la font au ciel. — 28. Que les anges font la volonté de Dieu toute entière, — 29. avec promptitude, — 30. avec allégresse,— 31. avec persévérance. — 32. Nécessité de renoncer à notre volonté propre. — 33. Pratique et conduite de

Digitized by Google

Notre-Seigneur sur ce point. — 34. Résumé. — TRAITS HISTORIQUES.

DEMANDE. — **Récitez la troisième demande de l'Oraison dominicale.**

RÉPONSE. — *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.*

1. EXPLICATION. — Cette troisième demande est la dernière de celles qui se rapportent à Dieu, parce que si nous en obtenons l'objet, il n'y a plus rien que nous puissions désirer pour lui. Elle est ainsi le complément parfait des deux premières, avec lesquelles elle a un rapport étroit. Car s'il est nécessaire, pour que Dieu soit glorifié, ce qui est l'objet de la première demande et notre fin dernière, que son règne arrive, ainsi que nous l'avons expliqué dans notre dernière instruction ; il n'est pas moins nécessaire, pour que le règne de Dieu arrive, ce qui est l'objet de la deuxième demande, que la volonté de Dieu soit faite, suivant ces paroles du Sauveur lui-même : *Ce n'est pas celui qui me dit seulement : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel* [1]. Telle est donc la connexion ou liaison qui existe entre ces trois demandes : par la première, nous demandons que Dieu soit glorifié, ce qui est le bien de Dieu et la fin de tout ; par la deuxième, nous demandons l'avénement du règne de Dieu, ce qui est la condition nécessaire et immédiate pour qu'il soit glorifié ; par la troisième, nous demandons que sa volonté soit faite, ce qui est la condition nécessaire et immédiate pour qu'il règne, et la condition non moins nécessaire mais éloignée pour qu'il soit glorifié. Si la volonté de Dieu n'était pas faite, comment régnerait-il ? Et s'il ne régnait pas, comment serait-il glorifié ? Ainsi l'enchaînement de ces demandes est rigoureux, et la suite parfaitement logique. *Notre Père*, peut-on dire, *que votre*

[1] Matth. VII, 21.

Digitized by Google

nom soit sanctifié ; et pour que votre nom soit sanctifié, *que votre règne arrive;* et pour que votre règne arrive, *que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.*

D. — Que faut-il entendre par la volonté de Dieu ?

R. — La volonté de Dieu est cette loi éternelle qui commande de conserver l'ordre naturel et légitime et qui défend de le troubler.

2. Expl. — Quand Dieu a tiré du néant les créatures, il leur a assigné à toutes une fin; car Dieu est souverainement sage, et il ne fait rien que par un motif de sagesse; s'il créait une chose qui n'eût pas une fin déterminée, il cesserait d'être sage. Mais en assignant aux créatures leur fin, Dieu leur a en même temps donné les qualités correspondantes à cette fin, afin qu'elles puissent l'atteindre; et en dernier lieu, il a nécessairement réglé l'emploi de ces qualités suivant leur nature et le but pour lequel il les a données. Or c'est ce règlement qui est la volonté de Dieu, c'est-à-dire la loi que doivent suivre les créatures dans l'emploi de leurs qualités pour atteindre leur fin.

D. — Ne distingue-t-on pas en Dieu plusieurs sortes de volontés ?

R. — Oui, l'on distingue en Dieu la volonté de bon plaisir et la volonté de signe.

3. Expl. — Il n'y a en Dieu, véritablement et essentiellement, qu'une seule volonté, qu'une seule loi, Dieu étant essentiellement un par ses opérations comme par son être. Cependant, parce que nous ne pouvons concevoir, et encore que très-imparfaitement, la nature et les opérations de Dieu que par analogie avec celles des créatures intelligentes, voilà pourquoi les théologiens distinguent en Dieu plusieurs sortes de volontés, suivant que sa volonté unique se rapporte à des objets différents, ou est envisagée à des points de vue divers. Parmi toutes les

Digitized by Google

distinctions qu'établissent les théologiens, notre catéchisme n'en signale ici que deux, parce qu'elles suffisent pour bien entendre le sujet qui nous occupe, c'est-à-dire la troisième demande de l'Oraison dominicale. Les questions suivantes vont nous apprendre ce que c'est en Dieu que la volonté de bon plaisir et la volonté de signe.

D. — Qu'est-ce qu'on appelle la volonté de bon plaisir en Dieu ?

R. — C'est sa volonté absolue et indépendante de toute volonté étrangère.

4. Expl. — La volonté de bon plaisir en Dieu n'est autre chose que le bon plaisir de Dieu. Par cette volonté, Dieu veut ce qu'il veut sans réserve, sans condition, d'une volonté souveraine, et il n'y a rien qui puisse s'y opposer ni en empêcher l'effet. C'est de cette volonté que parlait le pieux Mardochée, lorsqu'il disait au Seigneur : *Vous pouvez tout, ô Dieu grand, et il n'y a personne qui puisse résister à votre volonté* [1]. L'Apôtre saint Paul a dit dans le même sens : *Qui pourra résister à la volonté de Dieu* [2] ? C'est par cette volonté qu'il a créé le ciel et la terre, suivant ce que dit le roi David : *Tout ce que le Seigneur a voulu, il l'a fait, soit dans le ciel, soit sur la terre* [3]. C'est par cette volonté qu'il gouverne le monde, qu'il conduit les astres, qu'il envoie les orages, les tremblements de terre, les famines et les pestes, la salubrité et l'abondance, la paix et les guerres, la stabilité et les révolutions.

D. — Qu'est-ce qu'on appelle la volonté de signe en Dieu.

R. — C'est celle qu'il nous exprime par des signes ou commandements.

5. Expl. — S'il y a des choses que Dieu veut absolu-

[1] Esth. XIII, 9 — [2] Rom IX, 19. — [3] Ps. CXIII, 3.

Digitized by Google

ment et indépendamment de toute volonté étrangère, il y en a d'autres qu'il veut seulement d'une manière dépendante de notre libre et volontaire consentement, comme par exemple : Le respect de son nom, l'amour de notre cœur, la sanctification de certains jours en son honneur, le respect de la personne, de l'honneur et des biens d'autrui, en un mot tout ce qui est prescrit, défendu et conseillé par Dieu, par JÉSUS-CHRIST et son Église. C'est de cette autre volonté que parlait encore David lorsqu'il disait : *Notas fecit filiis Israel voluntates suas* [1]. Cette volonté s'appelle volonté de signe, parce que Dieu, au lieu de l'accomplir par lui-même, nous la signifie, ou autrement nous la fait connaître par signes, afin que ce soit nous qui l'accomplissions. Ainsi Dieu veut, par exemple, que nous honorions nos parents ; il nous a fait connaître sa volonté à cet égard par le Décalogue : mais c'est à nous, on le conçoit, à l'accomplir.

D. — Comment la volonté de bon plaisir divin peut-elle être faite ?

R. — La volonté de bon plaisir divin est faite quand nous nous soumettons humblement à tout ce que Dieu veut ou permet.

6. EXPL. — C'est une vérité qu'il n'arrive rien en ce monde que par la volonté ou tout au moins la permission de Dieu. Or les événements de ce monde peuvent se diviser en trois classes, les favorables, les malheureux, les criminels. Pour que la volonté de bon plaisir divin soit faite, nous devons donc nous-mêmes vouloir ces trois sortes d'événements lorsqu'ils arrivent. Toutefois, je vous ferai observer que ce n'est pas une volonté d'acte qui est exigée de nous, mais seulement une volonté de soumission.

1° Nous devons vouloir les événements favorables qui nous arrivent, comme la richesse, les honneurs, la gloire.

[1] Ps. cu, 7.

Digitized by Google

Ces biens sont fort dangereux; les mondains les recherchent cependant, et se perdent pour les acquérir; mais ceux qui sont animés de l'esprit de l'Évangile les craignent et les fuient le plus qu'ils peuvent. Quand Dieu veut nous élever à quelque emploi important, ou donner de l'éclat à ce qu'il fait par nous, notre devoir est pourtant de soumettre notre volonté à la sienne, et de vouloir ce qu'il veut.

7. 2° Nous devons vouloir les événements malheureux qui nous arrivent, comme la perte de nos biens, de nos parents, de la santé, de l'honneur, de la vie. Il ne nous est pas défendu de les prévenir par notre prudence, ni d'y résister et de les combattre lorsqu'ils se présentent. Car la prudence et le courage viennent aussi de Dieu, et il aime nous voir nous en servir; dans la plupart des revers et des adversités qu'il multiplie autour de nous, il n'a d'autre but que de nous faire pratiquer la vertu. Mais après que nous avons employé tous les moyens légitimes pour conjurer les maux qui nous menacent ou les éloigner quand déjà ils nous ont frappés, si nos efforts demeurent infructueux, nous devons nous soumettre pleinement à ce qui nous vient, et baiser la main de Dieu qui nous frappe. C'est ainsi que David, après la mort de l'enfant qui lui était né de Bersabée, cessa de se contrister, se soumettant au juste jugement de Dieu [1].

Et peu importe que ces événements malheureux nous viennent de Dieu immédiatement ou de la malice des hommes. Notre soumission à la volonté divine ne doit pas être moins entière dans un cas que dans l'autre. Car c'est toujours Dieu qui veut ce qui nous arrive. Il ne veut pas le péché, et ce n'est pas lui qui en est l'auteur [2]. Mais

[1] II Reg. XII, 20.

[2] Dans le crime des méchants il faut considérer deux choses, l'acte extérieur et le dérèglement de la volonté; le péché n'est pas dans ce qui se passe au dehors; ce n'est pas le mouvement du bras ou des lèvres qui offense Dieu. Aussi est-ce la Providence qui en est l'auteur puisque ce n'est qu'en Dieu que nous avons la vie, le mouvement et l'être, *in ipso*

Digitized by Google

l'action extérieure du péché, il la dirige où bon lui semble. Ainsi c'est Dieu qui conduit tous les coups que nos ennemis nous portent, et si nous recevons quelque blessure, c'est Dieu qui nous la fait par leurs mains. Quand toutes les créatures se ligueraient contre nous, pourraient-elles nous causer le plus petit dommage, si Dieu ne se joignait à elles? Aussi pouvons-nous dire à nos ennemis ce que JÉSUS-CHRIST disait à Pilate : *Vous n'auriez sur moi aucun pouvoir, s'il ne vous avait été donné d'en haut* [1]. Ce n'est donc pas le juge qui nous a condamné injustement, ni le calomniateur qui nous a fait perdre notre réputation; mais c'est Dieu qui a tourné contre nous leur malice. Voilà pourquoi le roi David, qui avait adoré la main de Dieu dans la mort de l'enfant de Bersabée, ne se soumit pas moins humblement à sa volonté dans les mauvais traitements que lui fit le méchant Séméï et dans les injures qu'il lui adressa : *C'est le Seigneur lui-même*, dit-il avec résignation, *qui lui a commandé de me maudire* [2].

8. Cette complète conformité de notre volonté à celle de Dieu est ce qui constitue toute notre perfection et toute notre doctrine. En effet, la volonté divine est très-parfaite, très-sainte, très-juste et très-droite; c'est elle qui est la cause de l'origine de toute rectitude. Or si notre volonté est en tout conforme à la volonté divine, elle sera donc juste et droite; de même que si elle est opposée, elle sera injuste et déviée. Voilà pourquoi l'Écriture dit de ceux qui se conforment à la volonté divine qu'ils sont droits de cœur, *recti corde*, ce que saint Augustin explique de la

movemur; la malice est toute dans l'intention qui est toute de l'homme et dans laquelle seulement Dieu n'a point de part; ainsi dans nos actes coupables eux-mêmes, Dieu intervient pour en former l'être, il ne reste étranger qu'à la malice qui s'y rencontre et qui vient de nous, et c'est à cause de cela sans doute que le Seigneur adressait cette plainte aux Juifs par la bouche de son prophète : « Vous me faites pourtant servir à vos iniquités, vous abusez de mes lois et de ma coopération pour m'offenser, *servire me fecisti in peccatis tuis* (Mgr PICHENOT, *le Pater*, 36e instr.).

[1] Joan. XIX, 11. — [2] II Reg. XVI, 10.

Digitized by Google

manière suivante : « La justice de Dieu, dit-il, veut que vous soyez quelquefois en santé, et d'autres fois malade. Si, lorsque vous êtes en santé, la volonté de Dieu vous est douce, et si elle vous est amère quand vous êtes malade, vous n'avez pas le cœur droit, parce que vous ne voulez pas diriger votre volonté suivant la volonté de Dieu, mais bien amener la volonté de Dieu à être conforme à la vôtre. Cependant comme la sienne est droite et que la vôtre est déviée, c'est donc votre volonté qui doit être redressée sur la sienne, et non pas la sienne sur la vôtre, et alors vous aurez le cœur droit [1]. » Le pape saint Grégoire, commentant ce qui est écrit de Job, que *c'était un homme simple et droit* [2], propose quelques réflexions tout à fait semblables : « Celui-là est droit, dit-il, qui ne se laisse pas briser par l'adversité, qui ne se laisse pas incliner vers les choses du temps, qui se dresse tout entier vers les choses supérieures, qui se soumet tout entier à la volonté de Dieu comme Job qui, étant affligé, resta droit au-dedans de lui, parce qu'il ne se laissa courber à aucun mot d'impatience ni renverser de son état d'esprit : *Il a été fait*, dit-il, *comme il a plu au Seigneur* [3]. » David aussi était un homme droit, lui qui disait : *Je bénirai le Seigneur en tout temps* [4], c'est-à-dire dans l'adversité comme dans la prospérité.

[1] *Enarr. in Ps.* XXXV, 41. — [2] Job. I, 1. — [3] Job. I, 21.

[4] Ps. XXXIII, 2. — Qui sunt recti corde? Qui omnia quæcumque in hac vita patiuntur, non ea tribuunt insipientiæ, sed consilio Dei ad medicinam suam, nec præsumunt de justitia sua, ut putent se injuste pati quod patiuntur, aut ideo esse Deum injustum quia non plura patitur qui plus peccat. Videte fratres... Aliquid sentis, sive secundum corpus, sive secundum dispendium Dei familiaris, sive per orbitatem aliquam charissimorum tuorum; noli respicere eos quos nosti iniquiores te... ut displiceat tibi consilium Dei... Sine curare : novit quid agat, qui vulnus novit... Patere ergo quidquid pateris recto corde; novit Deus quid tibi donet, quid tibi subtrahat. Quod tibi donat, ad consolationem valeat, non ad corruptionem; et quod tibi subtrahit, ad tolerantiam valeat, non ad blasphemiam. Si autem blasphemas, et displicet tibi Deus, et tu tibi places, perverso corde et distorto es : et hoc pejus, qui cor Dei vis corrigere ad cor tuum, ut hoc ille faciat quod tu vis, cum tu debeas facere quod ille vult. Quid

Digitized by Google

9. La conformité de notre volonté à celle de Dieu est de plus, dit Mgr. Pichenot, « la disposition la plus douce et la plus heureuse. Avec cette sainte habitude de la conformité à la volonté de Dieu, on supporte tout avec plus de patience ; les pointes de la douleur sont émoussées, le murmure s'arrête au cœur, parce qu'on voit le calice entre les mains du Père céleste. Et ne savons-nous pas

ergo? Vis detorquere cor Dei, quod semper rectum est, ad pravitatem cordis tui? Quanto melius ad rectitudinem Dei corrigis cor tuum? Nonne hoc te docuit Dominus tuus, de cujus passione modo loquebamur? Nonne infirmitatem tuam portabat, quando dixit, *Tristis est anima mea usque ad mortem?* (*Matth.* XXVI, 38.) Nonne te ipsum in se figurabat, cum dicebat, *Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste?* (*Ibid.*, 39.) Non enim duo corda et diversa Patris et Filii : sed in forma servi portavit cor tuum, ut doceret illud exemplo suo... Non consentit Deus cordi tuo, consenti tu cordi Dei. Audi vocem ipsius : *Verum non quod ego volo, sed quod tu vis, Pater;* (S. AUG.) *Rectos decet collaudatio.* Qui sunt recti? Qui dirigunt cor secundum voluntatem Dei ; et si eos perturbat humana fragilitas, divina consolatur æquitas, quamvis enim corde mortali privatim aliquid velint, quod suæ interim causæ vel negotio, vel præsenti necessitati conveniat, ubi intellexerint vel cognoverint aliud Deum velle, præponunt voluntatem melioris voluntati suæ, et voluntatem Omnipotentis voluntati infirmi, et voluntatem Dei voluntati hominis. Quantum enim Deus distat ab homine, tantum voluntas Dei a voluntate hominis. Unde gerens hominem Christus, et regulam nobis proponens, docens nos vivere et præstans nobis vivere, ostendit hominis quamdam privatam voluntatem, in qua suam figuravit et nostram, quia caput nostrum est, et ad eum tamquam membra pertinemus. *Pater*, inquit, *si fierit potest, transeat a me calix iste.* Hæc humana voluntas erat proprium aliquid et tamquam privatum votens. Sed quia rectum corde voluit esse hominem, ut quidquid in illo aliquantum curvum esset, ad illum dirigeret qui semper est restus; *verum non quod ego volo*, ait, *sed quod tu, Pater.* Sed quid potest mali velle Christus? Quid aliud posset velle quam Pater? Quorum una est divinitas, non potest esse dispar voluntas... Ostendit quamdam hominis propriam voluntatem, ostendit te, et correxit te. Ecce vide, inquit, te in me, quia potest aliquid proprium velle, ut aliud Deus velit, conceditur hoc humanæ fragilitati, conceditur humanæ infirmitati. Aliquid proprium velle difficile est ut non tibi contingat; sed statim cogita qui sit supra te : illum supra te, te infra illum; illum creatorem, te creaturam; illum Dominum, te servum; illum omnipotentem, te infirmum; et corrigens te, subjungensque voluntati ejus ac dicens : *Verum non quod ego volo*, ait, *sed quod tu vis, Pater.* Quomodo disjunctus es a Deo, qui jam hoc vis quod Deus? Eris ergo rectus; et te decebit laudatio, quoniam *rectos* decet laudatio (IDEM, *Enarr.* II, *in Ps.* XXXII).

Digitized by Google

que si Dieu nous aime, c'est d'un amour sage et éclairé et dans nos véritables intérêts? S'il ne permet pas que la colombe trouve où poser le pied sur une terre souillée, c'est afin qu'elle retourne dans l'arche. Il sème d'épines le chemin qui conduit au précipice, que serait-ce s'il était jonché de fleurs? Tout est réglé par une sagesse infinie. Le ciseau nous taille ; c'est la main de Dieu qui tient l'instrument et qui en modère l'effet, selon nos besoins et les desseins de sa miséricorde. Si mon Père agit de la sorte, c'est qu'il le croit nécessaire, sa bonté et sa sagesse ne sont jamais en défaut. Je puis bien ne pas comprendre pourquoi il agit ainsi, mais je suis assuré que de la part d'un si bon Père, tout est pour le mieux. Croyez-vous que cette parole : Je fais, en souffrant, la volonté d'un Dieu toujours miséricordieux, ne soit pas bien propre à tout calmer, à tout adoucir? Oh ! qu'ils sont à plaindre, ceux qui se révoltent et qui murmurent contre cette sainte volonté ; ils perdent le mérite de la patience, ils offensent Dieu, ils aigrissent leurs maux et ils sont toujours obligés de souffrir. Ils portent leur croix comme Simon le Cyrénéen malgré eux ; ils y sont attachés comme le mauvais larron, ils murmurent, ils blasphèment, mais enfin ils sont toujours en croix et ils n'en souffrent que davantage ; ils ont la croix, mais ils n'ont pas l'onction qui l'adoucit. Voyez le bon larron, sa prière le soutient, son espérance le fortifie, la résignation calme tous ses maux, et il mérite d'entendre de la bouche du Sauveur cette bonne parole : *Aujourd'hui même vous serez avec moi dans le paradis*[1]. Choisissez entre ces deux croix, vous porterez nécessairement l'une ou l'autre ; ah ! choisissez celle de la soumission, et vous vivrez avec patience, et vous mourrez avec joie, et vous triompherez à jamais[2]. »

Dans toutes nos peines, dans tous nos malheurs, n'oublions donc pas de répéter cette prière : *Que votre volonté soit faite*. Le divin Sauveur, qui nous l'a enseignée, nous

[1] Luc XXIII, 43. — [2] *Le Pater*, instr. 35.

Digitized by Google

a appris aussi par son exemple à la dire. Étant au jardin des Oliviers, accablé par le fardeau de nos péchés dont il s'était chargé devant la justice de son Père, son humanité frémissait à la vue de ce qu'elle allait souffrir, et il disait en priant : *S'il se peut, que ce calice s'éloigne de moi.* Cependant il se soumit avec une grande humilité à ce qui était demandé de lui, comme nous l'apprennent les paroles qu'il ajouta : *Que ce ne soit pas pourtant*, dit-il, *ma volonté qui soit faite, mais la vôtre, ô mon Père* [1]. Quelle excuse pourrions-nous avoir de ne pas suivre un Maître qui pratique ainsi lui-même ses leçons ?

10. 3° Nous devons vouloir même les événements criminels, c'est-à-dire les péchés. Voilà une étrange manière de faire la volonté de Dieu, et que je me hâte de vous expliquer. Nous devons vouloir le péché, c'est-à-dire soumettre et conformer notre volonté à celle de Dieu, qui le permet. Car l'on ne saurait nier que le péché se fasse par la permission de Dieu. Le mal se fait par la permission de Dieu, comme le bien se fait par son action, suivant ce que dit saint Augustin, que « rien ne se fait dans le monde que ce que le Tout-Puissant veut qu'il se fasse, ou en le faisant lui-même, ou en permettant qu'il se fasse. Et il ne faut point douter, ajoute le même illustre docteur, que Dieu ne fasse bien en permettant tout le mal qui se fait dans le monde, parce qu'il ne le permet que par un jugement juste, et il est certain que tout ce qui est juste est bon. Et quoique les choses mauvaises ne soient pas bonnes en tant qu'elles sont mauvaises, il est bon toutefois qu'il y ait non-seulement de bonnes choses, mais aussi de mauvaises. Car si ce n'était pas un bien qu'il y eût aussi des maux, Celui qui est souverainement bon ne permettrait pas qu'ils fussent, puisqu'il lui est aussi aisé d'empêcher ce qu'il ne veut pas qui soit, qu'il lui est aisé de faire ce qu'il veut. Encore donc que le mal ne soit pas

[1] Matth. XXVI, 39

Digitized by Google

un effet de la volonté de Dieu, la permission du mal est toutefois un effet de la volonté de Dieu [1]. »

11. Si maintenant vous demandez pourquoi Dieu permet que les hommes pèchent, saint Augustin répond encore à cette question, en disant que c'est parce qu'il a jugé, d'après les règles de son infinie sagesse, qu'il valait mieux tirer du bien des maux, que de ne point permettre qu'il arrivât des maux [2]. La grande raison pour laquelle Dieu permet le péché, c'est donc que, comme les habiles médecins savent préparer d'excellents remèdes avec les plus subtils poisons, et forcer par conséquent ce qui devait donner la mort à conserver la vie et même à rendre la santé, ainsi lui, par un art admirable et un secret incompréhensible à l'esprit humain, sait tirer du péché les plus grands effets de sa grâce pour la perfection et la sanctification des âmes. En effet, s'il n'y avait point de tyrans ni de persécutions, il n'y aurait point de martyrs ; s'il n'y avait point d'hérésies, la foi de tant de grands personnages qui les ont combattues ne se serait pas signalée ; s'il n'y avait point de démons ni de tentations, il n'y aurait ni combats ni victoires, et la force de la grâce de Dieu n'éclaterait point dans les grandes vertus de ses serviteurs ; et pour tout dire en un mot, si Dieu n'avait point permis le péché d'Adam, il n'aurait point été glorifié par l'Incarnation, la vie, la passion et la résurrection de son Fils, qui est la plus grande de toutes les merveilles, ce qui fait dire à l'Église avec admiration : « Vraiment, le péché d'Adam était nécessaire ! O heureuse faute, qui a mérité d'avoir un si grand Rédempteur [3] ! »

Il suit de là cette conséquence étonnante déduite par saint Augustin, que « Dieu accomplit quelquefois ses bonnes volontés par les volontés perverses des hommes méchants [4]. » Et c'est ce qui nous explique pourquoi plu-

[1] *Enchir.* cap. XCV et XCVI. — [2] *Enchirid.* cap. XXVII. — [3] *Of. sabb. sanct.* Bened. cerei pasch. — Cf. tom. II, p. 19. — [4] *Enchirid.* cap. 101.

Digitized by Google

sieurs grands crimes dans l'Écriture sont attribués à la volonté de Dieu comme s'il en était l'auteur. Ainsi Joseph dit à ses frères : *Ce n'est pas par le mauvais dessein que vous aviez formé contre moi que j'ai été amené ici, mais par la volonté de Dieu* [1]. Ailleurs il est dit que *Dieu mit au cœur de David le mouvement de faire le dénombrement de ses sujets* [2]. Michée dit au roi Achab : *Le Seigneur a mis l'esprit de mensonge dans la bouche de vos prophètes qui sont ici présents* [3]. Saint Pierre, parlant aux Juifs de JÉSUS-CHRIST qu'ils avaient crucifié, s'exprime en ces termes : *Vous l'avez crucifié et vous l'avez fait mourir par les mains des méchants, mais après qu'il vous a été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, et par un décret de sa prescience* [4]. Saint Paul dit des Juifs qui n'ont pas voulu recevoir la vérité : *Dieu leur enverra un esprit d'erreur si efficace, qu'ils croiront au mensonge.* Tous ces passages et beaucoup d'autres que nous omettons doivent s'entendre non de l'opération de Dieu, mais de sa seule permission. Car Dieu n'est point auteur du péché, il le permet seulement et ne l'empêche pas, comme nous l'expliquions tout à l'heure ; et cette permission, nous le répétons, est un effet de sa volonté, qui est toujours juste et équitable.

12. Telle est la doctrine catholique. Nous en devons tirer cette instruction, qu'encore que nous soyons obligés à gémir continuellement de nos fautes et à les détester, à cause de l'outrage qu'elles font à la divine Majesté, il ne faut cependant pas nous laisser aller au découragement, mais nous fortifier par cette pensée, que Dieu nous fait tirer de nos chutes, au moyen de sa grâce, de grands fruits pour notre perfection et pour le bien-être de notre âme, qui est la fin que Dieu se propose en permettant nos péchés. Ces fruits sont : 1° l'humilité, en ce que nous connaissons par notre propre expérience que nous ne sommes rien, et que nous ne pouvons rien de nous-mêmes hormis le péché et le mensonge ; 2° la reconnaissance de

[1] Gen. XLV 8. — [2] II Reg. XXIV, 1. — [3] III Reg. XXII, 23. — [4] Act. II, 23.

Digitized by Google

la bonté de Dieu envers nous, à l'exclusion de tant d'autres qu'il a abandonnés à leurs propres dérèglements; 3° une continuelle crainte de ses justes et adorables jugements, lui qui peut sans injustice nous abandonner à nous-mêmes quand il lui plaira; 4° la vigilance, en ce que nos chutes sont cause que nous prenons garde ensuite à nos paroles et à nos actions; 5° l'esprit de pénitence que nous réveillons en nous-mêmes, en nous livrant à de plus grandes mortifications de corps et d'esprit pour réparer l'injure que nous faisons à Dieu; 6° la retraite et le silence que nous gardons plus exactement, en fuyant les compagnies, les visites et les conversations inutiles qui ne sont que des occasions du péché; 7° la modestie et la simplicité chrétiennes, que nous observons à l'avenir; 8° la fidélité que nous gardons plus particulièrement à Dieu, après la miséricorde qu'il nous a faite de nous pardonner; 9° la compassion de la misère des pécheurs, que nous traitons avec plus de douceur et de charité sans nous élever au-dessus d'eux, en nous souvenant que sans la grâce dont Dieu nous a assistés, nous serions peut-être en pire état qu'eux, et commettrions de plus énormes péchés; 10° enfin la charité que nous avons pour nos frères, en supportant leurs défauts et leurs imperfections, et les regardant au-dessus de nous, comme étant plus vertueux et plus agréables à Dieu. Voilà comment nos péchés nous servent à nous sanctifier de plus en plus; mais malgré cela, nous le répétons, nous ne devons pas cesser de les détester.

13. Mais ce ne sont pas seulement nos péchés qui concourent au bien de nos âmes, ce sont encore ceux d'autrui, et cela, des différentes manières que je vais vous expliquer. 1° Lorsque nous considérons la mauvaise vie de la plupart des chrétiens, les crimes horribles qui se commettent dans le monde, tant d'adultères, tant d'injustices, tant de vols, tant de blasphèmes, tant de sacriléges, tant de fourberies, tant d'impiétés, cette considé-

Digitized by Google

ration produit en nous plusieurs effets, principalement une grande affliction à cause des outrages qui sont faits à Dieu. D'où vient que saint Augustin appelle la mauvaise vie des pécheurs la persécution des justes [1]; et c'est en ce sens qu'il explique cette parole de l'Apôtre : *Que tous ceux qui veulent vivre dans la piété selon la loi de* JÉSUS-CHRIST *seront persécutés* [2]. C'est également ce qui a fait dire au prince des apôtres, que les crimes et les abominations des Sodomites étaient des tourments cruels à Loth qui était un homme juste [3]. 2° Les péchés des autres servent à nous faire haïr et quitter le monde, et chercher quelque lieu de retraite où nous puissions servir Dieu en repos d'esprit et avec liberté. Il nous font porter nos regards sur nous-mêmes, et nous rendent vigilants pour ne pas les commettre. 3° Ils nous portent à rendre grâces à Dieu de nous en avoir préservés, et nous font dire avec saint Augustin : « Je vous remercie, mon Seigneur et mon Dieu, non-seulement des péchés que vous m'avez remis, mais encore de ceux que je n'ai point commis, ne doutant pas que je n'y fusse tombé, si vous ne m'aviez soutenu par le secours de votre grâce [4]. » 4° Enfin, la considération des péchés qui se commettent dans le monde nous incline à traiter les pécheurs non avec dureté, mais avec douceur, non en les blâmant avec aigreur ou en leur insultant mais en les regardant avec compassion. Car si naturellement l'on a pitié des malades qui sont couverts d'ulcères et qui souffrent de grandes douleurs, à plus forte raison sent-on qu'il faut être touché du triste état des âmes malades spirituellement, que Dieu seul peut guérir. Nous prions donc alors pour elles, et il y a sujet d'espérer que Dieu accordera à notre charité la miséricorde dont elles se rendent indignes par leur impénitence,

[1] Hæc est persecutio eorum qui volunt pie vivere in Christo JESU. Quid enim sic persequitur vitam bonorum quam vitam iniquorum? (S. AUG. *Epist.* CXLV). — [2] II Tim. III, 12. — [3] II Petr. II, 17 — [4] *Confess.* lib. II, cap. 7.

Digitized by Google

c'est-à-dire leur conversion et le changement de leurs cœurs par sa grâce, comme dans l'Évangile il accorda la guérison d'un paralytique à la foi et à la charité de ceux qui le portaient [1].

Tels sont les fruits en vue desquels Dieu permet que nous tombions les uns et les autres dans diverses fautes. Si nous entrons dans ses miséricordieux desseins, ces fautes deviennent ainsi autant de sujets de pratiquer toute sorte de vertus, comme la charité, l'humilité, la douceur, la patience, le support naturel. Et il tire enfin de cette permission des effets de gloire pour lui d'autant plus illustres, que nous sommes nous-mêmes plus attentifs à recueillir les fruits dont nous venons de parler.

Ainsi, bénissons à jamais son infinie bonté, et disons-lui d'une commune voix : *Que votre volonté soit faite*, Seigneur, et soyez à jamais glorifié, non-seulement des bonnes œuvres que vous nous faites faire par votre grâce, mais encore des péchés où vous permettez que nous tombions par votre juste et équitable jugement, puisque c'est le moyen que vous jugez le plus convenable pour nous humilier et nous sauver [2].

D. — Comment la volonté divine de signe peut-elle être faite ?

R. — Elle est faite lorsque nous observons les commandements de Dieu et de l'Église, ainsi que les conseils évangéliques suivant notre état.

14. Expl. — La volonté de signe en Dieu, avons-nous dit, est celle qu'il nous fait connaître par quelque signe extérieur, afin que nous l'accomplissions. Or, quels sont les signes dont Dieu s'est servi pour nous faire connaître sa volonté ? Ces signes sont le décalogue et les enseignements de Jésus-Christ par lui-même et par son Église. Ces divers signes renferment des prescriptions, des défenses et des conseils. Ces prescriptions sont de l'aimer

[1] Matth. IX, 2 — [2] Floriot, *Morale chrét.* liv. V, sect. II, art. 3. passim.

Digitized by Google

de tout notre cœur, de l'adorer lui seul, de sanctifier le jour du sabbat, d'honorer son père et sa mère. Les défenses sont de ne pas prendre son nom en vain, de ne pas commettre d'impureté, ni de vol ni de mensonge, les conseils sont d'aimer la pauvreté et l'obéissance, et de pratiquer la chasteté autant que le comporte notre état [1]; Comme nous avons traité précédemment de toutes ces matières, nous ne faisons ici qu'en indiquer les points principaux. Ainsi donc, faire la volonté divine de signe, c'est observer les commandements et les conseils de la loi évangélique [2].

[1] Multa sunt facienda non jubente lege, sed libera charitate. Et ea sunt in nostris officiis gratiora, quæ cum liceret nobis non impendere, tamen causa dilectionis impendimus, ut tanto intelligantur esse gratiora, tanto magis ostenduntur indebita (S. Aug. *de Adult. conjug.* cap. xiv). — Ubi consilium datur, offerentis arbitrium est; ubi præceptum, necessitas est servientis (S. Hieron. *contra Jovin.*, lib. i). — Præceptum in subditos fertur, concilium amicis datur; ubi præceptum est, ibi lex est, ubi consilium, ibi gratia est: præceptum ut ad naturam revocet, consilium ut ad gratiam provocet (S. Ambr., lib. *de Vid.*).

[2] Voluntas autem Dei est quam Christus et fecit et docuit : Humilitas in conversatione, stabilitas in fide, verecundia in verbis, in factis justitia, in operibus misericordia, in moribus disciplina ; injuriam facere non nosse, et factam posse tolerare, cum fratribus pacem tenere, Deum toto corde diligere, amare in illo quod Pater est, timere quod Deus est, Christo nihil omnino præponere, quia nec nobis quidquam ille præposuit; charitati ejus inseparabiliter adhærere, cruci ejus fortiter ac fidenter assistere; quando de ejus nomine et honore certamen est, exhibere in sermone constantiam, qua confitemur; in quæstione fiduciam, qua congredimur; in morte patientiam, qua coronamur · hoc est cohæredem Christi esse velle, hoc est præceptum Dei facere, hoc voluntatem Patris adimplere (S. Cypr. *de Orat. Dom.*). — Nomine igitur voluntatis Dei hic intelliguntur universa quæ nobis ad cœlestem beatitudinem comparandum proponuntur, sive illa ad fidem, sive ad mores pertineant; omnia denique quæcumque nos Christus Dominus per se vel per Ecclesiam suam facere jussit aut prohibuit. De qua voluntate scribit Apostolus (*Ephes.* v) : *Nolite imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.* Cum igitur Deum oramus dicentes · *Fiat voluntas tua*, petimus a Deo secundum Trident. conc. catechismum, ut nos faciat suis obedire mandatis ; ut qui sine illo esse non possumus, secundum illum vivere valeamus ; ut ad nutum et voluntatem ejus, omnia faciamus; in omnibus quæ a nobis agenda sunt semper attendentes *quæ sit voluntas Dei bona, et beneplacens, et perfecta;* ut ea colamus officia, de quibus in sacris litteris admonemur, quarum adorantis

Digitized by Google

15. Cette observation des commandements, nous l'avons vu, est nécessaire pour être sauvé, suivant cette parole du Sauveur : *Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements*[1]. C'est donc ici une nouvelle raison de bien connaître sa religion ; car si on ne la connaît pas, comment pourra-t-on dire : *Que votre volonté soit faite ?* Voilà pourquoi l'apôtre saint Paul disait avec instance aux premiers fidèles : *Ne soyez pas comme des hommes imprudents, mais comme des hommes qui savent quelle est la volonté de Dieu*[2]. Ceux-là sont, en effet, vraiment imprudents, qui demandent à Dieu que sa volonté soit faite, et qui ne la connaissent même pas.

16. Mais il ne suffit pas, pour faire la volonté de Dieu, de connaître sa loi. Combien qui la connaissent, et qui, hélas ! ne la font pas ! Il faut l'avoir écrite dans le cœur, suivant ce qui a été dit prophétiquement de notre mo-

verbis velut epistola quadam ad creaturam suam missa, voluntatem suam nobis explicat Deus optimus maximus Rex et legislator noster. Oramus, ut ipso duce et auctore illa omnia præstemus, quæ eos decent, *qui non ex voluntate carnis, sed ex Deo nati sunt, Joan.* I, ad exemplum Christi Domini, qui dixit, *Ibid.* 6 : *Non veni ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me...* Ejus exemplum imitari cupientes, oramus ut nulla nos tentatio, nullæ blandientis mundi illecebræ, nulla temporalium bonorum vel adipiscendorum spes, vel amittendorum timor, non prosperæ, non adversæ res, nulla tandem creatura nos abducat unquam a voluntate Dei perficienda. Hoc affectu orabat David spiritu Dei edoctus et impulsus : *Utinam,* inquit, *Ps.* CXVIII, *dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas... Deduc me in semitam mandatorum tuorum, quia ipsam volui... Da mihi intellectum ut discam mandata tua... Judicia tua doce me... Gressus meos dirige secundum eloquium tuum ; et non dominetur mei omnis injustitia... Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu...* Bonam voluntatem a Deo supplices petimus, id est charitatem, quam nisi illo donante habere non possumus. « Nisi amor ejus detur inde nobis, inquit S. Augustinus, lib. *de Patientia*, cap. 26, non est unde esse possit in nobis. Ac per hoc voluntas bona qua diligitur Deus, in homine non potest esse, nisi in quo Deus operatur et velle. Hoc igitur voluntas bona, id est, Deo fideliter subdita, voluntas sanctitate superni amoris accensa, voluntas quæ diligit Deum, et proximum propter Deum, non diffunditur in cordibus nostris, nisi per Spiritum qui datus est nobis (NATAL. ALEXAND. *de Orat. dom.* a. 6, n. 3)

[1] Matth. XIX, 17 — [2] Ephes. V, 17.

Digitized by Google

dèle, JÉSUS-CHRIST : *Il a été écrit de moi, en tête de votre livre*, dit David parlant au nom du Messie futur, *que je fasse votre volonté. Je le veux, ô mon Dieu, et c'est pour cela que je porte votre loi écrite au milieu de mon cœur* [1]. Il est dit également de l'homme juste que *sa volonté est dans la loi du Seigneur, et qu'il médite cette loi jour et nuit* [2]. Voilà pourquoi il lui est aisé de se l'appliquer, d'y conformer ses desseins et toutes ses actions, et de ne la violer jamais. C'est la remarque de saint Augustin : « Le juste, dit-il, fait toujours la volonté de Dieu, il vit toujours selon la volonté de Dieu, la volonté ne sort jamais de son cœur, parce que la volonté de Dieu est la loi même de Dieu, qu'il a toujours dans le cœur et qu'il médite jour et nuit [3]. »

Il n'en est pas ainsi de celui qui n'a pas la loi de Dieu écrite dans le cœur, et qui ne la médite jamais. Comme elle ne lui est pas constamment présente, il la viole en mille circonstances, et se plaît à faire sa volonté propre, non celle de Dieu. Mais en agissant ainsi, il cesse de suivre les pas de JÉSUS-CHRIST notre modèle, qui a dit : *Je suis venu non pour faire ma volonté, mais la volonté de mon Père, et je la fais en faisant ce qu'il m'a ordonné* [4]. Et il renouvelle, au contraire, la criminelle folie du premier Adam, que le second Adam était venu réparer. « Le premier Adam, dit encore saint Augustin, fit entrer le péché dans le monde, parce qu'il voulut faire sa propre volonté, et non la volonté de celui qui l'avait créé ; et le second, qui est JÉSUS-CHRIST, a ôté le péché du monde, parce qu'il a fait non sa volonté propre, mais la volonté de celui qui l'a envoyé [5]. »

Puis donc que nous devons dépouiller le premier Adam pour revêtir JÉSUS-CHRIST, qui est l'aîné des élus, à son exemple connaissons la loi, ayons-la écrite dans le cœur,

[1] Ps. XXXIX, 8. — [2] Ps. I, 2. — [3] *In. Ps.* XXXVI, conc. 2.
[4] Joan. VI, 38; XIV, 31.
[5] *Adv Maxim. arian.*, lib. III, cap. 20.

Digitized by Google

méditons-la sans cesse, observons-la enfin, et la volonté de Dieu sera faite en nous.

D. — Cette volonté de Dieu par laquelle il nous fait des commandements obtient-elle toujours son effet ?

R. — Oui, et si ce n'est par nous, c'est contre nous.

17. Expl. — En faisant profession de croire que Dieu est tout-puissant, nous faisons par là même profession de croire que sa volonté s'accomplit toujours. Car s'il y avait quelque chose qui pût empêcher d'accomplir sa volonté, c'est qu'il ne serait pas tout-puissant.

Relativement à la question présente, l'on peut dire dans un sens que ce que Dieu veut dépendamment de nous, c'est-à-dire ce qu'il veut que nous fassions, n'est pas toujours fait, parce qu'il n'arrive que trop souvent en effet que nous résistons à ses ordres et que nous lui désobéissons. Mais cette inexécution de la volonté divine n'est véritablement qu'apparente.

Au fond et dans la réalité, la volonté de Dieu s'accomplit toujours, malgré nos désobéissances et nos rébellions. Bien loin que notre opposition puisse empêcher que la volonté de Dieu se fasse, « il accomplit ses desseins, dit le pape saint Grégoire, par les mêmes moyens par lesquels nous voulons en empêcher les effets [1]. » En nous laissant faire ce que nous voulons, il fait ce qu'il a résolu ; et lorsque nous croyons faire notre volonté, c'est la sienne que nous faisons. L'histoire sainte nous offre plusieurs exemples remarquables de cette meilleure conduite de Dieu. Dans l'ancien Testament, nous voyons les frères de Joseph, cédant à une haine atroce, le vendre à des marchands pour qu'il ne dominât jamais sur eux ; or, cette vente criminelle fut précisément le moyen dont Dieu se servit pour l'élever à un degré de grandeur qui n'était guère au-dessous de la royauté même. Dans le nouveau, nous voyons les Juifs livrer à la mort Jésus-

[1] *Moral.*, lib. VI, cap. 12.

Digitized by Google

Christ, afin tout à la fois de rendre son nom infâme et abominable à toutes les nations et d'éviter la fureur des Romains ; or, c'est précisément cette mort qui lui a attiré le plus de gloire, et qui a appelé chez eux les Romains pour détruire leur ville et les disperser aux quatre coins du monde [1].

Toutefois ce n'est pas impunément qu'on tente de s'opposer à ce que la volonté de Dieu soit faite, et l'acte de révolte dont se rend coupable la volonté rebelle ne reste jamais sans châtiment. Il n'est même pas rare que ce que l'on fait en désobéissant à Dieu amène un résultat absolument opposé à celui qu'on avait en vue. C'est ce qui arriva à nos premiers parents, qui mangèrent du fruit défendu dans l'espoir qu'il leur communiquerait de nouvelles perfections et qu'ils deviendraient comme des dieux, mais qui par le fait même perdirent ce qui les approchait le plus de la nature divine, le bonheur et l'immortalité. Voilà ce qu'il faut entendre par ce que dit notre catéchisme, que si la volonté de Dieu ne se fait pas par nous, elle se fait contre nous.

D. — Puisque Dieu fait toujours sa volonté d'une manière ou d'une autre, pourquoi demandons-nous qu'elle soit faite ?

[1] Hæc sunt magna opera Domini, exquisita in omnes voluntates ejus, et tam sapienter exquisita, ut cum angelica et humana creatura peccasset, id est, non quod ille, sed quod voluit ipsa fecisset, etiam per eamdem creaturæ voluntatem qua factum est quod Creator noluit, impleret ipse quod voluit, bene utens et malis tamquam summe bonus, ad eorum damnationem, quos juste prædestinavit ad pœnam, et ad eorum salutem quos benigne prædestinavit ad gratiam. Quantum enim ad ipsos attinet, quod Deus noluit, fecerunt, quantum vero ad omnipotentiam Dei, nullo modo id effecerunt. Hoc quoque ipso quod contra voluntatem Dei fecerunt, de ipsis facta est voluntas ejus. Propterea magna opera Domini exquisita in omnes voluntates ejus, ut miro et ineffabili modo non fiat præter ejus voluntatem, quod etiam contra ejus fit voluntatem ; quia non fieret, si non sineret ; nec utique nolens sinit, sed volens. Nec sineret bonus fieri male, nisi omnipotens etiam de malo facere posset bene, etc (S Aug. *Enchirid.* cap 100 et 101).

Digitized by Google

R. — Nous demandons qu'elle soit faite pour nous et non pas contre nous.

18. Expl. — Par la même raison que nous demandons la sanctification du nom de Dieu, encore qu'il soit infiniment saint par lui-même, et l'avénement de son règne, encore qu'il doive venir infailliblement, nous demandons ici l'accomplissement de sa volonté, encore qu'elle doive être non moins infailliblement faite ; car comme il faut que ce soit nous-mêmes qui sanctifions le nom de Dieu, et qui établissions en nous son règne, ainsi il faut que sa volonté, soit faite par nous-mêmes. En effet, cette volonté, au fond, c'est que les gens de bien règnent dans le ciel, et que les méchants soient condamnés et punis. Si donc elle ne s'exécute pas par nous au moyen de la miséricordieuse grâce de Dieu, elle s'exécutera contre nous au moyen de sa justice. Mais si cela suffit à Dieu, cela ne saurait nous suffire à nous, car il ne peut nous être indifférent d'être sauvés ou damnés. Or, voilà précisément pourquoi nous demandons à Dieu que sa volonté soit faite, c'est-à-dire qu'elle soit faite par nous avec le secours de sa grâce, afin que nous soyons sauvés, et non contre nous par sa justice ce qui entraînerait notre damnation [1].

[1] *Fiat voluntas tua.* Si non illud tu dicas, non faciet Deus voluntatem suam? Memento quod in symbolo reddidisti : *Credo in Deum Patrem omnipotentem.* Si omnipotens est, cur oras, ut fiat voluntas ejus? Quid est ergo, *Fiat voluntas tua?* Fiat in me ut non resistam voluntati tuæ. Ergo et hic pro te oras, et non pro Deo. Fiat enim voluntas Dei in te, etsi non fit a te. Nam et quibus dicturus est : *Venite benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratam est ab origine mundi*, fit in illis voluntas Dei, ut justi et sancti accipiant regnum; et quibus dicturus est : *Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus*, fiet in illis voluntas Dei, ut mali damnentur in ignem sempiternum. Aliud est, ut fiat a te. Ut ergo fiat in te, non sine causa oras, nisi ut bene sit tibi. Sive ergo bene sit tibi, sive male sit tibi, fiet in te, sed fiat et a te. Quare ergo dico : *Fiat voluntas tua in cœlo et in terra;* et non dico : Fiat voluntas tua a cœlo et a terra? Quia quod fit a te, ipse facit in te. Nunquam fit a te, quod non ipse facit in te : sed aliquando facit in te, quod non fit a te ;

Digitized by Google

D. — Devons-nous tous demander à Dieu que sa volonté se fasse ?

R. — Oui, nous devons tous, justes et pécheurs, demander à Dieu que sa volonté se fasse, car nous ne la pouvons faire sans lui.

19. Expl. — Le bienheureux Fortunat, évêque de Poitiers, qui a suivi pas à pas saint Augustin dans l'explication qu'il a faite de l'Oraison dominicale, démontre la vérité qui fait l'objet de la question présente, de l'excellente manière que voici : « Nous devons prier Dieu, dit-il, que ce soit sa volonté qui agisse en nous, puisque selon l'Apôtre, en ce qui regarde l'opération de notre salut, c'est lui qui produit en nous et la volonté et l'action, selon son bon plaisir. C'est pour cela que Notre-Seigneur nous dit : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis.* Et si cela n'était, il s'ensuivrait que l'homme se porterait de lui-même à suivre Jésus-Christ, ce qui est impossible. Certes, saint Paul avant sa conversion avait une volonté, mais non pas tournée vers Jésus-Christ, puisqu'il travaillait par toutes les Églises, à la destruction de son peuple ; mais le Sauveur, aimant mieux exercer sa miséricorde en la personne de son persécuteur que de le traiter dans la rigueur de sa justice, le renversa et le frappa d'aveuglement corporel pour le réduire à son devoir, et en même temps lui ouvrit les yeux de l'esprit et l'éclaira de la véritable lumière, vérifiant ainsi ce qu'il avait dit à l'un de ses disciples : *Je lui ferai voir combien il doit souffrir pour la gloire de mon nom.* Ce n'est donc pas de la fragilité humaine que cet Apôtre tient la bonne volonté qu'il a, mais il l'a reçue de la bonté de Dieu. Nous n'avons encore pour cela qu'à écouter ce qu'a dit le Fils de Dieu même, lorsqu'il était encore dans l'infirmité de la chair : *Mon Père*, disait-il, *faites s'il est*

nunquam autem aliquid fit a te, si non facit in te (Idem, serm. 55, al. *de Diversis* XLVIII, in Matth. IV, *de Orat. dom.* cap. 5, n. 7).

Digitized by Google

possible que ce calice passe et s'éloigne de moi. Toutefois, que votre volonté soit faite, et non la mienne. Le Fils de Dieu dit à son Père : *Que votre volonté soit faite, et non la mienne;* et l'homme superbe osera dire qu'il a de lui-même la volonté de faire le bien, au lieu que c'est en lui un don de Dieu? Si la bonne volonté est en l'homme sans la grâce et l'inspiration de Dieu, pourquoi le chrétien ne dit-il pas en sa prière : Que ma volonté soit faite, parce qu'elle est bonne? Mais à Dieu ne plaise qu'aucune âme fidèle ait la présomption de parler de la sorte ! Le sentiment de sa faiblesse lui doit plutôt faire désirer que la volonté de Dieu s'accomplisse en elle, et non la sienne propre, étant persuadée qu'elle ne saurait vouloir le bien si Dieu ne lui met cette volonté dans le cœur, suivant cette parole de David : *Il est mon Dieu, c'est pourquoi sa miséricorde me préviendra.* Car ce n'est pas la volonté de l'homme qui prévient Dieu, mais c'est Dieu qui par sa miséricorde prévient la volonté de l'homme, en lui faisant vouloir ce qu'il ne voulait pas, selon ce qui est dit dans l'Écriture, que *c'est Dieu qui justifie le pécheur*, et que l'*Esprit-Saint souffle où il lui plaît.* C'est ce qui oblige chacun à reconnaître ses propres ténèbres, de peur que son esprit éclairé d'en-haut, comme une lampe qui a reçu d'en-haut sa lumière, ne vienne tout d'un coup à s'éteindre par le vent de l'orgueil, et ainsi qu'en perdant ce qu'il a de lumière, il ne demeure dans l'obscurité d'un juste aveuglement, pour avoir injustement attribué à son libre arbitre le désir et l'inclination qu'il a vers le bien, au lieu d'en remercier celui dont il l'a reçue ; et qu'il n'éprouve en soi ce qui est écrit : qu'*à celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a ;* c'est-à-dire que celui qui possède quelque talent et se l'attribue à lui-même, au lieu de le renvoyer à celui qui en est l'auteur en confessant humblement que c'est un effet de sa pure bonté, mérite de le perdre, à cause de son orgueil, puisque selon l'Écriture, *c'est Dieu même qui inspire la bonne volonté.* Mais

Digitized by Google

écoutons encore ce que dit notre Maître : *Celui qui dit un mensonge, dit ce qu'il trouve dans lui-même.* Pourquoi n'ajoute-t-il pas que celui qui dit la vérité, parle comme l'ayant aussi en lui, sinon afin que nous apprenions de cet exemple que la vérité que nous prononçons n'est point de nous, mais qu'elle nous vient de Dieu, puisque nous n'avons de nous-mêmes que le mensonge? Car la vérité étant Dieu même, lorsque l'homme qui est menteur parle de Dieu, comment peut-il dire la vérité si la Vérité même ne se communique à lui? C'est-à-dire, si le Dieu de vérité n'inspire à l'homme la bonne volonté, lui qui donne non-seulement le vouloir, mais encore le pouvoir et l'action même.

« Mais peut-être que l'on m'opposera ce que dit saint Paul : *Je trouve en moi la volonté de faire le bien*, d'où l'on pourrait tirer cette conséquence, que la bonne volonté est en nous de nous-mêmes. Mais puisque l'Apôtre dit ailleurs que *c'est Dieu qui donne la bonne volonté et l'action, selon qu'il lui plaît*, serait-il possible qu'il se contredît lui-même? A Dieu ne plaise que cet homme si pacifique, qui dans toutes ses paroles paraît animé d'un même esprit, ait pu, au grand scandale de l'Église, annoncer des choses qui se combattent. Que ce Docteur des nations soit donc lui-même son propre interprète. Ce vase choisi de Dieu, qui dit en un endroit de ses écrits : *Je trouve en moi la volonté de faire le bien*, s'explique ailleurs lorsqu'il dit que *c'est Dieu qui produit cette même volonté.* Et encore : *Qu'avez-vous*, dit-il, *que vous n'ayez pas reçu?* Comme s'il disait en d'autres termes : Qu'y a-t-il de bon en vous qui ne vous ait été donné par Celui qui vous a fait ce que vous êtes? Si vous tenez de vous-même la bonne volonté que vous avez, et non de Dieu, il faut que celui-là soit un menteur qui vous dit : *Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu?* Avouons donc humblement que nous ne saurions vouloir aucun bien si chaque jour nous ne recevons cette volonté de la bonté de Dieu, sui-

Digitized by Google

vant ce que nous lisons, que les biens qui sont en nous sont des dons et des faveurs qui viennent d'en-haut, et que nous recevons du Père des lumières. Ces paroles s'accordent parfaitement bien avec celles de saint Paul. Que si nous sommes persuadés que nous devons attribuer à la grâce tout le bien que nous voulons et que nous faisons, nous pouvons nous assurer que nous tenons la pure doctrine [1]. »

20. Ainsi, puisque nous ne pouvons faire la volonté de Dieu qu'autant que Dieu nous donne de la faire, nous devons donc tous lui demander qu'elle se fasse ; tous, dit notre catéchisme, justes et pécheurs. Pourquoi les pécheurs sont-ils coupables? Parce qu'ils suivent leurs désirs déréglés et font la volonté de la chair. Mais puisqu'ils ne peuvent sortir de l'état du péché, accomplir la Loi de Dieu, en un mot faire sa volonté, si lui-même ne leur en

[1] Oper. lib. x, qui est exposit. Orat. dom. — Addimus quoque et dicimus, *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra* (*Matth.* vi, 10), non ut Deus faciat quod vult, sed ut nos facere possimus quod Deus vult. Nam Deo quis obsistit, quominus quod velit faciat? Sed quia nobis a diabolo obsistitur, quominus per omnia noster animus atque actus Deo obsequatur; oramus et petimus, ut fiat in nobis voluntas Dei; quæ ut fiat in nobis, opus est Dei voluntate, id est, ope ejus et protectione ; quia nemo suis viribus fortis est, sed Dei indulgentia et misericordia tutus est. Denique et Dominus infirmitatem hominis, quem portabat ostendens, ait: *Pater si fieri potest, transeat a me calix iste* (*Matth.* xxvi, 39). Et exemplum discipulis suis tribuens, ut non voluntatem suam, sed Dei faciant, addidit dicens : *Verumtamen non quod ego volo, sed quod tu* (*Ibid.*). Et alio loco dicit : *Non descendi de cœlo ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me* (*Joan.* vi, 48). Quod si Filius obaudivit, ut faceret Patris voluntatem : quanto magis servus obaudire debet, ut faciat Domini voluntatem. Sicut in Epistola sua Joannes quoque ad faciendam Dei voluntatem hortatur et instruit dicens (I *Joan*, ii, 15, et seq.) : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Si quis dilexerit mundum, non est charitas Patris in illo. Quia omne quod in mundo est, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et ambitio sæculi quæ non est a Patre, sed ex concupiscentia mundi : et mundus transibit, et concupiscentia ejus. Qui autem fecerit voluntatem Dei, manet in æternum,* quomodo et Deus manet in æternum. Qui in æternum manere volumus, Dei qui æternus est, voluntatem facere debemus (S. Cypr. *de Orat dom.*).

Digitized by Google

donne pas la pensée, le désir et le pouvoir, qu'ils répètent donc sans cesse à Dieu : *Que votre volonté soit faite*, c'est-à-dire : Mon Dieu, accordez-moi la grâce de faire votre volonté, accordez-moi la grâce que votre volonté soit faite non-seulement en moi, mais par moi. — Quant aux justes, « quoique déjà Dieu règne en eux, et qu'ils soient éclairés des rayons divins de sa lumière, ils doivent eux-mêmes aussi demander avec ardeur la grâce dont ils ont besoin pour demeurer toujours soumis à sa volonté. L'état de sainteté dont ils jouissent n'empêche point qu'ils n'aient à lutter contre leurs propres passions et le penchant naturel à tous, qui les porte au mal. Quelque purs que nous soyons, nous trouvons au-dedans de nous-mêmes nos plus grands périls ; or il est toujours à craindre qu'*entraînés et séduits par les convoitises qui combattent dans nos membres* [1], nous n'abandonnions la voie du salut. C'est pour nous prévenir contre ces dangers que Jésus-Christ nous a dit : *Veillez et priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation ; l'esprit est prompt, mais la chair est faible* [2]. Et en effet, il n'est point au pouvoir de l'homme, même de celui qui possède la grâce de Dieu, de maîtriser tellement les mouvements de la sensualité, qu'il n'éprouve plus aucune révolte de ce côté-là. La grâce guérit bien l'âme de ceux qui sont justifiés, mais elle ne guérit point la chair ; et c'est ce qui a fait dire à saint Paul : *Je sais que le bien n'habite point en moi! c'est-à-dire dans ma chair* [3]. Dès le moment où le premier homme eut perdu la justice originelle qui retenait toutes ses passions dans l'ordre, la raison est devenue tout à fait impuissante pour les contenir dans le devoir, et ne saurait empêcher qu'elles ne se révoltent souvent contre elle-même. C'est pourquoi l'Apôtre a dit que *le péché*, c'est-à-dire, un foyer de péché, *habite dans la chair de l'homme* [4] : pour nous faire entendre qu'il n'est pas en nous pour un temps et comme en passant ; mais qu'il est atta-

[1] Jac. IV, 1. — [2] Matth. XXVI, 41. — [3] Rom. VII, 18 — [4] Rom. VII, 20.

Digitized by Google

ché à nos membres et qu'il demeure en nous, comme dans sa propre habitation, tant que nous vivons ici-bas [1]. » Voilà pourquoi les justes, aussi bien que les pécheurs, doivent adresser à Dieu avec ferveur cette prière : *Que votre volonté soit faite*, afin qu'ils obtiennent de lui la grâce de continuer à accomplir sa loi.

D. — Quels motifs avons-nous d'adresser à Dieu cette demande ?

R. — Les principaux sont : les biens que l'on perd et les maux qu'on s'attire en ne faisant pas la volonté de Dieu, l'exemple de Jésus-Christ et l'exemple des saints.

21. Expl. — Les biens que l'on perd en n'accomplissant pas la volonté de Dieu sont : la paix de la conscience, suivant cette parole que Dieu dit par la bouche du prophète Isaïe : *Il n'y a pas de paix pour les impies* [2] ; l'honneur et la gloire de servir Dieu, puisque servir Dieu c'est régner, comme nous l'avons expliqué dans notre précédente leçon : la parenté avec Jésus-Christ, que l'accomplissement de cette sainte volonté nous donne, ainsi que lui-même l'a déclaré, lorsqu'il a dit : *Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel, celui-là est mon frère, ma sœur, ma mère* [3].

22. Pour se faire une idée des maux que l'on s'attire lorsqu'on n'accomplit pas la volonté de Dieu, il suffit de se rappeler ceux dont fut suivie la désobéissance de nos premiers parents. Maux du corps, maladies et infirmités de toute sorte, sans parler de la mort : *Ne péchez plus*, dit le Sauveur au paralytique après l'avoir guéri, *de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis* [4]. Maux de l'esprit : ignorance, erreur, obstination, orgueil. Maux du cœur et de la volonté : faiblesse, irrésolution, inconstance, asservissement à toutes les passions, suivant cette

[1] *Catéch. du Conc. de Trente*, ch. 42, § 2.
[2] Is. XLVIII, 22. — [3] Matth. XII, 50. — [4] Joan. V, 14.

Digitized by Google

parole du Sauveur, que *celui-là est esclave du péché, qui fait le péché* [1].

23. L'exemple du Sauveur n'est pas moins une forte raison pour nous porter à demander à Dieu que sa volonté se fasse. Car si lui-même, qui connaissait très-bien la volonté de son Père et pouvait parfaitement l'accomplir, a voulu néanmoins le prier qu'elle fût faite, et non pas la sienne, qui pourtant lui était toute semblable par suite de son union hypostatique avec elle, à combien plus forte raison ne devons-nous pas le prier nous-mêmes qu'elle se fasse, nous qui ne pouvons pas l'accomplir sans qu'il nous y aide [2].

[1] Joan. VIII, 34.

[2] Filius Dei, hac tertia petitione vult nos sibi conformes reddere, quia exemplar est et imago ad quam debent formari omnes electi ; ipse autem dicit se venisse non ut faceret voluntatem suam, sed voluntatem Patris sui, dicitque hunc esse cibum quo libenter vescitur. Sic per prophetam dicit : *In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam.* Et iterum : *Sacrificium et oblationem noluisti, aures autem perfecisti mihi,* vel, ut alia lectio habet, *aures perfodisti mihi,* ut obediens forem ad nutum tuum : estque allusio, ut diximus, ad servum antiquæ legis, cui aures perfodiebantur fibula, in signum obedientiæ et servitutis perpetuæ : Tu me tibi, o Pater, addixisti servum perpetuum et obedientissimum. Vult itaque nos sibi conformari, ut non quæramus nostram impleri voluntatem, sed suam, et Patris sui, illi nostrum ex animo offerentes, dum dicimus : *Fiat voluntas tua.* Quapropter per Isaiam dicit, se Ecclesiam suam vocaturum nomine novo ; et explicans postea quod sit illud nomen, dicit esse illud : *Voluntas mea in ea ;* id est : Inter illos qui christiani non sunt, unusquisque propriæ obsequitur voluntati, et carnis voluntatem sequitur ; sed inter veros filios Dei unusquisque propriam abnegabit voluntatem, et non erit nisi una voluntas dominans, et universaliter illos animans ac dirigens, ita ut nomen hoc hominis portet fidelium congregatio imo et quælibet anima fidelis : *Voluntas mea in ea.* Quod perfecte completum fuit, et verificatum in primitiva Ecclesia, dum *multitudinis credentium non erat nisi cor unum et anima una, unus spiritus, una voluntas in obsequiis divinis.* Recte ergo tibi, Domine, dicimus : *Fiat voluntas tua,* quia sicut non venisti in mundum ut tuam faceres voluntatem, sed voluntatem Patris, quam in medio cordis tui velut insculptam gerebas, et ad ea quæ ejus concernebant honorem et obsequium, continuo te impellebat : ita nos in mundo hoc non sumus, ut voluntatem nostram adimpleamus, sed voluntatem bonitatis tuæ, quam impressisti cordibus nostris, novo hoc nomine honorifico nos insignire cupiens : *Voluntas mea in eis.* Da ergo ut a nobis fiat non quod caro concupiscit, non quod

Digitized by Google

24. Enfin, les saints tant de l'ancien que du nouveau Testament n'ayant accompli leur salut qu'en demandant par d'incessantes prières la grâce d'accomplir la volonté de Dieu, nous devons, si nous voulons arriver au ciel, et y régner avec eux, suivre leur exemple comme ils ont suivi celui de JÉSUS-CHRIST, en répétant sans cesse à notre tour cette supplication : *Que votre volonté soit faite* [1].

D. — Comment la volonté de Dieu doit-elle être faite ?

R. — Elle doit être faite *sur la terre comme* elle est faite *au ciel* par les anges et par les saints.

25. EXPL. — Nous ferons d'abord observer, avec saint Bernard, que cette addition, *sur la terre comme au ciel*, ne s'applique pas exclusivement à la troisième demande de l'Oraison dominicale, mais qu'elle est commune aux trois premières demandes. Ainsi quand nous disons : *Que votre nom soit sanctifié*, cela doit s'entendre, *sur la terre comme au ciel*, et de même quand nous disons : *Que votre règne arrive*, et *Que votre volonté soit faite*. Car où le nom de Dieu n'est-il pas sanctifié ? Où Dieu ne règne-t-il pas ? Où sa volonté n'est-elle pas faite ? Dieu est glorifié non-seulement dans le ciel, mais encore sur la terre et jusque dans les enfers ; il est glorifié dans les bons, dans les méchants et même dans les damnés, quoiqu'ils blasphèment

diabolus suggerit, non quod mundus ingerit, sed quod tu vis a nobis fieri, cujus solius voluntas rectissima est et sanctissima (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 5, pr. 1).

[1] Sicut flos ille, qui flos solis nominatur, ut floreat fœcunda et sollicite, ad nutum solis et aspectum flores et folia sua expandit, ad ejus accessum et recessum claudit se aut aperit : et licet ipse sol nubibus obscuretur, tamen continuo videatur flos ille illum respicere ; ita electi semper dirigunt cogitationes et affectus suos ad divinam voluntatem, quasi solem lucidissimum, omnis gratiæ fontem, ad illum aspiciunt florida corda eorum. Et licet aliquando sese abscondat sub alicujus tribulationis nube, profunda tamen submissione illum intuentur et clamant : *Fiat voluntas tua* (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 5, p, 1). Cfr. tom. IV, pag. 27 et suiv.

Digitized by Google

incessamment. Il est glorifié dans les anges par les louanges éternelles qu'ils lui donnent, dans les bons par sa miséricorde, dans les pécheurs et dans les damnés par sa justice, dans les démons enfin par sa toute-puissance. Où Dieu ne règne-t-il pas, puisqu'il est dit qu'au nom de JÉSUS tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur JÉSUS est dans la gloire de son Père [1] ? Où la volonté de Dieu n'est-elle point faite ? Quelques blasphèmes que les démons et les réprouvés vomissent contre Dieu, quelque résistance que les méchants opposent à sa volonté, elle est toujours faite en eux et malgré eux, comme nous l'avons expliqué. « Mais il y a bien de la différence, ajoute saint Bernard, entre la manière dont Dieu est sanctifié, dont il règne et dont sa volonté est faite sur la terre et dans l'enfer. Et il serait à désirer qu'il fût sanctifié, qu'il régnât, et que sa volonté fût faite sur la terre dans tous les hommes, comme dans le ciel et dans les bienheureux ; c'est-à-dire que tout cela se fît volontairement, et par l'esprit de l'amour [2]. »

Nous n'avons à nous occuper ici que de l'accomplissement de la volonté de Dieu ; cependant il vous sera aisé d'appliquer rétroactivement, à la sanctification du nom de Dieu et à son règne, la plupart des réflexions que je vais vous proposer.

26. Les saints Pères donnent de ces paroles, *sur la terre comme dans le ciel*, différentes interprétations [3]. Voici les principales :

[1] Philip. II, 10.

[2] Serm. *de Obedientia, Patientia et Sapientia.*

[3] Fiat autem petimus voluntatem Dei ut in cœlo et in terra ; quod utrumque ad consummationem nostræ incolumitatis pertinet et salutis. Nam cum corpus e terra, et spiritum possideamus e cœlo, ipsi terra et cœlum sumus ; et in utroque, id est, et corpore, et spiritu, ut Dei voluntas fiat oramus. Est enim inter carnem et spiritum colluctatio, et discordantibus adversus se invicem quotidiana congressio ; ut non quæ volumus ipsa faciamus ; dum spiritus cœlestia et divina quærit, caro terrena et et sæcularia concupiscit : et ideo petimus impense inter duo ista, ope et

Digitized by Google

Ils pensent, en premier lieu, que le ciel désigne ici la vraie Église, et la terre les ennemis de l'Église, comme les infidèles et les hérétiques. Ils veulent en conséquence auxilio Dei concordiam fieri : ut dum et in spiritu et in carne voluntas Dei geritur, quæ per eum renata est anima servetur. Quod aperte atque manifeste Apostolus Paulus sua voce declarat (*Galat.* v, 17 et seq.) : *Caro, inquit, concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem : hæc enim invicem adversantur sibi, ut non quæ vultis ipsa faciatis. Manifesta autem sunt opera carnis, quæ sunt adulteria, fornicationes, immunditiæ, spurcitiæ, idololatriæ, veneficia, homicidia, inimicitiæ, contentiones, æmulationes, animositates, provocationes, simultates, dissensiones, hæreses, invidiæ, ebrietates, commessationes, et his similia, quæ prædico vobis sicut prædixi quoniam qui talia agunt, regnum Dei non possidebunt. Fructus autem spiritus est charitas, gaudium, pax, magnanimitas, unitas, fides, mansuetudo, continentia, castitas.* Et idcirco quotidianis, imo continuis orationibus hoc precamur, et in cœlo et in terra voluntatem circa nos Dei fieri : quia hæc est voluntas Dei, ut terrena cœlestibus cedant, spiritualia et divina prævaleant... Potest et sic intelligi, Fratres dilectissimi, ut quoniam mandat et monet Dominus (*Matth.* v, 44) etiam inimicos diligere, et pro iis quoque qui nos persequuntur orare; petamus et pro illis qui adhuc in terra sunt, et necdum cœlestes esse cœperunt, ut et circa illos voluntas Dei fiat, quam Christus hominem conservando et redintegrando perfecit. Nam cum discipuli ab eo non jam terra appellentur, sed *sal terræ (Ibid.* 13); et Apostolus primum hominem vocet de terræ limo, secundum vero de cœlo (I *Cor.* xv, 47); merito et nos qui esse debemus Patri Deo similes, *qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos* (*Matth.* v, 45), sic Christo monente oramus et petimus, ut precem pro omnium salute faciamus, ut quomodo in cœlo, e cœlo; ita et in terra, hoc est, in illis non credentibus fiat voluntas Dei ut qui adhuc sunt prima nativitate terreni, incipiant esse cœlestes, ex aqua et Spiritu nati (S. Cypr. *de Orat. dom.*). — Post illam petitionem, qua dicimus, *adveniat regnum tuum*, sequitur, *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra :* id est, sicut et in Angelis, qui sunt in cœlis, voluntas tua, ut omnino tibi adhæreant, teque perfruantur, nullo errore obnubilante sapientiam eorum, nulla miseria impediente beatitudinem eorum, ita fiat in sanctis tuis, qui in terra sunt, et de terra, quod ad corpus attinet, facti sunt, et quamvis in cœlestem habitationem atque immutationem, tamen de terra assumendi sunt. Ad hoc respicit etiam illa Angelorum prædicatio, *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis* (*Luc.* ii, 14); ut cum præcesserit bona voluntas nostra, quæ vocantem sequitur, perficiatur in nobis voluntas Dei, sicuti est in cœlestibus Angelis ; ut nulla adversitas resistat nostræ beatitudini, quod est pax (S. Aug. *de Serm. dom. in monte*, lib. ii, cap. 6, n. 21). — Est etiam ille intellectus, *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra,* sicut in sanctis et justis, ita etiam in peccatoribus Quod adhuc duobus modis accipi potest; sive ut oremus etiam pro inimicis.

Digitized by Google

que nous demandions à Dieu, par cette prière, leur conversion, afin qu'il soit glorifié, qu'il règne, que sa volonté soit faite en eux comme dans les fidèles, et que l'É-

nostris (quid enim sunt aliud habenti, contra quorum voluntatem christianum et catholicum nomen augetur) : ut ita dictum sit, *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra*, tamquam si diceretur, Faciant voluntatem tuam sicut justi, ita etiam peccatores, ut ad te convertantur. Sive ita, *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra*, ut sua cuique tribuantur : quod fiet extremo judicio, ut justis præmium, peccatoribus damnatio retribuatur, cum agni ab hœdis separabuntur (Idem, *ibid.* n. 22). — Ille etiam non absurdus, imo fidei et spei nostræ convenientissimus intellectus est, ut cœlum et terram accipiamus, spiritum et carnem. Et quoniam dicit Apostolus (*Rom.* VII, 25) : *Mente servio legi Dei, carne autem legi peccati;* videmus factam voluntatem Dei in mente, id est, in spiritu : *cum autem absorpta fuerit mors in victoriam, et mortale hoc induerit immortalitatem* (I *Cor.* XV, 54), quod fiet carnis resurrectione, atque illa immutatione quæ promittitur justis, secundum ejusdem Apostoli prædicationem; fiat voluntas Dei et in terra, sicut in cœlo; id est, ut quemadmodum spiritus non resistit Deo, sequens et faciens voluntatem ejus; ita et corpus non resistat spiritui vel animæ, quæ non corporis infirmitate vexatur, et in carnalem consuetudinem prona est : quod erit summæ pacis in vita æterna, ut non solum velle adjaceat nobis, sed etiam perficere bonum. *Nunc enim velle*, inquit, *adjacet mihi, perficere autem bonum, non* (*Rom.* VII, 9) : quia nondum in terra sicut in cœlo, id est, nondum in carne, sicut in spiritu facta est voluntas Dei. Nam ei miseria nostra fit voluntas Dei, cum ea patimur per carnem, quæ vobis mortalitatis jure debentur, quam peccando meruit nostra natura : sed id orandum est, ut sicut in cœlo, ita et in terra fiat voluntas Dei : id est ut quemadmodum corde condelectamur legi secundum interiorem hominem (*Ibid.* 22); ita etiam corporis immutatione facta, huic nostræ delectationi nulla pars nostra terrenis doloribus seu voluptatibus adversetur (Idem, *ibid.* n. 23). — Nec illud a veritate abhorret, ut accipiamus, *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra*, sicut in ipso Domino nostro Jesu Christo, ita et in Ecclesia; tamquam in viro qui Patris voluntatem implevit, ita et in femina quæ illi desponsata est. Cœlum enim et terra convenienter intelligitur, quasi vir et femina; quoniam terra cœlo fœcundante fructifera est (Idem, *ibid.* n. 24) — Tertia petitio est, *Fiat voluntas tua in cœlo et in terra :* vel quod in plerisque codicibus legitur, magisque ab orantibus frequentatur, *sicut in cœlo et in terra :* quod plerique intelligunt, sicut sancti Angeli, et nos faciamus voluntatem tuam. Vult autem ille Doctor et Martyr sanctus Cyprianus, cœlum et terram intelligi spiritum et carnem; et hoc nos orare, ut voluntatem Dei re utraque concordante faciamus. Vidit in his verbis et alterum sensum sanissimæ fidei congruentem : ut scilicet pro infidelibus, qui sunt adhuc terra, terrenum tantum hominem prima nativitate portantes, orare intelliguntur fideles, qui cœlesti homine induti, non immerito cœli nomine nuncupentur. Ubi evidenter ostendit, et initium fidei esse donum Dei, quando

Digitized by Google

glise n'ait plus d'ennemis, mais que tous les hommes soient ses enfants.

Ils pensent, en second lieu, que le ciel dont il s'agit est non tantum pro fidelibus, ut augeatur in eis vel perseveret fides, verum etiam pro infidelibus, ut habere incipiant eam quam penitus non habeant, et contra quam corda insuper inimica gestabant, sancta orat Ecclesia. Verum nunc non de initio fidei, sed de illa quæ habenda est usque in finem perseverantia disputamus, quam petent utique etiam sancti, qui faciunt voluntatem Dei, dicentes in oratione, *Fiat voluntas tua.* Cum enim jam facta sit in eis, cur ut fiat adhuc petunt, nisi ut perseverent in eo quod esse cœperunt? Quamvis hic dici possit, non petere sanctos, ut voluntas Dei fiat in cœlo, sed ut fiat in terra sicut in cœlo : ut terra scilicet imitetur cælum, id est, ut homo Angelum, vel infidelis fidelem : ac per hoc id sanctos poscere, ut sit quod nondum est, non ut perseveret quod est. Quantalibet enim homines sanctitate præpolleant, nondum sunt æquales Angelis Dei : nondum ergo sicut in cœlo in eis fit voluntas Dei. Quod si ita est, in ea quidem parte qua optamus, ut homines ex infidelibus fiant fideles, non perseverantia, sed initium videtur optari : in ea vero qua optamus, ut homines in facienda voluntate Dei æquentur Angelis Dei, cum hoc orant sancti, perseverantiam demonstratur orare; quoniam nemo pervenit ad illam summam, quæ in regno est, beatitudinem, nisi in ea sanctitate quam sumpsit in terra, perseveravit usque in finem (Idem, *de dono Persever.* cap. 3, n. 6). — Quid est autem, *in cœlo et in terra?* Faciunt Angeli voluntatem tuam, faciamus et nos. *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra* : Mens cœlum est, caro terra est. Quando dicis, si tamen dicis, quod est Apostolus (*Rom.* VII, 25), *mente servio legi Dei, carne autem legi peccati*; fit voluntas Dei in cœlo, sed nondum in terra. Cum vero menti consenserit, *et absorpta fuerit mors in victoriam* (*Cor.* XV, 54), ut nulla desideria carnalia remaneant cum quibus mens confligat, cum transierit rixa in terra, num transierit bellum cordis, cum transierit quod dictum est (*Galat.* V, 7), *caro concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem : hæc enim invicem adversantur, ut non ea quæ vullis faciatis.* Cum ergo hoc bellum transierit, omnisque concupiscentia in charitatem fuerit commutata, nihil in corpore remanebit quod spiritui resistat, nihil quod dometur, nihil quod frænetur, nihil quod calcetur; sed totum per concordiam perget ad justitiam, fiet voluntas Dei in cœlo et in terra. *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* Perfectionem optamus, quando hoc oramus. Item, *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra.* In Ecclesia spiritales cœlum sunt, carnales terra sunt. *Fiat* ergo *voluntas tua, sicut in cœlo et in terra,* ut quomodo tibi serviunt spiritales, sic tibi mutati in melius serviant et carnales. *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra.* Est et aliud sensus pius, sensus pius valde. Moniti enim sumus orare pro inimicis nostris. Ecclesia, cœlum est; inimici Ecclesiæ, terra sunt. Quid est ergo, *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra?* Credant inimici nostri, quomodo et nos in te credimus : fiant amici, finiant inimicitias.

Digitized by Google

la partie supérieure de notre âme que nous appelons l'esprit, et que la terre est la partie inférieure que nous appelons la chair. Et parce que cette partie inférieure se ré-

Terra sunt, ideo nobis adversantur : cœlum fiant, et nobiscum erunt (IDEM, *serm.* 56, al. *de diversis* 48, in Matth. IV, *de Orat. dom.* cap. 5, n. 8). — Tertio petimus, *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra,* (v. 10). Et hoc nobis bene optamus. Nam voluntas Dei necesse est ut fiat. Voluntas Dei est, ut regnent boni, damnentur mali. Numquid potest ista voluntas non fieri? Sed quid nobis bene optamus, quando dicimus, *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra?* Audite. Multis enim modis hæc petitio intelligi potest, et multa sunt cogitanda in ista petitione : quando rogamus Deum, *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra*: quomodo te non offendunt Angeli tui, sic te non offendamus et nos. Iterum quomodo intelligitur. *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra?* Sancti omnes Patriarchæ, omnes Prophetæ, omnes Apostoli, spiritales omnes tamquam cœlum sunt Deo : nos autem in comparatione ipsorum terra sumus : *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra;* sicut in illis, ita et in nobis. Item, *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra :* Ecclesia Dei cœlum est, inimici ejus sunt terra. Bene optamus inimicis nostris, ut credant et ipsi, et fiant christiani : et fiat voluntas Dei, sicut in cœlo, ita et in terra. Item, *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra :* Spiritus noster cœlum est, caro terra. Quomodo innovatur spiritus noster credendo, sic caro innovatur resurgendo; et fiat voluntas Dei, sicut in cœlo, ita et in terra. Item mens nostra, qua videmus veritatem : et condelectamur ipsi veritati, cœlum est. Ecce cœlum : *Condelector legi Dei secundum interiorem hominem* (*Rom.* VII, 22). Quid est terra? *Video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ* (*Ibid.* 23). Quando ista pugna transierit, et concordia plena carnis et spiritus facta fuerit, fiat voluntas Dei, sicut in cœlo, ita et in terra Quando petitionem istam dicimus, omnia ista cogitemus, et omnia ista a Patre petamus. Omnia autem ista, charissimi, tria quæ diximus, tres petitiones istæ ad vitam æternam pertinent. Quod enim sanctificatur in nobis nomen Dei nostri, æternum erit. Quod regnum ipsius veniet, ubi semper vivemus æternum erit. Quod voluntas ejus fit, sicut in cœlo, ita et in terra, omnibus modis, quos exposui, æternum erit (IDEM, *serm.* 57, al. *de Diversis*, 9, in Matth. VI, *de Orat. dom.* cap. VI, n. 6). — Audimus, *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra* (v. 10). Serviunt tibi Angeli in cœlo, nos serviamus tibi in terra. Non te offendunt Angeli in cœlo, non te offendamus in terra. Quomodo illi faciunt voluntatem tuam, sic faciamus et nos. Et huic quid oramus, nisi ut boni simus? Quando enim facimus voluntatem Dei (nam ipse sine dubio facit suam), tunc fit voluntas ejus in nobis. Et aliter bene intelligimus, *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra.* Accipimus præceptum Dei, et placet nobis, placet menti nostræ, *et condelectamur* enim *legi Dei secundum interiorem hominem* (*Rom.* VII, 22). Tunc fit voluntas ejus in cœlo. Cœlo enim comparatur spiritus noster, terræ autem caro nostra. Quid est ergo, *Fiat voluntas*

Digitized by Google

volte incessamment contre la supérieure, et l'empêche de vaquer à la contemplation et au service de Dieu, nous demandons par cette prière que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel, c'est-à-dire qu'il y ait en notre âme une si douce et si parfaite paix, que la chair soit toujours soumise à l'esprit et l'esprit à Dieu, afin qu'il soit sanctifié, qu'il règne paisiblement en nous et qu'il n'y trouve aucune résistance à ses volontés.

Ils pensent, en troisième lieu que nous demandons, par ces paroles, que la volonté de Dieu soit accomplie sur la terre comme elle le sera après le jugement dernier, c'est-à-dire sans opposition et sans résistance. Car, quoique Dieu fasse dès maintenant tout ce qu'il veut dans le ciel et sur la terre, ce n'est pas néanmoins sans résistance, puisque les méchants, et les démons lui résistent de toutes leurs forces. Mais c'est ce qui n'aura plus lieu après le jugement, même sur la terre, parce que les démons et les réprouvés étant renfermés dans les abîmes, où la justice de Dieu les précipitera, il n'y aura plus rien qui résistera à Dieu dans le ciel et sur la terre. C'est dans ce sens que saint Pierre dit que nous attendons un ciel nouveau et une terre nouvelle, où la justice habitera. Aussi, selon ce sens, c'est la destruction de cette résistance des démons et des méchants, et de la concupiscence même qui reste

tua, sicut in cœlo, et in terra ? Ut quomodo menti nostræ placet tua jussio, sic ei consentiat caro nostra ; et tollatur rixa illa de medio, quæ describitur ab Apostolo (*Galat.* v, 17) : *Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem.* Quando contra carnem concupiscit spiritus, jam facta est voluntas ejus in cœlo : quando contra spiritum non concupiscit caro, jam facta est voluntas ejus in terra. Erit autem plena concordia, quando ipse voluerit ; sit modo pugna, ut possit esse victoria. Etiam sic bene intelligi potest, *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra :* ut cœlum ponamus Ecclesiam, quia portat Deum ; terram autem infideles, quibus dictum est, *Terra es, et in terram ibis* (*Genes.* III, 19). Quando ergo oramus pro inimicis nostris, inimicis Ecclesiæ, inimicis nomini Christiano, hoc oramus, ut fiat voluntas ejus, *sicut in cœlo, ita et in terra;* id est, sicut in tuis fidelibus, sic in tuis blasphematoribus; ut omnes cœlum fiant (IDEM. *Serm.* 58, col. 42, inter. *Hom.* L. in Matth. VI, *de Orat. dom.* cap 3, n. 4).

Digitized by Google

dans les justes, qu'on demande à Dieu par ces paroles : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.*

27. Mais l'interprétation la plus simple et la plus commune est que Notre-Seigneur a voulu que nous demandassions à Dieu, par ces paroles, d'accomplir sur la terre sa volonté comme les anges et les saints l'accomplissent dans le ciel ; non pas sans doute avec une égalité de perfection, l'état de cette vie n'étant pas capable de cette entière égalité, mais avec une perfection proportionnée [1]. Car il y a une perfection de cette vie, comme il y a une perfection de l'autre ; et c'est accomplir la volonté de Dieu sur la terre comme dans le ciel, que de l'accomplir avec la perfection dont les hommes sont capables, comme les anges et les bienheureux l'accomplissent avec la perfection qui convient à leur état [2].

[1] Licet ad illum obedientiæ (angelicæ) gradum perfecte ascendere non possimus, tamen optamus, ut, quantum fieri potest, hanc promptam impletionem voluntatis Dei, homines imitentur in terris, donec perfecte illam impleant in cœlis, ubi summa conformitas erit voluntatis nostræ cum voluntate Dei. Hanc conformitatem explicans divus Anselmus, dicit tam perfectam fore concordiam inter voluntatem nostram et Dei, quam perfecta inter oculos duos ejusdem corporis est, quorum unus aliquid inheri non potest, quin alter idem simul intueatur, et ita licet res utroque oculo conspiciatur, unico tamen conspici videtur. Sic sancti in cœlo taliter se conformant divinæ voluntati in omnibus et per omnia, ut velint idem quod Deus vult; et propter eumdem finem et rationem qua vult; et hoc imitari debemus in terris, ut, quantum in nobis est, perfecte voluntatem Patris impleamus. (MARCHANT *Hort. Past.*, lib. II, tr. III, lect. 5, pr. 2).

[2] Sensus (tertiæ petitionis) esse potest : Sicut cherubim, seraphim, throni, dominationes, etc., angeli, archangeli, patriarchæ, prophetæ, martyres, confessores, virgines, et totus ordo cœlestis hierarchiæ, omnesque animæ beatæ, voluntati tuæ totaliter se conformant : ita etiam in terra episcopi, presbyteri, clerici, reges, principes, populi, et homines cujuslibet conditionis, voluntatem tuam divinam impleant. Quasi dicamus : O Pater æterne, sicut ardore tuæ divinitatis corda inflammas beatorum, ut cum fervore et promptitudine tuam adimpleant voluntatem, quique eis vires donas ad eam infatigabiliter faciendam; ita nos filios tuos, quos in diversis gradibus et ordinibus constituisti ecclesiastica hac hierarchia, qui a nobis virtutem non habemus, sed in hac frigida regione terræ degentes, ex corruptione quadam tuam refugimus voluntatem, sic accende, ut toto corde et affectu ad illam adimplendam conemur, et da vigorem et gratiam,

Digitized by Google

28. Or, comment les anges et les saints accomplissent-ils la volonté de Dieu dans le ciel?

Premièrement, ils l'accomplissent tout entière, et non pas seulement en quelques points. Il n'y a pas des ordres divins qui leur répugnent, et d'autres ordres qui leur plaisent; ils les accomplissent tous également, par un pur motif d'amoureuse soumission, parce que tous émanent également du Maître qu'ils adorent. C'est donc ainsi que nous devons l'accomplir nous-mêmes. « La volonté de Dieu se fait en nous, dit saint Augustin, quand nous faisons nous-mêmes la volonté de Dieu [1]. » Et qui dit « la volonté » ne dit pas quelques ordres de la volonté, mais tous les ordres de la volonté. S'il suffisait d'accomplir quelques ordres de Dieu pour faire sa volonté, il n'y

ut constanter eam adimpleamus pro viribus nostris donec in nobis, in unione illa beatifica, perfectius adimpleatur, quando unum tecum erimus, dum eris omnia in omnibus. Hic ergo petimus, ut omnes, qui gradum aliquem in Ecclesia sortiti sunt, et in sublimitate positi, vocationi suæ respondeant, et quod Deus ab eis exigit prompte exsequantur; quia ecclesiasticus ordo debet dirigi juxta ordinem hierarchicum cœlestem. *Inspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.* Hoc Moysi dictum est, dum tabernaculum erigeret. Sed et nos in Ecclesiæ Dei debemus facere secundum exemplar, quod nobis exhibetur in sublimi illo monte gloriæ, uti sancti omnes nobis exemplar ponuntur, ut amemus, et desideremus et velimus, juxta capacitatem nostram, in omnibus impleri Dei voluntatem, sicut et ipsi eam perfecte in omnibus adimplent. Cur putas in *Apocalypsi,* dicitur vidisse Joannes *Jerusalem novam descendentem de cœlo, a Deo paratam, sicut sponsam ornatam viro suo?* Quid est Jerusalem nova, nisi Ecclesia a Christo fundata? Quare de cœlo dicitur descendere, nisi quia ad instar cœlestis est formata? Nempe sicut in cœlesti Jerusalem aliqui ex spiritibus angelicis sunt assistentes, alii illuminantes, alii purgantes, et omnes sunt divinas laudes conformi voluntate decantantes, ita in Ecclesia Dei alii contemplationi vacant, alii docent et illuminant, alii ad purgandas animas opem ferunt, alii divinis laudibus insistunt, omnes interim uniformiter ad hoc constituti sunt, ut voluntatem Dei faciant, et ejus nutum adimpleant. Sed et ideo Ecclesia tamquam *sponsa viro ornata* describitur, quia debet habere conformitatem voluntati, et idem velle cum sponso, et illi soli placere. Quod si fiat, jam perfectius innotescet quomodo descendat de cœlis, implens ejus voluntatem in terra sicut in cœlo eam adimplent amici Sponsi (MARCHANT, *Hortus Pastor.* lib. II, tr. III, lect. 5, pr. 2).

[1] Hom. XLII, et serm. IX et XLVIII, *de diversis.*

Digitized by Google

aurait pas d'hommes si pervers qui ne la fissent, car il n'y en a pas qui ne fassent quelquefois ce que Dieu commande. Mais il n'en est pas ainsi, et saint Jacques a expressément déclaré que celui-là ne fait nullement la volonté de Dieu qui la viole seulement en un point : *Quicumque totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus* [1]. Pour faire la volonté de Dieu sur la terre comme elle est faite dans le ciel, il faut donc, en premier lieu, la faire toute entière.

29. Deuxièmement, les anges et les saints accomplissent la volonté de Dieu avec zèle et promptitude. Ils se tiennent debout devant le trône de Dieu, et se précipitent à l'accomplissement des ordres qui leur sont donnés. En même temps qu'ils entendent sa voix, dit David, ils font ce qu'elle leur commande : *Ad audiendam vocem sermonum ejus* [2]. Ils ne raisonnent pas, ils exécutent; ils ne délibèrent pas, ils agissent. C'est pour cela qu'on représente les anges avec des ailes, bien qu'ils n'en aient pas, pour signifier l'empressement de leur obéissance. Voilà donc encore comment nous devons nous-mêmes faire la volonté de Dieu, sans hésiter, sans balancer, sans attendre un seul moment, et à plus forte raison sans remettre à des années ou à notre lit de mort.

30. Troisièmement, les anges et les saints font dans le ciel la volonté de Dieu avec amour et allégresse. Ce n'est pas la crainte des châtiments de Dieu qui les y détermine, puisqu'ils sont assurés de demeurer toujours dans la gloire ; c'est uniquement le désir de lui plaire. Que si ce désir ne domine pas en nous et n'est pas notre unique motif d'accomplir la volonté divine, au moins cependant doit-il être déjà commencé. L'accomplissement de la volonté divine qui procèderait exclusivement de la crainte ne serait pas agréable à Dieu. Il n'aime pas qu'on le serve avec trop de crainte ; il chérit, au contraire, celui qui fait

[1] Jac. II, 10. — [2] Ps. CII, 20

Digitized by Google

joyeusement et amoureusement sa volonté suivant ce que dit saint Paul : *Hilarem datorem diligit Deus* [1].

31. Quatrièmement, les anges et les saints font la volonté de Dieu dans le ciel avec persévérance et fidélité. Jamais ils ne se lassent, jamais ils ne regardent derrière eux, jamais leur ardeur ne se dément ni ne se refroidit, mais elle est toujours aussi vive et toujours aussi entière. C'est encore ainsi que nous devons accomplir la volonté de Dieu sur la terre. *Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est pas digne du royaume des cieux* [2], dit Notre-Seigneur. Saint Paul dit dans le même sens : *Celui qui combat n'est couronné qu'après avoir combattu comme il faut* [3], c'est-à-dire jusqu'au bout. Il ne suffit donc pas de commencer à faire la volonté de Dieu, il faut la faire constamment et jusqu'à la fin de notre vie, sans nous laisser jamais décourager, quelque peine que nous y trouvions. Alors nous serons reçus dans le ciel, où nous continuerons à la faire avec les anges et les saints pendant toute l'éternité, non plus avec peine, mais avec délices [4].

D. — Quelle est la principale instruction que nous devons retirer de la troisième demande de l'Oraison dominicale ?

R. — C'est que nous ne devons jamais faire notre volonté propre.

32. Expl. — *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel*, disons-nous à Dieu. C'est donc toujours la

[1] II Cor. IX, 7. — Aliud est eleemosynam ex præcepto facere, aliud ex charitate. Ex præcepto facere bonum inchoantium est ; ex charitate autem, bonum perfectorum est ; quia non solum quia jubetur faciunt, sed etiam diligunt faciendo quod jubetur. Hinc est enim quod in magna virtute per Psalmistam dicitur (CXVIII, 159) : *Vide quoniam mandata tua dilexi*, Domine ; mandata enim Dei pro jussione facere servientis et obedientis est ; diligendo hæc facere, et obedientis et amantis est (S. Greg. Hom. X, *in Ezech.*).

[2] Luc. IX, 62. — [3] II Tim. II, 5. — [4] Floriot, Nicole, *op. et loc. cit. passim*.

Digitized by Google

volonté de Dieu que nous devons faire, et jamais la nôtre ; car autant il est salutaire de faire ce que Dieu nous commande, autant il est funeste de faire ce à quoi nous nous portons de nous-mêmes [1]. Il ne s'agit rien moins que du salut et de la damnation. En faisant la volonté de Dieu, nous nous sauvons ; en faisant notre volonté propre, nous nous damnons. Il en est de la volonté humaine comme il en a été de la volonté évangélique. « Quand l'homme, dit saint Augustin, vit selon l'homme et non pas selon Dieu, il fait comme fit le démon, parce que l'ange ne devait pas vivre selon l'ange, pour demeurer ferme dans la vérité et se rendre bienheureux, mais selon Dieu [2]. » Pourquoi Lucifer s'est-il perdu sans espoir de se relever jamais du misérable état où il s'est précipité par son orgueil ? C'est qu'il a voulu tirer de lui-même les règles de la vie qu'il voulait mener. Car la nature angélique, quoique spirituelle, s'écarte du droit chemin qu'elle doit tenir, si elle s'arrête par complaisance à ses propres perfections ; et il est nécessaire pour être innocente qu'elle sorte d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle

[1] Quid enim audit aut ponit Deus præter propriam voluntatem? Cesset voluntas propria, et infernus non erit. Porro voluntas propria quo furore Dominum majestatis impugnet, audiant et timeant servi propriæ voluntatis. Primo namque seipsam et subtrahit et subducit ejus dominatui, cui, tamquam auctori servire jure debuerat, dum efficitur sua. Sed numquid contenta erit hac injuria? Nequaquam; addit adhuc et quod in se est, omnia quoque quæ Dei sunt tollit et deripit. Quem enim modum sibi ponit, humana cupiditas? Nonne qui per usuram acquirit pecuniam modicam, similiter mundum lucrari conaretur universum, si non deesset possibilitas, si suppeteret voluntati facultas? Dices fiducialiter : homini qui sit in propria voluntate, posset universus mundus sufficere. Sed utinam vel rebus istis esset contenta, ne in ipsum (horribile dictu !) desæviret auctorem. Nunc autem et ipsum (quantum in ipsa est) Deum perimit voluntas propria. Omnino enim vellet Deum peccata sua aut vindicare non posse, aut nolle, aut ea nescire. Vult ergo eum non esse Deum, quæ, quantum in ipsa est, vult eum aut impotentem, aut injustum esse, aut insipientem. Crudelis plane et omnino exsecranda malitia, quæ Dei potentiam, justitiam, sapientiam, perire desiderat (S. Bernard, *Serm.* II, *pro temp. Pasch.*).

[2] *De Civit. Dei*, lib. XIV

Digitized by Google

dépouille ses propres sentiments et ses propres inclinations. Aussi est-ce là précisément ce que firent tout d'abord les bons anges, commençant ainsi dès lors à pratiquer cette abnégation intérieure, cette haine de soi-même que l'Évangile nous recommande si fortement et à laquelle nous avons tant de peine à nous résoudre par suite des difficultés que l'orgueil nous y fait trouver. Ces anges fidèles comprirent bien que la créature ne doit pas avoir la présomption de se conduire elle-même, mais qu'elle se rend criminelle si elle ne s'assujettit pas à l'ordre et à la volonté de Dieu. Voilà pourquoi leur première pensée fut de s'y soumettre, en renonçant à la leur propre.

33. Ces principes se retrouvent dans toute la vie de Notre-Seigneur, ainsi que dans l'économie de la religion qu'il est venu fonder. La première chose en effet qu'il demande de ceux qui font profession du Christianisme, c'est la foi, qui n'est autre chose que la captivité de l'esprit propre, lequel renonce à sa propre intelligence et étouffe son propre raisonnement pour croire aveuglément, comme certaines et indubitables par le seul motif de la révélation, des vérités qui lui sont incompréhensibles. C'est encore conformément à ces principes qu'il a établi dans son Église une hiérarchie, c'est-à-dire une subordination de pasteurs qu'il fait dépendre les uns des autres, ne voulant pas que les hommes reçoivent autrement que par l'entremise des supérieurs légitimes les lumières dont ils ont besoin [1].

[1] Et poterant utique omnia per angelum fieri, sed abjecta esset humana conditio, si per homines hominibus verbum suum ministrare nolle videretur. Quomodo enim verum esset quod dictum est, templum Dei sanctum est, quod estis vos, si Deus in humano templo responsa non redderet et totum quod dicendum hominibus tradi vellet, de cœlo atque per angelos personaret. Deinde ipsa charitas quæ sibi invicem homines nodo unitatis astringit, non haberet aditum refendendorum, et quasi miscendorum sibimet animorum, si homines per homines nihil discerent. Nonne per Moysen Deus loquebatur, et tamen consilium regendi atque administrandi tam magni populi a socero suo alienigena scilicet homine, et maxime providus

Digitized by Google

Jetterons-nous un regard sur sa vie? Chose étrange! Lui qui était venu pour vaquer et s'occuper entièrement aux affaires de son Père, c'est-à-dire pour accomplir le grand ouvrage de notre rédemption, pour annoncer aux hommes la doctrine du salut éternel et publier la loi de l'Évangile, il demeure dans l'obscurité jusqu'à l'âge de près de trente ans. Et que faisait-il? Il était soumis à sa Mère et à saint Joseph, faisant les volontés de son Père en faisant les leurs. Il ne sortit de sa retraite, n'annonça l'Évangile et ne fit des miracles que quand vinrent les temps qui lui avaient été marqués. C'est ce que nous apprenons par ce qu'il dit à sa Mère, lorsqu'elle voulut l'avertir aux noces de Cana que le vin manquait : *Mon heure* lui dit-il, *n'est pas encore venue* [1]. Et quand ses proches le pressaient de monter à Jérusalem le jour d'une grande fête, il leur répondit : *Votre temps est toujours prêt, mais mon temps n'est pas encore arrivé* [2]. Quelle était cette heure et quel était ce temps? C'étaient l'heure et le temps qui lui avaient été prescrits par son Père; voulant nous instruire par cette réponse qu'il y a cette différence entre ceux qui se gouvernent eux-mêmes par leur propre sens, et ceux qui vivent sous la conduite de Dieu, que ceux-là font ce qu'ils veulent, et peuvent agir en tout temps; tandis que ceux qui se sont donnés à Dieu, et qui ont résolu de le suivre en toute chose, ne font au contraire rien d'eux-mêmes, mais attendent ses ordres et les moments précis auxquels il leur fait connaître sa volonté.

Voilà quelle est la règle du renoncement à la volonté propre. Comme Jésus-Christ, le chrétien doit toujours être dépendant de Dieu, et ne rien entreprendre que par ses ordres. C'est ce qu'ont fait tous les saints, et ce que nous devons aussi faire. En agissant ainsi, comme notre

et minime superbus accepit? noverat enim ille vir ex quacumque animæ verum consilium processisset, non ei sed illi qui est veritas incommutabilis Deo tribuendum esse (S. Aug. *de Doctr christ.* Prolog.).

[1] Joan. II, 4. — [2] Joan. VII, 6.

Digitized by Google

volonté propre ne sera jamais faite, celle de Dieu le sera toujours, et notre salut sera assuré.

Et qu'on ne dise pas ici, avec certaines personnes qui ne jugent de la perfection de l'homme que selon l'état où il est présentement, que les principes que nous venons d'exposer, blessent sa liberté. Parler ainsi serait faire voir que l'on n'entend pas bien en quoi consiste la liberté véritable et essentielle de la volonté. D'après la constante doctrine de saint Augustin, notre volonté est parfaitement libre lorsqu'elle fait ce qu'elle veut. Si donc étant délivrée par la grâce chrétienne de l'esclavage du péché, elle est en état de vouloir tout ce que Dieu veut, elle agit librement, puisqu'elle fait ce qu'elle veut elle-même. Et une âme chrétienne qui ne fait point sa volonté propre ne perd rien de sa liberté, puisqu'elle ne veut pas la faire mais seulement celle de Dieu et rien de plus.

— Mais notre volonté, insistent ces esprits charnels, ne serait-elle pas plus libre, si elle faisait seulement ce qu'elle voudrait elle-même ? — Nullement. Elle le serait au contraire bien moins, puisqu'elle serait esclave de la convoitise, et partant déréglée et toute malade. Or, « la volonté qui doit être libre de sa nature propre, dit excellemment saint Augustin, est d'autant plus libre qu'elle est saine, et elle est d'autant plus saine qu'elle est plus parfaitement soumise à la miséricorde et à la grâce [1] » c'est-à-dire affranchie d'elle-même et dépendant de la volonté de Dieu [2].

34. Faire la volonté de Dieu, c'est-à-dire se soumettre à tout ce qu'il fait et permet, et accomplir tout ce qu'il commande ; la faire tout entière et toujours, à l'exclusion de la nôtre ; voilà en deux mots le résumé de ce que nous demandons à Dieu par cette prière : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* Disons-la chaque jour avec une entière sincérité, et chaque jour nous la dirons avec plus de vérité, jusqu'à ce que nous la disions au ciel dans toute sa perfection.

[1] *Epist.*, LXLXIX, q. 2. — [2] FLORIOT, op. et loc. cit. passim.

Digitized by Google

TRAITS HISTORIQUES.

FAIRE LA VOLONTÉ DE BON PLAISIR DIVIN. — *En voulant les événements heureux.* — L'empereur Ferdinand II récitait tous les jours cette prière : « Seigneur, si c'est votre volonté que je devienne plus grand et plus puissant que je ne suis, élevez-moi, et je vous glorifierai; s'il importe à votre gloire et à mon salut que je reste dans l'état où je me trouve, je vous prie de m'y maintenir et je vous glorifierai encore ; mais si mon abaissement doit contribuer à votre honneur et à mon salut, je m'humilierai et m'anéantirai selon votre bon plaisir, et je vous glorifierai toujours. » (LOHNER, *Biblioth.*).

En voulant les événements malheureux. — Pauvreté et privations. — 1. — Un pauvre de la basse Thébaïde, en Égypte, n'avait, dans la plus grande rigueur de l'hiver, qu'une natte de jonc, dont il mettait la moitié sous lui et se couvrait de l'autre comme il pouvait. Le froid le faisant trembler, il se consolait lui-même en disant : « Je vous rends grâces, mon Dieu, car combien y a-t-il de riches qui, à cette heure-ci, sont en prison et qui ont les fers aux pieds, sans pouvoir jouir de la moindre liberté, au lieu que je puis du moins aller où bon me semble. »

2. — Un père de famille était mort sans laisser aucune fortune à ses enfants. Ses dernières paroles avaient été : « Seigneur, mon Dieu, je vous remercie de ce que vous avez permis que je vécusse pauvre et misérable sur la terre; je ne laisse ni maisons, ni champs, ni aucun autre bien. Vous m'avez donné mes enfants, je vous les rends, Seigneur. Nourrissez-les, prenez soin d'eux et instruisez-les, vous qui êtes le père des orphelins. Faites-leur comme vous avez fait à moi-même. » (SCHMID, *Répert. du Catéch.*)

3. — Le trait suivant est raconté par un vénérable curé. « Je plaignais un jour, dit-il, un casseur de pierres de ..., que j'avais rencontré en me promenant sur la grande route. Je le plaignais, parce que le métier me paraissait dur, et je savais que le malheureux père de famille n'avait que le prix de sa journée pour fournir de quoi subsister à une femme et à sept ou huit enfants. » — « Que voulez-vous, me répondit-il, monsieur le curé, tout le monde ne saurait mener ici-bas une vie fortunée; il faut bien savoir se contenter de ce que le bon Dieu nous envoie. Si on n'a que du pain noir, la faim le fait trouver bon. S'il vient à manquer sur la planche, on le remplace par des pommes de terre. La vie, malgré tous ces petits désagréments, ne laisse pas de s'en aller tous les jours, emportant avec elle les mauvais aussi bien que les bons moments. » Et il disait tout cela avec une douce gaieté qui

Digitized by Google

aurait déconcerté le philosophe le plus stoïque. J'ai revu le casseur de pierres une infinité de fois depuis. Il est toujours en fonds de joyeux propos et d'éclats de rire si francs, qu'on se laisserait aller volontiers à l'envie de posséder une si heureuse condition. Aujourd'hui ses enfants ont grandi, l'aîné a déjà pris part au siége de Sébastopol. Dernièrement, il est venu chez moi avec un jeune protestant. -- « Tiens, lui disait-il, si tu veux te faire rebaptiser dans notre église et m'accepter pour parrain, je te fais cadeau de la montre en argent que j'ai rapportée du service. J'estime tant notre religion, que je ne croirais pas, à ce prix, payer trop cher le plaisir de te la voir embrasser. » — Quelle élévation de sentiments chez les enfants de la misère! Qu'il s'en faut que la pauvreté ravale l'homme quand il sait bien la porter!

4. — Il y avait, au quatorzième siècle, dans la ville de Cologne, un célèbre prédicateur appelé Jean Taulère. Il était renommé pour sa science et pour sa charité. Il entra un jour dans une église, et, répandant son cœur devant le bon Dieu, il lui demanda de lui faire connaître la meilleure manière de le servir. Quand sa prière fut terminée, il sortit de l'église; à la porte, accroupi sur les degrés, gisait un pauvre, à peine couvert de quelques vieux haillons, et si défiguré, que sa vue seule faisait pitié; son visage était à moitié rongé par un ulcère, il avait perdu un bras et une jambe, et son corps était couvert d'affreuses plaies. Le bon Taulère touché de compassion, s'approche de lui, tire de sa bourse une petite pièce d'argent et, saluant ce pauvre homme : « Bonjour, mon cher ami, lui dit-il. — Je vous remercie Monsieur, lui répondit le pauvre; mais je n'ai jamais eu de mauvais jours. » Taulère crut que ce malheureux infirme l'avait mal compris : « Je vous souhaite le bonjour, lui répéta-t-il; je vous souhaite d'être heureux et d'avoir tout ce que vous pouvez désirer. — J'entends bien, répartit le mendiant; et je vous remercie de votre charité, mon bon monsieur, mais il y a longtemps que votre souhait est accompli. » Ce bon homme a perdu la tête, pensait Taulère en lui-même, ou bien il est sourd, et élevant la voix : « Vous ne m'entendez donc pas? lui cria-t-il, je vous souhaite d'être heureux. -- Eh! mon Dieu, répondit le pauvre, ne vous fâchez pas, mon cher maître; si fait, je vous entends bien et je réponds de nouveau que je suis très-heureux; que j'ai tout ce que je désire et que je n'ai jamais de mauvais jours. » Un instant Taulère le crut fou; cependant, il y avait dans la parole de cet homme un certain accent qui le frappa. Il s'approcha donc de lui, s'assit à ses côtés et lui demanda de lui expliquer tout ce que cela voulait dire : « Oh Dieu! lui dit avec abandon ce bon

Digitized by Google

homme, c'est bien simple. Je sais, dès mon enfance, que Dieu est sage, juste et bon; dès mon enfance j'ai souffert; j'ai été attaqué de la cruelle maladie qui m'a dévoré une partie du corps; j'ai été pauvre toujours... Je me suis dit : rien n'arrive que par la volonté ou la permission de Dieu. Or, le bon Dieu sait mieux que moi ce qu'il me faut; il m'aime comme un père aime son enfant... Je suis donc bien sûr que ces souffrances-là sont pour mon plus grand bien. Je me suis habitué aussi à ne vouloir que ce que Dieu veut; s'il m'envoie la maladie, je la reçois comme la bienvenue, comme ma sœur; s'il me donne la santé, je la reçois de même avec joie; si je n'ai pas de quoi manger, je jeûne de bon cœur pour expier mes péchés et ceux des autres; si je n'ai pas de quoi me vêtir, je pense à mon Sauveur nu dans sa crèche et sur sa croix, et je me trouve plus riche encore que lui; si je souffre sur la terre, je serai plus heureux dans l'éternité... Que vous dirai-je? je suis toujours content; si je pleure d'un œil, je ris de l'autre; je veux tout ce que Dieu veut, et rien que ce qu'il veut; je ne désire rien que de faire sa volonté. Vous voyez donc, mon bon Monsieur, que je suis très-heureux, que je n'ai jamais de mauvais jours et que j'ai tout ce que je désire. » Taulère pleurait en silence... Jamais il n'avait entendu un aussi beau sermon; il donna au pauvre son manteau et un petit écu, le seul qu'il portât dans sa bourse, et, malgré la plaie de son visage, il l'embrassa avec transport. Il rentra à l'église, remerciant Dieu de lui avoir montré la méthode la plus parfaite de le servir. Il se fit depuis lors, autant qu'il le put, le disciple et l'imitateur de ce saint pauvre et il avait coutume de dire, en citant cette touchante aventure : « Le bonheur est possible dans toutes les conditions; il est pour le pauvre, comme pour le riche, pour celui qui souffre, comme pour celui qui est en santé. Le bonheur est dans le cœur et nulle part ailleurs; il est dans la disposition, et non dans la position. Faites la volonté de Dieu, aimez Dieu, et vous serez heureux dans quelque position que vous soyez extérieurement.

Pertes. — 1. — Un incendie ayant éclaté à proximité de la maison épiscopale, et saint Richard, évêque de Chichester, en ayant éprouvé quelque dommage dans ses propriétés, il répondit avec une entière soumission à la volonté de Dieu, aux grands de la contrée qui lui manifestaient leurs regrets : « Qui sait si Dieu n'a pas permis cet accident parce que nous sommes trop attachés aux biens de ce monde? » (SCHMID, *Répert. du catéch.*)

2. — Paul Schnitzer était un laboureur des contrées qui avoisinent le Rhin. Il avait passé toutes les années de sa vie dans un bonheur et une prospérité continuels; car il comprenait à mer-

Digitized by Google

veille la culture des champs, et il était en outre sincèrement pieux. Il ne connaissait pas de plus grand plaisir que de faire, le soir, quelque lecture dans les saintes Écritures ou tout autre ouvrage utile; aussi savait-il donner à tous, tant en matière civile qu'en matière religieuse, de sages conseils. Les voisins le visitaient volontiers, et quand il commençait à parler, tous se taisaient et restaient comme suspendus à ses lèvres. « Dieu, disaient-ils, a mis la sagesse au cœur de Paul. » Un soir, il avait visité ses champs, et était rentré chez lui plein d'une douce satisfaction; car le blé était fourni et se montrait sous de belles apparences : les épis étaient courbés vers la terre, pliant sous le poids de leur propre abondance. « Dieu soit loué ! s'écria-t-il, le temps de la moisson approche; dans trois jours, nous pourrons envoyer les moissonneurs dans les champs. » Cette nouvelle causa une joie indicible à la mère et aux enfants, et ils s'en allèrent souper tout joyeux; mais ils ne tardèrent pas à être effrayés par le bruit lointain du tonnerre et par le rayonnement des éclairs. Paul alla à la fenêtre, regarda la température, et vit s'avancer un nuage noir et épais. L'orage éclate tout à coup, et de profonds gémissements s'exhalent du sein des forêts. Le ciel se fond en une pluie diluvienne : d'affreux craquements se font entendre sur les toits, qui retentissent d'un bruit sinistre sous l'effort de la tourmente. « Oh! mon Dieu, soupirait la mère, tout est perdu! » Les enfants tremblaient de tous leurs membres. « Calmez-vous, mes enfants, disait le père d'une voix calme, mais qui indiquait une certaine stupeur ; la main de Dieu est sur nous ! » Le lendemain, hommes et femmes partirent pour la campagne. « Hélas! mes pauvres champs! s'écriaient les uns. — Qu'est devenu mon parterre? répétaient les autres. — Mes jardins, ma vigne ! » disaient ceux-ci en gémissant; et ils pleuraient amèrement, car tout était abattu et haché; partout l'horreur et la confusion. Peu à peu les hommes du village se rassemblèrent autour de Paul, qui en ce moment se trouvait debout auprès d'une croix abattue par l'orage, et brisée en deux morceaux. « Quel malheur affreux vient de nous frapper, s'écriaient-ils en élevant leurs mains, tant de pénibles travaux d'une année tout entière sont perdus ! Toutes nos sueurs ont été inutiles! Nos petits enfants et nos domestiques qui sont à la maison demandent du pain à grands cris, et nos mains sont vides, et nous n'avons pas de quoi apaiser leur faim. — C'est une croix, disaient les uns. — Ah oui! une grande croix, répétaient les autres. — Voisin Paul, disait un troisième, toi qui nous as si souvent consolés dans nos jours de tristesse et de malheur, si tu sais quelque parole d'encouragement pour cette détresse, oh! daigne l'annoncer

Digitized by Google

à tous! » Paul, prenant alors la parole : « Mes chers amis, dit-il, le sort qui nous a frappés est terrible, assurément ; cependant les voies de Dieu sont droites et applanies, il ne nous envoie jamais de croix ; c'est nous-mêmes qui nous les faisons. » Étonnés de cette explication : « Ton discours, cher Paul, lui dirent ses auditeurs, est obscur ; dis-nous cela en termes plus clairs. » Alors Paul commença ainsi : « Voyez-vous les deux bras de cette croix rompue en deux ? Ces deux bras, si je les mets l'un à côté de l'autre, dans la même direction, jamais ils ne formeront une croix, tandis que si je les croise l'un sur l'autre, ce signe paraîtra aussitôt. La même réflexion s'applique à la volonté divine et à la volonté humaine. Quand, aux jours de l'affliction comme aux jours de la prospérité, notre volonté ne fait qu'une avec la volonté de Dieu, et aussi longtemps que nous entrons avec une soumission entière dans les saintes dispositions de la Providence, jamais nous ne nous plaignons de nos souffrances et de nos malheurs. Au contraire, sitôt que nos inclinations sensuelles résistent aux vues de la sagesse divine, nous sentons une croix pesante sur nos épaules, nous tombons dans le découragement et le désespoir, et nous ne savons comment nous tirer de là. C'est pourquoi, dans l'immense détresse où nous sommes, nous voulons, imitant la conduite de Job, nous prosterner la face contre terre et faire cette prière : *Le Seigneur nous l'avait donné, le Seigneur nous l'a ôté;* il peut nous en rendre dix fois autant ; *que le nom du Seigneur soit béni !* — Oui, qu'il soit béni ! s'écrièrent avec émotion tous les assistants ; car le vieux bon Dieu vit encore. — Assurément, il vit encore. Celui qui nourrit les oiseaux de l'air, qui donne aux fleurs des champs leur magnifique parure, saura bien aussi prendre soin de nous ; car son nom est : Père! » Tel fut le discours de Paul, et tout le monde se retira consolé et plein d'une douce résignation. (*Ibid.*)

3. — La ville de Hambourg ayant été envahie par les Normands, peuple encore païen, le saint évêque, Anscaire, ainsi que les habitants de la ville, n'eurent plus d'autre ressource que la fuite. Tout ce qu'ils purent sauver, ce fut leur vie. Le reste, ils furent obligés de l'abandonner. Saint Anscaire consola son peuple en lui disant : *Le Seigneur nous l'avait donné, le Seigneur nous l'a ôté, que sa volonté soit faite et son nom béni !*

Afflictions. — 1. — Sainte Élisabeth, qui était d'origine royale et l'épouse du prince de Thuringe, eut le malheur de perdre son époux, et avec lui ses possessions, dont ses parents se rendirent maîtres. Chassée, elle et son enfant, sans savoir où trouver un asile, repoussée et maltraitée de tous, elle tomba dans la dernière misère. Ceux même qui autrefois s'étaient montrés le plus géné-

Digitized by Google

reux envers elle, l'abandonnèrent. Cependant elle supporta tous ces revers et toutes ces tribulations avec tant de force d'âme et de reconnaissance envers la bonté paternelle de Dieu, qu'au moment même où elle se vit réduite à cette extrême pauvreté, elle fit chanter le *Te Deum* dans l'église des Franciscains.

2. — Saint François de Sales disait aux personnes affligées : « 1° Adorez mille et mille fois le décret de la divine Providence. Jetez-vous sans cesse dans les bras de Dieu et dans son cœur, lui disant très-souvent : *Amen! Ainsi soit-il!* 2° Unissez à chaque instant votre croix à la croix de JÉSUS-CHRIST, pensant que la vôtre, comparée à la sienne, est bien petite et bien légère ; 3° Prosternez-vous devant Dieu, lui disant avec simplicité : Oui, Seigneur, si vous le voulez, je le veux ; et si vous ne le voulez pas, je ne le veux pas ; 4° Faites beaucoup d'actes envers la très-sainte Vierge et les saints, en qui vous avez plus de confiance, usant, dans ces oraisons jaculatoires, de paroles d'amour ; 5° Imaginez-vous que l'aimable enfant JÉSUS est assis sur votre cœur, et qu'il s'y repose pour vous consoler ; 6° Prenez à la main votre crucifix ; fixez avec amour l'image de votre Sauveur attaché à la croix ; baisez avec beaucoup de respect cette image ; levez encore les yeux aux ciel, et placez le crucifix devant votre poitrine, afin que ce Dieu consolateur reçoive vos soupirs. »

3. — Le bienheureux Jean d'Avila, écrivant à une personne qui était dans l'affliction, l'invitait à bénir Dieu comme Job : « Un seul *Dieu soit béni*, dans le temps de l'adversité, lui disait-il, vaut plus que mille *Je vous remercie*, dans le temps de prospérité. »

Souffrances et maladies. — 1. — Lorsque Job se vit dépouillé de tous ses biens et affligé par la plus douloureuse maladie, il se soumit entièrement à la volonté de Dieu et prononça ces paroles à jamais remarquables : « Le Seigneur me les avait donnés, le Seigneur me les a ôtés, que sa volonté soit accomplie ! Béni soit le nom du Seigneur ! » (*Job*, I, 21.)

2. — Tobie, tourmenté par les plus poignantes douleurs, et, accablé de reproches par sa femme, se mit à gémir et à pleurer en faisant cette prière au Seigneur : « Vous êtes équitable, Seigneur, et tous vos châtiments sont pleins de justice. Vous nous avez envoyé des châtiments sévères, parce que nous n'avons pas suivi vos commandements, et que nous ne vous avons pas servi dans la sincérité de notre cœur. Faites de moi ce qu'il vous plaira, et obtenez-moi que mon âme soit reçue dans la paix, car il vaut mieux pour moi mourir que de vivre. » (*Tob.* III.)

3. — Lorsque sainte Catherine de Gènes était condamnée à souffrir de grandes douleurs, elle voyait en cela une preuve in-

Digitized by Google

faillible de la bonté de Dieu envers elle. « Il y a, ô mon Dieu, disait-elle, trente-six ans que vous m'avez éclairée ; depuis cette époque, je n'ai jamais rien désiré que de souffrir intérieurement et extérieurement, suivant que vous le vouliez. »

4. — Dans une ambulance, on amputait les deux jambes à un soldat blessé d'un éclat d'obus. La double blessure était affreuse, et l'opération fut longue et formidable. Le soldat, garçon de vingt et quelques années, vendéen, subit le terrible traitement sans donner aucun signe de faiblesse, ne disant que ces mots : « Mon Dieu, pardon pour la France et pour moi ! » Nous entendons encore la voix du témoin qui racontait le fait tout à l'heure; nous voyons ses yeux pleins de larmes et l'illumination de son visage qui nous rendait mieux que ses paroles l'impression de cette sérénité sublime. (LOUIS VEUILLOT, l'*Univers*, février 1871.)

La mort des nôtres. — 1. — Quand on annonça au roi saint Louis la mort de Blanche, sa mère, son premier mouvement fut de verser un torrent de larmes; mais revenu bientôt à lui-même, il se prosterne devant l'arbitre souverain de la vie et de la mort, en disant : « Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de m'avoir conservé jusqu'ici une mère si digne de mon affection. C'était un présent de votre miséricorde; vous le reprenez comme votre bien, je n'ai point à m'en plaindre. Il est vrai que je l'aimais tendrement; mais puisqu'il vous plaît de me l'ôter, que votre saint nom soit béni dans tous les siècles. » Telle était la résignation de cet incomparable monarque, telle était sa tendresse; le cœur en est ému. On ne se lasse point d'admirer tant de vertus, ni de bénir la religion sainte qui les a produites.

2. — Lorsque sainte Élisabeth de Thuringe apprit que son époux était mort sur le champ de bataille, elle se tourna aussitôt vers le Seigneur et lui adressa cette prière : « Seigneur mon Dieu, vous savez que la présence de mon époux m'eût causé plus de joie que toutes les délices de la terre; cependant, puisqu'il vous a plu de me l'enlever, je me soumets de tout mon cœur à votre sainte volonté! Lors même que je pourrais le rappeler à la vie en donnant seulement un cheveu de ma tête, je ne voudrais pas le faire, si cela était contre votre volonté. »

3. — Sainte Edwige, duchesse de Pologne, avait pour son époux aussi bien que pour ses enfants la tendresse la plus vive. Cependant elle répandit peu de larmes lorsque son époux mourut après une dure captivité, et que l'aîné de ses enfants, Henri, succomba à la fleur de l'âge dans un combat contre les Tartares; car elle disait : « Çà été la volonté de Dieu qu'ils mourussent; or, Dieu ne veut que ce qui nous est le plus avantageux. »

4. — Le comte Léopold de Stolberg qui, grâce à ses belles

Digitized by Google

poésies et plus encore à ses pieux sentiments, vit dans la mémoire de tout ce que l'Allemagne possède de cœurs généreux et bien pensants, tomba, à la mort de sa femme, dans un tel abattement, qu'il pleurait et se lamentait à grands cris. « Hélas! s'écriait-il, elle est morte, elle est séparée de moi! — Et qui donc l'a enlevée? demanda une pieuse servante de la comtesse défunte. Qui l'a séparée de nous? N'est-ce pas Dieu? Et tout ce que Dieu fait n'est-il pas bien fait? » Cette interruption toucha le cœur du comte. Revenant à lui-même et poussant un profond soupir : « Tu as raison, répondit-il; c'est Dieu qui m'a enlevé mon épouse; sa volonté doit m'être sacrée. »

5. — Un maître d'école juif avait deux fils, qui se distinguaient des autres enfants de l'endroit par leur crainte de Dieu et leur vertu. Leur père éprouvait en eux une grande joie, et il espérait qu'ils seraient pour lui un puissant soutien dans sa vieillesse. Mais Dieu, qui cherche en toute chose le côté le plus favorable aux hommes, en avait décidé autrement. Un jour, tandis que le père se livrait avec ardeur aux fonctions de son état, ses deux fils tombèrent tout à coup malades, et moururent subitement et sans qu'on s'y attendît. Ce fut là, assurément, un coup bien terrible pour la pauvre mère qui se trouvait seule à la maison; mais, comme elle était pleinement soumise à la volonté de Dieu, elle reprit aussitôt courage, porta ces deux précieuses dépouilles dans une autre chambre, et les couvrit d'un drap blanc. Au bout d'une heure le père revint à la maison. La première question qu'il adressa à sa femme fut de lui demander des nouvelles sur la situation de ses fils. « Ils ne sont pas loin d'ici, » répondit-elle, et elle détourna la conversation sur d'autres sujets. On se mit à table, et lorsque, après avoir mangé, on eût dit les grâces, la femme dit à son mari : « Permets-moi de te poser une question. Il y a quelque temps, un riche seigneur me remit un bien considérable, afin que je le lui gardasse fidèlement : dois-je le lui rendre? — Tu ne devrais pas en douter, répondit le mari. N'es-tu pas dans la disposition de rendre à chacun ce qui lui appartient? — Oh! oui! répondit la femme, mais je ne voulais pas le faire sans t'en donner connaissance. » En achevant ces paroles, elle conduisit son mari dans la chambre voisine, et enleva le drap blanc qui recouvrait les deux cadavres. « Oh! mes enfants! » s'écria le père, glacé d'effroi à ce navrant spectacle. La mère détourna son visage et pleura. Puis, prenant son mari par la main : « N'as-tu pas affirmé naguère, lui dit-elle, qu'il ne fallait pas hésiter à rendre un dépôt confié? Eh bien, le Seigneur qui nous avait confié ce bien précieux, — nos deux enfants, — nous les a redemandés; béni soit le nom du Seigneur! — Que le nom du

Digitized by Google

Seigneur soit loué! » répéta le père; et il s'en alla consolé. (NACH SNELL.)

6. — La mère d'un jeune mobile mort dans une ambulance à Orléans, pendant la guerre de 1870-71, écrivait à la directrice de cette ambulance : « Je viens vous remercier des soins donnés à mon enfant. Permettez-moi de baiser la main qui l'a assisté dans ses derniers moments, cette main qui m'a sauvée du désespoir par la lettre si pleine de cœur qui m'a porté à la fois la douleur et l'espérance. La volonté de Dieu a conduit mon enfant dans votre ambulance, je respecterai cette volonté ; et cette tombe où est conservé ce fils que j'ai peut-être trop aimé, restera sous votre garde. Le père l'a visitée; puisse Dieu me faire la grâce d'y venir à mon tour! » (*Annales relig. d'Orléans*, n° du 11 oct. 1873.)

Notre propre mort. — 1. Lorsque saint Hiéron, jeune homme dans la fleur de l'âge, se vit entraîné au combat de la mort par les soldats, sa mère éplorée ne voulait pas se séparer de lui ; mais ce vertueux jeune homme la consolait en lui disant : « C'est la volonté du Seigneur ! Nous nous reverrons au ciel ! »

2. — Le R. P. de Damas, aumônier de l'armée d'Orient, rapporte le fait suivant :

Le lieutenant-colonel*** était étendu sur son lit de douleur... Un jour il se sentit mourir. Aussitôt il tourna ses regards vers la religion ; il voulut recevoir les sacrements de l'Eglise, et, lorsque son âme fut revêtue de toutes les splendeurs de la parfaite innocence, il demanda qu'on réunît autour de lui un certain nombre d'officiers supérieurs, ses amis. Alors il exprima, en quelques mots, ses dernières volontés au sujet de sa fortune ; puis, élevant un peu plus la voix, il dit avec une émotion pleine de dignité : « Mes amis, je meurs, c'est-à-dire que je retourne dans le sein du Dieu qui m'a donné l'existence. Je n'ai pas de regrets ! » — Et, après une pause d'un instant, il ajouta : — « Mais si, j'ai un regret ! Vous direz à ma femme que je suis peu touché de la nécessité de renoncer à la fortune et aux honneurs qui semblaient me sourire, et que si mes yeux versent quelques larmes dans ce moment suprême, c'est qu'il faut cesser de me dévouer pour son bonheur et pour celui de mon fils ! Au reste, elle est chrétienne, et Dieu lui donnera la résignation, en attendant le jour de notre réunion dans l'éternité. » — Ensuite le lieutenant-colonel se tut. Un peu après il demanda à rester seul, pendant deux heures, pour s'entretenir avec Dieu. Au bout de ce temps, il mourut. Je n'ai pas besoin de vous dire l'impression que produisit cette mort. Je ne transcrirai pas non plus tout le discours que le colonel de *** prononça sur la tombe entr'ouverte de son ami, en présence

Digitized by Google

d'une foule nombreuse d'officiers de tout grade et de soldats dévoués. — « Notre ami est au ciel, s'écria-t-il. Imitons son exemple, afin de mériter de lui être réunis un jour ! » — Cette seule phrase vous exprime les sentiments de la noble assemblée.

3. — Un jeune Lyonnais, Jules Fourreau, ancien élève des Minimes, botaniste distingué, auquel tout promettait le plus brillant avenir, avait eu la jambe brisée à la malheureuse affaire de Nuits, le 18 décembre 1870. Au bout de quatre jours seulement il put être transporté à l'hôpital de Beaune, et on jugea aussitôt l'amputation nécessaire. « S'il faut sacrifier ma jambe, dit-il, je le veux bien ; mais ma pauvre mère ! » Il demanda un prêtre, se confessa et communia, puis s'abandonna aux mains des chirurgiens. Il supporta avec une admirable fermeté la terrible opération. Pendant les premiers jours qui suivirent, son état était satisfaisant. Mais tout à coup une complication se déclara, et la mort parut prochaine. Il communia de nouveau, et dans un moment où il pensait à sa mère, à ses sœurs, à ses travaux en projet, à ses pensées d'avenir, on l'entendit s'écrier : « Mon Dieu, le sacrifice que vous me demandez est bien dur ; mais vous êtes bien digne que je vous l'offre ! » Le lendemain il s'endormit dans le Seigneur avec une paix angélique, après avoir recu l'Extrême-Onction.

4. — Le jeune comte d'Estourmel, lieutenant de la garde nationale, se trouvait, le 19, au combat de Buzenval. Il s'offrit pour porter un ordre pendant la nuit, rencontra un poste prussien et tomba horriblement frappé. La balle lui brisa le coude et traversa tout le corps. On l'apporta à la ferme de la Fouilleuse, où il fallut passer la nuit sur le pavé d'une écurie ouverte à tous les vents. Un prêtre, heureusement, se trouvait là et put lui donner quelques soins, comme aux autres blessés qui encombraient ce misérable asile. La nuit fut longue, M. d'Estourmel en supporta patiemment les atroces douleurs. De temps en temps, pour se délasser, il reposait sa tête sur les genoux du prêtre. Profitant d'un moment de répit, il se confessa avec une admirable tranquillité d'âme et une parfaite résignation à la volonté de Dieu.

Tout secours matériel manquait, son charitable infirmier ne put trouver à lui donner qu'un peu d'eau saumâtre, et lui, non moins charitable, envers celui qui se désolait de ne pouvoir mieux le servir, lui rendit grâces de ce peu d'eau dont il ne voulut point lui avouer l'amertume. Encore que la douleur lui arrachât quelques gémissements, il ne se plaignait de rien.

Enfin, les voitures d'ambulance arrivèrent plusieurs heures

Digitized by Google

après le jour. Le prêtre put y installer son cher blessé et le suivit à pied par des chemins effroyables. Il fallait arrêter souvent pour que le malade n'expirât point dans la violence des tortures. Ce voyage, après une telle nuit, dura jusqu'aux approches du soir. C'est là, nous disait le prêtre, que l'on voit, que l'on sent ce qu'est la guerre.

M. d'Estourmel avait demandé à être conduit à l'ambulance du séminaire des Missions étrangères, à laquelle appartient le prêtre que la miséricorde divine lui avait fait rencontrer, M. Guerrin, l'un des directeurs de cette sainte et illustre congrégation. L'on vit tout de suite que son état était désespéré. Lui, n'en parlait point. Il reçut avec courtoisie la visite de son colonel et celle de plusieurs autres officiers de son bataillon, leur disant quelques mots et leur serrant la main. Mais le lendemain matin, vers dix heures, il fit éloigner les personnes qui l'entouraient et dit à M. Guerrin : Monsieur le temps presse. Je sens que je m'en vais.

« Si vous voulez bien me donner l'Extrême-Onction, je suis prêt. » Il se confessa de nouveau et reçut le sacrement qu'il avait demandé, comme un tel homme le devait recevoir.

Il pria ensuite M. Guerrin de lui mettre au cou une médaille de la Sainte-Vierge, et depuis ce moment il ne prononça plus que de rares paroles, se contentant de lever un regard plein de douceur et de sérénité vers ceux qui le veillaient. Il expira ainsi, vers trois heures, paisiblement endormi dans le contentement d'avoir fait son devoir et d'aller à Dieu.

Il n'a eu ni délire ni fièvre, pas même de sueur. Il s'est endormi, est mort, il semblait dormir. Son visage ne portait aucune trace de douleur ou de fatigue; il goûtait le bon sommeil qui suit le bon combat.

Le comte d'Estourmel avait appartenu à l'armée. Il venait de donner sa démission pour se marier, et le jour de cette union était marqué lorsque la guerre éclata. Dès que l'on put prévoir que Paris serait assiégé, il quitta sa province dans l'intention de s'offrir à la défense commune. Il n'en eût pas fait moins quand il sût qu'il y laisserait sa vie.

Ainsi il a mérité d'abandonner la vie comme le voyageur qui s'éloigne avec l'indifférence du point de vue dont la beauté l'a charmé un instant, car son cœur est déjà au but de sa course, et rien n'égale la beauté du foyer paternel où il se sent appeler. (LOUIS VEUILLOT, *l'Univers*, février 1871.)

5. — Il y a trois mois, à l'ambulance de Rueil, un jeune Breton de la garde mobile, au moment de rendre l'âme, fit un suprême effort, se souleva sur sa couche et d'une voix forte et solennelle,

Digitized by Google

il dit : « JÉSUS-CHRIST, vaincra... JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur. Oui, il vaincra, son règne arrivera sur la terre... Mon Dieu, que votre règne arrive! que votre volonté soit faite! » Sa voix s'éteignit et il expira.

Il y avait là diverses sortes de gens bien éloignés des pensées religieuses : mobiles de 48, francs-tireurs de Paris, etc. Ils se regardèrent étonnés, quelques-uns émus jusqu'aux larmes D'autres découvrirent leur front, saluant involontairement cette âme qu'ils semblaient voir monter au ciel, et un long et respectueux silence régna dans la salle (ID., *ibid.*).

Vouloir les événements criminels. — 1. — Comme saint Rémi, archevêque de Reims, avait prévu qu'une grande cherté devait se faire sentir l'année suivante, il avait, nouveau Joseph, fait de grandes provisions afin de secourir les malheureux, lorsque le fléau viendrait à se déclarer. Mais il se rencontra des hommes assez pervers pour blâmer la conduite du prudent et généreux archevêque. « Que prétend donc ce vieillard ? disaient ces insensés. Lui qui touche à sa quatre-vingtième année craint-il peut-être de mourir de faim? Veut-il par hasard bâtir une nouvelle ville, ou lui vient-il en tête d'entreprendre un commerce de blés, et finir, qui sait, par devenir un usurier ? » Et poussés par la haine et la fureur, ils mirent le feu aux greniers de l'archevêque, qui, en ayant été aussitôt informé, monta à cheval et courut à ses greniers pour tâcher de sauver ses provisions. Mais, lorsqu'il arriva sur le théâtre du sinistre, tout parut désespéré, les flammes avaient tout dévoré. Que fit l'archevêque visité en ce moment, et malgré son innocence, par une si cruelle épreuve? Le vit-on éclater en plaintes amères? ou appela-t-il la colère de Dieu sur les auteurs de ce crime? Nullement. Tranquille et résigné, il remonta à cheval, s'approcha du feu comme un homme qui veut se chauffer (c'était précisément dans une des journées les plus froides de l'hiver), en disant ces paroles : « A un vieillard comme moi, le fourneau fait toujours du bien ! »

2. — Un serviteur de Dieu était vivement affligé de ce qu'on l'avait horriblement calomnié, et de ce que par suite de ces calomnies tout le monde le méprisait et le persécutait. L'âme remplie d'amertume, il s'adressa à Notre-Seigneur et lui dit: « O mon Sauveur! jusques à quand permettrez-vous que je sois ainsi traité? Vous savez bien que je ne suis pas coupable de ce qu'on m'accuse. » Il lui sembla alors voir JÉSUS-CHRIST tout couvert de plaies, et l'entendre lui adresser ces paroles: « Et moi, pour quelle faute ai-je donc été traité? » A cette vue, en entendant ces paroles, il commença à regarder comme un bonheur d'être calomnié, persécuté, méprisé, et disait qu'il ne changerait pas son sort contre celui de tous les rois de l'univers.

Digitized by Google

3. — Saint Ignace de Loyola passait près de certains moissonneurs. Ils se mirent à le tourner en dérision et à lui dire des invectives. Le saint s'arrêta et les regarda d'un visage riant jusqu'à ce qu'ils eussent fini; puis avant de s'éloigner d'eux, il leur donna sa bénédiction, ce qui les déconcerta et les jeta tellement dans l'admiration, qu'ils s'écrièrent tous : « C'est un saint, il faut que ce soit un saint! »

Fruits qu'il faut retirer du péché. — Saint Pamon et plusieurs saints religieux du désert furent appelés à Alexandrie par le pieux évêque, afin de conférer ensemble sur des matières ecclésiastiques. Lorsqu'ils arrivèrent dans cette grande ville, le peuple se pressait en foule autour d'eux, les uns simplement pour satisfaire leur curiosité et pour voir les ermites, les autres pour leur demander leur bénédiction. Au milieu de cette multitude de personnes, le saint vieillard aperçut une comédienne qui se distinguait par l'éclat et la magnificence de ses vêtements, aussi bien que par la beauté de son visage. A cette vue, le bon vieillard n'ayant pu s'empêcher que de verser des larmes, les autres ermites lui en demandèrent le motif. « Hélas, répondit le vieillard, j'ai deux raisons pour le faire. Ce qui m'afflige en premier lieu, c'est que cette femme, par sa vanité et sa légèreté, marche dans la voie spacieuse qui conduit à la perdition. En second lieu, c'est que moi, vieillard, je me donne moins de peine et prends moins de soin pour plaire à Dieu, que cette personne frivole pour s'attirer les applaudissements et les bonnes grâces des hommes. »

VOLONTÉ DIVINE DE SIGNE. — L'Écriture sainte nous donne, dans la conduite d'une foule de saints personnages des deux sexes, plusieurs exemples qui nous montrent avec quelle ardeur ils s'efforçaient de dispcser toutes leurs pensées, toutes leurs paroles et toutes leurs actions conformément à la volonté de Dieu.

1. — Abraham réalisa pendant toute sa vie cette parole de Dieu : *Marchez devant moi, et travaillez à devenir parfait.*

2. — Le vieux Tobie, au lit de la mort, disait encore à ses enfants et à ses petits-fils : *Servez le Seigneur dans la vérité, et efforcez-vous de faire ce qui lui est agréable.*

3. — Matathias montrait tant d'empressement à exécuter la volonté de Dieu, qu'il répondit aux délégués du roi d'Antiochus qui lui offraient de l'or, de l'argent et d'autres objets précieux, pour qu'il acceptât leurs propositions iniques : *Dieu nous préserve de contrevenir aux lois et aux ordonnances de Dieu !*

4. — La réponse que Marie adressa à l'ange nous montre combien elle était disposée à faire en toute chose la volonté de Dieu : *Voyez*, lui dit-elle, *je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* — Saint Antoine parle à la sainte

Digitized by Google

Vierge dans les termes suivants, qui nous font voir combien était entière et héroïque la résolution qu'elle avait de faire la volonté de Dieu : « O reine du ciel, lui dit-il, vous étiez tellement résolue à faire en tout la volonté de Dieu, que, j'ose affirmer que s'il ne s'était trouvé personne pour crucifier votre fils, vous l'auriez vous-même suspendu à la croix, afin que sa volonté s'accomplît ; car quel est celui qui aurait l'audace de soutenir que vous étiez moins disposée à faire la volonté de Dieu qu'Abraham qui, lui aussi, était disposé à immoler son fils de ses propres mains, et à l'offrir en holocauste au Seigneur ? » (LOBNER, *biblioth.*)

5. — Saint Pierre et les autres apôtres répondirent au grand-prêtre qui leur défendait sous des peines sévères de prêcher le nom de JÉSUS : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.*

6. — Lorsque l'apôtre saint Paul fut illuminé par les rayons de la grâce divine et appelé à la pénitence, sa première demande fut : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?*

7. — Un schisme très-sérieux ayant éclaté dans l'Église de Corinthe, à cause de la jalousie qu'excitaient quelques prêtres d'un grand mérite et d'une vertu éprouvée, le pape saint Clément écrivit à la communauté des fidèles de cette Église une lettre dans laquelle le saint pasteur les exhortait à ne pas persévérer obstinément dans leur sens propre, mais plutôt à disposer toutes leurs actions conformément à la volonté de Dieu, seul moyen de rétablir l'ordre et la tranquillité : « Suivons fidèlement, disait entre autres, dans sa lettre apostolique, cet homme éclairé de Dieu, suivons la règle respectable et glorieuse de notre sainte vocation. Appliquons-nous a ce qui est beau et agréable aux yeux du Seigneur qui nous à créés. Tenons sans cesse nos regards fixés sur le sang de JÉSUS-CHRIST, et considérons combien il est précieux aux yeux de Dieu, puisqu'il a été répandu pour notre salut, et qu'il a procuré au genre humain tout entier la grâce de la réconciliation. Les corps célestes se meuvent au gré de la volonté du Créateur et lui sont soumis. Le jour et la nuit, sans jamais s'embarrasser l'un l'autre, fournissent la carrière qu'il leur a prescrite. Le soleil, la lune, tous les chœurs des astres, d'après ses ordres qu'ils ne transgressent jamais, roulent de concert dans les sphères immenses qu'il leur a tracées. Au temps marqué par sa volonté, la terre, sans hésiter, sans rien changer à ses décrets, présente son sein fécond et chargé d'aliments aux hommes, aux animaux et à tous les êtres qui l'habitent. Les abîmes impénétrables, la marche mystérieuse du monde souterrain, est régie par les mêmes lois. Conformément à ses ordres suprêmes, la profondeur des mers soulevée dans toute son étendue, ne franchit point les barrières qui l'entourent.

Digitized by Google

Dieu a commandé, elle obéit ; il a dit : « Tu viendras jusqu'ici ; ici les flots se briseront sur toi-même. » L'océan, que les hommes n'ont pu franchir encore, et les mondes qui sont au-delà sont gouvernés par les mêmes lois du Maître souverain. Le printemps et l'été, l'automne et l'hiver se succèdent en paix l'un à l'autre. Attentifs au temps marqué, les vents remplissent leur ministère sans obstacle. Les sources intarissables créées pour entretenir la santé et la vie, offrent aux hommes, sans y manquer jamais, leurs eaux abondantes. Enfin, jusque dans les réunions des plus petits animaux, partout règnent l'union et la concorde. Tout est dans l'ordre ; ainsi l'a voulu le Créateur et le Maître de toute chose, qui se montre bienfaisant envers tous, mais surabondamment envers nous qui espérons dans ses miséricordes par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et à qui gloire et honneur soient rendus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! »

8. — Nous trouvons un parfait modèle d'accomplissement de la volonté de Dieu dans ces hommes au dévouement sublime, qui, au premier ordre de leur chef, vont évangéliser les peuples, servir les malades, instruire les ignorants, et consacrent au seul service de la foi tout ce que le cœur peut posséder de courage, tout ce que l'esprit peut embrasser de connaissance, tout ce que l'âme peut contenir de vertus. Ce sont les vrais soldats de JÉSUS-CHRIST, voués à la pauvreté, à l'obéissance, et, s'il le faut, au martyre. Voici ce qu'écrivait le célèbre Canisius : « Je suis également prêt, soit à demeurer ici pour toujours, soit à aller en Sicile, aux Indes et partout ailleurs où Ignace, mon véritable père et maître en JÉSUS-CHRIST, voudra bien m'envoyer. S'il me fallait aller en Sicile, je proteste que, quelque emploi qu'on m'y donne, soit de jardinier, de cuisinier, de portier, d'écolier ou de professeur, en quelque faculté que ce soit, quand elle me serait jusqu'ici inconnue, ce me serait une chose très-agréable de m'y appliquer. »

9. — Un roi rencontre un jour dans la rue un jeune orphelin qui mendiait son pain. Touché de compassion, il le fait transporter dans son palais, l'adopte pour son enfant, et lui donne tout ce dont il a besoin. Quelque temps après, le roi meurt. Il avait écrit dans son testament que l'enfant serait élevé avec soin jusqu'à l'âge de quinze ans, et que, s'il était obéissant et laborieux, il serait considéré comme prince royal ; mais que s'il n'était pas soumis à ses maîtres, et s'adonnait au mal, on devrait le dépouiller de ses ornements royaux, le chasser et le condamner à travailler toute sa vie dans les mines. Le testament fut exécuté; on donna à l'enfant tout ce qui était nécessaire à son entretien et à son éducation Malheureusement l'enfant nourrissait dès son enfance un

Digitized by Google

penchant au mal et une aversion pour tout ce qui était dans ses intérêts. Il ne voulut rien apprendre, se montra revêche envers ses maîtres, et, pour toute occupation, il s'amusait à faire des châteaux avec de la terre glaise. Parvenu à un âge plus avancé, on lui montra le testament du roi, et on appela son attention d'une part, sur la couronne et le sceptre qui lui étaient réservés ; de l'autre, sur le châtiment auquel il s'exposait à être condamné. Mais il dédaigna toutes ces représentations, et plus il grandissait en âge, plus il devenait léger, continuant à passer son temps à des jeux enfantins. Enfin arrive le jour décisif; l'enfant, qui ne s'y attendait pas, est appelé en jugement et condamné à passer sa vie dans les rudes travaux des mines. Il reconnaît alors sa faute ; mais son repentir arrive trop tard. — Nous aussi, nous étions de pauvres enfants. Abandonnés sans ressources sur la terre, nous étions destinés à une mort éternelle, si Dieu, le roi du ciel et de la terre, ne se fût intéressé à notre sort. A nous aussi une couronne impérissable est promise, la couronne de la vie éternelle, si nous ne préférons pas passer notre temps dans des occupations frivoles et passagères, plutôt que d'accomplir la volonté de Dieu. Fasse le ciel que nous n'éprouvions pas un jour le même sort que ce jeune orphelin désobéissant; et puisse-t-il nous accorder la grâce et le courage d'accomplir la volonté de Dieu et de mériter ainsi la couronne éternelle ! (*D'après saint Bonaventure.*)

FAIRE LA VOLONTÉ DE DIEU SUR LA TERRE COMME AU CIEL. Un instituteur raconta un jour à ses enfants la parabole suivante :

« Un père avait quatre enfants qu'il traitait avec une certaine sévérité, ou plutôt auxquels il voulait du bien, car ils étaient obligés d'exécuter ponctuellement sa volonté. Il y avait dans les quatre enfants une grande différence de caractère. Le plus jeune, âgé de huit ans, avait toujours quelque chose à demander à son père, et pour l'obtenir, il se montrait plein de docilité, afin de s'attirer ses bonnes grâces : *il n'obéissait donc que pour obtenir quelque chose.* L'aîné était déjà plus hardi, aussi son père était-il obligé de le traiter avec plus de rigueur ; à cette condition tout allait bien ; car il craignait son père, ou plutôt *il craignait ses punitions;* et ce n'est que pour ce motif qu'il obéissait. — Sa sœur n'était pas meilleure que lui ; car souvent elle murmurait en secret quand son père lui commandait quelque chose, et elle ne le faisait de bonne grâce que lorsque ce qu'elle devait faire était *facile* et *agréable.* Ainsi, ces trois enfants n'obéissaient que pour les apparences et seulement quand leur père les voyait. Absent, ils ne faisaient le plus souvent que ce qui leur plaisait. Quant à Jean, leur troisième frère, il agissait tout autrement. Il

Digitized by Google

faisait avec joie tout ce qu'il présumait devoir être agréable à son père, quelque pénible que la chose lui parût. Il ne le faisait pas pour en être loué et récompensé; il ne s'inquiétait pas si son père était présent ou absent : *Telle était la volonté de son père, cela lui suffisait, et il obéissait ; son père l'avait défendu, et il ne le faisait pas.*

« Eh bien, mes chers amis, demanda l'instituteur, que pensez-vous de ces quatre enfants? Étaient-ils tous des enfants sages et obéissants?

— Non, s'écrièrent tout d'une voix les écoliers; le dernier, dirent quelques-uns était seul un bon et honnête enfant! »

L'instituteur se levant alors : « Eh bien! mes amis, reprit-il, Dieu est notre Père; par conséquent nous devons faire sa volonté, c'est-à-dire pratiquer ce qui est bien, et éviter ce qui est mal. C'est là assurément ce que font bien des hommes, mais tous ne sont pas pourtant bons et vertueux. Quelques-uns ne font le bien que pour en tirer profit et en être récompensés : ils n'agissent donc que dans leur propre avantage et par *intérêt*. Quelques-uns s'abstiennent de mal faire, mais ils ne le font que parce qu'ils craignent Dieu, ou plutôt le *châtiment :* et ils n'agissent que par *contrainte*. Enfin d'autres n'accomplissent la volonté de Dieu que dans les circonstances où ils le font volontiers, et alors que cela leur paraît facile : et ceux-là aussi ne font pas quelque chose de bien méritoire. Celui-là seul est véritablement vertueux, qui est toujours disposé à faire ce que Dieu veut, et à le faire parce que Dieu le veut. »

Renoncement a la volonté propre. — 1. — Lorsque sainte Gertrude récitait l'Oraison dominicale et venait à la troisième demande, elle avait coutume de répéter plusieurs fois de suite ces mots : « Que votre volonté soit faite. » — Un jour qu'elle priait de cette manière, le divin Sauveur lui apparut, portant dans la main droite la santé et dans la main gauche la maladie, il lui dit : « Choisis, ma fille, ce qui te plaît, la santé ou la maladie. » Eh bien ! que choisira-t-elle? Sans doute la santé? Non. Ce sera donc la maladie? Non plus. Ne sachant pas encore ce que le Seigneur trouvait de mieux à lui donner, elle dit : « Que votre volonté soit faite, Seigneur, et non la mienne! » — Et c'est bien la parole la plus digne, quand un membre de l'Église accepte de préférence ce que la tête ou le chef trouve bon de lui communiquer ; c'est le langage le plus édifiant et le plus raisonnable quand un membre dit à la tête : « Que votre volonté soit faite. »

2. — Sainte Thérèse écrivait à fesseursn de ses coun : « La disposition actuelle de mon âme consiste à ne vouloir rien que ce

Digitized by Google

que Dieu veut. La volonté de Dieu s'est tellement identifiée avec mes désirs et mes penchants, que je n'ai plus d'autre volonté que la sienne, et même il me semble que je ne pourrais en avoir d'autre. L'obéissance est profondément empreinte dans mon cœur; je n'ai pas besoin de faire de nombreux actes de soumission à la volonté de Dieu; j'aime tout ce que Dieu veut et j'en ai une joie extrême. »

3. — Lorsque sainte Magdeleine de Pazzi était encore au noviciat, la supérieure, qui connaissait son grand amour pour la prière, voulut souvent lui permettre de s'éloigner, tandis que les autres religieuses étaient occupées à des ouvrages manuels. Néanmoins elle n'usa jamais de cette permission, car elle disait : « Si je m'applique aux exercices auxquels vaquent les autres religieuses, et que je sois fidèle aux devoirs de l'obéissance, je suis assurée de faire la volonté de Dieu; que si, au contraire, je me voue à des occupations de mon goût, quelque saintes qu'elles puissent être d'ailleurs, je pourrai fort bien ne faire que ma propre volonté. »

4. — Saint Vincent de Paul, sur le point d'entreprendre quelque travail, se rappelait toujours la présence de Dieu, et disait avec saint Paul : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Il n'était si attentif à demander conseil au Seigneur et à lui obéir, il ne s'appliquait avec tant de soins à discerner les mouvements de la nature des inspirations de la grâce, qu'afin de découvrir quelle était la volonté de Dieu sur lui, pour ensuite l'accomplir. En toute chose, il s'efforçait d'agir conformément à la volonté et aux desseins de Dieu, afin d'obtenir la grâce de ne jamais désirer ce qui était contraire à ses vues. Aussi disait-il que la conformité à sa volonté est un moyen de triompher de toute espèce de tentations, de se purifier de ses différentes imperfections, et de conserver la paix du cœur. L'accomplissement de la volonté de Dieu embrasse presque toutes les vertus.

5. — Un ancien Père à qui l'on demandait quelle pouvait donc être la cause qui rendait le chemin du ciel si étroit, donna cette belle réponse : « Elle provient de ce que l'homme est obligé de plier ses vues et ses penchants à la volonté de Dieu, et de faire de continuels efforts pour les y soumettre entièrement. Il n'y a que celui qui a immolé et comme anéanti ses inclinations, pour les absorber dans la volonté de Dieu, qui puisse dire avec les Apôtres : *Voyez, nous avons tout quitté pour vous suivre.* (TOBLOHNER, *Biblioth.*)

6. Lorsque madame de La Vallière entra chez les Carmélites, elle dit à sa prieure : « J'ai fait constamment un si mauvais usage de ma volonté, que je viens la remettre entre les mains d'un guide, pour ne plus en reprendre l'usage. »

Digitized by Google

7.—Dieu veut, et les choses sont, voilà la toute-puissance divine. Les choses sont, et l'homme les veut : voilà la sagesse humaine. Les choses sont, l'homme les veut, et il les veut comme Dieu les veut, quand Dieu les veut, parce que Dieu les veut : voilà la philosophie du chrétien.

Cette philosophie qui sait souffrir et qui accepte la souffrance comme une expiation du passé ou comme un garantie et un gage de l'avenir, est à l'usage de tous les hommes, depuis le pauvre en sa cabane jusqu'au roi dans son palais. Elle inspirait à une princesse auguste (Madame Elisabeth de France), une prière chef-d'œuvre de la résignation chrétienne :

« Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez prévu, réglé, voulu et ordonné de toute éternité : cela me suffit — J'adore vos desseins éternels et impénétrables. Je m'y soumets de tout mon cœur pour l'amour de vous. Je veux tout ; j'accepte tout; je vous fais un sacrifice de tout, et j'unis ce sacrifice à celui de mon divin Sauveur. Je vous demande, ô mon Dieu, la patience dans mes peines, et la parfaite soumission qui vous est due pour tout ce que vous voulez ou permettez. »

Il fut un jour où ce que Dieu voulait ou permettait pour cette femme héroïque, pour cette femme, fille et sœur de nos rois, pour cette femme modèle de toutes les vertus, c'était la mort avec toutes ses horreurs et ses ignominies; c'était l'échafaud dressé à la même place où avaient péri son frère, fils de saint Louis, et sa sœur, fille des Césars. (Ap. Bluteau, *Catéch. Cathol.*)

8. — Saint Bernard, en commentant ces paroles du roi-prophète : *Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt*, le fait ainsi parler : « Oui, mon cœur est prêt pour l'adversité, prêt pour la prospérité, prêt pour l'humilité, prêt pour être exalté, prêt pour tout ce que vous prescrirez. Voulez-vous faire de moi un pâtre, voulez-vous me constituer roi sur les peuples : mon cœur est prêt. Oui, je suis prêt; qu'il en agisse avec moi selon son bon plaisir.

Admirable est cette abdication de sa volonté particulière : car si Dieu dit : Je ne désire pas que vous soyez roi, je ne désire pas que vous viviez, je suis prêt, répond aussi David.

Si Dieu dit : Je désire que vous soyez une seconde fois fugitif, exilé, que vous ayez le plus mauvais des fils, qui attentera à la fois à la couronne et à la vie de son père, je suis encore prêt, s'écrie David, je suis prêt.

Si Dieu commande et dit : Je désire que vous soyez de nouveau jeté dans la caverne des bêtes féroces, que vous soyez obligé de vivre d'aumônes, et que vous soyez chaque jour en danger de votre vie, je suis prêt néanmoins, dit David, je suis prêt.

Digitized by Google

Si Dieu dit : Je désire qu'au lieu de toute consolation, vous soyez violemment séparé de tout ce qui vous est cher et soumis, et recherché ensuite pour être lapidé et dévoué aux plus affreuses calamités : hé bien ! je ne m'y refuserais pas encore, dit David, que le Seigneur fasse ce qui est bon devant lui.

Tant il est vrai que ce saint roi était toujours disposé à faire le sacrifice de sa liberté, de ses enfants, de ses richesses, de son royaume et de sa vie même, plutôt que de ne point plaire à Dieu, plutôt que de ne point dire : mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt.

9. — *Les païens* eux-mêmes nous ont donné de leur soumission à la volonté de Dieu des exemples qui devraient remplir de confusion tant de chrétiens qui, à la moindre contradiction qu'ils éprouvent, perdent aussitôt courage.

Socrate, quoique païen, soumettait toutes ses destinées à la volonté divine, et disait : « Conduisez-moi, ô mon Dieu, où il vous plaît : je veux vous obéir en toute soumission. Vous ne vous mettez en colère que contre celui qui se raidit opiniâtrement contre vous. Votre main est douce pour celui qui marche volontiers là où vous voulez le conduire. » Valère pouvait donc dire de lui à juste titre : « Il enseignait que nous ne devons demander aux immortels que ce qui nous est avantageux, parce qu'eux seuls connaissent ce qui est salutaire à chacune des créatures qu'ils ont appelées à l'existence ; pour nous, au contraire, nous soupirons souvent après des choses qui devraient être complétement exclues de nos désirs. Car notre jugement est souvent enveloppé d'épaisses ténèbres, et voilà pourquoi, semblables aux aveugles, nous poursuivons des objets tout autres que ceux auxquels nous devrions proprement aspirer. Par exemple, nous désirons d'être riches, bien que les richesses en aient précipité un grand nombre dans le malheur, et puissent nous y précipiter à notre tour. Nous convoitons les positions honorifiques, bien que plus d'un y ait déjà trouvé sa ruine. Cessez donc une fois, mortel imprévoyant, de prendre pour votre bonheur et de poursuivre des choses qui souvent sont votre malheur. Abandonnez-vous uniquement à la volonté du ciel ! Il sait ce qui vous est utile, et il peut vous le donner. »

Pythagore disait dans le même sens : « La plus sage prière que les hommes prévoyants puissent apporter devant le trône de Dieu est celle-ci : Que votre volonté s'accomplisse ! »

Epictète, sorti de Rome avec tous les autres philosophes que Domitien chassa, vint s'établir à Nicopolis, ville considérable d'Épire, où il passa le reste de ses jours, honoré de tout le monde. Il disait, en s'adressant aux dieux : « J'ai été malade parce que vous l'avez voulu, et je l'ai voulu de même. J'ai été

Digitized by Google

pauvre parce que vous l'avez voulu, et je l'ai voulu de même. J'ai été dans la bassesse parce que vous l'avez voulu, et je n'ai jamais désiré d'en sortir. » On cite encore de lui ces belles paroles qui font toute son histoire : « Les dieux me laissent dans la pauvreté, dans la bassesse, dans l'esclavage. Ce n'est pas par haine pour moi, car ils ne négligent pas les plus petites choses ; mais ils veulent m'exercer, ils veulent voir s'ils ont en moi un bon soldat, un bon citoyen; enfin, ils veulent que je leur serve de témoin auprès des autres hommes. »

Juvénal disait aussi : « Confions à Dieu le soin de discerner ce qui nous est vraiment utile ; au lieu de ce qui plaît, Dieu nous donnera ce qui nous convient; l'homme est plus cher à Dieu qu'il ne l'est à soi-même. »

DANGER DE RÉSISTER A LA VOLONTÉ DE DIEU. — 1. — Une mère n'avait qu'un enfant, c'était un petit garçon. Or, il arriva que cet enfant tomba malade; et la maladie fit des progrès si effrayants que tout remède devint bientôt impuissant. C'en était fait de lui, il allait mourir. Dès le commencement, la mère était en proie à de mortelles angoisses; mais lorsqu'elle vit clairement qu'elle allait perdre son enfant, le désespoir lui enleva la raison, car cet être lui était plus cher que tout au monde, plus cher que Dieu lui-même. Le curé de l'endroit, informé de son état, se rendit auprès d'elle pour tâcher de la consoler en lui inspirant des sentiments de résignation. Mais ce fut en vain. Il essaya d'un autre moyen. Debout auprès du lit de l'enfant, il se mit à prier non pas tant pour l'enfant que pour la mère. Il disait entre autres choses : « Seigneur, si telle est votre volonté, rendez la santé à cet enfant. » La mère, en entendant ces paroles, poussa des cris de fureur et de rage : « Ne dites pas : si telle est votre volonté ; il *faut* que ce soit sa volonté, Dieu ne peut pas permettre que mon enfant meure. » Le curé fut épouvanté par ces paroles : il ne lui resta plus qu'à se retirer.— Contre toute attente et à la joie indicible de la mère, l'enfant revint en parfaite santé. Il grandit non-seulement en corps, mais aussi en malice et en perversité, et ne cessa de désoler sa mère par les chagrins et les soucis qu'il lui causait. Pour comble de malheur, cette infortunée mère fut condamnée à voir de ses propres yeux son enfant, coupable d'un crime capital, porter sa tête et mourir sur un échafaud. — C'est pourquoi gravez profondément cette maxime dans votre esprit : Ne résistez pas à la volonté de Dieu par de coupables discours ou par une criminelle opiniâtreté, car il pourrait, si sa volonté vous déplaît, permettre que la vôtre s'accomplisse, ce qui est souvent un horrible malheur. Ne cessez donc jamais de répéter : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.*

Digitized by Google

LEÇON SIXIÈME.

QUATRIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.

1. Les quatre demandes qui se rapportent directement à nous se rapportent encore indirectement à Dieu. — 2. Tout ce que nous demandons par la prière se réduit nécessairement à la gloire de Dieu et à notre salut. — 3. Le pain dont il s'agit dans la quatrième demande de l'Oraison dominicale est tout à la fois le pain de l'âme et le pain du corps.

ARTICLE PREMIER : DU PAIN MATÉRIEL. — 4. Ce que désigne ici le mot *pain*. — 5. Notre-Seigneur a employé cette expression pour nous apprendre à ne désirer et à ne demander que le nécessaire. — 6. Nous n'avons droit qu'à cela. — 7. Dangers du superflu. — 8. Nous disons *notre* pain, et non *mon* pain, pour nous faire pratiquer la justice, — 9. et la charité. — 10. Mystère du plan divin sur les riches et sur les pauvres. — 11. Autres raisons pour lesquelles nous disons *notre pain*, et non *mon pain*. — 12. Ces mots *chaque jour*, sont destinés à nous rappeler la fragilité de notre vie, — 13. et à exciter notre reconnaissance envers Dieu. — 14. Ingratitude des hommes envers Dieu. — 15. Le mot *donnez* nous apprend que tout vient de Dieu, — 16. que nous ne méritons rien, — 17. que cependant nous devons prier avec confiance. — 18. Le mot *nous* sert à rappeler les titres que nous avons pour nous adresser à Dieu. — 19. Le mot *aujourd'hui* nous avertit que nous ne devons pas être inquiets du lendemain. — 20. Sage prévoyance qu'il est permis d'avoir.

ARTICLE SECOND : DU PAIN SPIRITUEL. — 21. Dieu est la nourriture des esprits dans le ciel. — 22. Manière particulière dont nos âmes se nourissent de lui en cette vie. — 23. Le Verbe incarné est notre pain spirituel ici-bas. — 24. Nous nourrissons notre âme de JÉSUS-CHRIST : par la foi, — 25. par le désir et l'amour de la justice, — 26. par la connaissance et l'amour de la vérité, — 27. par la parole de Dieu, — 28. par la très-sainte

Digitized by Google

Eucharistie. — 29. Application de chacune de ces paroles : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour*, au pain spirituel de l'âme. — 30. Avec quelles dispositions l'on doit demander le pain spirituel. — TRAITS HISTORIQUES.

DEMANDE. — Récitez la quatrième demande de l'Oraison dominicale.

RÉPONSE. — *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.*

1. EXPLICATION. — La règle de la charité qui nous a fait demander d'abord tout ce qu'exigent les intérêts de Dieu, savoir, que son nom soit sanctifié, et que son règne s'étende sur tous les cœurs et que sa volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel, veut que nous nous occupions ensuite de nous-mêmes et de nos propres intérêts. C'est ce que nous faisons par les quatre dernières demandes de l'Oraison dominicale.

Mais de même qu'en demandant le bien de Dieu, nous demandions aussi indirectement notre bien à nous, comme on l'a vu, puisque notre salut est une conséquence de la sanctification de son nom, de l'extension de son règne et de l'accomplissement de sa volonté ; de même en nous occupant maintenant de notre bien nous nous occupons encore indirectement aussi du bien de Dieu, puisque notre bien ne peut avoir lieu qu'il ne produise le bien de Dieu, comme on le verra par la suite.

2. Car tout ce que nous demandons par la prière se réduit en ces deux choses : la gloire de Dieu et notre salut. Et ces deux choses à leur tour se confondent et se réduisent à une seule, puisque glorifier Dieu c'est faire son salut, et faire son salut c'est glorifier Dieu : *Honor Dei, salus animarum*, dit Tertullien.

La seule différence qu'il y a ici entre ces deux sortes de biens, consiste dans le point de vue auquel on se place. Or, tandis que dans les trois premières demandes on les considère comme se rapportant principalement à

Digitized by Google

Dieu, dans les quatre dernières on les envisage comme se rapportant principalement à nous-mêmes.

D. — Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ?*

R. — Nous le prions de nous accorder le pain spirituel et le pain matériel dont nous avons chaque jour besoin en cette vie.

3. Expl. — Les Pères ne sont pas absolument d'accord sur ce qu'il faut entendre par le pain dont il s'agit ici.

Saint Jean Chrysostome semble croire qu'il n'y est question que de pain matériel : « Car, dit-il, le Sauveur parlait à des hommes environnés d'une chair fragile, sujets à diverses nécessités, et incapables de jouir encore de l'impassibilité des anges. Il veut bien nous commander d'accomplir la volonté de Dieu aussi parfaitement que les anges, mais il condescend en même temps à la faiblesse de notre nature : Je veux voir en vous, dit-il, la vertu de mes anges, mais non leur impassibilité et leur vigueur ; la fragilité de votre nature en est incapable, et elle a nécessairement besoin d'une nourriture qui la soutienne. Mais remarquez combien il veut en nous de spiritualité et de vertu en ce qui regarde même le corps. Car il ne nous commande pas de demander des richesses, ou des plaisirs, ou des habits précieux, ou rien de semblable, mais seulement du pain, et du pain dont nous avons besoin le jour auquel nous vivons, sans nous mettre en peine du lendemain [1]. »

D'autres Pères, parmi lesquels saint Jérôme [2], pensent que Jésus-Christ n'a pu nous faire demander ici autre chose qu'un pain spirituel, c'est-à-dire la nourriture de l'âme. Ils se fondent principalement sur cette raison, que les trois premières demandes se rapportant à Dieu, il n'est pas vraisemblable que le pain qu'on demande par la quatrième soit le pain matériel, puisque ce serait agir

[1] Hom. XIX *in Matth.* — [2] *In cap.* VI *Matth.*

Digitized by Google

contre ces paroles du Sauveur : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît*[1]. C'est aussi le sentiment de sainte Thérèse : « Je ne puis me persuader, dit-elle, que nous demandions une chose temporelle qui soit simplement pour conserver la vie de notre corps. Car en cette occasion où nous prions Dieu de nous donner une seule chose, est-il croyable que ce soit pour le corps, et non pour l'âme? Et les enfants de Dieu n'auraient-ils pas mauvaise grâce de demander à un tel Père une chose si basse et si commune qu'il donne aux moindres créatures sans qu'elles le lui demandent? Ne nous dit-il pas, au surplus, qu'il faut premièrement chercher le royaume et la justice de Dieu, et que toutes les choses nécessaires à la vie corporelle ne nous manqueront pas[2]? » Ce raisonnement est sans doute très-édifiant, et l'on ne doit pas s'étonner de le voir produit par des âmes qui ont mené une vie tout angélique dans une chair mortelle. Cependant l'exactitude en est fort contestable. — Il n'est pas exact, en effet, qu'on ne demande rien pour soi dans les trois premières demandes de l'Oraison dominicale; car que peut-on demander de plus grand pour soi que le royaume de Dieu et l'accomplissement de ses volontés? Que si l'on réplique que l'on ne demande ce royaume et cet accomplissement des volontés de Dieu que pour la gloire de Dieu, on peut répondre de même qu'on ne demande le pain temporel, comme les autres choses qui sont contenues dans les quatre dernières demandes, que pour la gloire de Dieu. Ainsi cette raison prouve tout au plus que le pain temporel n'est pas l'unique ni la principale chose qui soit marquée par ce pain quotidien que nous demandons. Mais elle ne prouve nullement qu'il n'y soit point compris en la manière qu'il peut et qu'il doit être demandé à Dieu. — Il n'est pas non plus exact de dire que les animaux ne demandent pas à Dieu la nour-

[1] Luc, XII, 31. — [2] *Méditat. sur le Pater.*

Digitized by Google

riture. Voici, en effet, ce que dit David : *Dieu donne la nourriture aux bêtes et aux petits des corbeaux qui l'invoquent* [1]. Comment l'invoquent-ils ? par l'être qu'il leur a donné ; c'est une voix muette qui crie à Dieu : Puisque vous nous avez donné la vie, nourrissez-nous. Mais parce que nous sommes raisonnables, nous devons demander raisonnablement notre nourriture ; et parce que nous sommes chrétiens, nous devons la demander chrétiennement, c'est-à-dire de la manière dont Notre-Seigneur nous l'enseigne dans cette oraison. C'est pourquoi, bien loin que ce soit une chose indigne de Dieu que nous lui demandions cette nourriture corporelle, ce serait au contraire aller contre les dispositions de sa providence que de ne pas la lui demander.

Une troisième opinion, qu'embrassent saint Cyprien [2], Tertullien [3], saint Augustin [4] et autres, c'est qu'il faut en-

[1] Ps., CXLVI, 9.

[2] Procedente oratione postulamus et dicimus : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Quod potest et spiritaliter et simpliciter intelligi: quia et uterque intellectus utilitate divina proficit ad salutem (S. CYPR., *de Orat. dom.*).

[3] Sed quam eleganter divina sapientia ordinem orationis instruxit; ut post cœlestia, id est, post Dei nomen, Dei voluntatem, et Dei regnum, terrenis quoque necessitatibus petitioni locum faceret? Nam et dixerat Dominus: *Quærite prius regnum, et tunc vobis etiam hæc adjicientur* (*Matth.* VI, 33. *Luc.* XII, 31). Quamquam *panem nostrum quotidianum da nobis hodie,* spiritaliter potius intelligamus. Christus enim panis noster est, quia vita Christus, et vita panis. *Ego sum,* inquit, *panis vitæ* (*Joan.*, VI, 45). Et paulo supra : *Panis est sermo Dei vivi, qui descendit de cœlis* (*Ibid.* 33). Tum quod et corpus ejus in pane censetur : *Hoc est corpus meum* (*Matth.* XXVI, 26). Ita petendo panem quotidianum, perpetuitatem postulamus in Christo, et individuitatem a corpore ejus. Sed et quia carnaliter admittitur ita vox, non sine religione potest fieri et spiritalis disciplinæ. Panem enim peti mandat, quod, solum fidelibus necessarium est : *Cæleræ enim nationes requirunt* (*Matth.* VI, 32). Ita et exemplis inculcat, et parabolis retractat, cum dicit : *Numquid panem filiis pater aufert, et canibus tradit* (*Matth.* XV, 26) ? Item : *Numquid filio panem poscenti lapidem tradit* (*Matth.* VII, 9) ? Ostendit enim quid a patre filii exspectent. Sed et nocturnus ille pulsator panem poscebat (TERTULL., *de Orat.*).

[4] *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Da æterna, da temporalia. Promisisti regnum, noli negare subsidium. Dabis apud te sempiter-

Digitized by Google

tendre, par le pain que nous demandons dans la quatrième demande de l'Oraison dominicale, le pain de l'âme et tout à la fois le pain du corps. Que nous y demandions le pain de l'âme, c'est ce que personne ne conteste, et ce qu'il est inutile par conséquent de démontrer. Mais parce que l'opinion précédente nie qu'on y demande le pain du corps, et que nous avons seulement réfuté l'argument de cette négation, faisons voir en peu de mots que ce pain y est aussi demandé. On ne peut nier que l'Église, s'appuyant sur l'Écriture, demande dans ses prières publiques des choses temporelles. Pour ne parler que du canon de la Messe, qui est sa prière la plus ancienne et la plus solennelle, elle y dit qu'elle offre le saint sacrifice pour l'espérance du salut et pour la conservation ; elle y demande à Dieu, la paix temporelle par ces paroles : Nous vous prions de nous faire jouir de votre paix pendant nos jours ; » elle y souhaite que la communion du corps de Jésus-Christ serve à ceux qui l'ont prise « pour la conservation de leur corps. » Or, ces prières, d'une part, ne seraient pas permises ni légitimes, si elles n'étaient renfermées dans l'Oraison dominicale, puisque selon la doctrine des Pères il n'est pas permis de demander autre chose que ce qui est contenu dans cette divine Oraison ; et d'autre part, si elles y sont renfermées, ce ne peut être que dans la quatrième demande. Mais si la quatrième demande comprend toutes les choses temporelles qu'on peut demander, elle comprend donc aussi le pain du corps, qui est de toutes les choses temporelles la plus essentielle.

Ainsi donc, pour comprendre dans toute son étendue le sens de la quatrième demande de l'Oraison dominicale, il faut considérer que l'homme, ne se suffisant pas à lui-même ni selon l'âme ni selon le corps, a besoin pour l'un

num ornamentum, da in terra temporale alimentum. Duobus autem modis intelligenda est ista petitio de pane quotidiano sive pro necessitate carnalis victus, sive etiam pro necessitate spiritualis alimonia (S. Aug. serm. LVII, al. *de Div.* 9).

Digitized by Google

et pour l'autre d'un secours et d'un soutien continuels, qu'il ne peut attendre que de Dieu, et c'est ce secours et ce soutien que nous lui demandons quand nous disons : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour* [1].

Mais parce que l'âme est plus excellente que le corps, les secours dont elle a besoin doivent donc être demandés avant ceux dont le corps a besoin. Bien plus, l'on ne doit demander ces derniers qu'en vue de rendre le corps capable de servir l'âme pour qu'elle rende à Dieu ce qu'elle lui doit, comme nous l'avons expliqué en parlant de la prière en général.

Toutefois, comme la nature commence toujours par ce qu'il y a de moins parfait, et que Dieu lui-même ne nous

[1] Sciendum igitur est in divinis litteris hoc panis nomine multa quidem significari, sed illa duo præcipue : primum quidquid in victu cæterisque rebus, ad corpus vitamque tuendam adhibemus; deinde quidquid nobis ad spiritus et animæ vitam ac salutem Dei munere tributum est.

Petimus autem hoc loco hujus, quam in terris agimus, vitæ subsidia, sanctorum patrum ita sententium auctoritate. Quamobrem minime sunt audiendi qui dicunt non licere christianis hominibus a Deo petere terrena hujus vitæ bona : nam huic adversantur errori, præter consentientem Patrum sententiam, exempla permulta tum veteris, tum novi Testamenti. Jacob enim vovens sic orabat : *Si fuerit Dominus mecum et custodierit me in via per quam ego ambulo, et dederit mihi panem ad vescendum et vestimentum ad induendum, reversusque fuero prospere ad domum patris mei : erit mihi Dominus in Deum, et lapis iste quem erexi in titulum, vocabitur domus Dei cunctorumque quæ dederis mihi, decimas offeram tibi* (*Gen.* 28-20). Salomon etiam certum petebat hujus vitæ subsidium cum illud precabatur : *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi : tribue tantum victui meo necessaria* (*Prov.* 30-8). Quid, quod Salvator humani generis illa jubet petere, quæ nemo negare audeat ad corporis usum pertinere? *Orate*, inquit, *ut non fiat fuga vestra in hieme vel sabbato* (*Matth.* XXIV, 20). Quid dicemus de sancto Jacobo cujus illa sunt? *Tristatur aliquis vestrum? oret ; æquo animo est? psallit* (*Jac.* V, 13). Quid de Apostolo? qui sic cum Romanis agebat : *Obsecro vos, fratres, per Dominum nostrum Jesum Christum et per charitatem sancti Spiritus, ut adjuvetis me in orationibus vestris pro me ad Deum, ut liberer ad infidelibus qui sunt in Judæa* (*Rom.* XV, 30). Quare, cum et divinitus concessum sit fidelibus ut petant hæc subsidia rerum humanarum et perfecta hæc a Christo Domino tradita sit orandi formula, ne illud quidem dubium relinquitur, unam ex septem hanc esse petitionem (CATECH. CONC. TRIDENT. cap. XLIII, § 2).

Digitized by Google

donne la vie spirituelle qu'après nous avoir donné la vie animale, suivant ce que dit saint Paul : *Primum quod animale, deinde quod spirituale* [1], il est à propos que nous parlions d'abord du pain du corps, et ensuite du pain de l'âme, laquelle ne pourrait agir sans les organes du corps, dont le pain matériel est le soutien. C'est ce que nous allons faire en traitant séparément, pour plus de clarté, de l'un et de l'autre, en deux articles.

ARTICLE PREMIER.

DU PAIN MATÉRIEL.

D. — Que faut-il entendre ici par ce mot, *pain?*

R. — Il faut entendre tout ce qui est nécessaire à la vie.

4. Expl. — Le mot *pain*, dans l'Écriture, désigne non-seulement le pain que l'on mange, mais encore les autres aliments que nous prenons pour nous nourrir. Il est dit du prophète Élisée qu'il commanda au roi d'Israël de donner du pain aux soldats de Syrie, et que le roi, obéissant à l'ordre du prophète, leur fit servir diverses sortes de mets avec grand appareil [2]. De même quand l'évangéliste rapporte que Jésus-Christ entre dans la maison d'un des principaux pharisiens pour y manger du pain un jour de sabbat [3], il est bien clair que, par ce pain, l'on doit entendre tout ce qui appartient à la réfection, soit viande, ou boisson, ou autre chose semblable.

Par le mot *pain,* il faut même entendre, dit saint Augustin, tout ce qui est nécessaire à notre entretien, comme le vêtement, le logement, l'ameublement, les remèdes quand nous sommes malades et autres choses également nécessaires à la conservation de la vie [4], comme les a marqués en abrégé le Saint-Esprit lorsqu'il a dit qu'il *faut*

[1] I Cor. xv, 46. — [2] IV Reg. vi, 22 et 23. — [3] Luc. xiv, 1.

[4] Quando rogamus panem quotidianum, quidquid nobis propter carnem nostram necessarium est rogamus (S. Aug. *Hom.* xlii, cap. 2).

Digitized by Google

quatre choses à l'homme pour soutenir sa vie, du pain, de l'eau, le vêtement et le couvert [1].

Enfin, il faut entendre encore, suivant un vieil auteur [2], la fécondité de la terre, la vertu des éléments, l'influence favorable du ciel et des autres créatures, parce que toutes ces choses concourent à la production des objets qui nous sont nécessaires pour la conservation de notre vie.

D. — Pourquoi Notre-Seigneur s'est-il servi de cette expression ?

D. — C'est pour nous apprendre à ne pas désirer ni demander le superflu, mais seulement le nécessaire.

5. Expl. — Le pain, dans le sens qui vient d'être expliqué dans la question précédente, est nécessaire à la vie, et voilà pourquoi Jésus-Christ nous le fait demander ; mais il suffit à tous nos besoins, et voilà pourquoi encore Jésus-Christ ne nous fait demander que cela. Si nous demandons plus, nous cessons de prier comme Jésus-Christ nous a enseigné à le faire ; et Dieu, qui s'est engagé à nous donner seulement le pain, peut ne pas nous exaucer ; ou bien, s'il nous a donné davantage, il peut nous le retirer sans injustice. « Nous ne disons pas à Dieu, dit très-bien saint Grégoire de Nysse : Accordez-nous les richesses, les plaisirs de l'opulence, des habits de pourpre, de l'or et des pierreries, des commandements d'armées et de province, de nombreux troupeaux d'hommes ou de bêtes asservis à notre luxe, les talents qui font l'orateur, les récompenses que les hommes décernent au mérite ; tout cela ne fait que détourner l'âme de ce qui doit faire son premier besoin ; nous lui demandons du *pain*. Dans ce seul mot, quelle profonde philosophie ! Cessez, ô mortels, de vous répandre en vaines et frivoles sollicitudes ; cessez d'aggraver les laborieux embarras qui vous pressent. Ce que demande la nature se réduit à bien peu de chose.

[1] Eccle., xxix, 28.

[2] Marchant, *Hortus Pastor*, lib. ii, tr. 3, lect 7, pr. 4.

Digitized by Google

Ce que vous devez à votre chair, c'est de la soutenir par quelque aliment, toujours facile à lui procurer, si l'on n'envisage que le nécessaire. A quoi bon multiplier des tributs qui retombent sur vous? A quoi bon vous lier et vous enchaîner vous-mêmes par tant de liens à la découverte de l'argent, à la fouille de l'or, à la piste d'un métal brillant ? Et pourquoi ? Pour servir aux fantaisies d'un exacteur sans relâche, d'un ventre qui n'a jamais assez de jouissances ? Vous lui devez du pain, pour suppléer à ce qui ne lui est pas fourni par le corps; et vous allez affronter les mers et les tempêtes, pour lui apporter quelques mets dont la saveur ne va pas plus loin que le palais [1]. »

En nous faisant demander du *pain*, Notre-Seigneur nous apprend donc à quoi se réduit la véritable tempérance chrétienne, savoir, à se contenter du nécessaire et ne désirer rien de superflu. Cette règle nous est encore proposée en divers autres endroits de l'ancien et du nouveau Testament : *Ne me donnez ni la richesse, ni la pauvreté, Seigneur*, disait Salomon, *mais donnez-moi ce qui est nécessaire à ma subsistance* [2]. L'Apôtre saint Paul, écrivant à son disciple Timothée, lui prescrit ce qu'il doit enseigner aux fidèles touchant la vie corporelle : *Si nous avons de quoi vivre et de quoi couvrir notre nudité*, dit-il, *soyons contents* [3] et ne désirons rien davantage. Ailleurs le même Apôtre exhorte lui-même les chrétiens *à fuir l'avarice et à se contenter des choses présentes* [4] que Dieu nous donne ; ce qui a fait dire à saint Jérôme que « le vivre et le vêtement sont les richesses des chrétiens [5]. »

[1] Tract *de Orat.*— [2] Ps. xxx, 8 et 9. — [3] I Tim. vi, 8.— [4] Hebr. xiii, 5.

[5] Epist. *ad Paul.* — Potest vero et sic intelligi, ut qui sæculo renuntiavimus, et divitias ejus et pompas fide gratiæ spiritalis abjecimus, cibum nobis tantum petamus et victum quando instruat Dominus et dicat : *Qui non renuntiat omnibus quæ sunt ejus, non potest meus discipulus esse.* Qui autem Christi cœpit esse discipulus, secundum magistri sui vocem renuntians omnibus (*Luc.* xiv, 33), diurnum debet cibum petere, nec in longum desideria petitionis extendere; ipso iterum Domino præscribente et dicente (*Matth.*, vi, 34): *Nolite in crastinum cogitare, crastinus enim*

Digitized by Google

6. Ainsi l'Oraison dominicale n'accorde rien pour le luxe, rien pour les délices, rien même pour le superflu. Ces choses, dont jouissait l'homme innocent, ne nous sont plus dues, à nous qui sommes des pécheurs et des créatures révoltées. *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front* [1], a dit Dieu à Adam après son péché. Le pain, le nécessaire, voilà donc tout ce que l'homme peut aujourd'hui demander, tout ce qu'il peut espérer; si Dieu lui donne plus, c'est sans le lui devoir. Mais « on ne tient pas compte, dit Monseigneur Pichenot, de la chute et de la dégradation de l'homme sur la terre, et alors on ne comprend plus rien à la marche de la Providence, on se scandalise de la répartition inégale et si injuste en apparence des biens et des maux. Pourquoi celui-ci a-t-il trop et cet autre pas assez? Ils ne peuvent pas le comprendre. On a dit à ces hommes : Votre nature est intègre. Vous n'êtes pas tombés. Entrez en discussion avec Dieu, demandez-lui compte de sa conduite et faites-vous justice à vous-mêmes, s'il refuse d'intervenir. Et on n'a pas vu qu'on partait d'un mauvais principe. Nous sommes justement deshérités et condamnés, par le péché de notre premier père, dont nous ne sommes tous que le prolongement et la continuation ici-bas. Dieu ne vous doit plus rien, pas même la vie, et s'il juge à propos de vous la donner, il ne vous doit que ce qui est strictement nécessaire pour l'entretenir et c'est ce qu'il ne refuse ordinairement à personne. On ne meurt de faim que par sa faute, le ciel ne doit pas tout faire. Cependant, il faut le dire, la bonté de Dieu est si grande, qu'il nous traite encore mieux qu'il nous l'a promis lui-même. Au pain de tribulation et à l'eau d'angoisse, il ajoute souvent de précieux dons; ac-

dies ipse cogitabit sibi. Sufficit diei malitia sua : merito ergo Christi discipulus victum sibi in diem postulat, qui de crastino cogitare prohibetur: quia et contrarium sibi sit et repugnans, ut quæramus in sæculo diu vivere, qui petimus regnum Dei velociter advenire.

[1] Gen. III, 19.

Digitized by Google

coutumés à ses faveurs, nous croyons y avoir droit, et quand elles viennent à nous manquer, le murmure germe dans notre cœur, monte à nos lèvres et s'exhale avec amertume, comme si nous étions innocents, comme si Dieu manquait à sa parole, comme si le forçat à qui, dans un jour de fête, on abandonne quelques douceurs, était autorisé à se plaindre que son régime ne soit pas et dès lors complétement changé. Qu'il reçoive avec reconnaissance, direz-vous ce qu'on lui donne de bon cœur, ce qu'on ne lui doit pas, mais qu'il en supporte la privation sans murmure. Enfants gâtés de la Providence, je vous prends par vos paroles, vous tournez contre Dieu ses bienfaits et vous seriez capables de le forcer à se repentir de ses dons, si vous partiez de là pour l'accuser. *Panem*, du pain, voilà tout ce qu'il nous faut, rigoureusement parlant, voilà plus que nous ne méritons [1]. »

7. Ordinairement d'ailleurs c'est par miséricorde que Dieu ne nous donne pas l'abondance, car elle nous est funeste. Une seule fois le Sauveur a ouvert sous nos yeux l'abîme de l'enfer, et ce fut pour nous y montrer un homme qui faisait tous les jours ici-bas de grands festins : *Epulabatur quotidie splendide* [2]. L'abondance engendre en effet toute sorte de maux spirituels. C'est elle qui est la mère de la gourmandise, de la paresse, de la luxure et d'une foule d'autres vices, auxquels échappe aisément celui qui n'a que le nécessaire. Aussi les saints, même ceux auxquels Dieu avait donné l'abondance pour les éprouver, ont-ils tous vécu avec une grande sobriété en toute chose, n'usant de ce qu'ils possédaient que selon leurs besoins, et distribuant le surplus à ceux qui manquaient du nécessaire.

Pour bien dire cette prière : *Donez-nous notre pain*, voilà donc la conduite qu'il faut tenir : si l'on est pauvre et qu'on n'ait que le nécessaire, il faut s'en contenter et

[1] *Le Pater*, instr. 39. — [2] Luc. XVI, 19.

Digitized by Google

surtout ne pas murmurer ; et si l'on est riche, on doit demander à Dieu de ne pas tomber dans l'indigence, mais ne pas s'attacher à ce que l'on possède ni en user immodérément. Qu'il y a peu de chrétiens qui suivent ces règles ! Les pauvres se lamentent et sont jaloux des riches; les riches sont rapaces, insatiables, et veulent toujours avoir davantage. C'est donc bien rarement que l'on dit à Dieu avec sincérité et humilité : *Donnez-nous notre pain.*

D. — Pourquoi Notre-Seigneur nous fait-il dire : *Notre pain*, et non pas : *Mon pain?*

R. — C'est principalement pour nous faire souvenir que nous ne devons user que du pain qui nous appartient, et que même ce pain ne nous a pas été donné pour notre seul usage, mais pour en assister notre prochain suivant nos moyens.

8. Expl. — 1° Nous demandons à Dieu qu'il nous donne *notre pain*, c'est-à-dire celui que nous avons acquis légitimement par notre travail avec sa grâce, ou que nous possédons par héritage ou de toute autre manière légitime quelconque ; et non pas un pain qui ne nous viendrait que de l'injustice, de la fraude ou du vol. C'est dans ce sens que saint Grégoire de Nysse entend ces mots : *Notre pain.* « Dites à celui qui fait sortir le pain du sein de la terre, nous dit-il, dites à celui qui donne aux corbeaux leur nourriture, qui donne à toute chair sa subsistance, qui ouvre sa main, et tout ce qui respire est comblé de sa bienfaisance ; dites-lui : Donnez-moi du pain, et qu'il soit le prix de mon travail légitime. Je dis légitime, car puisque Dieu est le principe de la justice, ce n'est pas de ses mains qu'on reçoit le pain que l'on doit à des moyens injustes. Il vous a exaucé, quand le bien dont vous jouissez n'est point acquis par la fraude et l'usurpation ; s'il n'a pas fait couler des pleurs, et si votre opu-

Digitized by Google

lence n'a point fait de malheureux [1]. » Un autre ancien auteur dit de même : « Dieu donne du pain à celui qui le mange, s'il l'a justement acquis ; mais si on l'acquiert par le péché, ce n'est pas Dieu qui le donne, mais le démon [2]. » Et encore : « Celui qui mange le pain qu'il a justement acquis, peut dire qu'il mange le pain qui lui appartient ; mais celui qui l'a acquis par des moyens injustes, ne mange pas son pain, mais celui d'autrui [3]. »

Bien loin que nous puissions demander à Dieu un pain qui ne soit pas à nous, comme s'il lui était possible d'approuver nos injustices, le Seigneur nous défend hautement *de faire violence au pauvre et d'opprimer dans le jugement celui qui n'a rien*, menaçant de *se rendre lui-même le défenseur de sa cause et de percer ceux qui auront percé son âme* [4]. Ailleurs il dit encore : *Ne touchez point aux bornes des petits et n'entrez point dans le champ des orphelins, car celui qui est leur proche est puissant, et il se rendra lui-même contre vous le défenseur de leur cause* [5]. C'est ce que Job se rendait le témoignage de n'avoir jamais fait, lorsqu'il disait : *Que Dieu me retranche ma part d'héritage si j'ai levé la main sur le pupille, lors même que je me voyais le plus fort dans l'assemblée des juges* [6]. L'Écriture, qui appelle le gain injuste un pain de mensonge, ajoute qu'il est doux lorsqu'on le réalise, parce qu'il ne coûte pas de peine ; mais qu'ensuite il devient amer, à cause des remords qu'il donne, et qu'il semble qu'en le mangeant ce soit du sable ou du gravier que l'on mâche : *Panis mendacii homini suavis est, sed postea implebitur os ejus calculo* [7]. Au contraire, ce que l'on gagne par un travail honnête est accompagné d'une grande joie et d'un grand contentement, comme David en fait la remarque lorsqu'il dit : *Vous mangerez le travail de*

[1] Tract. *de Orat.* — [2] Auct. *Oper. imperf.* ap. S. Chrysost. Hom. XIX *in Matt.* — [3] *Ibid.* — [4] Prov. XXII, 22 et 23. — [5] Prov. XXIII, 10 et 11. — [6] Job. XXXI, 21. — [7] Prov. XX, 17

Digitized by Google

vos mains et vous en serez heureux, vous goûterez du contentement [1]. Ayons donc un égal soin à éviter de pourvoir à nos besoins par des injustices, et à y pourvoir par un travail honnête. C'est ce travail que Dieu a promis de faire fructifier dans sa bonté, quand il a dit par la bouche de Moïse : *Le Seigneur enverra sa bénédiction sur vos celliers et sur tous les ouvrages de vos mains, et il vous bénira vous-mêmes* [2].

9. 2° En nous faisant dire : *Notre pain*, le divin Sauveur n'a pas voulu nous rappeler seulement que nous ne pouvons demander à Dieu que le pain légitimement acquis ; il a voulu nous rappeler encore que ce pain ne nous est pas donné pour notre usage exclusif, mais pour que nous y fassions participer les autres autant que nous le pouvons et qu'ils en ont besoin. Cette formule : *Notre pain*, est une conséquence de cette invocation : *Notre Père*. Si nous avons le même Père, nous sommes tous frères, et il est impossible que parmi des frères, ceux qui sont dans l'abondance ne soient pas tenus d'assister ceux qui sont dans la détresse. Oui, ils y sont tenus. Il n'est pas vrai, comme l'égoïsme et l'avarice voudraient se le persuader, que l'assistance du prochain besoigneux soit seulement de conseil ; elle est véritablement de précepte. C'est ce qu'affirme et démontre saint Grégoire de Nazianze, l'un des plus illustres évêques de l'Orient, que saint Basile appelle « une bouche de Jésus-Christ : » « Croyez-vous, dit ce grand prélat, que l'aumône soit de dévotion seulement, et non de nécessité ? de conseil et non de précepte ? Certes, je désirerais bien que cela fût, et je serai disposé à le croire comme vous. Mais je suis effrayé par cette expulsion des boucs à la gauche, et par les reproches que leur fera Jésus-Christ, non de ce qu'ils auront commis des vols, des sacriléges, des adultères, et autres crimes semblables, mais de ce qu'ils ne l'auront pas assisté lui-même en la personne des pauvres [3]. » Il

[1] Ps. CXXVII, 2. — [2] Deut. XXVIII, 8. — [3] Orat. XXVI, *de Amor. pau.*

Digitized by Google

suffira en effet de n'avoir pas assisté les nécessiteux pour être condamné au jugement dernier; or c'est ce qui n'aurait pas lieu si l'assistance des pauvres était de conseil seulement et non d'obligation.

10. Pour mieux nous éclairer encore sur ce point, écoutons saint Augustin nous dévoilant le mystère du plan divin sur les riches et sur les pauvres. «JÉSUS-CHRIST, nous dit cet illustre docteur, a voulu être pauvre, mais pour l'amour de nous. Tous les pauvres que vous voyez, Dieu pourrait les nourrir comme il nourrissait Élie par un corbeau. Et quand il retira le corbeau pour le faire nourrir par une pauvre veuve, ce n'est pas à Élie qu'il faisait cette grâce, mais à la veuve. Lors donc que Dieu fait des pauvres, ne voulant pas qu'ils aient des richesses, il le fait pour éprouver les riches. Car il est écrit que le pauvre et le riche se sont rencontrés. Où se sont-ils rencontrés ? en cette vie. L'un est né, l'autre est né pareillement. Ils se sont trouvés, ils se sont rencontrés. Qui est-ce qui les a faits tous deux ? Le Seigneur. Il a fait le riche pour aider le pauvre, il a fait le pauvre pour éprouver le riche. Que chacun fasse selon ses forces. Non que nous entendions que le riche se réduise à l'extrémité. Mais il doit se donner seulement ce qu'il lui est nécessaire, et donner aux pauvres ce qu'il a de trop. Ses biens superflus sont nécessaires aux pauvres. Ainsi, comme dit l'Apôtre, l'égalité sera gardée [1]. »

L'obligation pour les riches d'assister les pauvres en leur distribuant leur superflu est si grande, que les Pères les considèrent comme des voleurs lorsqu'ils ne le font pas : « C'est un vol et une rapine, dit ouvertement saint Jean Chrysostome, que de ne pas faire part de ses biens aux pauvres. Ce que je vous dis paraît étrange; cependant ne vous en étonnez pas. Je vais vous produire le témoignage des divines Écritures, qui disent nettement, que non-seulement ravir le bien d'autrui, mais encore ne

[1] Hom. XIII

Digitized by Google

pas distribuer aux autres le sien propre, est un larcin, une fraude, un dépouillement. Dieu, accusant les Juifs par le prophète Malachie leur dit : *La terre a produit son revenu, et vous n'avez pas payé les dîmes, mais vous retenez dans vos maisons le bien du pauvre que vous avez volé.* Remarquez la manière dont il parle : Parce que vous n'avez pas fait les oblations ordonnées, vous avez volé le bien des pauvres. Ce qu'il dit en parlant aux riches pour leur faire entendre que c'est le bien des pauvres qu'ils possèdent, encore que ces biens leur soient arrivés par la succession de leurs pères, et qu'ils les aient amassés par des moyens légitimes. Et ailleurs encore : *Ne dépouillez point*, dit-il, *la vie du pauvre.* Or, il est certain que celui qui dépouille prend le bien d'autrui. Car emporter ce qui appartient à un autre c'est le dépouiller. D'où nous apprenons, que si nous manquons à faire l'aumône, nous serons châtiés du même supplice qui est préparé aux voleurs qui auraient dépouillé les pauvres. Nos richesses, de quelque part qu'elles nous soient arrivées, sont des biens du Maître que nous servons. Dieu nous les fait posséder plus abondamment, non pour les dissiper en voluptés infâmes, en ivrognerie, en gourmandise, en habits somptueux et en mollesse, mais pour le distribuer aux pauvres. Et de même qu'un trésorier qui reçoit les deniers du roi, s'il néglige de les distribuer selon l'ordre qui lui a été donné, et les emploie à ses propres délices, mérite d'être châtié et de perdre sa charge ; de même un homme riche doit se considérer comme le trésorier et le receveur des biens de Dieu, qui lui ordonne de les distribuer aux pauvres. C'est pourquoi, s'il en prend pour soi plus que sa propre nécessité ne l'exige, qu'il sache qu'il en sera sévèrement puni. Car ce qu'il possède ne lui appartient pas, mais à ses co-serviteurs qui sont dans l'indigence. Épargnons donc le bien d'autrui, afin qu'il devienne nôtre. Comment l'épargnerons-nous ? Si au lieu d'en faire des dépenses folles et superflues, nous les mettons entre

Digitized by Google

les mains des pauvres. Car tout riches que vous êtes, si vous prenez de vos richesses au-delà de votre nécessité, vous en rendrez compte comme d'un argent que l'on a mis entre vos mains. C'est ce qui se pratique dans les maisons des grands : ils ont des intendants auxquels ils confient leurs revenus, lesquels ont soin de les bien ménager et n'en abusent pas, mais les emploient suivant les ordres de leurs maîtres. Faites de même des richesses que Dieu vous a données plus qu'au reste des hommes; ne vous les appropriez pas, mais partagez-les entre ceux qui en ont besoin, et vous serez un sage et fidèle dispensateur [1]. »

— Mais, dira-t-on, les riches ne sont-ils pas les maîtres de leurs biens? — Oui, quant à la propriété, répond saint Thomas ; mais quant à l'usage, ces biens ne sont pas à eux seuls, mais encore à tous ceux qui ont besoin d'en être sustentés. C'est à quoi, ajoute saint Thomas, les riches doivent employer ce qu'ils ont de superflu, après avoir pris ce qui est nécessaire tant pour eux que pour ceux dont ils doivent prendre soin, c'est-à-dire leurs enfants et leurs domestiques [2].

Telle est donc la seconde vérité que Jésus-Christ a voulu nous rappeler en nous faisant dire : *Notre pain*, et non : *Mon pain*, savoir, que les biens qui nous sont donnés par Dieu ne nous sont pas donnés pour nous seuls, lorsqu'ils dépassent nos besoins, mais afin que nous les distribuions à ceux qui en manquent et qu'ainsi nous accomplissions les vues de Dieu dans leur inégale répartition entre les hommes.

11. Mais notre catéchisme, en disant que Notre-Seigneur a voulu nous rappeler principalement ces deux vérités, nous laisse à entendre qu'il nous en rappelle d'autres encore.

En effet, d'après les Pères, nous disons à Dieu qu'il nous donne *notre pain*, parce que ce pain nous est nécessaire

[1] Hom. II. *de Lazar.* — [2] *Sum. théol.* 2, 2. q. XXXII, a. 5.

Digitized by Google

pour la conservation de notre vie, et que Dieu en nous créant s'est en quelque sorte obligé à nous le donner. Les paroles suivantes du roi David peuvent s'appliquer à cette vérité : *Toutes les créatures vivantes*, dit-il au Seigneur, *attendent que vous leur donniez la nourriture au temps convenable. Vous la leur donnez, et elles la recueillent : vous ouvrez votre main, et elles sont remplies de vos bienfaits* [1]. *Oui*, dit-il encore ailleurs, *toutes les créatures ont les yeux tournés vers vous, Seigneur, et c'est vous qui leur donnez la nourriture dans le temps opportun* [2].

En demandant *notre pain*, nous demandons, non le pain des animaux, qui nous laisserait mourir de faim, mais le pain qui nous est propre, le pain que Dieu a fait pour nous en l'adaptant à notre constitution et à nos besoins.

Suivant sainte Thérèse, dans ses *Méditations sur le Pater*, ces mots, *notre pain*, indiquent que nous le demandons non comme un pain étranger, mais comme le nôtre, parce que Dieu étant notre Père et nous ses enfants, les biens de notre Père sont les nôtres.

Enfin, en disant *notre pain*, de pieux auteurs pensen que nous ne demandons pas seulement à Dieu la permission d'user de ce que nous avons acquis au prix de nos sueurs et que pour cela nous appelons *nôtre*, mais encore la grâce d'en jouir avec sagesse et prudence.

D. — Pourquoi Notre-Seigneur nous fait-il ajouter ces mots : *de chaque jour?*

R. — C'est pour nous rappeler la fragilité de notre vie et exciter notre reconnaissance envers Dieu.

12. Expl. — On dit tantôt et indifféremment, *notre pain quotidien*, et tantôt, *notre pain de chaque jour*. Ces deux manières de parler ont le même sens, qui est trop clair pour que nous nous arrêtions à l'expliquer. Mais ce qu'il faut expliquer, ce sont les vérités que rappellent ces paroles.

[1] Ps. CIII, 28. — [2] Ps. CXLIV, 15.

Digitized by Google

La première, d'après notre catéchisme, est la fragilité de notre vie ici-bas, qu'il faut réparer chaque jour par une nouvelle nourriture, parce que chaque jour elle s'en va et s'use. En effet, si nous ne mourions pas chaque jour, comme le disait saint Paul, *quotidie morior* [1], nous n'aurions pas besoin de demander chaque jour à Dieu un aliment réparateur, *panem quotidianum*. Or, la demande de cet aliment vous rappelle nécessairement la continuelle défaillance de la nature, qu'elle est destinée à soutenir et à réparer.

Ce souvenir est particulièrement propre à nous humilier. Car si nous sommes obligés de manger chaque jour et plusieurs fois par jour pour entretenir notre vie, cette vie n'est donc en quelque sorte que vie d'emprunt, comme le feu qu'on alimente avec du bois qui ne nous appartient pas est un feu d'emprunt. Et à qui empruntons-nous des atomes de vie pour remplacer ceux que nous perdons à tout moment ? Nous les empruntons à des créatures placées au-dessous de nous, aux animaux de nos étables, aux fruits de nos vergers, à l'herbe des champs, à l'eau des fontaines. Ainsi nos maîtres sont ces créatures inférieures; nous dépendons d'elles ; nous n'avons de vie que par elles ; sans elles, nous mourons ; qu'un seul jour elles nous manquent, nous voilà abattus, défaillants ; qu'elles nous manquent plusieurs jours, notre vie s'éteint comme une lampe sans huile. Telle est la première vérité que Notre Seigneur a voulu nous remettre devant les yeux en nous faisant dire à Dieu : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain « de chaque jour »*, sans lequel nous ne pouvons vivre un seul instant.

13. La seconde vérité, c'est que nous devons avoir pour Dieu une reconnaissance qui ne se ralentisse jamais. Car si les créatures concourent à l'entretien de notre vie, c'est parce que Dieu l'a ainsi réglé, et qu'il les a faites pour notre usage. Mais pourquoi Dieu a-t-il voulu rendre

[1] 1 Cor. xv, 31.

Digitized by Google

notre existence dépendante des créatures, puisqu'il aurait pu mettre en nous de la vie pour quatre-vingts ou cent ans, comme il en a mis dans les anges pour toute l'éternité ? Dieu nous a donné une existence précaire et dépendante à tout moment de créatures inférieures, en premier lieu, pour nous préserver de l'orgueil ; car c'est peut-être précisément parce que les anges ont une existence indépendante qu'ils se sont perdus En second lieu, c'est parce que Dieu, dont les délices sont d'être avec les enfants des hommes, a voulu avoir, par tendresse, à s'occuper sans cesse de nous. Tous les jours, en effet, il nous apprête notre nourriture, soit en envoyant la pluie pour faire germer le grain que nous mettons en terre, soit en envoyant des froids pour détruire les insectes qui le mangeraient en herbe, soit en rapprochant de nous son soleil pour faire mûrir nos moissons. Il n'y a pas de jour qu'il ne s'occupe de nous, pas d'instant que sa sollicitude à notre égard se ralentisse. Or, quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas pour des bienfaits si nombreux et si constants et accordés avec tant d'amour !

14. Cependant, qu'ils sont peu nombreux les chrétiens qui, en demandant à Dieu le pain qu'il nous apprête chaque jour, *quotidianum*, ont pour lui la reconnaissance qui chaque jour lui est due ! Bien loin de lui témoigner une juste reconnaissance, le trop grand nombre ne répond-il pas à ses bienfaits uniquement par des offenses ? Écoutez comment un célèbre prédicateur déplore, dans un langage pieux et naïf, cette générale ingratitude : « Lorsque vous pensez le moins à lui, disait-il à ses auditeurs, lorsque vous êtes tous occupés à lui déplaire, il pense à vous, il agit pour vous et vous destine le travail et les sueurs de ses créatures. Voyez, de grâce, la noblesse et la suavité de ce cœur vraiment royal et divin. Pendant que vous le mettez en oubli et même que vous l'offensez, il fait tomber sur vos collines les rosées du ciel et il sait très-bien que cette eau, changée en vin, doit étancher

Digitized by Google

votre soif, ranimer vos forces et réjouir votre cœur. Il forme les fruits sur vos arbres et les légumes dans vos jardins, il fait lui-même les apprêts de votre table et vous dit, non de parole, mais d'effet : Vous me désobligez au dernier point, vous commettez le péché qui me déplaît infiniment ; tenez, pour toute vengeance voilà des fleurs parfumées, voilà des fruits délicieux que je vous présente *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* N'est-ce pas être bien doux que de vous prodiguer tant de douceurs au lieu de tant d'amertumes que vous lui présentez chaque jour? Il y a dix, douze, quinze ans, que vous faites ce métier, le bon Dieu et vous; il y a quinze ans que vous faites du pire que vous pouvez et qu'il vous fait du mieux qu'il peut; il y a quinze ans que vous ne cessez de l'offenser, et lui il ne cesse de vous combler de biens. Quelle admirable bonté ! Quelle noire ingratitude ! Et cela, tous les jours ! *Quotidianum* [1] ! »

Or c'est pour combattre cette ingratitude révoltante et tout à fait déplorable, en nous rappelant l'incessante bonté de Dieu, et pour nous préserver de l'orgueil en nous inspirant des sentiments d'humilité, que Jésus-Christ, nous fait dire à Dieu : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain « de chaque jour.* » Si nous récitions cette prière avec attention et sincérité, elle nous serait d'un puissant secours pour amender notre vie.

D. — Que nous rappelle ce mot : *Donnez?*

R. — Il nous rappelle que tout vient de Dieu, que nous ne méritons rien, mais que cependant nous devons nous adresser à Dieu avec confiance.

15. Expl. — 1° Ce mot, *donnez*, nous rappelle que tout vient de Dieu, qu'il est le maître de tout, et que c'est à lui qu'il faut s'adresser pour obtenir quelque chose. A la vérité, il ne donne ordinairement que par le moyen des causes secondes, par le blé du pain, par la source de l'eau,

[1] P. Lejeune, *serm.*

Digitized by Google

par l'arbre des fruits, par le chanvre du linge, par la toison des animaux des vêtements ; mais ce n'est pas moins lui qui donne, puisque c'est lui qui fait le blé, la source, l'arbre, le chanvre, les animaux. Celui-là donc est vraiment un insensé, qui croit ne devoir qu'à son travail, à son industrie, à son intelligence, tout ce qu'il possède. Le laboureur qui sème ne peut récolter que s'il pleut ; qu'il fasse donc une goutte d'eau. Non, de nous-mêmes nous n'avons rien, mais tout nous vient de Dieu. Nous pouvons seulement user de ce que Dieu nous donne, dans le but pour lequel il nous le donne et non dans un autre ; ainsi nous ne pouvons pas bâtir une maison avec de l'eau, ni nous chauffer avec des pierres. Nous le répétons, tout vient de Dieu, c'est lui qui nous donne tout suivant nos besoins. Voilà ce qu'en premier lieu nous rappelle ce mot : *Donnez*. N'oublions pas cette importante instruction, de laquelle nous devons apprendre à faire remonter toutes nos demandes à Dieu [1]. — Mais les riches, dira-t-

[1] Fiduciam ergo in illo pone, non in rebus humanis fallacibus. Noli spem ponere in amicis aut consanguineis, qui ubi te egentem conspiciunt despiciunt. Noli fidere fortunæ, inconstans ipsa est, et cito volvitur, in rota stat, et versatilis est. Noli fidere in principibus, quorum voluntas et favor nimis mutabilis est. Noli in filiis, quia et ipsi aliquando patris mortem optant, ut hæreditate fruantur. Noli in opibus tuis, quia facient sibi alas, et avolabunt. Noli in honore, quia fumus et aura fugax est. Noli in qualibet re mundi, quia in omnibus falsitas et deceptoria vanitas. Jacta ergo cogitatum et fiduciam in Domino, in ejus providentia paterna quiesce, dicens illi quotidie : « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. » Itaque licet quis possit uti labore suo, industria, arte, est per illa sibi panem et necessaria comparare, caveat tamen totam fiduciam in illis collocare, sed magis in Domino universorum provisore. Quidam sunt similes illis qui notantur a propheta dicente : *Immolabit sagenæ, et sacrificabit reti suo quia in ipsis incrassata est pars ejus et cibus ejus electus*. Videtur propheta velle indicare (ut aliqui interpretantur) quosdam eo dementiæ venisse, ut retia sua et sagenam adorarent, sive illi sacrificarent. Quasi diceret piscator reti suo et sagenæ : Ego te adoro quasi Deum meum, quia mihi cibum suppeditas, et familiam meam alis. Similes videntur illi, qui in industria sua vel arte et artis instrumentis, totam suam fiduciam ponunt, plus illis fidentes quam divina providentia, quasi tota sustentatio, cibus, et vita eorum ab illis penderet, et non a Deo. Videntur ergo illa adorare, dum nimiam in illis ponunt fiduciam, dives in divitiis, artifex in

Digitized by Google

on, qui déjà possèdent tout ce dont ils ont besoin, sont-ils aussi obligés de demander encore leur pain de chaque jour, et de dire à Dieu : *Donnez?*

Les riches doivent faire cette prière comme les pauvres, répondrons-nous, non pour obtenir ce qu'ils ont déjà en abondance, mais pour ne point perdre ce qu'ils possèdent. « Car qu'est-ce que demander ce que nous avons déjà reçu, dit saint Augustin, sinon prier Dieu qu'il nous le continue, et qu'il ne permette pas qu'il nous manque[1]? » En faisant cette prière, les riches doivent se rappeler que toute fortune est fragile. De nos jours surtout, que de catastrophes dans le commerce, l'industrie, les affaires! Que de familles puissantes réduites en un seul jour au dénuement! N'avons-nous même pas vu des monarques, précipités du trône par l'esprit de révolte, chercher dans la fuite leur salut et abandonner leurs richesses pour sauver leur vie? Que les riches donc apprennent de cette prière à ne pas s'élever au-dessus des autres hommes, puisque Dieu peut à tout moment leur ôter leurs biens pour les donner à d'autres. « Lorsque vous dites : *Donnez-nous notre pain de chaque jour*, vous faites profession d'être le pauvre mendiant de Dieu, dit saint Augustin. Mais n'en rougissez pas, car quelque riche qu'on soit des biens de la terre, on ne laisse pas d'être mendiant de Dieu. Un pauvre mendiant est à la porte du riche, et le riche même est à la porte du grand riche. Ce pauvre lui demande l'aumône, et lui la demande à Dieu. S'il n'était dans le besoin, il ne pousserait pas vers Dieu les cris de sa prière. Mais de quoi un homme riche a-t-il besoin? Je le dis hardiment, tout riche qu'il est, il a besoin du pain de chaque jour. Car

arte, piscator in reti, pictor in penicillo, rusticus in vaccis et equis suis. Nec illum considerant, a quo nobis panis victusque quotidianus de die in diem suppeditatur (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 7, pr. 1).

[1] *De Dono persever.* cap. 2.

Digitized by Google

pourquoi a-t-il tout en abondance, et d'où ses biens lui sont-ils venus, sinon de Dieu qui les lui a donnés? Et qu'aura-t-il si Dieu vient à retirer sa main? Combien de gens étaient riches lorsqu'ils se sont couchés, qui le lendemain se sont trouvés pauvres à leur réveil! Qu'il soit donc persuadé que ce qu'il a lui vient de la miséricorde de Dieu et non de sa propre puissance et de son industrie[1]. »

D'ailleurs ce n'est pas seulement pour ne point manquer de nourriture que les riches comme les pauvres doivent la demander à Dieu; mais c'est afin que cette nourriture nous soit donnée à tous de la main du Seigneur, c'est-à-dire afin que cette main paternelle communique à notre pain une vertu salutaire qui le rende utile à notre corps sans être nuisible à notre âme. C'est pour cette raison que les bons chrétiens ont coutume d'invoquer Dieu et de bénir leur nourriture avant de se mettre à table[2].

[1] Serm. XLVIII, *de Divers.*, cap. 6.

[2] Illa benedictione multa indicantur. Prius quidem, per illam profitemur, nos a Deo cibos et omnia accipere, taciteque pro eis gratias agimus: debemusque cogitare hoc esse manna nostrum, quod æque nobis ac Hebræis quotidie e cœlo ministratur. Debent oculi nostri esse sicut oculi columbarum : laudat enim sponsus sponsam dicens : *Oculi tui columbarum.* Solent columbæ ad singula grana quæ ore carpunt, oculos in altum tollere, cœlumque respicere, diceresque mansueta hæc animalia, quadam gratitudine ad cœli conditorem omniumque bonorum largitorem intuitum suum erigere. Sic et nos monemur, non solum corporis, sed et mentis oculos ad illum elevare, cujus bonis quotidie pascimur. Verum multi similes sunt non columbis, sed porcis sub quercu pascentibus, qui dum eorum pastor quercum conscendens eis glandes escamque copiosam excutit, tantum abest ut ad benefactorem respiciant qui eis cibum providet; quin potius grunnientes, et sese invicem mordentes sunt, ut sese a pabulo invicem prohibeant, aut illud præripiant. Tales sunt illi quibus cum Deus media ad sustentationem sufficientissima suppeditarit, nihilominus Deo ingrati et injusti, rapinis et litibus illos etiam quibus partem benedictionis temporalis elargiris deberent impediunt, defraudant, divexant. Secundo, per orationem, quam cibo præmittimus, significamus nos ad honorem Dei cibo velle vesci, ideoque tacite illum Deo offerimus, ut non tamquam vel pecora, vel infideles, sine ulla Dei cogitatione in cibos irruere censeamur, sed potius cogitemus prius de cibo animæ et de pane edendo in regno

Digitized by Google

16. 2° Le mot, *donnez*, nous fait souvenir que nous ne méritons rien. Le serviteur qui réclame à son maître le prix de ses peines ne lui dit pas, donnez-moi, mais il lui dit, payez-moi ; car le maître doit ce prix à son serviteur, c'est une dette qu'il a contractée envers lui. Il n'en est pas ainsi de nous à l'égard de Dieu. Bien loin que Dieu nous doive quelque chose, c'est nous qui devons à Dieu tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons ; et bien loin qu'il ait contracté envers nous aucune dette, c'est nous qui en contractons chaque jour de nouvelles et plus grandes envers lui. Dieu ne nous doit donc rien ; et voilà pourquoi JÉSUS-CHRIST ne nous fait pas lui dire, payez-nous, mais bien *donnez-nous*. Donnez-nous, car nous n'avons rien ; donnez-nous généreusement et gratuitement, car nous ne méritons ni ne pouvons mériter vos bienfaits. Alors même que nous accomplirions de grandes œuvres, et que nous nous consumerions à votre service comme c'est vous-même qui agissez en nous, c'est à vous que remonte et revient le mérite de ce que nous faisons. Aussi les saints allaient-ils quelquefois jusqu'à se reprocher la nourriture qu'ils étaient obligés de donner à leur corps, témoin saint Vincent de Paul, dont Dieu s'était

Dei. Hinc et in congregationibus religiosorum præclare ordinatum est, ut non solum cibo benedictio et oratio prævia sit, sed et sacra lectio fiat toto refectionis tempore : ut dum corpus corporali cibo pascitur, ipse animus spirituali cibo reficiatur, et cogitet de pane illo edendo in regno Dei, et respiret ad mensam illam cœlestem, considerans benedictionem illam quæ cibo promitti solet : « Mensæ cœlestis participes faciat nos Rex æternæ gloriæ. » Convenit ergo unumquemque dicere cum Job : *Antequam comedam, suspiro.* Tertio, benedictione illa petimus, ut cibus corpori et animæ sit salubris, ne forte aliqua noxia qualitate, aut mixtione, vel etiam diabolica potestate sit infectus. Notandus vero et vitandus stolidus error Manichæorum circa panem et cibum, qui putabant carnem esse malam et a malo Deo... Nos vero benedicti cibo præmittimus, non quod malam esse carnem, vel alium cibum existimemus ; sed quia sæpe dæmon Dei permissu potestatem habet super cibum, ut per illum noceat tum animæ tum corpori : *Sanctificatur autem creatura Dei per orationem et verbum Dei*, inquit Apostolus (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 7, pr. 1).

Digitized by Google

servi pour sauver tant d'abandonnés et fonder tant d'œuvres admirables, et qui, malgré cela se disait souvent à lui-même à la fin de sa carrière si bien remplie : Misérable ! tu ne mérites pas le pain que tu manges.

17. 3° Enfin, le mot *donnez* est une invitation à nous adresser à Dieu avec confiance. Lorsqu'on s'adresse à quelqu'un pour lui demander une chose à laquelle on n'a pas droit, et qu'on espère peu obtenir, on fait valoir toute sorte de raisons, on dépeint la nécessité dans laquelle on se trouve, on invoque les sentiments d'humanité, on essaye d'intéresser l'amour-propre de la personne qu'on sollicite ; mais lorsqu'on est assuré d'obtenir aussitôt que l'on demande, on se contente de présenter simplement sa requête. Or c'est précisément de cette dernière manière que Jésus-Christ nous fait parler ici. Il ne nous fait dire qu'un seul mot, *donnez*. Comme il n'y a pas de formule plus brève, il a donc voulu que nous fussions animés d'une confiance sans bornes. C'est de cette confiance qu'était animée la Chananéenne, et voilà pourquoi elle dit à Jésus-Christ ces seules paroles : *Seigneur, ayez pitié de moi* [1]. Telle était également la confiance de l'aveugle de Jéricho qui priait avec plus de brièveté encore en disant : *Faites que je voie* [2]. Aussi furent-ils tous deux exaucés, car il n'y a rien qui plaise autant à Dieu, ni qui soit plus puissant sur son cœur qu'une prière pleine de confiance. C'est ce dont nous ferons sûrement l'expérience nous-mêmes si nous disons avec le même sentiment : Notre Père, *donnez-nous notre pain de chaque jour*.

D. — Pourquoi Notre-Seigneur nous fait-il dire : Donnez-*nous*?

R. — C'est afin de nous rappeler tous les titres que nous avons pour nous adresser à Dieu avec confiance, qui sont d'être ses créatures, des créatures raisonnables, de

[1] Matth. xv, 22. — [2] Luc. xviii, 44.

Digitized by Google

pauvres pécheurs, et d'avoir été rachetés par le Sauveur.

18. Expl. — 1° Donnez-*nous*. Qui parle ainsi ? Ce sont des créatures de Dieu, qui demandent à leur Auteur ce dont il a voulu qu'elles eussent besoin. Or, si Dieu les a faites ainsi, s'il entre dans ses plans qu'elles aient besoin de nourriture, il y entre aussi que cette nourriture leur soit donnée. Mais si Dieu nous a fait de telle sorte que nous avons besoin de nourriture pour vivre, et s'il a en conséquence décidé de nous en donner, comment pourrions-nous douter qu'il ne nous l'accordât pas quand nous la lui demandons ?

2° Donnez-*nous*. Qui parle ainsi ? Ce sont des hommes, c'est-à-dire des créatures raisonnables et libres, capables de connaître et d'aimer leur Créateur ; ce sont les rois du monde visible, pour lesquels tout a été fait. Mais si Dieu a soin de l'insecte qui se cache sous l'herbe et s'il est attentif à ses besoins ; que dis-je ? S'il a soin du lis des champs et s'il l'habille avec magnificence, comment pourra-t-il négliger le chef-d'œuvre de ses mains toutes puissantes ? Comment pourra-t-il ne pas le nourrir et ne pas le vêtir ? Quoi ! le bœuf qui a été fait pour l'homme aurait son pâturage, et l'homme n'aurait pas de pain ? Le mouton qui a été fait pour l'homme serait chaudement vêtu et l'homme irait tout nu ? O hommes ! présentez-vous devant Dieu, il n'est pas possible qu'il demeure insensible à votre vue et sourd à l'accent de votre voix. Si vous périssiez, tout périrait avec vous, car sans vous, le monde serait sans louange qui montât à Dieu, et dès lors inutile ; étant inutile, Dieu le laisserait retomber dans le néant.

3° Donnez-*nous*. Qui parle ainsi ? Ce sont de pauvres pécheurs, désireux de faire pénitence pour réparer les outrages qu'ils ont faits à Dieu. Mais comme ils ont pour cela besoin de vivre, ils se présentent humblement devant

Digitized by Google

le Maître souverain de toute chose, et lui demandent le pain réparateur. Or Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et son salut. Puis donc que le pain est la condition de la vie, et que la vie à son tour est la condition de la pénitence, nous pouvons dire en toute confiance à Dieu : *Donnez-nous notre pain.*

4° Donnez-*nous*. Qui parle encore ainsi ? Ce sont enfin des chrétiens, c'est-à-dire des pécheurs rachetés au prix du sang de Jésus-Christ, et devenus, par la régénération baptismale, enfants de Dieu et héritiers de son royaume. Si Dieu a livré pour eux à la mort son Fils unique, s'il les a appelés par une miséricorde particulière à la connaissance de ses plus grands mystères, s'il les a adoptés pour ses enfants et s'il doit se donner un jour lui-même à eux pour être leur félicité, est-il possible qu'il ne soit pas empressé à leur donner le pain dont ils ont besoin ici-bas pour qu'ils se rendent dignes de leurs hautes destinées ?

Que de motifs et quels motifs pour relever notre confiance quand nous disons : *Donnez-nous notre pain !*

« Indépendamment des titres généraux que cette expression *nous* renferme, dit Mgr Pichenot à qui nous avons emprunté la division des réflexions qui précèdent, il en est de particuliers pour chacun de nous, et qui ne sont pas moins puissants sur le cœur de Dieu pour l'attendrir et sur le nôtre pour l'exciter à la ferveur.

« A *nous*, dit le pauvre qui meurt de faim, donnez la part qui nous est échue ; n'avez-vous qu'une bénédiction, Père, et ne sommes-nous pas aussi vos enfants, nous laisserez-vous périr, *nobis ; nous*, dit le riche conservez vos bienfaits ; nous en avons pour des siècles peut-être, mais nous pouvons tout perdre chaque jour et sans vous tout périt. La jalousie convoite ce que nous possédons, le vice aurait bientôt tout dévoré : Job a tout perdu, l'enfant prodigue avait tout consommé, *nobis*.

« *Nous*, dit cette mère de famille entourée de ses petits enfants qui lui demandent du pain : Vous prenez soin de

Digitized by Google

l'oiseau naissant, vous revêtez si bien le lis des vallées, et mes petits enfants sont nus et je meurs de faim, pensez à nous aussi, Seigneur, ne valons-nous pas mieux que beaucoup de ces passereaux des toits, dont pas un cependant n'est mis en oubli, *nobis*, *nobis*.

« *Nous*, dit ce pauvre malade, ce vieillard, ce malheureux infirme qui mangeaient leur pain à la sueur de leur front, parce qu'ils ne travaillent plus, ils n'ont plus rien à manger, n'aurez-vous pas pitié de leur vieillesse et de leur douleur ! Mais les riches n'abandonnent pas leurs vieux serviteurs ; on en voit qui ont pitié même des êtres privés de raison, qu'ils nourrissaient pour leur agrément et leur service, quand même ils ne sont plus bons à rien. N'êtes-vous pas meilleur que nous ? Oublierez-vous vos vieux serviteurs ? Venez donc à notre secours, ô le meilleur des maîtres ; inspirez à quelques-uns de vos enfants de prédilection de ne pas abandonner la vieillesse et le malheur. *Nobis*, *nobis*.

« Ainsi, chacun donne à cette expression un nouveau sens, d'après les besoins et les sentiments de son cœur. Jésus-Christ pensait à eux ; dans le vague de cette parole, il préparait une place à leurs désirs, à leurs chagrins, à leurs espérances [1]. »

D. — Dites-nous enfin pourquoi Jésus-Christ nous fait ajouter ce dernier mot : *Aujourd'hui ?*

R. — C'est pour nous avertir que nous ne devons point être inquiets du lendemain.

19. Expl. — Le mot *aujourd'hui* désigne dans l'Ecriture tantôt tout le temps de la vie, et tantôt le jour seulement auquel on se trouve. C'est dans ce dernier sens qu'il faut l'entendre ici. En nous faisant dire à Dieu : « Donnez-nous *aujourd'hui* notre pain », Notre-Seigneur veut donc que nous demandions notre nourriture seulement pour le jour présent, sans nous tourmenter relati-

[1] *Le Pater*, instr. 43.

Digitized by Google

vement au lendemain. A chaque jour suffit son souci ; aujourd'hui nous demandons à Dieu notre pain, et il nous le donne ; nous le lui demanderons demain, et il nous le donnera de même. Pourquoi donc nous tourmenter ? Dieu sera-t-il demain moins puissant ou moins bon qu'aujourd'hui ?

« Qui fait naître le soleil ? dit saint Grégoire de Nysse. Qui met en fuite les ténèbres de la nuit ? Qui fait luire à vos yeux ces rayons de la lumière ? Qui ordonne les mouvements et les révolutions du ciel, pour suspendre ainsi sur la terre le flambeau qui l'éclaire ? Celui qui créa pour vous ces merveilles, a-t-il besoin de vous pour donner à votre corps ce que ses besoins exigent ? Voyez les animaux : ce n'est pas la raison qui leur fournit les aliments nécessaires à leur subsistance. Ils n'en ont pas. Montrez-moi les plaines qu'ensemencent les corbeaux ; montrez-moi les greniers de l'aigle. Et n'est-ce pas la divine Providence, dont la bienfaisance universelle a pourvu à tous leurs besoins ? Le bœuf et l'âne puisent dans leur instinct toute la philosophie nécessaire pour se donner tout ce qui leur convient ; ils s'inquiètent peu du lendemain. Et nous, il nous faut des conseillers pour nous faire comprendre combien est fragile et incertaine cette vie d'un jour que nous passons dans la chair ! Manquons-nous donc d'expériences qui nous l'apprennent, et bien capables de réformer nos erreurs sur les intérêts de notre vie ? Que servit au riche de l'Évangile ce vaste amas de grains, sur quoi se fondait l'orgueil de ses vaines et avides espérances, abattant, construisant, s'abandonnant à d'ambitieux projets, et cette longue suite d'années, dont chacune allait enfouir de nouveaux trésors ? Une seule nuit a confondu ces rêves brillants et n'en a fait qu'un vain songe. La vie du corps appartient au temps présent, mais celle qui repose sur l'espérance est la part de l'âme. Mais les hommes s'abusent également sur l'une et sur l'autre. Ils prolongent la première par leurs espé-

Digitized by Google

rances, ils sacrifient l'autre à la jouissance des biens présents, dont elle ne saisit encore qu'une ombre fugitive, et détournent de leurs regards la perspective des biens futurs, d'où vient qu'ils les manquent tous à la fois. Sachons donc ce qu'il nous faut demander, et pour le jour présent, et pour le temps à venir : à savoir, le pain, c'est-à-dire les choses nécessaires à la conservation du corps, et les béatitudes qui nous sont promises dans le royaume du ciel [1]. »

Mais tout en réprouvant l'inquiète préoccupation relativement au pain c'est-à-dire aux nécessités du lendemain, Notre Seigneur ne blâme nullement une sage prévoyance. Il est bien vrai qu'il a dit : *Ne vous inquiétez point, en disant : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous* [2]. Mais ailleurs il nous renvoie vers la fourmi qui prépare en son temps ce qui lui est nécessaire. Et lorsqu'il nous cite l'exemple des oiseaux qui ne travaillent, ni ne sèment, ni ne moissonnent, il ne dit pas qu'ils ne volent pas et ne cherchent pas ce dont ils ont besoin, suivant l'instinct de la nature : autrement ce serait tenter Dieu que de vouloir s'appuyer uniquement sur sa providence, attendant qu'elle nous fournisse tous les jours, sans travail, ce qui nous est nécessaire, comme elle fit à Élie, à Daniel ou aux Hébreux dans le désert. Mais écoutons là-dessus la solide doctrine de saint Augustin.

« Lorsque le Seigneur, dit le grand docteur africain, nous défend de penser au lendemain, il ne veut point que nous attachions notre affection aux choses temporelles, ni que nous craignions que les choses nécessaires à l'entretien de notre vie et de notre santé nous manquent ; il n'entend point que pour les acquérir nous servions Dieu ou les hommes ; mais il veut que nous prenions le boire, le manger, le vêtement quand la nécessité nous y oblige, sans nous affliger de ce qui arrivera ensuite, sachant que

[1] Tract. *de Orat.* — [2] Matth., VI, 34.

Digitized by Google

Dieu, qui est notre premier Père, ne manquera pas de pourvoir à tous nos besoins [1]. En quoi il faut bien nous donner de garde, ajoute ailleurs le même saint, lorsque nous voyons quelque serviteur de Dieu pourvoir à ce que les choses nécessaires ne manquent ni à lui-même ni à ceux qui sont soumis à sa conduite, de le juger aussitôt, comme s'il violait le commandement du Seigneur qui défend de se mettre en peine du lendemain. C'est pour cela qu'assitôt après cette parole il ajoute : *Ne jugez personne, et vous ne serez pas jugé ; ne condamnez personne, et vous ne serez pas condamné.* Le Fils de Dieu, qui était servi par les anges, a bien voulu nous servir en cela par son propre exemple. Car de peur que quelques-uns ne se blessassent et ne se scandalisassent du soin que prendraient ses serviteurs à pourvoir à l'avance en temps opportun à leurs besoins, il voulut avoir, pour ses propres besoins et ceux de ses disciples, une bourse et de l'argent en réserve, dont le traître Judas était le gardien, comme il est rapporté dans l'Évangile. Nous lisons pareillement que saint Paul faisait faire des quêtes dans toutes les Églises de la Gentilité où il avait annoncé la doctrine évangélique pour subvenir aux nécessités des fidèles de Jérusalem, qui avaient été dépouillés de leurs biens et réduits à une extrême indigence à cause qu'ils avaient embrassé la foi de Jésus-Christ ; et que non-seulement il travaillait tous les jours pour gagner sa vie, mais qu'il exhortait tous les chrétiens au travail des mains, afin d'amasser de quoi se nourrir et assister les pauvres. Ces exemples font voir que le Sauveur du monde était bien éloigné d'improuver le soin que l'on doit prendre par toute sorte de moyens humains de se pourvoir des choses nécessaires.

« Voilà donc, dit le même saint docteur en terminant, voilà donc la règle à laquelle se réduit tout ce commandement, et par conséquent cette prière : que dans les

[1] *De serm. Dom.*, lib. II, cap. 17.

Digitized by Google

provisions que nous faisons des choses nécessaires pour l'avenir, nous nous proposions toujours pour objet le royaume de Dieu, et l'ayons continuellement en vue ; et quand il s'agit de combattre pour l'acquérir, que nous bannissions de notre cœur et de notre esprit toute pensée et tout amour des choses temporelles. Car c'est pour cela que Dieu permet quelquefois, à dessein, que nous manquions de choses nécessaires, afin de nous exercer et de voir, ou plutôt de nous faire voir et de nous éprouver nous-mêmes si nous lui sommes fidèles. Et lorsqu'elles nous manquent, leur défaut, au lieu de nous ébranler et de nous affaiblir, nous affermit davantage dans le dessein que nous avons formé d'être à Dieu parfaitement [1]. »

ARTICLE DEUXIÈME.

DU PAIN SPIRITUEL.

D. — Quel est le pain de notre âme que nous demandons par ces paroles : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ?*

R. — C'est JÉSUS-CHRIST Dieu et Homme.

21. EXPL. — Outre le pain matériel, dont nous nous sommes occupés jusqu'ici, et qui sert à nourrir le corps il y a un pain spirituel qui sert à nourrir l'âme. Nous avons établi précédemment que nous demandons ces deux sortes de pains dans la quatrième demande de l'Oraison dominicale, et même que le pain spirituel est celui que nous devons avoir le premier dans notre intention quand nous faisons cette prière, parce qu'il est infiniment plus noble et plus nécessaire encore que le pain matériel. C'est ce que nous fait entendre l'évangéliste saint Mathieu, qui l'appelle *supersubstantiel*, ce qui veut dire au-dessus de toute substance créée [2]. Aussi est-il réservé principale-

[1] *De serm. Dom.*, lib. II, cap. 17.

[2] *Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie...* Quod nos *supersubstantialem* expressimus, in Græco habetur ἐπιούσιον : quod verbum

Digitized by Google

ment aux enfants chéris du Père céleste, tandis que l'autre est volontiers abandonné aux méchants et aux pécheurs [1].

Quel est ce pain ? Ce pain, dit saint Augustin, est Dieu même, lequel étant la vie de notre âme, est aussi seul capable d'être son aliment [2].

Dieu est le pain des âmes dans le ciel, comme il l'est des anges. Et il ne faut point trouver étrange, dit encore

septuaginta Interpretes περιούσιον frequentissime, transferunt. Consideravimus ergo in Hebræo, et ubicumque illi περιούσιον expresserunt, nos invenimus *Sgolla*, quod Symmachus ἐξαίρετον, id est, *præcipuum*, vel *egregium* transtulit; licet in quodam loco *peculiare* interpretatus sit. Quando ergo petimus, ut peculiarem vel præcipuum nobis Deus tribuat panem, illum petimus qui dicit : *Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi (Joan.*, VI, 51). In Evangelio, quod appellatur secundum Hebræos pro *supersubstantiali* pane reperi *Mahar* quod dicitur *crastinum ;* ut sit sensus, *panem nostrum crastinum*, id est, *futurum da nobis hodie.* Possumus supersubstantialem panem et aliter intelligere, qui super omnes substantias sit, et universas superet creaturas. Alii simpliciter putant, secundum Apostoli sermonem dicentis (1 *Tim.*, VI, 8). *Habentes victum et vestitum, his contenti sumus*, de præsenti tantum cibo sanctos curam agere. Unde et in posteribus sit præceptum (*Matth.*, VI, 34). *Nolite cogitare de crastino* (S. HIERON. *in cap.* VI. *Matth.*, lib. I); aliqui etiam legunt *consubstantialem*, quia ejusdem substantiæ cum Deo et cum homine, ob duas Christi naturas. Hinc in missa S. Isidori, quam sæpe se Toleti audivisse dicit Didacus a Stella, dum sacerdos dicit : « Panem nostrum quotidianum, » respondet chorus : « qui tu es, Christe. » (MARCHANT. *Hort. Past.* lib. II, tr. III, lect. 7, pr. 1).

[1] Permixta ista temporalia Deus esse voluit, quia si bonis solis ea daret, putarent et mali propter hæc colendum Deum. Rursus si ea solis malis daret, timerent boni infirmi converti, ne ista illis forte deessent. Est enim anima adhuc infirma minus capax regni Dei. Nutrire illam debet Deus agricola noster. Novit ille non solum robustas arbores putare atque purgare, sed etiam teneros in recenti ortu sæpire. Quod ergo dat ea bonis consolatur itinerantes, quod dat ea et malis admonet bonos ut alia desiderent quæ non habent cum malis communia (S. AUG., *in Ps.* 66). — Quia ergo panem istum accipiunt boni et mali, putas non est aliquis alter panis quem petunt filii de quo Dominus in Evangelio, non est bonum tollere panem filiorum et mittere canibus? est plane (IDEM, serm. 48, *de Div.* cap. 6). — Panis hic omnium non est, sed noster est. Et quomodo dicimus, Pater noster, quia intelligentium et credentium Pater est, sic et panem nostrum vocamus (S. CYPR., *de Orat. dom*).

[2] Deus ipse cibus noster et potus noster, ille cibus reficit et non deficit (S. AUG., *in Ps.* L).

Digitized by Google

saint Augustin, qu'on dise des anges et des âmes qu'ils mangent et qu'ils se nourrissent dans le ciel, car tout ce qui vit a besoin de nourriture pour conserver sa vie, et telle qu'est la vie, telle doit être la nourriture [1]. Ainsi Dieu qui vit par soi-même, se nourrit aussi de soi-même, et pareillement les anges et les âmes saintes qui ne vivent que de Dieu seul, se nourrissent aussi de lui seul. Il en est encore de même de notre corps : étant matériel et terrestre, il a besoin d'un pain terrestre et de viandes matérielles pour se nourrir. Nos sens eux-mêmes, parce qu'ils sont vivants ont des objets qui leur sont propres, et ces objets sont comme le pain dont ils se nourrissent ; nos yeux se repaissent des couleurs et des beautés corporelles ; l'odorat des parfums et des odeurs ; l'ouïe des sons harmonieux. En un mot toutes les choses vivantes se nourrissent chacune en sa manière. Les anges et les âmes se nourrissent en la manière qui est propre aux esprits, c'est-à-dire par la contemplation, qui est une manducation spirituelle. Et de même que le corps ne se repaît pas seulement par la bouche, mais encore par les autres sens ; de même les anges et les âmes prennent leurs aliments au moyen de leurs facultés, comme par autant de sens. Ils vivent de la divinité par la connaissance et par l'amour, et Dieu les nourrit autant qu'il lui plaît de se manifester et de se communiquer à eux. En tant qu'il est la vérité première et souveraine, il éclaire leur entendement de ses divines lumières, et en les éclairant il leur fait connaître et admirer ses grandeurs et ses beautés ineffables. En tant qu'il est l'amour parfait, il embrasse leur volonté d'un feu tout divin, et leur fait goûter ses joies et ses plaisirs infinis. Ainsi voilà comment étant tout pénétré de lui, ils sont pleinement rassasiés.

22. Or les âmes n'étant pas ici-bas d'une nature différente qu'elles sont au ciel, c'est donc Dieu qui est aussi

[1] Tract., XIII, *in Joan.*

Digitized by Google

leur pain et leur nourriture. Toutefois, parce qu'elles sont unies à un corps, et que de plus il y a eu révolte de l'homme, la manière dont elles s'en nourrissent n'est pas la même.

Dans l'état d'innocence, l'âme d'Adam se nourrissait de Dieu par le moyen des sens de son corps, qui étaient parfaitement purs et parfaitement dociles. Il était dans un état fort ressemblant à cet égard à celui dans lequel seront les justes après la résurrection.

Mais par suite de la révolte d'Adam contre Dieu, notre entendement s'est trouvé dépourvu de la connaissance du vrai bien, et notre volonté de la puissance de l'aimer. « Car telle est la juste punition du péché, dit saint Augustin, que celui qui le commet perd ce dont il n'a pas voulu faire le bon usage qu'il aurait pu sans difficulté s'il avait voulu. C'est-à-dire que pour n'avoir pas voulu faire le bien qu'il connaissait, et qui était en son pouvoir, il perd et le pouvoir de le faire quand il voudra, et jusqu'à la connaissance même de ce bien. Toute âme qui péche ressent dans elle-même ces deux effets, comme les justes punitions de son offense, l'ignorance du bien et la difficulté de le faire. Ces deux plaies, qui ont été dans Adam les justes peines de son péché, sont devenues par la naissance comme naturelles à tous les hommes [1]. Délaissés de Dieu par un jugement équitable, ne le connaissant plus et ne goûtant plus ses délices spirituelles, ils en ont cherché d'autres parmi les choses inférieures. Mais c'était là une nourriture qui n'était plus proportionnée à l'âme, et qui lui a tellement dépravé le goût qu'elle n'a plus eu que de l'horreur et du dégoût pour les choses divines, par suite de quoi elle devint toute charnelle, toute terrestre et toute languissante. *J'ai été battu comme le foin et mon cœur est tout desséché*, s'écriait douloureusement David, *parce que j'ai oublié de manger mon pain* [2]. Le pain de son âme, dit saint Augustin, était le commandement de son

[1] *De lib. Arbit.*, lib. III, cap. 18.— [2] Ps. CI, 5.

Digitized by Google

Dieu ; il a oublié de manger son pain, et il a bu du poison [1].

Que fallait-il donc faire pour remettre l'homme dans son premier état, et le rendre capable de manger le pain des anges et de ne vivre que de Dieu seul ? Était-ce assez que Dieu se présentât et se fît connaître à lui, comme il se découvre aux anges afin que le voyant il se repût de lui comme font ces esprits célestes ? Non, car son mal n'était pas un simple défaut de nourriture mais une maladie dont il le fallait guérir. Et c'est pourquoi, afin que Dieu pût être le pain qui le devait nourrir, il était nécessaire qu'il fût premièrement le remède qui le guérît.

Or, c'est ce que Dieu a fait avec une admirable sagesse par le mystère de l'Incarnation. Comme le mal de l'homme était l'orgueil, qui lui faisait croire qu'il était quelque chose, pour le guérir et lui persuader qu'il n'était rien, le Fils de Dieu s'est abaissé jusqu'à se faire homme, jusqu'à prendre la forme d'un esclave, jusqu'à mourir sur la croix par obéissance [2]. A la vue d'un si prodigieux abaissement les hommes ont rougi de leur propre orgueil. Et voyant d'autre part que Dieu les avait aimés jusqu'à quitter le ciel pour s'assujettir à leurs misères, et même jusqu'à donner pour eux son sang et sa vie, ils ont renoncé à eux-mêmes et à l'amour des choses temporelles, pour s'attacher à lui et le suivre dans l'ignominie de ses souffrances [3].

[1] Respice ad Adam, oblitus est panem præcepti manducare, et bibit venenum (S. Aug. *in Ps.* ci).

[2] Ut omnium morborum causa curaretur, id est superbia, descendit et humilis factus est. Puderet fortasse imitari hominem humilem; saltem imitari hominem Deum (S. Aug. tr. xxv, *in Joan.*; et serm. clxxxii *de Temp.*).

[3] Verbum tuum, æterna veritas, ædificavit sibi humilem domum in inferioribus, de limo nostro, per quam subdendos deprimeret a seipsis, et ad se traheret, sanans tumorem, et nutriens amorem : ne fiducia sui progrederentur longius, sed potius infirmarentur, videntes ante pedes suos infirmam divinitatem ex participatione tunicæ pelliceæ nostræ, et prosternerentur in eam; illa autem surgens levaret eos (S. Aug. *Confess.*, lib. vii, c. 7).

Digitized by Google

23. C'est ainsi qu'étant intérieurement guéris, les hommes ont commencé à goûter combien Dieu est doux, et à éprouver une insatiable faim de ce pain divin qui les fait gémir comme de petits enfants et dire tous les jours : *Notre Père, donnez-nous notre pain de chaque jour*. Et ce pain céleste, dont ils désirent si ardemment se nourrir, c'est celui-là même qui les a guéris et qui nourrit les anges dans le ciel, savoir le Verbe éternel, mais dans un état proportionné à leur faiblesse, c'est-à-dire ce même Verbe incarné. « C'est donc par JÉSUS-CHRIST, dit admirablement saint Augustin, que les hommes sont venus à la connaissance de JÉSUS-CHRIST : par JÉSUS-CHRIST homme, ils sont parvenus à JÉSUS-CHRIST Dieu ; par le Verbe qui s'est fait chair, au Verbe qui était au commencement ; par celui que l'homme a mangé, à celui que les anges mangent tous les jours, suivant ce qui est écrit, que l'homme a mangé le pain des anges. Quel est le pain des anges? *Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu*. Et comment l'homme a-t-il mangé le pain des anges? C'est que le *Verbe s'est fait chair et a habité dans nous*. Et de qui avons-nous appris cette grande vérité? De lui-même, quand il a dit : *Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement* [1]. »

Mais comment pouvons-nous manger JÉSUS-CHRIST, le Verbe incarné ? Comme notre âme, que seule il nourrit, est esprit, c'est spirituellement que nous le mangeons. Saint Ambroise, à l'occasion de ce que dit Notre-Seigneur : *Comme je vis par mon Père et à cause de mon Père, celui qui me mange vivra à cause de moi*, s'exprime de la manière suivante sur la question qui nous occupe : « Nous mangeons sa chair, dit-il, et nous buvons son sang, en ce que nous sommes faits participants, par son incarnation, de la vie qu'il a menée sur la terre. Car la doctrine qu'il nous a donnée par sa parole, par son exem-

[1] Tract. XIII, *in Joan*

Digitized by Google

ple et par toute sa conduite, est ce qu'il appelle sa chair et son sang ; et c'est de quoi l'âme se nourrit pour s'élever peu à peu à la connaissance des choses célestes [1]. »
Saint Augustin expose avec plus de détails la même doctrine : « Le Verbe de Dieu, dit-il, par qui toutes les choses ont été faites, et dont jouissent les anges, a eu la bonté de s'abaisser jusqu'à notre misère se faisant chair et habitant en nous, jugeant bien que si lui, qui est le pain des anges, daignait s'ajuster et s'accommoder aux hommes, l'homme par cette entremise, quoique n'étant pas égal aux anges, pourraient manger le pain même des anges. Il n'est pas toutefois descendu tellement jusqu'à vous, qu'il ait abandonné les anges; mais demeurant tout entier pour eux dans le ciel, il se donne aussi tout entier à nous. Pendant qu'il les nourrit secrètement par son essence divine, il nous instruit sensiblement parce que nous sommes, et nous rend capables par la foi d'être nourris de lui comme le sont ces esprits célestes. Car ce Verbe divin est la propre nourriture des créatures raisonnables. Mais parce que l'âme de l'homme, en punition de son péché, était détenue par des chaînes mortelles, et réduite à ne pouvoir se porter à la connaissance des choses invisibles que par les conjectures qu'elle pouvait tirer des choses visibles, celui qui est la nourriture naturelle de la créature raisonnable s'est rendu visible, non en changeant sa nature propre, mais en se couvrant de la nôtre, afin que par ce qu'il y avait de visible en lui il nous rappelât et nous attirât à lui-même, qui nous était invisible. Et c'est ainsi que l'âme qui l'avait intérieurement délaissé par son orgueil, le voyant si humble, s'élève et se porte vers sa grandeur invisible en imitant son humilité visible [2]. »

[1] Epist. CXLI, *ad Cæsar*.

[2] *De lib. Arbitr* lib. III, cap. 40. — Non panis vitæ Christus est, et panis hic omnium non est, sed noster est : et quomodo dicimus, *Pater noster*, quia intelligentium et credentium pater est ; sic et panem nostrum vocamus, quia Christus, noster (qui corpus ejus contingimus) panis est.

Digitized by Google

Jésus-Christ donc, Dieu et Homme, est le pain dont nous sommes nourris en ce monde, et nous le mangeons autant de fois que nous sommes excités et animés par le secours de sa grâce à faire ce qui est agréable à Dieu. Et c'est peut-être pour cette raison que plusieurs Papes, comme faisant allusion à l'Oraison dominicale, ont appelé la grâce qu'il nous a méritée par son précieux sang « la grâce de chaque jour [1] », comme le pain que nous demandons et qui doit nous nourrir en ce monde est nommé *notre pain de chaque jour*. C'est à la faveur de cette grâce que nous mangeons le Verbe incarné, des différentes manières qui vont être expliquées dans la question suivante [2].

D. — Comment nourrissons-nous notre âme de Jésus-Christ ?

R. — Nous la nourrissons de Jésus-Christ par la foi, par le désir et l'amour de la justice, par la connaissance et l'amour de la vérité, par la parole de Dieu et par la très-sainte Eucharistie.

24. Expl. — 1° *Par la foi*. Nourrir notre âme de Jésus-Christ par la foi, c'est croire tout ce que l'Église nous

Hunc autem panem dari nobis quotidie postulamus, ne qui in Christo sumus, et Eucharistiam quotidie ad cibum salutis accipimus, intercedente aliquo graviore delicto, dum abstenti et non communicantes a Christi corpore separemur; ipso prædicante et monente (*Joan.* VI, 51 et 52): *Ego sum panis vitæ, qui de cœlo descendi. Si quis ederit de meo pane, vivet in æternum. Panis autem quem ego dedero, caro mea est pro sæculi vita.* Quando ergo dicit in æternum vivere, si quis ederit de ejus pane; at manifestum est eos vivere, qui corpus ejus attingunt, et Eucharistiam jure communicationis accipiunt; ita contra timendum est et orandum, ne dum quis abstentus separatur a Christi corpore, procul remaneat a salute; comminante ipso et dicente (*Ibid.*, 54), *Nisi ederitis carnem Filii hominis, et biberitis sanguinem ejus, non habebitis vitam in vobis.* Et ideo panem nostrum, id est Christum dari nobis quotidie petimus, ut qui in Christo manemus et vivimus, a sanctificatione ejus et corpore non recedamus (S. Cyprian., *de Orat. dom.*).

[1] Gratia quotidiana (Innocent. I, *epist.* XCIII; Celestin. I, *epist.* I, cap. 6).

[2] Floriot, *Morale chrét.* lib. IV, sect. 2, art. 1 et 2, *passim*.

Digitized by Google

enseigne à son sujet, savoir, qu'il est vrai Dieu et vrai homme, qu'il est le Fils unique de Dieu le Père, qu'il a été conçu du Saint-Esprit dans le sein d'une vierge, qu'il est mort, qu'il est ressuscité, qu'il est monté au ciel où il est assis à la droite de son Père, et le reste.

La preuve que croire en ces mystères c'est nourrir notre âme de JÉSUS-CHRIST comme d'un pain, nous a été fournie par le divin Sauveur lui-même, lorsque s'adressant à la foule qu'il avait nourrie avec cinq pains et deux poissons, et qui était venue le chercher encore, il lui dit : *Vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que je vous ai donné du pain à manger, et que vous avez été rassasiés. Travaillez pour avoir non la nourriture qui périt, mais la nourriture qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'Homme vous donnera.* Et comme ce peuple grossier lui demandait, pour croire à sa parole, un miracle semblable à celui que fit Moïse lorsqu'il fit tomber la manne pour nourrir les Israélites, selon ce qu'il est écrit qu'il leur donna un pain du ciel, il répartit : *En vérité, en vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel, mais c'est mon père qui vous donne le véritable pain du ciel. Car le pain de Dieu est celui qui est descendu du ciel, et qui donne la vie au monde.* Ils lui dirent donc : *Seigneur, donnez-nous toujours ce pain.* Et alors il se découvrit à eux, et leur parla nettement en leur disant : *C'est moi qui suis le pain de vie, le pain vivant descendu du ciel* [1].

Tous les Pères s'accordent à dire que ce n'est pas du mystère de son corps et de son sang que parle ici le Sauveur. Il ne le fit que plus tard [2]. Mais dans cet endroit, pour attirer peu à peu ses auditeurs à la croyance de sa divinité, il leur parlait seulement de lui-même tel qu'il paraissait à leurs yeux Les Juifs, qui crurent que JÉSUS-

[1] Joan. VI, 16-41.

[2] Non de corpore hoc dictum est, *ego sum panis vitæ*, de quo circa finem, adhuc de divinitate (S. JEAN CHRYSOST. hom XLIV, *in Joan.*)

Digitized by Google

CHRIST parlait d'une manducation corporelle se scandalisèrent de ce qu'il leur disait. Mais c'était d'une manducation spirituelle qu'il parlait, comme il voulait le leur faire comprendre lorsqu'il leur disait encore : Vous me demandez ce que vous avez à faire pour faire des œuvres de Dieu qui vous rendent dignes de vous nourrir de cette viande immortelle et incorruptible dont je vous parle ; vous n'avez qu'une chose à faire, *c'est de croire à celui qu'il a envoyé*. D'où saint Augustin conclut : « C'est donc manger de la viande qui ne périt point, mais qui demeure éternellement, que de croire en celui que le Père a envoyé [1]. »

Ce qu'ajoute le Sauveur confirme cette doctrine : *Celui qui vient à moi*, dit-il, *n'aura point de faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais de soif* [2]. Il semble qu'en effet il aurait dû dire : Celui qui me mange n'aura jamais faim. Mais au lieu de cela, il dit : *Quiconque vient à moi, n'aura point de faim*. Pourquoi ce langage ? C'est que venir à JÉSUS-CHRIST, dit saint Augustin [3], c'est le manger. En effet, pour expliquer lui-même ce qu'il a voulu dire par ces paroles, *quiconque vient à moi*, il ajoute, *et quiconque croit en moi ;* pour faire entendre que venir à lui c'est croire en lui, car on vient à lui par la foi, comme on se nourrit de lui par la foi.

Mais d'où vient encore que le Sauveur, qui ne parle que de pain, et non de breuvage, dit néanmoins que ceux qui le mangeront n'auront plus ni faim ni soif ? Il parle ainsi pour nous faire entendre que ce pain est tout différent du pain matériel, et qu'il constitue à lui seul une alimentation complète. C'est dans le même sens qu'il avait dit à la Samaritaine, en lui parlant de l'eau vive, que celui qui en aura bu non-seulement n'aura jamais soif, mais qu'il n'aura même jamais faim [4]. Ce pain de vie et

[1] Tract. XXV, *in Joan.* — [2] Joan. VI, 35. — [3] Tract XXV, *in Joan.*
[4] Joan. IV, 14.

Digitized by Google

cette eau vive sont en effet un seul et même aliment, qui est JÉSUS-CHRIST, reçu par la foi.

Ainsi la foi est une manducation spirituelle. Par elle nous nous nourrissons ici-bas du Verbe, comme les anges s'en nourrissent dans le ciel. De sorte que ce que la vision béatifique opère dans les esprits bienheureux, la foi le fait, quoique d'une manière imparfaite, dans les âmes fidèles, puisque c'est le même pain qui nourrit les uns dans l'éternité et les autres dans le temps.

25. 2° *Par le désir et l'amour de la justice.* — Dans son sermon sur la montagne, Notre-Seigneur a dit que *bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de la justice parce qu'ils seront rassasiés* [1]. Or, que faut-il entendre par la justice dont nous devons avoir faim ? « C'est, dit saint Augustin, JÉSUS-CHRIST lui-même, qui selon l'apôtre est devenu notre justice par sa grâce [2]. » Ainsi celui qui aime la justice, qui en a faim et qui s'en nourrit, se nourrit de JÉSUS-CHRIST lui-même. On se nourrit de la justice en la mangeant, car la justice se mange ainsi que l'iniquité. C'est ce qu'explique saint Augustin dans un de ses commentaires sur les psaumes, où parlant d'un riche réprouvé, il dit « que durant sa vie il mangeait de la bouche du corps les viandes qui lui étaient servies, mais de la bouche du cœur il mangeait son iniquité. Oui, dit ce Père, on mange l'iniquité. Peut-être quelqu'un va dire ici : Comment parle cet homme, et qui a jamais ouï dire que l'on mange l'iniquité ? Ce n'est pas moi, c'est l'Écriture qui parle ainsi. Écoutez ce qu'elle dit : Comme une grappe encore toute verte fait mal aux dents, et comme la fumée blesse les yeux [3], ainsi l'iniquité fait mal à ceux qui en usent. Car celui qui mange l'iniquité, c'est-à-dire qui s'y plaît, ne pourra manger la justice. Car la justice est un pain, et quel pain ? Celui qui dit : *Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel*, celui-là est le pain de notre cœur. Et de même que celui qui mange du raisin encore

[1] Matth. v, 6. — [2] Tract. XXVI, *in Joan.* — [3] Prov. x, 26.

Digitized by Google

tout vert a les dents tellement agacées qu'il ne peut pas manger du pain ; ainsi celui qui a nourri son cœur d'iniquité, qui a passé sa vie dans le péché, ne saurait souffrir la vertu et la justice ; il loue la parole de Dieu, mais il ne peut la mettre en pratique. Et d'où lui vient cette difficulté ? De ce qu'il s'est nourri du vice. Mais que font ceux qui ont les dents agacées ? Ils s'abstiennent de manger pendant quelque temps de ce qui les leur a agacées. Un chrétien dit : Dieu sait que la vertu me plaît extrêmement, et que je l'aime de tout mon cœur ; je voudrais bien la pratiquer, mais je ne puis ; il a les dents agacées, il a mangé l'iniquité. Que doit-il faire ? Qu'il s'abstienne du péché, qu'il aime la justice, qu'il la loue, et non-seulement il désirera la pratiquer, mais il le pourra [1]. »

Mais de quelle manière mange-t-on la justice, et comment s'en nourrit-on ? C'est encore saint Augustin qui va nous l'apprendre. Au ciel, dit-il, les anges en sont pleinement rassasiés. Mais « tant que nous sommes ici éloignés du Seigneur, que nous marchons par la foi et non par la claire vision, que nous vivons de la foi, la justice que nous possédons dans le pèlerinage de cette vie consiste proprement à tendre toujours, par la rectitude et la perfection de notre course, vers cette perfection souveraine et cette plénitude de la justice en laquelle la charité sera parfaite et accomplie par la claire vue de la beauté de Dieu. Et nous y tendons de la sorte en châtiant notre corps, et en le tenant dans la soumission et dans la servitude ; en donnant l'aumône avec joie et du fond du cœur, soit que nous fassions du bien aux autres, et que nous pardonnions le mal qu'ils nous ont fait, accomplissant toutes ces choses suivant les règles de la doctrine de la vérité, sur laquelle la foi véritable, l'espérance ferme et la charité pure et sincère sont établies. Voilà quelle est maintenant notre justice, par laquelle nous courons avec une faim et une soif divines

[1] *Enarr in Ps.* XLVIII, conc. 2

Digitized by Google

vers la perfection et la plénitude de la justice du ciel pour en être un jour entièrement rassasiés [1]. » Ailleurs le même Père nous propose l'exemple de saint Paul : « Écoutez, dit-il, le grand Apôtre, qui a éprouvé ici-bas tant de faim et de soif de la justice, et qui s'en est rassasié autant qu'il est possible de le faire en cette vie. Qui de vous oserait se comparer à un si grand saint? J'estime comme du fumier, dit-il [2], toutes les richesses et tous les avantages de ce monde ; et la perte que j'en puis faire ne m'est rien, pourvu que je gagne JÉSUS-CHRIST, que j'aie part à sa croix et à ses souffrances, que je porte en ma chair l'image de sa mort par la ruine de l'être d'Adam en moi, et que je vive dans la vie nouvelle et divine où il est entré par sa résurrection. Et je parle ainsi, non que je croie être déjà parvenu à la perfection ; mais sachant combien je suis encore éloigné du lieu où je tends, j'oublie tout ce qui est derrière moi et tout ce que je puis avoir fait de bien, je m'étends à ce qui est devant moi et je fais toujours de nouveaux efforts pour avancer de plus en plus au bout de la carrière, et recevoir, si je puis, la couronne et la récompense de la vocation où il a plu à Dieu de m'appeler par les mérites de JÉSUS-CHRIST ; à quelque degré de perfection que nous soyons arrivés, nous devons avoir ce sentiment [3]. »

Voilà de quelle manière l'on mange la justice, voilà comment les voyageurs, c'est-à-dire les vrais serviteurs de Dieu ici-bas, se nourrissent de JÉSUS-CHRIST, savoir, en oubliant ce qu'on peut avoir fait de bien, et en s'y adonnant comme si l'on ne faisait que de commencer et que l'on fût encore très-loin de la perfection, ce qui est toujours vrai. Le divin Sauveur nous fait demander le pain de la justice, afin de nous ôter cette faim et cette soif si pressantes que nous avons des choses temporelles [4].

[1] Lib. *Perfect. junct.* cap. 8, ratioc. 17. — [2] Philip. III, 7-15.
[3] Tract. *de Utilit. jejun.* cap. 1.
[4] Magnæ miseriæ obnoxii sunt multi, qui hic gravi anima famæ labo-

Digitized by Google

26. 3° *Par la connaissance et l'amour de la vérité.* — Si la justice est le pain de notre âme, la vérité ne l'est pas moins. Et JÉSUS-CHRIST est l'une et l'autre. Selon l'Apôtre, comme nous l'avons vu, il est notre justice ; et lui-même a proclamé qu'il est la vérité [1]. Soit comme justice soit comme vérité, il est le vrai pain de vie qui est descendu du ciel. Car notre âme se nourrit de JÉSUS-CHRIST par la faim et la soif continuelles qu'elle a de la justice,

rant, nec cibum hunc a Patre æterno requirere norunt, quin potius cibo incongruo animum pascere nituntur. Sic superbi videntur velle vento et aere vesci, instar cameleontis, et tamen hic cibus incongruus est, nec animum reficit, quia anima cameleon non est, nec vana gloriæ aura satiari potest. Avari quoque instar talpa terram videntur velle comedere, terræ inhiant, terram fodicant et accumulant. Aut instar struthionum videntur velle metallis vesci, auro et argento famem satiare. Sed et hic cibus incongruus est, anima his non pascitur terrenis, quia nec talpa, nec struthio est. Luxuriosi quoque luto et sordibus instar porcorum, invidi veneno instar serpentis, putant animæ sitim famemque sedare. Sed et iste cibus incongruus est, anima spiritus est, non vescitur nisi spirituali cibo. Hos describens sanctus Bernardus dicit mundum hunc esse regionem illam, in qua fames valida dominatur, additque se vidisse quinque ejus incolas vere fatuos. Primus, inquit, buccis tumentibus marinam masticabat arenam. Secundus sulphureo astans lacui, fœtidum gestiebat haurire vaporem. Tertius fornaci incubans, micantes scintillas hiantibus faucibus excipere lætabatur. Quartus supra pinnaculum templi levioris auræ spiritum aperto ore hauriebat, et si minus influere videretur, flabello ipse sibi ventum ciebat, quasi speraret aerem totum deglutire. Quintus seorsum positus ridebat cæteros, ipse quoque ridendus, proprias enim carnes miro studio sugebat, modo manus, modo brachium, modo alia membra. Miseratus hos homines, et causam miseriæ sciscitatus, unam omnibus esse reperio validissimam utique famem. Macilentas vero eorum facies contemplatus, recordabar prophetæ gementis : *Aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum.* Et dixi : quid hæc vobis stulti, prosunt ? Non sunt isti naturales cibi, magis famem provocant, quam extinguunt : panis animæ justitia est, soli beati qui esuriunt illam, quia saturabuntur. Ita Bernardus. Qui sunt vero hi incolæ fame confecti ? Primus significat divitiarum amatorem, qui divitiis quasi arena se vult satiare. Secundus libidinosum, qui fœtido libidinis vapore putat famem sedare. Tertius iracundum, qui scintillis ex fornace iræ inediam vult depellere. Quartus ambitiosum, qui vento pascitur. Quintus sibi complacentium, dum seipsum sugit et inaniter laudat. Anima ergo his non reficitur, ideoque ad cibum sibi proportionatum debet recurrere (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 7, pr. 4)

[1] Joan. XIV, 6.

Digitized by Google

c'est-à-dire par le désir ardent de se sanctifier toujours de plus en plus ; et pareillement elle se nourrit encore de lui par la connaissance de la vérité, et par le désir de le connaître lui-même et de s'instruire de ses mystères. La faim et la soif de la justice sont l'effet de la charité et de l'amour de Dieu ; ou pour mieux dire, c'est l'amour de Dieu même. Or, « ce n'est, dit saint Augustin, que par ce même amour que l'on entre dans la vérité, et que l'on parvient à la plénitude de la science [1]. » Par où l'on voit que, contrairement à ce qui a lieu dans toutes les autres circonstances, ici c'est l'amour qui précède la connaissance. Non pas pourtant, dit ailleurs le même Père, que l'on aime ce qu'on ignore entièrement. Mais lorsque l'on commence à aimer ce que l'on connaît déjà tant soit peu, ce premier degré d'amour donne une plus claire et plus parfaite connaissance. Puis il ajoute aussitôt que ce moyen de connaître s'applique surtout aux choses divines. Si donc vous faites des progrès dans l'amour de Dieu que le Saint-Esprit répand en vous, dit-il, il vous instruira de toutes les vérités. Comme l'arbre naît de la semence, et la semence de l'arbre, et que l'un et l'autre par cette mutuelle production se multiplient indéfiniment ; ainsi la petite connaissance que la foi chrétienne donne d'abord excite l'amour, l'amour produit une nouvelle lumière, et cette lumière augmente cette divine flamme, qui fait croître encore la lumière, et par cette réciprocité l'âme chrétienne monte jusqu'à la plénitude et à la perfection de la sagesse, laquelle consiste en l'union de la charité avec la vérité, et est ainsi nommée comme pour désigner une science savoureuse [2].

[1] Non intratur in veritatem nisi per caritatem (S. Aug. *contra Faust.*, lib. xxxi, cap. 18). — Per caritatem pervenitur ad plenitudinem scientiæ (Id. *de Genes. cont. Manich.* lib. ii, cap. 23).

[2] Sapientia quasi sapida scientia. Non diligitur, quod penitus ignoratur, sed cum diligitur, quod ex quantulacumque parte cognoscitur, ipsa afficitur dilectione, ut melius et plenius cognoscatur. Si ergo in charitate proficiatis quam diffundit in cordibus Spiritus sanctus, docebit vos omnem veritatem (S. Aug. tract. xcvi, *in Joan.*).

Digitized by Google

Cette doctrine du grand docteur africain n'est autre que celle qu'enseigne saint Paul dans toutes ses épîtres : *Je fléchis les genoux*, dit-il, *devant le Père de Notre-Seigneur, afin que selon les richesses de sa gloire il vous fortifie dans l'homme intérieur par son Saint-Esprit, qu'il fasse que* JÉSUS-CHRIST *habite par la foi dans vos cœurs, et qu'étant enracinés et fondés dans la charité, vous puissiez comprendre avec tous les saints quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur, et connaître l'amour de* JÉSUS-CHRIST *envers vous qui surpasse toute connaissance, pour être comblés de toute la plénitude des dons de Dieu* [1]. » « C'est de cette manière, ajoute ici saint Augustin, que le Saint-Esprit vous enseignera toute vérité, quand il répandra de plus en plus son amour dans vos cœurs [2]. »

La raison de l'efficacité de l'amour pour étendre notre connaissance de la vérité, c'est que son effet propre est de détacher notre cœur des choses basses pour le porter à Dieu, ce qu'il fait en le purifiant des fumées des désirs terrestres qui l'obscurcissent, et pour ainsi dire l'abrutissent et le mettent hors d'état de pouvoir comprendre les vérités divines qui nous sont révélées. Voilà pourquoi saint Augustin répète à tout moment que pour voir et connaître Dieu comme il doit être connu, il faut purifier son cœur de toute cupidité, et que c'est là notre unique affaire en ce monde, parce que, comme nous l'enseigne le divin Sauveur, il n'y aura que ceux qui auront le cœur pur qui verront Dieu [3].

Cela posé, puisque la vérité est le propre aliment de l'esprit, et que JÉSUS-CHRIST est la vérité même et la sagesse éternelle, qui peut douter qu'il ne soit en ce sens notre pain spirituel ? C'est ce que saint Augustin enseigne encore expressément : « La vérité est immuable, dit-il ;

[1] Ephes. III, 14-19. — [2] Tract. XCVI, *in Joan.*

[3] Videre vis? Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. Prius ergo cogita de corde mundando, hoc habeto negotium, insta huic operi. Quod vis videre mundum est, immundum est unde vis videre (S. Aug. serm XII *de Div.* cap. 4.).

Digitized by Google

c'est le pain qui nourrit les âmes sans se diminuer ; et il les nourrit de telle sorte qu'il les change non en passant lui-même dans la substance de ceux qui le mangent, mais en les faisant devenir ce qu'il est. Cette vérité est le Verbe divin, qui est Dieu en Dieu, le Fils unique du Père, et cette Vérité s'est revêtue de notre chair pour l'amour de nous [1]. » Ce fut ce Verbe divin et cette éternelle Vérité qui se manifesta à ce grand saint, lorsqu'il la cherchait avec tant de peine et d'inquiétude, comme il le témoigne lui-même : « J'entrai en moi-même, dit-il, et je vis au-dessus de mon âme, par la lumière de mon esprit, la lumière immuable du Seigneur, mais une lumière entièrement différente de celle que nous voyons. Celui qui connaît la vérité, connaît aussi cette lumière et celui qui connaît cette lumière connaît aussi l'éternité, et c'est la charité qui la fait connaître. O éternelle Vérité, ô véritable charité, ô chère éternité, c'est vous qui êtes mon Dieu, après qui je soupire le jour et la nuit ! » Et il ajoute « qu'aussitôt qu'il fut éclairé de cette lumière, il entendit comme d'un lieu fort élevé au-dessus de lui une voix qui lui dit : Je suis la nourriture des forts, croissez et ensuite vous me mangerez. Mais néanmoins vous ne me changerez pas en votre substance, comme il arrive pour la nourriture corporelle, mais ce sera vous qui serez changé en moi [2]. »

Ainsi donc Jésus-Christ, en tant qu'il est la vérité, est vraiment encore le pain spirituel dont se nourrissent nos âmes. Mais pour s'en nourrir, il faut qu'elles le prennent, et elles ne le prennent qu'autant qu'elles reçoivent la vérité toutes les fois qu'elle se présente. Car la vérité se présente aussi aux méchants ; mais ils ne s'en nourrissent pas, parce qu'ils la repoussent. On s'en nourrit pleinement lorsqu'on la reçoit pleinement, c'est-à-dire d'un cœur parfaitement sincère et soumis, comme l'on se nourrit pleinement du pain matériel lorsqu'on le

[1] Serm. XII *de Div.* cap. 4. — [2] Tract. XLI, *in Joan.*

Digitized by Google

mange étant en bonne santé. On se nourrit un peu seulement de la vérité, lorsque le cœur est occupé déjà par des affections terrestres, et qu'il n'est pas uniquement à Dieu ; c'est l'état des personnes malades, qui repoussent une partie de la nourriture qu'on leur présente. Enfin on ne s'en nourrit pas du tout lorsqu'on la repousse complétement ; c'est l'état des personnes gravement atteintes, désespérées ou déjà mortes. Si nous ne voulons jamais être réduits à pareille extrémité, veillons à entretenir notre âme en parfaite santé, c'est-à-dire libre de tout attachement désordonné aux choses de la terre, honneurs, plaisirs ou richesses [1].

[1] Sonus verborum nostrorum aures percutit, magister intus est. Nolite putare quemquam hominem aliquid discere ab homine. Admonere possumus per strepitum vocis nostræ, si non sit intus qui doceat, inanis est strepitus noster. Adeo, fratres, vultis nosse : numquid sermonem istum omnes audistis? Quam multi hinc indocti exituri sunt! Quantum ad me pertinet, omnibus locutus sum. Sed quibus unctio illa intus non loquitur, quas Spiritus sanctus intus non docet indocti redeunt. Magisteria forinsecus adjutoria quædam sunt et admonitiones. Cathedram habet in cœlo qui corda docet, propterea ait ipse in Evangelio, nolite vobis dicere magistrum in terra, unus est magister vester, Christus (S. Aug. tr. III, *in epist. Joan.*). — Communis est omnibus veritas, non est mea, nec tua, non est illius aut illius, omnibus communis est (Idem, *in Ps.* LXXV). — Hinc est quod etiam impii cogitant æternitatem, multa recte reprehendunt, recteque laudant in moribus hominum. Quibus ea tandem regulis judicant, nisi in quibus vident, quemadmodum quisque vivere debeat, etiamsi nec ipsi eodem modo vivant? Ubi eas vident? Neque enim in sua natura, cum procul dubio mente ista videantur, orumque mentes constet esse mutabiles, has vero regulas immutabiles : videat quisque in eis et hoc videre potuerit. Nec in habitu suæ mentis cum illæ regulæ sint justitiæ, mentes vero eorum constet esse injustas Ubinam sunt istæ regulæ scriptæ, ubi quid sit justum et injustum agnoscit. ubi cernit habendum esse quod ipse non habet? Ubi ergo scripta sunt nisi in libro lucis illius, quæ veritas dicitur; unde omnes lex justa describitur, et in cor hominis qui operatur justitiam, non migrando, sed tamquam imprimendo transfertur, sicut imago ex annulo et in ceram transit et annulum non relinquit. Qui vero non operatur, et tamen videt quid operandum sit, ipsa est qui ab illa luce avertitur, a qua tamen tangitur. Qui vero non videt, quemadmodum sit vivendum, excusabilius quidem peccat quia non est transgressor incognite legis, sed etiam ipse splendore aliquoties ubique præsentis veritatis attingitur, quando admonitus confitetur (Idem, *de Trinit.*, lib. XIV, cap. 15).

Digitized by Google

27. 4° *Par la parole de Dieu.* — Qu'appelle-t-on la parole de Dieu ? La parole de Dieu est la manifestation de ce qui est en Dieu, comme la parole de l'homme est la manifestation de ce qui est dans l'homme. Mais tandis qu'il y a dans l'homme de la vérité et du mensonge, il n'y a en Dieu que vérité très-pure et très-parfaite. C'est pour cela que l'Evangile, où est contenue la parole de Dieu, est appelé *parole de vérité.* Et parce que Dieu est très-simple et absolument indivisible, ce qui est manifesté de lui est nécessairement lui-même. D'où il suit que la parole de Dieu, c'est Dieu même. Aussi voyons-nous que la sainte Écriture attribue à la parole de Dieu des propriétés et des opérations exclusivement divines. Elle la dit éternelle, immuable, pénétrant tout, non-seulement spirituelle et vivante, mais l'esprit, la vie même, en son principe, en toute sa plénitude. Cette parole est créatrice ; elle conserve, elle gouverne tout ce qu'elle a tiré du néant, et Dieu ne se montre pas moins jaloux de l'honneur qu'il exige pour elle, que de celui qu'on lui doit à lui-même.

Or, « la parole de Dieu, dit saint Augustin, est le pain que nous demandons dans notre prière. Car bien que ce ne soit pas un pain matériel destiné à rassasier le corps, elle est néanmoins le pain et la nourriture de l'esprit ainsi que l'a déclaré Jésus-Christ quand il a dit : *Ce n'est pas de pain seulement que vit l'homme, mais encore de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* Après cette vie, nous n'aurons plus besoin de recourir à des paroles formulées pour nourrir notre âme des vérités divines, car alors nous vivrons de la parole éternelle elle-même, nous verrons à découvert le Verbe de Dieu, par qui toutes les choses ont été faites et qui remplit les anges de joie, de lumière et de sagesse. Ces célestes esprits n'ont pas besoin de paroles embarrassantes qui leur expliquent les choses ; ils boivent à longs traits et sont saintement enivrés de ce

Digitized by Google

Verbe unique, qui les ravit hors d'eux-mêmes et les fait éclater en louanges éternelles [1]. »

Mais pendant que nous vivons ici-bas dans notre exil, et que nous sommes environnés de cette chair mortelle, comme notre âme n'agit que par les organes du corps c'est par eux aussi qu'elle prend sa nourriture soit en lisant, soit en écoutant la parole sainte renfermée dans les divines Écritures, ou les commentaires qu'en font les orateurs sacrés [2]. Et ce pain divin, nous le demandons tous les jours, parce que tous les jours nous devons le manger. Car comme notre corps a besoin de manger tous les jours le pain matériel, afin de se fortifier et de croître de jour en jour jusqu'à ce qu'il ait atteint le degré de développement et de perfection qui lui est propre, et même encore après et toujours, afin de se maintenir en santé et de conserver ses forces, en réparant par les aliments la perte qui se fait chaque jour de sa substance ; ainsi l'âme a besoin d'une continuelle nourriture, et cette nourriture, c'est la parole de Dieu, c'est le Verbe de Dieu, c'est JÉSUS-CHRIST [3]. Nous devons donc, dis-je, nous nourrir continuellement de JÉSUS-CHRIST, *afin*, comme dit saint Paul, *de le former et*

[1] Serm. CXXXV, *de Temp.* cap. 3, et hom. XLII, cap. 4.

[2] Et quod vobis tracto, panis quotidianus est ; et quod in Ecclesia lectiones quotidie auditis, panis quotidianus est ; et quod hymnos auditis et dicitis, panis quotidianus est (S. AUG. serm. LVII, al. *de Div.* 9).

[3] Nam et verbum Dei cibus est animæ. Sapientia enim inquit : Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis (*Prov.* IX, 5). Hujus autem verbi facultatem cum adimit Deus hominibus, quod efficere solet cum gravius nostris sceleribus offenditur, fame dicitur premere genus humanum ; sic enim est apud Amos : Mittam famem in terram, non famem panis neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini (*Amos.* VIII, 11). Ut autem illud est certum propinquæ mortis signum, cum non possunt homines vel cibum sumere, vel sumptum retinere ; sic magnum est desperatæ salutis argumentum, cum vel non quærunt verbum Dei, vel, si adsit, non sustinent : et illam impietatis vocem in Deum effundunt : Recede a nobis ; scientiam viarum tuarum nolumus (*Job.* XXI, 14). In hoc furore animi et mentis cæcitate versantur illi qui, neglectis iis qui legitime ei præsunt, catholicis, et episcopis, et sacerdotibus, et a sancta romana Ecclesia desciscentes, corruptoribus Dei verbi hæreticis se in disciplinam tradiderunt.

Digitized by Google

de le faire croître peu à peu en nous, et de nous fortifier et avancer de plus en plus dans la vie spirituelle de la grâce, jusqu'à ce que nous soyons arrivés à la juste proportion du corps, et à l'âge parfait de JÉSUS-CHRIST [1].

Nous avons dit tout à l'heure en passant que la manière de se nourrir de la parole de Dieu, c'est de la lire et de l'écouter. Voilà en effet ce que l'on doit faire le plus souvent qu'on le peut.. Deux excellentes règles à s'imposer à ce sujet, c'est de ne pas laisser passer de dimanche sans assister au sermon, et pas de jour sans faire une lecture spirituelle.

Toutefois ce serait peu encore de lire et d'entendre la parole de Dieu. Il faut de plus la rappeler sans cesse à sa pensée, et la faire entrer en quelque sorte dans notre conduite. Lire et entendre la parole de Dieu, c'est faire asseoir l'âme à la table où elle est servie; se la rappeler, la méditer, en faire la règle de sa conduite, c'est, si j'ose ainsi parler, la digérer et se l'assimiler. C'est là le point essentiel, comme le déclare saint Jacques lorsqu'il dit : *Ce ne sont pas ceux qui auront seulement écouté la loi qui seront justifiés devant Dieu, mais ceux qui l'auront pratiquée. Ceux qui l'écoutent et n'en font rien*, ajoute-t-il, *ressemblent à un homme qui, en passant, regarde dans un miroir sans faire aucune attention aux taches qui sont sur son visage* [2].

Nous reconnaissons que nous faisons de la parole de Dieu un usage convenable, quand la vie et les vertus de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST paraissent en tous nos discours et en toutes nos actions, à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain. Le bon règlement de la vie est un signe du bon état de l'âme et des progrès qu'elle fait dans la grâce.

Mais ceux qui négligent cette parole divine se rendent beaucoup plus coupables qu'on ne le croit généralement. Écoutez sur cela encore le grand saint Augustin : « Je

[1] Gal. IV, 19; Ephes. IV, 13. — [2] Jac. I, 22-24.

Digitized by Google

vous interroge, mes frères, disait-il à son peuple, répondez-moi : lequel des deux vous semble le plus grand, ou de la parole de Dieu, ou du corps de JÉSUS-CHRIST? Pour être exacts, vous devez répondre que la parole de Dieu n'est pas une chose moindre que le corps de JÉSUS-CHRIST. C'est pourquoi le même soin extrême que nous apportons lorsque le corps de JÉSUS-CHRIST nous est administré dans la communion, afin qu'il n'en tombe aucune parcelle par terre, nous le devons apporter afin que rien de la parole de Dieu qui nous est annoncée ne tombe de notre cœur, et ne se perde lorsque nous pensons à autre chose. Car celui qui a écouté négligemment la parole de Dieu n'est pas moins criminel que celui qui par sa négligence aura laissé tomber à terre le corps de JÉSUS-CHRIST [1]. »

Ainsi il en est de la parole de Dieu comme du corps de JÉSUS-CHRIST, dont nous allons parler tout à l'heure : si on les reçoit l'un et l'autre dans un cœur bien disposé, ils concourent au salut ; mais l'un et l'autre aussi sont le jugement et la condamnation de ceux qui les traitent indignement. C'est la doctrine expresse du Sauveur. Voici exactement comment il s'exprime en ce qui concerne la parole de Dieu : *Si quelqu'un*, dit-il, *entend mes paroles et ne les garde pas, je ne le juge point; car je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour le sauver. Celui qui me méprise, et qui ne reçoit point mes paroles, a pour juge la parole même que j'ai annoncée; ce sera elle qui le jugera au dernier jour* [2].

28. 5° *Par la très-sainte Eucharistie.* — C'est ici la plus excellente manière de nourrir notre âme de JÉSUS-CHRIST, car l'Eucharistie renferme mieux et plus complétement que tout le reste le Verbe incarné. Par les autres moyens, nous ne pouvons nous nourrir de lui que spirituellement ; par ce dernier, nous nous en nourrissons substantiellement. Par les autres moyens, nous ne nous nourrissons de lui qu'en tant qu'il est Dieu ; par celui-ci, nous nous en

[1] Hom. XX. — [2] Joan VI, 56 et 57.

Digitized by Google

nourrissons et en tant qu'il est Dieu et en tant qu'il est homme. Le fondement de cette vérité est la solennelle déclaration du divin Sauveur que voici : *Ma chair est vraiment viande et mon sang est vraiment breuvage. Quiconque mange ma chair et boît mon sang demeure en moi et moi en lui* [1]. Puis donc que c'est vraiment la chair et le sang de JÉSUS-CHRIST que l'on reçoit par la communion, c'est vraiment de JÉSUS-CHRIST Dieu et Homme que se nourrit notre âme au moyen de la très-sainte Eucharistie, qui est conséquemment par excellence le pain spirituel que nous demandons quand nous disons : *Donnez-nous notre pain* [2].

Que l'on doive entendre de l'Eucharistie le pain que nous demandons dans l'Oraison dominicale, c'est ce qu'enseignent unanimement tous les Pères, parmi lesquels nous nous bornerons à citer le témoignage de saint Augustin : « Les fidèles, dit-il, savent ce qu'ils reçoivent lorsqu'ils approchent de la sainte Table ; et il est bon qu'ils reçoivent ce pain de chaque jour, qui est nécessaire durant le temps de cette vie. En le demandant, ils prient pour eux-mêmes, afin qu'ils fassent de bonnes œuvres, et qu'ils persévèrent dans la foi et dans la bonne vie. Et ils font chaque jour cette prière, parce que s'ils ne persévèrent pas en la bonne vie, ils seront séparés de ce pain céleste. Que

[1] Joan. XII, 47 et 48.

[2] Dominus noster JESUS-CHRISTUS in corpore et sanguine suo voluit esse salutem nostram. Unde autem commendavit corpus et sanguinem suum? De humilitate sua. Nisi enim esset humilis, non manducaretur nec biberetur. Respice altitudinem ipsius : *In principio erat Verbum*. Ecce cibus sempiternus. Sed manducant angeli, et saginantur, et interim manet, quod eos satiat et lætificat (S. AUG. *in Ps.* XXXIII, conc. 1). — Quis autem hominum posset ad illum cibum? Oportebat ergo ut mensa illa lactesceret, et ad parvulos perveniret. Unde autem fit cibus lac? Unde cibus in lac convertitur, nisi per carnem trajiciatur? Nam mater hoc facit, quod manducat mater, hoc manducat infans. Sed quia minus idoneus est infans qui pane vescatur, ipsum panem mater incarnat, et per humilitatem mamillæ et lactis succum, de ipso pane pascit infantem. Quomodo ergo de ipso pavit nos sapientia Dei? quia *Verbum caro factum est et habitavit in nobis* (IDEM, *ibid.*).

Digitized by Google

veulent-ils donc dire en disant à Dieu : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour?* Ils veulent dire : Faites-nous la grâce, Seigneur, de vivre de telle sorte que nous ne soyons jamais séparés de votre saint autel[1].

C'est d'ailleurs à bon droit que l'Eucharistie est appelée pain, car elle est un vrai pain et en produit les effets.

« L'Eucharistie est un vrai pain, fait avec le plus pur froment, de ce froment dont il est écrit en saint Jean : *Si le grain du froment ne tombe dans la terre et n'y meurt, il reste seul ; mais s'il y meurt, il portera beaucoup de fruits*[2]. La main du Père éternel a semé ce froment dans une terre élue et féconde, dans les entrailles très-pures de la Vierge, et il a été fomenté par l'eau et la rosée du Saint-Esprit. Ce froment a cru en épis, pendant les trente-trois ans d'une vie très-parfaite. Il a été moissonné par la faux de la passion, trituré et moulu par les plus durs tourments sur la croix. L'eau des larmes l'a pétri, et le feu de la charité l'a fait cuire dans une fournaise d'amour[3].

« L'Eucharistie produit les effets du pain. Comme le pain matériel, l'Eucharistie nourrit ; comme le pain matériel, l'Eucharistie entretient la santé ; comme le pain matériel, l'Eucharistie répare les forces épuisées et en donne de nouvelles ; comme le pain matériel, l'Eucharistie se prend avec délices[4]. »

Il y a toutefois une très-grande différence dans la manière dont le pain matériel et le pain eucharistique opèrent leurs effets. Car tandis que le pain matériel est changé en la substance de la personne qui le mange, c'est au contraire le pain eucharistique qui change en sa propre nature la personne qui s'en nourrit. La raison en est que la nourriture spirituelle du chrétien au moyen

[1] Hom. XLII, cap. 4. — [2] Joan. XII, 25. — [3] MARCHANT, *Hort. Past.* lib. II, tract. 3, lect. 7, pr. 3.

[4] Voyez précédemment la leçon sur la *Communion*

Digitized by Google

de l'Eucharistie se fait par l'amour. Or, dans l'amour, la personne aimante se nourrit de la chose aimée, qui est comme son aliment. Et parce que la force de l'amour est telle, qu'il fait passer la personne qui aime en la chose aimée, ce qui a donné lieu à cette maxime si connue, que l'âme est plus dans ce qu'elle aime que dans ce qu'elle anime, et même qu'il la fait devenir semblable à ce qu'elle aime, comme dit saint Augustin, que « chacun est tel qu'est son amour, s'il aime la terre il devient terre, s'il aime le ciel il deviendra ciel [1], » ou tout céleste ; de là vient que, dans la manducation de l'Eucharistie, celui qui s'en nourrit prend la nature et les qualités de ce divin aliment.

Ainsi donc, en conséquence des principes que nous venons d'établir, les âmes vraiment chrétiennes qui se nourrissent souvent et dignement d'un pain eucharistique, sont bientôt transformées en Jésus-Christ, et deviennent en quelque sorte toutes divines, selon cette belle parole de Tertullien, que « la bouche du corps reçoit la chair de Jésus-Christ, afin que l'âme soit remplie et pour ainsi dire engraissée de Dieu [2]. » Et de même que le sang royal fait paraître dans les jeunes princes un certain éclat de majesté qui décèle leur naissance, de même le sang divin agit avec tant de force dans les âmes dont nous parlons, qu'il les rend les vivantes images de Jésus. Et l'on voit l'effet de cette transformation dans leur conduite extérieure, dans leur modestie, dans la sagesse de leurs paroles et de leurs actions, dans leur silence, dans la douceur de leur entretien et de leur conversation, qui ne respire que charité, qu'humilité, qu'obéissance, que patience, que mortification, que pureté ; en un mot, elles sont partout la bonne odeur de Jésus-Christ, parce qu'elles n'agissent que par son esprit et dans ses dispositions [3].

[1] Tract. II, *in epist. Joan.* — [2] *De Resurrect. carnis*, cap. 8. — [3] Floriot, *Morale chrét.* lib. VI, sect. 2, art. 1 a 7. *passim*

Digitized by Google

D. — Ces paroles : *Donnez-nous notre pain de chaque jour*, s'appliquent-elles aussi bien au pain spirituel de l'âme qu'au pain matériel du corps ?

R. — Oui, elles s'y appliquent tout aussi parfaitement

29. Expl. — C'est Jésus-Christ, Dieu et Homme, comme nous l'avons démontré, qui est la nourriture de nos âmes. Or, c'est très-justement qu'on l'appelle *pain*. Car de même que le pain nourrit notre corps, et que sans pain, c'est-à-dire sans nourriture, suivant l'explication qui a été donnée précédemment de ce mot, le corps ne peut vivre ; de même l'âme ne peut vivre sans Jésus-Christ. Comme le pain matériel est la vie du corps, ainsi Jésus-Christ est la vie de l'âme. Le corps peut vivre sans fortune, sans jouissances, sans amusements, mais non sans nourriture, laquelle se résume dans le pain ; pareillement l'âme peut vivre sans posséder de vastes connaissances, sans se délecter au spectacle des belles choses, sans goûter les joies de l'amitié, mais non sans se nourrir de Jésus-Christ. Encore une fois donc, le mot *pain* s'applique ici on ne peut mieux à cet aimable Sauveur.

Nous disons de Jésus-Christ qu'il est *notre* pain pour plusieurs raisons. Il est *notre* pain, parce que nous en avons besoin. Il est *notre* pain, parce que nous pouvons le demander à Dieu comme une chose à laquelle nous avons droit, en vertu de la promesse qu'il lui a plu de nous en faire. Il est *nôtre*, non-seulement parce qu'il nous a été promis, mais parce qu'il nous a été donné. Enfin il est *notre* pain, parce qu'il ne convient pas aux animaux, mais seulement aux hommes : *Non mittendus canibus* [1], chante l'Église.

Nous ajoutons, *de chaque jour*, parce qu'en effet Jésus-Christ, en tant qu'il est le pain de notre âme, ne nous est pas moins indispensable tous les jours que ne l'est à notre corps le pain matériel. Non qu'il soit nécessaire

[1] *Off. SS. Corp Christi*, sequent.

Digitized by Google

d'en nourrir chaque jour notre âme des cinq manières dont nous avons parlé ; mais on doit l'en nourrir chaque jour d'une manière ou d'autre, suivant la possibilité qu'on en a ou, l'obligation particulière qui en est imposée. Qu'arriverait-il si l'on était un seul jour sans donner au corps sa nourriture accoutumée ? il en serait affaibli et incommodé. Et si on ne la lui donnait pas pendant plusieurs jours, il mourrait bientôt. Or, c'est précisément ce qui arriverait si l'on ne donnait pas chaque jour à l'âme son divin aliment, soit au moyen d'actes de foi, soit par la lecture ou l'audition de la parole de Dieu, soit par la participation aux sacrements : d'abord elle s'alanguirait, puis elle manquerait de la force nécessaire pour résister aux tentations, puis enfin périrait.

En disant à Dieu : *Donnez*, nous confessons que, comme nous sommes incapables de nourrir par nous-mêmes notre corps, ainsi nous sommes incapables de nourrir notre âme. Et qui donc en effet pourrait être assez présomptueux ou même assez fou pour croire que, si son âme vit, il pourra la maintenir en cet état par ses seules forces ; et que si elle est morte, il pourra la rendre à la vie ? Vous ne pouvez pas empêcher un brin d'herbe de mourir, ni le faire reverdir quand il s'est une fois desséché ; et vous auriez la prétention de vivre dans votre âme sans le secours de Dieu ! Empêchez donc d'abord, insensé, les cheveux de votre tête de tomber, ou replantez-les après qu'ils en sont détachés.

Enfin, comme il n'est pas moins nécessaire de pratiquer la charité chrétienne dans les choses de l'âme que dans celles du corps, voilà pourquoi, parlant de Jésus-Christ en tant qu'il est le pain de l'âme, nous disons à Dieu, « donnez-*nous*. » C'est-à-dire : Donnez ce pain céleste, non-seulement à moi qui vous parle, mais encore à tous mes frères dans la foi, et même à toutes les créatures raisonnables selon qu'elles sont susceptibles de le recevoir. Donnez à l'infidèle et à l'hérétique le pain de la

Digitized by Google

vérité ; donnez au pécheur le pain de la justice ; donnez au juste le pain des anges, le pain de l'amour. *Donnez-nous* à nous notre pain de chaque jour.

D. — Avec quelles dispositions devons-nous demander à Dieu le pain spirituel de notre âme ?

R. — Nous devons le demander avec un vif désir de l'obtenir et en faisant pour cela tout ce que nous pouvons.

30. Expl. — Si l'on doit désirer une chose en proportion de son excellence ou du besoin qu'on en a, il n'est rien au monde que nous devons désirer avec plus de force que le pain spirituel de notre âme. Car, d'un côté, puisque ce pain c'est Jésus-Christ et Dieu lui-même, son excellence l'emporte donc sur tout ce qu'on peut concevoir de plus noble et de plus parfait. Et d'autre part, comme la vie de notre âme est ce que nous avons de plus cher, et que le pain spirituel seul peut nous la conserver, il n'y a donc pareillement rien qui soit pour nous plus précieux, rien dont nous ayons plus besoin.

Réfléchissons donc bien à ces qualités du pain céleste. Comparons-le au pain matériel ou à tous les autres biens, et voyons combien il nous vaut mieux qu'eux tous. Oh ! *si vous connaissiez le don de Dieu* [1] ! vous dirai-je avec Jésus-Christ parlant à la Samaritaine. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous ne soupireriez qu'après lui seul, et sacrifieriez tout pour l'obtenir.

Car il ne suffit pas de désirer autre chose, ni même de la demander avec ardeur. Dieu veut qu'à la ferveur du cœur et de la prière on joigne l'effort de la volonté et l'action. Vainement vous désireriez le pain de l'âme et le demanderiez à Dieu avec des soupirs, si vous repoussiez la vérité, si vous ne pratiquiez pas la justice, et si vous ne recherchiez pas les bonnes lectures, si vous n'assistiez pas aux sermons, si vous ne vous rendiez pas digne de

[1] Joan. IV. 10

Digitized by Google

participer à la communion. D'ailleurs il serait impossible que dans ce cas votre prière fût sincère et votre désir ardent. Vous pourriez désirer sans doute le pain céleste, mais faiblement, et moins à coup sûr que le pain de l'iniquité. Quand le désir est vif, il ne sait point demeurer en repos, mais il surmonte toutes les difficultés pour se satisfaire. Voyez le cerf altéré ; se contente-t-il de soupirer et de bramer après les eaux de la source ? non, mais il les cherche, il s'y porte par bonds impétueux, il y vole et ne se donne de repos que quand il les a trouvées et qu'il s'y est désaltéré. C'est ainsi que nous devons faire, si nous désirons vraiment et sincèrement le pain céleste que nous demandons à Dieu. A tout moment, ou au moins chaque jour recourons à l'un des moyens par lesquels on nourrit son âme de Jésus-Christ, tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Et Dieu, qui nous attend, nous donnera la nourriture que nous aurons cherchée en même temps que nous la lui aurons demandée.

TRAITS HISTORIQUES.

NOUS DEVONS TOUS DEMANDER A DIEU NOTRE PAIN DE CHAQUE JOUR. — 1. — En l'année 1810, un riche paysan suisse célébrait ses noces. On y but, on y mangea beaucoup, c'était un vacarme et des cris sauvages à étourdir toutes les oreilles. La licence y régnait sans frein ; les chansons les plus obscènes y retentissaient au milieu du bruit des verres et du cliquetis des bouteilles vides qu'on brisait contre les murs. On y jetait des plats entiers par la fenêtre aux gamins de la rue, qui se les disputaient dans la boue. Un voyageur, témoin de ces bacchanales, fut invité à assister aux noces par le jeune marié, que le vin avait rendu plus orgueilleux et plus insolent qu'il ne l'était d'ordinaire à jeun. Mais comme l'étranger eut soin de décliner cet honneur, le fermier lui cria qu'il se repentirait de ne pas avoir accepté l'invitation. Le voyageur lui répondit avec calme, mais d'un ton sévère, que lui-même se repentirait d'avoir vécu de telle sorte en ce jour. « Comment ? je m'en repentirai ? répliqua avec plus d'arrogance que jamais le grossier compère. Sachez, monsieur, que les paysans peuvent aussi bien avoir quelques jours de bonne vie

Digitized by Google

que les messieurs de la ville. » Et en même temps qu'il frappa sur ses deux poches pour faire sonner les thalers dont elles étaient remplies, il ajouta ces paroles téméraires : « Je n'ai pas besoin de demander mon pain quotidien. »

Sept ans après vint l'année de disette et de famine, qu'on n'a pas oubliée, 1817. Le même voyageur vint pour affaires dans la ville de Q... où se tenait précisément une foire à laquelle étaient accourus de nombreux mendiants. Tout à coup il se fit un attroupement de personnes. Un vieillard venait de s'affaisser en luttant avec la mort. Deux hommes couverts de haillons l'assistaient et cherchaient à le rappeler à la vie. Lorsque le voyageur s'informa de la maladie qui avait frappé ce malheureux, on lui répondit : « Il est malade de faim. » L'homme charitable fit aussitôt chercher du bouillon chaud dans l'auberge la plus rapprochée, et à peine l'infortuné en eut-il avalé quelques gouttes qu'il se ranima un peu. Depuis trois jours il n'avait rien mangé, et il était venu en ville uniquement dans le dessein de mendier quelques croûtes de pain. — Lorsque le vieillard en fut arrivé au point de manger seul la soupe, il se découvrit d'abord la tête et récita doucement mais de manière à être compris pourtant, l'oraison dominicale. Ces mots : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, » il les répéta plusieurs fois. Le voyageur le fit alors transporter dans une auberge, où on lui présenta encore à manger. A cette occasion, il questionna le vieillard et apprit que sa femme et son enfant l'avaient précédé au tombeau, qu'il avait été autrefois dans l'aisance. Lorsqu'il raconta l'histoire de sa vie, il éclata en sanglots et dit : « Oui, jadis je fus riche. Mais je ne pleure pas d'avoir perdu ma fortune. J'ai mérité de devenir misérable j'avais abandonné Dieu et oublié la prière. Je me vantais de mes richesses et croyais n'avoir plus besoin de Dieu. Je me mis à ricaner, un jour qu'un jeune homme me dit que je me repentirais plus tard de la vie que je menais et que je serais forcé de demander mon pain chaque jour. Hélas ! il avait dit vrai ! »

Le voyageur qui nous a raconté lui-même cette histoire apprit plus tard la fin de cet homme. Il mourut avec un grand repentir de sa vie passée, et sur son lit de mort même il avertit les assistants, les larmes aux yeux, de ne jamais oublier de dire, même dans la fortune, cette prière : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. »

2. — Les processions des Rogations sont des prières publiques pour obtenir de Dieu qu'il nous donne notre pain de chaque jour, en préservant les biens de la terre de tout désastre et en leur accordant une température favorable. Elles furent créées par saint Mamert, évêque de Vienne, dans la deuxième moitié du cin-

Digitized by Google

quième siècle, pour obtenir du ciel la cessation d'effroyables fléaux, tels que des tremblements de terre, des incendies innombrables, des orages et des grêles qui désolaient le pays et anéantissaient toutes les récoltes.

NOUS CONTENTER DU NÉCESSAIRE. — 1. — Dieu a voulu nous laisser des exemples de cette vérité dans ses saintes Écritures. — Tant que le peuple d'Israël fut dans le désert, il ne permit à chacun de recueillir de la manne que ce qu'il en fallait pour le jour présent; si quelques-uns, par une inquiétude déréglée, en amassaient pour plusieurs jours, elle se trouvait corrompue. Mais, parce que la manne ne tombait point le jour du sabbat, jour de repos et de fête, Dieu avait ordonné qu'on recueillît le vendredi une double portion, l'une pour le jour même, et l'autre pour le lendemain.

2. — Le corbeau qui apportait au prophète Élie sa nourriture de la part de Dieu durant le temps d'une grande famine ne lui donnait chaque jour qu'un pain.

3. — Un corbeau, de même, n'apportait à saint Paul, le premier ermite, retiré dans une grotte, que la moitié d'un pain chaque jour; et, lorsque saint Antoine alla par l'ordre de Dieu le visiter, ce corbeau apporta le pain entier. (Saint JÉRÔME, *Vie de saint Paul.*)

4. — Proba Falconia, veuve de Probus, qui avait été consul en 372, s'était retirée en Afrique avec Julienne, sa belle-mère, et Démétriade, sa fille, après la prise et le pillage de Rome par Alaric, roi des Goths. Persuadée que la prière était son principal devoir, elle conjura saint Augustin de lui envoyer, par écrit, quelques instructions sur la manière de prier : « Sachez, dit le saint, que vous devez apprendre à mépriser le monde avec ses plaisirs, et soupirer après la possession de la grâce et de la charité, qui sont l'objet principal de toutes nos prières; que la vraie prière est le cri du cœur, et qu'elle doit être continuelle par de brûlants désirs de l'âme, qui cherche Dieu sans cesse; qu'il faut avoir tous les jours des heures réglées pour les exercices de piété. » Il lui donne une explication de l'Oraison dominicale, et il ajoute que nous devons recommander à Dieu non-seulement les besoins de notre âme, mais encore ceux de notre corps et surtout de notre santé, afin que nous puissions la consacrer au service du Seigneur; et que la raison qu'il en apporte, c'est que, sans la santé, tous les autres biens temporels nous sont de peu d'utilité. Mais il veut, en même temps, que nous ne demandions les biens de cette vie qu'avec résignation à la volonté divine, et seulement dans la vue de notre avantage spirituel, de peur que, en punition de notre impatience, Dieu ne nous les accorde lorsqu'ils sont pernicieux

Digitized by Google

à nos âmes; c'est ainsi qu'il accorda aux Juifs murmurant dans le désert les viandes qu'ils lui demandaient, et dans l'usage desquelles ils trouvèrent le châtiment de leur gourmandise et de leur révolte. (*Num.* XI, 33.)

5. — L'empereur Constantin recommanda un jour l'un de ses amis les plus intimes qui se trouvait gravement malade et que les médecins avaient condamné, aux pieuses prières de saint Hilarion. Le malade fut visité, et l'empereur envoya au saint, par l'intermédiaire d'un de ses chambellans, un don de dix livres d'or. Mais Hilarion ne voulut pas l'accepter; et, montrant au serviteur de l'empereur un pain d'orge : « Celui qui peut se contenter de cette nourriture, lui dit-il, ne fait pas plus de cas de ce morceau d'or que d'un tas de boue. Dites à l'empereur que je le remercie de ses bonnes dispositions à mon égard, et que je le prie de distribuer cet or aux pauvres. »

6. — La table de l'empereur Charlemagne était des plus simples : elle se composait de trois ou quatre mets seulement. Non moins simple était l'habillement de ce prince : il était fait simplement de fil et de laine, filés par ses propres filles. Il ne paraissait revêtu de ses ornements impériaux que lorsqu'il donnait audience à des légats étrangers.

GAGNER PAR NOTRE TRAVAIL LE PAIN QUE NOUS DEMANDONS A DIEU. — 1. Salomon s'adressant au paresseux : « Allez, leur dit-il, trouver la fourmi, examinez sa conduite, et apprenez d'elle à devenir sage. Sans chef, sans maître, sans supérieur, elle fait ses provisions pendant l'été, afin d'avoir de quoi se nourrir. » (*Prov.*, VI, 6.)

2. — Le Fils de Dieu, confié à Joseph qui était chargé de pourvoir à sa subsistance, lui facilitait sa tâche non en faisant des miracles, mais en l'aidant du travail de ses mains. Nous ne voyons jamais que Jésus, qui cependant avait le pouvoir de nourrir des milliers de personnes avec quelques pains, en ait fait une seule fois usage dans la maison de ses parents; il se contentait de leur aider, par son travail, à obtenir ce qui leur était nécessaire.

3.—Saint Paul, qui avait appris à faire des tentes, écrit, en parlant de lui-même, aux Thessaloniciens (II *Thess.*, III, 7 et 10) : « Vous savez si jamais nous avons été inoccupé au milieu de vous, si jamais quelqu'un d'entre vous nous a entretenu gratuitement; ou si plutôt nous ne travaillons pas jour et nuit afin de n'être à charge à aucun d'entre vous. » Puis il ajoute : « Avons-nous cessé de vous dire en toute sévérité : que celui qui ne travaille pas ne doit pas non plus manger! »

4. — Fidèles imitateurs du grand Apôtre, les saints martyrs

Digitized by Google

Crespin et Crespinien gagnaient leur vie par le travail de leurs mains, sans être à charge à personne. Ils avaient appris le métier de cordonnier, auquel ils se vouaient activement, faisaient entrer les pauvres en partage de leurs salaires, et étaient pour tous un exemple éloquent de fidélité aux devoirs de sa vocation, d'une bienfaisance charitable, et d'une humilité relevée par une grande modestie.

5. — Un ermite étant un jour venu rendre visite à l'abbé Sylvain qui habitait sur le mont Sinaï, et s'étant aperçu que les moines travaillaient, leur dit : « Pourquoi travaillez-vous avec tant d'ardeur pour une nourriture périssable? Marie n'a-t-elle pas choisi la meilleure part, et Marthe n'a-t-elle pas été repoussée par le Seigneur à cause de son occupation? » Sans répondre à cette interpellation, saint Sylvain fit donner un livre à l'ermite étranger, et lui assigna une cellule inhabitée. A trois heures de l'après-dînée, l'ermite attendit vainement qu'on vînt l'appeler pour le repas ; personne ne se présenta. Enfin ne pouvant plus résister à la faim qui le tourmentait, il alla trouver l'abbé, et lui dit : « Mon père, les moines ne mangent-ils pas aujourd'hui? » Mais l'abbé lui répondit que tous avaient déjà mangé. « Et comment se fait-il qu'on ne m'a pas invité ? » — « Comment? reprit saint Sylvain en souriant; parce que, comme Marie, vous prétendez avoir choisi la meilleure part : puisque vous regardez le travail comme superflu, il est probable que vous ne vivez que de nourriture spirituelle; quant à nous, qui sommes revêtus d'un corps, nous sommes obligés d'entretenir notre chair, nous sommes condamnés à manger et partant à travailler. » L'ermite, se sentant confondu, lui demanda pardon de s'être permis un blâme si inconsidéré. L'abbé de son côté reprit avec l'accent de la bienveillance : « Je suis heureux que vous reconnaissez votre faute. Au reste, il n'est pas douteux que Marie eût besoin du secours de Marthe; car si Marthe n'eût pas travaillé, Marie n'aurait jamais pu se reposer. » (*Vie des Pères.*)

6. — Marc-Aurèle appelait heureux les pays où l'on ne rencontre point de paresseux, mais où tout le monde vit du travail de ses mains et où personne ne mange le pain qu'un autre a gagné au prix de sa sueur.

7. — Amasis, roi d'Égypte, avait ordonné que chaque citoyen déclarerait tous les ans au gouverneur ce dont il vivait. Celui qui négligeait de le faire, et qui ne pouvait indiquer quelque industrie approuvée par l'État, était puni de mort, parce qu'on le considérait comme un fardeau inutile à la terre.

PARTAGER NOTRE PAIN AVEC LES NÉCESSITEUX. — 1. — Comme les amis de Job lui reprochaient que les souffrances qu'il endurait

Digitized by Google

étaient le résultat des fautes secrètes qu'il commettait, il en appela, pour se justifier, à la libéralité dont il avait souvent donné des preuves : « Ai-je refusé de satisfaire aux désirs du pauvre ? leur dit-il. Ai-je fait attendre les yeux de la veuve ? Ai-je mangé seul mon pain, ou plutôt ne l'ai-je pas partagé avec l'orphelin ? Car la compassion est sortie avec moi du sein de ma mère. Ai-je laissé un pauvre sans le couvrir et un malheureux sans lui donner des vêtements ? Non, les membres de son corps m'ont remercié de les avoir réchauffés avec la toison de mes brebis. » (*Job.* XXXI, 16.)

2. — Nous lisons dans l'Écriture ce beau passage sur Tobie : « Tout ce qu'il pouvait avoir, il le partageait avec ses frères captifs et ses concitoyens. » Se voyant sur le point de mourir, il fit cette belle leçon à son fils : « Soyez charitable autant que vous le pouvez. Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup ; si vous avez peu, donnez volontiers le peu que vous aurez. Partagez votre pain avec les bienfaiteurs, et donnez des vêtements à ceux qui n'en ont point. » (*Tob.* I, 3 ; IV, 9, 17.)

3. — Saint Luc, parlant des premiers chrétiens de Jérusalem, s'exprime en ces termes (*Act.* II, 14) : « Tous les fidèles vivaient ensemble, et tout était commun entre eux. Ils vendaient ce qu'ils possédaient, et en partageaient le profit entre eux, chacun selon ses besoins. »

4. — Une grande famine ayant éclaté dans la Judée, sous l'empereur Claude, les chrétiens d'Antioche décidèrent que chacun d'eux enverrait quelques secours à ses frères de la Judée. Paul et Barnabé furent chargés de les leur faire parvenir. (*Act.* XI, 18.)

5. — Les premiers chrétiens possédaient déjà une espèce de *caisse des pauvres*. Voici comment en parle Tertullien (*Apol.* cap. 39) : « Nous avons une espèce de trésor parmi nous, c'est un argent qu'on amasse sans déshonorer la religion et sans qu'il en soit le prix. Chacun y apporte une modique offrande au commencement de chaque mois, ou lorsqu'il le veut, et jamais sans qu'il le veuille et qu'il le puisse ; on n'y contraint personne ; rien de plus libre que cette contribution. Ce trésor est un dépôt de piété qu'on ne dissipe pas en vaines débauches de table ; il n'est employé qu'à nourrir ou à enterrer les pauvres, à soulager les orphelins sans bien, les serviteurs cassés de vieillesse, les malheureux qui ont fait naufrage. S'il y a des chrétiens condamnés aux mines, relégués dans les îles, ou détenus dans des prisons uniquement pour la cause de Dieu, ils sont assistés par la religion qu'ils ont confessée. Nous ne faisons tous qu'un cœur et qu'une âme, pourrions-nous avoir de la répugnance à communiquer nos biens ? »

Digitized by Google

6. — Saint Justin, le martyr, nous raconte les mêmes coutumes (*Apol.* 2a) : « Les dimanches après l'office divin, dit-il, les riches offrent volontairement et selon la mesure de leur zèle, toute sorte de vivres. Le clergé distribue ensuite les offrandes aux veuves, aux orphelins et à tous ceux qui sont dans le besoin. »

7. — Saint Pacôme, encore soldat païen, logeant un jour dans une ville chrétienne, fut frappé d'étonnement à la vue des dons volontaires qu'un grand nombre de fidèles faisaient avec une charité toute chrétienne aux pauvres de cette ville. Il demanda quels hommes c'étaient ceux qui veillaient avec tant de soin et d'affection à l'entretien des pauvres : on lui répondit que c'étaient des chrétiens. Pacôme, touché de cette réponse, éleva ses yeux et ses mains vers le ciel et jura qu'un jour il se ferait chrétien ; promesse qu'il exécuta fidèlement dans la suite. (LOBNER. *Biblioth.*)

8. — L'empereur Julien l'Apostat disait aux païens : « C'est une honte pour nous autres païens de laisser tant de misérables sans secours, tandis qu'on ne voit aucun Juif demander l'aumône. Et pour les Galiléens (ainsi nommait-il les Chrétiens), ces hommes impies et scélérats, outre leurs pauvres, ils nourrissent encore les nôtres. »

9. — Sainte Élisabeth, duchesse de Thuringe, vendait souvent ses plus beaux vêtements et tout ce qu'elle croyait superflu dans sa toilette, pour avoir de l'argent à distribuer aux pauvres. Elle cousait, tricotait et s'occupait à d'autres travaux, afin de pouvoir se rendre utile aux malheureux.

10. — Lorsque saint Thomas de Villeneuve, qui plus tard fut élevé sur le trône archiépiscopal de Valence, était encore enfant, il avait un plaisir extrême à demander quelque chose à ses parents pour ensuite le donner aux pauvres. Souvent il se privait d'une partie de sa nourriture pour apaiser la faim des autres.

11. — Saint Bernardin de Sienne avait aussi une grande compassion pour les pauvres. Sa tante en ayant un jour congédié un sans rien lui donner, il en fut vivement affligé et lui dit : « Au nom de Dieu, veuillez donc donner une aumône à ce malheureux ; je préfère me passer aujourd'hui de dîner, plutôt que de voir partir ce pauvre tourmenté par la faim. »

12. — Pendant que le pape Léon XII vivait à Augsbourg en qualité de nonce apostolique, il faisait déjà preuve d'une grande bienfaisance, ou plutôt d'une grandeur d'âme vraiment héroïque en faveur des pauvres. Il se refusait à lui-même une foule de choses afin de pouvoir exercer la charité envers ses semblables. Comme l'Italie était alors en guerre, il ne recevait pas l'argent qu'on lui envoyait de la cour de Rome non plus que

Digitized by Google

les revenus de ses propres biens. En revanche, ses amis intimes rivalisaient entre eux pour lui offrir de l'argent. Mais comme cette guerre déplorable semblait ne devoir jamais finir, et qu'il ne savait pas positivement s'il pourrait rendre l'argent qu'on lui offrait, il ne voulut absolument pas l'accepter. Il renvoya, quoique malgré lui, ses nombreux domestiques, les aida par ses démarches à trouver ailleurs de quoi se tirer d'embarras, et vécut désormais de la manière la plus simple. Il abandonna le vaste et superbe bâtiment qu'il avait habité jusqu'alors, et loua un petit logement. Il vendit sa vaisselle d'argent ainsi qu'une foule d'autres objets précieux, afin de pouvoir vivre avec l'argent qu'il en retirerait, sans devenir à charge à personne et pour ne pas s'exposer à devenir pour les autres une cause de perte. Cependant, le peu qui lui resta, il le partageait encore avec les autres, nommément avec les évêques exilés de Valence et de Vannes, qui se trouvaient réduits à la même extrémité que lui. *(Son Oraison funèbre.)*

13. — Un riche marchand d'Angleterre avait invité vers l'époque de Noël ses amis à un plat de lamproies, sorte de poissons marins excellents, et considérés comme fort rares à cette saison de l'année. — Plusieurs espèces de nourritures furent servies d'abord, puis enfin on apporta un énorme plat couvert dans lequel on supposait que se trouvaient les poissons. Mais lorqu'on enleva le couvercle, au lieu des poissons qu'on attendait, on trouva quelques pièces d'or. Le marchand prenant alors la parole : « Mes amis, dit-il, les poissons que j'avais promis de vous offrir sont cette année plus rares que jamais, et coûtent trois fois plus que je ne pensais. La vanité et la manie de vouloir se distinguer par des mets rares en ont singulièrement haussé le prix. Actuellement une lamproie ne coûte pas moins d'une guinée (monnaie d'or de la valeur de 24 fr. 35 c.) Je me suis rappelé qu'il y avait au village un pauvre ouvrier malade qui, ne pouvant rien gagner, mourait de faim, lui et ses enfants. Avec l'or que coûterait ce plat unique, ces pauvres gens auraient de quoi vivre pendant six mois. Messieurs, si vous désirez manger de ce poisson de mer, sur-le-champ je les fais venir et préparer ; si au contraire vous voulez que cet argent soit destiné à ce pauvre homme, je me réserve au printemps prochain de vous servir une quantité de poissons égale à celle que vous sacrifierez aujourd'hui ; ils seront moins chers, et pour le moins aussi savoureux que maintenant. » Les hôtes applaudirent unanimement à cette généreuse pensée, et le pauvre manœuvre fut sauvé de sa détresse.

14. — Les parents d'un pauvre enfant de Paris, se voyant ré-

Digitized by Google

duits à la dernière extrémité, et ne pouvant plus pourvoir à leur entretien ni à celui de leur famille, lui ordonnèrent, comme il était encore trop faible pour gagner sa vie en travaillant, d'aller mendier son pain. Deux jours déjà s'étaient écoulés, et c'était en vain qu'il avait demandé à tous les passants une petite aumône pour calmer sa faim. Épuisé, il s'assit sur une borne et se mit à pleurer amèrement. Un autre enfant, pauvre comme lui, venant à passer, lui demanda d'un air de compassion pourquoi il pleurait ainsi : « Hélas ! répondit l'enfant en poussant des sanglots, j'ai faim, horriblement faim : depuis avant-hier je n'ai pris aucune nourriture.— Je souffre aussi moi-même de la faim, reprit l'autre enfant, et n'ai que ce morceau de pain. Mais comme tu as certainement plus faim que moi, je veux bien le partager avec toi Tu auras la plus grande moitié, moi je me contenterai de la plus petite. »

15. — A la fin de l'hiver de 1777 où tout était d'une excessive cherté en France, un fermier de la paroisse de ..., aux environs de Paris, s'en revenait du moulin, monté sur son cheval, qui portait en outre un sac de farine d'orge. Au détour d'une ruelle, ce fermier est attaqué par un voisin qui, le bâton levé, lui demande en jurant sa farine. Le cavalier saute à terre, saisit son homme au collet, le terrasse et lui arrache le bâton en disant : « Tu vois qu'il ne tient qu'à moi de t'assommer. — Assomme, ou donne-moi ta farine ; il me la faut : je meurs de faim, ainsi que mes enfants et ma femme. — En ce cas, lève-toi, prends ce sac, je t'en fais présent; je vais t'aider à le charger. Va-t-en et ne dis mot. » Cependant le cheval, débarrassé de son fardeau, était arrivé au galop dans la cour de la ferme. La fermière, ne voyant point son mari, s'effraie et crie. Bientôt arrive le fermier qui raconte à sa femme la triste aventure, puis il ajoute : « Il fallait que le pauvre homme fût bien dans le besoin pour s'attaquer à moi, qui en battrais quatre comme lui. » La femme eut peine à retenir ses larmes; elle courut au garde-manger, y prit un pain, le cacha dans son tablier, et dit tout bas au bon fermier : « Puisqu'ils ont si faim, ils ne pourront pas attendre que la pâte soit levée, et le pain cuit. » Elle partit aussitôt, mit le pain sur la table en disant : « Mangez maintenant et ayez confiance en Dieu ! » Et en un clin-d'œil elle avait disparu. — Voilà comment l'homme contribue à l'accomplissement de cette quatrième demande du *Pater*, par laquelle nous prions Dieu d'envoyer à tous le pain quotidien.

DIEU DONNE A TOUS CEUX QUI SE FIENT EN LUI LA NOURRITURE DONT ILS ONT BESOIN. — 1. C'était pendant la famine qu'eut à souffrir Israël, sous le règne de l'impie Achab. Le prophète

Digitized by Google

Élie s'étant rendu à Sarepta, ville des Sidoniens, rencontra près des portes de cette ville une pauvre veuve occupée à ramasser quelques petits morceaux de bois. Il lui demanda à boire. Et comme elle allait quérir de l'eau, il la pria de lui apporter aussi un peu de pain. Mais cette femme lui répondit qu'elle n'avait plus chez elle qu'un peu de farine avec un petit reste d'huile, et qu'elle venait de ramasser quelques morceaux de bois pour faire du pain, le manger avec son enfant et puis mourir. Élie lui dit : « Ne craignez point. Faites-moi un peu de pain avec votre farine, et vous en ferez ensuite pour vous et votre fils ; car votre farine et votre huile ne diminueront point, jusqu'au jour où le Seigneur vous rendra l'abondance. » Et en effet, depuis ce jour, les petites provisions de cette bonne veuve ne diminuèrent point, selon la parole que le Seigneur avait prononcée par Élie.

2. — Lorsque Daniel était dans la fosse aux lions, où il avait été précipité à cause de sa fidélité à la loi divine, le Seigneur ne se contenta pas de le protéger contre la fureur de ces animaux ; il pourvut encore à sa nourriture. En ce même temps, le prophète Habacuc était en Judée, et, ayant apprêté un potage, il le mit avec du pain trempé dans un vase, et il allait le porter dans un champ à ses moissonneurs ; mais l'ange du Seigneur lui dit : « Portez à Babylone le dîner que vous avez, pour le donner à Daniel qui est dans la fosse aux lions. » Habacuc répondit : « Seigneur, je n'ai jamais été à Babylone, et je ne sais où est la fosse. Alors l'ange du Seigneur le prit par le haut de la tête, et, le tenant par les cheveux, il le porta, avec la vitesse de l'activité d'un esprit céleste, jusqu'à Babylone, où il le mit au-dessus de la fosse aux lions. Et Habacuc dit avec un grand cri : « Daniel, serviteur de Dieu, recevez le dîner que Dieu envoie. » Daniel répondit : « O Dieu, vous vous êtes souvenu de moi, et vous n'avez point abandonné ceux qui vous aiment. » Et, se levant, il mangea. L'ange du Seigneur remit aussitôt Habacuc dans le même lieu où il l'avait pris.

3. — Samarie étant assiégée par Bénadab, roi de Syrie, la famine y devint terrible. Tout semblait désespéré, lorsqu'un jour le prophète Élisée annonça au peuple, pour le consoler, que le lendemain, à la même heure, les vivres se donneraient presque pour rien. On eut peine à croire une prophétie si surprenante ; et un officier, qui était présent, dit à Élisée que quand même le Seigneur ouvrirait les cieux pour en faire tomber des vivres, la chose était impossible. Élisée l'assura qu'il verrait de ses propres yeux cette abondance, mais qu'il n'en profiterait pas. Voici comment cette prédiction se vérifia. La nuit suivante, Dieu frappa les Syriens d'une épouvantable frayeur, leur faisant entendre comme le

Digitized by Google

bruit d'une grande armée qui venait les attaquer, de telle sorte qu'ils s'enfuirent, laissant dans le camp un riche butin. Les habitants de Samarie sortirent pour aller le piller, et y trouvèrent des vivres en abondance. L'officier qui n'avait pas voulu croire à la prédiction d'Élisée, fut placé à la porte, afin de maintenir l'ordre parmi le peuple qui sortait en foule; mais l'empressement était si grand, qu'il fut écrasé sous les pieds de la multitude. (IV *Reg.* VII.)

4. — Saint François d'Assise disait, en parlant de sa communauté et de Dieu : « Nous avons une mère qui est très-pauvre, mais nous avons un père qui est très-riche. » Lorsqu'il envoyait un de ses compagnons dans une ville pour prêcher, il lui adressait ces paroles du prophète : *Mettez en Dieu toute votre confiance et il vous nourrira.*

5. — Un pauvre étudiant allemand, qui fréquentait depuis peu l'université et qui n'avait pas encore de bienfaiteur, tomba malade. Obligé de garder le lit pendant longtemps, il dépensa pour les remèdes et les soins qu'il reçut tout le peu d'argent qu'il avait apporté avec lui. Enfin il recouvra la santé, et il lui vint un appétit dévorant. Mais il n'avait pas de quoi apaiser sa faim. Un jour, c'était un dimanche dans l'après-midi, et le matin à la messe il avait récité avec la plus grande ferveur ces paroles du *Pater :* Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour; il était assis dans sa chambre, tourmenté par une faim violente, n'ayant pas un seul morceau de pain ni la moindre pièce d'argent pour s'en procurer. Tout à coup, il entend une souris qui remuait dans un coin, et qui rongeait une croûte de pain sec. Il s'approche, il aperçoit la croûte de pain dure comme un morceau de bois, mais qui ne l'était pas trop pour sa faim. Quant à en éprouver du dégoût, il n'y songea même pas. Il le prit donc avec avidité, mais il ne voulut pas le manger sans faire sa prière. Il le dépose sur la table, se met à genoux, et prie avec la ferme espérance que Dieu fera en sorte que cette chétive nourriture contribue autant à nourrir et à fortifier son corps, que pourrait le faire une autre beaucoup plus abondante. Dieu exauça sa prière et lui donna plus qu'il n'attendait. En effet, peu de temps après, le domestique d'un grand personnage qui habitait non loin de là, et qui avait entendu parler de sa triste position, vint lui apporter trois plats d'une nourriture bien chaude et bien délicate.

AVEC QUELS SENTIMENTS IL FAUT USER DU PAIN QUE DIEU NOUS DONNE. — 1. — Lorsque Saül, accompagné de ses serviteurs, alla dans la ville où était le prophète Samuel, chercher les ânesses qu'il avait perdues, il demanda aux filles qui sortaient de la ville pour aller puiser de l'eau, si le prophète s'y trouvait. Les filles

Digitized by Google

répondirent qu'il s'y trouvait effectivement parce que le peuple faisait en ce jour un festin sur la montagne. « Si vous entrez dans la ville, lui dirent-elles, marchez droit devant vous, vous le rencontrerez avant qu'il se rende sur la montagne. Car le peuple ne mangera pas avant son arrivée : il bénit le festin, et c'est alors seulement que les hôtes qui y ont été invités commenceront le repas. » (I *Reg.*, IX, 13.)

2. — Nous lisons au sujet de la prodigieuse multiplication des pains : « JÉSUS prit cinq pains et deux poissons, fixa ses regards vers le ciel (car c'est de là que vient tout don parfait), fit une prière d'actions de grâces, rompit les pains, les donna à ses disciples pour les distribuer. » (*Marc.* VI, 41.) — La conduite de JÉSUS, qui fit recueillir les restes afin que rien ne périt, nous fait entendre quel soin il faut avoir de la nourriture que Dieu nous envoie.

3. — Lorsque le divin Sauveur mangea la dernière Pâque avec ses disciples, il chanta avec eux un cantique de louanges, puis il se dirigea vers la montagne des Oliviers. (*Matth.* XXVI, 30.)

4. — L'exemple du Sauveur fut imité par ses apôtres. Lorsque saint Paul fut fait prisonnier pendant un voyage à Rome, le vaisseau fut exposé à un grand danger, et tous ceux qui s'y trouvaient paraissaient découragés et furent longtemps sans prendre aucune nourriture. Paul les avertit de manger quelque chose; lui-même prit du pain, fit, en présence de tous, une prière d'actions de grâces, le rompit et se mit à manger. (*Act.* XXVII, 35.)

5. — Tertullien écrit ce qui suit sur les mœurs des chrétiens de son temps (*Apol.* cap. 39) : « Nous ne nous mettons à table qu'après avoir préludé par une prière à Dieu. On mange autant qu'on a faim, on boit autant que la chasteté le permet. Après qu'on s'est lavé les mains, on allume les flambeaux, chacun est invité à chanter des cantiques tirés des saintes Écritures ou qu'il compose lui-même, et par là on fait connaître si l'on a bu avec excès. Le repas finit comme il a commencé, par la prière, et nous nous quittons avec modestie et pudeur. »

6. — « Chers frères, disait un jour un pieux abbé qui se trouvait à table, laissez-moi vous raconter un songe que j'ai eu cette nuit. J'étais assis avec trois frères à une table, mangeant notre pain du soir. Dans la bouche du premier, ce pain sec d'orge se changea en miel; dans la bouche du second, il demeura ce qu'il était; et dans celle du troisième, il devint de l'absinthe. D'où venait donc cette triplicité de goûts dans un seul et même pain? » Les religieux, ne pouvant deviner la signification du songe, se turent. L'abbé, prenant enfin la parole, donna l'explication sui-

Digitized by Google

vante : « Le premier avait mangé son morceau de pain avec piété et reconnaissance ; le second l'avait mangé avec indifférence sans penser à Dieu ; le troisième l'avait mangé avec mécontentement, en murmurant et en se plaignant secrètement. »

7. — Saint Colomban, arrivant un jour à Fontaine, vers l'heure de midi, les religieux, qui n'avaient ni chevaux ni charrues, étaient alors occupés à bêcher la terre avec des pioches. Voyant qu'ils travaillaient avec beaucoup de peine et d'ardeur, brisant d'énormes blocs de terre à la sueur de leur front, afin de préparer un champ à recevoir la semence, il en fut touché dans son cœur : « Dieu veuille ne vous laisser jamais sans nourriture! s'écria-t-il d'une voix émue. — Cher père, répondirent avec douleur les religieux, nous n'avons pas même de quoi dîner aujourd'hui ; il n'y a plus que deux pains. » Colomban se les fit apporter ; après quoi, élevant les yeux au ciel, il fit, au milieu des religieux réunis autour de lui, la prière suivante : « Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui dans le désert avez rassasié cinq mille hommes avec cinq pains, bénissez cette nourriture. » Puis les religieux se mirent à table ; tous furent rassasiés, et il ne resta rien. « C'est ainsi, dit saint Colomban, que la foi acquiert et multiplie les dons de Dieu ; l'incrédulité, au contraire, diminue ce que déjà l'on avait obtenu. »

8. — En 1812, lors de la désastreuse campagne de l'armée française en Russie, une compagnie du 42e régiment de ligne avait été prendre ses quartiers dans un pauvre village polonais. L'aubergiste de l'endroit, qui était juif, eut à loger dans sa maison, presque complétement dégarnie par de nombreux passages, un sergent avec douze autres simples soldats. L'aubergiste, craignant les coups de bâton dont les soldats d'alors se servaient volontiers au lieu de paiement, offrit tout ce dont il put disposer pour contenter ses hôtes. Mais il n'avait point de pain blanc. Les simples soldats se contentèrent de celui qui leur fut offert, il n'y eut que leur chef, jeune étourdi sans expérience, qui fit des difficultés. « Juif, se mit-il à crier d'une voix de tonnerre, apportenous du pain blanc, sinon je t'envoie dans le sein d'Abraham! » Et, achevant ces mots, il lança, dans un coin de la chambre, au milieu des imprécations les plus foudroyantes, le morceau de pain noir qu'on lui avait présenté. Tremblant et saisi de frayeur, l'aubergiste s'esquiva pour tâcher de trouver du pain blanc et satisfaire la voracité de ses hôtes, et à force de prières il parvint à en obtenir d'un de ses voisins. Il s'empressa de la présenter au sergent. C'en fut fait de la colère de ce sauvage guerrier. Quant au juif, il ne manqua pas d'aller ramasser le morceau de pain qui gisait dans un coin de la chambre. Il le déposa dans une armoire

Digitized by Google

pratiquée dans le mur. Le sergent, qui s'en aperçut, lui dit le lendemain en partant, d'un ton ironique : « Jusqu'à ce que nous soyons de retour, le morceau de pain que tu as renfermé dans l'armoire deviendra passablement dur. » Le juif se tut.

L'issue de la campagne de Russie est connue. Battus, dispersés, décimés par le froid et par la faim, et sans cesse harcelés par des détachements de Cosaques, les restes de l'armée française passèrent le Niémen et arrivèrent en Pologne. C'était précisément pendant les journées les plus froides de l'hiver. Une figure humaine, enveloppée de guenilles, presque pétrifiée par le froid, se présenta devant l'auberge du juif dont nous venons de parler Ce dernier, après l'avoir examiné attentivement, reconnut non sans peine, sous ce costume délabré, le sergent qui, quelques semaines auparavant, avait repoussé, avec une morgue si insolente, le morceau de pain qu'il lui avait offert. Grelottant de froid et sur le point de succomber à la faim qui le tourmentait, l'infortuné supplia l'aubergiste de vouloir bien le recevoir et lui accorder quelque nourriture. Le juif lui fit l'accueil le plus amical, l'invita à entrer dans la chambre chaude, où un monceau de paille fraîchement apportée offrait au voyageur fatigué un doux lieu de repos. Ah ! combien cet infortuné trouva de délices dans la chaleur de la chambre et dans sa molle couche de paille ! Il n'y avait que son estomac vide qui ne voulait pas reposer. Le juif ouvrit l'armoire et apporta le morceau de pain qui avait été rejeté. En le présentant au soldat, il ne put s'empêcher de lui rappeler l'indignité de sa conduite passée, et de lui faire sentir que c'était à juste titre qu'il se trouvait ainsi puni. « Mon ami, lui dit-il, connaisse vous encore ce morceau de pain ? Comme vous l'aviez prédit, il est devenu passablement dur en attendant votre retour : mais la faim, dit-on, a de bonnes dents. » — « Sans doute, elle en a de bonnes, » répondit le soldat comme abasourd par cette réflexion, et qui depuis, longtemps aurait désiré pouvoir manger du pain noir, car le morceau de pain avait disparu en un clin d'œil. L'aubergiste jeta sur lui un regard de compassion, et des larmes coulèrent sur ses joues. « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, s'écria-t-il, vous êtes juste, et vos jugements sont pleins d'équité. Lorsque ce jeune homme rejeta avec mépris ce morceau de pain, je m'imaginai qu'un jour viendrait peut-être où il voudrait bien pouvoir s'en nourrir, et je le mis de côté. Autrefois, mon ami, ajouta-t-il en s'adressant au soldat, vous riiez en me voyant mettre de côté ce morceau de pain, qui est devenu un biscuit pour vous aujourd'hui. Dieu ne veut pas qu'on se moque de lui et de ses dons. Rappelez-vous cela, jeune homme, et ne plaisantez jamais avec ses bienfaits » Confus en

Digitized by Google

entendant ces paroles et reconnaissant sa faute, le soldat éleva ses regards repentants vers le ciel, en demandant pardon à Dieu et à l'aubergiste; puis ce dernier l'embrassa, lui présenta une nourriture plus délicate et un vin fortifiant, lui donna des vivres pour plusieurs jours, et enfin lui indiqua un chemin sûr qui devait, en peu de temps, et sans qu'il eût à craindre d'être surpris par les Cosaques, le conduire à Wilna, où se trouvait son régiment. — Ne méprisez jamais les dons de Dieu, car l'orgueil des insensés sera puni. Dites en vous-même : Si je n'ai pas de pain blanc, je me contenterai de pain noir. Celui qui dédaigne les petits bienfaits, n'est pas digne d'en obtenir de plus grands.

PAIN SPIRITUEL DE L'AME. — 1. — Ézéchiel reçut l'ordre de dévorer un livre, et il devint doux à sa bouche comme du miel ; mais, quand il eut pénétré dans son estomac, il sentit d'amères douleurs. Or, ce livre, dit le prophète, contenait des *lamentations*, des *cantiques* et des *malédictions* (Cap. II et III). — La doctrine sacrée est un livre que nous devons dévorer, et ce livre traite tantôt de la gloire des justes indiquée par les *cantiques*, tantôt de la pénitence des péchés indiquée par les *lamentations*, tantôt de l'affreuse destinée des méchants et des damnés indiquée par les *malédictions*. Si donc nous ramenons souvent cette doctrine, elle sera douce à notre palais comme un pain savoureux ; et parfois elle engendrera de l'amertume, parce qu'elle produira dans notre cœur une amère componction de nos péchés. Combien ont retiré de la lecture des saints livres, outre la réfection de leur âme, le remède à leurs péchés, la conversion des mœurs et le changement de vie !

2. — Saint Antoine, entendant dire ces paroles de l'Evangile : *Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, venez et suivez-moi*, fut changé entièrement, devint un autre homme, et, obéissant à cette parole, il vendit tous ses biens pour se rendre au désert.

3. — Un autre anachorète, appelé Thomas, portait avec lui une Bible. En l'ouvrant, la sentence qui avait frappé si fortement saint Antoine s'offrit à ses regards, et aussitôt, se dépouillant de sa tunique, il la donna à un pauvre qui était nu. Quelqu'un qu'il rencontra lui demanda quel voleur l'avait ainsi dépouillé : « Celui-ci, dit-il en montrant le livre, est le voleur qui m'a dépouillé de tout. »

4. — Après avoir passé plusieurs années de sa vie dans les péchés de la chair et retardé sa conversion uniquement à cause de cette passion qui l'enchaînait, saint Augustin ouvrit un jour les épîtres de saint Paul et tomba sur ce passage (*Rom.*, XIII, 13 et 14) : *Ne vous laissez point aller aux débauches et aux ivrogne-*

Digitized by Google

ries, aux impudicités et aux dissolutions, mais revêtez-vous de JÉSUS-CHRIST. Brisant aussitôt toutes ses chaînes, il se consacra tout entier à JÉSUS-CHRIST.

5. — Le même saint Augustin raconte (*Confess.* lib. VIII) que deux courtisans de l'empereur trouvèrent, un jour, qu'ils se promenaient, la vie de saint Antoine dans la grotte d'un ermite. Cette lecture leur fut un appel de la grâce pour embrasser la vie solitaire.

6. — On sait que ce fut la lecture de la Vie des saints qui opéra la conversion de saint Ignace de Loyola, et commença de le faire marcher dans les voies de la perfection.

7. —« Beaucoup, dit saint Grégoire le Grand, entendent la parole de Dieu et n'en retirent aucun profit, parce qu'ils négligent de la faire entrer dans leur cœur. Ils mangent et ne sont pas rassasiés! ils boivent et ne sont pas enivrés; parce que, tout en écoutant la voix de Dieu, ils soupirent après les choses vaines et passagères; ils aiment les biens du siècle. et leur esprit n'est point changé. »

8. — Lorsque le pieux dominicain Henri Suso se mettait à table il priait ainsi : « Aimable JÉSUS, je vous invite : mon cœur à faim de vous; reconfortez-moi non-seulement par votre nourriture matérielle, mais aussi par votre céleste présence. »

9. — Un jeune homme, d'une riche famille, avait la déplorable habitude de gaspiller tout ce qu'il avait et tout ce qu'on lui donnait, et il ne se lassait jamais de demander et de gaspiller. Son père ne lui refusait jamais rien, ni argent, ni bijoux, ni vêtements, ni livres, ni meubles dans son appartement particulier; malgré cette générosité inépuisable, le jeune homme manquait toujours de tout, parce qu'il n'avait soin de rien, laissant les meubles se salir et ses habits se déchirer, et perdant son argent par les rues et sur les places. — Telle est l'apologie que faisait à son peuple un pieux pasteur, puis il ajoutait : « C'est ainsi que nous, qui sommes les enfants du plus riche des rois, qui avons tout en abondance, nous manquons cependant de tout, parce que nous n'avons nul soin de toutes les grâces que nous recevons de notre Père qui est dans les cieux. »

10. — « Ce n'est pas Moïse, dit saint Jérôme, qui nous a donné le vrai pain, c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Assis au festin, il est le festin lui-même. »

11. — Saint Ephrem faisait ses délices de la sainte communion. « O mon Sauveur, s'écriait-il, je vous ai pour viatique. dans le voyage long et dangereux que je vais faire. Dans la faim spirituelle qui me dévore, je me nourrirai de vous, ô divin Rédempteur des hommes! Il n'y aura plus de feu impur, qui ose s'appro-

Digitized by Google

cher de moi, il ne pourrait supporter l'odeur vivifiante de votre corps et de votre sang. » (*Necrosima*, exp. 22).

12. — Sainte Thérèse éprouvait des désirs si vifs et si brûlants de posséder son Bien-Aimé dans la communion, qu'elle eût bravé les foudres, les tempêtes et les orages pour l'aller trouver.

13. — Sainte Catherine de Sienne vécut pendant quelques carêmes, ne prenant jamais autre chose que le pain eucharistique qui la nourrissait et lui faisait goûter des saveurs merveilleuses, quand elle le prenait.

14. — La bienheureuse Marie d'Oignies jeûna pendant trente-trois ans, soutenue par cette seule nourriture divine. — Les mêmes merveilles sont racontées de l'empereur Louis le Pieux et de plusieurs autres saints personnages, notamment de la stigmatisée Louise Lateau, qui vit encore.

Digitized by Google

LEÇON SEPTIÈME.

CINQUIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Et dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.

1. Préambule récapitulatif sur les quatre premières demandes, lesquelles comprennent tous les biens qui nous sont nécessaires. — 2. Que l'objet général des trois dernières demandes est la délivrance de ce qui peut nous empêcher d'atteindre notre fin. — 3. L'objet particulier de la cinquième demande est la délivrance du péché déjà commis. — 4. Que ce sont nos péchés qui sont désignés sous le nom de dettes dans cette demande. — 5. Qu'ils sont vraiment des dettes : en ce qu'ils nous assujettissent au démon, — 6. et nous rendent redevables envers la justice de Dieu. — 7. Que Dieu ne peut pas venger le péché. — 8. Du châtiment du péché dans le plan divin. — 9. Les péchés contre le prochain sont aussi des péchés contre Dieu. — 10. Par cette cinquième demande, nous demandons le pardon de tous nos péchés. — 11. Elle ne remet cependant pas les péchés mortels, — 12. ni les péchés véniels délibérés ; — 13. mais seulement les péchés véniels de fragilité. — 14. Que tous les chrétiens doivent la faire, parce que tous sont pécheurs. — 15. Le mot *remettez* nous rappelle que nous sommes débiteurs, et débiteurs insolvables. — 16. On dit « remettez-*nous* », et non « remettez-*moi* », parce qu'on doit prier aussi pour les autres. — 17. On dit « *nos* dettes » pour confesser notre culpabilité. — 18. Que ces mots : *comme nous pardonnons*, renferment une comparaison et une condition. — 19. Qu'ils expriment l'obligation de pardonner les offenses reçues. — 20. Conformité de cette obligation avec la loi naturelle. — 21. Loi chrétienne du pardon des injures. — 22. Pourquoi Dieu a voulu faire de notre pardon aux autres la condition de son pardon à nous. — 23. Comment le juste demande à Dieu qu'il châtie le pécheur. — 24. Dans quel esprit le méchant fait la même prière. — 25. Conditions du pardon chrétien : 1° bienveillance du cœur. — 26. 2° Manifestation extérieure de cette bienveillance — 27.

Digitized by Google

Marques communes et marques spéciales de bienveillance. — 28. Qu'on n'est pas tenu à donner les marques spéciales, mais les communes. — 29. Exception.—30. Que la remise de la faute n'entraîne pas la remise du dommage causé. — 31. Que l'on dit : *Comme nous pardonnons...* au présent parce que notre pardon doit être actuel. — 32. Dispositions avec lesquelles on doit réciter cette demande : sincérité, — 33. humilité, — 34. douleur, — 35. confiance. — TRAITS HISTORIQUES.

DEMANDE. — Récitez la cinquième demande de l'Oraison dominicale ?

RÉPONSE. — *Et remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs.* Ou vulgairement : *Et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

1. EXPLICATION. — Dans les quatre premières demandes de l'Oraison dominicale, que nous avons expliquées, nous avons commencé par prier Dieu qu'il voulût bien nous faire sanctifier son nom adorable, ce qui est le bien par excellence et doit être le terme de tous nos vœux. Nous lui avons ensuite demandé l'avénement de son règne en nous, à défaut duquel son nom ne pourrait être glorifié par nous ; puis l'accomplissement de sa très-sainte volonté, qui est la condition de l'avénement de son règne ; et enfin, pour notre âme et pour notre corps, une nourriture quotidienne qui nous mette à même d'accomplir sa volonté. Sans la nourriture spirituelle et corporelle dont nous avons besoin, nous ne pouvons accomplir la volonté de Dieu, d'autre part, si nous n'accomplissons pas la volonté de Dieu, il ne saurait établir en nous son règne ; et si Dieu ne règne pas en nous, nous ne pouvons glorifier son nom. Ces quatre demandes, si parfaitement unies ensemble, comprennent donc tous les biens spirituels et corporels qui nous sont nécessaires pour assurer notre bonheur en nous faisant atteindre notre fin, qui est, nous le répétons, de glorifier éternellement Dieu

Digitized by Google

dans le ciel après avoir commencé à le glorifier dès ici-bas.

2. Mais il ne saurait nous suffire, dans cette vallée de larmes que nous traversons en gémissant, de demander à Dieu ses biens. Sans doute, c'est beaucoup lorsqu'on se met en route d'être pourvu de toutes les choses nécessaires au voyage ; mais le chemin peut être coupé de fondrières, bordé de précipices, infecté de bêtes sauvages et de brigands. Or tel est précisément celui que nous avons à parcourir ici-bas : il est obstrué de difficultés et de maux de toute sorte. Voilà pourquoi Notre Seigneur, après nous avoir fait demander à Dieu les biens dont nous avons besoin, nous le fait prier, dans les trois dernières demandes, de nous délivrer de tous les maux qui peuvent nous empêcher d'arriver à glorifier son nom.

3. Et parce que le péché est le plus grand et même l'unique obstacle actuel à la glorification du saint nom de Dieu, les autres maux ne devenant des obstacles qu'autant qu'ils nous font tomber dans le péché, c'est pour cela que le divin Maître nous fait demander d'être délivrés de ce mal souverain avant tous les autres, en nous faisant dire : *Et remettez-nous nos dettes*, ou bien : *Et pardonnez-nous nos péchés.*

Cette demande, suivant la remarque du *Catéchisme du concile de Trente*, nous fait souvenir du mystère ineffable de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; car en l'adressant à Dieu, nous le prions d'ouvrir sur nous ce réservoir sacré des eaux de la grâce, pour que nous en soyons arrosés. « Ainsi cette demande renferme en abrégé toutes les grâces dont le genre humain a été comblé par Jésus-Christ. C'est ce que nous apprend Isaïe, lorsqu'il dit : *Les iniquités de la maison de Jacob sont pardonnées, et tout le fruit sera d'ôter le péché* [1]. David dit aussi la même chose, en chantant le bonheur de ceux qui ont pu participer à ce fruit salutaire : *Heureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées* [2].

[1] Is. XXVII, 9 — [2] Ps. XXXI, 1. — [3] *Catéch. du conc. de Trente*, ch. 44.

Digitized by Google

D. — Quelles sont les dettes que nous prions Dieu de nous remettre.

R. — Ce sont nos péchés.

4. Expl. — On appelle dette une chose que l'on doit à quelqu'un, à quelque titre que ce soit, de justice, de reconnaissance, d'amour. C'est envers Dieu que nous avons le plus de dettes, car c'est à lui que nous devons le plus, puisque nous lui devons tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. Or, en priant Dieu de nous remettre nos dettes, nous ne le prions pas de nous les remettre toutes indifféremment, puisqu'il y en a que nous devons payer nécessairement si nous voulons être sauvés, comme sont l'amour, l'honneur et le service que nous lui devons. Ce ne sont donc pas de ces dettes que nous demandons à Dieu d'être déchargés, d'autant moins que c'est leur acquittement qui fait le bonheur de ceux qui ont le cœur droit.

De quelles dettes demandons-nous donc à Dieu d'être déchargés ? De nos péchés, répond notre catéchisme. C'est en effet sous ce nom qu'ils sont souvent désignés dans l'Écriture. Jésus-Christ, parlant par la bouche du roi prophète, disait : *Quand j'étais attaché à la croix, je payais ce que je n'avais pas enlevé, et je satisfaisais pour des dettes que je n'avais pas contractées* [1]. Ce même divin Sauveur s'exprime plus clairement encore à ce sujet, lorsqu'il dit à Simon le Pharisien, après que la pécheresse pénitente lui eût lavé les pieds, avec ces termes : *Un usurier avait deux débiteurs, dont l'un lui devait cinq cents deniers d'argent et l'autre cinquante ; et comme il vit que ni l'un ni l'autre n'avaient de quoi payer, il remit à tous deux ce qu'ils lui devaient* [2]. Voulant en effet faire connaître quelles étaient les dettes qu'il avait dessein de représenter dans cette parabole, il ajouta, s'adressant toujours au Pharisien, mais se tournant vers la pénitente : *Je te le dis beaucoup de péchés lui sont remis* [3]. Or il est

[1] Ps. LXVIII, 5. — [2] Luc. VII, 41 et 42. — [3] Luc. VII, 47.

Digitized by Google

bien évident qu'il appelle ici péchés ce qu'auparavant il avait appelé dettes. Enfin saint Luc, en nous rapportant l'Oraison dominicale, désigne expressément les péchés dans cette demande : *Et remettez-nous nos péchés*, dit-il, *puisque nous remettons nous-mêmes à quiconque nous est redevable* [1]. C'est pour cela qu'on a rédigé en français cette cinquième demande, afin de la rendre plus claire, de la manière suivante dont on use vulgairement : *Et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* [2]. Au reste c'est fort justement qu'on

[1] Luc. XI, 4.

[2] Debita peccata dici manifestum est, vel illo quod ait Dominus : *Non exies inde donec reddas novissimum quadrantem* (*Matth.* V, 26) ; vel illo quo debitores appellavit, qui ei nuntiati sunt exstincti, vel in ruina turris (*Luc.* XII, 4), vel quorum sanguinem Herodes sacrificio miscuit (*Ibid.* I). Dixit enim putare homines quod illa ultra modum debitores essent, id est, peccatores ; et addidit : *Amen, dico vobis, nisi pœnitentiam egeritis, similiter moriemini* (*Ibid.* V, 5). Non hic ergo quisque urgetur pecuniam dimittere debitoribus, sed quæcumque in eum alius peccaverit. Nam pecuniam dimittere illo potius jubemur præcepto quod superius dictum est, *si quis tibi tunicam tollere voluerit, et judicio tecum contendere, remitte ei et vestimentum* (*Matth.* V, 40). Nec tibi necesse est omni pecuniario debitori dimittere debitum, sed ei qui reddere noluerit, in tantum ut velit etiam litigare ; *servum autem Domini*, ut ait Apostolus (II *Tim.* II, 24), *non oportet litigare*. Qui ergo vel sponte vel conventus pecuniam debitam reddere noluerit, dimittenda illi est. Duas enim ob res nollet reddere, vel quod non habeat, vel quod avarus sit, reique alienæ cupidus : utrumque autem pertinet ad inopiam : nam illa inopia est familiaris, hæc animi. Quisquis itaque tali dimittit debitum, inopi dimittit, opusque Christianum operatur, manente illa regula, ut in animo paratus sit amittere quod sibi debetur. Nam si modeste ac leniter omni modo egerit, ut sibi restituatur, non tam intendens fructum pecuniæ, quam ut hominem corrigat, cui sine dubio perniciosum est habere unde reddat, et non reddere ; non solum non peccabit, sed proderit etiam plurimum, ne illedum alienam pecuniam lucrum facere vult, damnum fidei patiatur ; quod tanto est gravius, ut nulla sit comparatio. Ex quo intelligitur etiam in ista quinta petitione, qua dicimus, *Dimitte nobis debita nostra* (*Matth.* VI, 12), non de pecunia quidem dici, sed de omnibus quæ in nos quisque peccat ; ac per hoc etiam de pecunia. Peccat namque in te, qui tibi pecuniam debitam, cum habeat unde reddat, recusat reddere. Quod peccatum si non dimiseris, non poteris dicere, *Dimitte nobis sicut et nos dimittimus ;* si autem ignoveris, vides etiam de pecunia dimittenda admoneri eum, qui tali prece orare præcipitur (S. Aug *de serm. Dom. in monte*, lib II, cap. 8).

Digitized by Google

donne aux péchés le nom de dettes, comme la question suivante va nous l'apprendre.

D. — Pourquoi donne-t-on à nos péchés le nom de dettes ?

R. — Parce qu'ils sont véritablement des dettes, en ce qu'ils nous assujettissent au démon et nous rendent redevables envers la justice de Dieu.

5. Expl. — Cette réponse de notre catéchisme résume la doctrine de saint Thomas sur la matière qui nous occupe. Il dit en effet que l'homme, en péchant, contracte deux obligations, l'une envers le démon et l'autre envers Dieu [1]. Or, contracter une obligation est la même chose que contracter une dette. Montrons donc comment nos péchés sont des dettes tant envers le démon qu'envers Dieu.

1° *Nos péchés sont véritablement des dettes en ce qu'ils nous assujettissent au démon.* Suivant cette loi de guerre rappelée par l'apôtre saint Pierre, que *quiconque est vaincu devient l'esclave de celui qui l'a vaincu* [2], le pécheur, en laissant le démon triompher de lui par le péché, devient l'esclave du démon. C'est d'ailleurs ce qu'enseigne expressément saint Paul, lorsqu'il dit que *Dieu nous a arrachés de la puissance des ténèbres et nous a transférés dans le royaume de son Fils bien-aimé* [3]. Si nous n'avions pas été sous la puissance du démon, il ne nous en aurait pas arrachés. Ailleurs, le même apôtre enseigne non moins clairement encore cette doctrine, lorsqu'il dit en parlant des Juifs, que *le démon les tient captifs pour en faire ce qu'il lui plaît* [4]. Sur quoi saint Jean Chrysostome fait cette comparaison : De même que le chasseur tient enlacé dans son

[1] Per peccatum dupliciter homo obligatus erat. Prima quidem servitute peccati, quia qui facit peccatum, servus est peccati. Quia igitur diabolus hominem superaverat inducendo eum ad peccatum, homo servituti diaboli addictus erat. Secundo quantum ad reatum pœnæ qua homo erat obligatus secundum Dei justitiam (S. Thom. *Sum. theol.* 3, p. q. 48, a. 4, in corp.).

[2] II Petr. II, 19. — [3] Coloss. I, 13. — [4] II Tim. II, 26.

Digitized by Google

filet l'oiseau qui s'y est laissé prendre, de même le démon tient en sa puissance celui qu'il a fait tomber dans le péché [1].

Écoutons comment saint Augustin cherche à éclairer le mystère de cette funeste servitude : « Le genre humain, dit-il, a été livré par la divine justice à la puissance du démon, en ce que le péché du premier homme est passé dans ses descendants, et que toute sa postérité s'est trouvée chargée de sa dette. C'est ce qui est exprimé dans le livre de la Genèse, ou après qu'il fut dit au serpent : *Tu mangeras la terre*, il fut aussitôt dit à l'homme : *Tu es terre et tu iras en terre*. Lorsque Dieu lui dit : *Tu iras en terre*, il lui signifia l'arrêt de sa mort corporelle, laquelle il n'aurait point éprouvée s'il fût resté dans la justice où il avait été créé. Mais lorsqu'il lui dit, pendant qu'il vivait encore : *Tu es terre*, il lui dénonça la corruption de sa nature comme l'effet de la dépravation de son esprit. Car en lui disant : *Tu es terre*, c'est comme s'il eût dit : Je vois bien que mon Esprit ne demeurera pas dans ces gens-ci, parce qu'ils sont devenus tout charnels. Alors donc il lui fit connaître quel était celui auquel il l'avait livré en sa colère, savoir celui auquel il avait dit : *Tu mangeras la terre*. C'est ce que l'Apôtre nous fait entendre encore plus clairement, lorsque dans sa lettre aux Éphésiens, pour nous faire concevoir l'excellence de la grâce du Sauveur, il nous fait jeter les yeux sur l'état misérable d'où elle nous a tirés. *C'est lui*, dit-il, *qui nous a rendu la vie lorsque vous étiez morts par vos dérèglements et par vos péchés dans lesquels vous avez vécu selon l'esprit de ce monde, selon le prince des puissances de l'air, des esprits qui exercent maintenant leur pouvoir sur les in-*

[1] Non voluntatem Dei facere loquens diaboli est. Sicut enim avis etsi non toto corpore, sed uno tantum pede teneatur, in potestate est ejus qui laqueum tetendit, ita et nos; neque et ex tota vita modo, verum ex uno tantum defectu in gehennam mittitur (S. Joan. Chrysost. *hom.* vi, in ii, ad Timoth.).

Digitized by Google

crédules et les rebelles. Nous avons été aussi autrefois dans les mêmes désordres, en vivant selon nos passions charnelles, en nous abandonnant aux désirs de la chair et de notre esprit, et nous étions par la nature enfants de colère aussi bien que les autres. Les hommes incrédules sont les infidèles. Et qui est-ce qui ne l'était point avant d'être éclairé des lumières de la foi ? C'est pourquoi tous les hommes, dès leur première origine, sont assujettis à cette puissance de l'air qui agit dans les âmes incrédules. Et ce que je dis, dès leur première origine, l'Apôtre l'exprime différemment en disant que nous sommes tous par notre propre nature enfants de colère; entendant par la nature dont il s'agit ici non celle qui est sortie de la main du Créateur, mais celle qui a été dépravée par le péché. Car ce n'est pas Dieu qui a fait ni ordonné que notre nature fût réduite sous la puissance de Satan, il l'a seulement permis, avec justice. L'auteur du péché ne s'est emparé du pécheur qu'après que Dieu l'eût délaissé [1]. »

« Tel était, ajoute ailleurs le même Père, l'état des choses. Toute la masse du genre humain, qui avait été condamnée, était plongée et comme roulée dans les maux [2]. C'est ce qui nous est représenté, poursuit saint Augustin, en la personne de cette pauvre veuve dont il est parlé au livre des Rois, et qui disait en soupirant au saint prophète Élisée : *Mon mari est mort, et voici que mon créancier veut enlever mes enfants*. Cette veuve, continue toujours le saint Docteur, c'est l'Église ou la nature humaine, laquelle avait contracté une grande dette, non d'argent, mais de péchés, qu'elle ne pouvait acquitter. Elle était endettée et gémissait sous la tyrannie d'un créancier dur et impitoyable, qui lui tenait le pied sur la gorge, parce qu'elle s'était engagée et vendue au démon par ses péchés. Car c'est ce que le prophète Isaïe avait prédit : *Vous vous êtes vendus par vos péchés, et j'ai abandonné votre mère à cause de vos crimes*. Cette veuve était

[1] *De Trinit.* lib. XIII, cap. 12. — [2] *Enchirid.* cap. 27.

Digitized by Google

devenue captive pour une grande dette, parce que le Rédempteur n'était pas encore venu pour la délivrer [1]. »

Or, ce qui est arrivé à toute la race des hommes par la faute d'Adam, arrive à chacun de nous en particulier autant de fois que nous péchons : nous tombons, par un juste châtiment de Dieu, sous la puissance et sous la domination du démon. « Oui, dit Origène, autant de fois que nous nous laissons aller au péché, nous nous vendons à Satan et nous devenons ses esclaves. Mais à quel prix nous vendons-nous ? L'argent au prix duquel cet ennemi nous achète sont les homicides, les adultères, les larcins et autres crimes semblables. C'est la monnaie dont il nous paie. Vous avez commis un adultère ? vous avez reçu l'argent du diable, car cette action porte son image et son inscription. Mais nous avons été rachetés et délivrés de sa puissance par le sang de Jésus-Christ. Et c'est ce que Dieu nous reproche par le prophète quand il nous dit : *A quel créancier ou à quel usurier vous ai-je vendus ? C'est vous-mêmes qui vous êtes vendus par vos péchés* [2]. »

Ainsi, comme en toute vente et en tout achat, il se fait entre nous et le démon, lorsque nous péchons, un contrat tacite, par lequel il nous donne ce que nous désirons de lui, et nous lui donnons en retour ce qu'il désire de nous. Que nous donne-t-il et que lui donnons-nous ? Il nous donne les moyens de satisfaire nos passions, et nous lui donnons notre âme. Il nous donne les moyens de satisfaire nos passions en faisant naître au dehors des occasions propices, et en nous sollicitant intérieurement à en profiter. Et si nous cédons à ses suggestions, notre consentement est comme la signature par laquelle nous ratifions le contrat qui a lieu entre nous et lui, signature qu'il conserve avec soin pour nous la représenter au jour de notre mort, si nous ne la faisons pas effacer par une vraie pénitence. Sans doute, ce contrat ne se passe pas toujours sans combats de la part de la conscience, qui réclame et

[1] Serm. CVI, de *Temp.* — [2] Hom. XVI, *in Exod.*

Digitized by Google

résiste ; mais en même temps que l'on consent au péché, que ce soit tout de suite ou après une longue résistance, on signe et on se lie.

C'est de cette sorte qu'Adam nous vendit au démon par son péché. « La menace que Dieu lui fit : *Si tu manges du fruit de cet arbre tu mourras de mort*, fut comme le contrat, l'obligation et la cédule que Dieu passa avec lui, dit saint Jean Chrysostome, Adam la souscrivit par le consentement qu'il donna à la tentation du démon, et par cette souscription il nous engagea tous dans le malheur d'une damnation éternelle. Le démon tenait cette cédule ; mais le Fils de Dieu la lui a arrachée d'entre les mains, et après en avoir effacé les caractères, il l'a attachée à sa croix, dit saint Paul, comme le trophée de sa victoire et l'ornement de son triomphe [1]. »

En résumé donc, nous contractons premièrement, lorsque nous péchons, une véritable obligation ou dette envers le démon, obligation qui n'est autre que la cession de notre âme et de nous-mêmes ; et parce que nous ne pouvons pas par nous-mêmes rompre cette obligation fatale, ni effacer la signature que nous y avons apposée par notre consentement, nous prions Dieu qu'il veuille bien l'effacer lui-même et nous délivrer de la servitude à laquelle nous nous sommes misérablement réduits, lorsque nous lui disons : *Remettez-nous nos dettes.*

6. 2° *Nos péchés sont véritablement des dettes, en ce qu'ils nous rendent redevables envers la justice de Dieu.* — La justice en Dieu, par rapport à nous, est cet attribut qui exige que toute action libre contraire à la Loi soit châtiée. Or comme rien n'est plus contraire à la Loi que le péché, celui qui le commet se constitue donc redevable d'une stricte réparation envers la justice divine ; il contracte donc une véritable dette envers elle, comme celui qui viole les lois humaines contracte une dette envers la justice humaine.

[1] Hom. VI, *in epist. ad Coloss.*

Digitized by Google

C'est ce que saint Augustin démontre de la manière suivante : « L'homme, dit-il, n'agit contre la nature, c'est-à-dire contre la loi éternelle, que quand il pèche ; mais alors il est aussitôt réduit, par son supplice, à l'ordre naturel dont il s'était égaré. Car il est de l'ordre naturel de la justice, ou que nul péché ne se commette, ou que s'il s'en commet quelqu'un il ne demeure pas impuni. Quoi qu'il arrive donc, l'ordre est gardé ; car si l'âme ne le garde pas, Dieu le garde [1]. »

Dans un autre endroit, le même admirable Docteur propose l'invincible argument que voici : « Dieu, dit-il, qui a donné à la nature pécheresse le pouvoir de faire le bien si elle veut, la rend misérable si elle ne le fait pas, et bienheureuse si elle le fait. Car comme nul n'est au-dessus des lois du tout-puissant Créateur il n'est point permis à l'âme de manquer à ce qu'elle doit. Elle s'en acquitte, ou en usant bien de ce qu'elle a reçu, ou en perdant ce dont elle n'a pas fait un bon usage ; en sorte que si elle ne rend pas à son Créateur ce qu'elle lui doit en faisant ce qui est juste, elle le lui rendra en souffrant une peine proportionnée à sa faute. Car le mot de dette comprend l'un et l'autre. Et c'est en ce sens que j'ai pu dire ce que j'ai dit, savoir, que si l'âme ne rend pas à Dieu ce qu'elle lui doit en faisant ce qu'elle doit, elle le lui rendra en souffrant ce qu'elle doit. Ces deux choses sont inséparables. Et l'on ne peut point dire qu'en un temps elle manque de faire ce qu'elle doit, et qu'en un autre elle souffre ce qu'elle doit. La beauté de l'univers ne peut souffrir cette tache, que le déshonneur du péché subsiste un seul instant sans l'honneur de la vengeance. Car comme celui qui ne veille pas dort, ainsi celui qui ne fait pas ce qu'il est obligé de faire, souffre à l'instant et sans aucun retardement ce qu'il doit souffrir. Car la gloire et la beauté de la justice est si grande, qu'on ne

[1] *Contra Faust.*, lib. XXVI, cap. 5.

Digitized by Google

saurait s'en départir sans tomber en même temps dans la misère [1]. »

Le premier châtiment du péché qui en répare le désordre est le remords. « Dieu est le bien immuable, dit saint Augustin, et l'homme, quant à l'être qu'il a reçu de Dieu, est un bien, mais non pas immuable comme Dieu. Or le bien muable qui tient le premier rang après le bien immuable, devient meilleur quand par sa volonté raisonnable il s'attache au bien immuable, en le servant et en l'aimant. Et c'est un grand bien que d'avoir reçu cette capacité de pouvoir être uni à la nature du souverain bien. Que s'il ne le veut pas, il se prive du vrai bien, et cela est un mal qui, par un effet de la justice de Dieu, est aussitôt suivi du tourment. Car que pourrait-il y avoir de plus injuste, que celui-là fût heureux qui aurait rejeté le bien ? C'est ce qui est impossible, bien que néanmoins il arrive quelquefois qu'on ne sent pas le mal que cause la perte du bien suprême, lorsqu'on jouit du bien inférieur que l'on aime. Mais telle est l'ordonnance de la justice divine, que celui qui de son plein gré a perdu ce qu'il devait aimer, perde avec douleur ce qu'il a aimé, afin que le Créateur de toute chose soit loué partout [2]. »

Outre le remords, les péchés sont punis de diverses autres manières soit en cette vie soit en l'autre. Ils sont punis en cette vie par des châtiments temporels que Dieu envoie, par les maladies, par les afflictions, les renversements de la fortune, les adversités, les contradictions, ou par les pénitences volontaires des pécheurs. Ils sont punis en l'autre vie, ou temporellement dans le purgatoire, ou éternellement dans les enfers. Éternellement, si ce sont des péchés mortels dont on n'ait point reçu la rémission sur la terre ; temporellement, si ce sont des péchés mortels pardonnés sur la terre mais non expiés par la pénitence, ou des péchés véniels non pardonnés ou non expiés.

[1] *De lib. Arbitr.* lib. III, cap. 15. — [2] *De Gen. ad litt.*. lib. VIII, cap. 14.

Digitized by Google

7. — Mais, dira peut-être ici quelqu'un, Dieu n'est-il pas le maître de ne pas venger le péché ? Qui a-t-il au-dessus de lui qui l'y oblige ? Est-ce que tout homme ne peut pas pardonner simplement l'injure qui lui a été faite sans demander de réparation ? Et ce que l'homme peut Dieu ne le pourra-t-il pas ? —

Il est vrai, l'homme peut pardonner sans exiger de réparation. Mais il n'en est pas ainsi de Dieu, car Dieu est infini dans toutes ses perfections. En même temps qu'il est infiniment miséricordieux, il est infiniment juste. Or si, par miséricorde, il souffrait qu'un désordre ne fût pas réparé, qu'une faute ne fût pas châtiée, il trahirait les droits de l'éternelle justice, ce qu'il ne peut faire. Dieu ne peut souffrir le désordre ; dès qu'il se produit, il faut qu'il le rétablisse. Le péché étant donc le renversement de l'ordre, Dieu ne peut pas ne pas le châtier, puisque c'est seulement en le châtiant qu'il rétablit l'ordre.

8. De là il résulte, comme l'enseigne saint Augustin, « que la punition du péché et la misère des pécheurs ne contribuent pas moins à l'ornement et à la beauté de l'univers, que le bonheur et la félicité des âmes justes[1]. »

Mais il se présente ici une autre objection. — Si notre misère, disent les pécheurs, sert à la perfection de l'univers, il aurait manqué quelque chose à cette perfection si nous étions toujours demeurés innocents et si nous devions être toujours bienheureux. Si donc l'âme ne tombe dans la misère qu'en péchant, il s'ensuit que nos péchés étaient nécessaires pour la perfection et pour la beauté de ce grand univers, qui est l'ouvrage du Créateur. Comment donc peut-il punir justement des péchés sans lesquels son ouvrage serait demeuré imparfait ? —

Ce ne sont pas les péchés ni les châtiments qui leur sont infligés, répond saint Augustin, qui sont nécessaires pour la perfection de l'univers, mais les âmes en elles-

[1] *De lib. Arbit.*, lib. III, cap. 9.

Digitized by Google

mêmes, lesquelles, étant créées libres, pèchent si elles veulent, mais sont misérables si elles pèchent. Si la peine précède le péché, c'est un déréglement ; si le péché étant ôté la peine continue, c'est un autre désordre qui déshonore et trouble cet excellent ouvrage. Mais lorsque le bonheur et la félicité sont donnés aux âmes pures et innocentes qui vivent sans péché, ou que les âmes criminelles sont condamnées au feu éternel, cet ordre est la beauté et la perfection de l'univers. Mais quoiqu'il y ait des âmes qui deviennent malheureuses par les péchés auxquels elles se laissent aller, et aussi des âmes saintes qui se rendent bienheureuses par la conservation de leur innocence, le monde conserve toujours son ordre, sa beauté et sa perfection entière. Car le péché ou le supplice du péché ne sont point des êtres ni des natures créées, mais des accidents et des qualités l'une volontaire et l'autre pénale, qui naissent des âmes que Dieu a faites. Celle qui est volontaire, c'est-à-dire le péché, est une affection vicieuse ; et la peine est appliquée aux âmes qui le commettent pour les faire rentrer malgré elles dans la voie qu'elles ont quittée, les remettre dans l'état où il est juste qu'elles demeurent, et les obliger ainsi par force à ne point troubler l'ordre de l'univers, afin que la peine du péché corrige le déréglement dont il a été la cause. De là vient que les créatures les plus élevées, qui sont les purs esprits et les âmes raisonnables, lorsqu'elles viennent à pécher, sont châtiées par les créatures les plus basses ; parce que celles-ci, quelque infinies qu'elles soient, reçoivent cependant, de leur union avec les esprits qui se souillent et se déshonorent par leurs déréglements, une certaine ornementation ; en sorte que l'union des unes avec les autres contribue à la beauté de l'univers. L'âme pécheresse déshonorerait le ciel par son péché si elle y avait sa demeure, mais étant plongée au centre de la terre, elle l'honore par son supplice. Ainsi quoique l'âme fasse, le monde que Dieu a créé conserve sa beauté

Digitized by Google

dans l'ordre et l'arrangement de ses parties ; et l'enfer, qui est l'ouvrage de la souveraine justice, ne contribue pas moins à sa perfection que le paradis, car c'est le lieu où doivent être les pécheurs, comme le paradis est le lieu destiné pour l'habitation des justes ; en celui-là, les méchants souffrent des peines et des tourments proportionnés à leurs crimes ; en celui-ci, les bons jouissent des couronnes et des biens éternels qu'ils ont mérités par leurs vertus[1]. »

Voilà comment le péché est une dette envers la justice de Dieu ; gardienne de l'ordre qui doit régner dans l'univers. Toutes les fois donc que nous péchons, nous devenons les débiteurs de la justice divine, en même temps que les esclaves de Satan. Et de même que nous ne pouvons pas par nos seules forces nous arracher à l'esclavage du démon, de même nous ne pouvons pas avec nos seules ressources nous acquitter envers la justice divine ; et c'est pour cela que le Sauveur nous fait implorer l'assistance de Dieu, en nous faisant dire cette prière : *Remettez-nous nos dettes.*

9. Et ce que nous disons des péchés en général doit s'entendre également des péchés commis en particulier contre le prochain, contrairement à ce que pensent certaines personnes ignorantes. En effet, l'on ne peut pas pécher contre le prochain sans pécher en même temps contre Dieu. Car si nous avons des devoirs envers le prochain, c'est parce que Dieu a voulu que nous en ayons ; lors donc que nous violons ces devoirs, c'est premièrement la volonté de Dieu que nous foulons aux pieds, et la faute dont nous nous rendons coupables envers notre prochain ne vient qu'en second lieu. Ainsi le voleur a déjà contracté une dette envers la justice de Dieu avant que sa main ne lui en ait fait contracter une envers le prochain en lui ravissant quelque chose, parce

[1] *De lib. Arbitr.*, loc. cit. — FLORIOT, *Morale chrétienne*, liv. VII, sect. 1, a. 1 et 2. passim.

Digitized by Google

que le péché est consommé dans le cœur avant d'être exécuté extérieurement.

D. — De quels péchés demandons-nous la rémission quand nous disons à Dieu cette prière : *Remettez-nous nos dettes*, ou : *Pardonnez-nous nos péchés ?*

R. — Nous demandons la rémission de tous nos péchés ; mais cette prière n'efface cependant d'une manière certaine que les fautes légères auxquelles on n'a pas d'attachement.

10. Expl. — Cette prière : *Remettez-nous nos dettes*, ou : *Pardonnez-nous nos offenses*, étant conçue d'une manière générale, sans restriction ni spécification, c'est le pardon de tous nos péchés que nous demandons quand nous la faisons ; c'est-à-dire de nos péchés graves et de nos péchés légers, de nos péchés non encore confessés et même de ceux qui l'ont déjà été, car il peut se faire ou qu'ils ne nous aient pas encore été pardonnés par défaut de bonnes dispositions, ou qu'ayant été pardonnés nous ayons cependant à en faire pénitence.

11. Mais de ce que nous demandons le pardon de tous nos péchés, il ne s'ensuit pas que nous l'obtenions. Pour vous faire connaître d'une manière précise quel est l'enseignement des Pères sur ce sujet, nous distinguerons ici trois sortes de péchés, les mortels, les véniels volontaires, les véniels de fragilité, et nous dirons quelle est l'efficacité de l'Oraison dominicale relativement à chacun d'eux.

Premièrement, l'Oraison dominicale n'a certainement pas par elle-même la vertu d'effacer les péchés mortels. Pour obtenir le pardon de ces péchés, il est de foi qu'il faut, comme nous l'avons vu en expliquant le sacrement de Pénitence, ou ce sacrement avec l'attrition, ou la contrition parfaite. Nous disons *par elle-même ;* car si elle venait à faire naître en nous la contrition parfaite, elle les effacerait indirectement et secondairement. Mais bien que l'Oraison dominicale n'ait pas la vertu d'effacer les

Digitized by Google

péchés mortels, ceux qui ont eu le malheur d'en commettre peuvent néanmoins la dire très-utilement, pour obtenir de Die ula grâce d'en faire une véritable pénitence : pourvu, devons-nous ajouter, qu'ils aient un désir sincère de rentrer en grâce avec Dieu. Mais s'ils n'ont pas au moins un commencement de désir de revenir à Dieu, la récitation de cette prière leur sera tout à fait inutile.

12. Deuxièmement, quoique l'Oraison dominicale puisse effacer les fautes vénielles, comme l'absolution peut effacer les péchés mortels, cependant l'on ne croit pas qu'elle efface celles de ces fautes que l'on commet avec connaissance et délibération, ou qui ont leur source dans une inclination vicieuse et dans une longue habitude, ou qui procèdent d'une ignorance affectée. Ces sortes de fautes ne peuvent être remises par l'Oraison dominicale qu'autant qu'on s'en repent sérieusement. D'où l'on doit conclure, non pas sans doute qu'on peut alors négliger l'Oraison dominicale, mais au contraire qu'il faut rentrer en soi-même et concevoir un vrai repentir de ses fautes, d'abord pour obtenir le pardon de celles qui sont commises, et ensuite pour se préserver de celles qu'on pourrait commettre encore. Ces fautes, nous l'avons démontré [1], sont extrêmement dangereuses, et il faut travailler avec une grande constance à en diminuer chaque jour le nombre et à s'en corriger tout à fait.

13. Troisièmement, pour ce qui regarde les fautes vénielles de pure fragilité et de surprise, d'inadvertance ou d'ignorance invincible, dans lesquelles les plus justes tombent tous les jours en diverses manières, quelque soin ou quelque vigilance qu'ils apportent pour n'y point tomber, les Pères enseignent unanimement qu'elles sont aisément remises par l'Oraison dominicale, récitée avec un humble gémissement de cœur. Nous nous bornerons à rapporter le témoignage du grand saint Augustin : « Tous ces germes et ces effets que produit la concu-

[1] Voy. la leçon sur le *Péché véniel* tom. VII.

Digitized by Google

piscence, écrit-il au pape Boniface, si ce ne sont pas de ces péchés qu'on appelle des crimes, sont remis et purifiés par ce pacte et ce traité que nous faisons avec Dieu dans notre prière de tous les jours où nous disons : *Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons*, et par les aumônes sincères que nous faisons. Car encore que beaucoup de fidèles baptisés soient sans crimes, nul toutefois n'est sans péché [1]. » Dans un autre endroit, parlant des fautes légères que l'on commet tous les jours et dont on ne peut être exempt en cette vie sans un privilége spécial de Dieu, le même Père dit encore : « La prière que les fidèles récitent tous les jours sert de satisfaction pour ces péchés. Car c'est à ceux qui sont régénérés par l'eau et par l'Esprit d'un tel Père de dire : *Notre Père qui êtes dans les cieux*. Cette prière efface entièrement les péchés légers [2]. »

D. — Ceux qui ne se sentent coupables d'aucun péché sont-ils dispensés d'adresser à Dieu cette prière ?

R. — Non, car encore qu'ils ne se sentent coupables d'aucun péché, ils ne sont pas justifiés pour cela, puisqu'il est de foi que nul descendant d'Adam excepté la très-sainte Vierge, n'est sans péché.

14. Expl. — Nul des descendants d'Adam, excepté la très-sainte Vierge, n'est sans péché, notre catéchisme ne parle pas de Jésus-Christ, car il ne descend pas d'Adam, encore qu'il ait apparu au milieu de nous sous la forme d'un homme. Jésus-Christ est Fils de Dieu et de Marie, et il a été impeccable par nature durant sa vie mortelle, comme Marie a été impeccable par un privilége unique à cause de sa maternité divine. Sauf Marie, donc parmi les descendants d'Adam, nul homme n'a jamais été et nul homme ne sera jamais sans péché. C'est une vérité qui

[1] *Ad Bonif.* lib. I, cap. 14. — [2] *Enchirid* cap. 71

Digitized by Google

est cent fois proclamée dans l'Écriture : *Il n'y a pas d'homme qui ne pèche pas* [1], dit le Saint-Esprit. *N'entrez pas en jugement avec votre serviteur*, disait à Dieu David, *parce qu'il n'y a pas un seul homme qui soit juste devant vous* [2]. *Qui peut dire*, s'écrie le Sage : *Mon cœur est pur, je suis pur de péché* [3]. *Nous prévariquons tous en beaucoup de choses* [4], dit l'apôtre saint Jacques. Et l'apôtre saint Jean s'exprime avec plus de force encore : *Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes*, dit-il, *et la vérité n'est pas en nous* [5].

Naturellement, les Pères ont pris pour base de leur enseignement ces textes si positifs, qui d'ailleurs concordent en tout avec la doctrine catholique [6].

Mais vinrent les hérétiques qui, ici comme sur les autres points du dogme chrétien, torturèrent différents textes de l'Écriture pour leur faire dire le contraire de ce qu'enseignait l'Église, savoir, qu'il y a eu et qu'il y a toujours des justes purs de tout péché. C'est ce que prétendirent principalement les Pélagiens, qui furent réfutés

[1] III Reg. VIII, 46. — [2] Ps. CXLII, 2. — [3] Prov XX, 9. — [4] Jac. III, 2. — [5] I Jean. I, 8.

[6] Post subsidium cibi, petitur et venia delicti, ut qui a Deo pascitur, in Deo vivat; nec tantum præsenti et temporali vitæ, sed et æternæ consulatur, ad quam veniri potest, si delicta donentur; quæ debita Dominus appellat, sicut in Evangelio suo dicit : *Dimisi tibi omne debitum, quia me rogasti.* Quam necessarie autem, quam providenter et salutariter admonemur, quod peccatores sumus, qui pro peccatis rogare compellimur, ut dum indulgentia de Deo petitur, conscientiæ suæ animus recordatur! Ne quis sibi quasi innocens placeat, cum innocens nemo sit, et se extollendo plus pereat, instruitur et docetur peccare se quotidie, dum quotidie pro peccatis jubetur orare. Sic denique et Joannes in Epistola sua monet, dicens : *Si dixerimus quia peccatum non habemus nos ipsos decipimus, et veritas in nobis non est. Si autem confessi fuerimus peccata nostra, fidelis et justus est Dominus, qui nobis peccata dimittat.* In Epistola sua utrumque complexus est, quod et rogare pro peccatis debeamus, et impetremus indulgentiam cum rogamus. Ideo et fidelem dixit Dominum ad dimittenda peccata, fidem pollicitationis suæ reservantem, quia qui orare nos pro peccatis et debitis docuit, paternam misericordiam promisit et veniam secuturam (S. CYPRIAN. *de Orat. dom.*).

Digitized by Google

surtout par saint Jérôme [1] et par saint Augustin [2], et condamnés par divers conciles [3].

[1] Neque nunc mihi necesse est ire per singulos sanctorum, et quasi in corpore pulcherrimo nævos quosdam et maculas demonstrare : quod plerique nostrorum simpliciter faciunt, cum paucis sententiolis Scripturarum possint Hæreticorum, et per eos Philosophorum argumenta convinci. Quid enim dicit Vas electionis? *Conclusit Deus omnia sub peccato, ut omnium misereatur* (*Rom.* XI, 32). Et in alio loco: *Omnes enim peccaverunt, et indigent gloria Dei* (*Rom.* III, 23). Ecclesiastes quoque, per quem se cecinit ipsa sapientia, libere protestatur, et dicit : *Non est enim homo justus super terram, qui faciat bonum, et non peccet* (*Eccle.* VII, 21). Et iterum : *Si peccaverit populus tuus, non est enim homo qui non peccet* (III *Reg.* VIII, 46). Et, *Quis gloriabitur castum se habere cor?* Et, *Non est mundus a sorde, nec si unius diei fuerit super terram vita ejus* (*Prov.* XX, 9). Unde et David dicit : *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in delictis concepit me mater mea* (*Ps.* L, 7). Et in alio Psalmo : *Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens* (*Ps.* CXLII, 2). Quod testimonium sub nomine pietatis nova argumentatione deludunt. Aiunt enim ad comparationem Dei nullum esse perfectum, quasi Scriptura hoc dixerit. Neque enim ait, *Non justificatur ad comparationem tui omnis vivens ;* sed, *Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.* Quando enim dicit, *In conspectu tuo,* hoc intelligi vult, quod etiam qui hominibus sancti videntur, Dei scientiæ atque notitiæ nequaquam sancti sint (S. HIERONYM. Epist. XLIII, *ad Ctesiphontem, adv. Pelag.*).

[2] Si omnes alios sanctos et sanctas (excepta sancta Virgine Maria), cum hic viverent, congregare possemus, et interrogare utrum essent sine peccato, quid fuisse responsuros putamus, utrum hoc quod iste (Pelagius) dicit an quod Joannes apostolus? Rogo vos, quantalibet fuerint in hoc corpore excellentia sanctitatis, si hoc interrogari potuissent, nonne una voce clamassent : *Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos decipimus, et veritas in nobis non est?* An illud humilius fortasse responderent quam verius? Sed huic jam placet, et recte placet, *laudem humilitatis in parte non ponere falsitatis.* Itaque hoc si verum dicerent, haberent peccatum; quod humiliter faterentur quia veritas in eis esset, si autem hoc mentirentur, nihilominus haberent peccatum, quia veritas in eis non esset (S. AUG. *de Nat. et Grat.* cap. 36). Cfr. lib. *de Perfectione justitiæ,* cap. 8, 9, 11, 13 et 27; *de Peccat. merit.* cap. 13; et alibi.

[3] Quicumque verba dominicæ Orationis, ubi dicimus : *Dimitte nobis debita nostra,* ita volunt a sanctis dici, ut humiliter, non veraciter hoc dicatur, anathema sint. Quis enim ferat orantem, et non hominibus, sed ipsi Domino mentientem, qui labiis sibi dicit dimitti velle; et corde dicit, quæ dimittantur, se debita non habere (SYNOD. MILEVIT. can. 8). — Si quis hominem semel justificatum dixerit amplius peccare non posse, neque gratiam amittere, atque adeo eum qui labitur et peccat, nunquam vere fuisse justificatum; aut contra, posse in tota vita peccata omnia, etiam venialia, vitare, nisi ex speciali Dei privilegio,

Digitized by Google

D. — Que nous rappelle cette parole : *remettez-nous* nos dettes, ou : *pardonnez*-nous nos offenses ?

R. — Cette parole nous rappelle que nous sommes non-seulement des débiteurs, mais des débiteurs insolvables, et que tout notre espoir est dans les mérites de JÉSUS-CHRIST,

15. EXPL. — Nous venons de voir que nous sommes tous pécheurs, et par conséquent tous débiteurs envers la justice de Dieu. Mais ce terme n'exprime pas encore toute la misère de notre état. Car nous ne sommes pas seulement des débiteurs, nous sommes des débiteurs insolvables. C'est-à-dire que nous devons, et que nous ne pouvons pas payer. Payer pour le péché, c'est l'expier par la souffrance. Le péché se contracte pour goûter une satisfaction ; pour l'expier, il faut se soumettre à une peine. Or, nous le répétons, nous ne pouvons pas offrir à Dieu des peines et des souffrances équivalentes à la dette de nos péchés. Car nos péchés, qui sont une offense de l'infinie majesté de Dieu, sont par conséquent une dette infinie, puisque la gravité de l'offense se mesure toujours sur la dignité de la personne offensée ; tandis que nos souffrances ne peuvent jamais constituer qu'une réparation finie, et par conséquent qu'un paiement imparfait et insuffisant.

Voilà pourquoi nous n'adressons pas à Dieu cette prière du débiteur de l'Évangile : *Ayez patience, et je vous paierai tout* [1]. Ce débiteur était insolvable il est vrai au moment où il parlait ; mais il ne l'était pas d'une manière absolue et pour toujours, et avec le temps il pouvait payer son créancier. Nous, au contraire, nous ne pouvons pas, absolument parlant, payer à Dieu ce que nous lui devons pour nos péchés, et c'est pour cela que nous lui disons :

quemadmodum de beata Virgine tenet Ecclesia, anathema sit (CONC. TRIDENT. sess. VI, can. 23).

[1] Matth. XVIII, 26.

Digitized by Google

Remettez-nous nos dettes, car nous ne pouvons et ne pourrons jamais par nous-mêmes les acquitter.

Cependant nous avons vu que la justice divine exige une punition du péché proportionnée à sa malice, c'est-à-dire un rachat exact de la dette qu'il constitue. Quel sera donc le prix que nous offrirons à Dieu pour racheter la dette de nos péchés? Puisque ce prix n'est pas en nous-mêmes, il faut nécessairement qu'il soit au dehors de nous ; car autrement ne pouvant solder la dette de nos péchés, nous serions perdus à jamais. Cette rançon existe en effet au dehors de nous, et c'est le sang répandu de Jésus-Christ. Ce sang divin ayant une valeur infinie, acquitte donc et au-delà toutes les dettes des péchés des hommes. Toutefois, comme ce sang précieux n'acquitte véritablement que les dettes de ceux à qui l'application en est faite, en priant Dieu de nous remettre nos dettes, nous lui demandons précisément de nous appliquer les mérites du sang divin de Jésus-Christ. C'est ainsi que notre insuffisance est assistée et que la justice divine est satisfaite. Mais qui n'admirerait un si touchant mystère, et qui ne vouerait à Jésus-Christ une éternelle reconnaissance pour l'amour qui l'a porté à répandre son sang pour nous !

D.— Pourquoi Jésus-Christ nous fait-il dire : Remettez-*nous* nos dettes, plutôt que : Remettez-*moi* mes dettes ?

R. — C'est parce que nous devons demander aussi la rémission des péchés des autres.

16. Expl. — La charité, qui veut à la vérité que l'on se procure d'abord son propre bien, veut qu'ensuite l'on travaille à celui des autres. Ce n'est pas ici un simple conseil, c'est un précepte formel : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même* [1], a dit Jésus-Christ. Et il a expressément déclaré que ce commandement n'oblige pas moins que le commandement d'aimer Dieu, qui lui est semblable [2]. Or, comme il n'y a pas pour notre prochain,

[1] Matt. XXII, 39. — [2] Ibid.

Digitized by Google

de même que pour nous, de plus grand mal que le péche voilà pourquoi Notre-Seigneur a voulu que nous demandions à Dieu de remettre à chacun la dette dont il lui est redevable. C'est de quoi lui-même nous a donné un admirable exemple, lorsqu'étant sur la croix il a prié son Père de remettre à ses bourreaux leur péché. Tous les saints de l'ancienne et de la nouvelle loi se sont signalés par leur empressement à intercéder en faveur des pécheurs. On connaît en particulier cette circonstance mémorable où Dieu, irrité contre le peuple d'Israël parce qu'il avait adoré le veau d'or, manifesta a son serviteur Moïse le dessein de l'exterminer. Mais Moïse, touché de compassion pour ses frères, conjura le Seigneur d'avoir pitié d'eux et de les épargner : *Ou pardonnez-leur cette faute*, dit-il à Dieu, *ou bien si vous ne leur pardonnez pas, effacez-moi de votre livre* [1]. Telle était donc la charité de Moïse, qu'il offrait au Seigneur le sacrifice de sa vie pour obtenir le pardon des coupables. L'apôtre saint Paul témoigne le même héroïsme, lorsqu'il dit en parlant des Juifs infidèles : *Je voudrais que* JÉSUS-CHRIST *me fasse servir moi-même de victime soumise à l'anathème pour mes frères* [2]. Que si nous ne sommes pas obligés d'imiter ces exemples, il est bon cependant de nous les mettre devant les yeux, afin de nous animer à accomplir au moins la loi.

Rien d'ailleurs n'est plus sage que de prier Dieu qu'il veuille bien pardonner à notre prochain ses péchés. Car ce qui attire sur la terre les fléaux de toute sorte, ce sont les péchés des hommes. Or si nous pouvons obtenir de Dieu qu'il pardonne aux coupables, nous détournons ainsi de dessus nos propres têtes les vengeances célestes.

Rien aussi de plus juste. De combien de péchés n'avons-nous pas été l'occasion pour notre prochain, soit par nos ordres, soit par nos insinuations, soit par nos mauvais exemples, ou de toute autre manière ! Puis donc

[1] Exod. XXXII, 31. — [2] Rom. IX, 3.

Digitized by Google

que nous avons criminellement prêté notre concours pour amener leur chute, aidons-les par nos prières à en obtenir le pardon.

Rien enfin de plus urgent. Car en disant à Dieu : Remettez-*nous* nos dettes, nous n'excluons pas de notre prière les âmes du purgatoire, ces chères âmes qui souffrent de si grands tourments, et qui ne peuvent se soulager elles-mêmes. Dieu, qui les aime tendrement et voudrait les épargner, mais ne le peut si nous-mêmes ne fléchissons pas sa justice pour elles, leur a ainsi ménagé nos suffrages. Pensons donc aussi à ces âmes quand nous disons à Dieu : Remettez-*nous* nos dettes. Nous ne saurions rien faire qui lui plaise davantage.

D. — Pourquoi disons-nous : *Nos* dettes ?

R. — C'est pour confesser notre culpabilité.

17. Expl. — Nous disons ici, *nos* dettes, comme nous avons dit dans la demande précédente, *notre* pain. Mais il faut entendre cette expression dans un sens tout différent.

En disant *notre* pain, nous comprenons que ce pain, qui vient de Dieu, nous en avons besoin. Le mendiant qui dit : Je cherche *mon* pain, cherche non pas le pain qui lui appartient, mais le pain dont il a besoin et qu'on voudra bien lui donner.

Mais en disant, *nos* dettes, nous faisons l'aveu que les péchés qui sont en nous et dont nous demandons la rémission sont véritablement nôtres, qu'ils viennent de nous, que c'est nous qui les avons commis, qu'ils sont notre œuvre.

Cet humble et sincère aveu de notre culpabilité est une disposition absolument nécessaire pour obtenir le pardon de nos fautes. C'est pour n'avoir pas voulu le faire, mais au contraire pour avoir cherché à s'excuser et à se disculper, qu'Adam et Ève attirèrent sur eux une condamnation plus rigoureuse. Adam prétendait que s'il avait

Digitized by Google

mangé du fruit défendu, c'était la faute d'Ève ; et Ève prétendait à son tour que si elle avait désobéi, c'était la faute du serpent. JÉSUS-CHRIST veut que nous nous conduisions tout différemment ; il veut que nous confessions franchement notre malice et les fautes auxquelles elle a donné naissance, et c'est pour cela qu'il nous fait dire sans détour : Remettez-nous *nos* dettes.

D. — Quelle est l'instruction que renferment ces paroles ajoutées à la cinquième demande : *Comme nous remettons leurs dettes à ceux qui nous doivent*, ou autrement : *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ?*

R. — Ces paroles nous apprennent que Dieu ne vous pardonne nos péchés qu'autant que nous pardonnons nous-mêmes à notre prochain les torts qu'il peut avoir envers nous.

18. EXPL. — On remarquera d'abord que la cinquième demande est la seule qui ne soit pas absolue. L'addition que le Sauveur, dont toutes les paroles sont des trésors de sagesse, a jugé utile d'y faire, doit donc renfermer de graves leçons.

Cette addition présente deux sens : une comparaison et une condition.

Une comparaison. En effet, quand nous prions Dieu de nous pardonner *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, c'est comme si nous lui disions : Seigneur, il est vrai, je vous ai offensé ; mais j'ai moi-même reçu plusieurs injures. Eh bien! je consens à pardonner à ceux qui m'ont causé du tort : pardonnez-moi donc de même.

Ces paroles expriment également, disons-nous, une condition. Demander à Dieu qu'il nous pardonne *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, n'est-ce pas en effet lui demander qu'il nous pardonne de la même manière que nous pardonnons nous-mêmes, c'est-à-dire qu'il nous pardonne si nous pardonnons, mais qu'il ne

Digitized by Google

nous pardonne pas si nous ne pardonnons pas ? C'est en ce sens que Notre-Seigneur a dit dans l'Évangile : *Si vous pardonnez aux hommes leurs torts envers vous, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres envers lui ; mais si vous ne pardonnez pas aux autres, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés* [1].

19. Mais qu'on entende ces paroles dans l'un ou dans l'autre de ces deux sens, elles expriment toujours pour nous l'obligation de pardonner à ceux qui nous ont causé du mal, si nous voulons que Dieu nous pardonne lui-même nos péchés [2].

[1] Matth. VI, 14

[2] Qui orare nos pro debitis et peccatis docuit, paternam misericordiam promisit, et veniam securam. Adjunxit plane et addidit legem, certa nos conditione et sponsione constringens, ut sic nobis dimitti debita postulemus, secundum quod et ipsi debitoribus nostris dimittimus; scientes impetrari non posse quod pro peccatis petimus, nisi et ipsi circa debitores nostros paria fecerimus. Idcirco et alio in loco dicit (*Matth.* VII, 2) : *In qua mensura mensi fueritis, in ea remetietur vobis.* Et servus qui post dimissum sibi a domino omne debitum, conservo suo noluit ipse dimittere, in carcerem relegatur (*Matth.* XVIII, 34). Quia indulgere conservo suo noluit, quod sibi a domino indultum fuerat, amisit. Quæ adhuc fortius Christus in præceptis suis majore censuræ suæ vigore proponit (*Marc.* XI, 25 et 26) : *Cum steteritis*, inquit, *ad orationem, remittite ei quid habetis adversus aliquem, ut et Pater noster qui in cœlis est, remittat peccata vestra vobis ; si autem vos non remiseritis, neque Pater qui in cœlis est remittet vobis peccata vestra.* Excusatio tibi nulla in die judicii superest, cum secundum tuam sententiam judiceris, et quod feceris, hoc ipse patiaris. Pacificos enim et concordes atque unanimes esse in domo sua Deus præcipit ; et quales nos fecit secunda nativitate, tales vult renatos perseverare ; ut qui filii Dei esse cœpimus, in Dei pace maneamus ; et quibus spiritus unus est, unus sit et animus et sensus. Sic nec sacrificium Deus recepit dissidentis, et ab altari revertentem prius fratri reconciliari jubet (*Matth.* V, 24), ut pacificis precibus et Deus possit esse pacatus. Sacrificium Deo majus est pax nostra, et fraterna concordia, et de unitate Patris et Filii et Spiritus sancti plebs adunata. Neque enim in sacrificiis quæ Abel et Caïn primi obtulerunt (*Gen.* IV, 4), munera eorum Deus, sed corda intuebatur ; ut illè placeret in munere, qui placebat in corde. Abel pacificus et justus dum Deo sacrificat innocenter, docuit et cæteros quando ad altare munus offerunt, sic venire cum Dei timore, cum simplici corde, cum lege justitiæ, cum concordiæ pace. Merito ille dum in sacrificio Dei talis est ipse, postmodum sacrificium Deo factus est; ut martyrium primus ostendens, initiaret sanguinis sui gloria dominicam

Digitized by Google

20. Cette obligation est d'ailleurs conforme à la loi naturelle, qui nous commande de traiter les autres comme nous désirons en être traités, et par conséquent de pardonner si nous voulons qu'on nous pardonne. Remarquez que cette loi a une force toute particulière dans le cas présent. Car tandis que nous n'avons à pardonner que des injures souvent fort légères, quelquefois même seulement apparentes, et qui, dans tous les cas, nous ont été faites par des égaux, c'est-à-dire des semblables à nous [1]; nous avons à nous faire pardonner par Dieu des outrages extrêmement graves, extrêmement nombreux, et que de misérables vers de terre comme nous ont eu l'audace diabolique de lancer à la face de notre Créateur, de notre Maître, de notre Père, de notre Sauveur. De quel front donc oserions-nous demander à Dieu qu'il nous pardonne nos crimes et nos attentats, si nous refusions de pardonner à notre prochain les vétilles dont il peut s'être rendu coupable envers nous? Nous ressemblerions à ce serviteur inhumain de l'Évangile qui, après avoir obtenu

passionem; qui et justitiam Domini habuerat et pacem. Tales denique a Domino coronantur; tales in die judicii cum Domino vindicabuntur. Cæterum, discordans et dissidens, et pacem cum fratribus non habens, secundum quod beatus Apostolus et Scriptura sancta testatur, nec si pro nomine Christi occisus fuerit (I *Cor.* XIII, 3), crimen dissensionis fraternæ poterit evadere; quia sicut scriptum est (I *Joan.* III, 15) : *Qui patrem suum odit, homicida est*; nec ad regnum cœlorum pervenit, aut cum Deo vivit homicida. Non potest esse cum Christo, qui imitator Judæ maluit esse, quam Christi. Quale delictum est, quod nec baptismo sanguinis potest ablui? Quale crimen est, quod martyrio non potest expiari? (S. CYPRIAN. *de Orat. Dom.*).

[1] En quoi les fautes que les hommes commettent contre nous sont-elles si petites? 1° En ce qu'on ne nous saurait rien ôter, que nous ne méritions de perdre, et que tout ce que nous souffrons est toujours moindre que ce qu'on pourrait nous faire souffrir avec justice. 2° En ce que les hommes ne nous sauraient offenser un peu, sans offenser beaucoup Dieu. Et ainsi la grandeur de l'offense qu'ils font à Dieu, nous doit ôter le ressentiment de celle qu'ils nous font. 3° En ce que dans le fond, bien loin que les hommes nous nuisent en nous outrageant, ils nous procureraient au contraire de grands biens pour notre salut, si nous savions bien ménager ces occasions (NICOLE, *Instr. sur l'Orais. dom.* Instr. 2, ch. 7).

Digitized by Google

de son maître la remise d'une très-grosse somme d'or qu'il lui devait, refusa de remettre à son tour quelques deniers que lui devait un serviteur comme lui, lequel il fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il eût tout acquitté. Mais de même que le maître, instruit de cette conduite indigne, révoqua la grâce qu'il avait accordée à ce serviteur cruel, et le traita de la même manière qu'il avait lui-même traité son débiteur, en le faisant jeter dans un cachot jusqu'à l'entière extinction de sa dette; ainsi Dieu refuse de pardonner leurs péchés à ceux qui ne veulent pas pardonner eux-mêmes les offenses qu'ils ont pu recevoir. Cette parabole s'applique si bien à notre sujet que JÉSUS-CHRIST la formule par cette sentence formidable : *Sachez que mon Père vous traitera de la sorte, si vous ne pardonnez à vos frères du fond de vos cœurs* [1].

21. Au reste, l'obligation de pardonner au prochain ses torts, qui découle de la cinquième demande de l'Oraison dominicale et qui s'appuie sur la loi naturelle, est un commandement très-exprès et très-formel de JÉSUS-CHRIST : *Si votre frère a péché contre vous*, nous dit-il, *reprenez-le ; et s'il se repent, pardonnez-lui. S'il pèche contre vous sept fois le jour, et que sept fois le jour il revienne vous trouver, et vous dise : Je me repens ; pardonnez-lui* [2]. Ailleurs, le commandement du pardon des injures est présenté dans une circonstance qui lui donne une force particulière : *Lorsque vous vous présenterez pour prier*, dit JÉSUS-CHRIST, *si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père qui est dans les cieux, vous pardonne aussi vos péchés* [3]. Il va plus loin encore dans un autre endroit : *Si, étant déjà devant l'autel pour présenter votre offrande*, dit-il, *vous venez à vous souvenir que votre frère a quelque chose contre vous, laissez-là votre don devant l'autel, et allez vous réconcilier avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don* [4]. Dans

[1] Matth. XVIII, 35.
[2] Luc. XVII, 3 et 4. — [3] Marc. XI, 25. — [4] Matth. V, 23 et 24.

Digitized by Google

maints autres endroits, ce même précepte est rappelé plus ou moins expressément.

22. Mais parce que Dieu connaît la difficulté toute particulière que nous avons à pardonner, il a voulu faire de notre pardon aux autres une condition de son pardon à nous. Et de peur que nous ne vinssions à oublier cette sorte de pacte, il l'a introduit dans la prière qu'il nous a enseignée pour que nous la récitassions tous les jours. « C'est ainsi, dit saint Jean Chrysostome, que Dieu fait dépendre de nous le pardon qu'il nous doit accorder ou refuser, et nous rend maîtres de l'arrêt qu'il doit prononcer un jour. Comme vous aurez jugé votre frère, dit-il, je vous jugerai vous-même. Après cela, de quelle excuse vous couvrirez-vous? Direz-vous que votre frère vous a maltraité sans sujet? C'est ce qu'on suppose, puisqu'on vous commande de lui pardonner. S'il y avait de la justice dans ce qu'il a fait, il n'y aurait plus de péché. C'est donc son injustice, c'est son péché qu'on vous exhorte de pardonner, comme c'est pour des péchés semblables, et pour beaucoup d'autres encore plus grands, que vous demandez à Dieu qu'il vous pardonne. Mais avant même qu'il vous accorde le pardon, il vous fait grâce en vous commandant de le demander de la sorte, et vous apprenant ainsi à être doux et charitables envers vos frères. Et de plus il vous promet après cela une grande récompense, en s'engageant à ne vous demander jamais aucun compte de vos péchés. De quels supplices donc serons-nous dignes, si après que Dieu a mis ainsi notre salut en notre pouvoir, nous nous trahissons nous-mêmes, et nous nous perdons volontairement! Comment oserons-nous demander à Dieu qu'il soit doux et intelligent envers nous, puisque dans une chose qui dépend de nous, nous sommes si cruels et si inhumains envers nous-mêmes [1] ? »

23. — Mais, objecte-t-on ici en alléguant divers textes

[1] Hom. XIX, in *Matth*

Digitized by Google

mal compris de l'Écriture, n'est-il pas dit que les martyrs demandent à Dieu qu'il venge leur sang [1], et que le juste se réjouira lorsqu'il verra la vengeance des impies et qu'il lavera ses mains dans le sang du pécheur [2]? S'il en est ainsi, les saints ne pardonnent donc pas à leurs ennemis, puisqu'ils leur désirent du mal? En quoi diffèrent-ils donc des méchants? Et d'ailleurs, comment faire concorder ces maximes avec l'obligation et le commandement du pardon?

Saint Augustin, qui relève cette difficulté, y répond de la manière suivante : « L'homme juste et le méchant voulant également que Dieu les venge de leurs ennemis, comment peut-on faire le discernement de l'un et de l'autre, si ce n'est que le juste souhaite davantage la correction de son ennemi que son châtiment? Mais lorsqu'il voit que Dieu exerce sa vengeance contre lui, il ne se réjouit pas de son supplice, parce qu'il ne le hait pas, mais bien de la satisfaction qu'obtient la justice divine, parce qu'il aime Dieu. Que si l'ennemi du juste est puni en ce monde, celui-ci en a de la joie s'il voit qu'il se corrige, sinon il s'en réjouit pour les autres, dans la pensée qu'ils craindront de l'imiter. Lui-même en devient meilleur, non pas sans doute en nourrissant sa haine par la vue de la peine qu'il endure, mais en se corrigeant de ses propres fautes. C'est donc par un effet de bonté et de charité, et non de malice, qu'il est dit du juste qu'il se réjouit en voyant la vengeance que Dieu tire des pécheurs, et qu'il lave ses mains dans leur sang, c'est-à-dire qu'il rend ses actions plus pures à l'occasion du malheur qui leur est arrivé. Ce qui signifie qu'il prend cela non comme un sujet de se réjouir du malheur d'autrui, mais comme un avertissement qui lui vient de la part de Dieu.

« Que si Dieu par son jugement final exerce encore, dans l'autre monde, sa vengeance contre les méchants et les réprouvés, le juste en a également encore de la

[1] Apoc. VI, 10 — [2] Ps LVII, 11.

Digitized by Google

joie, et cela lui plaît parce que cela plaît à Dieu qui, étant juste, ne veut pas que les impies soient heureux et qu'ils possèdent les couronnes et les récompenses qui appartiennent aux gens de bien et aux âmes vertueuses, ce qui serait certainement injuste et contraire à la règle de la vérité, à laquelle l'homme juste attache l'affection de son cœur. Aussi lorsque Notre-Seigneur nous exhorte, dans l'Évangile, à aimer nos ennemis, il nous propose l'exemple de notre Père qui est dans le ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait tomber la pluie sur les justes et sur les injustes, sans pour cela laisser de les châtier par des afflictions temporelles, ou bien s'ils s'endurcissent dans le péché, de les condamner après leur mort à l'enfer. Il faut donc aimer son ennemi, mais de telle sorte qu'on aime la justice de Dieu qui le punit; et aimer pareillement la justice de Dieu lorsqu'elle le châtie, de telle sorte qu'on ne se réjouisse pas du mal qu'il souffre, mais de la bonté et de l'équité du juge qui le condamne.

24. « Le méchant agit tout autrement. S'il voit son ennemi délivré, par sa conversion, du supplice qu'il avait mérité, il en a de la douleur; s'il le voit dans la peine, il a de la joie d'être vengé, mais en telle sorte que ce n'est pas la justice de Dieu, qu'il n'aime pas, qui lui plaît, mais bien la souffrance de celui contre qui il a conçu de la haine. Et lorsqu'il remet à Dieu le jugement et la vengeance de l'injure qu'il a reçue, il souhaite et espère que Dieu, qui est tout-puissant, le vengera plus cruellement qu'il ne ferait lui-même, à cause de sa faiblesse. De même, quand il assiste son ennemi dans sa grande nécessité, qu'il lui donne à manger lorsqu'il a faim et à boire lorsqu'il a soif, il entend dans un sens plein de malice ce qui est écrit : *En agissant ainsi, vous amasserez des charbons de feu sur sa tête*. Car son intention est d'appesantir sur lui et d'allumer d'autant plus contre lui la colère et l'indignation de Dieu représentée par les charbons ardents.

Digitized by Google

Au lieu que ce feu, selon la véritable intelligence de ce passage, est l'ardeur brûlante de la pénitence qui fait que cet ennemi superbe, vaincu par les bienfaits et les faveurs, dépose sa fierté et son orgueil et prend peu à peu l'esprit d'humilité, en sorte que les maux qu'il faisait auparavant sont surmontés par les biens qu'il reçoit, ce qui est la véritable victoire de la patience chrétienne selon l'Apôtre. Or, comment celui qui paraît bon à l'extérieur mais qui est intérieurement méchant, qui fait semblant de pardonner mais qui a le cœur plein de rage, qui a la main douce et la parole affable mais la volonté cruelle, peut-il vaincre le mal par le bien?

« Lors donc que l'Écriture nous représente les saints comme demandant à Dieu la vengeance et le châtiment de leurs ennemis, nous devons prendre ces paroles comme une prophétie de la vengeance que Dieu doit un jour exercer contre les impies. Quant à eux, tenons pour certain qu'ils ont aimé leurs ennemis, et qu'ils leur ont souhaité le bien véritable, qui est la piété en ce monde et la vie bienheureuse dans l'autre. Que s'ils se réjouissent en voyant les tourments et les supplices des méchants, ce ne sont point leurs maux, mais les justes jugements de Dieu qui leur donnent de la joie. Et toutes les fois que les Écritures leur attribuent de la haine, ce n'est point contre les personnes, mais contre les vices, que chacun doit haïr en soi-même s'il s'aime comme il doit s'aimer [1]. »

D. — En quoi consiste le pardon que nous devons accorder à ceux qui nous ont offensés ?

R. — Il consiste dans la bienveillance du cœur à leur égard et dans la manifestation extérieure de cette bienveillance.

25. Expl. — Ainsi deux éléments constituent le pardon que nous devons à nos ennemis. Étudions-les avec toute

[1] *In Ps.* LXXVIII.

Digitized by Google

l'attention possible, car c'est une matière sur laquelle on se fait très-fréquemment illusion.

1° La bienveillance du cœur à l'égard de ceux qui nous ont offensés comprend la renonciation à toute pensée de vengeance et de haine, et l'amour de nos ennemis.

Beaucoup de personnes s'imaginent que le pardon des injures se borne à n'en pas tirer vengeance. Se venger est assurément ce qu'il y a de plus opposé au pardon ; mais ne pas se venger n'est pas pardonner. On peut ne pas se venger présentement, soit par respect humain, soit par crainte d'ennuis et de représailles, et nourrir l'espoir de se venger plus tard. On peut ne pas se venger de son ennemi ni se proposer de s'en venger jamais, mais le haïr et lui souhaiter toute sorte de maux. Tout cela non-seulement n'est pas pardonner, mais est directement opposé au pardon. Il faut donc avant tout chasser de son cœur ces pensées et le purifier de ces sentiments.

Il n'est pas nécessaire toutefois de n'éprouver pas de trouble et d'irritation au souvenir et en la présence de la personne qui nous a offensés ; ce sont là en effet des mouvements naturels de l'appétit irascible qui ne dépendent pas de notre volonté, et qui par conséquent n'y sont pas des péchés tant qu'on les rejette et qu'on ne donne pas son consentement. *Il n'y a point de domination à craindre*, dit saint Paul, *pour ceux qui sont en* JÉSUS-CHRIST, *et qui ne se conduisent point selon les inclinations de la chair* [1]. Ces mouvements ne deviennent coupables que lorsqu'on s'y complaît [2].

[1] Rom. VIII, 1.

[2] Hoc loco non vulgaris pastorum prudentia requiritur, ne quis, cognita hujus difficultate ac necessitate præcepti, salutem desperet. Sunt enim qui, cum se debere intelligant conterere injurias oblivione voluntaria et eos diligere qui læserunt, id cupiunt et pro viribus faciunt ; sed universam memoriam injuriarum sibi exhauriri non posse sentiunt · nam resident in animo quædam reliquiæ simultatis ; quamobrem magnis agitantur conscientiæ fluctibus, verentes, ne parum simpliciter et candide positis inimicitiis, Dei jusso non obediant. Hic igitur pastores contraria studia

Digitized by Google

Mais il ne suffit pas de tenir son cœur fermé à toute pensée de vengeance et de haine. Il faut l'ouvrir à l'amour, suivant ce commandement du divin Maître : *Aimez vos ennemis* [1]. Mais de quel amour devons-nous aimer nos ennemis ? Comme Dieu ne nous défend pas de ne pas éprouver contre nos ennemis cette aversion naturelle dont nous venons de parler, pourvu que nous ne nous y complaisions pas, parce qu'elle ne dépend pas de nous ; ainsi il ne nous commande pas de les aimer de cet amour naturel qui nous incline doucement vers nos parents, nos amis et toutes les personnes qui nous sont chères, car un pareil amour ne dépend pas plus de nous que le ressentiment naturel ; on l'éprouve, on ne se l'impose pas. L'amour qu'il nous est commandé d'avoir pour nos ennemis consiste à ne les pas regarder comme tels, et à leur désirer du bien et les mêmes prospérités qu'à nos amis de cœur et à nous-mêmes.

Voilà en quoi consiste la bienveillance intérieure que nous devons avoir pour nos ennemis : dans le renoncement à la haine et à la vengeance, et dans un amour au moins de raison, puisqu'un amour d'inclination ne dépend pas de nous. Ainsi il ne suffirait pas de ne pas se venger de ceux qui nous ont offensés, ni même de leur témoigner extérieurement de l'amitié et de leur faire du bien ; ce serait là un pardon apparent et hypocrite, qui sans doute pourrait ôter le scandale, mais non pas mettre notre conscience en sûreté.

26. 2° Mais s'il est nécessaire d'avoir dans le cœur pour ses ennemis une vraie et sincère bienveillance, il n'est pas moins nécessaire de la leur manifester extérieurement.

carnis et spiritus explicabunt, quod illius sensus sit ad vindicationem proclivis, hujus ratio propensa ad ignoscendum : hinc inter ipsos perpetuam turbam ac rixam existere; quare saluti minime diffidendum esse demonstrabunt reclamitantibus et adversantibus rationi, corruptæ naturæ appetitionibus, modo spiritus perstet in officio et voluntate remittendi injurias proximumque diligendi (CATECH. CONC. TRIDENT. cap. 14, § 5).

[1] Matth. v, 44

Digitized by Google

Beaucoup encore se font illusion ici. En parlant de ceux qui les ont offensés, ils disent volontiers qu'ils ne leur en veulent pas, que loin de leur souhaiter du mal ils ne leur souhaitent que du bien, mais que pour le reste ils ne veulent plus ni les voir ni avoir avec eux aucune relation. D'autres vont même jusqu'à dire qu'ils continueront à leur rendre les devoirs de la civilité, mais que pour les assister et les obliger, ils ne le feront plus. C'est le plus parfait degré de pardon selon le monde. Pardon fort douteux. Car ce pardon suppose l'amour; or quand on aime véritablement quelqu'un, refuse-t-on de le voir, de le saluer, de l'obliger dans ses besoins ? Mais en admettant qu'il soit sincère, il ne suffit pas.

Le pardon qui est exigé de nous doit être, nous le répétons, manifesté extérieurement. Car s'il ne l'est pas, Dieu seul le voit, non les hommes, qui par conséquent peuvent croire qu'il n'existe pas, se scandaliser de notre rancune et en prendre occasion de nous haïr, et par là même d'offenser Dieu.

27. Mais par quelles marques, demandera-t-on ici, faut-il manifester extérieurement son pardon et sa bienveillance ?

Avant de répondre, je dirai d'abord qu'on distingue deux sortes de marques de bienveillance, les communes et les spéciales. Les *marques communes* de bienveillance sont celles que l'on donne généralement à tout le monde, ou au moins à toutes les personnes qui sont du même rang et de la même condition que nous, et qui consistent à se voir, à se saluer, à se parler, et autres choses semblables. Les *marques spéciales* de bienveillance sont celles que nous ne devons pas à tout le monde, mais seulement à nos amis ; elles consistent dans une familière intimité, dans une confiance réciproque et dans la communauté des intérêts.

28. Cette distinction établie, je dis maintenant que, s'il s'agit des marques spéciales de bienveillance, encore

Digitized by Google

qu'il soit très-désirable qu'on les donne à son ennemi, à cause de leur grande efficacité pour gagner son cœur, cependant on n'y est pas tenu. La raison en est qu'aucune loi ne nous oblige à avoir pour nos ennemis plus de bienveillance que pour la généralité des hommes ; or, comme nous ne donnons pas des marques d'amitié à tout le monde, nous ne sommes donc pas obligés d'en donner à nos ennemis.

Mais s'il s'agit des marques communes de bienveillance, on est absolument tenu de les donner aux personnes qui nous ont offensés, alors même qu'elles ne nous ont fait aucune satisfaction. Ainsi votre voisin vous a offensé et ensuite ne vous a offert aucune excuse : vous ne devez pas moins le traiter comme vos autres voisins, le saluer, surtout s'il vous salue d'abord, lui répondre poliment s'il vous parle avec modération, et lui rendre les bons offices que vous rendriez à un voisin ordinaire. Il en est de même si c'est un parent qui vous a offensé : vous devez le traiter comme vos autres parents. Sans doute, le devoir de l'offenseur est de demander pardon [1] ; mais si l'offenseur n'accomplit pas son devoir, l'offensé n'est pas pour cela dispensé du sien, qui est de pardonner sincèrement et d'en donner des marques, suivant les règles que nous venons d'exposer. En témoignant de la bienveillance à notre offenseur avant qu'il nous fasse aucune avance, nous imitons la conduite de Dieu, qui vient toujours à nous le premier par sa grâce, après que nous l'avons offensé. Où en serions-nous, si Dieu exigeait que nous allassions à lui avant qu'il vînt à nous ? A son exemple, soyons donc plus généreux envers nos ennemis ; non-seulement pardonnons-leur aussitôt, mais allons au-devant

[1] Si c'est un supérieur qui a offensé son inférieur, il y a des circonstances où la prudence et la charité l'engagent à ne pas lui demander pardon, pour ne pas rendre son ministère méprisable. Mais il doit alors suppléer à cela en donnant à son inférieur toutes sortes de démonstrations de charité et de bienveillance (POUJET, *Instr gén* II, p. 2, sect. ch. 4, § 6)

Digitized by Google

d'eux, et aidons-les à remplir un devoir d'autant plus pénible que leurs torts ont été plus graves.

29. Il n'y a qu'un seul cas où l'offensé puisse et doive ne pas donner à son offenseur des marques de bienveillance, tout en lui pardonnant intérieurement : c'est quand l'offenseur est d'un caractère tel que, si on lui témoigne qu'on lui pardonne, il croira qu'on a peur de lui, et en prendra sujet de persévérer dans sa mauvaise conduite et de renouveler ses coupables actes. Il est bon en effet d'user alors d'une prudente réserve, lorsqu'il y a lieu de croire que c'est un moyen d'amener le pécheur à rentrer en lui-même et à se corriger. Mais ce cas se présente assez rarement, et il faut éviter avec grand soin de suivre la règle que nous venons d'indiquer par esprit de vengeance, alors qu'il n'y a pas lieu de l'appliquer. Nous sommes en effet très-exposés à grossir les torts de notre prochain. C'est pourquoi l'on devra toujours plutôt craindre d'être trop sévère avec un ennemi que trop indulgent. Et pour peu qu'il y ait de doute, on fera bien de consulter son directeur.

30. Tel est le pardon intérieur et extérieur que nous devons accorder aux personnes qui ont pu nous offenser. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la remise de la faute n'est pas la remise du dommage causé, soit moral, soit matériel. Nous sommes obligés de pardonner, mais non pas d'abandonner notre droit. Ainsi l'on vous a frappé si brutalement qu'on vous a cassé un membre : vous êtes tenu de pardonner à votre agresseur, mais non pas de le tenir quitte des frais de médecin qu'il vous occasionne et de la perte de gain qu'entraîne votre inaction forcée. Vous pouvez très-légitimement demander réparation de ce double tort et autres semblables, suivant les cas. Mais il faut bien prendre garde de ne se laisser guider ici que par la charité et l'amour de la justice.

D. — Pourquoi Notre-Seigneur nous fait-il dire : *Comme nous pardonnons...* au temps présent ?

Digitized by Google

R. — Parce que nous devons pardonner actuellement à ceux qui nous ont offensés.

31. Expl. — Au lieu de nous faire dire : *Comme nous pardonnons*, Jésus-Christ aurait pu nous faire dire : Comme nous pardonnerons, ou bien : Comme nous avons pardonné. Pourquoi a-t-il employé le temps présent plutôt que le temps futur ou le temps passé ?

1° Jesus-Christ a employé le temps présent plutôt que le temps futur, pour assurer et nous faciliter le pardon de nos ennemis.

Je dis d'abord, pour assurer le pardon de nos ennemis. Ce pardon est un devoir, et un devoir si impérieux que son omission entraîne la damnation de celui qui ne pardonne pas. Or, comme il en coûte d'ailleurs beaucoup à la nature d'accomplir ce devoir, si Jésus-Christ n'avait pas exigé que nous pardonnassions tout de suite, il serait souvent arrivé qu'après avoir remis beaucoup de fois à pardonner, on n'aurait pardonné jamais.

Je dis en second lieu, pour nous faciliter le pardon de nos ennemis. Qui ne sait qu'un devoir est d'autant plus difficile à accomplir, qu'on l'a plus longtemps négligé ? Si cela est vrai de tous les devoirs en général, cela l'est en particulier du devoir de pardonner. Car la haine est comme un ferment : si elle séjourne dans le cœur, elle l'échauffe et le corrompt tout entier. C'est pour cela que l'apôtre saint Paul nous exhorte à ne pas laisser le soleil se coucher sur notre colère : *Non occidat sol super iracundiam vestram* [1]. En nous faisant demander chaque jour à Dieu de nous pardonner *comme nous pardonnons* présentement, Notre-Seigneur nous a donc en quelque sorte miséricordieusement forcé la main à notre propre avantage, c'est-à-dire pour nous faciliter le pardon si difficile de nos ennemis, en ne laissant jamais la haine demeurer tout un jour dans notre cœur

[1] Ephes. IV, 26.

Digitized by Google

2° Notre-Seigneur nous fait dire : *Comme nous pardonnons*, plutôt que : Comme nous avons pardonné, parce qu'il ne suffit pas d'avoir pardonné, mais qu'il faut pardonner toujours, car il n'en est pas de nous comme de Dieu. Quand Dieu a pardonné une offense, c'est pour toujours, parce qu'étant immuable ses dons sont sans repentance. Mais au lieu d'être immuables, nous sommes essentiellement inconstants et mobiles. A tout moment nous changeons, à tout moment nous revenons sur ce que nous avons fait, sur ce que nous avons décidé, pour faire autrement et décider autre chose. Mais c'est surtout quand la passion nous domine vivement que cette instabilité devient plus grande encore. Comme donc le pardon des injures, nous le répétons, est une condition indispensable de salut, il fallait nécessairement assurer sa permanence après qu'il aurait été accordé, sans quoi des haines éteintes se seraient à tout moment rallumées dans le cœur. Or c'est ce qu'a fait excellemment Notre-Seigneur en nous faisant prier Dieu de nous pardonner nos offenses, *comme nous pardonnons* nous-mêmes présentement et actuellement *à ceux qui nous ont offensés*. Ainsi il est impossible, grâces à l'Oraison dominicale, que les inimitiés prennent racine dans notre cœur. Chaque jour il faut en arracher ce qui vient à y pénétrer ou à y reparaître, si l'on récite cette prière avec les dispositions qu'elle comporte.

D. — Avec quelles dispositions faut-il réciter cette cinquième demande : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* pour en obtenir l'effet ?

R. — Il faut la réciter avec sincérité, humilité, douleur et confiance.

32. Expl. — L'effet à obtenir par la cinquième demande de l'Oraison dominicale est le pardon de nos péchés. Je ne vous en ferai sentir l'importance que par cette seule

Digitized by Google

réflexion que nous avons plusieurs fois développée, savoir, que si nous n obtenons pas de Dieu le pardon de nos péchés en cette vie, nous serons après notre mort exclus du ciel et précipités dans l'enfer. Cela seul doit suffire pour nous pénétrer de la nécessité de bien faire cette cinquième demande, et par conséquent de bien connaître avec quelles dispositions il faut la réciter. Or, d'après notre catéchisme, il faut la réciter.

1° *Avec sincérité.* — C'est-à-dire qu'en demandant à Dieu qu'il nous pardonne comme nous pardonnons nous-mêmes, il faut d'une part désirer véritablement qu'il nous pardonne, et de l'autre pardonner réellement comme nous disons que nous pardonnons.

Si nous demandions à Dieu de nous pardonner sans désirer qu'il nous pardonne, il ne nous pardonnerait certainement pas, car notre prière serait une moquerie. Il y a beaucoup plus de chrétiens qu'on ne croit qui prient ainsi, et ce sont ceux qui ont plus de souci des choses du corps que des choses de l'âme. Le plus grand nombre d'entre eux n'ouvrira les yeux que quand il ne sera plus temps.

Il faut en second lieu pardonner aux autres comme on dit qu'on leur pardonne. Nous nous sommes assez expliqués précédemment sur ce point pour qu'il soit inutile d'y rien ajouter.

Mais ici se présente la question de savoir si celui qui ne pardonne pas peut réciter cette prière. Assurément la disposition de cet homme est on ne peut plus lamentable, et il semble au premier abord qu'il lui serait plus avantageux de ne pas la faire. Dans sa bouche, ces paroles : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, paraissent être en effet son irrévocable condamnation. Car ne pardonnant pas, et demandant à Dieu de lui pardonner de la même manière, il le prie donc en quelque sorte de ne pas lui pardonner. Cependant les Pères et les théologiens enseignent néanmoins

Digitized by Google

que cet homme, malgré sa détestable disposition, peut et doit réciter cette prière, et cela pour les deux raisons que voici :

La première, c'est que chaque fidèle dans l'Église récite cette prière au nom de tous ses frères. Or, il y a certainement des chrétiens disposés à pardonner à leurs ennemis. Le vindicatif en priant demande donc à Dieu pour ces chrétiens qu'il veuille bien leur pardonner comme ils pardonnent aux autres.

Sa seconde raison, c'est qu'en disant cette prière : *Pardonnez-nous nos offenses*, nous demandons à Dieu non seulement le pardon de nos péchés, mais encore la grâce de nous en repentir. C'est donc cette grâce seulement que demande le vindicatif, savoir le changement de son cœur et la force de se réconcilier avec son ennemi.

Ainsi il est bien assuré qu'alors même qu'on ne pardonne pas soi-même à ses ennemis, l'on peut encore faire avec fruit cette prière. On doit même la répéter le plus souvent possible, afin d'obtenir la grâce dont nous venons de parler. Mais il faut en même temps se bien pénétrer de cette vérité, que si l'on ne triomphe pas de son esprit de vengeance et de haine, il n'y a pas de pardon à espérer pour ses péchés : *Si non dimiseritis hominibus peccata eorum, neque dimittet Pater vester cœlis delicta vestra* [1]. En même temps que l'on prie, on doit donc aussi réfléchir sérieusement sur son triste état, et faire tous ses efforts pour fléchir la dureté de son cœur [2].

[1] Math. VI, 15.

[2] Habetis inimicos. Quis enim vivat in hac terra non habens inimicum? Intendite vobis, diligite illos. Nullo modo tibi potest nocere sæviens inimicus, quantum tibi noces, si non diligis inimicum. Ille enim nocere potest aut villæ tuæ, aut pecori tuo, aut domui tuæ, aut servo tuo, aut ancillæ tuæ, aut filio tuo, aut conjugi tuæ; aut, ut multum, si illi data fuerit potestas, carni tuæ. Numquid quomodo tu, animæ tuæ? Extendite vos ad istam perfectionem, charissimi, exhortor vos. Sed numquid ego illud donavi vobis? Ille vobis donavit, cui dicitis : *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo ita et in terra* (*Matth.* VI, 10). Tamen non vobis videatur impossibile; ego scio, ego novi, ego probavi esse homines Christianos, qui diligunt

Digitized by Google

33. 2° *Avec humilité.* — Pour concevoir ce sentiment il suffit de faire attention aux paroles que l'on prononce, et qui expriment, suivant l'explication que nous en avons

inimicos suos. Si vobis impossibile visum fuerit, non faciatis. Primo credite posse fieri, et orate, ut fiat in vobis voluntas Dei. Quid enim tibi prodest malum inimici tui? Si malum nullum haberet, inimicus tuus non esset. Bonum illi opta, finiant mala, et non erit tibi inimicus. Non enim inimica est tibi in illo natura humana, sed culpa. Numquid ideo tibi est inimicus, quod habet animam et carnem? Hoc est quod tu : animam habes animam habet: carnem habes, carnem habet. Consubstantialis tuus est : simili de terra facti estis : a Domino animati estis. Hoc est ille quod tu : respice fratrem tuum. Primi duo parentes nostri erant, Adam et Eva; illa pater, illa mater : ergo nos fratres. Omittamus originem primam : Deus pater, Ecclesia mater : ergo nos fratres. Sed inimicus meus paganus est, judæus est, hæreticus est : et unde jam dudum dixi, *Fiat voluntas tua sicut in cœlo, ita et in terra* (*Matth.* VI, 10). O Ecclesia, inimicus tuus est paganus, judæus, hæreticus: terra est. Si cœlum es, invoca Patrem, qui est in cœlis, et pro inimicis tuis ora: quia et Saulus inimicus erat Ecclesiæ; sic oratum est pro illo, factus est amicus. Non solum destitit esse persecutor, sed laboravit ut esset adjutor. Et si verum quæras, oratum est non contra illum; sed contra ejus malitiam inimici tui : illa moriatur, et ille vivat. Si enim mortuus fuerit inimicus tuus, quasi inimico caruisti, sed nec amicum invenisti. Si autem mortua fuerit malitia ejus, et inimicum amisisti, et amicum invenisti (S. AUG., serm. LVI, al. XLVIII, *de Div.* c, 10, n. 14). — Adhuc dicitis: Quis potest, quis illud fecit? Deus illud faciat in cordibus vestris. Et ego scio, pauci illud faciunt, magni sunt qui faciunt, spiritales faciunt. Numquid tales sunt omnes in Ecclesia fideles ad altare accedentes, corpus et sanguinem Christi sumentes? Numquid tales sunt omnes? Et tamen omnes dicunt: *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris* (*Matth.* VI, 12). Si respondeat illi Deus, Quid a me petitis ut faciam quod promisi, quando vos non facitis quod præcepi? Quid promisi? dimittere debita vestra. Quid præcepi? ut et vos dimittatis debitoribus vestris. Quomodo potestis hoc facere, si non diligatis inimicos? Quid ergo facturi sumus, Fratres? Ad tantam paucitatem redigitur grex Christi? Si soli illi debent dicere, *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris,* qui diligunt inimicos; nescio quid faciam, nescio quid dicam. Dicturus enim vobis sum: Si non diligitis inimicos vestros, nolite orare? Non audeo : immo ut diligatis orate. Sed numquid vobis dicturus sum : Si non diligitis inimicos vestros, nolite in Oratione dominica dicere, *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*? Puta quia dico, Nolite dicere: si non dixeritis, non dimittuntur : si dixeritis, et non feceritis, non dimittuntur : ergo dicendum est et faciendum ut dimittantur (IDEM, *ibid.* cap. 11, n. 15. — Dilige inimicos. Si non potes diligere sævientem, dilige vel petentem. Dilige hominem qui tibi dicit, Frater, peccavi, ignosce mihi. Tunc si non ignoveris non dico, Deles orationem de corde tuo; sed

Digitized by Google

donnée, que nous sommes non-seulement pécheurs, mais pécheurs insolvables : *Pardonnez-nous*. Or, y a-t-il rien de plus propre à nous abaisser et à nous confondre que de nous bien pénétrer de ces vérités ? *Pardonnez-nous*, je suis pécheur, pécheur dans ma naissance et pécheur dans ma vie. Tout en moi est péché, et rien de ce que je fais par moi-même n'est bon, mais est péché. Aussi de combien de péchés ne suis-je pas chargé ! Péchés de pensées, péchés de paroles, péchés d'actions, péchés d'omissions ; péchés contre Dieu, péchés contre le prochain, péchés contre moi-même ; péchés de l'enfance, péchés de la jeunesse, péchés de l'âge mûr et péchés de la vieillesse ; péchés de la vie privée, péchés de la vie publique ; péchés propres et personnels, péchés d'autrui dont j'ai été la cause ; péchés connus, péchés ignorés. *Pardonnez-nous, pardonnez-nous*. Qui donc, s'il se présente devant Dieu en réfléchissant à ce qu'il est, pourrait ne pas ployer sous le poids de la confusion ?

34. 3° *Avec douleur*. — Il n'y a pas de disposition qui soit plus nécessaire que celle-ci pour obtenir le pardon de ses péchés. Sans elle il n'y en a pas à espérer. C'est parce que le publicain était pénétré de douleur, qu'il s'en alla justifié. En disant ces paroles : *Pardonnez-nous nos offenses*, nous devons donc entrer dans les sentiments dont était animé cet admirable pénitent lorsqu'il murmurait en gé-

Deleberis de libro Dei (IDEM, *ibid.* cap. 12, n. 16). — Si non dimiseris, non illi noces, sed tibi. Nam ille scit quid est facturus. Non vis tu dimittere conservus conservo tuo : ibit ad Dominum vestrum, et dicet ei, Domine, rogavi conservum meum, ut dimitteret mihi, et noluit dimittere ; tu mihi dimitte. Numquid non licet Domino debita relaxare servi sui ? Ille accepta venia a Domino recedit absolutus, te remanes obligatus. Quomodo obligatus ? Venturum est tempus orationis, venturum est ut dicas : *Dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris;* respondebit tibi Dominus (*Matth.* XVIII, 32 et 33): *Serve nequam cum tanta mihi deberes, rogasti me, et dimisi tibi ; nonne oportebat et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum* ? De Evangelio sunt verba iste, non de corde meo. Si autem rogatus dimiseris veniam postulanti, jam potes dicere orationem istam (IDEM, *ibid*, cap. 13, n. 17).

Digitized by Google

missant cette supplication : *Ayez pitié de moi qui ne suis qu'un pauvre pécheur*. Pour cela, rappelons-nous ce que c'est que le péché, dont nous demandons pardon ; représentons-nous sa laideur, lui qui est l'œuvre et le fils du démon ; songeons à toutes les souffrances qu'a endurées l'aimable Jésus pour nous en délivrer ; à l'outrage qu'il fait à Dieu, au chagrin qu'il lui cause en perdant notre âme qui lui est si chère : *Notre-Père, pardonnez-nous nos offenses*. Se peut-il qu'un Père si puissant et si auguste, si bienfaisant et si tendre, qui nous donne notre pain de chaque jour, ici-bas, et qui veut nous associer à sa gloire dans le ciel, en nous admettant au partage de son royaume éternel, se peut-il qu'un tel Père, dis-je, ait été par nous dédaigné, insulté et finalement chassé de notre cœur [1].

[1] Verum in necessaria recognitione peccatorum non est satis illa leviter recordari : Nam ut acerba nobis sit ea memoria, ut cor pungat, animum stimulet et dolorem inurat necesse est. Quare pertractabunt locum hunc diligenter parochi, ut non solum facinorum ac flagitiorum suorum meminerint fideles auditores, sed ut moleste dolenterque meminerint ; ut eum angantur intimis sensibus, conferant se ad Patrem Deum, a quo, ut inhærentes evellat scelerum aculeos, suppliciter petant.

Nec vero solum erratorum turpitudinem studebunt subjicere oculis fidelis populi ; verum etiam indignitatem ac sordes hominum qui, cum nihil simus, nisi putrida caro, nisi summa fœditas, incomprehensibilem illam Dei majestatem et inexplicabilem præstantiam, incredibilem in modum audeamus offendere, præsertim a quo procreati, liberati, innumerabilibus maximisque beneficiis aucti simus. Ut quid? Ut, abalienati a Patre Deo, qui summum bonum est, turpissima peccati mercede, diabolo nos addicamus in miserrimam servitutem : neque enim dici potest quam crudeliter ille dominetur in eorum animis qui, repulso suavi jugo Dei, ruptoque charitatis amabilissimo nodo quo parenti Deo spiritus noster adstringitur, ad hostem acerrimum desciverunt (*Joan.* XIV, 30) : *Qui eo nomine princeps et rector mundi*, et (*Ephes* VI, 12) *princeps tenebrarum*, et (*Job.* XLI, 25) *rex super universos filios superbiæ*, dicitur in divinis litteris. In eos autem qui dæmoniis tyrannide opprimuntur, vere convenit illa vox Isaiæ (*Isai.* XXVI, 13) : *Domine Deus noster, possederunt nos domini absque te.*

Hæc si nos minus movent rupta fœdera charitatis, moveant certe calamitates et ærumnæ in quas per peccatum incidimus : violatur enim sanctitas animæ, quam Christo desponsam esse scimus ; profanum fit illud templum Domini, quod qui contaminant, in eos dicit Apostolus

Digitized by Google

35. *Avec confiance.* — Mais si indignement que nous nous soyons conduits envers Dieu, il ne laisse pas d'être toujours notre Père. Lui-même veut que nous continuions à lui donner ce doux nom, puisque c'est lui qui nous a appris à dire : *Notre Père, pardonnez-nous nos offenses.* Lorsqu'il nous a enseigné cette prière, il voyait bien par avance de quels crimes nous nous souillerions tous; cependant cela ne l'a pas rebuté, et il n'a pas voulu non plus que cela nous décourageât et nous désespérât : *Vous prierez de cette manière,* a-t-il dit : *Notre Père... par-*

(*Cor.* III,17): *Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus.* Innumerabilia sunt mala, quæ peccatum invehit in hominem, quam pene infinitatam pestem David his verbis expressit (*Psal.* XXXVII, 4) : *Non est sanitas in carne mea, a facie iræ tuæ; non est pax ossibus meis, a facie peccatorum meorum.* Nimirum norat hanc plagæ vim, cum nullam sui partem pestifero peccato intactam fateretur; pervaserat enim in ossa peccati virus, id est rationem et voluntatem, quæ maxime solide sunt animæ partes, infecerat : hanc late patentem pestem indicant sacræ litteræ, cum peccatores, claudos, surdos, mutos, cæcos et omnibus membris captos appellant.

Sed præter dolorem quem ex peccatorum quasi scelere sentiebat, magis etiam angebatur David ex ira Dei, quam in se propter peccatum commotam intelligebat. Bellum enim est sceleratis cum Deo quorum sceleribus incredibiliter offenditur; inquit enim Apostolus (*Rom.* II, 8, 9) : *Ira et indignatio, tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum.* Nam etsi transierit actio peccati, tamen peccatum macula et reatu permanet; cui semper imminens ira Dei illud insequitur, tanquam umbra corpus. Cum igitur David his vulneraretur aculeis, ad petendam delictorum veniam excitabatur, cujus et exemplum doloris et doctrinæ rationem, ex quinquagesimo ejus psalmo depromptam, proponent parochi fidelibus auditoribus; ut prophetæ imitatione et ad doloris sensum, id est, ad veram pœnitentiam et ad veniæ spem erudiri possint. Quantam habet utilitatem hæc docendi ratio, ut ex peccatis dolere discamus, illa Dei apud Jeremiam declarat oratio, qui cum Israelem ad pœnitentiam hortaretur, admonebat eum, ut malorum sensum perciperet, quæ peccatum consequuntur (*Jerem.* II, 19) : *Vide enim,* inquit, *quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum, et non esse timorem mei apud te, dicit Dominus Deus.* Qui carent necessario hoc recognitionis ac doloris sensu, ii apud prophetas Isaiam, (LXVI, 12), Ezechielem (XXXVI, 26), et Zachariam (VII, 12), cor *durum*, *lapideum*, *adamantinum*, habere dicuntur; sunt enim instar lapidis, nullo dolore molliti, nullum vitæ, id est, salutaris recognitionis sensum habentes (CATECH. CONC TRIDENT. cap. 44, § 1).

Digitized by Google

donnez-nous nos offenses. Ainsi, alors même qu'il nous fait demander pardon, il nous commande de l'appeler *notre Père;* se ferait-il donc appeler ainsi, s'il voulait se venger de nous? Un père se venge-t-il de son enfant? Voyez le père du prodigue, et s'il repousse son fils lorsque celui-ci vient lui faire l'aveu de sa culpabilité, loin de le repousser, il va au-devant de lui et lui ouvre ses bras. — *Pardonnez-nous nos offenses;* nous commanderait-il aussi de lui demander pardon, s'il n'avait pas la volonté de nous pardonner? Il connaît nos iniquités avant que nous lui en fassions l'aveu, et cet aveu ne lui apprendra rien; néanmoins il veut que nous lui demandions pardon: c'est donc qu'il veut nous pardonner. Et s'il veut nous pardonner, et s'il nous invite à lui demander pardon, comment pourrions-nous ne pas lui adresser notre prière avec confiance? *Pardonnez-nous, comme nous pardonnons*. Ces paroles renferment une dernière pensée singulièrement propre à exciter notre confiance. Si nous, qui sommes de pauvres et infirmes créatures, portées naturellement au mal par notre déchéance originelle, pardonnons malgré cela à ceux qui nous ont offensés; Dieu qui est infiniment parfait, ne nous pardonnera-t-il pas? Quoi! nous renverrions notre débiteur quitte et comblé de joie, et Dieu exigerait de nous un paiement rigoureux! Quoi! nous serions touchés à la prière de nos frères, et Dieu demeurerait insensible à la prière de ses enfants! Non, non, Dieu ne se laisse pas vaincre par nous en générosité. C'est un Dieu parfait, et c'est un Dieu jaloux, ainsi que lui-même se nomme; il l'emporte donc sur nous en bonté et en miséricorde, comme en tout le reste, c'est pourquoi nous pouvons et devons lui demander avec la plus absolue confiance le pardon de nos péchés. Le moindre doute à cet égard lui serait une offense plus sensible que toutes les autres [1].

[1] Quoniam hæc testificatio propensæ ad ignoscendum divinæ voluntatis fidem auget, spem alit, charitatem inflammat: operæ pretium est,

Digitized by Google

TRAITS HISTORIQUES.

NOUS DEVONS TOUS DEMANDER A DIEU PARDON DE NOS PÉCHÉS. — 1. — David, touché de repentir après que le prophète Nathan lui eut mis devant les yeux l'énormité de sa faute, adressa du fond de son cœur cette prière au Seigneur : « Ayez pitié de moi, mon Dieu, selon votre grande miséricorde, et effacez mon iniquité selon l'immensité de votre bonté. »

2. — Manassès ayant été humilié par le Seigneur à cause de ses péchés, et livré au roi des Assyriens, il reconnut sa faute et fit cette prière : « Hélas ! Seigneur, j'ai péché, mes iniquités sont plus nombreuses que les sables de la mer ; mais votre miséricorde est immense et inépuisable. C'est pourquoi, Seigneur, je vous demande grâce : pardonnez-moi, Seigneur, pardonnez-moi, et je célèbrerai vos louanges. » — Dieu exauça sa prière, et le reconduisit à Jérusalem.

3. — Lorsque les Ninivites firent pénitence, ils invoquèrent à grands cris la miséricorde divine, et Dieu les exauça.

4. — Le vieux Tobie, lorsque Anne sa femme lui faisait des reproches, soupirait vers le Seigneur et lui disait : « Seigneur, ayez pitié de moi, et ne me punissez pas à cause de mes péchés ; ne vous souvenez plus de mes iniquités. »

5. — Le paralytique, qui probablement s'était attiré ses souffrances corporelles par ses péchés, ne manqua pas, sans doute, lorsqu'il se trouva en présence de JÉSUS, de lui demander en secret pardon de ses fautes, car JÉSUS lui adressa ces belles paroles : « Consolez-vous, mon fils, vos péchés vous sont pardonnés. »

6. — Lorsque Pierre eut renié son divin Maître, il sortit et pleura amèrement. Il est dit qu'il pleura tant son péché durant toute sa vie, que les larmes avaient creusé un sillon sur ses joues.

7. — Après avoir reconnu son indignité, le bon larron espéra en outre que ses péchés lui seraient remis ; et élevant vers le Sauveur des regards pleins de confiance : « Seigneur, lui dit-il, souvenez-vous de moi quand vous serez arrivé dans votre royaume. »

ornare hunc locum nonnullis divinis testimoniis, et hominum exemplis quibus maximorum scelerum pœnitentibus Deus veniam concesserit quam sententiam quoniam persecuti sumus, quantum res ferebat, in proœmio hujus precationis, et in ea Symboli parte quæ est de remittendis peccatis; inde assument parochi quæ ad hunc locum instruendum pertinere videbuntur : reliqua haurient ex divinarum litterarum fonibus (CATECH. CONC. TRIDENT., cap. 44, § 2).

Digitized by Google

8. — Après l'Ascension de JÉSUS-CHRIST, sainte Marie Magdeleine se retira dans une grotte, où elle passa trente ans dans les pratiques de la plus austère pénitence, ne cessant de demander à Dieu le pardon des péchés de sa jeunesse. »

9. — Saint Jérôme, parlant de sainte Paule, matrone romaine qui alla plus tard aux saints Lieux vivre dans la pénitence, dit que ses yeux étaient devenus de véritables fontaines de larmes, et qu'elle pleurait amèrement ses fautes même les plus légères.

10. — Le même saint dit en parlant de lui-même : « Toujours des pleurs, toujours des soupirs et des sanglots ! Et, lorsque j'ai longtemps soupiré et pleuré, mon esprit semble s'élever vers les régions des esprits bienheureux. »

11. — Saint Louis de Gonzague, tout enfant, prit un jour aux soldats de son père, pendant qu'ils dormaient, un peu de poudre pour charger ses canons. Un autre jour, il entendit de leur bouche des paroles inconvenantes qu'il se mit à répéter sans en comprendre parfaitement la signification. Son précepteur lui ayant fait remarquer que ces paroles renfermaient un sens mauvais, et l'ayant aussi rendu attentif sur le petit larcin dont nous venons de parler, non-seulement il s'en corrigea sur-le-champ, mais il pleura ces fautes durant toute sa vie. Elles furent pour lui un objet continuel de repentir, et chaque jour il en demandait pardon à Dieu.

12. — Saint Arsène échangea une vie de cour contre un ermitage situé dans le désert de Scété. Il était obligé de porter, pendant qu'il travaillait, un mouchoir sur son sein pour essuyer les larmes de la pénitence, qui coulaient avec tant d'abondance que tous les cils lui tombaient des yeux. Ces larmes étaient accompagnées de prières et de soupirs continuels pour obtenir la rémission de ses péchés.

PRIER ET TRAVAILLER POUR LA REMISE DES DETTES AUX AUTRES. — 1. — C'est ce que faisait saint Dominique, ainsi que beaucoup d'autres saints. Non content de prier et de travailler pour l'acquittement de ses propres dettes, il priait et travaillait encore pour l'acquittement des dettes de tous les membres du CHRIST, de ceux qui sont encore dans cette vie, comme de ceux qui, dans une autre vie, n'ont pas encore obtenu une pleine rédemption et glorification de leur chef. Toutes les nuits, il s'affligeait et s'ensanglantait de trois disciplines. Il en prenait une pour ses péchés, une seconde pour ceux qui sont en péché mortel, une troisième pour les âmes prisonnières dans le purgatoire. Il s'offrait donc trois fois à Dieu comme une victime d'expiation et de satisfaction pour les dettes et les péchés de tous.

2. — Le vénéré père Muard, fondateur du couvent de Notre-

Digitized by Google

Dame de la Pierre-qui-Vive, au diocèse de Sens. avait recours, pendant les missions qu'il donnait, pour obtenir les grâces et la conversion des pécheurs, à toutes sortes d'inventions qui ne peuvent s'expliquer que par cette sublime extravagance qu'inspire la sainte folie de la croix, et un amour de Dieu et du prochain porté jusqu'à l'héroïsme. Il allait solliciter le salut des âmes auprès de Dieu, avec la même anxiété qu'une mère va demander la vie d'un fils unique qui se débat sous les étreintes d'une mort presque certaine. Du pied des autels où il avait versé des larmes abondantes, il allait au sanctuaire de Marie, et de là devant l'image de JÉSUS crucifié, pour revenir encore auprès des tabernacles. Il demandait à Dieu de le frapper lui-même, mais de faire grâce à ses pauvres pécheurs. Seigneur, s'écriait-il quelquefois, donnez-moi cette âme, et je m'imposerai telle ou telle expiation, et il s'engageait ainsi avec Dieu par cet étrange marché qu'il allait quelquefois jusqu'à signer de son sang. Nous en avons entre les mains une preuve entre plusieurs, dit l'histoire de sa vie. Nous copions textuellement, en faisant observer que, quand le père Muard consignait par écrit les faveurs qu'il recevait de Dieu, ou les bons mouvements qu'il éprouvait, il se servait le plus souvent de la troisième personne. « Le 11 janvier 1844, il fut, pendant la visite au Saint-Sacrement, saisi d'un violent mouvement de dévotion, et se sentit inspiré de se vendre à Notre-Seigneur moyennant qu'il lui accorderait la conversion de deux cents pécheurs au moins à Vermenton. « La proposition fut sans doute acceptée, car Dieu, qui ne se laisse point vaincre en générosité, lui en accorda beaucoup plus qu'il n'en demandait. (*Sa Vie*, par M. l'abbé Brullée.)

PARDON DES INJURES. — 1. — Joseph, haï de ses frères, avait été vendu par eux comme esclave. Lorsqu'il les revit, il était au comble de la puissance, et aurait pu se venger d'eux. Mais il leur pardonna généreusement.

2. — Lorsque le saint roi David, détrôné par son propre fils, fuyait accablé de douleur, un méchant homme, nommé Séméï, se mit sur son chemin, lui jetant des pierres, le chargeant d'injures, l'appelant homme de sang, homme de Bélial, en faisant voler la poussière en l'air, ce qui était chez les Juifs un très-grand affront. Ces insultes parurent insupportables à Abisaï, qui voulait couper la tête à Séméï. Mais David dit : « Laissez-le faire. Peut-être que le Seigneur regardera mon affliction, et qu'il me fera quelque bien, pour ces malédictions que je reçois aujourd'hui. » Théodoret dit à ce sujet que David regardait Dieu comme un père qui le châtiait, et Séméï la verge dont il se servait, et il ne murmurait pas contre la verge, de peur de ne pas respecter

Digitized by Google

assez la main suprême, dont elle n'était que l'instrument. Lorsque ce prince fut rétabli sur le trône, Sémeï vint lui demander pardon. Abisaï se moquait de la soumission de ce lâche politique. Mais David l'en reprit, en lui disant : « Puis-je ignorer que je suis aujourd'hui roi d'Israël? Vous ne mourrez point, » dit-il à Sémeï, et il l'en assura par serment.

3. — Jésus pardonna à Judas qui l'avait vendu et livré, au serviteur du grand prêtre qui l'avait souffleté et injurié, aux bourreaux qui l'avaient crucifié, à ceux qui se moquaient de lui pendant son agonie.

4. — Lorsque l'apôtre saint Jacques le Mineur fut précipité du haut du pinacle du temple, on l'entendit faire tout haut cette prière : « Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

5. — Saint Paul écrit, en parlant de lui-même et de ses collaborateurs pour la propagation de l'Évangile : « Tandis qu'on nous maudit, nous bénissons; on nous persécute, et nous le souffrons; on nous dit des injures, et nous répondons par des prières. »

6. — Nous trouvons dans une ancienne liturgie du commencement du troisième siècle l'usage suivant : Au moment où les fidèles allaient se donner le baiser de paix que tous, selon une ancienne coutume ecclésiastique, se donnaient mutuellement pendant l'office divin, le diacre s'écriait à haute voix : « Que personne n'ait rien sur le cœur contre son prochain! Que toute haine disparaisse! »

7. — Saint Epiphane, archevêque de Salamine en Chypre, disait à saint Hilarion : « Je n'ai jamais permis que quelqu'un s'endormît ayant contre moi une rancune sur le cœur, et de mon côté je ne me suis jamais endormi mécontent de quelqu'un.

8. — Un illustre Romain, nommé Proslus, ayant laissé échapper quelques paroles dures à l'adresse de l'empereur Justinien II, à cause des procédés injustes de ses ministres, fut accusé de haute trahison et cité en justice. Justinien lui-même assistait à l'audience, et déjà les juges allaient prononcer le jugement de l'accusé, lorsque l'empereur, se levant sur son siége, déchira tous les actes du procès et fit grâce à Proclus.

9. — Un protestant avait conçu le dessein d'assassiner le duc de Guise, qui se montrait défenseur zélé de la religion catholique. Ce projet est découvert, le prince en est informé, il fait venir l'assassin, et lui dit d'un air d'étonnement : « Vous ai-je fait tort en quelque chose? — Non, répondit le protestant. — Qui donc a pu vous porter à un tel crime? — J'ai voulu, dit le protestant, défendre ma religion. — Eh bien! reprit le duc, si votre religion

Digitized by Google

vous enjoint d'assassiner, la mienne m'ordonne de pardonner à l'assassin qui a voulu attenter à mes jours; je vous pardonne. » Quels beaux sentiments! Puissent-ils passer dans notre âme, et s'y graver profondément!

PARDONNEZ-NOUS COMME NOUS PARDONNONS. — 1. — Saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, étant sur le point de réciter l'Oraison dominicale, un jour qu'il disait la messe, se souvint qu'on l'avait averti qu'un diacre avait conçu contre lui une grande haine. Il quitta l'autel sous quelque prétexte, et alla dans l'endroit où il pensait qu'il le trouverait. Il l'y rencontra en effet; et quoiqu'il y eût plusieurs personnes avec lui, il se jeta à ses pieds, et le pria, au nom de Notre-Seigneur, de lui pardonner, s'il lui avait donné, sans le vouloir, quelque sujet de mécontentement. Ce diacre fut si confus de l'humilité et de la charité du saint patriarche, qu'il se mit à genoux, et lui dit, les larmes aux yeux : « Que faites-vous? c'est à moi de vous demander pardon. J'ai eu tort; je m'en repens, et vous supplie de me pardonner. » Le saint s'étant relevé, le prit par la main, et lui dit : « Dieu veuille nous pardonner à tous deux, mon cher fils! » Il retourna ensuite à l'église, rempli de consolation. Et étant monté au saint autel, il récita avec une grande confiance ces paroles de l'oraison dominicale : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

2. — Une autre fois, le même saint, qui avait exhorté à plusieurs reprises, mais en vain, un des principaux seigneurs d'Alexandrie à se réconcilier avec son ennemi, le conduisit dans sa chapelle, et y célébra le saint sacrifice de la messe, n'y laissant entrer qu'une personne pour le servir. Lorsqu'ils prononçaient tous trois ensemble l'Oraison dominicale, selon la coutume de ce temps-là, il fit signe au servant de se taire à ces mots : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, et lui-même se tut, en sorte que le seigneur vindicatif fut le seul qui les prononça. Le saint, se tournant vers lui, lui dit avec beaucoup de douceur : « Songez-vous bien, mon frère, à ce que vous venez de dire à Dieu, lorsque, lui demandant pardon, vous avez protesté que vous pardonnez à ceux qui vous ont offensé? » Ce seigneur, frappé comme d'un coup de foudre, se jeta sur-le-champ aux pieds du saint prélat, et lui répondit : « Votre serviteur est prêt à faire tout ce que vous lui demanderez. » Et, sans différer, il se réconcilia très-sincèrement avec son ennemi.

3. — Un moine, raconte Anastase de Sinaïte, évêque d'Antioche, avait passé sa vie dans une négligente oisiveté. La mort vint, et il n'avait pas l'air de la redouter. Au contraire, il semblait

Digitized by Google

mourir avec grand plaisir et reconnaissance. Un Père lui dit alors : « Mon Père, vous le savez, nous vous avons vu vivre jusqu'ici dans une grande négligence. D'où vous vient donc cette grande sécurité ? — C'est vrai, mon Père, répondit-il, j'ai vécu avec une grande négligence. Mais, il n'y a qu'un instant, les anges m'ont apporté la liste de mes péchés. Après avoir lu l'énumération de ceux que j'ai commis depuis mon renoncement au monde, ils m'ont demandé si je les reconnaissais ? Oui, leur ai-je dit ; mais, depuis que j'ai renoncé au monde, je n'ai jugé personne et je n'ai jamais voulu me souvenir d'une injure qui m'avait était faite Voilà pourquoi je souhaite et demande l'application des paroles du Seigneur qui a dit : *Ne jugez point, et vous ne serez point jugé. Pardonnez, et il vous sera pardonné.* Quand j'eus ainsi parlé, les anges ont déchiré la liste de mes péchés, et c'est pourquoi je pars aujourd'hui avec grande joie et grande sécurité pour voir mon Dieu. » Cela dit, le frère expira en paix, laissant un grand sujet d'édification à tous les assistants.

4. — Lorsque, après la mort du duc Albert, les Viennois, qui s'étaient révoltés, vinrent trouver Frédéric pour lui demander pardon, il l'accorda et refusa de punir un seul d'entre eux. Quelques-uns des gens de la cour n'approuvèrent pas la conduite de Frédéric, et crurent qu'il aurait mieux fait d'user de rigueur à l'égard des rebelles, surtout que c'était déjà pour la troisième fois qu'ils avaient violé leurs serments. Mais le magnanime monarque leur répondit : « Je sais que, dans une ville aussi grande et aussi populeuse que Vienne, doivent se trouver beaucoup d'innocents, que quelques-uns des coupables ont été entraînés par séduction. Il serait donc injuste de punir tant de personnes à cause du crime de quelques-uns. Moi aussi je suis un pécheur devant Dieu, et je lui demande grâce et non justice ; il convient donc qu'à mon tour je fasse plutôt grâce que justice. » Il le fit, et tout Vienne fut dans l'allégresse.

5. — On reprochait un jour à Henri IV qu'il traitait avec trop de bonté les ligueurs, ses ennemis irréconciliables. Il répondit : « Dieu me pardonne, je dois pardonner ; il oublie mes fautes, je dois oublier celles de mon peuple. Que ceux qui ont péché se repentent, et qu'on ne m'en parle plus. »

6. — Deux communes voisines étaient sur le point de commencer un procès l'une contre l'autre ; toutes les raisons qu'on allégua pour les mettre d'accord, toutes les propositions qu'on mit en avant pour leur bien mutuel, n'aboutirent à rien ; déjà depuis de longues années on avait vécu dans de continuelles altercations, et chacune d'elles croyait quelle avait été l'objet des plus grandes injustices de la part de sa voisine, de sorte qu'on

Digitized by Google

était d'avis d'agir sérieusement. Les deux communes s'étaient donc réunies pour la dernière fois et on allait exposer les griefs de part et d'autre, quand un vieux paysan, qui s'était inutilement efforcé de les réconcilier, se leva et dit : « Frères, c'est une affaire sérieuse que nous avons à traiter ! Nos ancêtres, en pareille occasion, commençaient toujours par prier. Faisons comme eux. Otez les chapeaux et priez avec moi un *Pater*. » Il se mit donc à réciter la prière, et quand il fut parvenu à la fin de la cinquième demande, quand il eut dit : « *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, » il éleva la voix et jeta les regards autour de lui, en les fixant sur ceux qui priaient. Ils gardèrent le silence et refusèrent de continuer l'oraison dominicale ; enfin ils s'écrièrent : « Il a raison, *la paix, la paix, nous voulons la paix !* » Et après avoir pris cette résolution, ils se tendirent tous la main et récitèrent encore une fois, avec un cœur joyeux et léger le *Notre Père*.

7. — Une religieuse d'une grande piété, nommée Marie de la Résurrection, avait coutume, chaque fois qu'elle avait reçu quelque offense de la part de ses consœurs, de visiter le Saint-Sacrement, et là elle adressait ces paroles au Seigneur : « O mon bien-aimé Sauveur, je lui pardonne de tout mon cœur par amour pour vous, pardonnez-lui aussi par amour pour moi. (LOHNER, *Biblioth.*)

8. — On lit dans la vie de saint Jean-de-Dieu qu'un homme né dans une condition élevée, nommé Antoine Martin, voulait se venger de don Pedro Velasco, autre personnage considérable, parce que ce dernier avait tué son frère. Dans ce but, il se rendit à Grenade, et mit tout en œuvre pour arriver à l'exécution de son sinistre projet. Toutes les prières que lui adressa Pedro Velasco, afin d'obtenir son pardon, furent inutiles. Dès que saint Jean-de-Dieu eut été informé de cette affaire, il pria le Seigneur de l'éclairer, et, animé de l'esprit de Dieu, il se mit à la recherche de Martin. L'ayant rencontré sur la place publique, il se jeta à genoux devant lui, et tirant un crucifix de sa manche : « Frère Antoine, lui dit-il, Dieu vous pardonnera si vous faites grâce à votre ennemi ; mais si vous ne lui pardonnez pas, sachez que vous non plus vous n'obtiendrez jamais miséricorde auprès de Dieu. Si Velasco a répandu le sang de votre frère, JÉSUS-CHRIST, de son côté, a répandu le sien pour vous et pour lui, et son sang crie miséricorde avec plus de force que celui de votre frère ne crie vengeance. » Antoine fut comme frappé de la foudre en entendant ces paroles, et ne put résister à une invitation aussi pressante. Le saint le releva, obtint la grâce de Velasco, qu'Antoine emmena lui-même de la prison, accompagné du saint. (AP. SCHMID.)

Digitized by Google

SI NOUS NE PARDONNONS PAS, NOUS NE SERONS PAS PARDONNÉS. — 1. Vers l'an 260 de l'ère chrétienne, il y avait à Antioche en Syrie, un prêtre nommé Saprice, et un laïque nommé Nicéphore, qui, depuis plusieurs années étaient unis par les liens de l'amitié la plus tendre; mais l'ennemi des hommes ayant mis la discorde entre eux, la haine succéda à l'amitié, au point qu'ils évitaient l'un et l'autre de se rencontrer dans les rues. Ceci dura un temps considérable. A la fin cependant, Nicéphore rentra en lui-même; il sentit toute l'énormité de son péché, et résolut de prendre les moyens de se réconcilier avec Saprice. Pour cet effet, il pria quelques personnes de confiance d'aller le trouver de sa part, pour l'assurer de la sincérité de son repentir, et du dessein où il était de lui faire toute sorte de satisfactions; mais ses démarches furent inutiles; Saprice ne voulut point entendre parler de réconciliation. Nicéphore ne se rebuta point, il fit une seconde, puis une troisième tentative, mais toujours sans succès. Saprice ferma opiniâtrement l'oreille, non-seulement aux sollicitations des hommes, mais à la voix même du Sauveur, qui lui criait : Pardonnez, et on vous pardonnera. Enfin, Nicéphore voyant qu'il n'avait rien obtenir par l'entremise d'autrui, alla lui-même trouver Saprice; il se jeta à ses pieds, avoua sa faute avec humilité, et le pria, au nom de JÉSUS-CHRIST, de lui pardonner. Cette dernière démarche ne réussit pas plus que les précédentes.

Cependant la persécution s'alluma en 260, par les ordres de Valérien et de Gallien. Saprice fut arrêté et conduit devant le gouverneur. Sommé de renier JÉSUS-CHRIST, il confessa au contraire sa foi avec tant de force et de constance, que le juge le condamna à avoir la tête tranchée.

Il se rendait au lieu où devait s'exécuter sa sentence, plein de joie dans l'espérance de recevoir promptement la couronne du martyre, lorsque Nicéphore, l'ayant appris, courut au-devant de lui, et vint se jeter à ses pieds, en lui disant : « Martyr de JÉSUS-CHRIST, pardonnez-moi la faute que j'ai commise contre vous. » Mais Saprice ne lui répondit rien. Nicéphore s'étant relevé, alla l'attendre dans une autre rue par où il devait passer. Lorsqu'il le vit approcher, il fendit la foule, et se jetant une seconde fois à ses pieds, il le pria encore de lui pardonner la faute qu'il avait commise, plutôt par fragilité que par un dessein formé de l'offenser. « Je vous en conjure, disait-il, par cette glorieuse confession que vous venez de faire de la divinité de JÉSUS-CHRIST. » Saprice, dont le cœur s'endurcissait de plus en plus, ne voulut pas seulement le regarder. Les soldats, lassés d'entendre Nicéphore répéter toujours la même chose, lui dirent : « Nous n'avons jamais vu

Digitized by Google

un homme plus insensé que toi; il va mourir, et tu lui demandes pardon! » Quand on fut arrivé au lieu du supplice, Nicéphore revint encore à la charge, et redoubla ses prières avec une ardeur toute nouvelle; mais Saprice n'écouta rien, et persista dans le refus qu'il avait fait jusqu'alors de pardonner.

Il en fut bientôt puni de la manière la plus terrible : car Dieu le priva de la foi et de la gloire du martyre. En effet, les bourreaux lui ayant dit de se mettre à genoux pour recevoir le coup de la mort, il leur répondit : « Et pourquoi me couper la tête? — C'est, répartirent les bourreaux, parce que tu ne veux pas sacrifier aux dieux et que tu refuses d'obéir aux ordres des empereurs, pour l'amour de cet homme que l'on appelle CHRIST. » L'infortuné Saprice leur dit : « Arrêtez, mes amis, ne me donnez pas la mort, je ferai ce que vous voudrez, je suis prêt à sacrifier. »

Nicéphore, qui était présent, ressentit la plus vive douleur de son apostasie. « Mon frère, s'écria-t-il, que faites-vous? Ah! gardez-vous bien de renoncer JÉSUS-CHRIST notre bon maître. » Mais Saprice ne fit aucune attention à ce que lui disait son ancien ami. Alors, le bienheureux Nicéphore, pleurant amèrement sa chute, dit aux bourreaux : « Je suis chrétien, et je crois en JÉSUS-CHRIST que ce malheureux vient de renoncer. Me voilà prêt à mourir à sa place. » Cette déclaration si peu attendue surprit tous les spectateurs. Un des officiers se détacha pour courir au palais du gouverneur. « Seigneur, lui dit-il, Saprice promet de sacrifier aux dieux; mais il y a un autre homme qui veut mourir pour le même CHRIST; il ne cesse de répéter qu'il est chrétien, qu'il ne sacrifiera jamais aux dieux, et qu'il n'obéira point aux édits des empereurs. » Le gouverneur ayant ouï ce rapport rendit ce jugement : « Si cet homme persiste à refuser de sacrifier aux dieux immortels, qu'il meure par le glaive. » Nicéphore étant inébranlable dans sa première résolution, eut la tête tranchée. Ainsi il reçut, avec la palme du martyre, trois couronnes immortelles, celle de la foi, celle de l'humilité et celle de la charité, couronnes dont Saprice s'était rendu indigne par l'inflexible dureté de son cœur.

2. — Un des pontifes les plus remarquables du douzième siècle, l'archevêque Hanno, fut instruit et averti quelques mois avant son décès par une vision très-significative. Il se trouvait sous un large et magnifique dôme, où se tenaient assis, sur des siéges élevés des hommes vénérables vêtus de robes d'une éblouissante blancheur, et parmi eux il découvrit quelques-uns de ses collègues dans l'épiscopat qui avaient déjà disparu de ce monde. Un siége semblable se trouvait également préparé pour lui, mais il entendit une voix lui dire qu'il n'était pas encore assez digne pour

Digitized by Google

l'occuper. Il est vrai qu'il était déjà orné de ce vêtement blanc, mais en l'examinant de près, il découvrit qu'il était souille sur la poitrine par une dégoûtante tache noire. A peine fut-il éveillé qu'il se hâta d'examiner avec soin son intérieur, et il eut bientôt découvert qu'il n'avait point pardonné de tout cœur aux bourgeois de Cologne, dont il avait reçu une sanglante offense, mais qu'il conservait encore contre eux certain ressentiment, qu'il s'efforça dès lors d'étouffer.

COMMENT ON DOIT SE VENGER DE SES ENNEMIS ET MANIÈRE DE GARDER LEURS CŒURS. — 1. — Le roi Jéroboam avait institué à Béthel une fête en l'honneur du veau d'or. Les prêtres idolâtres entouraient l'autel pour offrir l'encens, et le roi lui-même s'approcha pour mettre l'encens dans le feu, lorsque survint de Judée un prophète inconnu envoyé par le Seigneur « Autel, autel, s'écria cet homme de Dieu, voici ce que dit le Seigneur : Il naîtra un fils dans la maison de David qui s'appellera Josias, et il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux qui t'encensent maintenant, et brûlera sur toi les ossements des hommes. » Et il ajouta en même temps pour attester la vérité de sa prophétie : « L'autel va tout présentement se rompre, et la cendre qui est dessus se répandre par terre. » A ces paroles, le roi étendant la main : « Qu'on l'arrête ! » s'écria-t-il. Mais au même instant la main qu'il avait étendue vers le prophète se sécha, et il ne put plus la retirer. Aussitôt l'autel se rompit en deux, et la cendre qui était dessus se répandit. Alors le roi dit à l'homme de Dieu : « Offrez vos prières au Seigneur votre Dieu, et priez-le pour moi, afin qu'il me rende l'usage de ma main. » L'homme de Dieu ayant prié le Seigneur, le roi retira sa main et elle devint comme elle était auparavant.

2. — Une sainte vierge, nommée Vénéranda, obtint la couronne du martyre pendant le règne d'Antonin le Pieux, empereur romain. Après avoir enduré tous les tourments imaginables, Asclépiade, juge impie, la fit plonger dans une chaudière d'huile et de soufre bouillants. Une goutte en étant sautée dans l'œil de ce juge cruel, il perdit la vue au milieu d'effroyables douleurs. La jeune martyre eut pitié de son persécuteur. Prenant un peu de salive et de terre, elle en frotta les membranes de ses yeux, qui aussitôt furent guéris. Touché de cet acte de charité vraiment sublime, par lequel cette sainte fille rendait le bien pour le mal, le juge païen embrassa la doctrine de JÉSUS-CHRIST et se fit baptiser.

3. — Saint Laurent, archevêque de Dublin, offrant un jour le saint sacrifice de la messe dans l'église de la Très-Sainte-Trinité, un individu se fraya un passage à travers la foule, s'avança jus-

Digitized by Google

qu'à l'autel, et asséna au saint un coup de massue si violent, qu'il tomba à terre. Ce spectacle arracha des cris de désespoir à toute l'assistance, qui crut que le saint venait de recevoir le coup de la mort. Le malfaiteur avait entendu parler de la sainteté de cet évêque, et son but avait été de lui procurer par son action criminelle la couronne du martyre. Cependant le roi le condamna à mort. Le saint évêque, qui fut guéri de sa blessure d'une manière toute miraculeuse, intercéda pour lui avec tant d'instance, qu'il finit par obtenir sa grâce.

4. — Chosroës, roi de Perse, avait un général qui s'était illustré par un grand nombre de victoires. Malheureusement, quelques-uns des courtisans l'accusèrent auprès du roi de nourrir en secret la pensée d'exciter un soulèvement, d'enlever au roi son trône et jusqu'à sa vie. Quelques-uns des amis les plus intimes du roi lui persuadèrent de jeter ce traître dans les fers. « C'est ce que je veux faire, » répondit le roi. Le lendemain, il fait appeler le général, et lui témoigne tant de bonté et d'intérêt, que celui-ci, touché de la magnanimité de son prince, tombe à ses genoux, confesse son infâme projet, et promet sincèrement de se corriger. « Voyez-vous, dit le roi à ses conseillers, comme j'ai bien fait de suivre votre avis. Je l'ai chargé de chaînes pesantes ! » — Pour lier les mains et les pieds, il faut plusieurs chaînes; mais pour attacher le cœur, on n'en a besoin que d'une seule : l'amour.

5. — Saint Éléazar, comte d'Ariano, entra, après la mort de son père, en possession du comté d'Ariano, situé dans le royaume de Naples. Le peuple, qui était dévoué à la maison d'Aragon, et ennemi des Français, refusa de le reconnaître. Pendant trois années que dura l'insurrection, le saint ne lui opposa que la douceur et la patience, bien que ses amis l'exhortassent à se faire obéir par la force. Le prince Taranto, son parent, lui dit un jour : « Confiez-moi le soin de châtier ces rebelles; j'en ferai pendre une partie, et je me charge de calmer le reste. Il faut être comme un agneau envers les bons, et comme un lion à l'égard des méchants ! — Je suis d'un avis différent, répondit le comte; je ne veux pas commencer mon règne par pendre et massacrer mes sujets, mais par leur faire du bien. Il n'y a point de gloire pour un lion de dévorer un agneau; ce qu'il y a de vraiment remarquable, c'est de voir l'agneau triompher du lion, c'est-à-dire la douceur de la colère. Avec la grâce de Dieu, vous verrez bientôt ce prodige. » Ce qui, en effet, ne tarda pas à arriver. Les habitants du comté d'Ariano, confondus et gagnés par la longanimité de leur maître, se soumirent d'eux-mêmes, et invitèrent le saint à prendre possession de son héritage. Ils l'aimèrent et l'honorèrent toujours comme un père.

Digitized by Google

Un autre moyen qu'il employa pour opérer cette réconciliation fut celui-ci : Parmi les papiers de son père défunt se trouvait une lettre qu'un capitaine, au service de son père, lui avait adressée. Éléazar y était traité de la manière la plus indigne. Le capitaine tâchait même, dans cette lettre, de persuader au père de le déshériter, prétendant qu'il valait mieux qu'il se fît moine que gentilhomme, ou que soupirer après les lauriers des héros. La noble et tendre épouse d'Éléazar fut elle-même indignée de cette lettre infâme, elle voulait que cet homme servile et hypocrite fût puni comme il le méritait. Mais, reprit Éléazar, Jésus nous défend la vengeance, et nous ordonne le pardon des injures. Il nous invite à remplacer la haine par l'amour, afin qu'on nous pardonne à nous-mêmes à force que nous aurons pardonné. Cela dit, il brûle la lettre. — Souvent il lui arrivait de brûler de semblables écrits par lesquels on lui faisait part des injures dont il était l'objet. Il voulait par là épargner aux coupables la honte qu'ils auraient éprouvée, s'ils avaient su que l'offense lui était connue.

6. — Saint Jean l'Aumônier, dont nous avons déjà cité plusieurs traits, avait un neveu nommé Georges, lequel ayant eu du bruit avec un hôtelier de la ville, en fut maltraité par des paroles outrageantes qui le piquèrent si fort, qu'il ne pouvait se consoler en pensant à l'injure qu'il avait reçue, de sorte qu'il ne faisait que pleurer. Son oncle, le voyant en cet état, lui demanda la cause de sa tristesse ; et comme il ne pouvait parler, la douleur lui fermant la bouche, quelques personnes, qui avaient vu comment la chose s'était passée, lui en firent le récit, et même tachèrent de le porter à vouloir faire punir cet insolent qui avait fait cet outrage à ce jeune homme sans considérer qu'il lui appartenait de si près. Le saint patriarche, ayant entendu ce récit, ne voulut pas d'abord remontrer à son neveu qu'il devait endurer ces injures pour l'amour de Dieu, et se souvenir que les méchants ne sont que les instruments par lesquels Dieu exerce et châtie ses enfants bien-aimés ; car il prévoyait bien que celui qui se sentait tant offensé n'était pas en état de profiter, dans le fort de sa douleur, de ses remontrances; mais, pour s'insinuer plus aisément dans son cœur, il fit semblant de vouloir lui donner satisfaction, disant : Est-il possible qu'il y ait quelqu'un qui ait osé vous faire du déplaisir, sans avoir égard à notre parenté ? Sachez, mon fils, que l'affaire n'en demeurera pas là ; et tenez pour certain que cela sera cause que je ferai aujourd'hui une chose dont toute la ville d'Alexandrie sera étonnée. Ce jeune homme fut ravi de ce discours, croyant qu'il en prendrait quelque rigoureuse vengeance, et attendait avec joie de voir ce qui en serait fait. Mais quand le saint vit que son neveu était un peu remis, il lui

Digitized by Google

dit nettement que, s'il voulait être véritablement son neveu, il devait être disposé comme lui à endurer toute sorte d'injures ; et ensuite ayant commandé qu'on appelât le collecteur du tribut qui avait été imposé sur les hôteliers et qui appartenait à l'Eglise, il lui défendit de prendre à l'avenir aucun tribut de celui qui avait offensé son neveu, remerciant Dieu en présence de tous de ce qu'il l'avait fait digne d'endurer quelque injure, et s'offrant d'en supporter de plus grandes, quand il plairait au Seigneur de lui en envoyer : acte vraiment merveilleux de charité envers un ennemi, dont toute la ville fut grandement étonnée.

7. — Un jour un créancier vint demander à saint François de Sales le payement d'une somme considérable dont il s'était fait caution pour un gentilhomme de ses amis qui, étant à l'armée, ne pouvait pas venir payer sa créance. Le saint évêque lui remontre avec toute la douceur possible que, la fortune du gentilhomme étant bien supérieure à la créance, il n'y avait aucun péril de perdre ni le capital ni l'intérêt, et le conjura d'avoir patience jusqu'à son retour. Le créancier ne veut point entendre raison ; il crie, il tempête, il veut être payé à l'instant : « Eh bien, dit François, je ne vous demande que le temps de lui écrire et d'avoir sa réponse, et vous serez payé. — Je ne veux point attendre, reprit l'autre ; j'entends être payé aujourd'hui même. — Monsieur, dit le saint évêque avec une incroyable mansuétude, auriez-vous bien le courage, au lieu de me nourrir comme mon ouaille, de m'ôter le pain de la bouche ? Je n'ai que petitement ce qu'il faut pour mon entretien ; je n'eus jamais devant moi la somme que vous me demandez. Me voulez-vous discuter avant le principal débiteur ? Je vous abandonne tout ce que j'ai, jusqu'à mes meubles, vous pouvez les vendre ; je vous demande seulement de m'aimer pour Dieu et de ne point l'offenser par colère, haine et scandale : faites ainsi et je serai content. — Eau bénite de cour que tout cela », reprend le créancier ; et il tonne, se fâche, vomit mille injures. « Monsieur, dit François avec sérénité, je vais faire toutes les diligences possibles pour vous satisfaire ; mais je veux que vous sachiez que, quand vous m'auriez crevé un œil, je vous regarderais de l'autre aussi affectueusement que mon meilleur ami. » Le saint évêque écrivit promptement au gentilhomme qui vint payer sa dette ; et le créancier, confus de sa faute, retourna demander pardon à François, qui l'accueillit à bras ouverts, et l'aima depuis avec une tendresse particulière, l'appelant son ami reconquis. (*Sa Vie*, par M. Hamon.)

8. — A l'époque où le bienheureux Pierre Fourrier était curé de Mataincourt, un homme des environs entretenait depuis longtemps un commerce criminel. Comme sa complice, avertie par

Digitized by Google

son directeur de changer de conduite, avait rompu toute relation avec lui, ce pécheur courroucé attendit un jour le vénérable pasteur près de l'église, et l'accompagna jusqu'au presbytère en l'accablant de coups. Les enfants de la paroisse, qui étaient très-attachés à leur pasteur, se mirent à poursuivre ce malheureux, qui prit aussitôt la fuite, afin d'échapper au châtiment qui le menaçait. Que fit le généreux prêtre quand il vit tout le monde s'acharner après son ennemi? Heureux d'avoir eu occasion de souffrir quelque chose pour JÉSUS-CHRIST, et, craignant d'ailleurs un accident fâcheux pour celui qui venait de l'offenser, il court en toute hâte à l'église et se met à sonner comme pour un incendie. A ce signal, tout le peuple s'étant assemblé, il exhorta vivement ses paroissiens à prier pour cet homme qui, disait-il, en avait un si grand besoin. Il les retint ainsi pendant une demi-heure, et ce ne fut pas en vain; car le lendemain le coupable vint le trouver, lui demanda pardon, fit une confession générale de ses péchés, et mena dans la suite une tout autre vie. — Voy. d'autres exemples, tome VIII, leçon sur la *Colère*.

Digitized by Google

LEÇON HUITIÈME.

SIXIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Et ne nos inducas in tentationem.

1. Malice de la rechute dans le péché, et que c'est la tentation qui nous fait retomber. — 2. Ce que c'est qu'une tentation. — 3. Deux espèces de tentations : celles qui viennent de Dieu et celles qui viennent du démon. — 4. Comment et pourquoi Dieu nous tente : en nous envoyant diverses sortes d'épreuves pour exercer notre fidélité ; — 5. en nous laissant gémir sous l'empire de quelque passion, ou bien en nous accordant moins de lumières et de grâces, pour nous maintenir dans l'humilité. — 6. Les tentations qui nous viennent de Dieu sont un effet de sa miséricorde. — 7. Ce que c'est que tenter Dieu. — 8. Principales manières dont on le tente : en doutant de son pouvoir ; — 9. en négligeant les moyens ordinaires qu'il a mis à notre disposition pour pourvoir à nos besoins ; — 10. en lui demandant des choses en dehors des conditions où il a coutume de les accorder. — 11. Soin des saints à ne pas tenter Dieu. — 12. Règle : faire ce que nous pouvons et demander ce que nous ne pouvons pas. — 13. Que le démon nous tente pour nous faire commettre le péché et nous perdre — 14. Qu'il ne tente que peu ou point les méchants, mais les bons. — 15. Pourquoi. — 16. Principales manières dont il nous tente : en déguisant le vice et le mal sous l'apparence de la vertu et du bien ; — 17. en nous faisant commettre d'abord des petites fautes et sans scrupule. — 18. Le démon ne nous tente pas seulement par ses propres suggestions, mais encore : par nos passions qu'il caresse, — 19. et par le monde où il multiplie ses scandales. — 20. Qu'il ne peut pas nous faire pécher malgré nous. — 21. Qu'il ne nous tente qu'autant que Dieu le lui permet, ayant été vaincu et lié par JÉSUS-CHRIST. — 22. Raisons pour lesquelles Dieu permet au démon de nous tenter : 1° la perte des méchants. — 23. Justice et miséricorde de Dieu en permettant que les méchants se perdent par la tentation diabolique. — 24.

Digitized by Google

2° L'avantage des bons. — 25. 3° La confusion du démon. — 26. 4° Sa gloire à lui-même. — 27. Ce que c'est que succomber à la tentation — 28. Nécessité de la tentation dans le plan divin, et qu'à cause de cela nous ne pouvons pas demander d'en être entièrement exempts. — 29. Que nous ne pouvons pas non plus la surmonter par nos seules forces, et pourquoi. — 30. Nous ne demandons surtout à Dieu que la grâce de n'y pas succomber. — 31. Quand il faut faire cette prière. — 32. — Ce qu'il convient d'y ajouter. — 33. Pensées et pratiques salutaires pour triompher des tentations. — 34. Dispositions pour bien faire cette prière : défiance de soi-même, — 35. confiance en Dieu. — 36. Ce que nous devons faire de notre côté pour qu'il nous exauce : éviter les tentations ; — 37. les repousser aussitôt qu'elles se présentent. — 38. Conduite à tenir lorsqu'on a eu le malheur de succomber. — TRAITS HISTORIQUES.

DEMANDE. — Récitez la sixième demande de l'Oraison dominicale.

RÉPONSE. — *Et ne nous laissez pas succomber à la tentation.*

1. EXPLICATION. — Il n'y a pas de mal dont nous devons plus vivement désirer d'être délivrés que du péché, parce que le péché est le plus grand et le plus funeste de tous les maux. C'est pour cela que JÉSUS-CHRIST nous fait demander à Dieu de nous en délivrer avant tout autre, en nous le pardonnant.

Mais tout n'est pas fait après que Dieu nous a pardonné nos péchés. Tant que nous demeurons sur cette terre d'exil et d'épreuve, nous sommes continuellement exposés à en commettre de nouveaux. Et ces nouveaux péchés, outre leur malice intrinsèque, ont un caractère d'insolence et d'ingratitude que n'avaient même pas les premiers. « Celui qui commet encore les péchés dont il a témoigné se repentir, dit saint Isidore, est un moqueur, et non pas un pénitent ; il ne semble pas tant implorer la miséricorde de Dieu avec soumission, que s'en moquer avec orgueil [1]. »

[1] *Sentent.* cap. 6. — Hoc enim dico, pœnitentiam quæ per Dei gratiam ostensa et indicta est nobis in gratiam nos Deo revocat, semel cognitam

Digitized by Google

Après le pardon des péchés que nous avons déjà commis il n'y a donc rien que nous devons désirer plus vivement que la préservation des péchés que nous pouvons commettre encore. Et comme nous ne commettons le péché qu'en succombant aux tentations, voilà pourquoi notre divin Maître, après nous avoir fait prier Dieu de nous pardonner nos péchés, nous fait aussitôt lui demander qu'il ne nous laisse pas succomber à la tentation, pour que nous n'ayons plus le malheur de l'offenser.

Cette demande est d'autant plus opportune ici, que c'est quand le démon nous voit rentrés en grâce avec Dieu, qu'il fait de plus grands efforts pour nous soumettre de nouveau à son joug, comme il sera expliqué plus loin.

D. — Qu'est-ce qu'une tentation ?

R. — C'est une épreuve.

atque susceptam nunquam post hæc iteratione delicti resignari oportere. jam quidem ignorantiæ prætextum tibi patrocinatur, quod Domino agnito, præceptisque ejus admissis, denique pœnitentia delictarum functus rursus te in delicta restituis. Ita in quantum ignorantia segregaris, in tantum contumaciæ agglutinaris. Nam si idcirco te deliquisse pœnituerat, quia Dominum cœperas timere, cur quod metus gratia gessisti rescendere maluisti, nisi quia metuere desiisti? Neque enim timorem alia res quam contumacia subvertit. Cum enim ignorantes Dominum nulla exceptio tueatur a pœna, quia Deum in aperto constitutum et vel ex ipsis cœlestibus bonis incomprehensibilem ignorari non licet, quando cognitum despici periculosum est; despicit porro qui bonarum ac malorum intellectum ab eo consecutus, quod intelligit fugiendum, quodque jam fugit resumens, intellectui suo, id est Dei dono contumeliam facit. Respuit datorem cum datum deserit, negat beneficium cum beneficium non honorat. Quemadmodum si potest placere, cujus munus sibi displicet; ita in Dominum non modo contumax, sed etiam ingratus apparet. Cæterum non leviter in Dominum peccat; qui cum æmulo ejus diabolo pœnitentia renuntiasset, et hoc nomine illum Domino subjecisset, rursus eumdem regressu suo erigit, et exultationem ejus se ipsum facit; ut denuo malis recuperata præda sua adversus Dominum gaudeat. Nunc, quod dicere quoque periculosum est, sed ad ædificationem proferendum est, diabolum Domino præposuit? Comparationem enim videtur egisse, qui utrumque cognoverit, et judicato pronunciasse eum meliorem cujus se rursus esse maluerit. Ita qui per delictorum pœnitentiam instituerat Domino satisfacere, diabolo per aliam pœnitentiæ pœnitentiam satisfaciet; eritque tanto magis perosus Deo, quanto æmulo ejus acceptior (TERTULL. *de Pœnit.* cap. 5).

Digitized by Google

2. Expl. — Tenter, dit saint Thomas, c'est proprement faire l'épreuve d'une personne ou d'une chose, afin de savoir à leur sujet ce qu'on désire en connaître [1]. Ainsi l'on dit : Je veux tenter cette personne, pour savoir si elle est mon amie ou mon ennemie. Et encore : je veux tenter cette entreprise, pour savoir si elle me réussira ou non. Dans le sens général et propre du mot, une tentation n'est donc autre chose qu'une épreuve ou une expérimentation [2].

D. — Combien y a-t-il de sortes de tentations ?

R. — Il y a deux sortes de tentations, celles qui viennent de Dieu et celles qui viennent du démon.

3. Expl. — La tentation étant une épreuve, et toute épreuve pouvant être faite ou pour une bonne fin, comme lorsqu'un père laisse un peu de liberté à son fils afin qu'il s'habitue à en user ; ou pour une mauvaise fin, comme lorsqu'un libertin offre de l'argent à l'indigence pour l'entraîner au vice ; il résulte de là qu'il y a deux sortes de tentations, suivant la fin que se propose celui qui tente, savoir, les bonnes et les mauvaises. Et parce que toute bonne tentation a toujours Dieu pour principe, de même que toute tentation mauvaise provient originairement du démon, voilà pourquoi notre catéchisme range toutes les tentations en deux choses seulement, celles qui viennent de Dieu et celles qui viennent du démon [3].

[1] Tentare est proprie experimentum sumere de aliquo ut sciatur aliquid circa ipsum (S. Thom. *Sum. theol.* I, p. q. 114, a. 4, in corp.).

[2] Tentatio sumitur in genere pro experimento et periculo. Cum alicujus rei periculum et experimentum facimus id tentare dicimus, ut patet ex iis exemplis e Cicerone petitis (*Orat.* 2 *de leg. agrar.*) : « Tento te quo animo accipias » (*Orat.* VII in Verr.) : « Homines in prœliis belli fortunam tentare et periclitari solent » ; (*Brut. ep.* XVI, *ad Cic.*) : « Experiar et tentabo omnia. » (Pouget, *Instit. cath.* p. III, sect. 2, cap. 4, § 2).

[3] Alia est tentatio deceptionis, alia tentatio probationis. Secundum illam non intelligitur qui tentat nisi diabolus ; secundum hanc vero tentat Deus (S. Aug. *epist.* CXLVI). — Aliter Deus tentat, aliter diabolus ; diabo-

Digitized by Google

D. — Comment et pourquoi Dieu nous tente-t-il?

R. — Dieu nous tente en nous euvoyant diverses sortes d'épreuves pour exercer notre fidélité, et en nous laissant gémir sous l'empire de quelque passion ou bien en nous accordant moins de lumières et de grâces pour nous maintenir dans l'humilité.

4. Expl. — Voilà donc les deux fins principales que Dieu se propose lorsqu'il nous tente, exercer notre fidélité et nous maintenir dans l'humilité; et ces deux fins, il les atteint en employant tantôt des moyens positifs, comme lorsqu'il nous envoie des épreuves, et tantôt des moyens négatifs, comme lorsqu'il se borne à nous abandonner un peu plus à nos seules forces.

1° *Dieu nous tente en nous envoyant diverses sortes d'épreuves pour exercer notre fidélité.* — C'est ce qui paraît avec le plus grand jour dans l'histoire d'Abraham. Mais il faut remarquer d'abord, avec saint Ambroise, « qu'il l'éprouva longtemps, et en diverses manières, avant que d'employer la grande tentation du sacrifice de son fils. Et il le fallait ainsi, de peur, ajoute le même Père, que s'il l'eût tenté si rudement sans l'avoir auparavant éprouvé, ce terrible commandement qu'il lui devait faire ne l'abattît si fort qu'il n'en pût supporter le poids [1]. »

La première épreuve fut lorsqu'il lui commanda de sortir de son pays natal, et d'abandonner toute sa parenté et la maison de son père, pour aller en une terre étrangère qu'il ne connaissait point. Il l'éprouva ensuite lorsqu'il permit que son neveu Loth fût emmené prisonnier par des rois, et qu'il n'eût pour opérer sa délivrance qu'un petit nombre de domestiques. La complète victoire qu'il remporta lui parut revenir si entièrement à Dieu, qu'il refusa de s'approprier aucune partie du butin, et

lus tentat ut subruat; Deus tentat ut coronet (S. Ambr. *de Abrah.* lib. I, cap. 8).

[1] *De Abraham*, lib. I, cap. 8.

Digitized by Google

offrit tout à Dieu. Il mit encore sa foi à une grande épreuve, lorsqu'il lui promit un fils, quoique lui et sa femme eussent dépassé depuis longtemps l'âge où l'on a des enfants. Car il n'hésita point, dit l'Apôtre [1], mais il crut fermement à la parole de Dieu, et espéra contre toute espérance. Enfin, après tant d'épreuves, le voyant toujours plus ferme, il le voulut tenter par un plus grand et plus rude commandement : *Prenez*, lui dit-il, *votre fils unique Isaac que vous aimez, et me l'offrez en holocauste sur l'une des montagnes que je vous montrerai* [2]. « Voici vraiment, s'écrie ici saint Augustin, un nouveau genre de précepte bien étrange et inouï jusqu'à cette heure : imposer pour loi à un homme de commettre un crime, et le tenir pour saint s'il fait une impiété. Si Abraham fait un infanticide, il est juste : s'il ne le fait pas, il se rend coupable d'un acte d'irréligion. Chose surprenante ! pour l'ordinaire, on n'apaise Dieu que par des œuvres de piété, car il veut qu'on lui fasse des vœux et des offrandes, et non pas qu'on l'honore par des actions cruelles et inhumaines ; et voici un nouveau différend qui s'élève entre la piété naturelle et le culte qui est dû à Dieu. C'est un grand crime à un père de tuer son fils ; mais c'en est encore un plus grand de ne pas obéir à Dieu qui le commande. Ainsi la parfaite justice se trouve pressée et réduite à l'étroit, de quelque côté qu'on la regarde. Que veut dire ceci ? Celui qui défend le meurtre, commande l'infanticide. Il ordonne à un père de tuer son fils, qui est l'appui de sa maison, la consolation de sa vieillesse, et le seul gage de la postérité qu'il espère, et qui lui a été promise ; fils d'autant plus doux et plus aimable qu'il est venu tard, et d'autant plus cher qu'il est unique [3]. »

Cependant que fait Abraham après que Dieu lui a parlé si clairement ? Il ne délibère point s'il doit faire ce que Dieu lui ordonne ; il le fait à l'heure même sans raisonner, et

[1] Hebr. XI, 8 et seqq. — [2] Gen. XXII, 2. — [3] Serm. 73, *de Temp.*

Digitized by Google

part avec son fils sans même attendre le jour, car c'est pendant la nuit qu'il avait reçu cet ordre. Les Pères remarquent que la montagne où devait être immolé Isaac était distante de trois journées du lieu où habitait Abraham, « afin, dit Origène, que durant tout ce temps le partriarche fût combattu et déchiré de diverses pensées et des sentiments de la nature [1], et que sa foi, ajoute Théodoret, fût plus à l'épreuve et demeurât victorieuse de la nature [2]. » Lorsqu'ils furent enfin arrivés, Abraham, animé d'une invincible fidélité à Dieu, apprêta le bûcher, lia son fils et le plaça dessus, et leva la main pour l'immoler. A ce moment, Dieu l'arrêta par le ministère d'un ange et lui dit : *Abraham, Abraham, n'étendez pas votre main sur l'enfant. C'est maintenant que je connais que vous m'aimez et que vous craignez de me déplaire puisque pour m'obéir vous n'avez pas même épargné votre fils* [3].

Quoi donc, demanderons-nous ici avec saint Augustin Dieu ne savait-il pas auparavant qu'Abraham l'aimait ? Oui sans doute, il le savait, répond le saint docteur ; mais Abraham, lui, ne connaissait pas jusqu'où allait l'amour qu'il portait à Dieu, et c'est ce que Dieu voulut lui apprendre en cette occasion. En lui disant donc : *C'est maintenant que je connais que vous m'aimez*, c'est comme s'il lui eût dit : C'est maintenant que je vous fais connaître ce que vous ignoriez auparavant. Telle est l'interprétation que saint Augustin donne de ce passage [4]. Ainsi Dieu a tenté Abraham pour faire voir à lui-même et à tout le monde, et que lui seul était le maître et le roi de son cœur, et qu'Isaac, qui était le fruit de sa grâce, n'avait en son amour que la portion légitime qu'il lui avait assignée. Il l'a tenté pour faire paraître la fermeté de sa foi. « Et comme il ne trembla point, dit encore saint Augustin, pour croire celui qui lui promit et

[1] Hom. VIII, *in Gen.* — [2] Quæst. LXXII, *in Gen.*

[3] Gen. XII, 11 et 12. — [4] Hunc cognovi quoniam tu times Deum, hoc est, nunc te feci cognoscere (S. AUG., quæst. LVIII, *in Gen.*).

Digitized by Google

l'assura qu'il aurait un fils, ainsi il ne trembla point non plus pour offrir ce même fils lorsqu'il lui fut redemandé. Celui dont le cœur n'avait point été ébranlé dans la foi au sujet de la naissance extraordinaire et miraculeuse de son fils, présenta hardiment sa main pour l'exécution du sacrifice qui lui était demandé de ce même fils. Il ne contesta point avec lui-même, comme s'il eût trouvé étrange que Dieu parût faire des choses si opposées, que de lui donner un fils par lequel sa postérité devait se multiplier à l'infini, et ensuite de lui commander de l'immoler. Il conserva dans son cœur une foi constante et inébranlable. Il jugea que le même Dieu qui lui avait extraordinairement donné ce fils contre l'ordre de la nature, pourrait bien le ressusciter après qu'il serait mort, l'un et l'autre miracle étant l'effet d'une même puissance. Il crut donc pour avoir un fils, et il crut lorsqu'il fallut immoler ce même fils ; et toujours il a été fidèle à Dieu, mais jamais il n'a été seul. Il lève sa main armée pour immoler son fils, et cette action est sainte, parce que c'est un acte d'obéissance. Que dirons-nous de celui qui la lui commande ? Ce commandement pourrait peut-être déplaire à des âmes faibles, pour ne pas dire sacriléges. Mais si l'obéissance leur plaît comme une action sainte, combien plus leur doit plaire le commandement qui est fait par celui qui est le Saint des saints, et la Sainteté même ! Si Abraham a bien fait d'obéir, pouvons-nous douter que Dieu n'ait incomparablement mieux fait de commander ? Ce n'est pas en vain qu'il l'a fait, et ce commandement ne doit pas être considéré d'une manière basse et charnelle, comme le prennent certains esprits peu intelligents dans les œuvres de Dieu. Dieu a tenté Abraham non pour le connaître, mais, comme je l'ai dit, pour le faire connaître à lui-même.

« Car nous devons savoir que la fin que Dieu se propose lorsqu'il tente n'est pas de connaître ce qu'il ignorait auparavant, lui qui voit dans le fond de l'âme

Digitized by Google

jusqu'aux moindres pensées, mais de produire au dehors ce qui est le plus caché dans le cœur de l'homme. L'homme n'est pas tant connu à lui-même qu'à son Créateur, comme le médecin connaît mieux son malade que le malade ne se connaît lui-même. C'est pourquoi l'homme qui est malade crie à Dieu : Seigneur, guérissez-moi de mes plaies cachées ; car il y a dans l'homme certaines maladies secrètes qu'il ne connaît pas, et qui ne se découvrent que par la tentation. Lorsque Dieu tente c'est un maître qui enseigne ; s'il cesse de tenter, il cesse d'enseigner. Que veux-je dire ? que l'homme ne se connaît pas, s'il n'est exposé à la tentation. Depuis qu'il est tenté, il commence à se connaître. Il se négligeait lorsqu'il était caché à lui-même. Est-il tenté ? il se connaît. Qu'il ne se néglige plus. Ainsi Dieu a tenté Abraham, qui ne connaissait pas l'excellence de sa foi et de son amour, pour le faire connaître à lui-même. Ou si peut-être lui-même se connaissait, nous ne le connaissions pas. Il était nécessaire que sa grande vertu fût manifestée et pour lui et pour nous. Pour lui, afin que se connaissant, il rendît à Dieu ses humbles actions de grâces ; pour nous, afin que nous sussions ce que nous devons demander à Dieu par nos prières, et ce que nous devons imiter en ce saint patriarche. Et pour dire tout en un mot, afin que nous ne préférions pas les dons de Dieu à Dieu même, et que nous soyons aussi préparés à les perdre qu'à les recevoir, puisque la règle de la charité parfaite porte qu'il faut aimer Dieu gratuitement, et n'attendre de lui d'autre récompense que lui-même [1]. »

Par cet enseignement de saint Augustin, on voit que Dieu, lorsqu'il tente ses serviteurs par diverses sortes d'épreuves, non-seulement veut exercer leur fidélité, comme le dit notre catéchisme, mais encore nous éclairer et nous édifier par leur exemple.

5. 2° *Dieu nous tente en nous laissant gémir sous l'em-*

[1] Serm. LXXII, *de Temp.*

Digitized by Google

pire de quelque passion ou bien en nous accordant moins de lumières et de grâces, pour nous maintenir dans l'humilité. — Deux sortes de tentations étant ici indiquées comme servant à Dieu pour atteindre un même résultat, nous en parlerons séparément, pour plus de clarté.

Premièrement, Dieu nous tente en nous laissant gémir sous l'empire de quelque passion ; nous ne nous connaissons jamais parfaitement, et ce défaut de connaissance fait que nous nous estimons plus que nous ne valons. Mais parce que cette estime de nous-mêmes est un sentiment tout à la fois coupable et dangereux, coupable en ce qu'il nous fait attribuer à nous-mêmes le bien qui n'appartient qu'à Dieu, dangereux parce qu'il peut nous faire jeter dans des périls auxquels nous ne sommes point préparés, Dieu, pour combattre cette détestable présomption et nous rappeler notre trop réelle misère, permet qu'il nous reste toujours quelque passion, quelquefois fort minime, que nous ne pouvons pas surmonter, quoique nous y travaillions avec courage. « Ainsi quand la terre promise fut partagée entre les tribus d'Israël, dit saint Grégoire, la nation des Chananéens, qui étaient gentils, ne fut point détruite, mais elle fut laissée au milieu de la tribu d'Ephraïm, comme tributaire, selon qu'il est rapporté dans l'Écriture, car le peuple chananéen signifie le vice, et souvent nous possédons de grandes vertus en entrant dans la terre de promesse, parce que nous sommes intérieurement fortifiés par l'espérance de l'éternité. Mais pendant qu'avec ces vertus sublimes nous gardons encore des vices légers, c'est comme des Chananéens que nous souffrons habiter dans notre pays. Ces peuples néanmoins nous sont tributaires, parce que nous faisons servir avec humilité pour notre avancement spirituel ces mêmes défauts que nous ne pouvons tout à fait assujettir, afin que notre âme, dans son plus sublime état de vertu, ait une estime d'elle-même d'autant plus basse, qu'elle voit son impuissance à surmonter par elle-même ces petits défauts

Digitized by Google

qu'elle combat. C'est pourquoi l'Écriture dit sur ce même sujet : Voilà les peuples que le Seigneur laissa parmi les Israélites pour leur instruction. Et en effet, lorsqu'il demeure en nous des vices légers, c'est pour obliger notre âme à s'exercer toujours avec grand soin dans les combats, et empêcher qu'elle ne s'élève au milieu de ses plus grandes victoires, dans la crainte que ses ennemis, qui vivent toujours en elle, ne viennent quelque jour à la surmonter. Ainsi le peuple d'Israël est instruit, par ces nations réservées dans son pays, que, lorsque la présomption de notre vertu est réprimée par la vue de ces défauts peu considérables qui nous restent, et que nous apprenons par la résistance de ces moindres vices, ce n'est pas par nos forces que nous avons soumis les plus difficiles [1]. »

En second lieu, Dieu nous tente, également pour nous maintenir dans l'humilité, en nous accordant moins de lumières et de grâces. Cette sorte de tentation est même l'un des plus puissants moyens qu'emploie Dieu pour guérir de l'orgueil les âmes déjà avancées dans la vertu, ou pour les en préserver. Car ces âmes, lorsque Dieu se retire quelque peu d'elles, tombent aussitôt dans des sécheresses et des aridités spirituelles que leur font sentir très-salutairement le poids de leur misère. Saint Bernard les compare aux montagnes de Gelboë, maudites et vouées par David à une stérilité éternelle, parce que Saül et Jonathas y avaient été tués dans un combat. *Montagnes de Gelboë*, s'était écrié David dans sa douleur, *que la rosée ni la pluie du ciel ne tombent plus sur vous* [2] ! « C'est, dit saint Bernard parlant à ses religieux, ce que nous éprouvons chacun en nous-mêmes, et moi misérable plus que personne. Ce n'est pas sans raison que depuis quelque temps je sens une langueur, un obscurcissement et une lâcheté extraordinaires. Je vois bien que c'est le juste châtiment de mon péché. Il s'est trouvé de l'orgueil en

[1] *Moral.* lib. IV, cap. 22. — [2] II Reg. I, 21.

Digitized by Google

moi et le Seigneur s'est détourné de son serviteur dans sa colère. C'est de là que vient cette stérilité de mon âme, et ce refroidissement de dévotion que je souffre. Comment mon cœur s'est-il desséché, et comment est-il devenu tout matériel et comme une terre sans eau ? Je ne sens plus cette componction de cœur qui me tirait les larmes des yeux, tant est grande ma dureté. Je ne trouve plus de goût aux chants de l'Église ; je ne saurais ni lire ni prier ; je ne sens plus aucun plaisir en mes méditations accoutumées. Que sont devenues ces délices célestes dont mon esprit était saintement enivré ? Où est cette paix intérieure, cette joie dont mon cœur était plein par la présence du Saint-Esprit? Je suis paresseux au travail des mains, endormi dans les veilles, prompt à me mettre en colère, opiniâtre dans ma haine, plus sujet à ma langue et à ma bouche que jamais, plus lâche et plus stérile en la divine parole. Hélas ! le Seigneur visite toutes les montagnes qui sont à l'entour de moi, il n'y a que moi dont il n'approche point. J'en vois qui pratiquent une abstinence toute singulière ; d'autres qui ont une patience admirable. Celui-ci a une humilité et une douceur qui ravit tout le monde. Cet autre est plein de bonté et de miséricorde. Je vois celui-ci souvent ravi en contemplation ; celui-là frapper et pénétrer les cieux par ses instantes prières. En un mot, chacun excelle en quelque vertu particulière. Je les vois tous fervents en leurs exercices, tous unis à Jésus-Christ, tous riches et comblés des dons célestes et spirituels de la grâce. Ce sont des montagnes que le Seigneur visite, et moi je n'ai rien de tous ces biens. Que puis-je croire que je suis, sinon une montagne de Gelboë, puisqu'il passe, dans sa colère et son indignation, sans répandre dans mon âme aucune pluie de grâce ni aucune rosée de bénédiction ?

« Je vous ai représenté ces choses en moi, continue ce grand saint, pour l'amour de vous, afin que vous soyez en cela mes imitateurs, que vous déploriez l'état de votre

Digitized by Google

âme, et que vous vous accusiez vous-mêmes toutes les fois que vous sentez votre vertu languissante, et que la grâce commence à s'attiédir et à se refroidir en vous. C'est là agir en homme qui veille exactement sur soi, qui examine avec soin ses voies et sa conduite, qui a l'orgueil suspect en toutes choses, et qui appréhende qu'il ne se glisse secrètement dans son cœur. En vérité, j'ai appris par ma propre expérience qu'il n'y a rien de plus puissant pour mériter la grâce et pour la conserver, ou pour la recouvrer lorsqu'on l'a perdue, que de ne jamais s'élever, mais d'être toujours devant Dieu en état de crainte et de respect. Bienheureux, dit le Sage, est celui qui est toujours tremblant ! Lors donc que la grâce est présente, craignez ; quand elle se retire, craignez ; si elle revient, craignez. Cela s'appelle être toujours tremblant, soit que la grâce daigne vous être présente, ou qu'étant offensée elle se retire, ou qu'étant apaisée elle revienne. Lorsqu'elle se présente et vous fait sentir son approche, craignez que votre vie et ses actions n'y répondent pas assez dignement. Car c'est l'avis que donne l'Apôtre lorsqu'il dit : *Prenez garde de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.* Et écrivant à son disciple Timothée : *Ne négligez pas,* lui dit-il, *la grâce que vous avez reçue.* Parlant de lui-même, il dit également : *La grâce de Dieu n'a pas été oisive ni inutile en moi.* Cet homme admirable, qui pénétrait les secrets de Dieu, savait que négliger les dons de Dieu et n'en pas faire l'usage pour lequel on les a reçus, c'est faire injure à celui de qui on les tient, et il estimait que ce mépris était un orgueil insupportable. C'est pourquoi il avait lui-même beaucoup de soin d'éviter un mal si dangereux, et enseignait aux autres à faire de même. Mais il y a encore ici un principe que vous ne devez pas ignorer, dont l'esprit d'orgueil se sert, ainsi qu'il est dit dans un psaume, pour nous dresser des embûches comme un lion dans sa caverne, avec d'autant plus de danger pour nous que ce piége est plus caché. Car lorsqu'il ne

Digitized by Google

peut empêcher l'action, il tâche de corrompre l'intention, en nous persuadant de nous attribuer à nous-mêmes ce qui n'est qu'un effet de la grâce. Et ne doutez point que cet orgueil ne soit incomparablement plus méchant et plus dangereux que le premier. Car y a-t-il rien de plus odieux et de plus insupportable que cette parole : c'est notre main puissante, et non pas le Seigneur, qui a fait toutes ces merveilles? Si donc il faut craindre lorsqu'on a la grâce présente, combien ne doit-on pas craindre davantage si elle se retire ! Car si la grâce vous manque, il faut nécessairement que vous tombiez. Écoutez le souverain dispensateur de la grâce : *Sans moi, vous ne pouvez rien faire*. Craignez donc extrêmement, lorsque la grâce nous est soustraite, car vous tomberez aussitôt; craignez et tremblez, parce que Dieu est irrité contre vous; craignez, parce que votre garde vous a abandonné. Et ne doutez point que votre orgueil n'en soit la cause, quoique cela ne vous paraisse pas, et que votre conscience ne vous reproche rien. Ce que vous ne savez pas, Dieu le sait, et c'est lui seul qui vous juge. Ce n'est pas celui qui se rend témoignage à lui-même qui est vraiment estimable, mais celui à qui Dieu rend témoignage et qui est dans son approbation. Dieu vous rend-il témoignage et approuve-t-il votre conduite lorsqu'il vous prive de sa grâce? Ou celui qui donne sa grâce aux humbles, l'ôtera-t-il à celui qui est humble après la lui avoir donnée? Le retranchement de la grâce est donc une marque d'orgueil. Quoique néanmoins il arrive quelquefois que la grâce est soustraite, non à cause d'un orgueil présent, mais à cause de celui où l'on tomberait si Dieu ne la retirait. Nous en avons un exemple évident en la personne de l'Apôtre, qui souffrait malgré lui les aiguillons de la chair, non parce qu'il s'élevait, mais de peur qu'il s'élevât. Mais enfin, qu'il soit déjà existant, ou qu'il ne le soit pas encore, l'orgueil est toujours vraiment la cause de la soustraction de la grâce. Mais si la grâce étant apaisée et

Digitized by Google

réconciliée revient à vous, c'est alors que vous devez encore plus craindre, de peur qu'il ne vous arrive de retomber, selon cette parole de l'Evangile : *Vous voilà maintenant guéri, allez et prenez garde de ne plus pécher, de crainte qu'il ne vous arrive quelque chose de pire.* Ainsi il est plus funeste de retomber que de tomber. Il faut donc que la crainte soit plus grande. Heureux serez-vous, si vous remplissez votre cœur de cette triple crainte, crainte pour la grâce reçue, crainte plus grande pour la grâce perdue, crainte très-grande pour la grâce recouvrée [1] ! »

6. Voilà comment Dieu tente les âmes qui se sont consacrées à son service, afin de les purifier de plus en plus en châtiant leurs infidélités et leurs vanités secrètes ; et cette punition spirituelle, qui est sans doute la plus cruelle de toutes, leur est d'autant plus sensible qu'elles ont ou désirent avoir pour Jésus-Christ un amour parfait. Et quoiqu'elles doivent extrêmement appréhender ce malheur, comme étant un effet de sa justice, c'est toutefois un effet de sa grande miséricorde sur elles. C'est en ce sens que saint Augustin explique ce qu'a dit l'Apôtre, que *toutes choses contribuent au bien de ceux qui aiment Dieu.* « Cela est si vrai, dit le grand docteur africain, que si quelques-uns d'entre eux font certaines chutes extraordinaires, ces chutes contribuent à leur propre bien, parce qu'ils en deviennent plus humbles, mieux instruits de leurs devoirs, et plus circonspects en leurs paroles et leurs actions [2]. » Cette même doctrine nous est encore clairement enseignée par saint Grégoire lorsqu'il dit : « Quand notre esprit, étant comblé de dons spirituels, ne pense qu'à en jouir dans une assurance oisive, il oublie bientôt Celui de qui il les tient, et se persuade avoir de lui-même ce qu'il voit qui ne lui a pas encore manqué. Or, il arrive parfois de là, que ces dons

[1] Serm. LIV, *in Cant.* n. 11, 12 et 13. — [2] Lib. *de Correpl. et Grat.* cap. 9.

Digitized by Google

sont retirés aux esprits présomptueux pour leur propre avantage, c'est-à-dire afin qu'ils sentent combien est grande leur misère. Et, en effet, nous reconnaissons véritablement d'où nous viennent tous ces biens, lorsqu'étant exposés à les perdre nous éprouvons que nous ne sommes pas capables par nous-mêmes de les conserver. Ainsi souvent il arrive, pour nous apprendre l'humilité, que quand la tentation nous attaque, la sagesse que nous possédons est offusquée par un si épais nuage de pensées folles et extravagantes, que notre esprit en étant troublé ne sait plus comment il doit résister aux maux dont il se voit menacé, ni de quelle sorte il peut se préparer contre ces attaques. Mais ces mêmes mouvements de folie et d'extravagance servent à l'instruction de notre âme, puisque si elle a, pour ainsi dire, extravagué pour un temps, elle redevient aussitôt sage avec d'autant plus de solidité et de vérité, que c'est avec plus d'humilité. De sorte que ce qui avait mis cette vertu en danger, est cela même qui l'affermit plus solidement en nous [1]. »

D. — Qu'est-ce que tenter Dieu ?

R. — C'est principalement douter de son pouvoir, ou bien attendre de lui ou lui demander des choses qui sont en dehors des lois du gouvernement de sa providence.

7. Expl. — Tenter, c'est faire l'épreuve de quelqu'un, avons-nous dit. Tenter Dieu, c'est donc le mettre à l'épreuve. Or, mettre Dieu à l'épreuve est une grande audace, et souvent un grand péché. Dieu nous tente légitimement, parce qu'il est notre maître. Les hommes nous tentent et nous pouvons tenter les hommes, parce qu'ils sont nos égaux. Encore n'est-il pas permis de les tenter tous et en toutes choses. Mais il n'est jamais permis de tenter Dieu, parce que nous n'avons sur lui aucune autorité ni aucun droit, mais que nous sommes seulement ses créa-

[1] *Moral.* lib. II, cap. 26. — Floriot, *Morale chrét.*, liv. VIII, sect. 1, art. 3. *Passim.*

Digitized by Google

tures et ses serviteurs. Nous tentons les hommes pour nous assurer d'eux ; mais quelle insolence que de vouloir s'assurer de Dieu ! Au lieu de tenter le Seigneur, le Sage nous exhorte *à concevoir de lui une haute estime en tout ce qu'il fait, et à le chercher avec un cœur simple et sincère qui ne regarde que lui seul ; parce que ceux-là seulement le trouvent,* ajoute-t-il, *qui ne le tentent point, et c'est principalement à ceux qui ont une entière confiance en lui qu'il se fait connaître* [1].

8. On tente Dieu de plusieurs manières. On le tente en premier lieu, dit notre catéchisme, lorsqu'on doute de son pouvoir, et qu'on n'a pas l'estime ni le sentiment qu'il faut avoir de sa bonté dans les grands besoins où l'on se trouve. C'est ce que firent les Israélites, auxquels Dieu reproche dans l'Écriture de l'avoir tenté dix fois. Car ce peuple ingrat était presque incessamment dans la révolte. Aussitôt qu'il manquait de quelque chose, il murmurait contre son Seigneur, et faisait éclater sa passion par des blasphèmes : *Que ne sommes-nous,* disait-il, *demeurés en Égypte, où nous avions toutes choses en abondance à souhait ? Pourquoi nous en a-t-on fait sortir pour mourir de faim et de soif dans ce désert ? Dieu est-il avec nous ? S'il y est, où est son pouvoir ? Pourra-t-il bien nous donner du pain, et nous dresser ici une table couverte de toutes sortes de mets* [2] ? C'est ainsi qu'ils tentaient Dieu, sans considérer tant de prodiges qu'il avait faits pour eux, et qui étaient autant de marques sensibles de sa protection et du soin qu'il prenait d'eux, comme un père prend soin de ses enfants. Et c'est ainsi que nous le tenterions nous-mêmes si, lorsque nous sommes réduits à quelque grande nécessité, nous disions ou qu'il n'a pas souci de nous, ou qu'il ne peut pas nous assister, comme pour le provoquer à le faire.

9. On tente Dieu, en second lieu, lorsqu'on néglige les moyens ordinaires qu'il a mis à notre disposition pour

[1] Sap. I, 1 et 2. — [2] Exod. XVI, 3; XVII, 3.

Digitized by Google

pourvoir à nos besoins, et qu'on attend de lui qu'il y pourvoie par des moyens exceptionnels et miraculeux. Ainsi par exemple celui-là tenterait Dieu qui, ne voulant point travailler de ses mains, qui est le moyen par lequel Dieu veut que nous acquérions le pain et les autres choses nécessaires pour notre nourriture et notre entretien, demeurerait à ne rien faire et attendrait que Dieu lui envoyât par le ministère d'un ange ou d'un oiseau de quoi se nourrir, comme il fit aux prophètes Élie et Daniel, et à l'ermite saint Paul. Pareillement celui-là tenterait Dieu qui, étant au haut d'une tour, plutôt que de descendre par les degrés, se jetterait dans l'espace, espérant que Dieu lui enverrait ses anges pour le soutenir et l'empêcher de se rompre les membres; car il présumerait mal à propos de sa bonté, voulant l'obliger à user inutilement de son pouvoir. Ce fut pourtant par cette tentation grossière que le démon voulut éprouver le Fils de Dieu. L'ayant porté sur le sommet du temple, il lui dit : *Jetez-vous en bas ; car il est écrit que Dieu a commandé à ses anges d'avoir soin de vous, et qu'ils vous soutiendront de leurs mains de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre la pierre.* Mais le Sauveur lui répondit par cette autre parole dont nous devons faire la règle de notre conduite : *Il est écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu* [1].

10. On tente Dieu en troisième lieu, d'après notre catéchisme, lorsqu'on lui demande des choses en dehors des conditions où il a coutume de les accorder. A la vérité, Dieu a promis de nous accorder tout ce que nous lui demanderions. Mais sa promesse n'est pas absolue, en ce sens qui se soit obligé envers nous sans conditions. Ceux donc qu'il lui demandent une chose, mais qui n'accomplissent pas les conditions auxquelles Dieu a promis de l'accorder, tentent Dieu. Par exemple, Dieu nous promet de nous pardonner nos péchés si nous pardonnons les offenses que nous avons reçues; or si quelqu'un, sans

[1] Matth. IV, 5-7

Digitized by Google

pardonner à ceux qui l'ont offensé, demande à Dieu qu'il lui pardonne ses péchés, il tente Dieu, puisqu'il veut éprouver s'il aura de la miséricorde pour celui qui ne veut pas être miséricordieux, alors que l'apôtre saint Jacques dit clairement que *quiconque sera jugé sans miséricorde qui n'aura point fait miséricorde* [1].

Mais entre ces trois manières de tenter Dieu, il y en a encore beaucoup d'autres, dont nous trouvons des exemples dans les Évangiles en la personne des juifs, des pharisiens et des docteurs de la Loi.

11. Or, de quelque manière qu'on tente Dieu, c'est toujours un péché, comme nous l'avons dit. Aussi les saints n'ont-ils pas moins de soins d'éviter cette faute que les autres, comme nous le voyons en particulier par l'histoire d'Abraham, au sujet de qui saint Augustin propose diverses réflexions que nous allons rapporter parce qu'elles éclairciront et confirmeront ce que nous venons déjà de dire. De grossiers hérétiques ayant accusé le vénérable patriarche d'avoir manqué de confiance en Dieu, lorsqu'il fit passer sa femme pour sa sœur, afin de mettre sa vie à couvert de la cruauté du roi d'Égypte, le grand évêque d'Hippone leur répond en ces termes : « Il est vrai, dit-il, qu'Abraham, étant interrogé si Sara était sa femme, aurait pu l'avouer ingénuement, et en ce cas Dieu aurait pu le conserver ; et nul ne dira le contraire à moins que d'avoir perdu le sens. Mais s'il l'avait fait, il aurait confié à Dieu deux choses en même temps, sa propre vie et la chasteté de sa femme. Or, la saine doctrine porte que, quand un homme peut faire une chose par lui-même, il ne doit point tenter le Seigneur son Dieu. Car le Sauveur même pouvait bien garder ses disciples, alors même qu'ils se seraient exposés à la fureur de leurs ennemis ; cependant il n'a pas laissé de leur dire : *Quand on vous poursuivra dans une ville, fuyez dans une autre*. Ce qu'il a fait lui-même le premier pour leur

[1] Jac. II, 13.

Digitized by Google

servir d'exemple. Car ayant le pouvoir de quitter sa propre vie et de la reprendre quand il voulait, il ne laissa pas, étant enfant, de s'enfuir en Égypte, où il fut porté par son père et par sa mère. Et une autre fois, le jour d'une grande fête, il alla à Jérusalem en cachette, quoiqu'il ne laissât pas d'y parler hautement aux Juifs qui étaient animés contre lui, et qui ne pouvaient se saisir de sa personne, parce que son heure n'était pas encore venue, non celle en laquelle il devait nécessairement mourir, mais celle en laquelle il avait résolu de donner sa vie pour nous. Si bien que le même JÉSUS-CHRIST, qui faisait éclater en sa personne la force d'un Dieu lorsqu'il enseignait et reprenait publiquement ses ennemis, en ne leur permettant pas d'exercer sa fureur contre lui, faisait paraître en fuyant et en se cachant la faiblesse d'un homme, afin que chacun apprît à ne point tenter Dieu, en attendant de son secours ce qu'il peut faire par soi-même, et s'il peut éviter autrement le danger dont il est menacé. Certes l'apôtre saint Paul n'avait pas perdu la confiance qu'il avait en Dieu, et il ne désespérait pas de son secours et de sa protection, lorsque pour se sauver des mains de ses ennemis, il souffrait qu'on le descendît dans une corbeille par une fenêtre le long des murailles de la ville de Damas. Il s'enfuit, non parce qu'il ne croyait pas en Dieu, mais parce qu'il ne voulait pas tenter Dieu, ce qu'il aurait fait s'il ne se fût ainsi échappé. C'est pourquoi Abraham, voyant que sa vie et la chasteté de Sara sa femme étaient en péril à cause de son excellente beauté, et qu'il ne pouvait pas conserver l'une et l'autre, mais seulement l'une, qui était sa propre vie; pour ne point tenter Dieu, il fit ce qu'il put et remit à Dieu ce qu'il ne pouvait pas. Et pour sauver sa vie, ne pouvant se cacher en tant qu'homme, il se cacha en qualité de mari, et laissa entre les mains de Dieu la chasteté de sa femme [1]. »

[1] *Contra Faust.* lib. XXII, cap. 36.

Digitized by Google

12. Ces exemples et ces réflexions nous apprennent qu'il ne faut user du secours de Dieu qu'avec une extrême réserve, et que c'est violer le respect que nous devons à cette infinie Majesté, que de lui demander de nous assister d'une manière extraordinaire alors que nous n'avons pas encore mis en œuvre tous les moyens ordinaires qui sont à notre disposition. La règle à suivre dans les nécessités de la vie présente, c'est de faire de notre côté, dit le concile de Trente, ce que nous pouvons, et de demander à Dieu ce que nous ne pouvons pas [1]. « Car de ce que Dieu à dit : *Invoquez-moi au fort de votre affliction, et je vous délivrerai, et vous me glorifierez*, l'Apôtre, dit encore saint Augustin, ne devait-il point prendre la fuite, et se faire descendre le long de la muraille pour éviter les mains de ses persécuteurs? Devait-il attendre qu'on se saisît de sa personne, afin que Dieu le délivrât comme il délivra les trois enfants de la fournaise de Babylone? Et parce que Notre-Seigneur avait dit à ses disciples : *Si vous demandez quelque chose en mon nom, il vous sera donné,* ne devait-il pas leur dire : *Si l'on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre?* De même donc que les apôtres, si on leur eût demandé lorsqu'ils fuyaient la persécution, pourquoi plutôt ils ne demeuraient pas fermes puisque Dieu les aurait délivrés miraculeusement comme il délivra Daniel de la rage des lions et saint Pierre de la prison et des liens, auraient répondu qu'il ne faut pas tenter Dieu, mais qu'il ferait ce qu'il lui plairait après qu'eux-mêmes auraient fait ce qu'ils auraient pu ; qu'au reste, comme il leur avait donné le pouvoir de s'enfuir, encore qu'ils fussent délivrés par cette fuite, ce n'en était pas moins avec son divin secours : ainsi, lorsque les serviteurs de Dieu, à l'exemple et suivant le précepte de l'Apôtre, travaillent de leurs mains pour gagner leur vivre et leur vêtement, si quelqu'un leur oppose ce qui est dit dans

[1] Deus jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis (Conc. Trident. sess. vi, cap. 2. Ex S. Aug. *de Nat. et Grat.* cap. 43).

Digitized by Google

l'Évangile, que les oiseaux du ciel ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans leurs greniers, ils répondront : Lorsque quelque infirmité, ou quelque autre occupation nous empêchera de travailler, nous espérons que Dieu nous nourrira et nous donnera de quoi nous vêtir, comme il nourrit les oiseaux et revêt les lis qui ne travaillent point ; mais pendant que nous pouvons gagner notre pain par le travail de nos mains nous ne devons pas tenter Dieu, parce que la force même que nous avons de travailler est un effet de sa libéralité. En vivant de notre travail, c'est par sa grâce que nous vivons, puisque c'est lui qui nous donne le pouvoir de gagner notre vie [1]. »

D. — Pourquoi le démon nous tente-t-il ?

R. — C'est pour nous faire commettre le péché et nous perdre à jamais avec lui.

13. Expl. — Dieu, étant notre Créateur et notre Père, nous aime nécessairement ; et parce qu'il nous aime, il ne nous fait rien qui ne tende à notre avantage. Ainsi nous avons vu qu'alors même qu'il nous tente, il ne veut que réveiller notre ferveur assoupie, nous faire pratiquer la vertu et finalement mériter le ciel.

Mais il n'en est pas ainsi du démon. Cet ange révolté n'est pas notre père, mais l'ennemi acharné de notre Père. En sorte que non-seulement il ne nous veut pas de bien, mais au contraire tout le mal possible. Et cela pour deux raisons.

La première, c'est que le mal qu'il nous veut étant principalement la perversion de notre cœur, ce mal atteint Dieu en l'affligeant, puisqu'il lui fait perdre notre respect et surtout notre affection, et qu'il rend inutile tout le sang de son Fils unique répandu pour nous. Or, quoi de plus doux à cet être abominable que la douleur d'un Père abandonné de ses enfants, méprisé de ses enfants, offensé par ses enfants !

[1] *De opere Monach.* cap. 2.

Digitized by Google

La seconde raison pour laquelle le démon nous veut du mal se rapporte à nous-mêmes, car il sait que la place laissée libre dans le ciel d'où il a été honteusement chassé en punition de son insolent orgueil, c'est nous qui devons l'occuper. Voilà pourquoi, considérant la joie de ce séjour fortuné où il n'entrera plus jamais, il entre dans de frénétiques accès de jalousie contre nous, et se sent dévoré de l'envie de nous nuire et de nous faire du mal. Et comme le plus grand mal qui puisse nous arriver est d'être à notre tour exclus du ciel, et que le péché est ce qui en ferme l'entrée, le démon fait tous ses efforts pour nous entraîner dans le péché, et par là dans sa propre perte. Tel est le but que poursuit le démon lorsqu'il nous tente. Et il le poursuit avec une telle rage, que l'apôtre saint Pierre le compare à un lion furieux qui cherche anxieusement çà et là une proie à dévorer : *Tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret* [1].

D. — Le démon tente-t-il également tous les hommes ?

R. — Non, mais il tente surtout ceux qui servent Dieu.

14. Expl. — De ce que nous venons de dire dans la question précédente, que c'est pour nous entraîner dans le péché et nous perdre que le démon nous tente, on en doit conclure qu'il ne tente plus ceux qui se complaisent dans le péché, puisque déjà ils lui appartiennent, mais seulement ceux qui servent Dieu, ou qui du moins, quoique étant présentement éloignés de lui par le péché, désirent lui revenir. C'est au reste ce qu'enseigne expressément saint Augustin. « Le diable, dit cet illustre Père, ne tente pas les méchants ni les réprouvés ; il ne persécute point les superbes, les avares ni ceux qui vivent dans l'impureté, parce qu'ils sont ses amis qui font ses volontés. Il est si véritable qu'il ne les persécute point, que c'est par eux qu'il persécute les autres. Les méchants sont

[1] I Petr. v, 8.

Digitized by Google

en effet comme des fléaux et des marteaux que le démon tient en sa main, et dont il se sert contre les bons. Ainsi ce révolté tâche d'imiter Dieu en ce qui regarde l'établissement et le gouvernement de son royaume. Dieu a ses serviteurs ; le démon a pareillement ses ministres. Dieu fait par ses serviteurs, qui sont les bons, toute sorte de bien ; le démon fait par ses gens tout le mal qui se fait dans le monde. Le démon se sert de l'avarice des méchants pour dépouiller les gens de bien qui ont quelque chose ; Dieu se sert des gens de bien pour revêtir ceux qui sont nus. Le démon suscite des scandales et des querelles par l'entremise des impies, des superbes et de ceux mêmes qui semblent avoir la paix ; Dieu au contraire emploie les personnes humbles et qui vivent dans la piété, pour mettre la paix entre ceux qui sont en dissension. En un mot, tout le bien qui se fait, c'est Dieu qui le fait par l'entremise des bons ; et tout ce qui se pratique de cruel et d'impie, c'est le diable qui le fait par le ministère des méchants. Considérez, mes frères, comment le peuple du démon persécute le peuple de Jésus-Christ, comment les adultères et les impudiques poursuivent ceux qui vivent dans la chasteté, combien ceux qui sont sujets à l'ivrognerie en veulent à ceux qui aiment la tempérance et la sobriété, les piéges que les superbes dressent aux personnes humbles, les envieux à ceux qui sont charitables et bienfaisants, les avares à ceux qui sont libéraux, les colères et les emportés à ceux qui sont doux et patients. Ainsi chacun doit s'examiner soi-même, pour connaître à qui il appartient : s'il a l'inclination au bien et à l'honnêteté, il peut s'assurer qu'il est à Dieu ; si au contraire il se plaît à mal faire, il est ministre de Satan et agit par ses ordres. Que personne ne se trompe, mes très-chers frères. Chacun de nous se trouvera en l'autre monde avec celui dont il aura fait les œuvres et accompli la volonté en celui-ci. Ainsi tout homme ou règnera avec Jésus-Christ,

Digitized by Google

ou sera éternellement tourmenté avec le démon dans l'enfer [1], » selon le parti qu'il aura embrassé.

15. La raison pour laquelle le démon ne tente pas les méchants, c'est parce qu'ils sont les membres de son corps et ses propres enfants. « Car il est certain, dit saint Grégoire, que le démon, de même que JÉSUS-CHRIST, a son corps composé de ses membres. Or comme les justes et les élus sont le corps de JÉSUS-CHRIST, ainsi les impies et les réprouvés sont le corps de Satan. Et de même que tous les justes, dont JÉSUS-CHRIST est le chef, ne font avec lui qu'un même JÉSUS-CHRIST ; ainsi tous les méchants, dont Satan est le chef, ne font avec lui qu'un même Satan. Il est si vrai, insiste le même saint Pape, que le démon et tous les pécheurs ne sont qu'un même corps, que souvent dans l'Écriture le nom du chef se donne au corps, et le nom du corps se donne au chef. Le nom du chef se donne au corps lorsqu'il est dit, en parlant d'un traître : *Un d'entre vous est le démon*. Et le nom du corps se donne à la tête, quand il est dit de l'ange apostat : *C'est l'homme ennemi qui a fait cela*. Si ce prince de tous les impies a des compagnons, il a aussi des enfants. Ses compagnons sont les esprits apostats, ses complices qui tombèrent avec lui de la céleste demeure; ses enfants sont les hommes scélérats, qu'il engendre par ses secrètes persuasions en leur inspirant sa malice. Tels étaient ceux à qui le Fils de Dieu disait : *C'est le diable qui vous a engendrés, et vous accomplissez les désirs de votre père*. Et comme notre Rédempteur, dit toujours saint Grégoire, ne fait qu'une même personne avec ses élus, puisqu'il est la tête de ce corps et qu'ils sont le corps de cette tête ; de même le démon ne fait qu'une seule personne avec tous les réprouvés, parce qu'il préside sur eux comme leur tête pour faire le mal, et qu'ils sont attachés à lui comme son corps en suivant ses persuasions criminelles [2]. »

[1] Serm. LXXXV, *de Temp.*

[2] *Moral.*, lib. IV, cap. 14 ; lib. IX, cap. 15 ; lib. XIII, cap. 12. Cfr. S. Aug. *de Gen. ad litt.* lib. XI, cap. 24.

Digitized by Google

On comprend aisément après ces réflexions pourquoi les méchants ne sont point tentés ni tourmentés par le démon, et c'est parce qu'étant les membres de son corps effroyable, ils ne font que ses volontés. Si donc il les tentait, ce serait contre lui-même qu'il agirait. Mais pour ceux qui sont fidèles à Dieu, il les tente sans relâche et de mille manières différentes, dont la question suivante va nous faire connaître les principales.

D. — Comment le démon nous tente-t-il?

R. — Le démon nous tente principalement en nous déguisant le vice et le mal sous l'apparence de la vertu et du bien, et surtout en nous faisant commettre d'abord des petites fautes sans scrupule.

16. Expl. — Les différentes manières dont le démon nous tente sont sans nombre, ainsi que nous venons de le dire, car son audace et sa duplicité égalent sa malice et sa fureur. Tantôt il emploie la violence, tantôt la surprise, tantôt l'insinuation. Dans l'impossibilité où nous sommes d'exposer tous les genres de tentations auxquelles le démon a recours, nous nous bornerons à expliquer ici les deux dont parle notre catéchisme et qui sont en même temps les plus communes et les plus pernicieuses.

1° *Le démon nous tente en nous déguisant le vice et le mal sous l'apparence de la vertu et du bien.* — Le démon n'emploie guère cet artifice qu'à l'égard des personnes qui ont déjà fait quelques progrès dans la vertu, et qui ne sont point très-éclairées. Il commence, avec un art vraiment infernal, c'est-à-dire en se transformant en ange de lumière, comme nous l'apprend saint Paul [1], par exciter en eux une ferveur indiscrète, qui leur fait désirer de pratiquer des vertus qui ne sont pas de leur état, afin qu'elles négligent leurs propres devoirs. « Nous savons par exemple, dit saint Jean Chrysostome, que Jésus-

[1] II Cor. xi, 14.

Digitized by Google

CHRIST a commandé par l'apôtre saint Paul que l'homme ne se sépare point de sa femme, et qu'ils ne se refusent point le devoir l'un à l'autre sans un mutuel consentement. Cependant on a vu des femmes, comme emportées par un amour déplacé pour la chasteté, se séparer indiscrètement de leurs maris, et prétendre même faire une action d'une haute vertu, lorsqu'elles les contraignaient par cette séparation illégitime à commettre des adultères. Pleurez, mes frères, le malheur de ces personnes aveuglées, puisqu'après avoir souffert tous les travaux de la chasteté, elles n'en peuvent enfin attendre d'autre fruit que la punition des adultères où leur zèle indiscret a fait tomber leurs maris [1]. » D'autres, au lieu de veiller sur le bon gouvernement de leur maison et sur l'éducation de leurs enfants, passent tout leur temps à l'église, à entendre des messes et à assister à des sermons. D'autres jeûnent avec si peu de modération, qu'elles se rendent incapables de remplir leurs devoirs d'état. D'autres encore se complaisent à s'entretenir dans l'abattement après qu'elles ont commis quelque péché s'imaginant plaire ainsi à Dieu, tandis qu'elles ne font que s'exposer à des pensées d'orgueil ou de désespoir. Or, toutes ces personnes, en agissant ainsi, cèdent à la tentation du démon, qui, sous prétexte d'un plus grand bien à faire, les précipite dans toutes sortes de péchés par l'omission de leurs devoirs essentiels. Pour échapper à cette funeste tentation, il faut s'attacher avant tout au parfait accomplissement des devoirs que comporte l'état où l'on se trouve. C'est là ce que Dieu demande de nous. Si nous nous en acquittons fidèlement, nous ferons de grands progrès ; hors de là, il n'y a qu'illusions et piéges.

17. 2° *Le démon nous tente surtout en nous faisant commettre d'abord des petites fautes sans scrupule.* — De tous les artifices du démon, celui-ci est le plus redoutable pour nous, car il est celui qui réussit le mieux à notre ennemi

[1] Hom. LXXXVII, *in Matth.*

Digitized by Google

Le nombre des âmes qu'il a entraînées dans l'enfer par cette insidieuse tactique est absolument incalculable. Saint Jean Chrysostome nous fait voir, par l'exemple de Saül, comment procède ici cet implacable tentateur. « Il avait autrefois résolu, dit ce Père en parlant du démon, de faire tomber Saül dans les enchantements de cette femme qui avait l'esprit de Pithon. Ce crime était grossier, et s'il eût commencé par le solliciter à le commettre, il n'aurait pu l'y déterminer. Car comment celui qui chassait avec tant de sévérité ces sortes de personnes de toute l'étendue de son royaume, eût-il pu se résoudre tout d'un coup à avoir quelque communication avec elles ? C'est pourquoi le démon ne le poussa dans cet excès que peu à peu et par degrés. Il commença par le porter à désobéir à Samuel, et par offrir lui-même à Dieu, en son absence, des victimes et des holocaustes. Lorsque Samuel lui reprocha ce crime, il répondit qu'il y avait été engagé par les ennemis qui le pressaient ; et au lieu d'être dans la douleur de son péché, il n'en fut pas plus touché que s'il ne l'eût pas commis. Dieu lui commanda ensuite d'exterminer entièrement les Amalécites ; mais contrairement à cet ordre, Saül conserva le roi et une partie du peuple et du butin. Il se laissa ensuite emporter à la fureur contre David, et fit tout ce qu'il put pour le perdre ; et ainsi, tombant de jour en jour dans de nouvelles fautes, il se trouva enfin dans le fond de cet abîme où le démon avait résolu de l'entraîner.

« C'est ainsi, continue saint Jean Chrysostome, que ce même esprit de malice se conduisit autrefois envers Caïn. Il ne lui persuada pas d'abord de tuer son frère. L'horreur d'un si grand crime l'aurait frappé, et lui en aurait fait perdre la pensée pour jamais. Il commence à le porter à n'offrir à Dieu que ce qu'il avait de moins bon dans ses troupeaux. Il lui fait croire qu'en cela il ne commet aucun mal. Il lui empoisonne ensuite le cœur par une secrète envie, et lui représente encore ce crime comme une

Digitized by Google

chose de rien. Ainsi s'étant emparé peu à peu du fond de son âme, il le pousse enfin dans ce fratricide, et lui ayant inspiré une assez grande barbarie pour le commettre, il lui donne assez d'impudence pour le nier.

» Il faut donc veiller avec grand soin, conclut saint Jean Chrysostome, contre le mal dans ses premières approches. Quand le péché dont nous sommes tentés ne devrait attirer après lui aucun autre péché plus grave, nous ne devrions pas laisser de le fuir de toutes nos forces. Mais étant assurés d'ailleurs qu'un premier mal est bientôt suivi d'un autre, et qu'il croît dans l'âme par des degrés insensibles, nous ne pouvons trop veiller pour l'étouffer dans sa naissance. Il ne faut pas s'arrêter à considérer la grandeur de ce premier péché dont nous nous sentons tentés, ni à juger s'il est peu ou beaucoup considérable. Nous devons être persuadés que si nous n'arrachons cette racine, quelque petite qu'elle soit d'abord, elle produira dans la suite des fruits de mort.

» Ce que je vais vous dire, ajoute encore le même saint, vous surprendra. Il me semble que nous devons moins veiller contre les grands crimes que contre les fautes qui nous paraissent légères, et que nous méprisons aisément. L'horreur des premiers nous en peut assez défendre; mais la petitesse des autres nous surprend, et trouvant notre âme dans une certaine indifférence, et comme dans une sorte de mépris, cette insensibilité même fait qu'elle ne peut plus s'élever contre ces péchés pour les combattre et pour les vaincre. C'est ce qui fait qu'en très-peu de temps ils croissent par notre faute, et que de petits qu'ils étaient ils deviennent grands.

« Nous voyons tous les jours une figure de ce que je dis dans ce qui arrive pour le corps, car souvent de petits maux qu'on négligeait au commencement, s'augmentent de telle sorte qu'à la fin ils deviennent incurables. C'est ainsi que Judas s'est peu à peu laissé aller jusqu'à ce détestable vice de la perfidie. S'il n'eût pas

Digitized by Google

d'abord regardé comme une faute légère le sacrilége qu'il commettait en volant un bien qui était destiné aux pauvres, il ne serait pas tombé dans une si noire trahison. De même si les Juifs n'eussent pas considéré d'abord comme une faute légère l'orgueil dont ils étaient possédés, ils ne fussent pas venus jusqu'à cet excès, que de faire mourir en croix le Sauveur du monde.

» Les plus grands crimes ne sont jamais commis que de cette sorte. Personne ne passe tout d'un coup de la vertu au comble du vice. Il y a un reste de pudeur et de retenue qui est encore naturelle à l'âme, et qu'elle ne peut étouffer que peu à peu et par un long enchaînement de désordres et de crimes, c'est ainsi que le culte des idoles s'est introduit dans le monde, lorsque les hommes ont eu trop de respect et une complaisance excessive pour d'autres hommes qui étaient morts, ou pour d'autres qui étaient encore vivants, c'est ainsi qu'on s'est porté jusqu'à adorer des images et des statues, c'est ainsi enfin que la fornication et tous les autres vices se sont répandus comme un déluge qui a inondé toute la terre.

» Car je vous prie de considérer, mes frères, s'il n'est pas vrai que, si une personne se laissait aller à un excès de rire et qu'on l'en reprît, il s'en trouverait aussitôt d'autres qui déclareraient qu'elle n'est point répréhensible, par la raison qu'il n'y a pas de mal à rire, que le rire est une chose innocente, et qu'il ne produit aucun mal, cependant c'est de cette source, c'est-à-dire des rires immodérés, que sortent toutes les bouffonneries, toutes les railleries, toutes les paroles et toutes les actions deshonnêtes. Pareillement, qu'on blâme une personne de ce qu'elle dit des paroles offensantes à ses frères ; ne répondra-t-elle pas que cela n'est rien, ce qu'il n'y a point de mal à user librement de ces termes entre frères ? Et cependant ce sont ces paroles qui sont les sources des querelles, des discussions, des haines et des inimitiés mortelles, qui éclatent enfin ouvertement et souvent se terminent par une mort tragique et sanglante.

Digitized by Google

» Ainsi vous voyez que le démon commence toujours par de petites choses, et qu'il conduit insensiblement les hommes jusqu'aux plus grands crimes, d'où il les jette ensuite dans le désespoir, qui est le comble de tous les autres [1]. »

D. — Le démon ne nous tente-t-il que par ses seules suggestions ?

R. — Non, mais il nous tente encore par nos passions qu'il caresse, et par le monde où il multiplie les scandales.

18. Expl. — C'est du démon, nous l'avons dit, que viennent toutes les tentations mauvaises, comme c'est de Dieu que viennent toutes les bonnes tentations. Mais de même que Dieu nous tente souvent par le moyen et l'intermédiaire des créatures, se servant d'elles pour nous affliger ou nous humilier : ainsi le démon ne nous tente pas toujours immédiatement par lui-même, mais il se sert souvent de nos passions et du monde comme instruments pour nous faire prévariquer.

1° *Le démon nous tente par nos passions qu'il caresse.* — D'elles-mêmes et dans l'état de déchéance où nous sommes, nos passions vont déjà bien plus aisément au mal qu'au bien. Le démon, qui ne l'ignore pas, cherche donc en nous des complices pour nous perdre plus sûrement et plus promptement. Et comme il sait de plus que nous avons une faiblesse particulière pour quelques-unes de nos passions, « il fait comme un général d'armée, dit saint Cyprien, ou comme un ennemi qui, assiégeant une place, tourne à l'entour pour reconnaître l'endroit le plus faible et le moins gardé. Et après qu'il l'a découvert il l'attaque, le bat de ce côté-là, et s'étant fait brèche il y entre avec toute son armée [2]. » Ce fut par ce stratagème que cet ange de ténèbres triompha d'Adam, en l'attaquant par la complaisance qu'il avait pour Ève, laquelle était

[1] Hom. LXXXVII, *in Matth.* — [2] Serm. *de Zelo et livore.*

Digitized by Google

son côté faible. Et c'est ainsi qu'il agit sans cesse à notre égard : il nous prend par nos vices et nos passions dominantes, et sa prudence consiste à les étudier et à les connaître ; et après les avoir reconnues, il les flatte et les caresse par les objets agréables et les occasions propices qu'il leur présente, c'est ce qu'explique très-bien saint Grégoire, de la manière que voici : « Il y a des humeurs naturelles, dit-il, qui ont du rapport et de la convenance avec certains vices. Par exemples, un esprit violent et emporté est naturellement cruel et superbe ; celui au contraire qui a l'humeur douce et joviale, se laisse facilement aller à la dissolution et à l'impureté. Or cet ennemi considère le naturel et les différentes inclinations des hommes. Il remarque à quels vices ils sont plus enclins, et leur met devant les yeux les choses pour les quelles il connaît qu'ils ont plus d'affection. Et ainsi, comme il est dit dans le livre de Job, il tend des piéges et des filets dans le chemin par où il sait que l'âme doit marcher, parce qu'il jette ses suggestions et ses tromperies où il juge qu'elle porte ses pensées et ses désirs [1]. C'est de la sorte, dit encore ailleurs le même saint Pape, que ce chef détestable de tous les impies fait goûter ses charmes et sa douceur, aux uns par l'orgueil, aux autres par l'avarice, à ceux-ci par l'envie, à ceux-là par le mensonge, à d'autres encore par l'impureté, et ainsi par divers autres genres de vices qui sont comme autant de breuvages pleins d'une douceur mortelle qu'il leur présente. Quand il leur inspire des pensées d'orgueil et d'ambition, ses paroles leur semblent douces, parce qu'un superbe a grande joie d'être élevé au-dessus des autres. Lorsqu'il travaille à insinuer l'avarice dans leurs cœurs, ses paroles leur semblent douces, puisque l'abondance est un moyen d'éviter la nécessité. Quand il veut leur inspirer de l'envie, ses paroles leur semblent douces, parce que voyant diminuer les autres, ils ont de la joie de

[1] *Moral.*, lib. XIV, cap. 7

Digitized by Google

ne pas paraître si abaissés. Quand il leur apprend le mensonge, ses paroles leur semblent douces, parce qu'ils savent mieux tromper les autres. Quand il leur persuade la volupté, ses paroles leur semblent douces, puisque leur esprit se laisse charmer par les plaisirs. Si bien qu'il est vrai de dire que les vices qu'il insinue dans les cœurs des hommes charnels, sont comme autant de breuvages remplis d'une douceur qui les empoisonne [1]. »

19. 2° *Le démon nous tente par le monde où il multiplie les scandales.* — Le monde dont il s'agit ici est celui dont il est dit que le démon en est le roi, et qu'il ne faut pas l'aimer parce que tout ce qui s'y trouve n'est que concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie [2]. Ce monde est encore ce qu'on appelle le siècle. En un mot, c'est l'ensemble des hommes plus ou

[1] *Moral.* lib. xv, cap. 38. — Per cupiditatem rerum temporalium regnat in homine diabolus, et cor ejus tenet. Tales sunt omnes qui diligunt istum mundum. Mittitur autem diabolus foras, quando ex toto corde renuntiatur huic mundo. Sic enim renuntiatur diabolo qui princeps est hujus sæculi, cum renuntiatur corruptelis et pompis, et angelis ejus. Ideoque ipse Dominus jam triumphantem naturam hominis portans : *Confidite*, inquit, (*Joan.* x), *ego vici mundum*. Multi autem dicunt : Quomodo possumus vincere diabolum, quem non videmus ? Sed habemus magistrum qui nobis monstrare dignatus est, quomodo invisibiles hostes vincamur. De illo enim dicit Apostolus (*Coloss.* ii) : *Exspolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso.* Ibi ergo vincuntur inimica nobis invisibiles potestates, ubi vincuntur invisibiles cupiditates ; et ideo, quia in nobis ipsis vincimus temporalium rerum cupiditates, necesse est ut in nobis ipsis vincamus et illum, qui per ipsas cupiditates regnat in homine. Quando enim dictum est diabolo (*Genes.* iii) : *Terram manducabis*, dictum est peccatori : *Terra es, et in terram ibis.* Datus est ergo in cibum diabolo peccator. Non simus terra, si nolumus manducari a serpente. Sicut enim quod manducamus, in nostrum corpus convertimus, ut cibus ipse secundum corpus hoc efficiatur quod nos sumus ; sic malis moribus per nequitiam et superbiam, et impietatem hoc efficitur quisque quod diabolus, id est, similis ejus, et subjicitur ei, sicut subjectum est nobis corpus nostrum. Et hoc est quod dicitur : Manducari a serpente. Quisquis itaque timet illum ignem qui paratus est diabolo et angelis ejus, det operam triumphare de illo in semetipso. Eos enim qui foris nos oppugnant, intus vincimus, vincendo concupiscentias per quas nobis dominantur (S. Aug. lib. *de Agone christiano*, cap. 2).

[2] I Joan. ii, 15

Digitized by Google

moins corrompus, méchants et impies, qui ne vivent point selon des maximes tout opposées, qu'on appelle pour cela maximes du monde. Or le démon étant roi et père de ce monde, il s'en sert pour tenter les enfants de Dieu en y multipliant les scandales.

Scandales de la coutume, qui veut que les péchés, même les plus graves et les plus abominables, passent pour petits ou même ne passent pas pour péchés, lorsque le plus grand nombre des hommes les commet; d'où il suit que non-seulement on ne les cache pas, mais qu'on les publie et qu'on s'en vante effrontément, selon ce que dit quelque part l'Écriture, qu'on lasse le pécheur de ses passions, et qu'on bénit le méchant à cause même de ses méchancetés. Parlant de ce scandale, saint Grégoire dit que « ce qui de soi-même est illicite selon la raison, devient licite par la coutume [1]. » Ainsi quoi de plus répréhensible, par exemple que toutes ces modes aux variations inépuisables, qui occasionnent tant de dépenses excessives et tant de péchés? Cependant l'on ne trouve personne qui se croie coupable en cela, mais au contraire chacun fait assaut pour l'emporter sur les autres. Allant jusqu'au bout dans cette voie, n'en est-on pas venu à regarder l'adultère comme de bon ton, l'orgueil comme une vertu, la vengeance comme une gloire?

Scandales des exemples, surtout ceux qui sont donnés par les supérieurs et par les maîtres. Sont-ils rares ces chefs des nations, ces représentants du pouvoir, ces directeurs d'entreprises, ces propriétaires d'usines et de fabriques, qui foulent ouvertement aux pieds les plus saintes lois de Dieu ? Jusque dans le sanctuaire du foyer domestique, et dans le sanctuaire plus sacré encore de l'Église, ne se rencontre-t-il pas des exemples pernicieux ? Eh bien, tout cela sert au démon pour tendre des piéges aux âmes simples ou faibles, qui ne croient pouvoir mieux faire que d'imiter ceux qui doivent être leurs modèles,

[1] Epist. lib. VII, ep. CXIX.

Digitized by Google

ou qui du moins s'autorisent de leur conduite pour faire comme eux.

Scandales des faux docteurs, des hérétiques et des impies qui, s'asseyant dans la chaire de pestilence, comme dit le Psalmiste, répandent de toutes parts la semence empoisonnée de leurs mauvaises doctrines. C'est par ces apôtres d'irréligion et de libertinage que le démon précipite à leur perte éternelle tant d'âmes qui, ne faisant aucune distinction ni aucun choix entre le vice et la vertu, ont d'ailleurs plus d'attrait pour le mal, et sont toujours chancelantes et prêtes à tomber.

Scandales de la presse. Avec quel succès le démon n'emploie-t-il pas de nos jours la plume de tant d'écrivains licencieux et impies ! Quels ravages ne fait-il pas dans les âmes au moyen des mauvais livres, des romans, des journaux, des feuilletons ? La presse est de nos jours un des filets par lesquels le démon entraîne un plus grand nombre d'âmes dans les voies de la perdition.

Scandales enfin par caresses et par flatteries, scandales par insinuations, scandales par promesses, scandales par douceur, scandales par menaces, scandales par violences, scandales de toutes sortes et par tous les moyens, car le démon les a tellement multipliés, que le monde en est comme submergé tout entier, ainsi que dit saint Jean : *Mundus totus in maligno positus est* [1].

[1] I Joan. v, 19. — Itaque, fratres mei, ad omne recte factum amor et timor ducit. Ut facias bene, amas Deum et times Deum ; ut autem facias male, amas mundum et times mundum. Hæc duo convertantur ad bonum. Amabas terram, ama vitam æternam; timebas mortem, time gehennam. Quidquid tibi iniquo promiserit mundus, numquid potest dare quantum dabit justo Deus ? Quidquid tibi, juste, minatus fuerit mundus, numquid potest facere, quod facit iniquo Deus ? (S. Aug. *in Ps.* LXXIX.) — Serpens ergo iste adulter antiquus virginitatem corrumpendam, non carnis, sed cordis inquirit. Sicut autem adulter homo lætatur in nequitia sua cum carnem corrumpit, sic et diabolus lætatur quando mentem corrumpit. Sicut ergo patribus nostris opus erat adversus leonem patientia, sic nobis adversus draconem vigilantia. Persecutio tamen sive a leone sive a draccone nunquam cessat Ecclesiæ, et magis metuendus est cum fallit, quam

Digitized by Google

D. — Le démon peut-il par ses tentations, nous forcer à commettre le péché?

R. — Non, il ne peut faire pécher que ceux qui le veulent bien.

20. Expl. — Le démon, ni par ses propres tentations, ni par celles de ses agents et de ses complices, ne peut nous faire tomber malgré nous dans le péché, parce que

cum sævit... Illo tempore cogebat christianos negare Christum; isto autem tempore docet christianos negare Christum. Tunc cogebat, nunc docet. Tunc ingerebat violentiam, nunc insidias (Idem, *in Ps.*). — Voluptas illicit, dolor impellit. Contra voluptates, necessaria est continentia; contra dolores, patientia. Hoc enim modo suggeritur humanæ menti ut peccet, aliquando dicitur : Fac et hoc habebis; aliquando autem : Fac ne hoc patiaris. Voluptatem præcedit promissio, dolorem comminatis. Ut ergo habeant homines voluptatem, vel non patiuntur dolorem, peccant (Idem, Serm. CCLXXXIII, al. XLII, *de Diversis*). — Extenta et parata muscipula inimici. Posuit in muscipula errorem et dolorem : errorem, quo illiciat; terrorem, quo frangat et rapiat. Tu claude januam cupiditatis contra errorem, tu claude januam timoris contra terrorem, et educeris de muscipula. Hujusmodi pugnæ exemplum ipse tibi imperator tuus, qui propter te etiam tentari dignatus est, in se demonstravit. Et primo tentatus est illecebris; quia tentata est in illo janua cupiditatis, quando illum tentavit diabolus dicens, *Matth.* IV : *Dic lapidibus istis ut panes fiant. Adora me, et dabo tibi regna ista. Mitte te deorsum, quia scriptum est : Angelis suis mandavit de te, et in manibus tollent te, ne quando offendas ad lapidem pedem tuum.* Omnis hac illecebra cupiditatem tentat. At ubi clausam januam invenit cupiditatis in eo qui tentabatur pro nobis, convertit se ad tentandam januam timoris, et præparavit illi passionem. Denique hoc dicit Evangelista : *Et consummata tentatione, diabolus recessit ab eo usque ad tempus.* Quid est ad tempus? Tanquam rediturus et tentaturus januam timoris, quia clausam invenit januam cupiditatis. (Sic totum corpus Christi tentatur usque in finem.) Ideo Deus contra ista duo, quorum est unum in blanda promissione, alterum in terribili comminatione, et promittere dignatus est, et terrere; promittere regnum cœlorum, terrere de suppliciis inferorum. Dulcis est voluptas, sed dulcior est Deus; malus est dolor temporalis, sed pejor est ignis æternus. Habes quod ames pro mundi amoribus, imo pro immundis amoribus; habes quod timeat pro mundi terroribus... Promittit mundus carnalem voluptatem; responde illi : Delectabilior est Deus. Promittit mundus honores et sublimitates sæculares; responde illi : Altius est omnibus regnum Dei. Promittit mundus superfluas vel damnabiles curiositates; responde illi : Sola non errat veritas Dei (Idem, serm. CCLXXXIII et CCLXXXIV).

Digitized by Google

nous sommes libres, et que notre liberté est au-dessus de ses atteintes. C'est donc en vain qu'il aura recours à toutes ses ruses, à toutes ses subtilités et à tous ses stratagèmes ; si nous ne donnons pas notre consentement à ce qu'il nous suggèrera, nous ne pècherons pas. Ainsi notre sort est entre nos mains. Notre âme est comme une jeune vierge que l'on demande en mariage. Celui qui sollicite sa main pourra faire tout ce qu'il voudra, agir par insinuation, par caresses, par ruse, par menaces, par violence : si elle persiste à ne lui point donner son consentement, rien ne peut faire qu'elle devienne sa femme. Ainsi rien ne peut faire que notre âme devienne l'épouse du démon, si nous repoussons avec horreur et constance son épouvantable union [1].

D. Le démon peut-il du moins nous tenter autant qu'il lui plaît ?

[1] Si diabolus aliquid suggerit, consentientem tenet, non cogit invitum (S. Aug. serm. xxx, al. 20, *de Diversis*). — Non enim seducit ille aut trahit aliquem, nisi quem invenerit ex aliqua parte jam similem sibi. Invenit enim eum aliquid cupientem; et cupiditas aperit januam intranti suggestioni diaboli. Invenit illum aliquid timentem, monet ut fugiat, quod illum invenit timere, monet ut adipiscatur, quod illum invenit cupere ; et per has duas januas cupiditatis et timoris intrat. Claude illas, et imples illud Apostoli, *Ephes.* iv : *Non detis locum diabolo.* Ibi enim voluit ostendere Apostolus, quia quemvis intret et possidet diabolus, homo illi tamen locum dedit, ut posset intrare (Idem, hom. xxxi, *Ex homiliis* l). — Satanas fecit, inquit, ipse mihi persuasit : quasi satanas habeat potestatem cogendi. Astutiam suadendi habet. Sed si satanas loqueretur, et taceret Deus, haberes unde te excusares; modo aures tuæ positæ sunt inter monentem Deum, et suggerentem serpentem. Quare huc flectuntur, hinc avertuntur ? Non cessat Satanas suadere malum : sed nec Deus cessat admonere bonum. Satanas autem non cogit invitum : in tua potestate est consentire aut non consentire. Si aliquid persuadente Satana mali feceris, dimitte Satanam, accusa te, ut accusatione tua Dei misericordiam merearis. Expetis illum accusare qui non habet veniam? Te accusa, et accipis indulgentiam (Idem, *Enarr. in Ps.* xci). — Sicut si lapidem ferro confrices ad excutiendum ignem, licet scintillæ dissiliant, nihil tamen efficis, nisi fomitem adhibeas ut accendatur : ita licet Satan per tentationem quasi ferrum facile e sensualitate nostra ignem conetur elicere, nihil tamen ei proderit, nec accendetur, nisi tu adhibeas consensum et voluntatem quasi fomitem qui ignem illum perversum accendit (Marchant, *Hortus Pastor*, lib. ii, tr. 3, cap. 9, pr. 4).

Digitized by Google

R. — Non, mais seulement autant que Dieu le lui permet.

21. Expl. — Après le péché d'Adam et jusqu'à la rédemption opérée par Jésus-Christ, le démon régna seul sur presque toutes les âmes. Ayant triomphé de l'homme, Dieu le laissa jouir de sa victoire pendant environ quatre mille ans. Mais les temps marqués par la miséricorde divine étant venus, le démon fut vaincu à son tour, mais vaincu d'une manière toute nouvelle et toute merveilleuse, c'est-à-dire par sa propre victoire.

Écoutons comment saint Augustin explique cette mémorable défaite : « Il n'est pas difficile de voir, dit-il, que le démon a été vaincu, puisque Celui qui avait été mis à mort par lui est ressuscité aussitôt après. Ce qui est admirable, c'est de voir le démon vaincu alors même qu'il croyait être victorieux, c'est-à-dire lorsque Jésus-Christ fut mis à mort sur la croix. Car ce sang précieux, par cela même que c'était un sang innocent, c'est-à-dire le sang de Celui qui n'avait commis aucun péché, fut versé pour la rémission des péchés ; de telle sorte que le démon, qui jusqu'alors tenait justement les hommes en sa puissance, sous la loi de mort qu'ils avaient méritée comme la juste peine de leurs péchés, a mérité, pour la non moins juste punition de son crime, de perdre le droit qu'il avait sur les coupables et sur les pécheurs qu'il tenait captifs. Ainsi la même justice par laquelle ce fort armé a été vaincu, est la chaîne dont il est lié ; et ceux qu'il tenait prisonniers et qui étaient avec lui et avec ses anges des vases de colère, ont été délivrés de sa puissance par la grâce de Victorieux, et changés en des vases de miséricorde [1]. »

Saint Jean Chrysostome explique dans le même sens ce que saint Paul écrit aux Romains, que « Dieu ayant envoyé son Fils dans la ressemblance d'une chair pécheresse, a rendu le péché coupable et l'a fait condamner

[1] *De Trinit.* lib. XIII, cap. 15.

Digitized by Google

comme pécheur et criminel, pour avoir attenté à la personne et à la vie de Celui qui n'avait commis aucun péché, et qui était l'innocence même, selon cette règle, que celui qui abuse de son pouvoir, mérite d'en être privé [1]. »

Mais Jésus-Christ en triomphant de la mort n'a pas seulement vaincu le démon, il l'a encore enchaîné. C'est ce qui nous est figuré, d'après les saints Pères, dans le livre de l'*Apocalypse*, où saint Jean raconte qu'il vit descendre du ciel un Ange qui avait la clef de l'abîme, et une grande chaîne en sa main, et que cet Ange, ayant pris le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, l'enchaîna [2]. L'ange dont il est ici question n'est autre que le Verbe éternel, descendu en terre pour s'y faire homme. Ainsi, quoique le démon rôde sans cesse autour de nous [3], comme nous l'apprend encore l'Écriture, cependant son pouvoir n'est plus aussi grand qu'il était, mais il est restreint et même complétement enchaîné; en sorte que, quoique tout près de nous, il ne peut pas plus nous faire de mal que s'il en était éloigné. « Non non, dit saint Augustin, Jésus-Christ a lié le dragon infernal, c'est-à-dire qu'il l'arrête et le tient en bride, de peur qu'il ne s'échappe et ne déchaîne sa fureur sur son peuple choisi, qu'il a délivré de sa domination. Car avoir lié le démon n'est autre chose que de ne plus lui permettre d'exercer sa puissance en toutes ses tentations contre les hommes, soit en les abattant et en les renversant par violence, soit en les séduisant par ses secrets artifices. Et certes, si Dieu lui permettait d'user de toutes ses forces et d'employer toutes ses tromperies, qui est celui d'entre nous qui pourrait lui résister, ou se défendre de ses embûches dans les ténèbres de cette vie et dans l'infirmité où nous sommes [4]? Sachons donc, conclut saint Augustin, que la puissance de

[1] Hom. XII, *in epist.* ad Rom. in hæc verba : *Et de peccata damnavit peccatum in carne.*

[2] Apoc. XX, et seqq. — [3] I Petr. V, 8. — [4] *De Civit. Dei*, lib. XX, cap. 7.

Digitized by Google

notre ennemi est subordonnée à celle de Dieu, et qu'il n'a de pouvoir de nous nuire que celui que Dieu lui donne [1].

« Il est vrai, dit ailleurs le même Père, qu'il y en a plusieurs sur lesquels il continue d'exercer sa tyrannie et de dominer en roi. Mais ce sont les âmes tièdes et négligentes, ce sont les esprits lâches et paresseux, qui n'ont pas la véritable crainte de Dieu. Mais sachez qu'il est comme un chien qui est à sa chaîne, il ne mord que ceux qui l'approchent. Ne blâmerait-on pas un homme qui prendrait plaisir à s'approcher d'un dogue furieux qui serait enchaîné ? Que s'il était mordu, ne s'en moquerait-on pas? Or comment s'approche-t-on de ce dogue infernal

[1] In Ps. LXI. — Illud quoque necessarie admonet Dominus, ut in oratione dicamus : *Et ne nos patiaris induci in tentationem.* Qua in parte ostenditur nihil contra nos adversarium posse, nisi Deus ante permiserit ; ut omnis timor noster et devotio atque observatio ad Deum convertatur, quando in tentationibus nostris nihil malo liceat, nisi potestas inde tribuatur. Probat hæc Scriptura divina quæ dicit : *Venit Nabuchodonosor Rex Babyloniæ in Hierusalem, et expugnabat eam, et dedit eam Deus in manum ejus.* (IV *Reg.* XXIV, 11). Datur autem potestas adversus nos malo secundum peccata nostra, sicut scriptum est (*Isai,* XLII, 24 et 25) : *Quis dedit in direptionem Jacob et Israel eis qui prodabantur illum? Nonne Deus cui peccaverunt, et nolebant in viis ejus ambulare, neque audire legem ejus, et superduxit super eos iram animationis suæ?* Et iterum, Salomone peccante, et a præceptis atque a viis Domini recedente, positum est, *Et excitavit Dominus satanam ipsi Salomoni* (III *Reg.* XI, 14). Potestas vero dupliciter adversus nos datur, vel ad pœnam cum delinquimus, vel ad gloriam cum probamur : sicuti de Job factum videmus, manifestante Deo et dicente : *Ecce omnia quæcunque habet, in manus tuas do : sed ipsum cave ne tangas* (*Job.* I, 12). Et Dominus in Evangelio loquitur tempore passionis ad Pilatum : *Nullam haberes adversus me potestatem, nisi data esset tibi desuper* (*Joan.* XIX, 11). Quando autem rogamus ne in tentationem veniamus, admonemur infirmitatis et imbecillitatis nostræ, dum sic rogamus, ne quis insolenter extollat, ne quis sibi superbe atque arroganter aliquid assumat, ne quis aut confessionis aut passionis gloriam suam ducat, cum Dominus ipse humilitatem docens dixerit, *Vigilate et orate, ne veniatis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma* (*Marc.* XIV, 30) : ut dum præcedit humilis et summissa confessio, et datur totum Deo ; quidquid suppliciter cum timore et honore Dei petitur, ipsius pietate præstetur (S. CYPRIAN. *de orat. Dom.*).

Digitized by Google

pour le caresser, sinon par les voluptés sensuelles dont on veut avoir la jouissance, et par le désir des choses du siècle qu'on recherche avec passion? N'allez point à lui, et il n'approchera point de vous. Il peut bien aboyer, il peut bien solliciter au mal, mais il ne saurait mordre que celui qui le veut. S'il nous fait du mal, ce n'est pas en nous forçant, mais en vous persuadant; et il n'arrache pas de nous notre consentement malgré nous, mais il nous le demande. Ce sont les âmes charnelles que le démon blesse et surmonte, parce qu'elles ont pour lui de la complaisance, et qu'elles s'approchent de lui pour l'amour du monde qui prédomine en elles sur l'amour de Dieu. Mais il ne peut rien contre les vrais enfants de Dieu, que la grâce délivre de sa puissance, quoique ce soit principalement à eux qu'il en veuille [1] » comme nous l'avons démontré précédemment.

D. — Pourquoi Dieu permet-il au démon de tenter les hommes?

R. — Dieu permet au démon de tenter les hommes pour la perte des méchants, pour l'avantage et le salut des bons, pour la confusion du démon, et pour sa propre gloire à lui-même.

22. Expl. — « Il faut, dit saint Grégoire, considérer et distinguer ces choses dans le démon, la mauvaise volonté, et la puissance de mal faire. La volonté qu'il a de mal faire est injuste, mais la puissance qu'il a de mal faire n'est jamais injuste. La volonté qu'il a de mal faire lui vient de lui-même, mais il reçoit de Dieu la puissance de nous nuire, et cette puissance ne peut être que juste, parce que Dieu ne lui permet de nous nuire que par un juste et équitable jugement, au lieu qu'il ne se porte à nous nuire injustement, que parce que sa volonté est in-

[1] In Ps. LXXVII.

Digitized by Google

juste [1]. » Mais il arrive de là une chose admirable et digne en tout de la Sagesse divine, comme le fait remarquer saint Augustin, et c'est que « la volonté maligne de cet ange apostat sert à la volonté de Dieu, et ce que par le pouvoir et la licence que Dieu lui donne, il exécute, sans le savoir, les ordres secrets de la justice de Dieu sur les réprouvés, et de sa miséricorde sur les élus : sur ceux-là, en lui permettant de les séduire ; sur ceux-ci, en souffrant qu'il les tente [2], » pour leur propre avantage. A ces deux raisons de saint Augustin, notre catéchisme en ajoute deux autres. Entrons dans quelques détails sur chacune d'elles.

1° *Dieu permet au démon de tenter les hommes pour la perte des méchants.* — C'est de quoi l'histoire du roi Achab nous fournit un exemple frappant. L'Écriture nous rapporte qu'un esprit trompeur se présenta devant Dieu, demandant à séduire ce prince, ce qui lui fut accordé. Et Dieu agit en cela avec justice, car Achab, outre qu'il avait mérité, par les déréglements de toute sa vie, d'être trompé, voulut positivement l'être, aimant mieux écouter les mensonges des faux prophètes, que la vérité qui lui était annoncée par le prophète du vrai Dieu, et cela fut cause de sa mort [3]. « C'est ainsi, dit saint Grégoire sur ce sujet, que Dieu donne quelquefois aux malins esprits, par l'ordre d'une secrète justice, le pouvoir d'entraîner, contre leur volonté, dans la peine du péché, ceux qu'ils ont amenés de bon gré à commettre le péché [4]. »

[1] *Moral*, lib. II, cap. 6. — [2] S. Aug. *in Ps.* LXXVII. — [3] III Reg. XXII, 21 et seqq.

[4] *Moral*, lib. II, cap. 16. — In illa tentatione qua quisque decipitur et seducitur neminem tentat Deus; sed plane judicio suo alto et occulto quosdam deserit. Cum ille deseruerit, invenit quid faciat tentator. Non enim invenit adversus se luctatorem, sed continuo illi se exhibet possessorem, si deserat Deus. Ne deserat ergo nos, ideo dicimus : *Ne nos inferas in tentationem. Unusquisque enim tentatur*, ait idem apostolus Jacobus (I, 14 et 15), *a concupiscentia sua abstractus et illectus ; deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum ; peccatum autem cum consummatum fecerit, generat mortem.* Quid nos docuit ? Ut pugnemus con-

Digitized by Google

23. Mais ne croyez pas que, même dans ce cas où il donne satisfaction à sa justice, Dieu manque de bonté envers les pécheurs qu'il est forcé de perdre. « Car vous m'avouerez, dit très-bien le vénérable P. César de Bus, que c'est un moindre mal de tomber dans le péché quand on est vivement tenté, que de le commettre sans y être poussé d'ailleurs, puisque ceci procède d'une pure malice, au lieu que la chute de celui qui est tenté montre beaucoup de faiblesse, ce qui diminue fort la gravité du mal. Or, Dieu sait que les méchants tomberaient dans le péché, quand même ils ne seraient tentés d'aucun ennemi extérieur. Et certainement, comme la maison que cet imprudent dont parle l'Évangile avait bâtie sur le sable serait bientôt tombée d'elle-même, même si elle n'eût point été abattue par les vents ni par les pluies, parce qu'elle n'était fondée que sur le sable mouvant [1] ; ainsi, quoique les méchants ne seraient point tentés d'ailleurs, ils ne laisseraient pas néanmoins de tomber dans le péché, parce qu'ils ne sont fondés sur aucune solide vertu. Comme

tra concupiscentias nostras. Etenim in Baptismo sancto peccata demissuri estis ; concupiscentiæ remanebunt, cum quibus regenerati pugnetis. Restat enim conflictus in vobis ipsis. Nullus hostis metuatur extrinsecus : te vince, et mundus est victus. Quid tibi facturus est tentator extraneus, sive diabolus, sive minister diaboli? Quicumque homo proponit lucrum, ut seducat, avaritiam in te non inveniat : quid facit propositor lucri. Si autem avaritia in te inventa fuerit, viso lucro inardescis, vitiosæ escæ caperis laqueo. Si autem in te non invenerit avaritiam, remansit frustra extenta muscipula. Proponit tibi tentator pulcherrimam feminam : adsit intus castitas, victa est foris iniquitas. Ut ergo non te capiat proposita pulchritudine mulieris alienæ, cum tua libidine intus pugna. Non sentis hostem tuum, sed sentis concupiscentiam tuam. Diabolum non vides, sed quid te delectet vides. Vince intus quod tu sentis Pugna, pugna, quia qui te regeneravit, judex est : proposuit luctam, parat coronam. Sed quia sine dubio vinceris, si illum adjutorem non habueris, si te deseruerit : ideo ponis in oratione, *Ne nos inferas in tentationem.* Ira judicis donavit quosdam concupiscentiis suis : et dicit illud Apostolus : *Tradidit illos Deus in concupiscentiam cordis illorum* (*Rom.* I, 24). Quomodo tradidit? Non cogendo, sed deserendo (S. Aug. serm. 57, al. 9, *de Diversis*, cap. IX, n. 9).

[1] Matth. VII, 26 et 27.

Digitized by Google

donc Dieu prévoit qu'en péchant ainsi, leur faute serait plus grave, et, par conséquent, qu'ils auraient à souffrir une peine plus grande, pour leur amoindrir quelque peu leur supplice, il permet qu'ils soient affaiblis par la tentation, afin que leur péché n'en soit pas si grave. Bien loin donc qu'on puisse se plaindre en ce point du procédé de Dieu, au contraire, il faut avouer qu'il use en cela de miséricorde envers les méchants [1]. »

24. 2° *Dieu permet au démon de tenter les hommes pour l'avantage et le salut des bons.* — « Quoique Dieu ne soit pas l'auteur de la perversité et de la malice du démon, dit encore saint Grégoire, il l'ordonne néanmoins, par les ressorts de son admirable Providence, au bien de ses serviteurs, en ce que les embûches que leur dresse cet esprit pervers, et les tentations qu'il leur suscite, servent à les humilier et à les purifier de plus en plus [2]. »

Saint Ambroise dit même que « Dieu va jusqu'à forcer le démon à tenter les justes, soit afin qu'ils deviennent encore meilleurs et mieux instruits de ce qu'ils sont par eux-mêmes, soit afin qu'ils instruisent et affermissent les âmes faibles qui se défient par trop d'elles-mêmes [3]. »

Ainsi la tentation qui vient du démon nous humilie, nous purifie, nous instruit et nous affermit [4]. C'est aussi

[1] *Instr. fam. sur les quatre part. du cat. romain*, III part. leç. VII.

[2] *Moral*, lib. XVI, cap. 18. — [3] In Ps. XLIII, 12.

[4] Hoc nos monet ipsa tentatio qua et infirmitatem nostram nobis repræsentat, simul monens ad Deum cum fiducia recurrere, sub pennis ejus sperare et obsecrare ut protegamur *a sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris, ab incursu et dæmonio meridiano*. Ad hanc rem dicebat Sapiens : *Qui non est tentatus quid scit*, utique nescit nec vires tentationis, nec suas, sed forte præsumit. Has autem vires urgente tentatione agnoscit, multi enim in tranquillo nimium sibi fidunt de castitate et constantia, at veniente tentatione statim succumbunt. Sic Petrus mira de se promittebat, qui postea Deum negat. Verum se postea agnovit, et modestior factus, non audet respondere Domino interroganti, an plus cæteris diligeret. Itaque qui non est tentatus, quomodo sciret vires suas quas non probabit ? Quomodo aliorum infirmitati compati posset, quam non est expertus ? Quomodo diffidere sibi qui vix se putat egere auxilio ? Imo forte de viribus aut virtutibus suis præsumit et superbit. Ipsa ergo

Digitized by Google

ce que nous avons déjà fait voir des tentations qui viennent de Dieu. Mais ce n'est pas tout. Un autre fruit que nous recueillons des efforts du démon pour nous perdre, c'est qu'ils nous réveillent de notre paresse. Si nous n'étions pas tentés, nous demeurerions plongés dans un mol assoupissement, état qui est absolument opposé à la vie chrétienne et à l'esprit de l'Évangile. Le démon nous rend le service de nous en tirer.

Enfin, la tentation a pour effet de nous dégoûter des choses de cette vie, et de nous faire soupirer uniquement après les biens éternels C'est ce qu'enseigne encore saint Grégoire : « Depuis qu'une âme, dit-il, se trouve dans la presse et dans l'accablement des tentations, tout ce qui lui était doux lorsqu'elle vivait dans la prospérité, lui devient amer, et tout son plaisir désormais est de rentrer dans elle-même pour connaître son propre néant et pleurer ses péchés [1]. »

tentatio eum et præservat a superbia et præsumptione. Sic agnoscit ipse Paulus, dum dicit : *Ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi angelus Satanæ qui me colaphizet* Et cum ipse conquereretur et rogaret auferri a se, responsum est ei : *Sufficit tibi gratia mea* (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. 3, lect. IX, pr. 1).—Molestia quæ in resistendo est, et violentia quam homo patitur, in satisfactionem peccatorum, oblata, plurimum ad id confert : Sicut enim ignis aurum purgat a sorde et scoria lucidum illud magis reddens, ita tentatio purgat a peccato, et lucem multam animæ offert. Et sicut vasa quæ per ignem probantur, si solida fuerint, amplius et solidantur et purgantur, ita homo evadit purior, solidior, lucidior, in fide, spe, caritate, hoc modo probatus : homo vero inanis dissolvitur per consensum, quando tentationi cedit (IDEM, *ibid.*).

[1] *Moral.* lib. XXIII, cap. 17. — Apostolus cum dixisset, *Scimus quoniam diligentibus Deum omnia cooperatur in bonum* (*Rom.* VIII, 20) : Sciens nonnullos diligere Deum, et in eo bono usque in finem non permanere, mox addidit, *His qui secundum propositum vocati sunt* (*Ibid.*). Hi enim in eo quod diligunt Deum, permanent usque in finem ; et qui ad tempus inde deviant, revertuntur, ut usque in finem perducant, quod in bono esse cœperunt (S. AUG. lib. *de Correpl. et Grat* cap. IX, n. 23). — Talibus Deus diligentibus eum omnia cooperatur in bonum; usque adeo prorsus omnia, ut etiam si qui eorum deviant et exorbitant, etiam hoc ipsum eis faciat proficere in bonum, quia humiliores redeunt atque doctiores. Dicunt enim in ipsa via justa cum tremore se exultare debere, non sibi arrogando tanquam de sua virtute fiduciam permanendi, nec dicendo in abun-

Digitized by Google

Tous ces avantages ne doivent cependant pas nous faire désirer la tentation, parce que notre fragilité est telle que nous ne sommes jamais assurés d'en sortir victorieux. Que si les apôtres, qui témoignaient un si grand courage qu'ils se promettaient de mourir avec leur Maître, furent tellement saisis d'épouvante lorsqu'ils le virent entre les mains des soldats, qu'ils prirent aussitôt la fuite et l'abandonnèrent lâchement à la fureur de ses ennemis; et si le prince des apôtres, qui se croyait plus brave que tous les autres, disait hautement que quand tous abandonneraient JÉSUS-CHRIST, lui ne l'abandonnerait pas, fit néanmoins paraître sa faiblesse à la seule voix d'une servante, combien plus ne devons-nous pas nous défier

dantia sua, *Non movebimur, in æternum* (*Ps.* XXIX, 7). Propter quod eis dicitur, *Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore, ne quando irascatur Dominus, et pereatis de via justa* (*Ps.* II, 11). Neque enim ait, Et non veniatis ad viam justam; sed, *ne pereatis*, inquit, *de via justa* : quid ostendens, nisi eos esse commonitos, qui jam ambulant in via justa, ut in timore Deo serviant, id est, *Non altum sapiant, sed timeant*.. (*Rom.* XI, 20). Non enim habebat hunc timorem et tremorem, qui dicebat in abundantia sua, *Non movebor in æternum* (*Ps.* XXIX, 7). Sed quia filius erat promissionis, non perditionis, expertus Deo paululum deserente, quid esset ipse : *Domine*, inquit, *in voluntate tua præstitisti decori meo virtutem; avertisti faciem tuam a me, et factus sum conturbatus* (*Ibid.* 8). Ecce doctior et ob hoc etiam humilior, tenuit viam, jam videns et confitens, in voluntate sua Deum decori ejus præstitisse virtutem; quod sibi ipse tribuens, et de se præsumens in tali abundantia quam præstiterat Deus, non de illo qui eam præstiterat, dicebat : *Non movebor in æternum*. Factus est ergo conturbatus, ut se inveniret et humiliter sapiens, non solum æternæ vitæ, verum etiam in hac vita piæ conversationis et perseverantiæ, in quo spes habenda esset, addisceret. Hæc vox et Apostoli Petri esse potuit : dixerat quippe et ipse in abundantia sua, *Animam meam pro te ponam* (*Joan.* XIII, 37); sibi festinando tribuens, quod ei fuerat a Domino postea largiendum. Avertit autem ab illo faciem Dominus, et factus est conturbatus; ita ut eum, mori pro illo metuens, ter negaret. Sed rursus convertit ad eum faciem suam Dominus, et culpam lacrymis diluit. Quid est enim aliud, *Respexit eum* (*Luc.* XXII, 61); nisi faciem, quam paululum ab illo averterat, revocavit ad eum? Factus ergo fuerat conturbatus; sed quia didicit non de se ipso fidere, etiam hoc ei profecit in bonum, faciente illo qui diligentibus eum omnia cooperatur in bonum; quia secundum propositum vocatus erat, ut nemo eum possit eripere de manu Christi, cui datus erat (IDEM, *ibid.*).

Digitized by Google

de nous-mêmes, nous qui sommes si éloignés de leur sainteté!

25. 3° *Dieu permet au démon de nous tenter pour la confusion de cet esprit de malice.* — C'est ce que saint Augustin fait sensiblement voir de la manière suivante : « Dieu joue le démon, dit-il, puisque les tentations par lesquelles ce traître veut corrompre les âmes saintes tournent à leur avantage, et que la malice dans laquelle il a voulu être sert à l'utilité des serviteurs de Dieu, en dépit de ses pernicieux desseins. Et parce qu'il voudrait faire, par l'entremise des impies et des méchants qui sont ses ministres, ce qu'il ne peut pas lui-même, Dieu les joue comme lui, en ce que quand ils peuvent corrompre les justes par leurs paroles flatteuses et par leurs mauvais exemples, il les éclaire et les affermit si puissamment par sa grâce que, se comparant avec ceux qui les veulent séduire, ils se tiennent sur leurs gardes, s'humilient plus profondément sous la puissante main de Dieu, se persuadent de la nécessité qu'ils ont de son secours, s'accoutument à supporter les méchants et s'éprouvent eux-mêmes pour aimer leurs ennemis [1]. »

Mais voici un nouvel artifice bien autrement admirable que Dieu emploie contre l'artificieux serpent, puisqu'il consiste à lui arracher un pécheur en le lui remettant entre les mains pour que lui-même le soumette à la loi divine. C'est saint Ambroise qui nous le fait remarquer : « Nous lisons que saint Paul, dit ce Père, livra à Satan un incestueux pour le tourmenter en sa chair, afin de sauver son âme au jour du Seigneur. Combien grande est la puissance de cette grâce, qui commande au démon de se ruiner lui-même ! Car c'est bien se ruiner, que de rendre plus fort et plus vigoureux un homme infirme qu'il avait voulu abattre, puisqu'en affligeant sa chair il fortifie son esprit. En effet, au lieu que le plaisir charnel avait nourri et multiplié en lui le péché, la maladie l'ex-

[1] *De Gen. ad litt.* lib. II, cap. 22.

Digitized by Google

termine et l'efface entièrement. Ainsi cet orgueilleux esprit est humilié et joué comme il le mérite, en ce qu'il est contraint d'armer et de fortifier contre lui-même celui qu'il avait tant affaibli et abattu, qu'il ne croyait pas qu'il pût jamais se relever [1]. »

26. 4° *Dieu permet au démon de nous tenter pour sa propre gloire à lui-même.* — L'histoire de Job nous en fournit une preuve mémorable. « Car en attaquant ce bienheureux serviteur de Dieu, c'est Dieu lui-même, dit saint Grégoire, que le démon attaque, puisque Job était la matière et le sujet du combat. Or, voici l'ordre qu'observa Satan, ajoute le même Père, dans les tentations qu'il excita contre ce saint homme. Car s'efforçant d'ébranler la fermeté de sa vertu, il dressa contre lui toutes sortes de batteries et de machines pour le terrasser. Il enleva ses biens, tua ses enfants, entama sa chair et couvrit tout son corps d'un ulcère horrible, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, à tel point qu'étant assis sur un fumier, il raclait le pus qui sortait de ses plaies avec un pot cassé. Alors il lui suscita sa femme, et excita contre lui des amis qu'il avait amenés sous prétexte de le consoler, et les porta à lui faire d'offensants reproches. Mais il réserva celui qu'il jugea propre à le reprendre avec plus d'aigreur, pour lui insulter à la fin par de plus piquantes invectives, afin que réitérant ainsi plus souvent ses coups, il pénétrât plus cruellement son cœur qu'il entamait à tout moment par de nouvelles blessures. En effet, le voyant riche et grand dans le monde, il crut l'ébranler par la perte de ses biens. Et le trouvant à l'épreuve de cette disgrâce, il le frappe de nouveau par la perte de ses enfants. Puis voyant que ses afflictions n'avaient d'autre effet que de le porter à louer Dieu, il demanda le pouvoir d'affliger son corps. Et s'apercevant encore que les douleurs de sa chair ne pourraient passer jusqu'à son esprit, il lui suscita sa femme. Car il reconnut que la

[1] *De Pœnit* lib. I, cap. 13.

Digitized by Google

ville dont il voulait s'emparer était très-forte et très-bien défendue ; c'est pourquoi il en fit le siége suivant toutes les règles, se servant de tous les maux extérieurs comme d'autant de corps d'armée pour environner cette citadelle. Et lorsqu'il excita sa femme pour le séduire par ses persuasions artificieuses, ce fut comme une secrète intelligence qu'il forma au-dedans de cette ville pour corrompre la fidélité de ses citoyens. Car ce qui se passe dans les guerres extérieures nous apprend à juger des intérieures. Ainsi en l'attaquant au-dehors à force ouverte, il employait secrètement au-dedans tous ses artifices pour la surprendre, afin que se servant tout à la fois d'efforts intérieurs et extérieurs, il s'en rendît maître plus facilement. Et parce qu'il arrive quelquefois qu'on est plus touché des paroles qui offensent, que des douleurs mêmes que souffre le corps, le démon s'arma encore contre lui des langues de ses amis. Voyez combien ce cruel ennemi employa de traits pour entamer ce cœur invincible ; de combien de machines il se servit pour le renverser ; combien de dards il lui lança pour percer son âme ? Mais ce cœur généreux demeura toujours intrépide au milieu de ces dangers. Les seules armes dont il se servit au milieu de ces attaques furent les louanges et les bénédictions de Dieu. Après la perte de ses biens et de ses enfants, il se prosterna contre terre, et adora Dieu en disant : Je suis sorti tout nu du sein de ma mère, et j'y retournerai tout nu. Le Seigneur m'avait donné des biens et des enfants, le Seigneur me les a ôtés, que son saint nom soit béni [1] ! »

« C'est ainsi, dit à son tour saint Augustin, que parlait cet homme plein de Dieu, qui n'avait point d'autres offrandes à faire à son Dieu sur l'autel de son cœur, ni d'autres vœux à lui rendre que les louanges et les actions de grâces. Il parlait ainsi pour faire voir qu'il aimait et servait son Seigneur gratuitement, et non à cause des

[1] *Moral in Job.* cap. 3 et 4

Digitized by Google

grands biens dont il l'avait enrichi. En témoignage de quoi, après avoir tout perdu, il ne changea point, mais il demeura tel qu'il était. Ayant tout perdu, il n'avait rien perdu, parce qu'il n'avait point perdu celui qui lui avait tout donné... Sa femme le sollicite à vomir des blasphèmes contre le ciel, et il répond : Vous parlez comme une de ces femmes folles et insensées ; si nous avons reçu des biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevrions-nous pas aussi des maux ? Combien cette femme, qui l'aimait si fort durant le temps de sa prospérité, aurait-elle pu l'aimer davantage en le voyant réduit à coucher sur un fumier, si elle eût pénétré dans le fond de son âme et connu sa beauté intérieure telle qu'elle paraissait aux regards de Dieu ! Je veux dire cet amour pur et désintéressé, qui lui faisait pousser vers son Seigneur les mêmes louanges et les mêmes remercîments pour la misère où la réduisait son amoureuse Providence, que pour les grands biens dont il l'avait auparavant pourvu [1]. »

Voilà quelle fut la victoire que Dieu remporta sur le démon, en faisant triompher son serviteur de toutes les attaques les plus acharnées. Et chaque fois que nous repoussons les assauts de Satan, nous lui en faisons remporter une semblable, puisque c'est par son secours que nous-mêmes demeurons victorieux. Or, si la plus grande partie de la gloire d'une victoire revient au général qui commande l'armée triomphante, encore qu'il n'ait donné à ses soldats ni le courage ni la force, mais qu'il leur ait seulement indiqué les mouvements à faire ; ne faut-il pas dire que toute la gloire des victoires spirituelles revient à Dieu, puisque c'est de lui que vient tout ce qui les remporte, savoir, la force, le courage, la direction et la constance? Puis donc que l'honneur de ces victoires revient à Dieu, c'est donc aussi pour se le procurer que

[1] *In Ps.* LV.

Digitized by Google

Dieu permet au démon de provoquer, en nous tentant, les combats d'où il sort.

D. — Dites-nous maintenant qu'est-ce que nous demandons à Dieu quand nous lui disons : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation?*

R. — Nous lui demandons, non pas qu'il nous délivre de toute tentation, mais qu'il nous accorde la grâce de ne consentir à aucune.

27. Expl. — Le texte de l'Évangile ne porte pas : *Ne vous laissez pas succomber à la tentation*, mais : *Ne vous induisez pas en tentation*. Ces deux manières de parler signifient au fond la même chose; car être induit en tentation n'est pas autre chose que succomber à la tentation. D'autres traduisent les paroles sacrées par celles-ci : *Ne nous laissez pas entrer en tentation*. Or le sens en est encore le même; car de même qu'on entre dans une pensée lorsqu'on l'approuve, et qu'on entre dans la vérité quand on la reçoit, ainsi c'est entrer en tentation que d'y consentir et d'y succomber [1].

28. Qu'est-ce donc que nous demandons à Dieu quand nous le prions de ne pas nous laisser succomber à la tentation?

[1] Sexta petitio est, *Et ne nos inferas in tentationem :* nonnulli codices habent, *inducas*, quod tantumdem valere arbitror : nam ex eo Græco quod dictum est εις ενεγκες, utrumque translatum est. Multi autem precando ita dicunt, *Ne nos patiaris induci in tentationem :* exponentes videlicet quomodo dictum sit, *inducas*. Non enim per seipsum inducit Deus, sed induci patitur eum, quem auxilio deseruerit, ordine occultissimo ac meritis. Causis etiam sæpe manifestis dignum judicat ille quem deserat, et in tentationem induci sinat. Aliud est autem induci in tentationem, aliud tentari. Nam sine tentatione probatus esse nullus potest, sive sibi ipsi, sicut scriptum est : *Qui non est tentatus, qualia scit?* (*Eccli.* xxxiv, 9), sive alii, sicut Apostolus ait : *Et tentationem vestram in carne mea non sprevistis* (*Galat.* iv, 13 et 14). Hinc enim eos firmos ipse cognovit, quod eis tribulationibus, quæ Apostolo secundum carnem acciderant, non sunt a charitate deflexi. Nam Deo noti sumus et ante omnes tentationes, qui scit omnia antequam fiant (S. Aug. *de Serm. Dom. in monte*, lib. ii, cap. 9, n. 30).

Digitized by Google

Nous ne lui demandons pas, dit notre catéchisme, qu'il nous délivre de toute tentation. Cela serait contraire aux vues de l'éternelle sagesse divine. Nous avons été placés ici bas pour nous rendre dignes du royaume céleste, si nous faisons un bon usage de notre liberté. Or pour que notre liberté fasse quelque chose de méritoire, il faut qu'elle ait sujet de se prononcer entre le bien et le mal. Mais comment le pourrait-elle, si elle n'était pas mise en présence du mal par la tentation? Par cela donc que nous sommes appelés au ciel et que nous devons le mériter, il est nécessaire que nous soyons soumis à l'épreuve, et par conséquent que nous soyons tentés. Vous voyez par ces principes que la tentation, outre les avantages que nous lui avons reconnus précédemment, est de plus tout à fait indispensable dans le plan que Dieu s'est tracé du salut des créatures intelligentes. La nécessité de l'épreuve s'impose si souverainement, que même *dans les jeux olympiques*, dit saint Paul, *on n'est pas couronné sans avoir légitimement combattu* [1]. A plus forte raison donc est-il nécessaire d'être éprouvé et de combattre, lorsqu'il s'agit de la couronne du ciel. C'est pourquoi l'apôtre saint Jacques dit expressément : *Heureux l'homme qui souffre patiemment la tentation, parce qu'après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment !* Aussi voyons-nous que les anges, avant les hommes, ont été tentés et éprouvés, que les uns ont été fidèles tandis que les autres ont succombé, et que ce n'est qu'après cela que les bons ont été confirmés en grâce, c'est-à-dire couronnés ; les autres ont été précipités du ciel et sont devenus des instruments de tentation et d'épreuve envers les hommes, comme les hommes méchants le deviennent à leur tour envers les autres hommes. Ainsi personne ne peut être exempté de la tentation. Les plus grands saints ont été tentés, souvent plus que les autres. Saint Paul, saint Benoît, saint François de Sales,

[1] II Tim. II, 5.

Digitized by Google

et une foule innombrables d'autres saints ont eu à soutenir des combats très-violents et très-opiniâtres. JÉSUS-CHRIST lui-même a voulu être tenté dans le désert ; non qu'il pût succomber, étant impeccable puisqu'il était Dieu, mais pour nous servir de modèle, et nous être une preuve qu'il n'y a pas d'état de vie si parfait qui soit à l'abri des tentations. Saint Grégoire ajoute que ce fut aussi pour vaincre nos tentations par les siennes, comme il a voulu mourir pour détruire notre mort [1].

29. Ce n'est donc pas, nous le répétons, l'exemption des tentations que nous demandons, mais c'est la grâce de les surmonter, la grâce de n'y pas succomber. Car s'il est vrai, comme nous l'avons expliqué dans une précédente question, que le démon ne peut nous faire tomber dans le péché par ses tentations sans que nous le voulions ; il n'est pas moins vrai que notre volonté est tellement affaiblie qu'elle se laissera aller aux suggestions du démon, si Dieu ne vient pas à notre secours en fortifiant notre volonté par sa grâce. Ce fut l'erreur des Pélagiens de soutenir, avec une hardiesse pleine d'orgueil, que nous avons en nous la force suffisante pour résister aux tentations, sans qu'il nous soit besoin d'être aidés de Dieu. Mais ils furent condamnés par le pape Innocent Ier, qui déclara au contraire « qu'à moins d'attirer en nous, à force de prières et de larmes, la grâce divine, nous nous efforçons inutilement de vaincre les égarements où nous jette ce corps terrestre et cette corruption dans laquelle nous naissons ; et que nous ne pouvons par les seules forces de notre libre arbitre, mais seulement étant assistés du secours de Dieu, résister aux inclinations vicieuses de notre nature corrompue, ni éviter les embûches que le démon nous dresse [2]. »

[1] Justum quippe erat, ut sic tentationes nostras suis tentationibus vinceret, sicut mortem nostram venerat sua morte superare (S. GREG. Hom. XVI, *in Evang.*).

[2] Ap. S. AUG. *epist.* XCI et XCIII

Digitized by Google

Nous trouvons clairement exprimée, dans ces paroles d'Innocent Ier, la raison pour laquelle nous ne pouvons par nos seules forces, résister aux tentations; c'est que notre volonté, par suite du péché originel, est d'une faiblesse si grande qu'il lui est impossible de réagir toute seule contre ce qui l'entraîne vers le mal. « Si l'esprit de Dieu se retire, dit excellemment le grand saint Augustin, l'esprit de l'homme retombe aussitôt par son propre poids dans la chair ; il retourne aux désirs du siècle, et recommence à faire des œuvres charnelles et terrestres [1]. » Ainsi, répétons-le encore une fois, pour nous bien faire entendre une doctrine si importante : si nous ne voulons pas consentir à la tentation, quoi que fasse le démon, nous ne pècherons pas; mais si Dieu ne vient pas à notre secours, nous ne pouvons pas ne pas vouloir céder à la tentation. Supposons un enfant tirant d'un puits un seau d'eau; si le poids de ce seau d'eau est supérieur aux forces de l'enfant, celui-ci sera entraîné dans le puits; mais si son père le soutient, il tirera le seau. Nous sommes l'enfant, le seau est la tentation, le père est notre Dieu. Abandonnés à nous-mêmes, nous serons infailliblement entraînés dans l'abîme du péché; mais si Dieu se joint à nous et nous soutient, infailliblement aussi nous résisterons et nous serons vainqueurs de la tentation.

30. Voilà pourquoi nous devons dire à Dieu : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation.* C'est-à-dire, venez à notre secours, afin de soutenir notre volonté pour qu'elle ne cède pas à la tentation et ne commette pas de péché. Saint Augustin explique dans le même sens cette prière de David : *Seigneur, ne détournez pas l'homme de vous, de peur qu'il ne se porte à la bassesse* [2]. « Il demande justement à Dieu, dit ce saint docteur, ce que Dieu lui avait commandé, et cela de la même manière que nous disons dans l'Oraison dominicale : *Ne nous induisez pas en tentation.* Je vous demande, mon Dieu, qu'il vous plaise de

[1] Serm. VI, *de Verb. apost.* — [2] Ps. LXXXIX, 3.

Digitized by Google

me donner la force et le moyen de faire ce que vous me demandez ; donnant ainsi à la grâce la gloire qui lui appartient, afin que celui qui se glorifie ne se glorifie qu'au Seigneur, sans le secours de qui nous ne saurions surmonter par nos propres forces les tentations de cette vie. Le sens de sa prière est donc celui-ci : Ne permettez pas, Seigneur, que l'homme se détourne de vous pour aimer les choses inférieures ; comme il disait en termes encore plus clairs : Nous vous faisons cette prière, quoique vous nous ayez commandé de n'aimer que vous seul. Mais donnez-nous ce que vous nous commandez, et nous obéirons ; exaucez la prière de ceux qui vous demandent cette grâce ; secondez la foi de ceux qui ne désirent que vous [1]. Donnez-nous, Seigneur, la grâce d'accomplir ce que vous nous commandez, et commandez-nous ce que vous voudrez [2]. »

31. Disons donc cette prière : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation,* non-seulement le matin et le soir, mais dans le cours de la journée autant de fois que nous sommes tentés, et même souvent pendant le temps que durent les tentations [3].

32. A cette prière, joignons quelque autre invocation en rapport avec la tentation dont nous sommes assaillis, comme le faisait David. Ainsi contre la tentation de duplicité et de mensonge, disant avec ce saint roi : *Set-*

[1] In Ps. LXXXIX.

[2] *Confess.* lib. X, cap. 31. — Quando autem rogamus ne in tentationem veniamus, admonemur infirmitatis et imbecillitatis nostræ ; dum sic rogamus, ne quis insolenter extollat, ne quis superbe et arroganter aliquid assumat, ne quis aut confessioni, aut passioni suæ gloriam suam ducat (S. CYPR. *de orat. Dom.*). — Hic jam nostræ nos profecto humilitatis admonuit, ut scilicet reprimeret indomitæ mentis timorem. Docet enim nos, non quidam recusare certamina, nec tamen in ea audacius insilire, hoc enim modo, et nostra incipit clarior esse victoria, et diaboli infelicior pugna videbitur (S. JOAN. CHRYSOST. hom. XX, *in Matth.*) — Dieu nous empêche de succomber aux tentations, ou en les éloignant de nous pour épargner notre faiblesse, ou en nous donnant un amour pour le bien plus fort que la passion qui nous attire au péché (NICOLE, *Instr. théol. et mor. sur l'Orais. dom.* 2e instr. ch. 8)

Digitized by Google

gneur, n'ôtez pas de ma bouche la parole de vérité [1]; contre la tentation d'avarice : *Donnez à mon cœur de l'inclination pour vos commandements et non pour l'avarice* [2]; contre la tentation de la volupté et de l'orgueil : *O mon Dieu, détournez mes yeux pour qu'ils ne voient pas la vanité* [3]; ou bien : *Non, pas à nous, pas à nous, Seigneur, gardez la gloire pour votre nom* [4]; ou bien encore : *O Dieu, créez en moi un cœur pur, et renouvelez un esprit équitable dans mes entrailles* [5]; contre la tentation de tristesse et de découragement : *Rendez-moi la joie de votre assistance salutaire et raffermissez-moi avec votre esprit de force* [6]; enfin, contre toute tentation : *Seigneur, éclairez mes yeux, pour que je ne m'endorme jamais dans la mort, pour que jamais mon ennemi ne dise : j'ai prévalu contre lui* [7]; ou bien : *Il m'est bon de m'attacher à Dieu, de mettre mon espérance dans le Seigneur* [8].

33. « Il est bon de nous rappeler aussi quel est, dans la tentation, notre chef. C'est JÉSUS-CHRIST lui-même qui remporte la victoire dans nos combats. Lui-même il vainquit le démon; il est *cet homme plus fort qui survient et qui terrasse le fort armé, lui arrachant et ses armes et les dépouilles de ses ennemis* [9]. Saint Jean parle de sa victoire

[1] Debet vero esse fervens frequenque oratio, ut indicat Apostolus, dum dicit : *Ter rogavi Dominum*. Ter enim ibi significat idem quod frequenter; ternarius enim numerus est perfectus; vel licet pluries rogaverit, ter tamen expresse et instanter. Debet et esse perseverans, ita ut quantumlibet recurrant importuna tentationes, ab illa desistendum non sit; sed instar Abrahæ a mane usque ad vesperam resistendum illis importunis volucribus est, illas orationis flabello abigendo. Hic quoque fervor et perseverantia orationis contra hostes nostras, optime significatur in Moyse brachia elevante contra Amalec hostem populi Dei, quo quisdem perseverante in oratione, brachiis elevatis, vincebat Israel, statim vero ac dimittebat brachia, vincebat Amalec. Elevemus ergo cor et manus puras ad Dominum frequenter et ferventer et nobis victoria succedet contra Amalec qui interpretatur « lingens sanguinem, » et significat diabolum, qui delectatur peccatis nostris, quæ per sanguinem in scriptura significantur (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. X, p. 1).

[1] Ps. CXVIII, 43. — [2] Ps. CXVIII, 36. — [3] Ibid. 37. — [4] Ps. CXIII, 1. — [5] Ps. L, 12. — [6] Ps. L, 14. — [7] Ps. XII, 4. — [8] Ps. LXXII, 28 — [9] Luc. XI, 22.

Digitized by Google

sur le monde. *Prenez courage,* dit JÉSUS-CHRIST, *j'ai vaincu le monde* [1]. Dans l'*Apocalypse,* il est appelé *le lion vainqueur,* et on dit qu'*il est sorti pour vaincre* [2], parce que dans sa victoire il a acquis à ses serviteurs le pouvoir de vaincre eux-mêmes. L'épître de saint Paul aux Hébreux est remplie des victoires remportées par les saints, qui *ont vaincu le royaume par la foi, qui ont fermé la gueule des lions* [3], et le reste.

Une autre pratique des plus salutaires dans la tentation, et qui se rattache au moyen précédent, c'est de se réfugier au pied de la croix du Sauveur et dans ses plaies sacrées. « Les enfants, dit un pieux auteur, quand ils voient un chien qui aboie, courent dans les bras de leur père et implorent son assistance; aussi, quand le démon aboie contre vous et s'efforce de vous courir sus et de vous mordre, accourez en esprit auprès de la croix du Sauveur, et dites à JÉSUS crucifié : *J'espèrerai à l'ombre de vos ailes jusqu'à ce que l'iniquité passe. Il vous couvrira,* en effet véritablement, *de ses épaules, vous entourera comme avec un bouclier, et vous espèrerez à l'ombre de ses ailes.* Les lièvres et les autres animaux, dit le même auteur, lorsqu'ils sont poursuivis par les chasseurs, courent dans leurs tannières. Ainsi en doit-il être de vous. Contre les rêts insidieux de Satan, vous avez un refuge très-sûr dans les plaies du Sauveur. *Le rocher est un refuge pour les hérissons,* dit le Psalmiste. Le rocher mystique, qui est JÉSUS-CHRIST, offre un refuge favorable à ceux qui, comme des hérissons ou des lièvres timides, fuient le chasseur des âmes qui les poursuit. Les saintes plaies sont les trous de ce rocher où peuvent se cacher les fuyards [4]. » Saint Augustin nous apprend que c'était là sa pratique : « Lorsqu'une mauvaise pensée m'assiége, dit-il, je cours aux plaies de mon Seigneur JÉSUS-CHRIST, et aux entrailles de sa miséricorde. Je n'ai jamais trouvé ailleurs de remède plus efficace [5]. »

[1] Joan. XVI, 33. — [2] Apoc. V, 5. — [3] Hebr. XI. — [4] MARCHANT, *Hortus Pastor,* lib. II, tr. III, lect. 10, pr. 1. — [5] *Manual,* cap. 21.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout. Comme le démon a de nombreux agents pour nous entraîner dans le mal, il faut implorer contre cette armée de l'enfer l'armée plus grande et plus puissante des saints du ciel. D'abord Marie, l'auguste mère du Sauveur, qui ne lui a jamais été soumise, mais lui a victorieusement écrasé la tête, et à qui l'Église adresse ces paroles significatives : *Tu nos ab hoste protege.* Ensuite nos saints patrons, ceux de nos parents, ceux de la paroisse, du diocèse et de tout le royaume, ainsi que ceux qui ont supporté les mêmes tentations que nous, et enfin toute la cour céleste. Il ne faut pas oublier notre ange gardien, dont le devoir spécial est de nous défendre lorsque nous n'y mettons pas empêchement.

Il est également très-utile de méditer les grandes vérités de la religion, et en particulier nos fins dernières. Le Saint-Esprit nous assure que cette méditation est un invincible rempart contre le péché : *Souvenez-vous de vos fins dernières*, dit-il, *et vous ne pécherez jamais* [1].

Enfin, l'on doit fréquenter les sacrements, surtout lorsqu'il s'agit de tentations graves ou très-opiniâtres. On mettra en fuite le démon, qui n'aime que les ténèbres, en découvrant son cœur par une sincère confession ; et la communion qu'on recevra ensuite donnera des forces suffisantes pour marcher d'un pied ferme parmi les embûches dont l'ennemi sème le chemin de notre vie.

Au reste, en parlant des péchés capitaux, nous avons indiqué la manière spéciale de combattre chacun d'eux.

D. — Avec quelles dispositions devons-nous faire cette prière ?

R. — Il faut la faire surtout avec une grande défiance de nous-mêmes et une entière confiance en Dieu.

34. Expl. — 1° Puisque nous ne pouvons pas résister aux tentations par nos seules forces, mais que nous avons besoin de l'assistance de Dieu, il est juste et nécessaire qu'en implorant de lui cette assistance nous le faissions

[1] Eccli. VII, 40.

Digitized by Google

avec un profond sentiment de défiance de nous-mêmes. Comprendrait-on celui qui, tout en demandant à Dieu de ne pas le laisser succomber aux tentations, croirait qu'il peut les vaincre tout seul? S'il se croit si fort, pourquoi demande-t-il du secours? Aussi Dieu, pour punir les présomptueux qui le prient ainsi, car il n'y en a malheureusement que trop, les abandonne à leurs propres forces, et ils ne tardent guère à faire les plus grossières chutes. Car il est écrit que même *les forts sont morts dans le combat* [1]. Tant il est vrai que les forts sans Dieu sont bien faibles. Au contraire, quand Dieu voit une âme sincèrement pénétrée de sa faiblesse et de son néant, et qu'il l'entend l'appeler à son secours contre les attaques de ses ennemis, il se hâte de venir à elle, parce qu'il sait qu'elle ne s'attribuera pas la victoire qu'il lui fera remporter, mais qu'elle lui en laissera la gloire et lui en rendra grâces, comme faisait l'Apôtre en disant : *Grâces à Dieu, parce qu'il nous a donné la victoire par* JÉSUS-CHRIST, *Notre-Seigneur* [2].

35. 2° La confiance avec laquelle nous devons prier Dieu de ne pas nous laisser succomber à la tentation repose sur ces deux vérités : que nous sommes ses enfants, et qu'il peut comme il lui plaît mettre nos ennemis en fuite.

Nous sommes ses enfants, donc il nous aime; et s'il nous aime, sera-t-il sourd à notre voix lorsque nous lui demanderons d'accourir à notre aide pour nous préserver de l'offenser et de nous perdre? Quel est le père qui ne sentirait pas ses entrailles frémir à un semblable cri de son enfant? Et Dieu est le meilleur, le plus tendre et le plus dévoué des pères.

Non-seulement Dieu nous aime et ne veut pas que nous l'offensions et devenions la proie de notre ennemi et du sien, mais il peut nous assister aussi bien qu'il le désire. Le démon devant lui pèse moins qu'un grain de poussière.

[1] II Reg. I, 25. — [2] I Cor. XV, 57.

Digitized by Google

C'est lui qui l'avait fait ange, c'est lui qui l'a précipité du ciel par un seul de ses regards, après qu'il voulut se révolter. « Ainsi donc, dit un pieux pasteur, ne nous laissons effrayer ni par le nombre ni par la force de nos ennemis. Animons-nous de la force de Celui qui nous prête secours. Sachons qu'il y en a plus de notre côté que du côté de nos adversaires, que nos auxiliaires sont plus puissants et plus forts que nos ennemis. En effet, contre la corruption de la nature, nous avons la grâce; contre Satan, Dieu; contre les mauvais exemples, les exhortations des saints; contre les plaisirs du monde, les consolations du Saint-Esprit; contre la multitude des esprits mauvais, la multitude des esprits bons. *Il enverra ses anges*, dit l'Écriture, comme des armées puissantes auprès de ceux qui le craignent, et il les délivrera [1]. »

Une autre réflexion très-propre à rendre notre confiance en Dieu plus vive encore, c'est qu'il n'y a rien qui lui plaise autant et qui l'attire plus à nous. Aussi le roi David ne faisait-il point valoir d'autres raisons, pour engager le Seigneur à avoir pitié de lui : *Ayez pitié de moi, Seigneur*, lui disait-il, *ayez pitié de moi, parce que mon âme met sa confiance en vous et que j'espère à l'ombre de vos ailes* [2]. Et Dieu ne trompait point une confiance si touchante, mais il disait : *Parce qu'il a espéré en moi, je le délivrerai. Je serai son protecteur, parce qu'il a connu ma puissance* [3]. Imitons ce grand roi, adressons à Dieu notre prière avec confiance dans nos tentations, et *il proportionnera sa grâce à nos besoins, afin que nous puissions soutenir l'épreuve avec avantage* [4], ainsi que nous l'enseigne expressément l'apôtre saint Paul.

[1] MARCHANT, *Hort. Past.* lib. II, tr. III, lect. 9, pr. 2. — [2] Ps. LVI, 2. — [3] Ps. XC, 14.

[4] I. Cor. X, 13. — Bonitas illa divina, pro amore et providentia sua, ita inimici insultas, ex nostrarum virium mensura moderatur ut non solum supra quam possimus, sed etiam multo minus tentari non sinet. Recte enim sanctus Ephrem ait : « Si homines parva prudentia præditi sciunt discernere quantum onus singula jumenta, aut camelus ferre

Digitized by Google

D. — Dieu nous exauce-t-il toujours en cette prière ?

R. — Oui, pourvu que nous ayons soin d'éviter les tentations et de les repousser aussitôt qu'elles se présentent.

36. Expl. — Le divin Sauveur nous indique deux moyens pour ne pas succomber aux tentations, la vigilance et la prière : *Vigilate et orate ut non intretis in tentationem* [1]. Celui qui prie comme nous venons de l'expliquer dans les questions précédentes, emploie l'un de ces deux moyens. Mais ce n'est pas assez; il faut qu'il emploie aussi l'autre, qui est la vigilance. Il n'est pas en effet dans l'ordre établi par Dieu en ce qui nous concerne, qu'il fasse seul tout sans nous. Suivant cet ordre, il fait tout à la vérité, mais avec nous et par nous. D'où il résulte que, prier Dieu de ne pas nous laisser succomber à la tentation ne suffit pas pour qu'il ne nous y laisse pas succomber; il faut de plus que, dociles à l'impulsion de sa grâce, nous fassions ce qu'il convient pour prévenir notre chute, et c'est ce qui est exprimé par la vigilance que nous commande notre divin Maître. Or cette vigilance consiste dans le cas présent, à éviter les tentations et leurs occasions, et à les repousser de notre esprit aussitôt qu'elles s'y présentent. Par où vous voyez qu'en expliquant la présente question de notre catéchisme, c'est du deuxième moyen indiqué par Notre-Seigneur contre les tentations que nous traitons.

1° Pour que Dieu nous exauce lorsque nous le prions de ne pas nous laisser succomber aux tentations, nous devons en premier lieu les éviter. C'est l'avis que nous donne saint Paul lorsqu'il nous dit : *Nolite locum dare diabolo* [2]. Notre fragilité est en effet si grande que le seul

queant, tantumque onus imponunt : si figulus vasa formans, novit quanto tempore ea in igne relinqui oporteat, ne si diutius relinquat, adurantur, si minus, dissolvantur nec usui esse possint : quanto magis Deus cujus est infinita sapientia novit quibus tentationibus indigeant anima ipsi placere volentes, neque majores permittit, quam ipsorum utilitati conducat! » (Marchant, *Hortus Pastor*, lib. ii, tr. iii, lect. 9, pr. 2).

[1] Luc. xxii, 76. — [2] Ephes. iv, 37.

Digitized by Google

voisinage du mal nous est dangereux, comme est dangereux le voisinage d'une ville où sévit la peste. On n'est point malade encore sans doute, mais il ne faut qu'une imprudence pour que le germe du fléau s'introduise en nous ; c'est pourquoi, bien loin d'aller au centre empesté, on s'en éloigne autant qu'on le peut. Ainsi devons-nous faire par rapport aux tentations ; bien loin de s'y exposer et de les provoquer, il faut les éviter et les fuir avec une extrême sollicitude.

Or, on évite et l'on fuit les tentations lorsqu'on met une garde à ses sens, lorsqu'on ne demeure jamais oisif, lorsqu'on se tient loin des mauvaises compagnies, et en général lorsqu'on ne se permet rien qui puisse devenir, par soi ou à cause de notre faiblesse particulière, une occasion de tentation. Que si l'on ne prend pas ces précautions, mais qu'on veuille se donner la liberté de tout voir, de tout entendre, de tout dire, de tout connaître, de tout fréquenter, lieux et personnes, on n'évite plus alors les tentations, et il est impossible qu'il n'en survienne pas quelqu'une qui nous surprenne et nous fasse tomber dans le péché.

C'est de quoi beaucoup de personnes, même des plus saintes, ont fait la déplorable expérience. Certes, nos premiers parents étaient forts et saints, et non point portés au mal comme nous ; cependant ils périrent misérablement à l'occasion d'un fruit. David aussi était fort et constant ; c'était un homme selon le cœur de Dieu ; et néanmoins la seule vue d'une femme qu'il n'évita pas, fut pour lui l'occasion de tentations qui le firent tomber dans les plus grands crimes. Salomon avait reçu de Dieu en partage la sagesse, et malgré cela l'occasion des femmes étrangères l'entraîna jusque dans l'idolâtrie. Samson en avait reçu la force ; et parce qu'il ne voulut point éviter Dalila, elle fut pour lui l'occasion de sa perte [1].

[1] Samson spiritu fortitudinis a Deo donatus, dum occasionem negligit, et in sinu Dalilæ suæ dormit, primo quidem funibus nerviceis colligatur,

Digitized by Google

Voilà toujours où aboutit l'imprudence, ou mieux l'orgueilleuse témérité de ceux qui n'évitent pas les occasions des tentations : au péché, et souvent à la damnation. Que l'expérience des autres, qu'ils ont si chèrement payée, nous rende enfin prudents nous-mêmes, car pour ne pas fuir ces occasions, il faudrait pouvoir dire que l'on est plus droit que nos premiers parents, plus saint que David, plus sage que Salomon, plus fort que Samson : mais qui l'oserait ?

2° Pour que Dieu nous exauce lorsque nous lui demandons de ne pas nous laisser succomber aux tentations, il faut en second lieu les repousser aussitôt qu'elles se présentent. Car quelque soin que nous pourrons avoir d'éviter les tentations, il y en aura toujours que nous n'aurons pas prévues et qui se présenteront inopinément à notre esprit. Or, il faut les repousser aussitôt et sans nul délai. « La raison en est que par là on étouffe la malice du démon dans sa racine et qu'on l'empêche de croître. C'est ce que Salomon semble indiquer quand il dit : *Prenez-nous les petits renards qui ravagent nos vignes,* exprimant ainsi que les tentations sont comme de petits renards qu'il faut tuer quand ils sont encore petits et ne

sed ipse illos facile disrumpit : postea iterum novis funibus gravioribus; et licet illos etiam disruperit, dum tamen tandem in occasione persistit, et in Dalilæ consuetudine, crines ei abscinduntur, fortioribus vinculis colligatur, Philistæis hostibus suis traditur, oculi ei eruuntur, illuditur et ad molam circumducendam infeliciter pertrahitur. Sic homo peccator, dum occasiones negligit, blanditias sive illecebras peccati, a minimis ad majora procedit, ab aspectu ad sermones, a sermonibus ad contactus, ad oscula, tandem et ad peccati consummationem pertrahitur, deinde crines abscinduntur per quos verecundia designatur, et oculi velluntur, quia cœli et inferni consideratione privatur. Denique, dum de peccatis in peccata volvitur, fortius colligatur, et ad molam æterni doloris æternum circumducendum misere pertrahitur, nisi divina succurrat iterum misericordia et pietas quæ crines capitis nostri iterum crescere faciat, hoc est, nisi spiritus Dei fortitudinem novam nobis conferat, et mentis oculos iterum nobis aperiat ac vincula disrumpat, quibus colligamur, detque vires ad omnes hostes iterum profligandos (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 10, pr. 5).

Digitized by Google

peuvent pas faire grand mal à notre vigne. Saint Jérôme exprime la même chose par une autre comparaison, quand il dit : « Le diable est un serpent glissant. Si l'on ne résiste pas à sa tête, je veux dire à sa première suggestion, il n'est point douteux qu'il se glissera furtivement dans le secret de notre cœur. » Ne jouez donc pas avec le serpent, mais écrasez-lui la tête, résistez à ses commencements. Le même docteur écrit à Eustachius : « Je ne veux pas que vous laissiez croître en vous les pensées mauvaises, ni rien grandir de babylonien, de confus. Tuez l'ennemi quand il est petit. Etouffez dans leur semence la malice et l'ivraie, de peur qu'elles ne croissent. » Écoutez le Psalmiste : *Fille malheureuse de Babylone, bienheureux celui qui tiendra et brisera tes petits contre la pierre !* Il faut donc contenir les premiers mouvements, de peur qu'ils ne croissent davantage, et par la mortification il faut les briser contre la pierre, qui est Jésus-Christ. Pharaon tue les enfants mâles des Hébreux, de peur qu'en grandissant ils ne lui préparent une lutte périlleuse. Ainsi devons-nous étouffer les mouvement en nous, quand ils sont petits, de peur qu'ils ne croissent pendant que nous hésitons et qu'ils ne nous amènent une lutte plus difficile et un plus grand préjudice. Sara supportait avec peine qu'Ismaël, né de la servante, jouât et badinât avec Isaac, saint Paul appelle ce jeu une persécution. « Ainsi, dit Origène, notre Sara, notre droite raison et notre vertu ne doit pas supporter que l'appétit servile, faisant semblant de jouer avec l'esprit, ne commence une guerre traîtresse, car ses voluptés et ses caresses sont des cruautés et des inimitiés. » Ainsi donc, rien n'est plus sûr que de se tenir sur ses gardes, et de fermer la porte à toute mauvaise suggestion de la chair et du démon. Pour n'avoir pas résisté à la première suggestion du serpent et aux débuts de la tentation qui commença par la vue de la pomme, Ève a encouru toutes les suites funestes de son crime. Si Caïn eût résisté à la première pensée d'en-

Digitized by Google

vie, il ne serait tombé ni dans le fratricide ni dans tous les péchés énormes qu'il a commis. *Le feu commence par une étincelle*, dit le Sage. Il faut donc l'éteindre tout de suite. Celui qui n'éteint pas de suite une étincelle jetée sur un tas de paille, l'expose à être tout entier dévoré par le feu. Ainsi celui qui n'étouffe pas sans retard l'étincelle du feu infernal, la suggestion mauvaise, jetée sur la paille sèche de la chair, est censé vouloir l'incendie [1]. »

Tels sont donc les deux éléments de la vigilance qu'il faut avoir contre les tentations si l'on veut que Dieu nous exauce lorsque nous le prions de ne pas nous y laisser succomber : l'éloignement des occasions ; et le rejet des tentations lorsqu'elles se présentent. Que si nous ne sommes pas vigilants de cette double manière, c'est-à-dire, si nous ne prenons aucune précaution contre les tentations, si nous allons aveuglément à leur rencontre, si nous les accueillons lorsqu'elles viennent, comment pouvons-nous demander à Dieu qu'il ne nous y laisse pas succomber ? Notre prière ne saurait être sincère. L'enfant qui, tout en priant son père de ne pas le laisser tomber dans un bourbier, s'y jetterait de lui-même et s'y promènerait tranquillement, ne pourrait être considéré comme parlant sérieusement à son père et désirant sortir de la vase. Ainsi de celui qui ne fuit pas les tentations, mais s'y complaît. Quelques prières qu'il adresse à Dieu de ne pas l'y laisser succomber, Dieu ne peut pas l'exaucer ; car Dieu ne peut pas exaucer les prières qui ne sont pas sincères, lesquelles d'ailleurs ne sont pas des prières, mais des simulacres de prières, ou plutôt d'indignes dérisions et de vraies tentations de Dieu. Bien

[1] MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 10, pr. 5. — Illius præcepti jugiter meminisse debemus : Omni custodia serva cor tuum et secundum Dei principale mandatum sollicite serpentis observare noxium caput, id est cogitationum malorum principia, quibus serpere in animam diabolus tentat, ne si caput per negligentiam penetraverit cor nostrum, ejus corpus id est oblectationis assensus illabitur (CASSIAN. *Institut.* 13).

Digitized by Google

loin de venir à notre aide dans ces tentations voulues et recherchées, le Seigneur nous menace ouvertement de nous y abandonner : *Qui amat periculum, in illo peribit* [1]. Prière donc, prière fervente, confiante et constante, et fréquentation des sacrements, car cela est aussi compris sous le nom de prière ; mais aussi vigilance infatigable, avant et pendant les tentations ; et Dieu, voyant que nous faisons ce que nous pouvons et qu'il nous a commandé, prêtera une oreille favorable à notre voix, viendra combattre avec nous et mettra nos ennemis en fuite. Ils reviendront sans nul doute, tantôt sur le même point et tantôt sur un autre ; mais en nous conservant fidèles à la prière et à la vigilance, nous triompherons d'eux autant de fois qu'ils auront la malice d'engager le combat.

38. Quand pourtant nous avons eu le malheur d'être vaincus, soit par un défaut de prière, soit par un défaut de vigilance, soit par un défaut d'humilité, ou pour toute autre cause, nous ne devons pas pour cela perdre courage. Mais nous voyant blessés, nous devons aussitôt nous relever par la pénitence pour ne pas être foulés aux pieds de nos ennemis et percés de mille traits nouveaux, demander pardon à Dieu, placer plus que jamais en lui seul tout notre espoir et redoubler de vigilance. Car si tomber dans le péché est le propre de la fragilité humaine, souvenons-nous, dit saint Bernard, qu'y persévérer et y croupir est une malice diabolique [2].

TRAITS HISTORIQUES.

TENTATION DE DIEU. — Outre les exemples d'Abraham et d'Achab cités au cours de cette leçon, on peut encore, entre mille autres, rapporter celui de Tobie. De quelle mer d'afflictions ce généreux serviteur de Dieu ne fut-il pas abreuvé, lorsque, frappé de cécité, privé de ses richesses au moment même où il répandait

[1] Eccl. III, 27.

[2] Humanum est errare, sed diabolicum perseverare (S. BERN. serm. 23, in *Ps.* Qui habitat)

Digitized by Google

ses bienfaits à pleines mains, il se vit encore en but aux reproches de sa femme et aux railleries amères de ses amis! Mais l'Écriture sainte nous révèle le mystère de ses tribulations lorsqu'elle nous dit (*Tob.* II, 12) : *Dieu lui envoya toutes ces épreuves afin que, comme Job, il laissât à la postérité un exemple de patience.*

TENTATION DU DÉMON. — Dieu conduisit un jour un religieux du désert dans une ville fort populeuse, et lui fit la grâce de voir des esprits invisibles, comme, avec un microscope, nous voyons ce qui se trouve dans une goutte d'eau. Or, il y avait tant de démons que le ciel en était obscurci, et le religieux les vit, ainsi que le dit le texte, rôder autour des hommes et des femmes et leur inspirer le mal. Les marchands dans les rues, dans les places publiques et dans les magasins, les joueurs dans les cabarets près des tables, les jeunes gens à la promenade, les femmes à leur toilette et jusqu'à l'église, tous étaient entourés de démons qui les obsédaient et ne cessaient de leur inspirer des pensées injustes et criminelles et des désirs coupables, et qui s'efforçaient de les faire consentir au péché. Et lorsque quelqu'un commettait une faute; les démons riaient d'autant plus fort qu'elle était plus grave. Alors le religieux effrayé s'écria : « Dieu, délivrez-nous des tentations! » Et lorsqu'il revint au désert, il ne cessait d'exhorter ses frères à adresser à Dieu cette prière, parce que, ajoutait-il, les démons ne sont pas en grand nombre seulement dans les villes, mais ils sont partout où il y a des hommes.

Par lui-même. — 1. — J'ai connu un religieux, dit saint Bernard, qui, déjà très-avancé dans le chemin du ciel, fut tout à coup attaqué de cette pensée : A combien de personnes, de mes frères, de mes parents, de mes amis, pourrais-je, si j'étais en pays, faire part du bien dont je jouis seul! Ils m'aiment, et ils se rendraient aisément à mes conseils. Pourquoi les laisser se perdre? Il faut que je les aille trouver, et qu'en sauvant plusieurs d'entre eux, je me sauve aussi avec eux. Et je ne dois point appréhender de changer de lieu. Car pourvu que je fasse bien, qu'importe en quel lieu je sois. Et d'ailleurs je ne saurais être en meilleur lieu qu'en celui où je recueillerai plus de fruit. Pour abréger, ce pauvre malheureux s'en va et se perd, plus semblable à un chien qui retourne à son vomissement, qu'à un exilé qui retourne en son pays. Il se perd lui-même et ne sauve aucun de ceux qu'il croyait devoir sauver. (Serm., LXIV *in Cant.*)

2. — Saint Malk fut tenté de la même manière. Voici comment il raconta son histoire par la plume de saint Jérôme (*in vita Malchi*) : « Après plusieurs années de solitude, dit-il, où je gagnais ma vie par le travail de mes mains, et domptais par

Digitized by Google

des jeûnes les aiguillons de la chair, il me vint en esprit de retourner en mon pays, afin de consoler ma mère en son veuvage le reste de sa vie. Et mon dessein était, lorsque Dieu aurait disposé d'elle, de vendre le peu d'héritage que j'avais, pour en donner une partie aux pauvres, en employer une autre pour bâtir un monastère, et (ce que je ne saurais confesser sans rougir de honte de mon infidélité), réserver le reste pour m'entretenir et pour vivre. Quand je dis cela à mon abbé, il me répondit en s'écriant que c'était une tentation du démon, et une ruse dont cet ancien ennemi des hommes se servait pour me tromper, sous prétexte d'une chose qui d'elle-même n'était pas mauvaise; que c'était retourner comme un chien à son vomissement, et que plusieurs solitaires avaient été surpris de la sorte, le démon ne se montrant jamais à découvert. Sur quoi il m'alléguait plusieurs exemples de l'Écriture sainte, et entre autres celui d'Adam et Ève qu'il perdit dès le commencement en leur faisant concevoir l'espérance de se rendre semblables à Dieu. Ne me pouvant persuader, il se jeta à mes genoux et me conjura de ne le point abandonner, de ne me vouloir point perdre moi-même, et de ne point regarder derrière moi après avoir mis la main à la charrue. Misérable que je suis, je remportai par mon opiniâtreté une malheureuse victoire, m'imaginant qu'il ne cherchait point tant en cela mon avantage que la consolation. Il m'accompagna au sortir du monastère comme s'il m'eût porté en terre, et enfin il me dit adieu en m'adressant ces paroles : « Je vous regarde, mon fils, comme marqué du caractère du démon. Ne m'alléguez point de raisons, je ne reçois point d'excuses. Une brebis ne saurait quitter le troupeau sans s'exposer à être dévorée à tout moment par les loups. » Saint Jérôme raconte ensuite comment il fut pris par les Israëlites, et comment Dieu le protégea et le ramena à lui par d'innombrables périls et au prix des plus grandes souffrances.

Par nos passions. — 1. — Il existe dans la Laponie, dans les contrées du nord de l'Asie et en Amérique, un animal dont la grosseur approche d'un dogue. Il s'appelle « gourmand » et fait sa nourriture favorite de la chair des rennes. Mais comme ces derniers animaux courent avec la rapidité du cerf, il a besoin, pour s'en emparer, de recourir à de grandes ruses. Il grimpe sur un arbre; et comme il sait que les rennes mangent volontiers de la mousse, il en emporte avec lui sur cet arbre la valeur d'une poignée. Dès qu'il aperçoit un renne dans le voisinage, il laisse tomber sa mousse, et cet innocent animal accourt avec empressement pour la manger. Mais le « gourmand » profite de l'occasion pour lui sauter sur le dos et le dévorer. — Telle est l'atten-

Digitized by Google

tion avec laquelle le malin esprit épie toutes nos démarches. Souvent, quand nous croyons que nous sommes en sûreté et solidement affermis dans le bien, il vient adroitement nous surprendre, et, jetant un peu de mousse à notre âme, il nous tente en nous offrant des objets pour lesquels il sait que nous avons le plus d'inclination. Mais à peine sommes-nous jetés avec avidité sur les plaisirs de la terre, que le démon s'empare de notre âme et l'enchaîne de plus en plus fortement aux passions qui la tourmentent. Alors notre âme succombe nécessairement et devient la proie du démon. (SCHMID.)

2. — Un père de famille et ses enfants se promenaient un jour dans les prairies lorsqu'ils aperçurent sur le chemin un jeune garçon assis sur un cheval, et les enfants du village sautant et criant autour de lui. Le petit cavalier conduisait par la bride son vigoureux coursier, et l'animal docile lui obéissait comme un tendre agneau qui se laisse conduire par le berger. Les enfants qui l'entouraient étaient dans l'admiration, et ne pouvaient assez marquer leur étonnement en voyant l'habileté du jeune cavalier, auquel ils applaudissaient en battant des mains. Pour lui, fièrement assis sur son coursier, il le faisait piaffer çà et là avec la noble attitude d'un triomphateur. Les applaudissements bruyants dont il était l'objet l'ayant rendu plus audacieux, il voulut plaire encore davantage à ses admirateurs en faisant mille tours habiles. Mais, dans l'ivresse de sa joie, le jeune imprudent lâche la bride, et voilà le cheval lancé à travers les tas de pierres et les fossés. Tous les enfants courent après lui en poussant des cris lamentables ; mais déjà le cheval et le cavalier ont disparu derrière une colline. « Hélas ! le pauvre garçon, que va-t-il devenir ? » s'écrièrent nos petits promeneurs s'adressant à leur père. Et ils avaient prononcé ces paroles avec un accent plein d'inquiétudes. Au bout de quelques instants, le père, homme d'un grand bon sens, prenant la parole : « Mes enfants, leur dit-il, les passions de l'homme sont semblables à un animal fougueux et indomptable. Quand, par une vigilance continuelle, on les retient en quelque sorte comme par le frein, l'homme règne sur elles, semblable à un vainqueur héroïque ; et la belle récompense qu'il en reçoit, c'est la paix du cœur, les applaudissements de Dieu et de ses saints anges. L'homme au contraire qui, sans frein et sans brides, cède aveuglément à l'entraînement de ses passions, est vaincu par elles, et précipité dans un abîme où il périt sans ressources. (FR. HAR. SCHWABL.)

Par le monde. — Alipe, ami de saint Augustin, étant allé à Rome pour apprendre le droit, se vit plus passionné que jamais pour les spectacles des gladiateurs. Voici comment la chose

Digitized by Google

arriva. Quelques jeunes gens de ses amis, qui étudiaient le droit comme lui, sortant un jour de dîner ensemble, le trouvèrent dans leur chemin, et entreprirent de le mener avec eux à l'amphithéâtre. C'était un de ces jours funestes, où l'on se faisait un plaisir de voir répandre le sang humain. Comme il avait une extrême horreur pour ces sortes de cruautés, il résista d'abord de toute sa force. Mais les autres usant de cette sorte de violence qu'on se fait quelquefois entre amis, et l'entraînant malgré tous ses efforts, il leur dit : « Vous pouvez entraîner mon corps et me placer parmi vous à l'amphithéâtre ; mais vous ne disposez pas de mon esprit ni de mes yeux, qui ne prendront assurément aucune part au spectacle ; ainsi j'y serai comme n'y étant point ; et, par ce moyen, je me mettrai tout à la fois au-dessus de la violence que vous me faites et de la passion qui vous possède. » Mais Alipe eut beau dire, ils l'emmenèrent ; et, pendant que tout l'amphithéâtre était dans le transport de ces barbares plaisirs, Alipe défendait à son cœur d'y prendre part et se tenait les yeux fermés : plût à Dieu qu'il se fût aussi bouché les oreilles ! car, ayant été frappé d'un grand cri que quelque chose d'extraordinaire avait excité, la curiosité l'emporta, et, ne voulant voir seulement que ce que c'était, il ouvrit les yeux : c'en fut assez pour faire à son cœur une plaie bien plus mortelle que celle qu'un des combattants venait de recevoir. Ce fut par ce cœur, où il y avait bien plus de présomption que de force, et qui était d'autant plus faible qu'il avait compté sur lui-même au lieu de ne rien attendre que de Dieu, se trouva blessé tout d'un coup. La cruauté s'y glissa dans le même moment que ce sang qu'on venait de répandre frappa ses yeux ; et, bien loin de les détourner de ce qui se passait, il les y tint attachés, buvant la fureur à longs traits, sans s'en apercevoir, et se laissant enivrer à ce plaisir barbare et criminel Ce n'était plus ce même homme qu'on avait traîné là par force ; c'était un homme de même trempe que tous ceux qui composaient la foule de l'amphithéâtre, et un digne compagnon de ceux qui l'y avaient amené. Le voilà attaché aux spectacles comme les autres, mêlant ses cris avec les leurs, s'échauffant et s'intéressant comme eux à ce qui se passait. Enfin il sortit de là avec une telle ardeur pour les spectacles, qu'il ne respirait plus autre chose ; et que non-seulement il était prêt à y retourner avec ceux qui l'y avaient mené, mais qu'il en était plus entêté qu'aucun et qu'il y menait les autres. Qui pouvait le relever après une telle rechute que la main toute-puissante de votre miséricorde, ô mon Dieu, dit saint Augustin ! Aussi est-ce elle seule qui l'a faite ; et vous lui avez appris à ne plus mettre sa confiance qu'en vous et à ne rien attendre de ses propres forces ; ce n'a été

Digitized by Google

que longtemps depuis. Cependant le souvenir de cette aventure se conservait dans son cœur pour lui servir à l'avenir de préservatif et de remède (*Confess.* liv. VI, ch. 8.)

POUVOIR BORNÉ DU DÉMON POUR NOUS TENTER. — Saint Athanase rapporte qu'un jour le démon se plaignit à saint Antoine de ce que les solitaires l'accusaient injustement, et de ce que tous les chrétiens lui donnaient sans cesse des malédictions. « Je ne leur fais point de mal, lui dit-il, ce sont eux-mêmes qui s'en font, car j'ai perdu toute ma force. Qu'ils veillent sur eux-mêmes, s'ils veulent; et qu'ils ne fassent plus tant d'imprécations contre moi. » Saint Antoine, admirant la grâce de Dieu, lui répondit : « Quoique tu sois toujours menteur, tu viens néanmoins de dire la vérité malgré toi. Car JÉSUS-CHRIST a ruiné toutes tes forces et t'a entièrement désarmé. « S'il avoue lui-même qu'il ne peut rien, dit ce saint en parlant à ses disciples, n'avons-nous pas raison de le mépriser avec tous ses anges ? Les démons se conduisent envers nous, selon l'état où ils nous trouvent. S'ils s'aperçoivent que nous soyons dans le trouble, ils nous attaquent aussitôt, comme les voleurs attaquent une maison qu'ils savent n'être gardée de personne. Si, au contraire, ils nous trouvent pleins de joie en Notre-Seigneur et méditant sa parole, ils n'auront aucun pouvoir de nous nuire; mais ils se retireront chargés de confusion. Ayons donc toujours dans l'esprit des pensées saintes; que nos âmes soient continuellement dans la joie, par l'espérance des biens à venir; et alors toutes les illusions des démons nous paraîtront comme une vapeur et une fumée. (*Vita S. Anton.* cap. 8.)

AVANTAGES DES TENTATIONS. — *Elles éprouvent notre fidélité.* — 1. — Quelles ne furent pas les douleurs qu'eut à supporter Marie; cette créature de toute sainteté, la plus pure de toutes les reines, la Mère de Dieu ! On peut l'appeler en toute vérité la mère des douleurs. Cependant au milieu de toutes ses afflictions, elle ne fut pas moins dignes d'être appelée *la servante du Seigneur*, dont elle se montra toujours disposée à faire la volonté.

2. — Les fidèles disciples de JÉSUS-CHRIST furent soumis à de grandes tentations, subirent de rudes épreuves, et néanmoins ils lui restèrent constamment dévoués, et se conservèrent intacts comme l'or de la fournaise.

3. — Écoutons le touchant langage de l'Apôtre des nations, lui qui avait aussi été exposé à tant de tribulations (*Rom.*, V): *Nous nous faisons une gloire de souffrir, parce que nous savons que c'est par les souffrances que l'on arrive à la patience, et par la patience à l'épreuve, et par l'épreuve à l'espérance : or, l'espérance n'est point trompeuse.*

Digitized by Google

— Pendant sa jeunesse, saint Athanase séjourna pendant quelque temps dans le désert auprès de saint Antoine, qui fut le premier ermite, et ne s'occupait que de Dieu et de l'éternité. Un jour qu'il était absorbé dans de pieuses réflexions, il s'égara. Le soleil versait alors sur la terre des rayons brûlants; nulle part on n'apercevait une source d'eau fraîche, nulle part un arbre au doux ombrage, ni aucun fruit pour se rafraîchir. Saint Athanase accablé par l'excès de la chaleur, et ne pouvant plus continuer à marcher, s'assit sur une élévation et recommanda son âme à Dieu. Il tomba dans un profond assoupissement. Alors, dit une ancienne légende, Satan lui apparut et lui dit : « Tu le vois, Dieu, que tu as toujours fidèlement servi, te laisse maintenant dans l'embarras. Mets-toi à mon service et je te donnerai les fruits les plus magnifiques. Je t'offrirai en outre un vin extrêmement précieux : vois comme ce verre étincelle. » Ainsi parla le démon ; et effectivement il lui montra des fruits délicieux, et lui présenta un gobelet de cristal plein d'un vin pétillant. Mais le saint, animé d'un nouveau courage, fit un bond, et, prononçant avec force ces paroles : « Au nom de JÉSUS-CHRIST, je te bannis loin de moi, Satan ; ma vie est JÉSUS-CHRIST ; c'est pourquoi la mort m'est un gain, » il s'éloigna en toute hâte de cette colline maudite. En ce moment, une petite motte de terre se détacha du sol, et il en jaillit avec impétuosité une source d'eau fraîche. Le saint homme en puisa avec le creux de sa main, en but avec une grande satisfaction, rendit grâces au Seigneur, et, fortifié encore par cet événement merveilleux, devint l'un des premiers soutiens de la foi.

5. — Il est raconté de sainte Catherine de Sienne qu'un jour qu'elle était extrêmement tourmentée par de mauvaises pensées, JÉSUS-CHRIST lui apparut et les dissipa par sa présence. Alors elle se plaignit amoureusement à lui : « Où étiez-vous, Seigneur, lui dit-elle, quand il se présentait à moi de si horribles pensées ? — Ma fille, lui répondit le Sauveur, j'étais au milieu de votre cœur. — Eh quoi ! mon aimable JÉSUS, reprit-elle, pouviez-vous demeurer parmi des pensées si sales et si honteuses ? — Oui, mon enfant, j'étais témoin de vos combats et de la répugnance que vous en aviez ; je me plaisais à vous voir combattre. » Sainte Catherine se s'inquiéta plus, et Dieu lui donna enfin le calme. (*Sa vie.*)

Elles nous maintiennent dans l'humilité. — Quelque mortifié que fût saint Macaire, dans tous ses sens et dans tous les mouvements de son cœur, Dieu permit qu'il fût exercé, pendant toute sa vie, par diverses tentations, afin de l'empêcher d'être séduit par la plus dangereuse de toutes, qui est celle de l'orgueil. Il y

Digitized by Google

était sans cesse exposé par la grande réputation de sainteté dont il jouissait, et par les dons extraordinaires dont le ciel rémunérait sa vertu.

Elles raniment notre ferveur. — 1. — Un prêtre qui savait les tentations nombreuses et cruelles auxquelles un jeune homme était en proie, eut compassion de lui et lui promit de prier que le Seigneur l'en délivrât. Mais le jeune homme lui répondit : « Oh ! je vous en conjure, ne priez pas pour que je sois exempt de tentations, mais seulement pour que j'obtienne le courage et la force de les surmonter, car je sens qu'elles me sont salutaires. Avant qu'elles vinssent me réveiller de mon engourdissement, je n'avais ni piété, ni amour de Dieu ; je regarde chaque tentation comme une voix qui m'avertit que le moment est venu de combattre pour mon Dieu, et de lui prouver que je l'aime plus que toute chose. Ce n'est pas en temps de paix mais à la guerre qu'on apprend à connaître la valeur du soldat, comme ce n'est pas dans la prospérité mais dans l'infortune que l'on apprend à connaître la fidélité d'un ami. (LOHNER, *Biblioth.*)

2. — Un ermite vint un jour trouver l'abbé Pastor, et lui dit : « Mon Père, j'ai prié Dieu, et il m'a délivré de toute espèce de tentation. » L'abbé lui répondit : « Retournez-vous en vite, et conjurez-le de vous en envoyer de nouvelles, de peur que le relâchement et l'indifférence ne s'emparent de votre cœur. » (ID. *ibid.*)

Elles nous forcent à détruire le mal en nous. — Un ermite et son disciple fendaient un jour du bois dans la forêt. Pendant leur travail, ils se livraient à des conversations pieuses et édifiantes. « Vous ne sauriez croire, dit entre autres choses le disciple, combien il me vient de pensées impures ! Je leur résiste, il est vrai, mais comme je ne parviens pas à m'en débarrasser entièrement, je crains de n'être pas un homme vertueux. — Cette hache que vous voyez, répondit l'ermite, pourrait-elle nuire à cet arbre si personne n'y mettait la main ? De même, aussi longtemps que, loin de consentir à vos mauvaises pensées, vous les repousserez, elles ne sauraient causer le moindre dommage à votre vertu. Au reste, notre vie sur la terre est un combat continuel. Mais, de même qu'avec la hache nous extirpons ici des épines, là des buissons inutiles, pour y planter des arbustes meilleurs ; de même nous pouvons, en combattant, en veillant et en priant, vaincre et étouffer peu à peu toutes nos tentations, et ne plus laisser de place dans notre cœur que pour ce qui est bon et utile, afin qu'il y prenne racine et croisse désormais, libre de tout obstacle. »

Elles nous attirent des consolations lorsque nous en triomphons.

Digitized by Google

— 1. — Après que saint Antoine eut vaillamment combattu et qu'il eut été jeté à terre par une légion de démons, il vit s'ouvrir le toit de sa cellule et un rayon céleste y entra, qui dissipa toute cette troupe ténébreuse. Il sentit aussitôt dans son âme la merveilleuse consolation que ce rayon divin y répandit. (MARCHANT. *Hort. Past.*)

2. — Lorsque saint Thomas d'Aquin eut chassé avec un morceau de bois enflammé la courtisane venue pour le solliciter au péché, il s'endormit devant une croix qu'il avait tracée sur la muraille. Or pendant son sommeil, les anges lui apparurent et ceignirent ses reins d'un cordon de perpétuelle chasteté, ce dont il retira une grande consolation. (IDEM, *ibid.*)

Elles nous font mériter une grande récompense. — 1. — Un vieillard, qui vivait dans le désert, eut pendant dix années de suite des tentations si violentes, qu'enfin désespérant de son salut, il dit en lui-même : « Ne pouvant plus espérer de sauver mon âme, puisqu'elle est perdue, je retournerai dans le monde. » Comme il partait, en effet, pour exécuter sa funeste résolution, il entendit une voix qui lui disait : « Les dix années pendant lesquelles vous avez combattu, vous seront autant de couronnes; retournez donc dans votre cellule; je vais, dès ce moment, vous délivrer de toutes ces peines fâcheuses. » Le solitaire n'eut pas plutôt entendu ces paroles, qu'il retourna dans sa retraite et continua de servir Dieu comme auparavant. Ce qui fait voir qu'il ne faut jamais se décourager à cause des mauvaises pensées, puisque, au lieu de nous nuire, elles servent à nous couronner, si nous y résistons et les méprisons avec courage. (RUFFIN, *Vies des Pères*, liv. 3.)

2. — Saint Ephrem, au rapport de saint Jean Climaque, voyant qu'il était très-tranquille, après avoir été agité par beaucoup de tentations, pria le Seigneur de permettre qu'il eût avec l'ennemi du salut de nouveaux combats, afin d'avoir occasion de se procurer dans le ciel une plus grande récompense en lui donnant de plus grandes preuves de son amour.

3. — Charles V, surnommé le Sage, roi de France, voulant se rendre compte des dispositions de son fils, fit placer devant lui deux tables; sur l'une, il déposa un sceptre et une couronne; sur l'autre, un bouclier, une épée et un casque de fer, puis il lui dit : « Maintenant, choisis ce que tu voudras. » Le jeune prince, sans réfléchir longtemps, saisit l'épée, le bouclier et le casque. Son père lui ayant demandé le motif de ce choix, l'enfant, placé auprès de la table où se trouvaient le bouclier, le glaive et le casque, et indiquant la table où étaient le sceptre et la couronne, répondit : « C'est par ceux-ci qu'on arrive à ceux-là. » — Il en

Digitized by Google

est de même de nous : c'est pourquoi saisissons le *bouclier de la foi*, afin de pouvoir résister aux traits enflammés que le démon lancera contre nous. Prenons le *casque de l'espérance* et le *glaive* de l'esprit, qui est la parole de Dieu. Ce n'est qu'en élevant avec confiance nos regards vers Dieu que nous aurons le courage de pratiquer la vigilance, et la force de conquérir la couronne céleste.

REMÈDES CONTRE LES TENTATIONS. — *Vigilance.* — 1. — Les Israélites de la tribu de Dan virent dans une contrée un peuple qui vivait sans crainte et sans souci, parce qu'il se croyait complétement en sûreté. C'est ce qui les enhardit à attaquer cette peuplade imprudente. Voilà comment le démon s'enhardit aussi pour nous attaquer, quand il voit que nous ne veillons pas et que nous nous vantons d'être en sûreté. *Priez, afin que vous n'entriez pas en tentation!* Imitez saint Pierre qui, au moment de s'enfoncer dans les flots, cria au divin Sauveur (*Matth.* XIV, 30) : « *Seigneur, sauvez-moi, sans cela je vais périr.* »

2. — Saint Bernardin raconte qu'un jour quatre d'entre les plus vertueux des frères de son ordre se concertaient sur les moyens à prendre pour résister aux tentations de l'impureté. — Le premier posait cette question : « Que faites-vous, mes frères, quand vous êtes tourmentés par des tentations contre la chasteté ? » Le second répondit qu'il réfléchissait sur l'énormité de ce crime, et que ces considérations lui donnaient la force de résister. — Le troisième déclara qu'il se prosternait la face contre terre, et implorait la miséricorde divine et l'assistance de la sainte Vierge, et qu'il ne cessait de conjurer et de prier que quand la tentation avait disparu. Le quatrième dit enfin : « Dès que je remarque que la tentation approche, je me hâte de fermer les fenêtres et les avenues de mon cœur par de pieuses méditations; je place aussi l'image de mon Sauveur crucifié devant la porte de mon cœur en guise de sentinelle. Quand vient la tentation qui frappe et demande à entrer, je réponds de l'intérieur : Il n'y a point ici de place pour vous; déjà toutes les places sont occupées; éloignez-vous d'ici, éloignez-vous! — Ces paroles, je les répète jusqu'à ce que la tentation soit partie. — Votre conduite, reprit le premier frère, me paraît la plus sûre; il ne faut pas même permettre à la tentation de pénétrer dans votre cœur, car alors elle s'y fortifie, nous suscite de violents combats, dont il est rare qu'on en sorte vainqueur. » (Serm. *de luxur.*)

3. — Le chaste Roger veillait avec tant de soin sur ses yeux que, bien qu'il passât souvent à travers la foule, il fut trois ans sans regarder une seule personne du sexe. Interrogé sur le motif d'une aussi austère vigilance, il répondit : « Si l'homme fait son

Digitized by Google

possible et qu'il évite les tentations, Dieu fera aussi le sien et lui accordera sa protection; que si, au contraire, il se laisse aller avec indifférence aux tentations, Dieu l'abandonnera, et il succombera infailliblement. » (Ap. SCHMID).

Fuite. — 1. — On raconte, au sujet de l'apôtre saint Jean, qu'étant un jour entré dans une maison et y ayant rencontré l'hérétique Cérinthe, il s'enfuit aussitôt en s'écriant : « Fuyez, car je crains que cette maison ne s'écroule à cause de la présence d'un seul mauvais sujet. » — Combien qui conserveraient leur foi et la pureté de leur conscience, s'ils évitaient avec autant de soin la société des hommes sans foi et sans mœurs. (S. IREN., *adv. hær.* I, 3.)

2. — Saint Jérôme écrit (*epist.* 47) : « Si quelqu'un s'imagine pouvoir vivre au milieu des tentations sans y succomber, celui-là se trompe. — Pourquoi croyez-vous qu'il soit nécessaire de vous exposer tous les jours aux tentations, et de courir ainsi la chance continuelle de vaincre ou de succomber ? Qui jamais a dormi tranquille à côté d'une vipère ? Il vaut mieux pour vous éviter le danger, afin d'être dans l'impossibilité de tomber, que de vous y exposer et tomber. »

3. — Le noble païen Scipion l'Africain ne voulut pas même regarder une jeune prisonnière dont on lui avait beaucoup vanté la beauté, afin de ne pas se laisser vaincre par les convoitises de la chair, lui qui avait remporté de si nombreux triomphes. — Combien l'exemple de ce païen est humiliant pour tant de chrétiens !

Résistance. — 1. — Lorsque la chaste Susanne se vit sollicitée par les deux juges qui attentaient à sa vertu, elle leur opposa une résistance héroïque et leur tint ce langage (*Dan.* XIII) : « Je me sens pressée de toutes parts. Si je commets cette action, je suis morte; si, au contraire, je m'en abstiens, je ne pourrai échapper à vos mains. Mais je préfère ne pas commettre ce crime et tomber entre vos mains, c'est-à-dire mourir innocente par vos fausses accusations, que de pécher en présence du Seigneur. »

2. — Éléazar fut fortement tenté de faire semblant de violer la loi de Dieu, mais il résista courageusement aux instances qu'on lui faisait, et déclara qu'il préférait mourir plutôt que de consentir à une transgression même apparente de la loi. (II *Mach.* VI.)

3. — Une des plus opiniâtres tentations auxquelles saint Macaire fut exposé, ce fut la pensée de quitter sa cellule, pour aller à Rome exercer la charité envers les malades. Un jour, voyant que l'ennemi ne lui donnait pas de relâche, et qu'au contraire son

Digitized by Google

esprit était de plus en plus agité par cette pensée, il se coucha par terre, et embrassant le seuil de sa porte, il dit au tentateur qui le pressait si fort : « Arrache-moi d'ici, si tu peux, et traîne-moi par force où tu veux que j'aille ; autrement je suis résolu à ne point sortir d'ici. » Il demeura dans cette posture jusqu'au soir ; mais se sentant, la nuit, plus agité que jamais, il prit une grande corbeille pleine de sable qu'il mit sur ses épaules, et se mit à marcher à travers le désert. Un des frères le rencontrant s'offrit de le soulager et le pria de ne se point tourmenter davantage. « Je tourmente, répondit Macaire, celui qui me tourmente, et qui, me voyant si lâche et si paresseux, veut me persuader d'entreprendre de longs voyages. » Ayant ainsi marché très-longtemps, il retourna dans sa cellule, le corps brisé de fatigue, et le calme fut rendu à son âme.

Recours à Dieu. — 1. — Aussi longtemps que Moïse pria, Israël fut victorieux, mais quand il cessait de prier, Israël était vaincu. « Que le chrétien apprenne de là, dit Rupert, ce qu'il doit éviter. Il doit prier avec d'autant plus d'ardeur que l'ennemi est plus dangereux. Quiconque cesse de prier, rend son ennemi fort. Quiconque ne prie pas, se soumet à l'ennemi. Il est son propre ennemi quand il ne prie pas. C'est par la prière que l'ennemi est écrasé, mais si vous la cessez, il recouvre de nouvelles forces. »

2. — Dieu permit que saint François de Sales éprouvât une tentation des plus pénibles. Dans le temps qu'il faisait ses études à Paris, n'ayant alors que seize ans, l'ennemi du salut jeta dans son esprit la pensée qu'il était réprouvé. Cette tentation fit une telle impression sur son âme, qu'il en perdait le repos et ne pouvait ni boire ni manger. Il desséchait à vue d'œil et tombait en langueur. Son précepteur, qui le voyait dépérir tous les jours, ne pouvant prendre goût ni plaisir à rien, ayant un teint pâle, jaune, lui demandait souvent le sujet de sa mélancolie ; mais le démon qui l'avait rempli de cette illusion, était de ceux qu'on appelle muets, à raison du silence qu'il faut garder à ceux qu'ils affligent. Il se vit en même temps privé de toute la suavité du divin amour. Les douceurs et le calme qu'il avait goûtés avec tant de contentement avant ces orages lui revenaient en la mémoire et redoublaient sa peine. « C'était donc en vain, se disait-il à lui-même, que la bienheureuse espérance m'allaitait de l'attente d'être enivré par l'abondance des douceurs de la maison de Dieu, et noyé dans le torrent des voluptés ! O aimables tabernacles de la maison de Dieu, je ne vous verrai donc jamais ! » Il demeura un mois entier dans ces angoisses et amertumes de cœur, qu'il pouvait comparer aux douleurs de la mort et aux périls de l'enfer. Il passait les jours dans des gémissements douloureux, et, la nuit,

Digitized by Google

il arrosait son lit de ses larmes. Enfin, étant entré, par une inspiration divine, dans l'église de Saint-Etienne, pour invoquer la grâce de Dieu sur sa misère, et, s'étant mis à genoux devant une image de la sainte Vierge, il pria cette mère de miséricorde d'être son avocate auprès de Dieu et de lui obtenir de sa bonté que, *s'il était assez malheureux pour être destiné à le haïr pendant l'éternité, il pût au moins l'aimer de tout son cœur pendant cette vie.* Une prière si éloignée des sentiments d'un réprouvé fut aussitôt exaucée : les ténèbres qui étaient repandues sur son esprit se dissipèrent, et il demeura rempli de consolation et de joie. Depuis, il ne cessa jamais d'être animé des sentiments de l'espérance la plus vive et la plus inébranlable. (*Sa Vie.*)

3. — Sainte Jeanne-Françoise étant violemment tentée, et ayant de grandes peines d'esprit, fit part de l'état où elle se trouvait à saint François de Sales, son directeur, en lui écrivant ainsi : « Mon père, je suis opprimée par des tentations horribles et des afflictions d'esprit qui sont extrêmes, et je ne trouve à cela de remède et de soulagement qu'à jeter sans cesse un simple regard sur Dieu, m'abandonnant simplement entre ses bras. Quoique je ne sente plus cette enttière résignation, cette douce confiance et cette horreur pour le mal que je sentais autrefois, il me semble cependant que, par ce simple regard, ces mêmes vertus deviennent plus solides et plus fermes que jamais. Lorsque je me persuade fortifier mon âme par des raisonnements, des renoncements et autres actes semblables, je m'expose alors à de nouvelles tentations et à de nouvelles peines, tandis que plus je m'arrête à fixer sur Dieu un simple regard, moins je sens d'agitations et de peines. »

4. — Il faut, dans le temps de la tentation, recourir à Dieu, tantôt en se jetant dans ses bras, dans son sein, faisant, dit l'abbé Jean, comme celui qui, étant sous un gros arbre, voit venir à lui plusieurs bêtes féroces, et se met en sûreté en montant sur l'arbre; tantôt en réfléchissant sur ce que dit la sainte Écriture, que le Seigneur est alors à nos côtés pour prêter son concours; tantôt en considérant, dit saint Augustin, que le Seigneur nous regarde et observe la manière dont nous combattons. Quand ce saint était tenté, il s'humiliait beaucoup devant Dieu et lui disait : « Seigneur, je suis comme une poussière qui est très-faible; si vous ne me protégez en me mettant sous l'ombre de vos ailes, l'oiseau de proie va m'enlever. » D'autres fois, il se figurait voir le Seigneur qui avait les yeux fixés sur lui, et l'exhortait à montrer du courage, tenant une de ses mains levée pour le secourir, et porter dans l'autre une brillante couronne pour le récompenser s'il était victorieux. (*Heureuse Année.*)

Digitized by Google

3. — Le jeune Josaphat, fils d'un roi indien, avait été converti à la vraie foi par saint Barlaam, ermite, qui l'avait baptisé et formé à la vie chrétienne. Son père, apprenant la chose, employa tous les efforts possibles pour le faire retourner à l'idolâtrie... Il délibéra avec ses magiciens et on trouva, comme moyen efficace pour ébranler sa constance, de ne mettre à son service que des jeunes filles belles, parées et agaçantes, qui seraient chargées d'incliner à leur gré l'esprit du jeune chrétien. Pendant qu'on réalise ce projet et que les jeunes filles, admises près de Josaphat, le caressent et l'agacent, voici que le magicien, qui avait trouvé cet affreux conseil, fait tant par ses enchantements magiques qu'il envoie un des plus mauvais esprits pour tenter le jeune homme. Cet esprit allume un tel incendie de concupiscence dans le cœur de Josaphat, que rien ne pouvait l'amortir, ni la foi constante et ferme, ni la pensée des récompenses célestes ou des peines de l'enfer. Alors, se réfugiant dans la prière, le pauvre enfant s'écrie : « Seigneur Dieu, vous qui seul êtes puissant et miséricordieux, vous qui seul êtes l'espérance des désespérés et le secours des délaissés, souvenez-vous de votre serviteur inutile, regardez-moi d'un visage propice et ne permettez pas que je tombe entre les mains de mes ennemis. Qu'ils ne se réjouissent pas, les méchants qui me haïssent. Ne me laissez pas corrompre par leur iniquité. Ne laissez pas déshonorer mon corps dont je vous consacre la chasteté. C'est vous que je désire, c'est vous que j'aime, Père, Fils et Saint-Esprit, dans les siècles des siècles, Amen. » A peine eut-il dit « amen, » que la consolation divine se présenta à lui, et à sa lumière, le nuage de toutes les pensées honteuses s'évanouit. Mais pour lui, il persista dans la prière depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever. (Ap S. Jean Damas.)

Recours de la sainte Vierge. — 4. — Saint Liguori rapporte d'après le père Engelgrave, qu'un religieux était tourmenté de scrupules, au point d'être souvent près de tomber dans le désespoir. Comme il avait une grande dévotion à Notre-Dame-de-Pitié, il recourait à elle dans ses afflictions d'esprit, et se sentait fortifié toutes les fois qu'il contemplait ses douleurs. A l'heure de sa mort, le démon redoubla d'efforts pour le jeter dans le désespoir par ses scrupules. Mais la sainte Vierge, voyant son pauvre enfant dans de si terribles angoisses, lui apparut et lui dit : « Mon fils, pourquoi crains-tu ? Pourquoi t'attrister, toi qui m'as si souvent consolée en compatissant à mes douleurs ? Allons, courage, Jésus m'envoie pour te consoler. Viens gaiement avec moi en paradis. » A ces mots, le dévot religieux expira tranquillement, plein de confiance et de consolations. (*Vertus de Marie.*)

Digitized by Google

2. — Saint Antoine de Padoue, toutes les fois qu'une tentation le prenait, récitait l'hymen à la Vierge qui commence par ces mots : *O gloriosa Domina.* Un jour qu'il priait, Satan l'attaqua avec une grande violence, même d'une manière corporelle, étreignant sa gorge et l'étouffant au point de lui faire courir danger de la vie. Il recourut à cette hymne, et fut aussitôt délivré. A la fin de sa vie, comme il récitait son hymne favorite, la sainte Vierge lui apparut et le consola. Elle lui obtint la vision de son Fils avant sa sortie de ce monde, et il rendit son âme à Dieu avec une paix et une sérénité merveilleuses. (Ap. MARCH. *Hort. Past.)*

3. — Saint Vincent Ferrier avait aussi coutume de recourir à la Vierge, comme à une mère, quand il était assailli par les tentations et les illusions. Un jour qu'il lisait le livre de saint Jérôme *sur la Virginité* et que, dans les douceurs de la lecture, il demandait à la sainte Vierge de garder sa virginité, une voix dit à côté de lui : « Il n'est pas donné à tous d'être vierge. » L'homme de Dieu, surpris et silencieux, se demandait ce que signifiaient ces paroles, car il ne pouvait croire qu'elles fussent sorties de la bouche de celle qui a toujours aimé et gardé les vierges. Alors, fléchissant le genou, il demanda à Marie de lui indiquer ce qu'elles signifiaient. Peu de temps après, la Vierge lui apparut, au milieu d'une éblouissante lumière qui l'inonda de joie. Elle lui dit que ces paroles avaient été prononcées par le démon, qui lui montrait la difficulté des bonnes œuvres afin de le décourager de tenir sa résolution « Sois vigilant, ajouta-t-elle, et persévère, car il te tendra beaucoup de piéges pour mettre ta virginité en péril et faire crouler tes autres vertus. Espère toujours dans le Seigneur, parce qu'il sera ton bouclier et que, grâces à lui, tu pourras mépriser et vaincre les armes et les artifices du démon. » Cela dit, la Vierge disparut, et, à partir de ce moment, le nouveau soldat du CHRIST fut si fervent, qu'on eût dit un ange du ciel et non un homme de la terre. (ID. *ibid.*)

Recours aux anges et aux saints. — 1. — Un solitaire appelé Moïse, après avoir souffert longtemps de dures tentations, alla trouver l'abbé Isidore et lui raconta les assauts du démon dont il était l'objet. Isidore s'efforça de le consoler d'abord avec les saintes Écritures et les raisonnements; puis il l'entraîna hors de sa cellule et lui ordonna de regarder vers l'occident. Moïse regarda et vit une grande multitude furieuse et prête à l'attaquer. Il lui ordonna ensuite de regarder vers l'orient, et Moïse y vit un nombre incalculable d'anges éclatants de lumière, semblables à des armées prêtes à lui porter secours, « Reconnaissez donc, lui dit l'abbé Isidore, qu'ils sont beaucoup plus nombreux, vos auxi-

Digitized by Google

liaires, suivant l'expression du prophète Élisée. (*Elis.*, vi, 15-17).

2. — « Au milieu de distractions futiles, dit sainte Thérèse, n'étant âgée que de vingt-quatre ans, je perdis mon père ; à sa mort, les dernières paroles qu'il adressa à ses enfants, firent sur moi une profonde impression. Le prêtre qui l'avait assisté dans ses derniers moments se chargea de diriger ma conscience. D'après ses avis, je repris la méditation; mais je n'évitais point les occasions qui avaient porté le trouble dans mon âme, et mon état n'en devint que plus pénible. Je voyais mes fautes, et je ne voulais point me corriger. Dieu m'entraînait d'un côté, le monde m'appelait de l'autre. J'aurais voulu allier le ciel avec la terre, et je voyais que cela était impossible. Cette guerre intérieure me tourmentait et me faisait souffrir. Je passai près de vingt ans dans cet état. Je tombais et ne me relevais que faiblement pour retomber aussitôt. Je ne goûtais ni la joie qu'éprouvent les âmes qui servent Dieu fidèlement, ni ce faux contentement que l'on cherche dans les plaisirs du monde. Lorsque je pensais à ces plaisirs, mon âme se troublait : je me rappelais ce que je devais à Dieu, et je tombais dans la tristesse. Quand je parlais à Dieu en méditant, les affections mondaines se présentaient en foule pour me jeter dans l'inquiétude et l'abattement. Les infirmités, la maladie, me reprenaient, et alors le monde s'éloignait de moi; je revenais alors sincèrement à Dieu, et je travaillais à lui gagner les autres; mais souvent j'avais à surmonter le dégoût, l'ennui, surtout dans le temps où je voulais méditer. Quelquefois, pendant ma méditation, je souhaitais d'en voir arriver la fin avec une telle impatience, que je n'étais occupée que du moment où j'entendrais sonner la cloche. En cet état si déplorable, mon âme était lasse, abattue, je cherchais inutilement le repos dans mes mauvaises habitudes. Enfin Dieu eut pitié de moi. J'avais une tendre dévotion pour saint Augustin, ayant été élevée dans un couvent de son ordre. Il avait été pécheur, et je trouvais une grande consolation à penser à ces saints que Dieu a attirés à lui, quoiqu'ils l'eussent offensé. J'espérais que, par le secours de leurs prières, Dieu me pardonnerait comme il leur a fait miséricorde. Ma confiance se ranima en lisant les *Confessions* de saint Augustin. Je m'y voyais dépeinte telle que j'étais alors, et, quand je fus arrivée aux passages touchants où ce grand saint raconte sa conversion, un torrent de larmes coula de mes yeux. » Depuis ce moment, la vie de sainte Thérèse fut complétement changée, car la prière et la méditation se partagèrent tous ses instants.

Pensée des fins dernières. — 1. — Baldesano rapporte qu'un jeune gentilhomme d'une grande ville d'Italie, vivant dans la dé-

Digitized by Google

bauche, vint trouver un jour un confesseur qui lui proposa plusieurs moyens de faire pénitence. Mais tout ce que lui disait le confesseur lui paraissait si nouveau et si terrible qu'aux divers modes de pénitence qui lui furent proposés il répondit qu'il ne pouvait en embrasser aucun. Le confesseur, ne sachant plus que faire, lui donna comme pratique d'employer au moins un quart d'heure à penser qu'il était gisant sur son lit, les bras croisés, un cierge allumé auprès de son chevet, sur la poitrine l'image du crucifix, et qu'il pensât à ce qu'il voudrait pour lors avoir fait pendant sa vie. Le jeune homme obéit, et, cette méditation l'éclairant subitement sur la gravité du péché, il fondit en larmes. Le lendemain, étant revenu à son confesseur, il pleura ses péchés avec grande contrition, et, disposé à subir des pénitences plus rigoureuses, il commença une vie meilleure et toute sainte. (Ap. MARCH.)

2. — Un jour un ermite demandait à un vieillard : « Que me faudra-t-il faire, mon père, quand je serai tourmenté par des pensées impures ? — Vous penserez, lui répondit le vieillard, à la mort et aux peines éternelles réservées aux pécheurs dans l'autre vie. Cette pensée opèrera comme une médecine amère, et vous fera perdre le plaisir que vous goûtez dans les pensées impures.

3. — Sainte Catherine de Sienne assaillie des plus grandes aridités, s'animait en se disant à elle-même : « Infâme créature, quand tu devrais souffrir ces ténèbres, ces tourments, pendant toute ta vie, ne devrais-tu pas être très-contente de pouvoir, à ce prix, éviter les supplices éternels ? »

Fréquentation des sacrements. — 1. — Cassien dit que lorsqu'on découvre ses tentations au père spirituel par soumission et humilité d'esprit, cette humilité et cette soumission d'esprit plaisent tellement à Dieu que, avant l'application du remède, la tentation s'évanouit. « Les mauvaises suggestions, dit-il, dominent en nous tant qu'elles sont cachées dans le cœur. Aussitôt qu'une pensée mauvaise est découverte, elle s'affaiblit, et avant que le jugement soit porté, le malin serpent se retire comme d'une caverne noire et souterraine, parce que la vertu de la confession l'a conduit à la lumière qui l'a dévoilé et trahi. » C'est une allusion aux mœurs des serpents, qui se cachent sous des pierres comme les couleuvres, les crapauds et autres reptiles. Si vous soulevez la pierre sous laquelle ils sont gisants, ils s'enfuient aussitôt. Ainsi en est-il de cet antique serpent. Dès qu'on le découvre, il s'enfuit, il est le roi des ténèbres et ne peut souffrir le plein jour. Nous en avons un exemple dans les *Vies des Pères*. Un religieux avait jeûné et prié pendant soixante et dix semaines pour obtenir de

Digitized by Google

Dieu la solution d'un doute qui le tracassait. Après tout ce temps, n'ayant pu obtenir la solution demandée, il résolut d'aller trouver un autre père du désert, afin de lui communiquer la chose. A peine sortait-il de sa cellule qu'un ange se présente à lui et résout toutes ses difficultés, ajoutant qu'il venait de mériter beaucoup plus par cette humilité que par toutes les prières et tous les jeûnes auxquels il s'était soumis auparavant. Ainsi fait JÉSUS-CHRIST quand il envoie les lépreux aux prêtres, leur disant : *Montrez-vous aux prêtres.* Et, avant d'être arrivés, ils ont purifiés de leur lèpre. (MARCHANT, *Hort. Past.*)

2. — Baldesano raconte encore qu'il a connu un jeune homme qui, après avoir été violemment tenté pendant son adolescence, s'était précipité dans les péchés de la chair. Voyant qu'il ne pouvait s'arrêter, il alla consulter un religieux. Celui-ci lui dit de se marier, ce qu'il fit. Peu d'années après, sa femme mourut, et il craignit de retomber dans sa première misère, car il avait, disait-il, horreur de la servitude du mariage. Pour prévenir ce malheur il s'adonna à la prière, se purifia fréquemment par la confession, et se fortifia par le sacrement d'Eucharistie dans le bon propos de garder le célibat. L'emploi de ces moyens le fortifia si bien, qu'étonné et affligé de son passé, il pleurait son malheureux sort, disant : « Hélas ! que je suis malheureux ! Pourquoi n'ai-je pas rencontré autrefois un homme qui ne me dit point : Mariez-vous, mais : Recourez à l'usage des sacrements ? Combien le conseil eût été meilleur ! » (IDEM, *ibid.*)

3. Un moribond était violemment tenté de désespoir. Que ne lui suggérait pas le démon pour l'y porter ! Mais heureusement il était assisté d'un homme de Dieu, rempli de douceur et de zèle, qui réfuta solidement toutes ses raisons, et il lui inspira enfin beaucoup de confiance. J'ai commis tant et de si grands péchés? disait-il. — JÉSUS-CHRIST a prié pour ceux qui le crucifiaient, lui dit le ministre du Seigneur ; vous refusera-t-il de vous pardonner, si vous l'adorez, l'aimez et l'invoquez ? — Je n'ai pas le temps de faire pénitence. — L'essentiel de la pénitence, c'est la douleur surnaturelle d'avoir péché. Le larron pénitent a-t-il eu plus de temps pour faire pénitence que vous n'en avez. Faites de bon cœur, en esprit de pénitence, le sacrifice de votre vie. Offrez à Dieu les jeûnes, les travaux, les souffrances et la mort de JÉSUS-CHRIST, pour suppléer à ce que vous ne pouvez pas faire. — Dieu est juste, ajoutait le moribond ; que ses jugements sont terribles ! Dieu est juste, mais il n'est pas inexorable, disait l'homme de Dieu. Ses jugements ne sont terribles que pour ceux qui meurent dans leurs péchés. Il ne s'est montré si patient à votre égard que pour pouvoir vous faire miséricorde. Vous

Digitized by Google

avez en Dieu le plus tendre des pères. Souvenez-vous de quelle manière le père de l'enfant prodigue reçut son fils, lorsqu'il lui dit : *J'ai péché.* Vous avez en JÉSUS-CHRIST un rédempteur, un sauveur, un médiateur, un pasteur. Vous avez dans les saints de puissants intercesseurs. Dites à Dieu : Je vous aime et j'espère en vous. Dites à JÉSUS-CHRIST : Ayez pitié de moi ; par votre douloureuse passion, faites-moi miséricorde. Adressez-vous à Marie, la suppliant de montrer qu'elle est votre mère et de prier pour vous à l'heure de la mort. Adressez-vous aux saints pénitents et à ceux qui, étant au pied de la croix, reçurent le dernier soupir de JÉSUS mourant. Priez-les, du fond du cœur, d'intercéder pour vous. » Ce prêtre eut la douce consolation d'imposer silence à l'esprit tentateur, et de voir mourir en paix ce pécheur pénitent. (*Heureuse année.*)

Travail. — Les Pères du désert avaient pour maxime que le travail est un remède à tous les maux. Un jeune homme, arrivé depuis peu dans la solitude, se plaignait à un grand saint qui avait beaucoup de crédit auprès de Dieu, de ce qu'il était continuellement tenté et porté à se décourager. « Ne vous inquiétez pas, lui dit le saint, je m'intéresserai pour vous. » Malgré cette promesse, le jeune homme ne reçut aucun secours et se plaignait d'être toujours dans le même état. Le saint vieillard, voyant que ses prières étaient inutiles pour obtenir à ce jeune solitaire la délivrance de ses tentations, pria le Seigneur de l'éclairer à ce sujet ; et, en effet, Dieu lui fit voir ce jeune homme dans sa cellule, les mains croisées, dans une oisiveté complète, et dormant une partie du jour. Ce jeune homme, mandé par le vieillard fut obligé de faire l'aveu de sa paresse ; il se corrigea, et, s'étant attaché au travail il n'eut bientôt plus de tentations.

Mortifications. — 1. — Moïse qui, de capitaine de voleurs, était devenu un grand solitaire, pratiquait, dans le désert, les plus austères macérations, pour dompter ses anciennes habitudes ; mais, malgré tous ses efforts, l'enfer, furieux d'avoir perdu cette victime, armait tous ses ministres pour le faire rentrer dans l'abîme. Mille idées dangereuses se présentaient sans cesse à son esprit, pour réveiller les passions impures auxquelles il s'était autrefois livré. Dans cette agitation, il alla trouver le grand Isidore, prêtre du désert de Scété et lui découvrit son cœur. « Mon frère, lui dit ce saint, que cela ne vous étonne pas ; vous ne faites que commencer à quitter vos mauvaises habitudes, et elles cherchent encore les choses auxquelles elles ont été accoutumées. Un chien, dont l'habitude est de ronger les os dans la boucherie, y revient toujours ; mais, si l'on ne lui donne plus rien et qu'on ferme la boucherie, il n'y revient plus et la faim l'oblige

Digitized by Google

d'aller ailleurs; de même, si vous persévérez dans l'exercice de la continence, en mortifiant votre chair et en vous tenant en garde contre la gourmandise, qui est comme la mère de l'impureté, ce dernier démon, voyant qu'il ne reçoit pas de vous les viandes dont il a coutume de se nourrir, vous quittera et vous laissera enfin dans un calme profond. » Moïse, ayant reçu cet avis, se renferma dans sa cellule et commença à pratiquer un jeûne plus rigoureux qu'auparavant. Il ne mangeait par jour que douze onces de pain, sans aucune autre nourriture, travaillait beaucoup et faisait de fréquentes oraisons. Mais quoi qu'il fît pour abattre son corps, il ne laissait pas d'être encore inquiété par des pensées d'impureté, particulièrement dans les songes; sur quoi il alla consulter un vieillard, d'une vertu très-éprouvée, qui lui dit : « Cela vient de ce que vous ne détournez pas assez votre esprit de ces imaginations; mais, croyez-moi, accoutumez-vous à veiller, priez avec attention, et vous en serez bientôt délivré. »

Moïse prit donc la résolution de passer les nuits entières, sans dormir et même sans se mettre à genoux pour prier Dieu, de peur de succomber au sommeil. Il vécut six ans de la sorte, demeurant toutes les nuits debout au milieu de sa cellule, et priant sans relâche. Néanmoins il ne put encore, par tant de mortifications et de veilles, écarter ces pensées importunes : tant il est difficile de se délivrer du démon de l'impureté, quand une fois on lui a laissé prendre une place dans son cœur! Ces pensées poursuivaient Moïse avec tant de violence, qu'un jour ne pouvant plus demeurer dans sa cellule, il alla trouver le saint prêtre Isidore, qui tâcha de le consoler par divers passages de l'Écriture sainte, et l'exhorta à retourner dans son ermitage. Mais le solitaire était tellement découragé qu'il ne pouvait s'y résoudre. Alors Isidore le mena sur le haut de la maison et lui fit voir, du côté de l'Occident, une nombreuse troupe de démons dans l'agitation et dans le trouble. Il lui dit ensuite de regarder du côté de l'Orient, et il y vit une multitude innombrable d'anges et une armée céleste plus brillante que le soleil. « Ceux que vous voyez à l'Occident, lui dit Isidore, sont ceux qui attaquent les saints de Dieu, et à l'Orient sont ceux que Dieu envoie pour les défendre. Reconnaissez donc que, comme le dit le prophète Élisée, nous en avons plus pour nous que contre nous, et que saint Jean a raison de dire que celui qui est en nous est plus grand que celui qui est dans le monde; ce qui signifie que Dieu, qui habite en nous et qui nous soutient par sa grâce, est plus fort que le démon qui nous tente. » Moïse, fortifié par cette vision, s'en retourna à sa cellule, plein de confiance dans le secours de Dieu et rendant grâces à la bonté de JÉSUS-CHRIST.

Digitized by Google

Il s'avisa ensuite d'une nouvelle austérité, pour achever de mortifier sa chair. Il allait durant la nuit, aux cellules des anachorètes qui, ayant vieilli dans les travaux de la pénitence, n'avaient plus la force d'aller quérir l'eau qui leur était nécessaire; car, dans ces déserts, il fallait faire quelquefois une ou deux lieues pour en avoir. Moïse prenait donc les cruches de ces saints vieillards, et les allait remplir, sans qu'ils le sussent. Isidore, qui craignait qu'il ne portât ses austérités trop loin, l'exhorta à les modérer. Mais Moïse l'assura qu'il ne cesserait point de combattre les démons de toutes ses forces, jusqu'à ce qu'il se vît délivré des tentations et des fantômes par lesquels ils continuaient de le persécuter. Alors Isidore lui dit : « Je vous déclare que, par la grâce de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, toutes ces illusions cesseront dès ce moment. Prenez donc courage ; c'est une grâce que Dieu vous a faite de vous laisser si longtemps sous le joug et sous la tyrannie de cette tentation, afin que vous ne soyez point enflé de vanité, comme si vous l'aviez surmontée par vos mortifications. » En même temps il pria pour lui ; et Moïse, étant retourné dans sa cellule, y vécut toujours depuis fort tranquille.

2. — Saint Jérôme, après avoir passé quelque temps dans le monde, se retira dans le désert. Pendant ce temps, il éprouva de violentes tentations contre la pureté. « Oh ! combien de fois, dit-il dans une de ses lettres (*ep.* 22, *ad Eustoch.*), combien de fois dans cette solitude, que les ardeurs du soleil rendent insupportable, les pensées et les plaisirs de la volupté me sont-ils venus dans l'esprit! Combien de fois ont-ils troublé et souillé mon imagination ! La douleur et l'amertume dont mon âme était remplie me faisaient chercher les lieux les plus écartés pour combattre mes tentations, et pleurer mes péchés. Mon corps était couvert d'un cilice ; je ne cessais de verser des larmes et de gémir nuit et jour. Je n'avais point d'autre lit que la terre, ni d'autre nourriture que celle des solitaires dans ce désert, qui ne boivent que de l'eau et ne mangent que des herbes crues, même dans leurs maladies. Dans ce désert affreux, qui était comme une prison à laquelle je m'étais condamné moi-même pour éviter celle de l'enfer, oui dans ce désert, quoique je n'eusse d'autre compagnie que celles des scorpions et des bêtes sauvages, souvent je me trouvais, en esprit, aux assemblées des dames de Rome. Les jeûnes me rendaient le visage pâle et défiguré, et mon esprit ne cessait pas d'être assailli de mille pensées dangereuses. Dans un corps languissant et dans une chair à demi-morte, je sentais les flammes impures, et j'étais dévoré par les ardeurs de la concupiscence. En cet état déplorable, je me jetais aux pieds de Jésus-

Digitized by Google

CHRIST, je les arrosais de mes larmes, et, après plusieurs semaines d'abstinence et d'austérités, je surmontais enfin par la grâce de Dieu, les révoltes de la chair. Il m'est arrivé souvent de passer des jours et des nuits entières à crier, à implorer l'assistance du ciel ; ne cessant de pleurer et de frapper ma poitrine jusqu'à ce que la tentation et la tempête fussent apaisées, et que Dieu, par sa miséricorde, m'eût rendu le repos et la tranquillité. Dieu m'est témoin, ajoute-t-il, qu'après avoir répandu des larmes en abondance, après avoir prié longtemps, les yeux levés vers le ciel, je sentais enfin un si doux repos dans mon âme, que souvent je croyais être dans la compagnie des anges. »

Digitized by Google

LEÇON NEUVIÈME.

SEPTIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE ET CONCLUSION.

Sed libera nos a malo. Amen.

1. Que la septième demande peut être considérée comme un résumé de toutes les autres. — 2. Qu'elle a un objet particulier, et lequel. — 3. Instruction qu'il faut tirer de l'ordre dans lequel sont placées les demandes. — 4. Si le démon est le *mal* dont parle la septième demande. — 5. Que ce mal est proprement la peine due au péché. — 6. Cette peine comprend quatre maux : l'ignorance, — 7. l'affaiblissement de la volonté, — 8. les souffrances temporelles, — 9. le purgatoire. — 10. Qu'on ne peut demander à Dieu une délivrance complète de tout mal en cette vie. — 11. Avantages des maux temporels : ils nous détachent de ce monde; — 12. nous préparent à la vie éternelle; — 13. nous donnent l'assurance que Dieu est avec nous. — 14. Dangers des biens temporels prouvés par l'histoire — 15. et par notre expérience personnelle. — 16. Que nous demandons proprement d'être délivrés, soit des maux, soit des biens qui pourraient nuire à notre salut. — 17. Règle applicable aux personnes par rapport aux biens et aux maux. — 18. Règle applicable aux biens et aux maux par rapport aux personnes. — 19. Différentes manières dont Dieu nous exauce : 1° en proportionnant à notre faiblesse les maux que nous avons à endurer. — 20. 2° En nous consolant dans nos souffrances. — 21. 3° En faisant tourner nos souffrances à notre bien. — 22. 4° En les abrégeant par la mort. — 23. Du mot *amen* et de ses différentes significations. — 24. Conclusion générale de l'oraison dominicale. — TRAITS HISTORIQUES.

DEMANDE. — Récitez la septième et dernière demande de l'Oraison dominicale ?

RÉPONSE. — ***Mais délivrez-nous du mal.***

1. EXPLICATION. — Cette septième demande peut être considérée comme le résumé de toutes les autres, et c'est

Digitized by Google

pour cela qu'elle vient la dernière. Elle résume et comprend toutes les autres, comme le seul commandement de l'amour de Dieu comprend tous les autres commandements [1]. C'est ce que JÉSUS-CHRIST a voulu nous faire entendre quand, s'adressant à son Père et lui demandant le salut des hommes, il lui dit : *Je ne vous prie pas que vous les ôtiez du monde, mais que vous les délivriez du mal* [2]. En effet, demander à Dieu qu'il nous délivre du mal, c'est le prier en une seule parole de nous délivrer tout à la fois du mal de ne pas sanctifier son nom, de ne pas le faire régner dans notre cœur, de ne pas accomplir sa volonté, de manquer de la nourriture dont notre âme et notre corps ont besoin, de demeurer dans son inimitié par le péché, ou d'y retomber en succombant aux tentations [3].

2. Mais tout en comprenant les autres demandes, cette dernière exprime et y ajoute quelque chose de particulier, ou tout au moins spécifie quelque chose qui n'était indiqué qu'implicitement dans les précédentes. Ce quelque chose, ce sont les maux de l'âme et du corps, comme nous l'expliquerons dans la question suivante. Or, en demandant à Dieu qu'il nous pardonne nos péchés et qu'il

[1] Voy. tom. IV, pag. 13 et 14. — [2] Joan. XVII, 15

[3] Post ista omnia in consummatione orationis venit clausula, universas petitiones et preces nostras collecta brevitate concludens. In novissimo enim ponimus : *Sed libera nos a malo* (*Matth.* VI, 13), comprehendentes adversa cuncta, quæ contra nos in hoc mundo molitur inimicus : a quibus non potest esse fida et firma tutela, nisi nos Deus liberet, nisi deprecantibus atque implorantibus opem suam præstet. Quando autem : *Sed libera nos a malo,* nihil remanet quod ultra adhuc debeat postulari : quando semel protectionem Dei adversus malum petamus, qua impetrata contra omnia quæ diabolus et mundus operantur, securi stamus et tuti. Quis enim ei de seculo metus est, cui in secuto Deus tutor est? Quid mirum, Fratres dilectissimi, si oratio talis est quam Deus docuit, qui magisterio suo omnem precem nostram salutari sermone breviavit. Hoc jam per Isaiam Prophetam fuerat ante prædictum, cum plenus Spiritu sancto de Dei majestate ac pietate loqueretur : *Verbum consummens,* inquit (X, 22, 23), *et brevians in justitia : quoniam sermonem breviatum faciet Deus in toto orbe terræ* (S. CYPR. *de Orat. dom.*).

Digitized by Google

ne nous laisse pas succomber aux tentations, les maux dont il s'agit étant les suites du péché, nous le prions indirectement de nous en délivrer, puisque qui ôte la cause ôte l'effet. Et c'est précisément pour cela que saint Luc a cru pouvoir ne pas rapporter cette demande [1]. Mais parce que les maux qui nous viennent de la source empoisonnée du péché sont aussi accablants que nombreux, et que tous les hommes en sont grandement affectés, Notre-Seigneur a jugé qu'il était utile, pour relever notre courage, de nous faire demander à part d'en être délivrés.

3. Toutefois, en plaçant au dernier rang la demande de délivrance de ces maux, Notre-Seigneur nous a fait entendre quels sont ceux que nous devons craindre le moins, parce qu'ils sont sans comparaison moins graves

[1] Cette omission, loin de nuire à la clarté ou à l'intégrité de la formule rapportée par saint Mathieu, en est, au contraire, la meilleure explication (voy S. Thom. *Sum. théol.* II, 2. q. 83, a. q. ad). Elle signifie, en effet, que celui qui obtient de Dieu, le pardon des péchés commis et la grâce de ne point tomber dans ceux où le démon voudrait l'attirer, obtient aussi, ou obtiendra infailliblement, la délivrance des peines que Dieu ne remet pas toujours en même temps que le péché. Lorsque Jésus-Christ dit à un paralytique déposé devant lui pour qu'il le guérît (*Matth.* IX, 2; *Marc.* II, 5; *Luc.* V, 20) : *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis,* il y eut des murmures sur le droit que Jésus-Christ s'attribuait de remettre les péchés. N'est-on pas fondé à croire aussi, que plusieurs des assistants se dirent que ce pardon était peu de chose pour le malade; et que la santé était le premier bien à lui procurer? C'est ainsi que penserait un trop grand nombre d'hommes, même un trop grand nombre de chrétiens. Or, le premier mal, le plus grave, l'unique même en un vrai sens, c'est le péché, on ne saurait assez le redire. Le beau, mais méchant Absalon n'était-il pas plus à plaindre, en sa révolte parricide, qu'il ne l'eût été, malade en son corps, mais pieux, intact en son âme? Non-seulement le péché, étant le mal de l'âme, est nécessairement plus grave que tout autre mal; mais, comme le dit l'Écriture (*Eccli.* XXXVIII, 15), *celui qui pèche tombera entre les mains du médecin,* le péché engendre la tristesse; et il n'y a nulle cause pareille à la tristesse, pour accélérer la mort (*Eccli.* XXXVIII, 19) : *A tristitia enim festinat mors.* Telles sont les vérités que l'Esprit-Saint nous a rappelées, par le silence même qu'il a fait garder à saint Luc, sur les maux qu'entraîne après soi le péché, dont nous demandons la délivrance (P. Ramus, *le Sermon de N.-S. sur la montagne,* p. 455)

Digitized by Google

que le péché, même que le péché le plus léger. Ainsi le seul ordre dans lequel nous sont proposées les demandes de l'Oraison dominicale nous est une continuelle leçon jusqu'à la fin ; car nous y apprenons que ce qui doit occuper la première place dans nos désirs, c'est la gloire de Dieu, et la dernière dans nos craintes, c'est notre mal à nous. Ces vérités capitales, qu'il ne faut jamais perdre de vue, l'Oraison dominicale nous les rappelle heureusement à l'esprit toutes les fois que nous la récitons avec attention.

D. — De quel mal s'agit-il dans cette septième demande ?

R. — Il s'agit du mal de peine du péché, c'est-à-dire des châtiments qu'il nous attire tant pour l'âme que pour le corps.

4. Expl. — Les interprètes ne sont pas absolument d'accord sur ce qu'il faut entendre par le mal dont nous demandons à être délivrés par la septième demande de l'Oraison dominicale.

Les Pères grecs, prenant le mot *malo* au genre masculin, croient qu'il désigne le démon, et disent en conséquence : *Délivrez-nous du* MÉCHANT. Car le démon est le méchant, absolument parlant. Non qu'il soit tel de sa nature, qui vient de Dieu, mais il l'est par sa volonté, laquelle se porte au mal tout entière et sans réserve, ce qui n'a lieu dans aucun homme. Il est encore le méchant par excellence en ce que, sans aucune provocation de notre part, il nous a toujours poursuivis d'une haine mortelle, en perdant nos premiers parents dès le commencement, et en s'efforçant de nous entraîner tous dans l'abîme de la damnation.

Ces mêmes Pères font observer que Notre-Seigneur ne nous fait pas dire : *Délivrez-nous des méchants*, mais *du méchant*, encore que pourtant nous ayons à redouter autant les hommes méchants que le démon. Mais il nous

Digitized by Google

fait ainsi parler, disent-ils, afin de nous apprendre que c'est le démon qui est l'auteur et pour ainsi dire l'instigateur de toutes les méchancetés que les hommes impies nos ennemis trament et machinent contre nous. D'où ils nous font tirer cette belle et importante instruction, que nous ne devons pas perdre la charité envers nos frères, même ceux qui nous déchirent et nous persécutent le plus, parce que les maux qu'ils nous font souffrir viennent du démon, qu'ils ne sont que ses instruments et que c'est ce malin esprit qui leur inspire les inventions de nous faire du mal, qui remue leurs langues pour nous calomnier, et se sert de leurs mains pour nous affliger en toutes sortes de manières. En nous faisant ainsi prier, dit expressément saint Jean Chrysostome, Notre-Seigneur « nous apprend que ne nous devons avoir aucune aigreur contre nos frères pour les maux que nous en souffrons, mais tourner toute notre haine contre cet esprit de malice, comme étant la cause et le principe véritable de tous nos maux[1]. » C'est dans ce même sens que saint Augustin, expliquant cette prière de David : *Délivrez moi, Seigneur, des mains de mes ennemis* [2], nous apprend qu'il est bon de demander à Dieu qu'il nous délivre de Satan : « Cela est bon, dit-il, et nous devons prier Dieu qu'il nous arrache des mains de nos ennemis. Mais il faut bien entendre et distinguer quels sont les ennemis pour lesquels nous devons prier, et ceux contre lesquels nous devons prier. Nous ne devons haïr aucun homme, qui que ce soit que nous ayons pour ennemi, de peur que si un méchant hait un autre méchant duquel il souffre, ils ne soient deux méchants. Que l'homme de bien qui souffre aime celui qui le fait souffrir, afin qu'il n'y ait qu'un méchant. Mais les ennemis contre lesquels il faut prier, c'est le démon et ses anges. C'est d'eux que nous devons demander que notre âme soit délivrée. Car quant aux hommes qui sont animés contre nous, ils sont leurs

[1] Hom. XIX, *in Matth.* — [2] Ps XXX, 46.

Digitized by Google

instruments, et nous ne devons pas les haïr, mais les aimer et prier pour eux[1]. »

Mais cette interprétation offre cette grave difficulté, qu'elle transforme la septième demande en une répétition de la cinquième et de la sixième. En effet, si le mal dont il est parlé dans la septième demande n'est autre que le démon, nous demandons d'en être délivrés ou en tant que nous sommes présentement en son pouvoir, ou en tant que nous sommes exposés à y tomber. Or, nous avons précisément demandé ces deux choses dans les deux demandes précédentes. Nous avons demandé d'être délivrés du démon en tant qu'il nous dominait complétement ou partiellement, quand nous avons dit : *Pardonnez-nous nos offenses ;* et nous avons demandé d'en être délivrés en tant que nous étions menacé de son esclavage

[1] In Ps. xxx, conc. 3.— Affectus est tædio, multorum inimicitiis, multorum rabie circumlatratus, quadam humana infirmitate succubuit. Vidit se jam incipere penetrari mala persuasione diabolica, ut odium inducat adversum inimicos, reluctans odio, ut perficeret ipsum dilectionem, in ipsa pugna et lucta turbatus est. Veluti in tempestate et fluctibus mergi cœperat, sicut Petrus. Ille enim calcat fluctus ejus sæculi, qui diligit inimicos. Cum tale aliquid patitur christianus, non debet facile velut odio ire in eum a quo patitur, et velle ventum vincere, sed convertere se ad orationem, ne amittat dilectionem. Neque enim timendum est ne aliquid faciat homo inimicus. Quid enim facturus est? Multa mala dicturus. Ille in terra geminat convicia, tu in cœlo lucra. Quid est ergo timendum, quando pateris inimicum? ne conturbetur in te dilectio, qua diligis inimicum. Etenim inimicus ille homo caro et sanguis, quod videt in te appetit. Alius autem inimicus occultus, rector tenebrarum harum, quas pateris in carne, alterum occultum tuum petit, thesauros tuos interiores depredari et vastare molitur. Duos inimicos constitute tibi ante oculos, unum apertum, alterum occultum. Apertum hominem, occultum diabolum. Homo ille hoc est quod tu secundum naturam humanam, secundum fidem autem et dilectionem, nondum quod tu, sed poterit esse quod tu. Cum ergo sint duo, unum vide, alterum intellige ; unum dilige, alterum cave. Namque inimicus ille quem vides, hoc in te vult humiliare unde vincitur ; et ille occultus inimicus illud tibi vult tollere unde vincitur. Homo hominem vincis humana felicitate, diabolum autem vincis inimici dilectione. Cura in corde servare inimici dilectionem, qua diabolum vinces. Sæviat homo quantum potest, auferat quidquid potest. Si diligitur aperte sæviens, victus est occulte sæviens (S. Aug. *in Ps.* LIV, in hæc verba : *Conturbatus sum a voce inimici*).

Digitized by Google

quand nous avons dit : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation*. Entendue dans le sens des Pères grecs, la septième demande n'est donc plus, nous le répétons, qu'une répétition de la cinquième et de la sixième. C'est au reste de quoi ils conviennent, en disant qu'elle n'est que le complément de la sixième demande. Ils tirent de la construction même de ces deux demandes la raison de leur sentiment. On ne peut pas bien assurer, disent-ils, que la dernière phrase de l'Oraison dominicale constitue une demande différente de celle qui précède puisqu'elle commence par une particule d'opposition, *mais* qui témoigne qu'on demande affirmativement la même chose qu'on a déjà demandée par négation : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation*, MAIS *délivrez-nous du mal.*

5. Malgré cela, l'opinion commune de l'Église a toujours été qu'il y a sept demandes dans l'Oraison dominicale. Et puisque celle dont nous nous occupons forme la septième, il faut nécessairement que nous y demandions quelque chose que nous n'avons pas demandé dans les précédentes, autrement elle deviendrait sans objet. Or, le mal dont nous prions ici Dieu de nous délivrer, c'est, non le mal de coulpe [1], mais le mal de peine du péché ; c'est-à-dire non le péché lui-même mais les châtiments que le péché attire à notre âme et à notre corps, tant en cette vie que dans l'autre. Tel est le sentiment le plus communément adopté par les Pères latins, et c'est celui que nous allons suivre dans nos explications [2].

D. — Quelles sont les peines que le péché nous attire ?

R. — Les principales sont : l'ignorance, l'affaiblissement de la volonté et son penchant au mal, tous les maux de cette vie en général, et les souffrances du purgatoire après la mort.

[1] Voy. plus loin : *Le vrai mal*, page 632.

[2] Differt autem hæc et proxima petitio, quod illa (*et ne nos inducas in tentationem*) vitationem culpæ, hac (*sed libera nos a malo*) pœnæ liberationem postulamus (CATECH. CONC. TRIDENT. cap. 46, init.).

Digitized by Google

6. Expl. — Quoique nous ayons déjà parlé plusieurs fois des suites du péché et des maux dont il est pour nous la source, nous croyons devoir revenir encore brièvement sur ce sujet, pour le traiter au point de vue spécial de la question que nous avons à expliquer.

1° L'ignorance est la première de ces suites et le premier de ces maux. Cette peine regarde l'esprit. Et par l'ignorance dont il s'agit ici, il ne faut pas entendre l'ignorance des sciences humaines; mais bien cette privation de lumière qui fait que nous ne connaissons ni nos obligations ni nos misères, d'où il résulte que souvent nous confondons le bien avec le mal et le mal avec le bien, et que nous vivons dans une lamentable sécurité alors que la conscience devrait nous flageller par le remords et nous tourmenter par les plus vives alarmes. Le péché engendre cette ignorance en ce qu'il offusque l'esprit par les ténèbres qui s'élèvent du cœur où il se consomme, comme le brouillard qui s'élève d'un marais obscurcit la lumière du soleil. Et plus quelqu'un a le malheur de multiplier ses péchés, plus son ignorance s'accroît. Il en vient à boire l'iniquité comme l'eau ne s'apercevant pas seulement que c'est l'iniquité.

« Cette ignorance de la justice entraîne souvent avec elle, dit Nicole, l'ignorance des mystères de Jésus-Christ, quoiqu'elle n'en soit pas une cause nécessaire. Car Dieu, qui serait prêt de lui-même de faire connaître les mystères de la foi qui sont nécessaires au salut, n'en refuse la connaissance à certains hommes qu'à cause des crimes qu'ils commettent contre la loi naturelle, par cette première ignorance qui naît immédiatement de la corruption du cœur et de l'amour des créatures [1]. »

7. 2° Une autre suite funeste du péché, c'est l'affaiblissement de la volonté et son penchant au mal. Depuis qu'elle a été une première fois vaincue dans notre premier père, elle ne se porte plus au bien qu'avec peine, et se laisse

[1] *Instr. sur l'Orais. dom.* inst. 2, ch. IX.

Digitized by Google

au contraire aller au mal avec une déplorable facilité. Mais si nous la laissons nous-mêmes succomber de nouveau, alors sa fragilité devient tout à fait extrême pour le bien comme contre le mal. Car il en est de la force de l'âme comme de celle du corps. Or, de même que la force du corps se perd par les maladies, ainsi la force de l'âme se perd par les péchés qui sont les maladies de l'âme. Et de même encore que plus on a déjà eu de maladies, plus on en contracte aisément de nouvelles, parce que la constitution ne peut plus résister à la fatigue et aux influences malignes de la température; ainsi celui qui a commis beaucoup de péchés tombe très-aisément dans de nouveaux, parce que sa volonté, s'étant habituée à céder, non-seulement manque du ressort nécessaire pour résister, mais a de plus aggravé sa native propension au mal d'une manière presque irrésistible.

A ces deux peines principales, ajoutez les inquiétudes sur l'état dans lequel on se trouve, l'ennui qu'on éprouve de ce que le cœur n'est pas satisfait, les dégoûts pour les choses de Dieu, la pusillanimité en présence des devoirs à accomplir, et vous n'aurez encore qu'une faible idée des maux que le péché cause à l'âme en cette vie.

8. 3° Ceux qu'il attire au corps ne sont pas moins nombreux, puisque tous ceux que nous avons à endurer de ce côté, comme de l'autre, ont pour cause unique le péché. S'il n'y avait jamais eu de péché dans le monde, nous ne saurions pas ce que c'est que souffrir. C'était l'heureux état d'Adam avant son péché. Ainsi les maladies, les pestes, les guerres, les famines, les tremblements de terre, les tempêtes, les inondations, les persécutions, les outrages, les divisions, les procès, les pertes de biens, la pauvreté, la mort et en général, tous les maux dont est remplie notre vie, si justement surnommée une vallée de larmes, sont des châtiments du péché.

9. 4° Enfin, nous avons à subir le mal de peine du péché jusque dans l'autre vie, au milieu des flammes du

Digitized by Google

purgatoire. C'est là que s'achève et se complète la punition qu'il a méritée ; car il est dit que nul homme n'entrera au ciel qu'il n'ait auparavant payé jusqu'à la dernière obole ce qu'il doit à la justice de Dieu. Nous rappellerons même ici ce que nous avons dit en parlant du purgatoire, savoir, que les souffrances qu'on endure dans ce lieu sont infiniment plus grandes encore que celles qu'on endure ici-bas, parce que ce n'est plus alors comme maintenant le temps de l'épreuve, mais le temps de l'expiation.

Nous ne parlerons pas des peines de l'enfer, bien que pourtant elles soient des châtiments du péché. Mais ayant prié Dieu, dans la cinquième demande, de nous pardonner nos péchés, nous ne pouvons pas ici lui demander de nous délivrer des peines de l'enfer, qui sont pour les seuls péchés mortels non pardonnés ; c'est pourquoi nous lui demandons seulement de nous délivrer des peines temporelles dues encore à nos péchés déjà pardonnés.

D. — Est-il permis de prier Dieu qu'il nous délivre de tous les maux spirituels et corporels de cette vie ?

R. — Il est permis de demander l'exemption de quelques maux en particulier, mais non une complète exemption de tous les maux, parce que la vie présente est nécessairement une vie d'épreuve et d'expiation.

10. Expl. — Il est permis de demander à Dieu l'exemption de quelques maux, et même de beaucoup de maux en particulier. La demande de l'Oraison dominicale que nous expliquons en est la preuve. S'il n'était pas permis de demander une certaine exemption de maux, Jésus-Christ ne nous aurait pas fait dire à Dieu : *Délivrez-nous du mal.* Il n'aurait pas non plus demandé à son Père qu'il nous délivrât, comme nous l'avons déjà rapporté [1]. Bien plus, il n'aurait pas prié Dieu de l'exempter lui-même de boire le calice de sa passion, en disant : *Mon Père, s'il*

[1] Voy. p. 593.

Digitized by Google

est possible, que ce calice s'éloigne de moi [1]. Donc il est permis de demander à Dieu une certaine exemption de maux.

Il est même permis de souhaiter et de demander une complète exemption de maux, comme il est permis de souhaiter et de demander d'être parfaitement et complétement heureux, à la condition que ces souhaits et ces demandes n'aient pas pour objet la vie présente.

Mais il n'est pas permis de demander cette complète exemption de maux pour ici-bas. « Car ce serait, dit Nicole, renverser l'ordre de Dieu, qui a assigné les souffrances à cette vie, et qui en a fait un moyen pour arriver à la félicité de l'autre. Outre qu'il est injuste que péchant en cette vie, nous voulions y être exempts de châtiments et de maux [2]. »

Il y a même des choses dont il n'est nullement permis de demander d'être délivré, quoiqu'elles soient communément regardées comme des maux, parce qu'elles sont très-utiles à ceux qui les souffrent : comme cet *aiguillon de la chair*, que ressentait saint Paul, et qui avec le secours de la grâce *affermissait sa vertu dans la faiblesse* [3]. Aussi les personnes de piété sont bien loin de demander à Dieu qu'il les délivre de ces sortes de maux ; ils se réjouissent au contraire de les éprouver, dès qu'ils en connaissent le prix et les avantages. Voilà pourquoi nous ne demandons à être délivrés que de ces sortes de maux qui ne peuvent être utiles à l'âme d'aucune manière ; pour les autres, qui peuvent en quelque façon contribuer à son salut, nous ne demandons point que Dieu les éloigne de nous [4].

Tout ceci va recevoir son éclaircissement de la question suivante.

D. — Ne nous serait-il pas au moins avantageux d'être délivrés de tous les maux de cette vie ?

[1] Matth. XXVI, 39. — [2] Loc. cit. — [3] II Cor. XII, 9. — [4] *Catéch. du conc. de Trente*, ch. 46, § 2.

Digitized by Google

R. — Non, mais il vaut au contraire beaucoup mieux pour nous les souffrir que d'en être exempts, parce qu'ils nous détachent de ce monde, nous préparent à la vie éternelle et nous donnent dès ici-bas l'assurance que Dieu est avec nous.

11. Expl. — La question précédente nous a déjà fait pressentir les avantages des maux qu'on souffre en cette vie ; celle-ci nous les fait ouvertement connaître. Et bien qu'à première vue il paraisse extravagant de dire qu'il est avantageux de souffrir ici-bas, néanmoins les raisons qu'on en donne, pour peu qu'on les médite, prouvent que c'est, non un paradoxe, mais une inconstestable vérité. Examinons ces raisons.

1° *Les maux temporels nous détachent de ce monde.* — Saint Augustin emploie, pour le démontrer, une très-frappante et très-énergique comparaison : « Nous autres chrétiens, dit-il, nous sommes en ce monde comme les raisins sont dans les pressoirs ; nous sommes pressés et foulés aux pieds, nous sommes les objets des rebuts, des humiliations et des mépris des hommes ; nous endurons toutes sortes de maux, afin que nous nous rebutions nous-mêmes de l'amour du siècle, et que foulant aux pieds le monde, nous retirions notre amour de toutes les choses temporelles et nous nous élevions par le désir à la recherche de ce souverain repos qui n'est point de cette vie ni de cette terre. Et c'est ainsi, comme il est écrit dans le livre des Psaumes, que Dieu devient le refuge des pauvres [1]. »

La raison et l'expérience nous apprennent en effet que ce qui nous attache à une chose et nous la fait aimer, c'est la douceur qu'on y trouve et qu'on y goûte ; et que ce qui nous en désaffectionne et nous en détache, c'est l'amertume et la douleur dont elle est pour nous la source. D'où il suit que si nous jouissons des biens de ce monde, c'est-à-dire des richesses, des plaisirs et des honneurs,

[1] In Ps. LXXXIII.

Digitized by Google

nous aimerons le monde et y serons attachés ; mais que si au contraire nous n'avons en partage que ses maux, nous le mépriserons et le détesterons. Or, le chrétien doit-il aimer le monde, ou ne doit-il pas plutôt le mépriser ? Il suffit pour le savoir de se rappeler qu'il est un lieu d'exil, et que ceux qui s'attachent à ses biens ont été maudits par Notre-Seigneur : *Malheur à vous riches*, a-t-il dit, *à vous qui avez en abondance* les biens de ce monde, *à vous qui êtes dans la joie, à vous qui avez les applaudissements des hommes* [1]. Le chrétien ne doit donc pas aimer les biens de ce monde. Que s'il ne doit pas les aimer, il lui est donc avantageux de ne pas les posséder, mais d'avoir au contraire ses maux en partage. C'est encore ce que Notre-Seigneur a déclaré au commencement de son sermon sur la montagne, en proclamant bienheureux les pauvres et les persécutés.

Voilà pourquoi Dieu s'applique à dégoûter de ce monde les âmes qui le servent de tout leur cœur, soit en leur en faisant connaître par ses lumières la vanité, soit en leur envoyant des maladies et des incommodités qui les tiennent en langueur et en souffrance et les privent de tous les plaisirs des sens, soit en ne permettant pas que leurs désirs s'accomplissent ou que leurs entreprises réussissent, soit en leur suscitant des disgrâces, soit en retirant d'eux l'esprit de sagesse afin qu'ils se couvrent de confusion, ou de toute autre manière. Par cette conduite, il nous dit tacitement : Ce n'est pas pour ce monde que vous avez été créés et rachetés, mais pour le ciel ; ce n'est pas pour jouir de la terre, mais pour jouir de Dieu. C'est ce souverain bien que vous devez rechercher ; et vous en voyant séparés, vous devez soupirer et fondre en larmes. Si les vrais chrétiens ont sujet de gémir, c'est bien en effet d'être éloignés du Seigneur, *peregrinari a Domino*, comme dit saint Augustin [2] après saint Paul ; de demeurer si longtemps en ce monde, qui n'est qu'un désert et un

[1] Luc. VI, 24-26. — [2] In Ps. LXXXIII.

Digitized by Google

lieu de bannissement, et d'être privés de la vue et de la possession de Dieu. Ce gémissement intérieur est le propre effet du Saint-Esprit dans les âmes saintes. C'est-à-dire que le Saint-Esprit fait gémir les pieux chrétiens en leur faisant éprouver qu'ils sont ici-bas comme dans une terre étrangère, où ils sont relégués en punition de leurs péchés, et que leur pays est le ciel, cette terre des vivants à laquelle ils doivent incessamment aspirer et tendre par leurs désirs, en rejetant avec mépris tout ce que le monde estime et recherche.

12. 2° *Les maux de cette vie nous aident à conquérir le ciel.* — Souffrir, c'est être dans un état de violence ; et souffrir volontairement, c'est par conséquent se faire violence à soi-même. Or, Notre-Seigneur nous déclare que ceux-là seuls mériteront d'entrer au ciel, qui se seront fait violence. Ainsi la souffrance volontaire ouvre les portes du ciel ; mais ceux qui ne souffrent pas, ou qui ne souffrent pas volontairement, n'entreront jamais dans ce bienheureux séjour. Tel est le second avantage des maux de cette vie, avantage d'une valeur incomparable, comme vous en pouvez juger sans que je m'arrête à vous le démontrer. Ce sujet était trop grave pour que saint Paul n'en parlât pas aux fidèles. Écrivant aux Corinthiens, il leur dit donc que les afflictions de ce monde, quand elles devraient durer toute notre vie, ne durent qu'un moment; et qu'étant souffertes par un mouvement de grâce, c'est-à-dire avec amour et joie, elles opèrent en nous le poids d'une gloire éternelle qui surpasse infiniment toutes nos douleurs et toutes nos croix : *Id quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis* [1]. Dans une autre de ses épîtres, le grand Apôtre dit encore que tout ce qu'on peut souffrir en ce monde n'est rien en comparaison de la gloire que Dieu nous donnera pour ces souffrances : *Non*

[1] II Cor. IV, 17.

Digitized by Google

sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis [1].

Les Pères n'ont eu garde de s'éloigner de cet enseignement. Pour ne citer que saint Augustin, voici en quels termes il le propose : « Encore que la mort même de la chair nous soit venue originairement du premier homme, dit-il, néanmoins le bon usage de cette mort a fait les glorieux martyrs. C'est pourquoi, non-seulement elle, mais encore tous les maux de ce monde, qui en sont comme les restes et les suites, je veux dire les douleurs et les travaux des hommes, qui sont les effets des péchés, et principalement du péché originel pour lequel la vie même a été détenue dans les liens de la mort; tous ces maux, dis-je, ont dû demeurer même après les péchés remis, pour que l'homme combattît contre eux pour la vérité, et que la vertu des fidèles fût exercée, afin que l'homme renouvelé par le nouveau Testament se préparât au siècle nouveau parmi les maux du siècle présent, en souffrant sagement la misère que cette vie condamnée avait méritée. Car le démon, qui a été chassé hors des cœurs et de la domination des fidèles, dans lesquels, quoique déjà condamné, il régnait auparavant, lorsqu'ils vivaient dans l'infidélité, et qu'ils étaient pour cette cause en état de damnation, n'a pouvoir de les troubler et de les affliger, selon que le demande l'état de cette mortalité, qu'autant que Dieu le juge avantageux pour leur avancement spirituel... Or ces maux que les fidèles supportent saintement et humblement leur servent, ou pour se corriger des fautes où ils tombent, ou pour exercer et éprouver leur vertu, ou pour leur faire connaître que la vie présente n'étant que misère, ils doivent désirer et rechercher avec d'autant plus d'ardeur et d'instance celle où se trouve la véritable et éternelle béatitude; et ainsi puisqu'ils leur sont avantageux, ils ont tout sujet de les aider, bien loin de désirer d'en être délivrés [2]. »

[1] Rom. VIII, 18.

[2] *De Trinit.* lib. XIII, cap. 16. — Quodammodo proposuit Deus vernale

Digitized by Google

Mais pour que les maux temporels nous méritent la grâce du salut et les autres grâces qui y conduisent, il faut que nous les souffrions en union avec JÉSUS-CHRIST, dont la passion et la mort ont opéré notre rachat. Séparés de ce cep divin, nous ne sommes plus que des branches bâtardes et sauvages, qui ne peuvent produire aucun fruit salutaire pour la vie éternelle.

13. 3° *Les maux temporels nous donnent l'assurance que Dieu est avec nous.* — Combien l'incertitude sur l'état d'amitié ou d'inimitié où l'on se trouve avec Dieu n'est-elle pas cruelle! Or, cette incertitude doit cesser pour les personnes qui ont beaucoup à souffrir, et faire place à la délicieuse assurance que Dieu est avec elles, suivant ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Nous nous glorifions*, dit-il, au nom de tous les fidèles, *dans nos maux et nos afflictions, sachant que l'affliction produit la patience, la patience l'épreuve, et l'épreuve l'espérance. Or, cette espérance ne nous trompe point, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné*[1].

Dans un de ses sermons à ses religieux, saint Bernard développe cette doctrine de la remarquable manière que voici : « Si vous êtes continuellement, leur dit-il, comme dans un état de destruction et de mort, c'est pour l'amour de celui qui est mort pour nous. Or, étant ainsi pour lui

regnum cœlorum ; pretium ipsius labor est. Quantus labor est? Ostendit Deus quanta sit illa requies, tu judica quanto labore emenda sit (*Ps.* LXXXIII) : *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in seculo seculorum laudabunt te.* Quanto labore digna est requies quæ non habet finem! Æterna requies æterno labore recte emitur; sed noli timere, misericors est Deus. Si enim haberes æternum laborem, nunquam pervenires ad æternam quietem. Ergo, ut aliquando pervenias ad id quod emis, non in æternum laborandum est; non quia non valet tanti, sed ut possideatur quod emitur. Digna est quidem emi labore perpetuo; sed necesse est ut labore temporali ematur... Paucos annos laboras, et in ipsis paucis annis non deest consolatio, non desunt gaudia quotidiana. Sed noli gaudere in sæculo, gaude in Christo, gaude in verbo ejus, gaude in lege ejus. Quantæ sunt istæ consolationes in tantis laboribus! (S. AUG. *enarr. in Ps.* XCIII).

[1] Rom. v, 3-5.

Digitized by Google

dans une abondance d'affliction, vous serez établis par lui dans une abondance de joie; et votre âme, refusant d'être consolée par les créatures, trouvera en Dieu toutes ses délices, parce qu'en lui l'affliction même est une grande consolation. Il est certain que les maux que vous souffrez sont au-dessus des forces humaines, au-dessus de la nature, et contre ce qu'on a coutume de souffrir. C'est donc un autre que vous qui porte en vous-mêmes des fardeaux si pesants dont vous êtes chargés. C'est sans doute Celui qui, selon l'Apôtre, porte et soutient toutes choses par la disposition de sa souveraine puissance. Ne sentez-vous pas qu'étant soutenus par lui, votre ennemi se détruit lui-même par ses propres armes, et que les grandes afflictions par lesquelles il nous tente pour nous ébranler, s'il lui est possible, nous servent présentement à surmonter nos tentations et à nous affermir contre ses attaques? Et cette victoire ne nous est-elle pas un témoignage assuré de la présence du Saint-Esprit dans nos âmes? Que devons-nous donc craindre, si nous sommes assistés et soutenus par la présence intime et par la vertu de Celui qui soutient et fait subsister toutes choses? Le Seigneur, dit David, est le protecteur de ma vie; qui pourra me faire trembler? Si je marche au milieu des ombres de la mort, je ne craindrai point les maux qui m'arriveront, parce que vous êtes avec moi. Notre Seigneur disait à ses disciples : Vous aurez des afflictions dans le monde; mais ayez confiance en moi, car j'ai vaincu le monde, et je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Et Dieu même nous dit au livre des Psaumes, qu'il est avec nous dans l'affliction, parce que nous subsistons dans cette affliction. Car qui pourrait soutenir les maux de cette vie, le mépris, les reproches, les calomnies des méchants et les tourments? Qui pourrait subsister, qui pourrait persévérer à les souffrir, si Dieu n'était avec nous, et ne nous soutenait? Tenez-vous heureux, et vous réjouissez, nous dit l'apôtre saint Jac-

Digitized by Google

ques, lorsqu'il vous arrive des sujets de tentation et de souffrance. Et pourquoi? Parce que tous ceux, dit saint Paul, qui sont résolus de vivre avec piété en JÉSUS-CHRIST, seront persécutés; parce que, dit ailleurs le même Apôtre, nous devons tous entrer dans le royaume de Dieu par beaucoup d'afflictions et de souffrances. Et enfin, parce que le Seigneur est proche de ceux qui ont le cœur affligé. De sorte que quand nous ne devrions tirer aucun autre bonheur de nos afflictions, celui-là seul nous suffirait abondamment, d'avoir l'assurance que Dieu est avec nous [1]. »

Ainsi la conclusion de saint Bernard se confond avec ce que dit notre catéchisme, que l'un des avantages des maux temporels est de nous donner dès ici-bas l'assurance que Dieu est avec nous. Et il considère cet avantage comme si considérable et si précieux, qu'alors même qu'il serait l'unique fruit des souffrances, il faudrait encore nous estimer très-heureux de pouvoir l'obtenir à ce prix. En effet, quelle consolation ne procure-t-il pas, comme nous le disions en commençant, et aussi quelle assurance dans la victoire que nous avons à remporter contre nos ennemis! Mais cet avantage n'étant pas le seul, et étant même moindre, peut-on dire, que les deux dont nous avons déjà parlé, nous devons tirer de là cette instruction pratique, que nous ne saurions avoir trop d'estime pour les souffrances, puisqu'il nous est meilleur d'avoir à les supporter que d'en être exemptés, tant parce qu'elles nous donnent l'assurance que Dieu est avec nous, que parce qu'elles nous détachent de ce monde et nous méritent la gloire du ciel [2].

D. — Si les maux de cette vie nous sont avantageux les biens de cette vie nous seraient-ils funestes?

R. — Oui, les biens de ce monde nous sont plus souvent nuisibles qu'utiles.

[1] *Præfat. in Ps.* Qui habitat; *serm 16. id ad* n. 3.
[2] Cfr. tom. VII, p. 242 et 243.

Digitized by Google

14. Expl. — A peine avons-nous besoin de dire que ce qu'on appelle les biens de ce monde sont les richesses, les honneurs, les plaisirs, la santé, la beauté, la force, les succès, et autres choses semblables. Or notre catéchisme nous dit que ces biens nous sont plus souvent nuisibles qu'utiles ; et quoique cela soit tout l'opposé de nos idées terrestres, néanmoins c'est ce qu'attestent et l'histoire du monde et notre expérience personnelle.

1° Je dis en premier lieu l'*histoire du monde*. J'y remarque trois phases principales, et dans chacune de ces phases, les prospérités temporelles ont toujours amené de grands maux, qui n'ont été réparés que par les adversités et les souffrances.

La première phase historique du monde nous présente Adam et Eve dans le paradis terrestre. Jamais créatures humaines n'eurent la jouissance de tant de biens temporels. Qui pourrait peindre la perfection et l'excellence de leurs corps, dans lesquels il n'y avait aucun défaut, et où il n'éprouvait jamais ni peine, ni fatigue, ni faim, ni soif, ni chaud, ni froid, ni aucune incommodité quelconque? Qui pourrait dire également la beauté de leur séjour, où régnait véritablement un printemps éternel, où les fleurs étaient toujours épanouies, les fruits toujours mûrs, les gazons toujours verts, les vents toujours sereins et embaumés, les fleuves toujours remplis jusqu'aux bords d'eaux claires et murmurantes? Eh bien! vous savez où tant de bonheur conduisit nos malheureux premiers parents. Trop confiants dans la possession de ces biens, et travaillés du désir d'augmenter encore leur félicité, ils s'abandonnèrent au crime de l'orgueil et de la désobéissance, et firent ainsi écrouler soudain tout l'édifice de leur bonheur. Comment réparèrent-ils une ruine si lamentable. En se soumettant au travail, à la fatigue, aux souffrances de toute sorte et à la mort.

Le plus grand spectacle que nous offre ensuite l'histoire est celui du peuple juif. Or, on ne peut pas y arrêter

Digitized by Google

la vue sans y remarquer une continuelle et étonnante succession de prospérités et d'adversités. Mais qu'est-ce qui amenait les unes et les autres? C'est toujours les prospérités et l'abondance des biens, comme dans le désert et sous leurs rois, qui les faisait tomber dans l'idolâtrie, et ensuite au pouvoir de leurs ennemis, qui plusieurs fois les emmenèrent en captivité. Etaient-ils dans la peine, comme par exemple en Égypte et à Babylone? Ils servaient fidèlement Dieu, gardaient la pureté des mœurs et vivaient dans la justice, voilà pourquoi le prophète les compare à une vache trop bien nourrie : *Sicut vacca lasciviens declinavit Israël* [1]. Car comme les vaches conduites en de gras pâturages courent en bondissant follement sans pouvoir être retenues, ainsi les juifs, et on peut dire la même chose de tous les hommes, lorsqu'ils avaient trop de biens, de puissance et de succès, s'emportaient à toutes sortes d'excès et de crimes, et ainsi se perdaient, suivant cette parole du Sage : *Prosperitas stultorum perdet illos* [2].

Enfin l'histoire nous montre, après le peuple juif, le peuple chrétien, et nous prouve une troisième fois les mauvais effets des prospérités. Pendant trois cents ans les chrétiens sont traqués, ruinés, persécutés, voués aux tourments et mis à mort; et pendant tout ce temps leur vie est si pure, leur conduite si sainte, leur charité si ardente, qu'ils ont été jusqu'ici, après notre divin Sauveur, nos plus parfaits modèles. Mais quand vinrent le calme et la sécurité, peu à peu la ferveur se ralentit et les mœurs s'altérèrent. C'est la remarque que saint Jérôme avait déjà pu faire de son temps : « Tant que l'Église a été persécutée, dit-il, elle a vu ses enfants se multiplier, et elle a été glorifiée par les martyrs; mais après que les princes se furent convertis, elle devint à la vérité plus grande par ses richesses, mais aussi plus petite par ses vertus [3]. » Depuis, les mêmes causes ont

[1] Os. IV, 16. — [2] Prov. I, 32. — [3] *Vit. S. Malchi*

Digitized by Google

constamment produit les mêmes effets : persécutée par les tyrans, affligée par les hérésies, déchirée par les schismes, l'Église a reconquis par ses enfants fidèles quelque chose des premiers beaux jours, jouissant du calme et de la faveur des rois, elle a toujours au contraire eut lieu de gémir sur le relâchement et la perversion de ses membres.

15. 2° *Notre expérience personnelle*, ai-je dit, atteste également le péril et même les funestes effets des prospérités temporelles L'homme qui est riche a plus de moyens de satisfaire ses passions que celui qui est pauvre : sa vanité, en se donnant les plus somptueuses demeures ; sa gourmandise, en s'offrant les mets les plus délicats et les vins les plus recherchés ; sa paresse, en se livrant à un complet désœuvrement ; sa luxure, en corrompant l'innocence besoigneuse ; sa vengeance, en payant le faux témoin et l'incendiaire, et en armant la main de l'assassin. Il en est de même de celui qui est doué de grandes facultés intellectuelles, de l'homme qui est fort et qui se porte bien, de la femme qui est belle et jeune, de celui qui réussit dans toutes ses entreprises, de celui qui jouit d'un grand pouvoir : tous ces biens et ces avantages sont extrêmement périlleux, et ils servent bien plus souvent à perdre ceux qui les possèdent qu'à les sauver.

Interrogeons-nous. Avons-nous pensé à Dieu aussi souvent dans la prospérité que dans l'épreuve ? L'avons-nous aussi volontiers béni dans nos joies que nous avons invoqué son secours dans nos chagrins ? L'avons-nous servi avec autant de fidélité dans nos jours de fête que dans nos jours de maladie ? Ne l'avons-nous pas au contraire plus négligé et plus offensé quand il nous a envoyé de riches moissons, que quand il a commandé aux gelées, aux grêles et aux inondations d'anéantir tout le fruit de nos travaux ? Quand les récoltes sont abondantes, le peuple déserte l'église les jours de dimanche pour les travaux des champs ; et si la vigne a bien donné, les ivrognes

Digitized by Google

emplissent les cabarets et les rues. Je cite ces exemples au hasard, on en pourrait citer mille autres semblables.

Ainsi notre expérience se trouve d'accord avec l'histoire pour attester que les prospérités terrestres sont extrêmement dangereuses, et qu'elles nous sont beaucoup plus souvent funestes qu'utiles ; non par elles-mêmes sans doute, mais à cause de notre penchant au mal qui nous porte à en faire un mauvais usage, et que d'ailleurs elles tentent de leur côte à favoriser. Réformons donc nos idées à ce sujet. Éclairés par la foi et la raison, cessons d'avoir pour les biens de ce monde une estime qu'ils ne méritent pas ; mais sachons au contraire n'en user qu'avec une prudence extrême, et nous en défier comme l'on se défie justement des substances vénéneuses et malfaisantes [1].

D. — Qu'est-ce donc que nous demandons à Dieu quand nous le prions de nous délivrer du mal ?

R. — Nous lui demandons de nous délivrer soit des maux soit des biens temporels qui pourraient nuire au salut de notre âme.

16. Expl. — Les explications que nous avons fournies sur les questions précédentes vont nous rendre aisée l'intelligence de celle-ci. Nous savons en effet maintenant qu'il ne faut pas regarder nécessairement, par rapport au salut, comme des biens et des maux, les choses qui portent ce nom dans l'ordre temporel. Nous avons même vu qu'il faut prendre ces choses généralement dans un sens opposé à celui qu'on leur donne dans le monde ; c'est-à-dire comme des biens ce que le monde appelle des maux, et comme des maux ce que le monde appelle des biens. Cependant il ne faut pas prendre cette nouvelle acception dans toute sa rigueur ; car il y a des biens temporels qui sont véritablement des biens par rapport au

[1] Voy. tom. VIII.

Digitized by Google

salut, et des maux temporels qui sont également de vrais maux relativement au salut de l'âme. Mais parce que biens et maux sont tantôt bons et tantôt mauvais suivant les personnes et les circonstances, il nous est impossible d'entrer dans un détail qui serait infini pour expliquer quand tel bien en particulier est bon et quand il est mauvais, et de même pour tel mal en particulier. Nous nous bornerons donc à deux règles générales, l'une applicable aux personnes par rapport aux biens et aux maux, l'autre applicable aux biens et aux maux par rapport aux personnes.

17. 1° Voici quelle est la règle applicable aux personnes par rapport aux biens et aux maux. S'il s'agit de chrétiens fervents, décidés à marcher courageusement sur les traces de Jésus-Christ et des saints, comme les biens de ce monde sont en général plus funestes que favorables, et les maux plutôt avantageux que nuisibles, les maîtres de la vie spirituelle leur conseillent de demander à Dieu qu'il les délivre du mal des prospérités et du mal d'être privés d'adversités. Par cette voie, ils arriveront aux plus hauts sommets de la perfection, parce que c'est celle-là, nous le répétons, qu'ont suivie Jésus-Christ et ses plus parfaits imitateurs. Mais s'il s'agit de cœurs moins généreux, qui trouvent que c'est un trop pesant fardeau pour leurs faibles épaules de toujours souffrir en ce monde et de n'y avoir aucune commodité, ils doivent tout au moins prier Dieu qu'il les délivre du mal d'une constante prospérité, et du mal de ne jamais rien souffrir ; ce qui aurait pour résultat, d'un côté de ne pas leur faire expier leurs fautes, et de l'autre de les enfler et de les perdre. *Ce m'a été un bien*, disait David au Seigneur, non pas de ce que vous m'avez élevé, non pas de ce que vous m'avez fait triompher de mes ennemis, non pas de ce que vous m'avez délivré de mes maux, mais *de ce que vous m'avez humilié* [1]. Si c'est un bien d'être dans l'humi-

[1] Ps. CVIII.

Digitized by Google

liation, c'est donc un mal de n'y être jamais, et voilà pourquoi l'on doit prier Dieu qu'il nous délivre au moins de ce mal.

18. 2° La règle applicable aux biens et aux maux par rapport aux personnes peut se formuler ainsi : l'on doit demander à Dieu qu'il nous délivre soit du bien soit du mal dont on sait par expérience que l'on usera contrairement aux intérêts de l'âme. Ainsi, tel sait que s'il tombe dans l'indigence ou quelque grand besoin, au lieu de se soumettre, il s'emportera aux murmures contre la Providence et maudira Dieu : il doit prier Dieu qu'il le délivre du mal de la pauvreté, car dans ce cas c'est un véritable mal par rapport à la personne dont il s'agit. Ce fut la prière que Salomon, quoique le plus sage des hommes, adressa à Dieu : *Mendicitatem... ne dederis mihi... ne forte... egestate compulsus furer, et perjurem nomen Dei mei*[1]. Tel autre sait que s'il a du superflu, il l'emploiera soit au jeu, soit en festins coupables, soit en débauches, soit de toute autre manière criminelle : il doit demander à Dieu qu'il le délivre du mal de ce superflu, car cette abondance de bien est ici un vrai mal, puisque la personne dont il s'agit en fait un mauvais usage. Il faut dire la même chose de ceux qui conçoivent des sentiments de haine et de vengeance contre ceux qui les insultent : ils doivent demander à Dieu qu'il les délivre du mal de l'insulte, quoique ce mal soit un bien pour d'autres personnes, c'est-à-dire pour celles qui ont la force de l'offrir à Dieu et qui en prennent sujet de s'humilier ou de se vaincre. Et ainsi de tous les autres biens et de tous les autres maux.

En résumé donc, quand nous demandons à Dieu qu'il nous délivre du mal, nous lui demandons de nous délivrer de tout ce qui pourrait causer directement ou indirectement du mal à notre âme, que nous le sachions ou que lui seul le sache, et quel que soit d'ailleurs le nom de bien

[1] Prov. xxx, 8 et 9.

Digitized by Google

et de mal que nous donnions à cette cause de la blessure ou de la mort de notre âme. C'est pour cela que JÉSUS-CHRIST nous a fait dire simplement, délivrez-nous *du mal*, sans rien spécifier, afin que le vague de cette expression se prêtât à tous nos besoins ; nous confiant pleinement en Dieu pour ce que nous ne connaissons pas, et nous soumettant d'ailleurs à l'avance, pour tout, à ce que sa Providence nous enverra ou permettra qu'il nous arrive. En sorte que si, ayant demandé à Dieu qu'il nous délivre de ce que nous avons cru être un mal pour nous, il ne nous délivre pas, nous jugions que nous nous sommes trompés, à cause de la faiblesse de nos lumières, et nous nous bornions à faire tous nos efforts pour éviter le péché où nous craignons de tomber [1].

[1] Itaque qui recte preces faciunt, cum deprecantur calamitates, incommoda, malorum depulsionem, id referunt ad Dei gloriam. Sic David illi precationi, Domine, ne in furore tuo arguas me, subjecit rationem qua se Dei gloriæ cupidissimum ostendit ; inquit enim (*Ps.* VI, 6) : Quia non est in morte qui memor sit tui, in inferno autem quis confitebitur tibi ? Et idem, cum oraret Deum sibi ut misericordiam impertiret, subjungit illud (*Ps.* L, 15) : Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur. Ad hanc orandi salutarem rationem et ad exemplum prophetæ incitandi sunt fideles auditores, et simul docendi, quantum intersit inter infidelium et christianorum hominum preces. Petunt vehementer illi etiam a Deo, ut possint ex morbis vulneribusque convalescere; sibi ut ex urgentibus vel imminentibus malis evadere liceat : sed tamen illius præcipuam spem liberationis ponunt in remediis natura vel hominum industria comparatis ; quin etiam sibi datum a quovis medicamentum, etiam si cantionibus, si veneficiis, si dæmonum opera confectum sit, sine ulla religione adhibent, modo aliqua valetudinis spes ostendatur. Longe alia est ratio christianorum, qui in morbis et in omnibus adversis rebus habent summum perfugium et præsidium salutis Deum, unum illum omnis auctorem boni et liberatorem suum agnoscunt ac venerantur; remediis vero quæ inest ad sanandum vis, insitam a Deo esse pro certo habent ; tantumque illa ægrotis prodesse existimant, quantum ipse voluerit Deus. Est enim a Deo data hominum generi medicina, qua morbos sanaret. Hinc est illa Ecclesiastici vox : Altissimus creavit de terra medicinam, et vir prudens non abhorrebit illam. Itaque qui Jesu Christo nomen dederunt, non in illis remediis summam spem reponunt recuperandæ valetudinis, sed ipsi medicinæ auctori Deo maxime confidunt. Quare etiam in divinis litteris reprehenduntur ii qui medicinæ fiducia nullum Dei auxilium requirunt; immo vero, qui vitam agunt ex divinis legibus, abstinent omnibus remediis, quæ-

Digitized by Google

Et parce qu'en disant à Dieu : *Délivrez-nous du mal*, nous parlons au nom de toute l'Église, nous lui demandons, par conséquent, en ce qui concerne les peines du purgatoire, non-seulement qu'il nous préserve d'y tomber, mais encore qu'il en retire, par sa grande miséricorde, les âmes qui y sont présentement détenues.

D. — Comment Dieu exauce-t-il la prière que nous lui faisons de nous délivrer du mal ?

R. — Il l'exauce en proportionnant à notre faiblesse les maux que nous avons à endurer, en nous consolant dans nos souffances, en les faisant tourner à notre bien ou en les abrégeant par la mort.

19. Expl. — Dieu exauce toujours une prière sincère, sans pourtant accorder toujours la chose même qui lui est demandée, car il arrive souvent que cette chose, s'il nous l'accordait, nous serait funeste, et tout à fait l'opposé de ce que nous attendons. Mais il nous accorde à la place une autre chose qui ne paraît pas d'abord nous être favorable, mais qui néanmoins assure par la suite notre bonheur. C'est ainsi qu'un enfant malade demande à sa mère des gâteaux et des sucreries, s'imaginant que cela lui sera bon ; mais sa mère se garde bien de lui en donner, et elle lui fait prendre au contraire, une médecine amère qui d'abord lui répugne et lui soulève le cœur, mais qui une fois prise lui rend la santé. Telle est, disons-nous, la conduite de Dieu à notre égard. Mais de même qu'une mère ne soigne pas son enfant toujours de la même manière, ainsi Dieu ne nous exauce pas toujours de la même façon, relativement aux maux dont nous le prions de nous délivrer. Notre catéchisme en indique quatre différentes, que nous allons expliquer.

eumque ad curationem a Deo non adhibita esse constet ; quod si etiam eorum usu medicamentorum illis sit explorata spes sanitatis, tamen ab iis, ut cautionibus et dæmonum artificiis, abhorrent (Catech. conc. Trident. cap. 46, § 1)

Digitized by Google

1° *Dieu nous exauce en proportionnant à notre faiblesse les maux que nous avons à endurer.* — Nous avons vu que les maux non-seulement ont pour nous de grands avantages, mais que notre état de pécheurs nous les rend nécessaires. La justice veut que tout coupable soit châtié, et c'est pourquoi Dieu ne peut pas faire autrement que de nous frapper. Il nous frappe donc, mais quand nous le prions de nous délivrer du mal, « il nous frappe comme un père qui châtie ses enfants, dit saint Augustin, et non comme un juge qui condamne des criminels [1]. » C'est-à-dire qu'il proportionne à notre faiblesse, ainsi que parle notre catéchisme, les maux que nous avons à endurer. Quand donc il voit que nous sommes trop faibles pour supporter de grands maux, il ne nous en fait souffrir que de légers, sauf à nous en faire souffrir de plus nombreux et pendant plus longtemps. Car il est fidèle, dit l'apôtre saint Paul, *et il ne permet pas que nous soyons tentés au-delà de nos forces; mais il nous fait tirer avantage de la tentation même, afin que nous puissions persévérer* [2]. Dieu agit comme un sage médecin qui, connaissant la grande faiblesse de son malade, l'épargne tant qu'il peut; il ne lui administre pas des remèdes violents, mais il se contente de lui donner quelques potions douces, et proportionnées à son peu de force. C'est précisément ce que David prie Dieu de faire à notre égard : *Vous nous nourrirez*, lui dit-il, *de pain de larmes, et vous nous donnerez nos pleurs pour breuvage, mais avec mesure* [3]. « Qu'est-ce à dire, *avec mesure?* demande saint Augustin. En accommodant, ajoute-t-il parlant à ses ouailles, ses châtiments et ses vengeances à vos forces ; en vous suscitant des maux et des afflictions autant que vous en pouvez porter ; en vous en envoyant assez pour vous corriger et vous instruire, mais non pas trop pour vous accabler et pour vous perdre [4].

20. 2° *Dieu nous exauce en nous consolant dans nos souf-*

[1] In Ps. LXXIX. — [2] Cor. X, 13. — [3] Ps. LXXIX, 6. — [4] In Ps. LXXIX

Digitized by Google

frances. — Les consolations de Dieu ne ressemblent pas a celles des hommes, qui sont *ennuyeuses et importunes*[1], comme disait le saint homme Job; mais elles sont pleines d'allégement et de douleur, comme le proclame David lorsqu'il dit à Dieu : *Vos consolations ont autant réjoui mon cœur que mes douleurs et mes peines étaient grandes et sensibles*[2]. Or, c'est en nous communiquant plus ou moins abondamment ses délicieuses consolations que Dieu exauce encore la prière qne nous lui faisons de nous délivrer du mal. L'apôtre saint Paul en avait fait l'épreuve, lorsqu'il écrivait aux fidèles de Corinthe : *Etant venus en Macédoine, nous n'avons eu aucune relâche selon la chair, mais nous avons toujours eu à souffrir. Ce n'a été que combats au dehors et que frayeurs au dedans. Mais Dieu qui console les humbles et les affligés, nous a consolés... en sorte que je suis rempli de consolation et comblé de joie*[3] parmi toutes mes souffrances.

Mais il faut observer que Dieu n'exauce ordinairement de cette manière que ceux qui souffrent sans l'avoir mérité par leurs péchés, mais uniquement pour la cause de Dieu. *Ce qui est agréable à Dieu,* dit saint Pierre, *c'est que dans la vue de lui plaire nous endurions les maux et les peines qu'on nous fait souffrir avec injustice. Mais quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est pour vos fautes que vous souffrez*[4] ? Aussi Notre Seigneur ne dit-il pas indistinctement à ceux qui souffrent qu'ils se réjouissent, mais seulement à ceux qui souffrent pour la justice : *Vous serez bienheureux,* s'écrie-t-il, *lorsque les hommes vous chargeront de malédictions, et qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toute sorte de mal contre vous à cause de moi. Réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie*[5]. Voilà ce qui nous explique ce qu'on dit des apôtres, qu'étant chassés avec ignominie de l'assemblée des prêtres juifs, *ils sortirent du conseil tous remplis de joie, de ce qu'ils avaient*

[1] Job. XVI, 18. — [2] Ps. XCIII, 19. — [3] II Cor. VII, 5-7. — [4] I Petr. II, 20. [5] Matth. V, 11 et 12.

Digitized by Google

été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de JÉSUS [1]. Saint Paul rendait également témoignage des consolations qu'il recevait du ciel dans ses travaux : *Béni soit Dieu*, disait-il, *Père de Notre Seigneur* JÉSUS-CHRIST, *qui est le Père des miséricordes, et le Dieu de toute consolation, qui nous console dans tous nos maux afin que nous puissions aussi consoler les autres dans tous leurs maux par la même consolation dont nous sommes nous-mêmes consolés de Dieu. Car à mesure que les souffrances de* JÉSUS-CHRIST *s'accroissent et se multiplient en nous, nos consolations aussi s'accroissent et se multiplient par* JÉSUS-CHRIST [2]. Et c'est souvent ainsi que Dieu console ceux qui souffrent pour lui des persécutions pour son nom et sa gloire. Et par les persécutions dont nous parlons ici, nous n'entendons pas seulement les prisons de l'exil, les fouets et le martyre, mais encore toute peine qui nous vient de la part des hommes à l'occasion du service de JÉSUS-CHRIST. Ainsi quand les impies nous raillent et se moquent de nous lorsque nous faisons nos devoirs, ou quand ceux qui ont autorité sur nous s'efforcent de nous en rendre l'accomplissement difficile, nous souffrons pour JÉSUS-CHRIST, et c'est à nous aussi que saint Pierre adresse ces paroles: *Mes chers frères, ne soyez pas surpris lorsque Dieu nous éprouve par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'étrange et d'extraordinaire vous arrivait. Mais réjouissez-vous plutôt de ce que vous participez aux souffrances de* JÉSUS-CHRIST, *afin que vous soyez comblés de joie dans la manifestation de sa gloire* [3].

Ce que David dit à Dieu : *Vous avez dilaté mon cœur pendant que j'étais dans l'affliction*, est une nouvelle confirmation de la vérité que nous exposons. C'est ce que saint Jean Chrysostome rend très-sensible par le beau commentaire qu'il fait sur ces paroles : « David, dit-il, ne dit pas : Vous n'avez pas permis que j'aie été affligé, afin que nous ne croyions pas que Notre-Seigneur doive em-

[1] Act. v, 41. — [2] I Cor. I, 3 et 4. — [3] I Petr. IV, 12.

Digitized by Google

pêcher nos ennemis de faire de nous et contre nous tout ce qu'ils voudront. Il ne dit pas non plus : Vous avez permis mon affliction, mais vous m'en avez aussitôt délivré, afin que nous ne pensions pas qu'il nous doive aussitôt délivrer de celles qu'il permet qui nous arrivent. Mais il dit : En m'y laissant vous avez dilaté mon cœur par le plaisir ineffable dont vous l'avez rempli. C'est en cette manière que Dieu délivre ses élus des maux où il les engage. N'est-ce pas ainsi que ce Dieu de toute consolation agit à l'égard de ces trois jeunes hommes que le roi de Babylone avait fait jeter dans une fournaise ardente ? Il n'empêcha point qu'on ne l'allumât, et même sept fois plus que de coutume ; il ne les rendit pas immobiles, afin qu'ils n'y entrassent point ; il n'éteignit pas le feu après qu'ils y furent entrés. Que fit-il donc ? lorsque les flammes sortaient de toutes parts, il ôta au feu son ardeur et son activité à leur égard, et élargit ce fourneau ainsi brûlant, de telle sorte qu'il devient en un moment comme une chapelle où ils chantaient les louanges de Dieu et invitaient toutes les créatures à publier ses grandeurs [1]. » Or, ils chantaient ainsi à cause de la joie extrême dont les remplissait le Saint-Esprit, et c'est ce que l'Écriture appelle la dilatation du cœur. Et c'est là, nous le répétons, ce que Dieu a toujours eu coutume de faire à l'égard de ceux qui souffrent pour la gloire de son nom.

21. 3° *Dieu nous exauce en faisant tourner nos souffrances à notre bien.* — Il n'est pas rare qu'un mal temporel devienne la cause d'un bien. Ainsi voilà un jeune homme qui perd sa fortune, c'est un mal ; mais comme le mauvais usage qu'il en faisait ruinait sa santé et lui attirait le mépris public, et qu'étant devenu pauvre il rentre en santé et reconquiert l'estime générale par sa bonne conduite, son malheur a été pour lui un bien. C'est de cette manière que Dieu, dont la sagesse est admirable, exauce encore la prière que nous lui adressons de nous délivrer

[1] Rom. v, 3.

Digitized by Google

du mal, en faisant tourner au bien de notre âme et à notre salut les adversités que nous souffrons, principalement par la patience chrétienne qu'il nous donne.

En effet, *l'affliction,* dit l'apôtre saint Paul, *produit la patience* [1]. Or, « si cette patience est droite, ajoute saint Augustin, si elle est louable, si elle est digne de porter le nom de vertu, c est un don de Dieu, par lequel il nous fait souffrir humblement et sans murmures les peines de cette vie. Je dis celle qui mérite de porter le nom de vertu. Car il y a une patience vicieuse que les hommes du monde estiment, par laquelle ils supportent des douleurs et des travaux extrêmes pour satisfaire leurs désirs injustes et leurs passions déréglées. Que ne souffrent-ils pas en effet pour de faux biens, pour de faux plaisirs, pour de vains honneurs ! Ils entreprennent de pénibles voyages, où ils courent risque de tomber entre les mains des voleurs et des pirates. Ils s'exposent à la fureur des vents et des tempêtes. Ils vont aux combats, où ils reçoivent des plaies sanglantes et des coups mortels. Quelles peines les voleurs et les scélérats ne se donnent-ils pas, et que n'endurent-ils point pour commettre des larcins et des sacriléges ! La faim, la soif, le froid extrême, les chaleurs excessives, les longues veilles, les plus durs travaux leur sont agréables, s'ils viennent à bout de leurs détestables entreprises. Lors donc que vous voyez un homme dans la misère, et qu'il la souffre patiemment, ne vous hâtez pas de louer sa patience. Il faut examiner la cause pour laquelle il souffre : Si c'est pour un bon sujet, elle est véritable ; mais si c'est pour quelque crime, ou pour contenter sa convoitise, elle est fausse. Et les bons chrétiens doivent tirer de là cette instruction importante, que si les hommes endurent des maux si étranges et si horribles pour satisfaire leur malice ou se procurer les commodités de la vie, à plus forte raison doivent-ils eux-mêmes endurer tout ce qui leur arrive,

[1] Hom. II, *in* II *ad cor.*

Digitized by Google

pour acquérir une bonne vie qui soit suivie d'une vie bienheureuse et éternelle. Notre-Seigneur nous dit dans l'Évangile : *C'est par votre patience que vous possèderez vos âmes.* Il ne dit pas, vos richesses, vos louanges, vos plaisirs charnels, mais *vos âmes.* Que si l'âme souffre tant afin de posséder ce qui la fait mourir, que ne doit-elle point souffrir pour s'empêcher de mourir ! Ou bien, pour apporter ici un sujet de souffrance qui soit innocent : si l'âme endure des douleurs si aiguës et si vives de la main les médecins et des chirurgiens, lorsqu'ils appliquent le fer et le feu aux plaies du corps pour conserver sa santé et sa vie, avec quelle patience ne doit-elle pas souffrir la fureur de ses ennemis et de ses persécuteurs lorsqu'ils la menacent de faire mourir son corps par les tourments, afin de se délivrer avec son corps même des tourments éternels [1] ! »

Ainsi, « dans les afflictions que souffrent les bons et les méchants, ajoute ailleurs le même Père, quoique les uns et les autres souffrent les mêmes peines, néanmoins ils sont très-différents entre eux, et la conformité des souffrances n'empêche nullement la distinction des personnes qui souffrent. La peine est semblable mais la vertu ou le vice ne l'est pas. Et comme le même feu donne l'éclat à l'or et fait fumer la paille, et que la lie ne se mêle pas avec l'huile, quoiqu'elles coulent également sous le même poids du pressoir ; ainsi la même peine qui fait sentir sa pointe et sa vivacité aux bons et aux méchants, éprouve ceux-là et les purifie, et opère au contraire la perte entière de ceux-ci. D'où il arrive que les uns et les autres se trouvant dans l'oppression, les méchants s'en prennent à Dieu par des détestations et des blasphèmes, au lieu que les bons ont recours à lui par la prière, et n'ont en la bouche que des bénédictions et des louanges. Tant il est véritable qu'il faut bien discerner, non ce que chacun souffre, mais comment il souffre ; c'est-à-dire en quel

[1] *De Patient.* cap. 2, 3, 4, et 7. *Passim.*

Digitized by Google

esprit, en quelle vue, et avec quelle affection ; puisque par un même mouvement dont on remue la boue et les parfums, la boue répand une puanteur insupportable, et les parfums exhalent une odeur très-douce et très-agréable [1]. »

Mais qu'est-ce qui fait que les souffrances des bons tournent à leur bien, tandis que les souffrances des méchants les rendent plus coupables encore ? C'est précisément parce que les bons souffrent avec cette patience chrétienne qui est en nous un des plus excellents effets de la grâce de Jésus-Christ. « Car il n'y a que cette seule grâce, dit encore saint Augustin, qui nous délivre de tant de maux auxquels nous sommes sujets, et qui rendent cette vie misérable une image de l'enfer. Et encore que quelquefois ceux qui en sont affligés en soient soulagés par la vertu des choses saintes ou par le mérite des saints, Dieu toutefois n'accorde pas toujours ces sortes de bienfaits à ceux qui les demandent de peur qui ne fasse consister en cela la grandeur de la religion, qui n'est pas établie et ne doit pas être recherchée et embrassée pour obtenir la délivrance des maux de la vie présente, mais pour acquérir cette autre vie où l'on ne souffre aucun mal. Et le bien que la grâce chrétienne opère dans le plus vertueux d'entre les fidèles est de leur donner d'autant plus de patience et de force pour endurer les maux présents, qu'ils servent Dieu avec plus d'amour et de fidélité [2]. »

Or par quoi maintenant cette grâce divine qui produit la patience chrétienne, laquelle fait tourner à notre profit les maux qui nous arrivent, est-elle attirée en nous ? Elle y est attirée précisément par la prière que nous adressons à Dieu de nous délivrer du mal. Et voilà comment, en nous accordant cette grâce et par elle cette patience, Dieu exauce notre prière ; non pas en nous délivrant du mal même dont nous le prions de nous délivrer, mais en

[1] *De civit. Dei*, lib. I, cap. 8. — [2] *De civit. Dei*, lib. XXII, cap. 22.

Digitized by Google

nous accordant l'assistance nécessaire pour tirer de ce mal plus de bien que nous n'aurions pu en acquérir s'il ne nous fût pas arrivé.

22. 4° *Dieu nous exauce en abrégeant nos souffrances par la mort.* — Quoique cette dernière manière de nous délivrer du mal répugne beaucoup à notre nature, ce n'en est pas moins la plus parfaite et la plus avantageuse pour nous. C'est ce que le grand saint Augustin, dont nous aimons à citer le plus que nous pouvons la solide doctrine, démontre avec beaucoup de force, en comparant le sort des Machabées avec celui des jeunes gens qui furent jetés dans la fournaise de Babylone. Appliquons aux uns et aux autres cette parole du roi David : *Le salut des justes vient du Seigneur, et il est leur protection au temps de l'affliction,* l'admirable docteur dit : « Nous avons vu que le Seigneur a été le protecteur de ces trois jeunes hommes qui marchaient au milieu des flammes sans en recevoir aucune atteinte, qui louaient le Seigneur sans rien souffrir. Pendant que l'homme agissait contre eux dans sa fureur, le feu les épargnait. Nous avons su comment le salut de ces hommes est venu du Seigneur, lorsqu'il permit qu'ils fussent jetés dans le feu, et qu'en vivant au milieu des flammes, ils convertissent ce prince barbare qu'ils avaient irrité par leurs paroles. Car il crut en leur Dieu, et publia un édit que quiconque blasphèmerait contre le Dieu de Sidrah, de Misah et d'Abdenago, serait mis à mort et ses biens confisqués... Leur salut vint donc du Seigneur. Ils reçurent visiblement la protection de Dieu, puisque Dieu les assista pendant qu'ils étaient au milieu des flammes sans brûler, et qu'ils chantaient ses louanges. Les Machabées au contraire louaient Dieu, il est vrai, au plus fort de leurs supplices, mais ils mouraient. Où était le Seigneur? Ou bien n'est-ce pas que ceux-là étaient justes et ceux-ci pécheurs? Nous lisons des uns et des autres qu'ils confessaient leurs péchés, qu'ils disaient hautement que Dieu était justement irrité

Digitized by Google

contre eux, et qu'ils avaient bien mérité le supplice qu'on leur préparait. Ainsi les uns et les autres se confessaient également pécheurs, et en cela ils étaient également justes ; en cela les uns et les autres étaient irréprochables, parce qu'ils n'étaient pas menteurs. Ils étaient donc également justes, et par la confession de leurs péchés ils donnaient également gloire à Dieu, en ce que les uns et les autres étaient prêts à mourir pour ses lois. Pourquoi donc ceux-là sont-ils délivrés du feu, et pourquoi ceux-ci sont-ils consumés par le feu ? Est-ce que Dieu assistait les uns et avait délaissé les autres ? Nullement. Il assistait et protégeait les uns et les autres ? mais ceux-là publiquement, et ceux-ci en secret. Il délivrait ceux-là visiblement, et couronnait ceux-ci invisiblement. Ceux-là furent alors délivrés de la mort, mais ils furent encore exposés à de nouveaux périls ; ils demeurèrent victorieux d'un tyran, mais ce fut pour combattre encore contre le démon. Concevez bien, mes frères, comme chrétiens, ce que je vous dis. Les Machabées, quoiqu'ils soient morts, ont été beaucoup mieux et plus sûrement délivrés. Ces trois jeunes hommes qui restèrent vivants ne surmontèrent qu'une seule tentation. Eux, en perdant la vie, furent délivrés de toutes sortes de tentations[1].

Après nous avoir ainsi proposé ces deux exemples, qui d'eux-mêmes parlent déjà très-éloquemment, saint Augustin a voulu en faire l'application au sujet même qui nous occupe. C'est lorsqu'il explique cette autre parole du Psalmiste : *Les justes ont crié et le Seigneur les a exaucés, et il les a délivrés de toutes leurs afflictions* [2]. Il commence par rappeler les plaintes des chrétiens peu éclairés : « J'ai prié, dites-vous, et Dieu ne m'a point délivré. N'ayez point de peur, leur répondit-il ; faites seulement ce qu'il nous commande. S'il ne vous délivre pas corporellement, il vous délivrera spirituellement. Lui qui a tiré les trois jeunes hommes du milieu des flammes, en a-t-il tiré les

[1] Serm. cx, *de Div.* cap. 1, 2, 3. — [2] Ps. xxxiii, 18.

Digitized by Google

Machabées ? N'était-il point le Dieu de ceux-ci comme de ceux-là ? Il a, dites-vous, délivré ceux-là, et n'a point délivré ceux-ci. Et moi je vous dis qu'il a délivré les uns et les autres. Il tira saint Pierre de la prison. Cet apôtre avait-il perdu la grâce et la justice, lorsqu'il fut mis en croix, parce qu'il ne le délivra point de ce supplice ? Peut-être fut-il mieux exaucé sur la croix que dans la prison ; car en y mourant, il fut délivré de tous les maux et de toutes les souffrances de ce monde [1].

Mais parce que cette manière spirituelle et invisible de nous délivrer du mal épouvante la nature, ainsi que nous le disions en commençant, nous devons nous souvenir, pour nous fortifier contre cette horreur charnelle, que c'est de cette manière que Jésus-Christ, notre modèle, a été lui-même délivré, et penser aux grands biens qui nous sont accordés aussitôt après. C'est ce que l'apôtre saint Jacques nous conseille lorsqu'il nous dit : *Vous avez appris quelle a été la patience de Job, et vous avez vu la fin du Seigneur* [2], c'est-à-dire de Jésus-Christ. Mais pour bien entendre ces paroles, nous recourrons encore à la belle explication que saint Augustin nous en a laissée : « L'apôtre fait-il d'abord observer, ne dit pas : Vous avez appris quelle a été la patience de Job et la fin de Job ; mais il dit : *Vous avez appris quelle a été la patience de Job, et vous avez vu la fin du Seigneur*. Or c'est comme s'il eût dit : Souffrez comme Job des afflictions temporelles, mais n'espérez pas recevoir comme lui pour votre récompense ces mêmes biens qui lui furent multipliés, mais les biens éternels qui ont précédé en Jésus-Christ, dont il nous a ouvert l'entrée et la possession par sa mort. Car c'est ainsi que cet homme juste, Job, a été du nombre de ses anciens Pères dont il est dit : Nos pères ont espéré en vous, Seigneur, et vous les avez délivrés ; ils ont crié, et ils ont été sauvés. Mais comment ? Comme celui qui dit ensuite : Mais moi je suis un ver de terre et non pas un

[1] In Ps. XXXIII. — [2] Jac. V, 11

Digitized by Google

homme, l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. Tous ceux qui me voyaient se raillaient de moi ; ils m'insultaient par leurs moqueries, et branlaient la tête en disant : Il a espéré en Dieu, qu'il le délivre et qu'il le sauve, s'il le veut. Ils disaient des lèvres ce qu'ils n'avaient pas dans le cœur, ils disaient cela en se moquant, parce qu'ils voyaient qu'il ne le faisait point. Mais ils ne croyaient pas ce qui allait se faire, et ce qui se faisait en secret. Ce qu'ils disaient par insulte a été fait, comme il fallait qu'il fût fait dans le Fils de l'homme, et non pas comme ils entendaient et attendaient, c'est-à-dire, non pas d'une manière visible, mais d'une manière propre à celui dans lequel l'espérance de la vie éternelle appartenant à la nouvelle alliance devait être découverte. Et parce que cela se faisait invisiblement et à leur insu, ces hommes charnels, qui appartenaient à l'ancien Testament, et à cet homme dans lequel tous meurent, et non au Fils de l'homme dans lequel tous sont vivifiés ; ces hommes charnels, dis-je, lui insultaient comme s'ils eussent triomphé de lui. JÉSUS-CHRIST donc voulut souffrir jusqu'à la mort, à la vue de ses ennemis, qui le voyant mort croyaient qu'effectivement il était abandonné de son Père. Et il voulut qu'il en fût ainsi afin de mettre dans un plein jour la grâce de la nouvelle alliance, pour que nous apprissions à chercher une autre félicité que celle du monde, savoir, celle que nous tenons maintenant par la foi, mais dont nous jouirons pleinement lorsqu'il se découvrira entièrement, et que nous le verrons comme il est [1]. »

Voilà quelle est la plus parfaite et la plus excellente délivrance de nos maux que Dieu nous accorde ; voilà celle qu'il faut avoir surtout en vue lorsque nous le prions qu'il nous délivre du mal. Ce n'est pas la délivrance qui fut accordée à Job en ce monde, mais c'est celle qui lui a été commune avec tous les enfants de la nouvelle alliance. Ce n'est pas une délivrance corporelle et sensible, mais

[1] Epist. LXX, *ad Honor* cap. 9

Digitized by Google

c'est, nous le répétons, une délivrance spirituelle et invisible, comme a été celle de JÉSUS-CHRIST, chef de tous les élus, lorsque par sa mort il ouvrit la bienheureuse éternité où, après être entré le premier, il nous attend pour couronner nos travaux qui sont les siens, puisque nous ne faisons rien que par sa grâce [1].

D. — Quelle est la conclusion de l'Oraison dominicale?

R. — C'est le mot hébreu *amen*, qui signifie tantôt une affirmation, tantôt un assentiment, tantôt un souhait.

23. EXPL. — S'il est important de bien commencer la prière, il ne l'est pas moins de la bien finir; le Saint-Esprit assure même qu'il l'est plus, car il dit expressément : *Melior est finis orationis quam principium* [2]. La fin de la prière doit en être en effet le plus grand effort, puisqu'il s'agit de décider celui qu'on sollicite à nous accorder ce que nous lui avons demandé. C'est ainsi que l'orateur réserve pour la fin de son discours le plus puissant effort de son éloquence, afin d'arracher à ses auditeurs jusque-là seulement ébranlés, leur complet assentiment. Voilà pourquoi Notre-Seigneur, qui nous a si bien fait commencer notre prière en nous faisant donner à Dieu le nom tendre et respectueux de *Père*, nous la fait finir par ce mot *amen*.

Ce mot *amen*, disons-nous, est hébreu. L'Eglise l'a conservé, tant « à cause de l'autorité sainte que lui donne son antiquité [3], » dit saint Augustin, qu'à cause du respect qu'elle porte au Fils de Dieu, qui l'avait très-souvent à la bouche. Il se traduit en latin par le mot *fiat*, et en français par *ainsi soit-il*.

Sa signification est multiple. Outre les trois sens que

[1] Natal. Alexand. *de Orat. dom.* art. 10; FLORIOT. *op. cit.* l. IX, art. 3. *Passim.*

[2] Eccle. VII, 9. — [3] *De doctr. christ.* cap. 11.

Digitized by Google

lui donne notre catéchisme, il en a d'autres encore, mais nous n'avons pas à nous en occuper ici [1]. Bornons-nous donc à l'expliquer en tant qu'il signifie une affirmation, un assentiment et un souhait, car ce sont les trois seuls principaux sens qu'il ait à la fin de l'Oraison dominicale.

1° Le mot *amen* est une *affirmation* à la fin de l'Oraison dominicale, lorsque c'est le prêtre qui le dit à la Messe. Vous savez que c'est la seule circonstance où le prêtre, dans la récitation publique des prières liturgiques, dise ce mot, *amen*. Dans tous les autres cas, c'est le clerc ou représentant du peuple fidèle qui le dit. Pourquoi donc est-ce le prêtre qui dit *amen* à la fin du *Pater*, dans l'office de la messe ? C'est parce qu'il est alors excellemment

[1] Tota actio nostra (in cœlis) *Amen* et *Alleluia* erit... Nolite iterum carnali cogitatione contristari, quia si forte aliquis vestrum steterit, et dixerit quotidie *Amen* et *Alleluia*, tædio marcescet, et in ipsis vocibus dormitabit, et tacere jam volet ; et propterea putet sibi esse aspernabilem vitam, et non desiderabilem, dicentes vobismetipsis, *Amen* et *Alleluia* semper dicturi sumus, quis durabit ? Dicam ergo si potero, quantum potero. Non sonis transeuntibus dicemus *Amen* et *Alleluia*, sed affectu animi. Quid est enim *Amen ?* quid *Alleluia ? Amen*, est verum ; *Alleluia*, laudate Deum. Quia ergo Deus veritas est incommutabilis, sine defectu, sine provectu, sine detrimento, sine augmento, sine alicujus falsitatis inclinatione, perpetua et stabilis et semper incorruptibilis manens ; hæc autem quæ agimus in creatura et in ista vita, velut figuræ sunt rerum per significationes corporum, et quædam in quibus ambulamus per fidem ; cum viderimus facie ad faciem quod nunc videmus per speculum in ænigmate, tunc longe alio et ineffabiliter alio affectu dicemus : Verum est ; et cum hoc dicemus, *amen*, utique dicemus, sed insatiabili satietate. Quia enim non deerit aliquid, ideo satietas ; quia vero illud quod non deerit semper delectabit, ideo quædam, si dici potest, insatiabilis satietas erit. Quam ergo insatiabiliter satiaberis veritate, tam insatiabili veritate dices : *Amen*. Jam quale est quis potest dicere I Cor. II : ***Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit ?*** Quia itaque sine aliquo fastidio et cum perpetua delectatione videbimus verum, et certissima evidentia contuebimur, amore ipsius veritatis accensi et inhærentes et dulci et casto amplexu eodemque incorporeo, tali etiam voce laudabimus eum, et dicemus : *Alleluia*. Exsultantes enim se ad parilem laudem flagrantissima charitate invicem et in Deum, omnes cives illius civitatis dicent : *Alleluia ;* quia dicent : *Amen* (S. Aug. serm. CCCLXII, al. 121, *de Divers.* cap. 28, n. 29). Voy. tom. III, p. 803 et 804.

Digitized by Google

le représentant de JÉSUS-CHRIST. La prière que prononce ses lèvres, c'est JÉSUS-CHRIST qui la fait. Après donc qu'il a récité au nom du peuple chrétien tout entier les six premières demandes, le peuple, pour s'associer plus étroitement à cette prière, récite la septième qui contient en abrégé toutes les autres, comme nous l'avons dit, et le prêtre reprend au nom de JÉSUS-CHRIST en disant, *amen*. Or est-il douteux que JÉSUS-CHRIST priant soit exaucé? Non. Le mot *amen* ne peut donc pas exprimer ici un souhait, puisqu'il semblerait qu'on doutât de l'efficacité de la prière de JÉSUS-CHRIST, ce qui lui serait injurieux. Mais il exprime une affirmation, et c'est comme si le prêtre disait, en JÉSUS-CHRIST en personne : Oui, Dieu vous accorde tout ce que vous venez de lui demander [1]. Toutefois le prêtre prononce tout bas cette parole, afin d'éviter l'ostentation en ce qui le concerne, et de laisser le peuple, incertain des grâces qui lui sont accordées, continuer ses prières.

2° Le mot *amen* exprime l'*assentiment*, lorsque nous le disons soit après l'Oraison dominicale, soit après toute autre prière, récitée publiquement par le prêtre ou une autre personne au nom de tous ceux qui sont présents. En disant ce mot, nous faisons nôtre la prière qui vient d'être récitée, comme si nous disions: Oui, tout ce qui vient de vous être demandé, ô mon Dieu, nous vous le demandons. *Amen* [2].

[1] Hanc sententiam perpetua Ecclesiæ Dei consuetudo comprobavit, quæ in sacrificio Missæ, cum pronuntiatur oratio Dominica, non rei sacræ Ministris, quorum partes sunt illa dicere, *sed libera nos a malo*, attribuit hanc vocem *Amen*, sed ipsi Sacerdoti accommodatam reservavit : qui cum Dei et hominum sit interpres, Deum exoratum esse populo respondet... Nec tamen hic ritus communis est omnium precationum : quippe cum in cæteris ministrorum sit munus respondendi *Amen*, sed proprius Dominicæ orationis : nam in aliis precibus consensum modo desideriumque significat : in hac responsio est, Deum orantis postulationi consensisse (CATECH. CONC. TRID. part. IV).

[2] Nam cum episcopus solus intus est, populus et orat cum illo, et quasi subscribens ad ejus verba, respondet *Amen* (S. AUG. *contra epist. Parm.* lib. II, cap. 7, n. 14).

Digitized by Google

3° Enfin, quand nous faisons nos prières en particulier, en disant le mot *amen*, nous formons le *souhait* que Dieu veuille bien nous exaucer. C'est dans ce mot que se concentre en quelque sorte toute notre prière ; les autres paroles ont servi à exposer nos besoins, celle-ci invoque le secours : *Amen*. Aussi se place-t-elle intentionnellement après chaque demande. Père, que votre nom soit sanctifié : *amen ;* que votre règne arrive : *amen ;* que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel : *amen ;* donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour : *amen*; pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nos ont offensés : *amen ;* ne nous laissez pas succomber à la tentation : *amen ;* mais délivrez-nous du mal : *amen*. Père, exaucez-nous, *amen*, ainsi soit-il [1].

24. Vous venez d'entendre l'explications du dernier mot de l'Oraison dominicale. A présent, vous connaissez le vaste sens et les excellentes leçons que renferment les sept demandes de cette divine prière, ainsi que son préambule et sa conclusion. Quand vous la réciterez désormais, vous saurez tout ce que vous y demandez, et dans quel esprit vous devez le demander. Mais sachant ainsi, et que cette prière est la plus parfaite et la plus salutaire, et la manière de la bien dire, la conclusion dernière est que vous devez la réciter fréquemment. Aimez donc à la réciter en toute circonstance, vous ne sauriez recourir à un plus sûr moyen de consolation et de salut.

TRAITS HISTORIQUES.

LE VRAI MAL. — Suivant l'interprétation de la septième demande que nous avons adoptée, le mal dont on y demande d'être

[1] Hac clausula *amen* recolligitur orantis intentio ; quia cum dicimus *amen*, intentio nostra summatim fertur super omnia præcedentia ; et si aliquid ex humana fragilitate per distractionem mentis, absque actuali intentione in oratione pertransit, ad illud implicite redit intentio, dicendo, *amen* (MARCHANT, *Hortus Pastor*, lib. II, tr. III, lect. 11, pr. 3).

Digitized by Google

délivré est le mal de peine. Cependant, comme il ne manque pas d'auteurs qui veulent qu'on y demande aussi d'être délivrés du mal de coulpe et de faute, nous donnons ici quelques exemples à l'appui de cette seconde interprétation, qu'on pourra aisément développer à l'aide de ce que nous avons dit de la malice du péché, tant en parlant du péché en général qu'en exposant les motifs de contrition.

1. — Sainte Afre, qui pendant plusieurs années avait mené une vie de désordre et avait l'habitude de s'adonner aux plaisirs des sens, touché par un sermon du saint évêque Narcisse, finit par pleurer ses fautes et par embrasser la foi de JÉSUS-CHRIST. Le juge ayant essayé d'ébranler sa fermeté en la faisant battre de verges publiquement, et en l'accablant d'injures et de mauvais traitements : « Il n'y a pour moi d'autre sujet d'infamie que mes péchés, lui dit-elle ; eux seuls doivent me remplir de confusion. »

2. — Saint Edmond, évêque de Cantorbéry, disait souvent : « J'aimerais mieux sauter dans un bûcher enflammé que de consentir à un péché. »

3. — Une femme de mauvaise vie étant entrée pendant la nuit dans la chambre de saint Bernard et ayant voulu le séduire, le saint s'écria avec force : « Aux voleurs ! au secours ! » et la séductrice prit la fuite. Les personnes qui étaient accourues n'ayant trouvé personne dans sa chambre, lui reprochèrent de les avoir inutilement réveillées. Mais il leur répondit : « Je puis vous assurer que ce n'est pas en vain que j'ai crié au secours et aux voleurs ; car on voulait me ravir mon unique trésor, c'est-à-dire la grâce divine. »

4. — Le célèbre poète Sadi rencontra un jour pendant un voyage un homme qui avait été mortellement blessé par un tigre. Sadi, ne pouvant lui rendre d'autre service, tâcha au moins de le consoler. Au lieu de lui répondre, ce malheureux éleva ses regards au ciel et s'écria : « Dieu de bonté, je vous remercie de ce que je suis étendu à terre par suite des morsures d'une bête sauvage, au lieu de l'être par les remords de la conscience. »

5. — Un père de famille conduisait un jour avec lui dans le jardin son jeune fils. Pendant que le père était occupé à travailler, l'enfant sautait et gambadait çà et là, et s'amusait à regarder les fleurs. Tout à coup il se met à crier de toutes ses forces. Le père accourt en toute hâte pour voir de quoi il s'agit, et aperçoit un serpent qui venait de paraître derrière un arbre et qui l'avait effrayé. Après avoir tué le serpent, le père dit à son fils : « Tu vois, mon enfant, comme il est affreux ce serpent que tu craignais

Digitized by Google

tant : cependant il paraît timide; il fuit quand on l'approche, et il suffit d'un mauvais bâton pour lui donner la mort. Mais il est un serpent dont les blessures sont mortelles, qui est sans cesse à ta poursuite, et épie jour et nuit l'occasion de te faire du mal. Ce serpent dangereux, c'est le *péché*. Ce n'est qu'avec la verge de la parole divine qu'on parvient à le tuer ou à le chasser. N'oublie donc jamais de penser à Dieu et de prier avec ferveur, éloigne-toi des mauvaises compagnies, et ne perds jamais de vue ce petit proverbe :

Évitez du plaisir la dangereuse amorce
Et la main du Très-Haut vous prêtera sa force

6. — Une petite fille était assise au bord d'un ruisseau aux ondes argentées qui fuyait en serpentant à travers la prairie tapissée de fleurs. Elle cueillait des myosotis et des pâquerettes, tout en ne cessant de regarder souvent le ruisseau; sa joie fut à son comble, quand elle aperçut un petit poisson fendre les flots de ses écailles blanchâtres. Tout à coup, un crapaud saute dans le ruisseau et va se cacher dans un trou. « Maman ! maman ! s'écria-t-elle, un maudit crapaud vient de troubler complétement l'eau du ruisseau, qui naguère était si claire et si pure ! — Mon enfant, répondit la mère, chaque fois que j'aperçois un de ces animaux dégoûtants, je crois voir l'image du péché. Un cœur innocent, une conscience pure, dès que le péché y a pénétré, sont dans le trouble et le désordre, et perdent leur beauté et leur éclat. La conscience est comme un miroir que ternit le souffle le plus léger. Conservez donc votre innocence et gardez-vous du péché. » (CHIMANI.)

7. — Saumaise, savant distingué, prononça à sa mort un mot éminemment instructif : « O mes amis, s'écrie-t-il, pensez moins souvent au monde et plus souvent à Dieu. La crainte de Dieu, voilà la sagesse ; la peur du *mal* voilà la science. »

8. — Un jour, plusieurs personne réunies ensemble exhalaient leurs plaintes en gémissant sur le malheur affreux qu'avait occasionné un grand ouragan ; toutes les récoltes étaient perdues. Un vieillard vénérable, secouant sa tête ornée de cheveux blancs, éleva la voix et dit : « Le malheur le plus déplorable, c'est le péché, car c'est lui qui nous attire tant de maux différents. »

AVANTAGES DES ADVERSITÉS.— La sainté Écriture nous montre par une foule d'exemples comment Dieu sait faire tourner les souffrances de l'homme à son avantage.

1. — Le patriarche Joseph, comme déjà nous l'avons dit dans cet ouvrage, passa par la citerne et la prison avant d'arriver à la dignité royale en Égypte; la faim elle-même fut le moyen dont

Digitized by Google

Dieu se servit pour amener ses frères à reconnaître leur faute et pour prouver aux Égyptiens et aux peuples voisins qu'il est le Père de tous, et le pourvoyeur universel du genre humain.

2. — Dieu permit que les Israélites fussent captifs en Assyrie et à Babylone, afin qu'ils conçussent une aversion plus profonde pour l'idolâtrie, qui était la religion de leurs persécuteurs, et pour laquelle ils avaient une grande inclination.

3. — Jésus apprenant que Lazare était malade : « Cette maladie, dit-il, ne va pas à la mort, mais à la louange du Seigneur, afin que le Fils de Dieu soit glorifié ; » et ces paroles s'accomplirent. En effet, si Lazare n'était pas tombé malade, sa résurrection miraculeuse, et la conversion des Juifs qui s'en suivit, n'auraient pas eu lieu.

4. — Jésus, parlant de ses propres souffrances aux disciples qui allaient à Emmaüs, disait : « Ne fallait-il pas que le Christ souffrît tout cela pour entrer dans sa gloire? »

5. — Le célèbre Lanfranc était devenu, par son application au travail, l'un des plus grands savants de son époque ; malheureusement, plus il s'absorbait dans l'étude des sciences profanes, plus il négligeait l'affaire de son salut. Un jour, comme il se rendait à Rouen et passait au milieu d'une forêt, il fut attaqué par des brigands qui le dévalisèrent, lui lièrent les mains derrière le dos, lui bandèrent les yeux, et le laissèrent dans cet état au milieu d'un buisson d'épines, non loin du chemin. Lanfranc, ainsi délaissé, se lamenta à grands cris sur son triste sort ; déjà la nuit était arrivée, et personne ne se présentait pour le délivrer. Alors, il commença à réfléchir ; il voulut prier Dieu, mais il ne le put, car il ne l'avait jamais appris : « Seigneur, s'écria-t-il dans son désespoir, j'ai consacré tant de temps et mis tant de peine à apprendre les sciences profanes, et voilà que maintenant je ne sais pas même prier ; sauvez-moi, et désormais avec votre secours je ne servirai plus que vous seul ! » Enfin, il fut trouvé par des voyageurs qui, émus de compassion, le débarrassèrent et le conduisirent sur la route, après quoi il leur demanda s'ils ne pourraient pas lui indiquer un couvent bien pauvre. Les voyageurs lui nommèrent le monastère du Bec, fondé par le vénérable Herluin, et lui en montrèrent le chemin. Lanfranc fut, selon son désir, reçu par l'abbé dans le monastère, où désormais il ne vécut plus que pour Dieu et pour l'éternité. Sa science éminente, jointe à sa piété exemplaire, lui valut d'être nommé archevêque de Cantorbéry, en Angleterre. (THAUTROPFEN VON METTENLEITER.)

6. — Saint Gerlach naquit à proximité de la ville de Maëstricht, en Hollande, d'une famille riche et distinguée. Ses parents ne

Digitized by Google

negligèrent rien pour le familiariser avec les beaux-arts et les sciences, et faire de lui un homme instruit. Il entra dans le service militaire, s'acquit une gloire brillante par sa valeur, et devint possesseur d'une belle fortune. Il épousa une jeune personne d'une beauté remarquable. Rien de ce qui peut rendre heureux sur la terre ne lui manquait; mais la chose la plus précieuse de toutes, la vertu, lui faisait défaut. Il se livra aux plus honteuses dissolutions, et en vint même au point d'entraîner les autres au mal. Un jour il fut invité à un tournoi. Il accepta avec joie l'invitation. Recouvert, d'une cuirasse éclatante, la tête ornée d'un magnifique casque et assis sur un cheval richement caparaçonné, déjà il se préparait à la lutte, lorsqu'arrive en toute hâte un messager qui lui apporte la nouvelle que sa femme vient de mourir subitement. Frappé comme d'un coup de foudre, le cavalier se dépouille de son armure, se retire dans un lieu solitaire et commence à pleurer amèrement. Il reconnaît alors que tout n'est que vanité, excepté aimer Dieu et le servir lui seul. Tous ses mauvais discours et ses actions criminelles, semblables à des spectres, se présentent à sa mémoire. Et cette pensée : « Qu'en serait-il de ton âme, si, comme ton épouse, tu devais mourir subitement ? » transperça son cœur comme une flèche aiguë. Il distribua aux pauvres tout ce qu'il possédait, et fit une pénitence austère. Pendant toute sa vie, il ne mangea plus de viande, s'abstint complétement de boire du vin, et travailla avec tout le zèle dont il était capable à s'exercer dans la pratique de l'abnégation. Il mourut l'année 1170.

7. — Saint Servulus était paralytique dès son enfance, et ne pouvait faire aucun mouvement, ni des pieds ni des jambes, encore moins rester assis ou couché sans éprouver de grandes douleurs. Dans cet état, il remerciait le Seigneur son Dieu de lui avoir donné l'occasion de faire son salut. Il bénissait les conseils de la Providence et chantait à certaines heures déterminées du jour des cantiques de louanges et des psaumes à la gloire de Dieu (S. Greg. Magn. *Dial.* 1, 5).

8. — Saint François le Séraphique appelait les maladies et les douleurs, ses frères. Un des religieux de son ordre l'avertissant, pendant une grave maladie qui lui causait les plus vives douleurs, de prier le Seigneur d'adoucir ses souffrances, il récita à haute voix cette prière : « Mon Seigneur et mon Dieu, qui êtes dans le ciel, je vous rends grâces pour les douleurs amères que je souffre ; je prie votre bonté de les augmenter ou de les diminuer, car elles sont pour mon salut (*Sa vie*, par S. Bonavent.)

9. — Un marchand ayant prié sainte Thérèse de le recommander à Dieu dans ses prières, la sainte lui accorda sa de-

Digitized by Google

mande. Lorsqu'elle le vit dans la suite, elle lui adressa ces paroles : « Je vous ai recommandé à Dieu, et il m'a révélé que vous êtes écrit dans le livre de vie. Pour vous le prouver, je vous déclare que dès à présent rien ne vous prospèrera plus sur la terre. » Ce qui arriva effectivement. Car peu de temps après les vaisseaux que le marchand avait sur la mer coulèrent à fond, et il eut la douleur de voir que plusieurs autres marchands étaient impliqués dans sa perte. Cependant ses amis vinrent à son secours, et l'aidèrent à équiper un autre vaisseau, afin qu'il pût réparer au moins une partie de ses pertes. Mais peu de temps s'écoula, et ce vaisseau fit encore naufrage. A cette nouvelle, le marchand se rendit volontairement en prison, d'où cependant ses amis ne tardèrent pas à le retirer, connaissant son innocence. Il tomba bientôt dans la plus affreuse pauvreté, sans perdre toutefois la sérénité de son âme, car il se réjouissait de ne posséder plus que Dieu, et de pouvoir vivre uniquement pour lui. Il termina sa vie par une sainte mort.

10. — Lors du siége de la ville de Pampelune en Espagne, un boulet de canon fit à la jambe d'Ignace de Loyola une blessure si grave, que les médecins désespérèrent presque de sa guérison. Cet événement tourna au salut de son âme, et en fit le fondateur de l'un des plus célèbres ordres religieux de l'Église. Pendant son indisposition qui dura longtemps, ayant demandé des romans à lire, le hasard, ou plutôt la Providence voulut qu'il ne s'en trouvât pas un seul dans le château de Loyola. On lui donna en place une *Vie de* Jésus-Christ et la *Fleur des Saints*. Quelque ennuyeuses que lui parussent d'abord ces lectures, il finit par y prendre goût. Bientôt la pensée de l'amour incomparable d'un Dieu, et les méditations sur les vertus des saints, lui firent verser des larmes. Il vit avec effroi la grandeur de ses égarements, il pleura d'avoir couru avec tant d'empressement après les vanités du siècle et d'avoir négligé le salut de son âme. Ignace s'était mis au lit pécheur froid et indifférent, il en sortit bientôt pénitent austère pour devenir un des plus illustres serviteurs de Dieu.

11. — Saint François Xavier, qui prêchait l'Évangile dans les Indes, ayant érigé des croix sur presque tous les chemins, un païen vint à passer devant l'une d'elles qui lui tomba sur une épaule et lui fit une grave blessure. C'était là sans doute un fait purement fortuit, et qui ne tenait nullement du prodige, car les pluies avaient changé en bourbier l'endroit où elle était plantée, en sorte que le plus léger vent avait suffi pour l'abattre. Cependant le païen prit la chute de cette croix et la blessure qu'il venait de recevoir comme un avertissement à embrasser le Christianisme; ce qu'il fit en effet dès qu'il fut guéri de son indisposi-

Digitized by Google

tion. C'est ainsi que souvent des malheurs inattendus fondent sur des chrétiens lâches et morts entièrement à la vie de la grâce. Heureux quand ils y voient un avertissement qui les pressent à devenir dès chrétiens plus fervents !

12. — Le baron de Géramb s'étant attiré la défiance des Français par ses liaisons avec la maison impériale de l'Autriche, il fut pris et conduit à Vincennes, où il fut tenu prisonnier jusqu'à ce que le triomphe des alliés vint lui rendre la liberté. Sa captivité le fit rentrer en lui-même et embrasser la carrière sacerdotale, qu'il parcourut plus tard en menant une vie exemplaire; car dès qu'il eut recouvré la liberté, il dit adieu au monde et entra dans l'ordre des Trappistes. Voici ce qu'il écrit lui-même à ce sujet, dans un livre qu'il a intitulé : *Pèlerinage à Jérusalem :* « Je suis devenu trappiste, parce que ma longue captivité dans la tour du château de Vincennes, et mes barreaux de fer, m'ont appris mieux que tous les livres, que tous les amis se retirent et s'enfuient quand nous sommes dans le besoin et qu'une fortune ennemie menace de nous anéantir; j'y ai appris que nous n'avons qu'un véritable ami, notre Sauveur, qui jamais ne nous abandonne. Ils m'ont appris que toutes les prospérités, toutes les joies, tous les honneurs de la terre, en un mot tout ce qui est passager s'évanouit comme une vaine fumée. Je suis devenu trappiste pour faire pénitence des péchés que j'ai commis pendant les années d'agitation de ma vie passée. A Dieu ne plaise que je ne sois jamais considéré dans le monde que comme un pécheur pénitent. Qu'on me regarde donc comme un homme qui, après avoir reconnu la vanité des choses du monde et l'énormité de ses fautes, est entré dans l'ordre des Trappistes pour y travailler, prier, pleurer et mourir sur la paille et la cendre. »

13. — Un marchand revenant de la foire s'en retournait chez lui en traîneau; il avait attaché derrière lui une malle renfermant de grandes sommes d'argent. Comme il pleuvait avec violence, notre voyageur fut mouillé de part en part. Cela ne laissa pas de le rendre fort mécontent, et il se plaignit que Dieu lui eût envoyé un temps si détestable pour faire son voyage. Il passa dans une forêt épaisse où il vit avec effroi un voleur qui visa sur lui avec un fusil, et lâcha le coup. Il eût été perdu infailliblement, si la pluie n'eût mouillé la poudre et empêché le fusil de partir. Le marchand piqua son cheval, et eut le bonheur d'échapper au danger qui menaçait sa vie. Arrivé en lieu sûr, il se dit en lui-même : « Combien j'étais insensé de me plaindre du mauvais temps et de ne pas le considérer comme une permission de Dieu! Si le ciel eût été serein et l'air pur et sec, je nagerais

Digitized by Google

maintenant dans mon sang, et mes enfants attendraient vainement mon retour. La pluie, qui me faisait murmurer, m'a sauvé la vie. »

DANGERS DES BIENS TEMPORELS. — Un feu joyeux pétillait sur le foyer, et projetait sa flamme sur les beaux meubles d'une belle chambre de paysan. Il respirait partout un air de propreté et d'élégance qui faisait vraiment plaisir à voir. — Devant la fenêtre se trouvait un vieux mendiant, dont la figure amaigrie était collée contre les carreaux, et le regard fixé sur une jeune femme qui filait, assise auprès de la cheminée. Cette jeune femme était, comme les meubles, d'un extérieur et d'un aspect irréprochables, et on devinait aisément qu'elle était la maîtresse de la maison. Elle ne pouvait souffrir le désordre et la malpropreté ni pour elle-même, ni pour ce qui l'entourait. Quand, tout autour de soi, on aperçoit ce cachet de pureté et de simplicité élégante, on se sent plus à son aise, et on éprouve un bien-être et une satisfaction indicibles. Cependant cette femme était loin d'être joyeuse; elle était assise devant son rouet, mais ce meuble était immobile, la roue ne tournait pas, et le lin ne se transformait pas sous ses mains agiles en fils déliés. Ces mains d'ailleurs si occupées, elles étaient étendues sur les yeux de la jeune femme toute baignée de ses pleurs. — « Que peut-il donc manquer à cette jeune personne; se demandait le mendiant? Si seulement il lui plaisait de m'ouvrir la porte et de me faire partager sa douleur! » Il frappa à la fenêtre; la femme ragarda, et l'ayant aperçu, se leva pour aller lui ouvrir et le prier d'entrer. « Asseyez-vous sur ce siége, lui dit-elle avec bienveillance ; chauffez-vous, car vous avez bien froid, mon pauvre vieillard. Reprenez des forces, et déposez votre chapeau et votre bâton; je veux vous donner une assiette de soupe; mon mari a laissé aujourd'hui son déjeûner : vous pouvez le manger. » En achevant ces paroles, elle se dirigea aussitôt vers une armoire où se trouvait la soupe; elle la mit sur le feu et coupa un morceau de pain qu'elle donna au vieillard. « Êtes-vous bien éloigné d'ici, brave homme? demanda la jeune femme en s'asseyant auprès de lui sur un banc; vous êtes certainement bien fatigué et bien faible. »

— Oh, oui! répondit le vieillard, je suis bien fatigué et bien faible. Quand, avec quatre-vingts ans, on est en lutte avec la chaleur et la faim, l'orage et le froid, la maladie et la guerre, assurément on est fatigué. Oui! oui! bonne femme, je suis fatigué, fatigué à mourir; j'espère d'un jour à l'autre que le bon Dieu me délivrera.

— Comment! demanda la femme, vous voudriez mourir, c'est singulier! Eh! s'il en est ainsi, que n'étiez-vous à la place de ma

Digitized by Google

pauvre petite Marguerite, que nous avons portée au cimetière dimanche dernier. Hélas! cette pauvre enfant que j'aimais tant, elle n'a vécu que quatre ans!

— C'est donc à cause de votre enfant que vous pleuriez naguère? demanda le mendiant d'un ton de sympathique commisération. C'est triste, en effet, d'enterrer une enfant; mais, digne femme, puisque c'est le bon Dieu qui l'a prise et emportée chez lui, elle est entre bonnes mains; car, voyez-vous, bonne dame, j'en suis venu au point de croire heureux quiconque a triomphé. Pour un grand nombre, la vie est un bien lourd fardeau à porter; qui sait à combien de souffrances cette pauvre enfant eût été exposée pendant le cours de sa vie! Il y a quelques années j'entrai un jour dans la maison d'un journalier au moment même où son sixième enfant venait de naître. C'était une désolation! cinq enfants entouraient leur père, et demandaient du pain à grands cris. Le nouveau né, véritable ver, était étendu sur un sac de paille à côté de sa mère en pleurs qui le pressait sur son cœur et disait: « Seigneur, mon Dieu! je ne saurais élever ces enfants avec des larmes! » C'était un spectacle à faire frémir! mais, écoutez! Au bout de quelques années, je retournai dans cette petite ville; me rappelant le pauvre journalier, j'allai chez lui. La femme était agenouillée devant un vieux berceau tout délabré, dans lequel se trouvait un enfant qui se mourait : c'était son plus jeune. Elle l'avait enfanté dans les larmes et les soucis, et voilà que maintenant elle ne veut pas le laisser partir; elle prie à haute voix, elle pleure à chaudes larmes, elle lève ses mains au ciel. — Le Seigneur exauça sa prière, et l'enfant recouvra la santé! — Après un certain nombre d'années, j'entrai de nouveau dans la petite ville. Comme je passais dans la rue et me rendais dans la cabane du journalier, j'entendis crier : « Au voleur! au voleur! arrêtez ce vaurien! » Et une masse d'individus poursuivaient un jeune homme qui venait de commettre un vol. J'entrai dans la maison du journalier. Je le trouvai assis, pâle comme un sépulcre; ses cheveux avaient blanchi, et ses mains tremblaient. Sa femme était suspendue à son cou et sanglotait: « Ah! plût à Dieu qu'il fût mort à cette époque! s'écriait-elle en se lamentant: ce serait maintenant un ange du bon Dieu! » Pauvres parents! le voleur, c'était le plus jeune de leurs enfants, le sixième!

Le mendiant se tut, et la jeune femme aussi. Puis elle se leva doucement, versa la soupe chaude dans une écuelle et la donna au vieillard. Lorsqu'il eut mangé, il se leva pour partir. « Je vous remercie, dit-il à sa bienfaitrice; la nourriture que vous m'avez donnée m'a fortifié et réchauffé. Dieu vous le rende! —

Digitized by Google

C'est moi qui vous remercie, répondit la femme en faisant un mouvement pour baiser la main du vieillard. Vous aussi, vous m'avez fortifiée mais c'est par une nourriture céleste ; vous m'avez réchauffé le cœur. Maintenant, je comprends comble ma petite Marguerite est bien auprès de Dieu. Grâce à votre récit, mon âme saisit parfaitement ce qu'il y a de profond dans ces paroles : Dieu vous le rende. » (TH. VON GUMPERT.)

Outre la leçon que la jeune femme tire pour elle-même de l'histoire du mendiant, on en peut tirer cette autre, que les biens de ce monde nous sont fort souvent très-dangereux. Ainsi la consolation est donnée à ces pauvres parents de conserver leur enfant, et la vie est laissée à celui-ci. Hélas ! que ces biens devinrent pour eux de grands maux.

AVEC QUELLE SOUMISSION A DIEU L'ON DOIT DEMANDER D'ÊTRE DÉLIVRÉ DU MAL. — Un aveugle s'était fait conduire sur le tombeau de saint Thomas de Cantorbéry pour obtenir, à force de prières, la grâce de recouvrer la vue. Sa prière fut exaucée, et il recouvra la vue. Plus tard, lorsque les premiers transports de sa joie furent passés, il se souvint qu'il avait oublié d'ajouter qu'il ne la demandait à Dieu qu'autant qu'elle serait dans l'intérêt de son salut. Il retourna sur la tombe du saint, et demanda dans sa prière que si la vue lui était moins avantageuse pour le salut de son âme que la cécité, il conjurait le saint de lui obtenir qu'il redevînt aveugle. Ce qui arriva effectivement. Il consacra le reste de sa vie au service de Dieu, et il mourut de la mort des prédestinés.

COMMENT DIEU NOUS DÉLIVRE DU MAL. — *En nous en préservant, ou en le proportionnant à notre faiblesse.* — 1. — Nous voyons dans l'Ecriture que Dieu exauça la prière d'Ismaël et d'Agar, qui le priaient de calmer la soif ardente qui les tourmentait.

2.—Dieu exauça aussi, près de la fontaine de Haram, l'humble prière du serviteur d'Abraham.

3. — Il exauça pareillement celle de Jacob, qui craignait son frère Esaü ;

4. — Celle de Moïse, qui pria si souvent, sur les bords de la mer Rouge, pour le peuple Israélite, lorsqu'il manquait d'eau, etc. ;

5. — Il prêta aussi une oreille favorable à la prière de Samuel, pendant la guerre ;

6. — A celles que David lui adressait, lorsqu'il était en butte aux persécutions incessantes de ses ennemis ;

7. — A celle aussi que lui fit Jonas, épouvanté, dans le sein de la baleine.

Digitized by Google

8. — Elle demanda à Dieu de délivrer son pays de la sécheresse et Dieu fit tomber la pluie.

9, — Lorsque Judith se disposait à partir pour aller combattre contre Holopherne, elle se réfugia dans la prière et exhorta ses concitoyens à unir leurs prières aux siennes pour détourner le danger qui les menaçait; et Dieu délivra en même temps Judith du danger auquel était exposée son innocence et du péril que courait la ville de Béthulie.

10. — Esther disait à Mardochée : *Rassemblez tous les Juifs que vous pourrez trouver, et priez tous pour moi.* Et le danger de la mort qui les menaçait fut détourné.

11. — Susanne priait le Seigneur en versant des larmes, et elle fut inopinément sauvée par la sagesse de Daniel.

12. — Nous lisons que toutes les fois que Judas Machabée priait le Seigneur, il était vainqueur. Deux fois il fut vaincu, mais nous ne voyons pas qu'il eût alors prié avant de combattre. (I *Mach.* IX et XI.)

13. — Lorsque Pierre était en prison, et que déjà le jour approchait où il allait être exécuté, toute la communauté des fidèles pria pour sa délivrance, et il fut sauvé.

14. — Saint Grégoire de Tours (*in vit. sanct.*) raconte que saint Caluppa, ermite, avait été longtemps inquiété par des remords de conscience auxquels vinrent encore se joindre le désespoir, les soucis et les tourments d'esprit; le démon même lui apparut sous les formes les plus effrayantes pour le faire souffrir dans sa solitude. Il eut recours à différents moyens pour se délivrer de ces tortures spirituelles, mais ce fut en vain. Il lui vint alors dans l'idée de réciter l'Oraison dominicale, et quand il arriva à la dernière demande, il s'arrêta, la répéta plusieurs fois, et pendant qu'il disait : *Délivrez-nous du mal*, il sentit le calme renaître dans son âme, et les esprits malins qui l'entouraient et l'affligeaient prirent la fuite en disant : « Cette prière est un supplice pour nous ! »

15. — Le 24 janvier de l'année 447, un dimanche, vers neuf heures du matin, on entendit tout à coup, à Constantinople, un bruit extraordinaire qui fut suivi d'un autre, semblable au bruit de plusieurs voitures. Les habitants croyant que c'étaient des signes précurseurs d'un tremblement de terre, s'enfuirent en toute hâte de la ville. On emportait ceux qui étaient dans l'impossibilité de marcher, les malades dans leurs lits, les enfants dans leurs berceaux. En moins d'une heure, les églises, les palais, les maisons et les rues de la ville, tout était bouleversé et offrait l'aspect le plus désolant. Puis eut lieu la première secousse qui renversa les édifices avec un horrible fracas ; ce bruit

Digitized by Google

fut suivi de plusieurs secousses qui se succédèrent sans interruption. La terre paraissait chanceler sur ses bases. Les anciens et les nouveaux remparts de Constantinople, cinquante-deux tours, une foule considérable d'églises et de palais, la plupart des monuments publics, des colonnes et des statues offraient le plus désolant spectacle. Le tremblement de terre dura plusieurs jours. L'empereur, le sénat, la cour et toute la masse du peuple, retirés à la campagne, étaient en prière, et, le cœur consterné, élevaient vers le ciel leurs mains suppliantes. Toute la contrée qui environnait la ville ressemblait à un temple, chaque cœur était un autel où chacun, dans sa détresse, implorait sur lui et sur les siens la miséricorde du Seigneur. Nécessité apprend à prier. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que ceux qui depuis longtemps avaient oublié de prier, ou qui jusqu'alors s'étaient moqués de cette pratique, furent tout à coup convaincus de son efficacité, et oubliant leurs railleries, se joignirent aux autres pour demander à Dieu, dans toute l'humilité de leur cœur, qu'il daignât les secourir. Dieu, effectivement, épargna la vie aux habitants, car personne ne périt victime de ce terrible événement.

16. — Lorsque le redoutable Attila pénétra dans les Gaules, la ville de Troyes, quoique dépourvue de garnison et de fortifications, fut néanmoins sauvée, grâce à la prière de son évêque, saint Loup. Tandis que le feu et la flamme ravageaient le pays d'alentour, le saint, se rappelant ces paroles du Seigneur (*Ps.* 49) : *Poussez vers moi vos cris, dans ce temps de tribulation et je vous sauverai*, adressa une fervente prière au Seigneur pour le conjurer de conserver la ville. Puis il marcha courageusement au devant de l'ennemi. On vit alors se vérifier cette parole, que le cœur des puissants, semblable à un torrent, est entre les mains du Tout-Puissant. Attila fut touché de la prière vénérable du saint, son cœur s'attendrit, et il promit à l'évêque qu'il épargnerait la ville. Il tint fidèlement sa parole.

En faisant tourner à notre profit les adversités qui nous arrivent. — Tous les traits cités sous ce titre : AVANTAGES DES ADVERSITÉS, se peuvent également appliquer ici. (Voyez plus haut, page 622.)

En les abrégeant par la mort. (Voyez à ce sujet : DANGERS DES BIENS TEMPORELS, page 639), *ou en nous consolant par la pensée de la céleste récompense qu'elles nous méritent.* — I. — Un navigateur fit un jour un voyage sur mer pour se rendre dans un lointain pays où abondaient l'or, les perles et les pierres précieuses, afin de se faire un trésor. Pendant plusieurs jours, on ne vit plus ni arbres, ni buissons, ni montagnes, ni vallées ; partout,

Digitized by Google

au loin et au large, l'œil n'apercevait que la vaste étendue de la mer. — On ne voyait plus le plus petit coin de terre. Les personnes qui montaient le vaisseau, fatigués de la longueur du voyage qui ne leur offrait en perspective que des écueils et une nappe d'eau sans bord ni rive, conçurent envers le maître du vaisseau une haine profonde : « A quoi bon ce terrible voyage ? lui dirent-elles avec colère. Si dans trois jours nous n'apercevons pas la terre ferme, tu seras mis à mort, et ton corps jeté dans les profondeurs de la mer. » Heureusement, le matin du troisième jour, une terre fertile, ornée de jardins magnifiques, de vignes et de campagnes leur sourit gracieusement. Tous les voyageurs furent dans la joie et s'écrièrent : « Oh ! comme nous avons été injustes envers vous, noble navigateur. Grâces vous soient rendues de nous avoir conduits dans un si beau pays ! »

Un pieux vieillard qui avait entendu raconter ce trait, et qui savait donner à tout une signification d'un ordre élevé, s'exprima ainsi : « De même qu'à ces passagers, il nous arrive souvent dans nos souffrances de murmurer contre Dieu, le plus expérimenté des navigateurs, parce que, avec notre intelligence bornée, nous ne comprenons pas que le difficile chemin des souffrances puisse nous conduire à notre bonheur. Mais un jour, quand nous serons arrivés dans une contrée meilleure — dans le ciel, — nous nous écrierons avec joie : « C'est seulement maintenant, Seigneur, que nous comprenons que toutes les souffrances que vous nous avez envoyées étaient dans l'ordre de notre salut ! Gloire vous soit rendue pour tant de bonté ! »

2. — Déjà la nuit était venue, et la lune, répandait sur la terre sa douce et aimable lumière, que la pauvre Agnès était encore agenouillée au pied d'un crucifix et mettait le divin Sauveur dans la confidence de ses peines. C'est qu'elle avait perdu son père quelques semaines auparavant, et la veille sa mère venait de mourir. Elle ne sait plus où chercher sur la terre du secours et des consolations, elle n'a plus personne qui veuille s'intéresser à elle. Une vieille tante fort aisée, mais dont les sentiments laissent beaucoup à désirer, lui promet une existence douce et et heureuse si elle veut suivre ses pernicieux conseils. Mais Agnès, qui est une fille pieuse et honnête, refuse de condescendre à ses vœux ; aussi n'a-t-elle plus d'autre refuge que le Seigneur, auquel elle s'abandonne tout entière : « Oh ! divin Sauveur ! s'écriait-elle au milieu de la nuit en versant des larmes abondantes, vous qui n'avez pas laissé vos disciples à la condition d'orphelins, mais qui leur avez envoyé un consolateur pour leur enseigner la sagesse et les fortifier, jetez sur moi un regard favorable, et prenez pitié de ma misère ! Tandis qu'elle priait ainsi, elle s'en-

Digitized by Google

dormit. Un ange du ciel lui apparut alors en songe et lui présenta deux couronnes, dont l'une était faite d'épines aiguës et l'autre de roses. « Bonne Agnès, pieuse enfant, lui dit ce messager céleste de sa voix la plus aimable, choisissez l'une de ces couronnes ; mais sachez que ceux qui, sur la terre, aiment les roses, gémiront après leur mort au milieu des épines, et que ceux, au contraire, qui choisissent la couronne d'épines, obtiendront là-haut la couronne de roses. » — La pieuse fille prit la couronne d'épines; car, se dit-elle en elle-même, il serait insensé de vouloir, pour un court moment de plaisir, s'attirer une éternité de malheurs. Agnès eut encore effectivement beaucoup à souffrir; mais aussi elle put espérer avec d'autant plus de confiance de recevoir la couronne de vie qui a été promise à tous ceux qui auront combattu le bon combat, achevé leur carrière et conservé la foi.

Nous aussi, s'il nous arrive d'être obligés de souffrir beaucoup pour la justice, nous n'aurons garde de nous décourager; mais nous nous souviendrons que si nos sacrifices sont grands, grande aussi est la récompense qui nous attend au ciel.

Dans leurs persécutions, les apôtres se consolaient aussi par la joyeuse pensée du ciel, et se rappelaient ces paroles de Jésus-Christ (*Matth.* v, 11-12) : « Vous serez heureux lorsque les hommes vous chargeront d'injures, qu'ils vous persécuteront, et qu'à cause de moi ils diront faussement toute sorte de mal contre vous; réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel. » De même l'apôtre saint Paul, dans toutes les souffrances qu'il avait à endurer sur la terre, se consolait par ces paroles (*Rom.* VIII, 18) : « Les souffrances de ce monde ne sont rien en proportion de cette gloire qui sera manifestée en nous. »

Comparaison. — Presque tout ce qui est nécessaire à la vie a besoin d'un long travail de préparation. Le champ, pour produire les fruits, réclame le secours de la charrue; le blé, pour donner un pain succulent, a besoin d'être battu, criblé, moulu, amolli, pétri, et enfin cuit au feu. On pressure le raisin, on presse le fruit de l'olivier ; combien de préparations ne doit pas subir le chanvre avant qu'on puisse en faire une toile convenable! — S'il en est ainsi, qu'y a-t-il d'étonnant si le Seigneur exige que nous subissions tant de transformations pour être jugés propres à entrer dans son royaume?

Amen.

« Amen! — Amen! — Amen! — Venez, Seigneur Jésus! » Telle était la prière qu'un vieillard octogénaire faisait au lit de

Digitized by Google

la mort en élevant pieusement ses mains jointes vers le ciel qu'il regardait avec un aimable sourire. « Hé ! mon père, lui demanda sa fille, pourquoi dites-vous donc toujours : Amen ? — Oh ! mon enfant, répondit le pieux vieillard, si tu savais quelle haute signification ce mot renferme pour un chrétien, tu ne me ferais pas cette question. Toutes les promesses de JÉSUS-CHRIST sont : Oui et Amen. Toutes s'accomplissent à la lettre. Ces magnifiques promesses, JÉSUS-CHRIST nous les a faites dans la plus sublime prière qui existe, et que nous nommons le *Notre Père*. Je l'ai déjà répétée bien des fois, cette prière, et j'en ai ressentie la puissante vertu; mais je la ressentirai davantage quand je verrai face à face Celui en qui je crois, et qui me l'a apprise, c'est-à-dire JÉSUS-CHRIST. Oui, il nous est garant de chacune de ses paroles; il accomplit et accomplira tout; voilà pourquoi je ne cesse de répéter : Amen. Pourrais-je bien, en effet, prononcer une parole plus convenable, plus belle et plus consolante? Quand je jette un regard sur la longue carrière que j'ai parcourue, je vois que Dieu a fait parfaitement toutes choses, qu'il a accompli en moi tout ce qu'il m'avait promis, et alors je m'écrie : « Amen ! » Puisse-t-il faire de même à l'égard de tous les hommes ! — Puisse-t-il le faire envers moi dans son royaume! Amen! — Amen! — Amen! — Venez, Seigneur JÉSUS ! » répéta encore une fois le vieillard avec une profonde émotion, et il s'endormit d'un doux sommeil entre les bras de sa fille dévouée qui lui ferma les yeux, et s'écria dans un saint transport : « Puissé-je mourir comme mon père! Amen! » (*Aus Leinfelder'se Erzæhlungen*).

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DOUZIÈME

TROISIÈME PARTIE

CULTE

(suite)

SECTION DEUXIÈME

DE LA PRIÈRE.

LEÇON PREMIÈRE.

De la Prière en général.

1. Transition à la prière. — 2. Combien il est important de bien connaître cette matière. — 3. Définition et nature de la prière. — 4. Qu'elle est une grâce. — 5. Son excellence, et en quoi elle consiste. — 6. Différentes sortes de prières. — 7. Prière mentale. — 8. Oraisons jaculatoires. — 9. Oraison ou méditation, sa vertu. — 10. Prétextes qu'on allègue pour s'en dispenser et réfutations. — 11. Courte méthode d'oraison. — 12. Prière vocale, ses conditions, manière de la faire, ses avantages. — 13. Nécessité de la prière, niée par la plupart des hérétiques. — 14. Bases sur lesquelles elle repose : 1° précepte divin; — 15. 2° exemple du Sauveur; — 16. 3° nos besoins; — 17. 4° l'empire de Dieu sur nous; 18. 5° les bienfaits que nous avons reçus de lui. — 19. Commandement de la prière perpétuelle. — 20. Et comment on peut l'observer. — 21. Temps et circonstances où il y a obligation particulière de prier. — 22. Des postures pour la prière. — 23. Lieux où l'on doit et peut prier. — 24. De ceux qu'oblige le devoir de la prière. — 25. Dispositions pour prier

Digitized by Google

— 26. justes, — 27. pécheurs repentants, — 28. infidèles et hérétiques, — 29. pécheurs obstinés. — 30. Qui il faut prier : Dieu, — 31. la sainte Vierge et les saints. — 32. Pour qui nous devons prier : — 33. Pour nous-mêmes; — 34. pour nos parents; — 35. pour nos pasteurs :— 36. pour les chefs de l'Etat; — 37. pour les fidèles catholiques; — 38. pour les pécheurs; — 39. pour les âmes du purgatoire; — 40. pour les hérétiques et les infidèles.— 41. Biens qu'il faut demander. — 42. A quelles conditions l'on peut demander les biens temporels. — 43. La prière doit se faire au nom de JÉSUS-CHRIST; — 44. en esprit et en vérité;— 45. avec humilité; — 46. avec attention; — 47. avec confiance; — 48. avec persévérance. — 49. Bonnes œuvres dont la prière doit être accompagnée. — 50. Effets de la prière : elle honore Dieu, — 51. nous fait avancer dans la pratique des vertus, — 52. nous obtient ce que nous demandons. — 53. L'efficacité de la prière se fonde sur la bonté et sur les promesses de Dieu, et sur les mérites de JÉSUS-CHRIST. — 54. Pourquoi souvent l'on n'est pas exaucé. — 55. Sujet des instructions suivantes. — TRAITS HISTORIQUES 1

LEÇON DEUXIÈME.

DE L'ORAISON DOMINICALE EN GÉNÉRAL ET DE SON PRÉAMBULE :

Pater noster, qui es in cœlis.

La plus excellente formule de prière est l'*Oraison dominicale*. Pourquoi on l'appelle ainsi. — 2. Tradition sur le lieu où elle a été prononcée. — 3. Différence entre le texte de saint Matthieu et le texte de saint Luc. — 4. Texte de saint Matthieu et texte de saint Luc. Concordance. — 5. Que l'excellence de l'Oraison dominicale consiste en ce qu'elle est divine dans son Auteur, — 6. courte, — 7. complète, — 8. simple, — 9. sublime,—10. efficace. — 11. Obligation de la connaître et de la réciter. — 12. Sa division en trois parties : préambule, demandes, conclusion. — 13. Explication du préambule : *Notre Père, qui êtes aux cieux.* — 14. Du triple mode dont Dieu est notre Père: par création, — 15. par conservation, — 16. par adoption. —17. Raisons pour lesquelles JÉSUS-CHRIST nous fait donner à Dieu le nom de Père, en commençant à le prier : 1° pour exciter en nous des sentiments d'amour et de

Digitized by Google

confiance; — 18. 2° pour nous rappeler les devoirs que ce titre nous impose. — 19. Que l'on dit : *Notre* Père, et non : *Mon* Père, 1° pour nous rappeler que nous sommes tous frères, — 20. 2° et que nous devons nous entr'aider en toute chose. — 21. Fraternité socialiste. — 22. Que la fraternité ne peut exister que par l'Évangile. — 23. Pourquoi l'on ajoute : *Qui êtes aux cieux.* Dieu présent partout. — 24. Mais particulièrement au ciel. — 25. Conséquences pratiques. — 26. Conclusion. — TRAITS HISTORIQUES. 149

LEÇON TROISIÈME

PREMIÈRE DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Sanctificetur nomen tuum.

1. Pourquoi l'on demande en premier lieu la sanctification du nom de Dieu. — 2. Ce qu'il faut entendre par le nom de Dieu. — 3. Sanctifier le nom de Dieu veut dire l'honorer. — 4. Gloire intérieure et extérieure de Dieu. — 5. Dieu n'a pas besoin que nous l'honorions, mais c'est nous qui avons besoin d'honorer Dieu. — 6. Devoir d'honorer Dieu. — 7. Qu'on s'acquitte de ce devoir : 1° en se réjouissant de la gloire que Dieu se rend à lui-même; — 8. 2° en le glorifiant par une vie sainte; — 9. 3° en travaillant à le faire glorifier par les autres. — 10. Moyens de faire glorifier Dieu : paroles dites à propos; — 11. bon exemple; — 12. prière; — 13. aumônes pour les missions. — 14. On demande à Dieu que son nom soit sanctifié pour faire entendre que nous ne pouvons pas le sanctifier par nos seules forces. — 15. Quelle sera la récompense de ceux qui auront sanctifié le nom de Dieu. — 16. Vice opposé à la première demande de l'Oraison dominicale. — TRAITS HISTORIQUES. 212

LEÇON QUATRIÈME.

DEUXIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Adveniat regnum tuum.

1. — Pourquoi la demande de l'avénement du règne de Dieu occupe le second rang. — 2. Signification du mot *règne*. — 3. De quelle importance est l'avénement du règne de Dieu. — 4. Principaux règnes de Dieu que l'on distingue : règne naturel sur toute la création; — 5. règne temporel par le triomphe de l'Église; — 6. règne spirituel dans nos âmes

Digitized by Google

par la grâce ; — 7. règne éternel sur les élus dans la gloire. — 8. Qu'il faut demander ces quatre sortes de règnes de Dieu, pourquoi et comment : règne naturel, — 9. règne temporel, — 10. règne spirituel, — 11. règne éternel. — 12. Grande estime que nous devons avoir des biens que nous sollicitons dans cette demande. — 13. Avec quel vif désir nous devons les demander. — 14. Désir du jugement. — 15. Désir de la mort. — 16. Comment l'amour de la vie peut être coupable. — 17. Manière de s'en détacher. —
TRAITS HISTORIQUES. 250

LEÇON CINQUIÈME.

TROISIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.

1. Rapport de la troisième demande avec les deux premières. — 2. Ce que c'est que la volonté de Dieu. — 3. Deux sortes de volonté en Dieu. — 4. Volonté de bon plaisir. — 5. Volonté de signe. — 6. Manière de faire la volonté de bon plaisir divin : 1° en voulant les événements favorables. — 7. 2° En voulant les événements malheureux. — 8. La complète conformité de notre volonté à celle de Dieu constitue notre perfection. — 9. Elle fait aussi notre bonheur. — 10. 3° En voulant même les événements criminels. — 11. Pourquoi Dieu permet le péché. — 12. Fruits que nous devons retirer de nos propres péchés. — 13. Fruits que nous devons retirer des péchés des autres. — 14. Manière de faire la volonté divine de signe : en accomplissant toute la loi évangélique. — 15. Que pour l'accomplir il faut la connaître. — 16. et l'avoir dans le cœur. — 17. Que la volonté de Dieu se fait toujours. — 18. Nous lui demandons qu'elle se fasse par nous et non contre nous. — 19. Que nous ne pouvons faire la volonté de Dieu sans qu'il nous y aide. — 20. Tous donc, justes aussi bien que pécheurs, nous devons adresser à Dieu cette demande. — 21. Motifs de demander à Dieu que sa volonté se fasse : biens qu'on perd en ne la faisant pas ; — 22. maux qu'on s'attire ; — 23. exemple du Sauveur ; — 24. exemple des saints. — 25. Que ces mots : *sur la terre comme au ciel*, s'appliquent aux trois premières demandes. — 26. Diverses interprétations que les Pères en donnent. — 27. Interprétation commune : que nous devons faire la volonté de Dieu ici-bas comme les anges la font au ciel. — 28. Que les anges font la volonté de Dieu tout entière, — 29. avec

Digitized by Google

promptitude, — 30. avec allégresse, — 31. avec persévérance. — 32. Nécessité de renoncer à notre volonté propre. — 33. Pratique et conduite de Notre-Seigneur sur ce point. — 34. Résumé. — TRAITS HISTORIQUES 302

LEÇON SIXIÈME.

QUATRIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.

1. Les quatre demandes qui se rapportent directement à nous se rapportent encore indirectement à Dieu.—2. Tout ce que nous demandons par la prière se réduit nécessairement à la gloire de Dieu et à notre salut. — 3. Le pain dont il s'agit dans la quatrième demande de l'Oraison dominicale est tout à la fois le pain de l'âme et le pain du corps.

ARTICLE PREMIER : DU PAIN MATÉRIEL.—4. Ce que désigne ici le mot *pain*.— 5. Notre-Seigneur a employé cette expression pour nous apprendre à ne désirer et à ne demander que le nécessaire. — 6. Nous n'avons droit qu'à cela. — 7. Danger du superflu. — 8. Nous disons *notre* pain, et non *mon* pain, pour nous faire pratiquer la justice,— 9. et la charité.— 10. Mystère du pain divin sur les riches et sur les pauvres.— 11. Autres raisons pour lesquelles nous disons *notre pain*, et non *mon pain*. — 12. Ces mots *chaque jour*, sont destinés à nous rappeler la fragilité de notre vie, — 13. et à exciter notre reconnaissance envers Dieu. — 14. Ingratitude des hommes envers Dieu. — 15. Le mot *donnez* nous apprend que tout vient de Dieu, — 16. que nous ne méritons rien, — 17. que cependant nous devons prier avec confiance.— 18. Le mot *nous* sert à rappeler les titres que nous avons pour nous adresser à Dieu. — 19. Le mot *aujourd'hui* nous avertit que nous ne devons pas être inquiets du lendemain. — 20. Sage prévoyance qu'il est permis d'avoir.

ARTICLE SECOND : DU PAIN SPIRITUEL. — 21. Dieu est la nourriture des esprits dans le ciel. — 22. Manière particulière dont nos âmes se nourrissent de lui en cette vie. — 23. Le Verbe incarné est notre pain spirituel ici-bas. — 24. Nous nourrissons notre âme de JÉSUS-CHRIST : par la foi, — 25. par le désir et l'amour de la justice,— 26. par la connaissance et l'amour de la vérité, — 27. par la parole de Dieu, — 28. par la très-sainte Eucharistie. — 29. Application de chacune de ces paroles : *Donnez-nous au-*

Digitized by Google

jourd'hui notre pain de chaque jour, au pain spirituel de l'âme. — 30. Avec quelles dispositions l'on doit demander le pain spirituel. — TRAITS HISTORIQUES. 367

LEÇON SEPTIÈME.

CINQUIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Et dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.

1. Préambule récapitulatif sur les quatre premières demandes, lesquelles comprennent tous les biens qui nous sont nécessaires. — 2. Que l'objet général des trois dernières demandes est la délivrance de ce qui peut nous empêcher d'atteindre notre fin. — 3. L'objet particulier de la cinquième demande est la délivrance du péché déjà commis. — 4. Que ce sont nos péchés qui sont désignés sous le nom de dettes dans cette demande. — 5. Qu'ils sont vraiment des dettes : en ce qu'ils nous assujettissent au démon, — 6. et nous rendent redevables envers la justice de Dieu. — 7. Que Dieu ne peut pas venger le péché. — 8. Du châtiment du péché dans le plan divin. — 9. Les péchés contre le prochain sont aussi des péchés contre Dieu. — 10. Par cette cinquième demande, nous demandons le pardon de tous nos péchés. — 11. Elle ne remet cependant pas les péchés mortels,—12. ni les péchés véniels délibérés;— 13. mais seulement les péchés véniels de fragilité. — 14. Que tous les chrétiens doivent la faire, parce que tous sont pécheurs. — 15. Le mot *remettez* nous rappelle que nous sommes débiteurs, et débiteurs insolvables. — 16. On dit « remettez-*nous* », et non « remettez-*moi* », parce qu'on doit prier aussi pour les autres. — 17. On dit « *nos* dettes » pour confesser notre culpabilité. — 18. Que ces mots : *comme nous pardonnons*, renferment une comparaison et une condition. — 19. Qu'ils expriment l'obligation de pardonner les offenses reçues. — 20. Conformité de cette obligation avec la loi naturelle. — 21. Loi chrétienne du pardon des injures. — 22. Pourquoi Dieu a voulu faire de notre pardon aux autres la condition de son pardon à nous. — 23. Comment le juste demande à Dieu qu'il châtie le pécheur. — 24. Dans quel esprit le méchant fait la même prière.—25. Conditions du pardon chrétien : 1° bienveillance du cœur. — 26. 2° Manifestation extérieure de cette bienveillance. — 27. Marques communes et marques spéciales de bienveillance. — 28.

Digitized by Google

Qu'on n'est pas tenu à donner les marques spéciales, mais les communes. — 29. Exception. — 30. Que la remise de la faute n'entraîne pas la remise du dommage causé — 31. Que l'on dit : *Comme nous pardonnons*... au présent parce que notre pardon doit être actuel. — 32. Dispositions avec lesquelles on doit réciter cette demande : sincérité, — 33. humilité, — 34. douleur, — 35. confiance. — TRAITS HISTORIQUES 445

LEÇON HUITIÈME.

SIXIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Et ne nos inducas in tentationem.

Malice de la rechute dans le péché, et que c'est la tentation qui nous fait retomber. — 2. Ce que c'est qu'une tentation. — 3. Deux espèces de tentations : celles qui viennent de Dieu et celles qui viennent du démon. — 4. Comment et pourquoi Dieu nous tente : en nous envoyant diverses sortes d'épreuves pour exercer notre fidélité ; — 5. en nous laissant gémir sous l'empire de quelque passion, ou bien en nous accordant moins de lumières et de grâces, pour nous maintenir dans l'humilité. — 6. Les tentations qui nous viennent de Dieu sont un effet de sa miséricorde. — 7. Ce que c'est que tenter Dieu. — 8. Principales manières dont on le tente : en doutant de son pouvoir ; — 9. en négligeant les moyens ordinaires qu'il a mis à notre disposition pour pourvoir à nos besoins ; — 10. en lui demandant des choses en dehors des conditions où il a coutume de les accorder. — 11. Soin des saints à ne pas tenter Dieu. — 12. Règle : faire ce que nous pouvons et demander ce que nous ne pouvons pas. — 13. Que le démon nous tente pour nous faire commettre le péché et nous perdre — 14. Qu'il ne tente que peu ou point les méchants, mais les bons. — 15. Pourquoi. — 16. Principales manières dont il nous tente : en déguisant le vice et le mal sous l'apparence de la vertu et du bien ; — 17. en nous faisant commettre d'abord des petites fautes et sans scrupule. — 18. Le démon ne nous tente pas seulement par ses propres suggestions, mais encore : par nos passions qu'il caresse, — 19. et par le monde où il multiplie ses scandales. — 20. Qu'il ne peut pas nous faire pécher malgré nous. — 21. Qu'il ne nous tente qu'autant que Dieu le lui permet, ayant été vaincu et lié par JÉSUS-CHRIST. — 22. Raisons pour lesquelles Dieu permet au démon de

Digitized by Google

nous tenter : 1° la perte des mécnants. — 23. Justice et miséricorde de Dieu en permettant qué les méchants se perdent par la tentation diabolique. — 24. 2° L'avantage des bons. — 25. 3° La confusion du démon. — 26. 4° Sa gloire à lui-même. — 27. Ce que c'est que succomber à la tentation. — 28. Nécessité de la tentation dans le plan divin, et qu'à cause de cela nous ne pouvons pas demander d'en être entièrement exempts.—29. Que nous ne pouvons pas non plus la surmonter par nos seules forces, et pourquoi.—30. Nous ne demandons surtout à Dieu que la grâce de n'y pas succomber. — 31. Quand il faut faire cette prière. — 32. — Ce qu'il convient d'y ajouter. — 33. Pensées et pratiques salutaires pour triompher des tentations. — 34. Dispositions pour bien faire cette prière : défiance de soi-même, — 35. confiance en Dieu. — 36. Ce que nous devons faire de notre côté pour qu'il nous exauce : éviter les tentations ; — 37. les repousser aussitôt qu'elles se présentent. — 38. Conduite à tenir lorsqu'on a eu le malheur de succomber. — TRAITS HISTORIQUES 505

LEÇON NEUVIÈME.

SEPTIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE ET CONCLUSION

Sed libera nos a malo. Amen.

1. Que la septième demande peut être considérée comme un résumé de toutes les autres. — 2. Qu'elle a un objet particulier, et lequel.—3. Instruction qu'il faut tirer de l'ordre dans lequel sont placées les demandes. — 4. Si le démon est le *mal* dont parle la septième demande. — 5. Que ce mal est proprement la peine due au péché. — 6. Cette peine comprend quatre maux : l'ignorance, — 7. l'affaiblissement de la volonté, — 8. les souffrances temporelles, — 9. le purgatoire. — 10. Qu'on ne peut demander à Dieu une délivrance complète de tout mal en cette vie. — 11. Avantages des maux temporels : ils nous détachent de ce monde ; — 12. nous préparent à la vie éternelle ; — 13. nous donnent l'assurance que Dieu est avec nous. — 14. Dangers des biens temporels prouvés par l'histoire — 15. et par notre expérience personnelle. — 16. Que nous demandons proprement d'être délivrés, soit des maux, soit des biens qui pourraient nuire à notre salut. — 17. Règle applicable aux personnes par rapport aux biens et aux maux. — 18. Règle applicable aux biens et aux maux par rapport aux personnes. — 19. Différentes manières dont

Digitized by Google

Dieu nous exauce : 1° en proportionnant à notre faiblesse les maux que nous avons à endurer. — 20. 2° En nous consolant dans nos souffrances. — 21. 3° En faisant tourner nos souffrances à notre bien. — 22. 4° En les abrégeant par la mort. — 23. Du mot *amen* et de ses différents significations. — 24. Conclusion générale de l'oraison dominicale. — TRAITS HISTORIQUES 592

FIN DE LA TABLE DU TOME DOUZIÈME.

Digitized by Google

126.367

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google